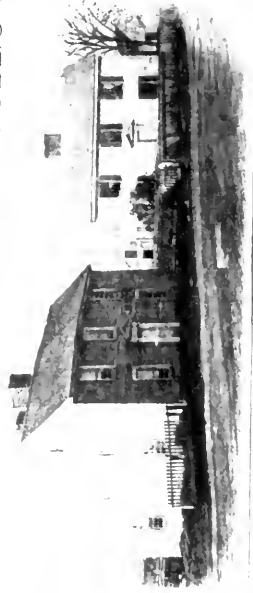




John Adams
Library,



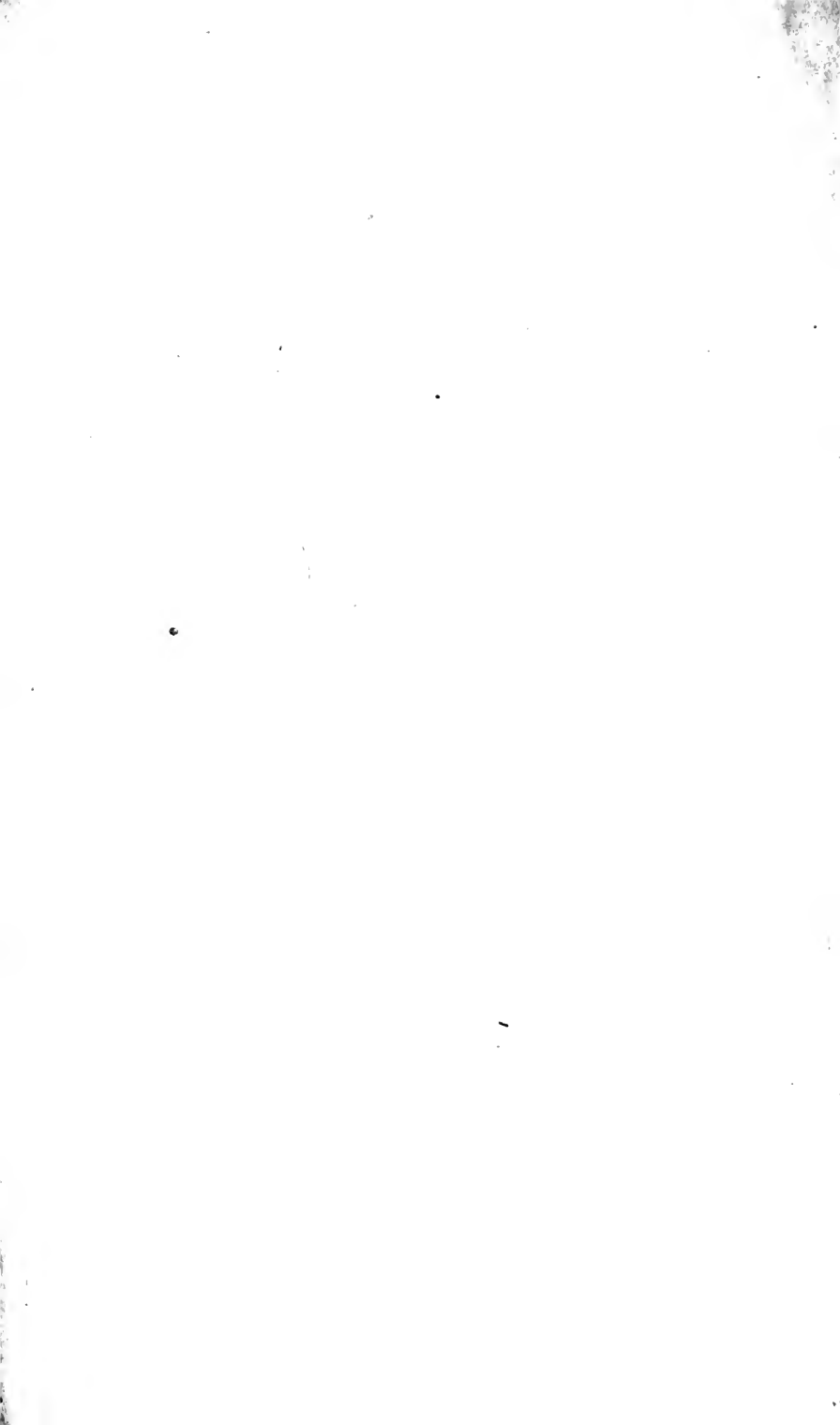
IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.



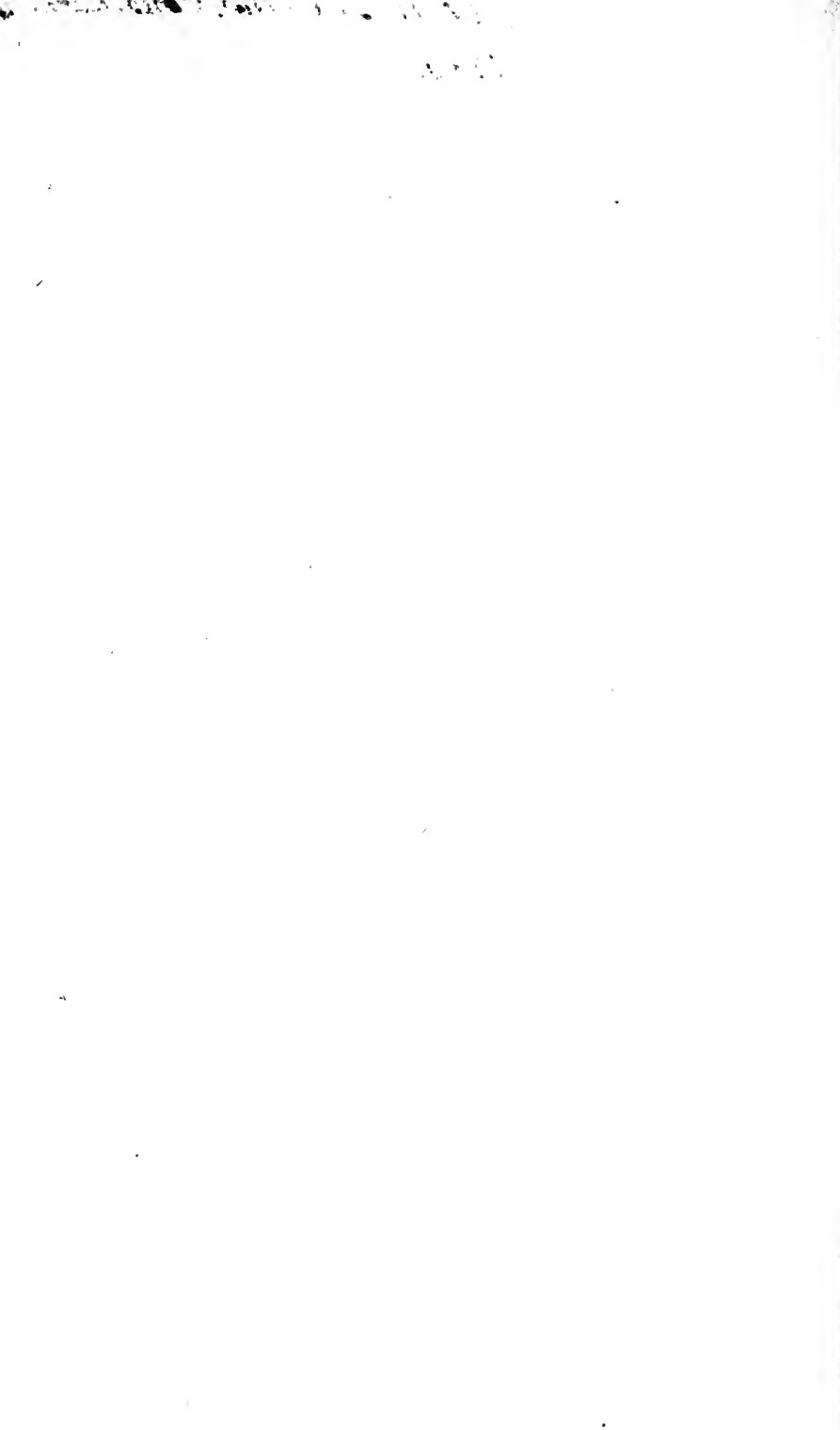
SHELF No.

152.9
v.1





John Adams. Paris March 6.
1780.



*D***IC***T***IONNAIRE**

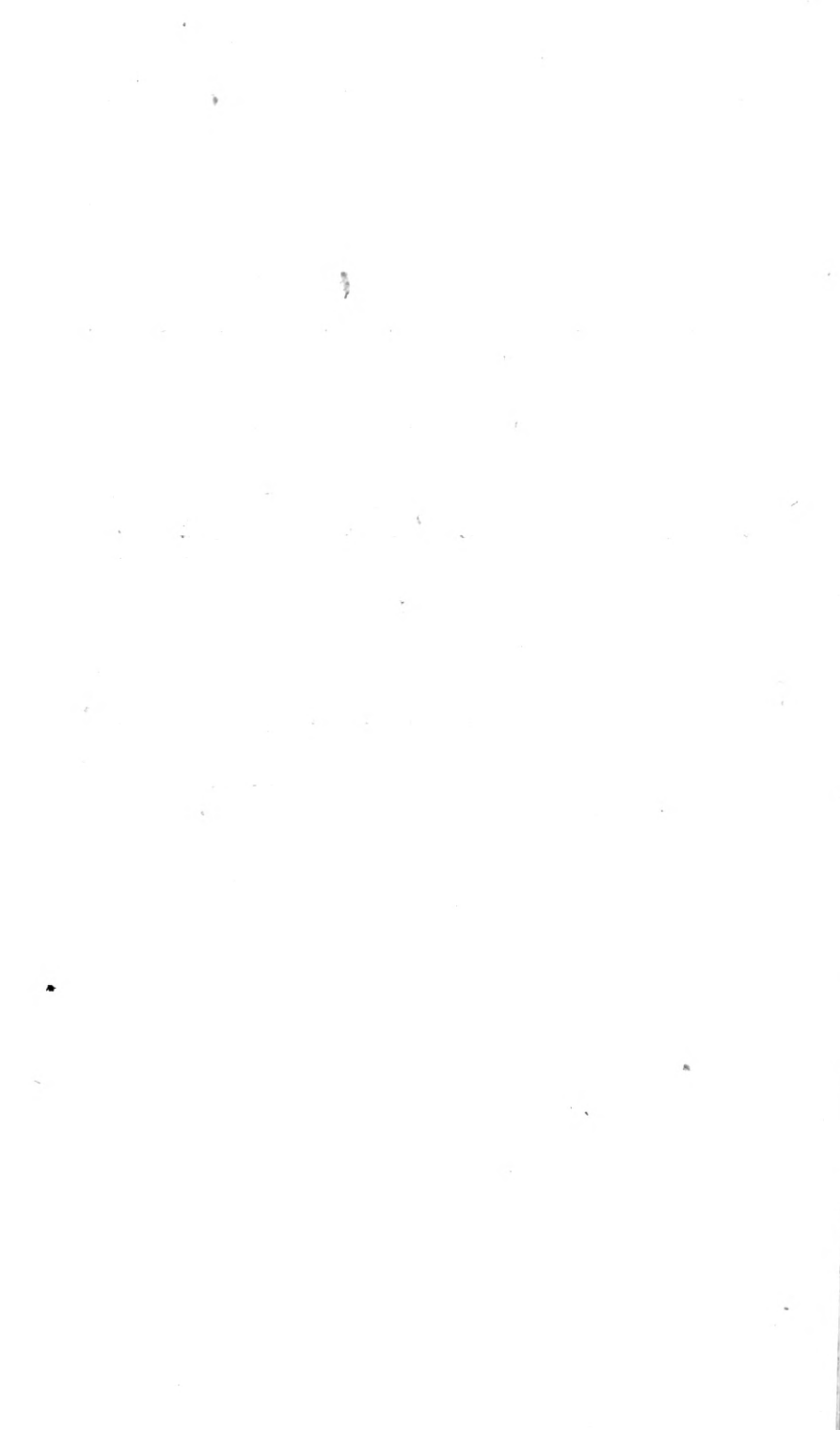
P O R T A T I F

D E S **R E G L E S**

D E L A

L A N G U E F R A N Ç O I S E :

T O M E P R E M I È R ,



DICTIONNAIRE

PORTATIF

DES RÉGLES

DE LA LANGUE FRANÇOISE,

CONTENANT

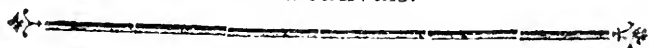
LES PRINCIPES nécessaires pour écrire & parler
correctement le François en Prose & en Vers ; les
Règles de la Grammaire, de l'Orthographe, de
la Ponctuation & de la Prononciation, & générale-
ment tout ce qui concerne la Logique, la
Rhétorique, la Versification, &c. le tout appuyé
sur les autorités des meilleurs Auteurs.

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez J. P. COSTARD, Libraire, rue S. Jean
de Beauvais.



M. DCC. LXX.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

ADAMS 152.9
v. 1

DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

CE Discours préliminaire ne doit pas être regardé comme indifférent : nous ne l'avons point fait pour relever le mérite de ce Dictionnaire ni pour en faire l'éloge ; mais pour montrer l'enchaînement des objets principaux & des différents articles qui y sont traités. Il est donc nécessaire de le lire avec attention , si l'on veut prendre une juste idée de l'ouvrage , & le parcourir avec ordre.

Notre dessein avoit été d'abord de nous étendre sur les principes des Langues en général , & sur les regles particulieres & le génie de la Langue Françoisse ; mais nous avons fait réflexion , que nous avons rapporté ces principes généraux toutes les fois qu'il en avoit été question dans le cours de l'ouvrage , & que les regles propres à la Langue Françoisse se trouvent approfondies & développées dans chaque article d'une maniere beaucoup plus frappante qu'elles ne le seroient dans un discours général. Il faut donc nous borner ici à faire voir la marche de ce Dictionnaire , après que nous aurons rendu compte des raisons qui nous ont engagés à l'entreprendre.

Nous savions qu'il existe un grand nombre de Traités sur la Langue , mais aucun ne

forme un corps d'ouvrage si complet ; la plûpart même n'ont pour objet que quelques-unes de ses parties. D'ailleurs les Auteurs ne s'accordent point toujours. Plusieurs, oubliant que le but d'une bonne Grammaire n'est point de corriger la Langue , mais d'examiner ses loix , son état actuel , & de quelle maniere il faut l'écrire & la parler , ont fait des systêmes en propofant une infinité de changemens impraticables : ils ressembtent assez à un homme qui voudroit parler à quelqu'un une Langue qu'il n'entend pas , sous prétexte qu'elle est plus parfaite que celle qu'il entend. Plusieurs voulant détruire, d'un seul coup, tout le travail de MM. Girard , Duclos , d'Olivet , Voltaire , &c. ont prétendu réduire le langage à un art pratique qui ne doit s'apprendre que par l'exercice & non par le raisonnement ; sans songer que la méthode est la clef de toutes les sciences & de tous les arts. Les uns n'ont fait que copier servilement leurs prédécesseurs : ils n'ont pas même examiné si leurs définitions étoient exactes ou défectueuses , & ils se sont égarés comme eux. D'autres enfin, auxquels on doit les premières découvertes , ont préparé la matiere pour ceux qui viendroient après eux ; mais ils ont écrit d'une maniere si abstraite , leurs vues sont si subtiles , leurs raisonnemens sont si métaphysiques , qu'il faut déjà des connoissances fort étendues pour les entendre.

Il y a d'ailleurs une infinité d'observations & de remarques précieuses faites par nos plus

célebres Ecrivains , & éparfés dans leurs ouvrages , dont on peut enrichir la Grammaire & les autres parties de l'Elocution. Ne peut-on pas , en rapprochant la plûpart des meilleurs Auteurs , tirer du choc de leurs diverfes opinions de nouvelles lumieres , détruire des erreurs accréditées ; & en n'admettant que de bonnes définitions , en s'attachant au caractère constitutif , au génie propre de la Langue , lui donner des principes & des regles sûres ; la simplifier , la venger enfin du reproche de bizarrerie qu'on lui fait injustement , & qu'on prétend autorifer en difant que les Grammairiens mêmes ne peuvent s'accorder entr'eux , ni rien établir de certain ?

Nous favions auffi que bien des perfonnes , très instruites d'ailleurs , & qui ont étudié plusieurs Langues, excepté leur Langue maternelle , fe trouvent fouvent embarraffées fur certaines regles de fyntaxe ou de construction , & qu'il échappe quelquefois à leur plume éloquente des fautes fenfibles contre la Langue. La plûpart de ces perfonnes n'ont pas le courage de revenir fur leurs pas & de fe livrer à une étude qu'elles regardent comme fèche , aride , contraire au feu du génie ; elles n'ont pas le courage d'imiter M. de Voltaire & plusieurs autres grands Ecrivains , qui n'ont pas dédaigné de fe livrer à ce pénible travail , & de faire dans beaucoup d'occasions des notes & des observations très judicieufes , que nous avons recueillies avec le plus grand foin , & dont nous avons enrichi la plûpart de nos articles.

Quant aux traités sur la Rhétorique , nous trouvions qu'ils n'étoient pas assez appuyés par les principes de la Logique. Chose si essentielle , que nous avons vu plusieurs hommes fort éclairés faire faire à leurs enfants leur Logique avant leur Rhétorique.

Pour ce qui regarde la Poésie , on verra , par l'exposé sommaire que nous en faisons dans ce discours , combien cet article est étendu ; nous l'avons enrichi de mille observations tirées des Poètes les plus célèbres , & qui ne se trouvent dans aucun des traités de versification publiés jusqu'à présent.

Nous ne pouvions donc manquer de nous rendre utiles , en réunissant sous un seul point de vue tout ce qui a paru de solide sur l'Elocution Françoisse. Ceux qui voudront en faire une étude suivie , le pourront entreprendre avec succès ; & ceux qui ne voudront que consulter au besoin , lorsqu'ils auront quelques doutes à éclaircir ou quelques difficultés à lever , trouveront dans notre Dictionnaire une commodité qu'aucun autre ouvrage ne peut leur présenter.

On sentira , au simple exposé de ce traité d'Elocution , combien il est utile & instructif ; & la forme que nous lui avons donnée fait déjà connoître combien il est agréable & commode , puisqu'elle présente sur-le-champ l'objet qu'on peut désirer , & qu'elle épargne l'ennui inséparable de la lecture suivie d'un ouvrage didactique. Nous avons eu soin , d'un

autre côté, de semer le plus de fleurs qu'il nous a été possible sur les épines de la partie Grammaticale, par l'agrément des exemples que nous avons tâché de rendre par-tout aussi intéressants que justes.

La Table étendue & raisonnée que nous avons placée à la fin, est un surcroît de commodité & de facilité. Elle indique l'article & la page où telle difficulté est levée. On ne sera pas surpris, si pour le même objet on est renvoyé à différents articles; on sait qu'un même mot a des acceptions différentes, suivant différentes fonctions dans le discours.

Mais il est tems d'entrer dans le détail de ce Dictionnaire. Nous nous arrêterons un peu sur les articles importants, & nous passerons rapidement sur le reste. Il y en a même une infinité que nous ne ferons qu'indiquer. Il suffit de tenir les branches principales.

Si le lecteur rencontre, en lisant ce discours préliminaire ou les articles du Dictionnaire, quelques termes qu'il n'entende pas, tels que *subjectif*, *objectif*, *terminatif*, &c. il les cherchera dans l'ouvrage ou à la table raisonnée à leur rang alphabétique, & il en trouvera l'explication.

É L O C U T I O N.

C'est par cet article qu'on doit commencer; c'est lui qui présente le fil qui doit guider le lecteur: c'est lui d'ailleurs qui donne sa dénomination à tout l'ouvrage. On y fait voir que *l'Elocution* ou la manière de s'exprimer, soit

verbalement , soit par écrit , a deux branches principales , l'Eloquence & la Poésie ; mais qu'elles sont fondées sur la Grammaire qui est le principe de toute élocution. En effet, pour bien parler & bien écrire, il faut, avant tout, le faire avec méthode, correction, élégance & pureté. Ainsi ce Dictionnaire embrasse plusieurs objets liés entr'eux, la *Grammaire*, la *Logique*, l'*Eloquence*, & la *Poésie*.

DE LA GRAMMAIRE.

Des observations sur les Langues en général, & en particulier sur la Langue Françoisse, sur les différents objets de la Grammaire, sur l'importance de cette étude, sur l'utilité d'une bonne méthode, conduisent naturellement à l'article *Mots*, qui est l'objet unique & général des Grammaires; puisque tout s'y réduit aux mots prononcés, aux mots écrits, aux mots construits.

Mots.

Cet article, qui comprend les parties d'oraison, est le plus important; c'est de lui que tout dérive: on sent combien il est essentiel de prendre d'abord une juste idée des mots qui composent une Langue, avant que d'entrer dans le détail de ce qui les concerne chacun en particulier.

Il y a deux choses à distinguer dans les mots en général; les *sons* & le *sens*. Les premiers sont ou prononcés ou écrits; on verra ce qui les regarde aux articles *Prononciation* & *Ortho-*

graphie. Le *sens* des mots est développé dans l'article qui porte ce nom. Les mots étant la représentation de nos idées, nous les divisons en plusieurs classes, dont la différence porte sur celle de nos idées. Nous les faisons naître de la nature même des idées, & paroître suivant le besoin que les hommes en ont eu à mesure que leurs idées se sont étendues.

La première classe comprend les *Noms*; la seconde les *Verbes*; la troisième les *Participes*; la quatrième les *Pronoms*; la cinquième les *Articles*; la sixième les *Prépositions*; la septième les *Adverbes*; la huitième les *Conjonctions*; & la neuvième les *Interjections*.

Voilà les différentes sortes de mots, qui se trouvent dans la Langue Française. L'ordre dans lequel on les range dans le discours se verra à l'article *Construction*.

Plusieurs de ces mots souffrent des variations selon les occasions convenables: ces variations s'appellent *accidents*. C'est au mot *Syntaxe*, qu'on traite cet objet; mais on le trouvera développé d'une manière plus détaillée dans les articles respectifs des différentes parties d'oraison.

On pourroit encore diviser les mots en *synonymes*; en *homonymes*; en *tropes*; en mots *vieux*; mots *bas*; mots *grossiers*; mots *extraordinaires*; mots *poétiques*; mots *consacrés*; mots *familiers*; mots *naïfs*, *nobles*, *plaisants*; mots *harmonieux*.

Nous avons traité les articles *synonymes*, *homonymes*, *tropes*, *mots poétiques* au mot

Licences poétiques. Quant aux autres, nous avons renvoyé à l'usage du monde, & à la lecture des bons Ecrivains. Cependant n'ayant jamais perdu de vue, que le principal objet de cet ouvrage étoit l'Elocution, nous avons remarqué dans toutes les occasions ceux qui étoient du style noble, ceux qui étoient du style familier, &c.

Noms (premiere partie d'oraison).

On voit dans cet article combien d'autres mots pourroient être rangés dans la classe des noms; quelles sont les différentes acceptions du mot *nom*, & enfin sa division en *substantif* & en *adjectif*. Mais avant que d'aller plus loin, nous croyons que c'est ici le lieu de parler des *déclinaisons*.

Déclinaison.

Dans quelque Langue que ce soit, la déclinaison ne peut avoir lieu que pour les noms, soit substantifs, soit adjectifs. Bien plus, pour que ces noms aient une déclinaison, il ne suffit pas que chacun d'eux puisse se prêter à des terminaisons, à des chûtes différentes; il faut que ces chûtes variées aient un autre objet, un autre but que le nombre & le genre; il faut qu'elles servent à indiquer des rapports de dépendance & de régime entre les membres d'une phrase, entre un *sujet* & un *verbe*, entre un *verbe* & un *objet*, ou un terme entre une *préposition* & un *nom*, &c

C'est d'après ces principes, que nous exami-

mons si la Langue Françoisse a des déclinaisons. Nous pesons les raisons des Grammairiens qui veulent en admettre , & les raisons de ceux qui s'élevent contre ; le lecteur pourra prononcer. Cet article sert plus que tout autre à faire connoître le vrai caractère & le génie de notre Langue.

Quoique nous ayions traité des genres & des nombres , tant des substantifs que des adjectifs dans leur Article , cependant nous conseillons à ceux qui voudront lire cet ouvrage méthodiquement , de jeter un coup d'œil sur les articles *Genre & Nombre* (Syntaxe) , avant que de lire ce qui regarde les substantifs & les adjectifs. Ils verront dans le premier l'origine des genres ; leur division en genre masculin & en genre féminin ; & ce qu'on entend par genre douteux & genre épïcène. Dans le second nous expliquons les *noms de nombre* , en les divisant en noms de nombre substantifs , & en noms de nombre adjectifs ; lesquels ont encore des subdivisions : nous examinons ensuite ce qu'on entend par *nombre dans les mots* , soit dans les noms , soit dans les verbes. Revenons à la division du nom.

Noms substantifs.

Nous faisons voir dans cet article d'abord l'origine de la dénomination du terme *substantif* ; quelles notions la plûpart des Grammairiens ont attachées à ce mot ; combien elles sont fausses : nous venons ensuite à sa vraie définition. Tout cela est développé par des

exemples & des applications sensibles. Enfin après avoir distribué les substantifs en différentes classes, formées par les différences qui se trouvent entre les objets que ces substantifs représentent, nous examinons le genre que chacun des substantifs exige suivant leurs significations. Nous observons leurs variations grammaticales & orthographiques par rapport aux nombres ; nous avons rapporté plusieurs notes de M. de Voltaire sur ce dernier objet.

Quant à la construction que les noms substantifs demandent dans une phrase, on la trouvera traitée à chacun des mots qui peuvent se construire avec eux ; comme *adjectifs*, *articles*, *adverbes*, &c. parceque le substantif étant la partie principale d'une phrase, tout le reste ne s'y trouvant que pour servir à développer & circonstancier l'idée qu'on y attache, ou les rapports qu'on y apperçoit avec d'autres idées, c'est plutôt aux autres mots à subir les loix de construction qu'aux substantifs. En parlant du nom substantif, il est à propos de dire un mot du verbe substantif.

Verbe substantif.

Après l'avoir défini, nous considérons ses véritables fonctions, sa différence d'avec les *verbes adjectifs* ; comment il n'est pas toujours verbe substantif ; quand est-ce qu'il est verbe auxiliaire ; quelles sont ses regles particulières lorsqu'il est joint au pronom *ce* ; regles que nous examinons encore & d'une manière plus détaillée à l'article *Pronoms* : enfin quels sont

les autres verbes qu'on pourroit ranger dans la classe du verbe substantif. Passons à la seconde division des noms.

Adjectifs.

Nous commençons par définir le mot *adjectif* en général ; nous distinguons des *verbes adjectifs* & des *noms adjectifs*. Qu'entend-on par verbes adjectifs ? En combien de classes les divise-t-on ? Quelle est leur différence d'avec le verbe substantif ? Après avoir satisfait à toutes ces questions nous reprenons les noms adjectifs, & nous développons leurs rapports & leurs différences avec les substantifs & avec l'adverbe : nous cherchons ensuite combien il y a de sortes d'adjectifs, & nous en trouvons autant qu'il y a dans les choses de manières d'être, de qualités réelles ou possibles, & de rapports que notre esprit y peut appercevoir ou imaginer.

De-là naît la division des adjectifs en *adjectifs métaphysiques*, *physiques*, *nominaux*, *verbaux*, *numéraux*, *possessifs*, & *pronominaux*.

Viennent ensuite les regles de l'adjectif avec le substantif, relativement au genre, au nombre & au rang que l'un doit avoir sur l'autre : on y fait voir quels sont les mots qui peuvent les séparer ; les rapports singuliers de l'adjectif avec l'article. Nous n'omettons pas non plus les raisons qui forcent souvent d'employer les adjectifs, de maniere qu'ils semblent perdre leur caractère pour aller se confondre dans la foule ou des substantifs ou des adverbes ; ni comment

les adjectifs exprimant des qualités qui peuvent se mesurer & se comparer, ont eu besoin des *dégrés de comparaison*. Nous examinons aussi les adjectifs rapprochés les uns des autres ; & nous finissons par faire remarquer quels sont les adjectifs qui s'appliquent également aux personnes & aux choses, & quels sont ceux au contraire qui ne se disent que des choses. On trouvera là dessus des observations très intéressantes de M. l'Abbé d'Olivet, sur Racine, & de M. de Voltaire sur Corneille.

Dégrés de comparaison.

Nous faisons voir pourquoi non-seulement les adjectifs, mais encore les adverbes admettent les degrés de comparaison ; combien il y a de degrés de comparaison ; & quels sont les adjectifs & les adverbes qui en sont susceptibles. Nous parcourons par ordre ces différents degrés, & nous n'omettons rien de ce qui les concerne. La plus grande difficulté, c'est lorsque le second terme de la comparaison n'est pas exprimé ; M. d'Olivet & M. de Voltaire relevent à ce sujet quelques fautes dans Racine & dans Corneille.

Verbe (seconde partie d'Oraison).

Les noms marquent l'objet de nos idées ; les verbes, les conjonctions, les adverbes & les interjections expriment la forme de ces mêmes idées ; ils servent à les peindre & à les unir. Nous analysons la nature du verbe, pour trou-

ver sûrement quelle est la forme qu'il donne à nos idées.

Les différentes significations que les hommes, naturellement portés à abrégér leurs expressions, ont renfermées dans le verbe, nous donnent lieu de faire une division des verbes en *verbes adjectifs*, en *verbes neutres*, en *verbes actifs*, *passifs*, *refléchis* & *réci-proques*.

Les différences dans les terminaisons des verbes, pour mieux désigner celui ou ceux qui sont le sujet de la proposition, ont exigé l'article *Personnes*.

Le rapport au tems, à l'égard duquel le verbe affirme, a amené l'article *Tems des verbes*.

L'article *Modes* expose les inflexions auxquelles on a assujetti le verbe, pour marquer si l'affirmation est absolue, indéterminée, conditionnelle & dépendante, désirée ou commandée; de-là les articles *Indicatif*, *Impératif*, *Subjonctif* & *Infinitif*.

Les verbes, considérés selon la formation de leurs tems, nombre, personnes & modes, forment différentes classes ou différentes conjugaisons dont nous allons parler.

Tous ceux qui se prêtent exactement à toutes les variations d'une conjugaison s'appellent *Réguliers*.

Ceux qui s'écartent des regles communes se nomment *Irréguliers*.

Ceux qui ne prennent pas certaines personnes ou certains tems s'appellent *Défectifs*.

Ceux qu'on n'emploie jamais qu'à la troi-si-

me personne du singulier s'appellent *Impersonnels*.

Ceux enfin qui outre leur propre signification servent comme de secours aux autres verbes s'appellent *Auxiliaires*.

Toutes ces subdivisions forment autant d'articles auxquels nous renvoyons le lecteur ; mais nous dirons ici un mot de nos articles *Conjugaison & Irréguliers*.

Conjugaison.

On entend par *conjugaison* l'arrangement suivi de toutes les terminaisons d'un verbe, selon les voix, les modes, les tems, les nombres & les personnes.

On entend aussi par le mot *conjugaison* un cadre, un modele, sur lequel un grand nombre de verbes semblables se modifient. C'est dans ce dernier sens que nous formons quatre conjugaisons, ou quatre cadres principaux, sur lesquels les verbes se conjuguent ; & un modele pour la conjugaison des verbes passifs

Nous avons mis à la tête les verbes auxiliaires, parcequ'ils entrent dans tous les tems composés des autres verbes.

Cet article est très important en général, mais sur-tout pour l'orthographe.

Nous avons donné, à la fin, des regles pour la formation des tems, en distinguant les *tems simples* d'avec les *tems composés*.

Verbes irréguliers.

On trouvera dans cet article une liste de tous les verbes irréguliers ; où l'on renvoie à l'article de chacun d'eux pour leur conjugaison.

Comme nous avons remarqué que les difficultés de notre Langue , soit pour la Syntaxe des verbes avec leur régime , soit pour leur signification , regardent sur tout les verbes irréguliers , qui sont plus sujets à varier , moins connus & d'un usage plus rare que les autres , nous avons cherché dans les sources de l'étymologie & de l'analogie la véritable origine de ces verbes ; ce qui nous a mis à portée de donner une idée juste de leur signification précise.

Participes (troisième partie d'oraison).

Après avoir montré les rapports des participes avec l'adjectif & avec le verbe , nous les avons divisés en *participe présent* & *participe passé* , en établissant les règles auxquelles ils sont astreints. Nous nous sommes étendus davantage sur le participe passé qui est sujet à beaucoup plus de difficultés que l'autre. Nous l'avons considéré sous deux points de vue , ou comme actif ou comme passif ; & nous avons établi les loix qu'il subit lorsqu'il est actif , & celles qui le concernent lorsqu'il est passif.

Il n'y a peut-être point de partie d'oraison qui offre tant de difficultés que le participe. On ne fait trop quand sa terminaison doit varier ou ne doit pas varier ; les personnes les plus instruites sur la Langue sont souvent embarrassées.

sées. Il y a plusieurs points sur lesquels les Grammairiens sont partagés ; nous en avons rapporté un entr'autres avec la décision de M. de Voltaire. On verra à la fin de cet article comment sont terminés tous les participes des verbes , & de quelle maniere ils forment leurs féminins.

Au reste ce qui regarde les participes n'est traité ici qu'en général ; on trouvera au mot *construction* beaucoup plus de détail. Comme on pourroit confondre le *gérondif* avec le *participe présent* , nous avertissons le lecteur de les rapprocher , & de s'assurer de leur différence.

Pronoms (quatrième partie d'oraison).

Nous avons remonté à l'origine des pronoms ; aux raisons qu'on a eues ou qu'on a dû avoir , de les introduire dans les Langues & après avoir rendu leur définition plus sensible par des exemples , nous marquons l'emploi & le service du pronom ; comment il tient à la nature du substantif , à celle de l'adjectif , & comment il est toujours neutre quand il sert à rappeler l'idée d'un adjectif.

Nous divisons ensuite les pronoms en différentes classes , suivant les différentes manieres dont ils représentent.

Ceux qui rappellent à l'esprit l'idée des personnes seulement , se nomment *Personnels*.

Nous appellons *relatifs* ceux qui servant également à rappeler les idées des choses ou des personnes , exigent pour expliquer & déterminer leur étendue , que les noms ou pronoms

noms auxquels ils se rapportent les précédent presque toujours. Nous montrons comment ces relatifs servent encore à lier les phrases entre elles.

Ceux qui servent à désigner , à spécifier , à montrer pour ainsi dire au doigt , & à mettre sous les yeux la chose à laquelle il se rapportent , s'appellent *démonstratifs*.

Ceux, au contraire, qui ne désignent rien de déterminé , qui indiquent simplement les choses ou les personnes en général , s'appellent *indéfinis*.

Voilà les quatre sortes de pronoms que nous examinons successivement , en fixant à l'égard de chacune les regles qui leur conviennent pour les genres , les nombres , les fonctions & la syntaxe.

Nous n'avons point mis au nombre des pronoms ce que la plûpart des Grammairiens appellent *pronoms possessifs*, nous les avons rangés dans la classe des adjectifs. On en trouvera les raisons dans l'ouvrage , & nous les répétons ici parceque c'est un point essentiel. Ce n'est point par l'étymologie, ni par les périphrases qui peuvent remplacer un mot , qu'il faut le considérer pour voir dans quelle classe il faut le ranger ; ce n'est point non plus par la nature de l'objet qu'il nous fait appercevoir ; mais seulement par la maniere dont il exprime cet objet , par les rapports qu'il nous y découvre , par le jour sous lequel il le présente , par les qualités dont il l'enrichit , & les couleurs , les traits qu'il lui prête , si j'ose m'exprimer ainsi.

Nous examinons les pronoms personnels en commun , nous posons les regles générales qui les concernent , & nous voyons ensuite quel est l'usage de chacun d'eux pris en particulier. Nous suivons la même méthode pour les autres classes de pronoms , & par-tout nous appuyons nos raisonnemens des remarques de M. l'Abbé d'Olivet , de M. de Voltaire , &c. & des décisions de l'Académie dans ses observations sur Vaugelas.

Dans la dernière classe des Pronoms , on trouvera des remarques sur plusieurs expressions qui ne nous ont point paru de vrais pronoms , & que nous avons cependant laissées dans cette classe ; parceque le Lecteur accoutumé à les trouver parmi les pronoms dans la plûpart des Grammaires , les cherchera peut-être plutôt à cet article qu'ailleurs.

Articles (cinquieme partie d'oraison).

Si l'on doit juger de l'importance d'un objet par les peines qu'un grand nombre de personnes capables , se sont données pour le définir & le développer , & par le peu de succès de la plûpart de ceux qui l'ont entrepris ; l'article est, sans contredit , la partie d'oraison la plus importante de la Langue Françoisé.

Nous mettons sous les yeux du Lecteur les définitions qu'en ont données les Grammairiens les plus célèbres ; le Pere *Buffier* , M. *Restaut* , la Grammaire générale & raisonnée de Port-Royal , MM. *Duclos* , *d'Olivet* , *Fromant* , *Richelet* , *Dumarçais* , *Girard* , &c. Ils ne

font point d'accord. Nous avons discuté leurs définitions l'une après l'autre ; nous avons écarté celles qui nous ont paru défectueuses, & nous avons développé les plus exactes.

Nous nous sommes attachés dans tout le cours de cet ouvrage, comme nous l'avons déjà observé, à donner d'abord une idée juste de la chose que nous avons à traiter ; persuadés que, dès qu'on est parvenu à établir une définition exacte, quelque difficiles que les détails paroissent être, il ne faut plus pour s'en tirer heureusement qu'une attention soutenue.

Après avoir établi la vraie définition de l'article, il nous a été facile de détruire cette foule innombrable d'articles dont M. Restaut nous a accablés. Nous avons pourtant fait plusieurs observations préliminaires, pour ne laisser aucun doute au Lecteur ; ensuite nous sommes revenus au seul article que nous ayons cru pouvoir admettre, & nous en avons développé la nature & fixé l'usage.

On trouvera à la fin une liste de plusieurs verbes qui exigent immédiatement après eux leur objectif, sans article & sans préposition.

Prépositions (sixième partie d'oraison).

Nous nous sommes attachés non-seulement à donner au Lecteur une idée juste des mots qui composent la Langue, mais encore à le préserver des fausses idées qu'il pourroit en prendre ; c'est pourquoi nous lui avons exposé

les définitions de la plus saine partie des Grammairiens , & nous l'avons mis à portée de prononcer. De tous les Grammairiens , nous ne voyons que M. Dumarfais qui ait donné une idée juste , claire & précise des prépositions. Nous l'avons adoptée , en nous permettant quelques réflexions sur d'autres pensées de M. Dumarfais , relatives aux prépositions. Nous sommes entrés ensuite dans le détail.

En considérant les prépositions , quant au matériel , nous en avons fait deux classes , *Prépositions simples* & *Prépositions composées* ; puis nous avons parcouru avec M. l'Abbé Girard toutes les especes de rapports que les prépositions peuvent exprimer.

On verra quelles sont celles qui étant suivies de plusieurs compléments se répètent à chacun d'eux , & quelles sont celles qui ne se répètent pas.

Nous examinons enfin ; 1°. la place qu'exigent les prépositions ; 2°. la propriété qu'elles ont d'admettre , d'exiger ou de rejeter l'article avant leur complément ; 3°. le droit que quelques-unes d'entr'elles ont de régir d'autres prépositions en certains cas , & 4°. comment plusieurs peuvent devenir des conjonctions composées.

Il y a sur ce dernier article plusieurs observations très intéressantes de M. l'Abbé d'Olivet & de M. de Voltaire.

Adverbes (septieme partie d'oraison).

Après quelques détails préliminaires nous venons à la définition de l'adverbe. La matiere est délicate & subtile. Cette définition n'est pas plus aisée à saisir que celle de l'article aussi les Grammairiens n'ont-ils pas été plus heureux. Presque tous l'ont manquée, excepté M. l'Abbé Girard ; encore avons nous été obligés, pour le faire entendre, de discuter sa définition avec un certain détail. La nature de l'adverbe étant bien examinée, nous avons passé à ses différentes divisions.

On pourroit diviser l'adverbe en considerant son origine étymologique & sa formation ; mais nous faisons voir les inconveniens qui s'y rencontrent, & la nécessité d'adopter une division qui ait rapport aux différentes manieres dont il modifie, & qui donne lieu dans le détail de remarquer ce qu'il y a d'intéressant pour la construction & le régime.

Nous formons neuf classes d'adverbes, que nous parcourons l'une après l'autre, en faisant remarquer ceux qui sont susceptibles de degrés de comparaison; ceux qui servent à en modifier d'autres ; la place que chacun d'eux exige dans la construction ; ceux qui prennent l'article ; ceux qui prennent des prépositions ; les nuances légères qui distinguent ceux qui semblent être analogues entr'eux ; & nous donnons une infinité d'observations relatives aux différents styles, au goût & à la justesse des expressions.

Il y a un grand nombre d'expressions adverbiales , quant à la signification , mais composées de différents mots ; nous n'avons pas cru devoir les placer parmi les adverbes , mais nous avons donné une liste des plus usitées , dans l'ordre des espèces d'adverbes parmi lesquelles les Grammairiens les comptent ordinairement.

On a dit un mot des adverbes réunis , & de ceux qui avec leur régime servent souvent d'*objectifs* ou de *terminatifs* aux verbes ; & l'on finit par cette question importante : à quels traits peut-on connoître quand ces expressions qu'on trouve tantôt parmi les adverbes , tantôt parmi les prépositions , sont ou adverbes ou prépositions ? On tâche de résoudre la question.

Conjonctions (huitieme partie d'oraison).

Dans un discours suivi nous avons non-seulement à exprimer différents rapports entre les mots ; mais aussi entre les phrases ou les jugemens. Les mots propres à marquer ces liaisons , ces rapports de phrase , sont les *conjonctions*.

Après avoir développé ce principe & rapporté les autres mots qui font l'office de *conjonctions* , nous venons à la division des *conjonctions*. Nous les distinguons en *simples* & en *composées* ; puis nous en faisons douze classes que nous parcourons l'une après l'autre. Nous définissons chaque *conjonction* en particulier , nous marquons celles qui sont de plusieurs classes , les places qu'elles occupent dans

le discours , les modes qu'elles affectent ; les différences presque imperceptibles qui se trouvent entre les conjonctions d'une même classe ; & les cas où le même mot est tantôt conjonction & tantôt adverbe. L'union de plusieurs conjonctions les unes avec les autres se trouve traitée à la fin , ainsi que la construction du *que* conjonctif avec la particule *de*. Il y a sur ce *que* conjonctif une note de M. de Voltaire qui vient à l'appui. Nous avons multiplié par-tout les exemples , pour ne laisser aucun doute au Lecteur.

Interjections ou particules interjectives
(neuvieme partie d'oraison).

Les interjections servant , comme on l'a remarqué à l'article *Mots* , à exprimer les mouvemens particuliers de l'ame , on les considère ici suivant ces différens mouvemens ; & d'abord on les divise en *particules interjectives* & en *particules discursives*. Ces deux branches principales donnent chacune plusieurs subdivisions qui sont examinées chacune en particulier , en marquant leurs différentes loix pour la construction.

Comme les particules assertives *pas* , *point* , *plus* , *ne* , & la particule précurfive *que* , présentent plus de difficultés , & causent souvent plus d'embarras que les points les plus importants de la Langue , on trouvera à leur égard plus de détails , & plusieurs observations de M. l'Abbé d'Olivet & de M. de Voltaire.

Voilà les neuf sortes de mots ou parties

d'oraison dont la Langue est composée, & à l'examen desquels les Grammaires se bornent. Mais l'Elocution va plus loin : elle cherche à rendre le langage intelligible, à bannir les idées vagues, & à saisir le sens des expressions figurées. C'est pourquoy nous allons parler des *synonymes*, des *homonymes* & des *tropes*.

Synonymes.

Il n'y a peut-être pas deux mots dans la Langue, qu'il soit indifférent d'employer l'un pour l'autre. La distinction des synonymes est donc bien essentielle pour la pureté du langage. On verra dans cet article comment l'idée commune ou générale attachée aux mots a donné naissance aux synonymes ; mais comment l'idée particulière les différencie. Après avoir cité un exemple tiré de M. de Voltaire & quelques autres de M. l'Abbé Girard, nous renvoyons à l'excellent livre de ce dernier, intitulé : *Synonymes François*.

Homonymes.

Les homonymes sont une source d'équivoques ; il est donc très important de les éviter. Nous en distinguons de plusieurs sortes ; ceux qui regardent l'écriture ou l'orthographe ; ceux qui regardent le son ou la prononciation, enfin ceux qui regardent, tout-à-la-fois, & la prononciation & l'orthographe.

Tropes.

On voit dans cet article l'origine des tropes, leur usage, l'agrément & la variété qu'ils jettent dans le discours. Nous y avons joint le *sens déterminé*, le *sens indéterminé*; le *sens absolu*, le *sens relatif*; le *sens collectif*, le *sens distributif*, &c. le *sens propre*, le *sens figuré*; & enfin le *sens par extension*, observé par M. d'Alembert; parceque nous avons cru qu'il étoit de notre sujet d'expliquer tous les sens dans lesquels un même mot peut être pris. Bien plus, nous avons pensé qu'il seroit à propos de marquer les fautes qu'on doit éviter relativement au sens des mots; c'est ce qui est traité au mot *Barbarisme*, où nous faisons voir qu'on peut pécher contre la Langue; 1°. en disant un mot qui n'est point du Dictionnaire de la Langue; 2°. en prenant un mot dans un sens différent de celui qu'il a dans l'usage.

Nous rapportons à la fin de l'article une note de M. de Voltaire, dans laquelle il distingue deux sortes de barbarismes, celui des mots & celui des phrases.

Comme nous avons supposé, en parlant de l'orthographe & de la prononciation, que le Lecteur connoît déjà les principaux sons de la Langue, & l'usage ordinaire de nos caractères alphabétiques; il est nécessaire, avant que d'entamer ces matières, de faire précéder ce qui regarde l'*alphabet*.

Alphabet.

On trouve dans cet article tous les caracteres qui entrent dans notre Langue , avec la nouvelle méthode de nommer les lettres ; méthode beaucoup plus analogue à leurs fonctions que l'ancienne , & qui abrégeroit beaucoup les peines & les difficultés des enfans pour apprendre à lire.

Nous divisons les lettres en *voix simples* & en *articulations* , en *lettres majuscules* & en *lettres minuscules* ; en *caractères romains* & en *caractères italiques*.

Nous parlons ensuite des différents systèmes des Auteurs , pour rendre notre alphabet parfait ; & nous exposons les avantages & les inconvéniens qu'ils présentent.

Orthographe.

Après avoir rapporté quelle a dû être l'origine de l'écriture , on fait des observations générales sur les caracteres alphabétiques ; sur le retranchement de certaines lettres , dont la prononciation s'éteint dans celles des lettres voisines ; sur la liaison des idées ; sur les repos & les inflexions de la voix : toutes choses qu'il a fallu marquer dans l'écriture , & qui font la matiere des articles *Elision* , *Cédille* , *Ponctuation* , *Apostille* , *Points d'omission* , *Guillemets* , &c. De tous ces articles nous ne parlerons ici que de la ponctuation & des accents , qui sont les deux principales bran-

ches ; les autres n'étant que des ramifications qui y tiennent.

Les observations générales sur les caractères alphabétiques renvoient aux articles *Voyelles*, *Consonnes*, & *Diphthongues*, où l'orthographe est traitée en détail.

Nous prévenons le Lecteur que nous avons été obligés, en parlant de l'orthographe, de toucher souvent à ce qui regarde la prononciation ; parceque ces deux traités, quoique différents, ont cependant bien des relations entr'eux, de maniere qu'il est impossible de parler de l'un de ces objets, sans dire bien des choses qui appartiennent nécessairement à l'autre.

Quelques réflexions sur les difficultés de l'orthographe en elle-même, nous amènent à celles qui naissent des différends qui partagent les Auteurs sur cette matiere : les uns suivent l'orthographe ancienne, les autres la moderne. Sans prétendre terminer leurs disputes, nous nous contentons de jeter un coup d'œil sur les raisons qui les divisent, & nous établissons à cet égard les principes que nous suivons.

Voyelles.

On verra comment la Langue Françoisé qui n'a que six voyelles a cependant plus de dix-huit *voix simples* dont nous donnons une table ; ensuite nous examinons de combien de façons différentes chacune de ces voix peut être indiquée dans l'écriture, & l'est en effet

selon l'usage. Pour cela nous considérons chacune de ces voix en particulier : nous marquons celles qui s'écrivent & ne se prononcent pas, celles au contraire qui se prononcent & ne s'écrivent point ; les cas où elles exigent dans la composition le redoublement des consonnes, & les cas où elles ne l'exigent pas ; les accents qui leur conviennent selon les occasions ; les mots qui, semblables quant aux sons dont ils sont composés, s'écrivent cependant différemment, parcequ'ils ont différentes significations, ou qu'ils sont de différents nombres. Il seroit long & inutile d'indiquer ici toutes les observations que contient cet article. En réfutant les regles de plusieurs Grammairiens, qui nous ont paru fautives, nous avons tâché d'en établir de claires & de sûres. Dans bien des cas particuliers nous nous sommes aidés de la connoissance que l'on a de la maniere dont les mots se composent souvent les uns des autres. Nous avons consulté aussi l'étymologie & l'analogie ; mais l'usage ne domine nulle part avec tant d'empire que dans cette partie. Les exceptions sont considérables ; c'est pourquoi nous avons mis beaucoup de détails & d'exemples.

Diphthongues.

Nous avons eu grand soin de fixer le nombre des diphthongues, parceque c'est un point fort important pour la prononciation & pour la versification. On verra combien nous en avons distingué de sortes.

Consonnes.

Nous développons la manière dont se forment les sons , & comment ils se modifient ; ce qui fait voir l'usage & la différence des *voyelles* & des *consonnes*. Nous établissons le nombre des consonnes ; nous passons ensuite à leur division ; puis nous les reprenons l'une après l'autre , & nous exposons ce qui concerne leur orthographe ; détails tout aussi importants que ceux que l'on trouve au mot *Voyelles*.

Ponctuation.

On verra dans cet article la nécessité de la ponctuation , pour les repos de la voix , & pour le sens du discours.

Les différents degrés d'union entre les parties du discours produisent , dans le parler , des pauses plus ou moins longues & à différentes distances les unes des autres. Ces diverses sortes de repos ont exigé autant de signes : de là sont venus la *virgule* & le *point* , ou la *virgule ponctuée* , les *deux points* , le *point* , l'*alinea* , &c.

Avant que de passer à chacun de ces articles , nous faisons sentir en général combien la ponctuation est essentielle. Sans elle , que de mots pourroient se rapporter à la phrase qui les précède ou à celle qui les suit ! Quelle différence alors pour le sens ! C'est par l'omission des points & des virgules nécessaires , qu'il s'est trouvé tant de difficultés insurmontables dans

le texte de l'Écriture Sainte , dans l'énonciation des anciennes Loix , des Arrêts & des Contrats de la plus grande importance pour la vie civile.

Il est bien étonnant que la ponctuation , malgré tant d'utilité , ait été connue si tard , & qu'il n'y ait point encore de regles bien certaines sur ce point important. Nous finissons par avertir le Lecteur que cet objet est intimement lié avec l'article *Construction* , puisque la ponctuation sert à marquer les différents rapports des idées entr'elles , & ceux des mots construits.

TELS SONT les principaux articles qui traitent des *mots écrits* : Voyons maintenant ceux qui concernent les *mots prononcés*. Comme la prononciation & l'orthographe ont beaucoup de rapport l'une à l'autre , il y aura quelques objets qui leur seront communs.

Profodie.

C'est la partie de la Grammaire qui enseigne la prononciation ; qui marque les accents , les syllabes longues & breves. Les regles qui concernent ces différents objets sont traitées aux mots *Prononciation* , *Accents* , *Quantité* , dont nous allons dire quelque chose , & auxquels on est déjà préparé par les articles *Voyelles* , *Consonnes* , &c.

Prononciation.

Nous faisons d'abord quelques réflexions sur les rapports de la prononciation & de l'ortho-

graphie ; puis nous entrons en matiere , & nous commençons par une table des *sons* que nous appellons propres à nos caractères alphabétiques. Nous les suivons selon l'ordre des lettres auxquelles ils sont plus particulièrement affectés. Pour les indiquer , nous joignons à chacun de ces caractères un mot connu où le son dont il s'agit se trouve tel que nous l'entendons. Pour les consonnes nous les joignons à un *e* muet , comme à la voyelle la plus foible , celle par conséquent qui laisse à l'oreille plus d'attention pour la consonne , puisque c'est celle qui en demande moins pour elle-même.

Nous ajoutons une table des sons composés que forment les diphtongues.

Nous entrons après cela dans le détail en suivant l'ordre des caractères alphabétiques , & non pas celui de ces deux tables ; parcequ'il paroît plus facile de retenir que telle lettre représente en telle occasion tel son & tel autre ailleurs , que de se rappeler en ordre & à propos , que tel son s'exprime ici par tel caractère , & là par tel autre.

On verra dans cet article les caractères , les sons qui y sont attachés , les règles d'orthographe & de prononciation , rapprochés les uns des autres , & réunis sous un seul point de vue, après les avoir étudiés séparément aux articles *Alphabet* , *Voyelles* , *Consonnes* , *Diphtongues* & *Orthographe*.

Accents.

Cet article comprend l'*accent musical* , l'*ac-*

cent imprimé, l'*accent prosodique* ou *grammatical*, & l'*accent oratoire*. Ce dernier regarde la déclamation qui appartient à l'éloquence. Nous en parlerons plus bas, lorsque nous rendrons compte de cette partie de l'Elocution.

L'*accent imprimé* se divise en *accent grave*, *aigu* & *circonflexe*; nous marquons son usage & ses fonctions. Nous traitons ensuite de l'*accent prosodique* ou *grammatical*; & après avoir établi en quoi il consiste, nous examinons sur quelle syllabe il faut élever ou baisser la voix; & pour cela nous considérons les monosyllabes masculins & féminins, les dissyllabes masculins & féminins; enfin les trissyllabes masculins & féminins, &c.

Quantité.

Nous avons des voyelles dont le son est naturellement plus grave, & par conséquent plus long; d'autres sont plus breves, parcequ'elles sont plus aiguës. Il y a des consonnes dont l'articulation gêne moins la prononciation des voyelles qui les précédent, & d'autres qui demandant plus d'efforts pour elles-mêmes, font qu'on est obligé de moins appuyer sur les voyelles précédentes. La même différence se trouve aussi lorsqu'il y a plusieurs consonnes de suite après une même voyelle.

Ces principes doivent être communs à toutes les Langues, parcequ'ils dépendent des sons primitifs & de la nature des organes. Il y a donc des syllabes qui doivent être prononcées plus lentement ou plus brièvement

que

que les autres. Nous les avons divisées en *syllabes longues* & en *syllabes breves*. Nous savons qu'il y a encore des nuances entre les longues & les breves ; mais nous nous contentons à cet égard de donner les principes & d'indiquer la voie : persuadés que ceux qui ont les organes délicats & justes , n'ont pas besoin qu'on leur anatomise tous les sons ; les autres trouveront encore que nous en disons trop.

On sent combien cet article est intéressant pour la bonne prononciation & pour la versification.

Syllabes.

Après avoir dit dans les articles précédents tout ce qui concerne les caractères & les sons de notre Langue , chacun en particulier , nous les rapprochons dans celui-ci , & nous les considérons combinés les uns avec les autres , & formant des syllabes.

Suivent des observations sur l'intervalle qui sépare une syllabe d'une autre dans le même mot ; sur ce qu'une syllabe peut être formée par une voyelle seule , par une voix seule , mais représentée par plusieurs lettres , par une diphtongue propre , par une consonne à la tête de ces voyelles ou à leur suite , ou même par plusieurs consonnes dont les articulations se réunissent sur la même voyelle ou diphtongue. D'où naît la distinction en *syllabes articulées* & *non articulées* ; en *simples* & *composées* ; enfin en *syllabes d'usage* & *syllabes physiques*. Cette distinction développée ,

nous entrons dans le détail, en remarquant que le plus souvent les Poètes ne font attention qu'aux syllabes d'usage : nous disons le plus souvent, parcequ'il est une infinité de mots, qui selon l'usage ne devoient compter qu'une diphtongue, & par conséquent qu'une syllabe, & dans lesquels cependant les Poètes en comptent deux. Par exemple, le mot *passion* est de deux syllabes selon l'usage, *pas-sion*; & il est de trois en poésie, *pas-si-on*. On a eu soin de distinguer les principaux d'entre ces mots, parceque les jeunes Poètes ont souvent à cet égard des doutes qu'il leur est difficile de lever.

Syntaxe.

Voilà les mots bien examinés quant au sens, quant à l'orthographe, & quant à la prononciation; voyons la forme sous laquelle ils doivent paroître dans le discours. C'est ce que nous avons annoncé à la fin de l'article *mot*, en parlant des variations auxquelles les mots sont sujets dans le discours, & que nous avons nommées *accidents*.

Nous marquons d'abord la différence qu'il y a entre la syntaxe & la construction; nous exposons ensuite quels sont les accidents, les variations des différentes sortes de mots qui y sont soumis; mais nous ne parlons dans cet article que de ceux qui sont susceptibles des terminaisons propres à leur espèce; ce seroit nous répéter inutilement que de rapporter les règles qui fixent les lettres ou les syllabes que

chacune de ces especes de mots perd ou acquiert ou change dans ses variations ; nous en avons parlé dans leurs articles respectifs.

Le mot *Syntaxe* rassemble sous les yeux du Lecteur les principales parties d'oraison , & montre les regles générales qu'elles subissent les unes relativement aux autres , quant à l'objet qu'il traite. On y voit comment le substantif assujettit à ses loix les adjectifs , les pronoms , l'article & les participes ; les regles & les exceptions y sont marquées. On y trouve les rapports du verbe avec le subjectif ou nominatif ; quel mode exige tel tour de phrase , & l'usage des conjonctifs & des prépositions. On finit par développer les principes qui concernent les participes , & que nous avons annoncés plus haut.

Construction.

C'est ici le centre où se réunissent toutes les regles de la Grammaire ; c'est ici où chaque mot arrive avec le sens qui lui est attaché & l'extérieur qui lui convient , & se range à la place qui lui est assignée , pour représenter nos idées ou la forme de nos idées.

Nous distinguons deux sortes de constructions , la *construction grammaticale* & la *construction figurée*. L'objet de la Grammaire ne nous permet guere de parler que de la premiere dans cet article , la seconde étant plus du ressort de l'Eloquence.

Après quelques observations sur la maniere de marquer les objets de nos idées , leurs rap-

ports , leurs liaisons entr'elles , les résultats des comparaisons faites entre plusieurs termes , nous trouvons qu'il y avoit mille moyens pour y parvenir ; & nous en remarquons trois principaux , que les Langues employent selon leur génie particulier & leur première institution.

Sans décider de la supériorité de l'un de ces trois moyens , nous passons à notre Langue , & nous développons sa construction grammaticale , en marquant l'ordre que l'usage primitif & général exige entre les mots pour faire saisir les différents rapports qui se trouvent entr'eux dans notre pensée.

Pour cela nous examinons d'abord quelle est la première chose nécessaire pour rendre une pensée ; ensuite nous étendons cette même pensée , en la considérant sous différents rapports , en la modifiant de diverses manières ; en sorte que nous y faisons entrer toutes les parties d'raison l'une après l'autre & chacune à son rang. Nous expliquons les noms que nous donnons aux différents mots suivant leurs fonctions dans la phrase. On verra combien ces noms sont applicables au vrai sens des mots.

Nous expliquons ce que c'est que la *phrase simple* , la *composée* , l'*explicite* , l'*implicite* , la *phrase détachée* , la *périodique* , la *phrase principale* , & la *phrase subordonnée*.

Nous distinguons encore les phrases en *expositives* , *impératives* , *interrogatives* ; & tous ces détails sont développés par des exemples.

On ne fauroit croire combien il en résulte de netteté & de précision pour l'esprit , & combien cela peut contribuer à la justesse du raisonnement.

Les principes que nous avons établis dans la *construction grammaticale* , ne paroissent pas toujours exactement suivis dans le discours. L'ordre de l'analyse y est assez souvent interrompu ; les mots y occupent quelquefois une place & y prennent une forme , qui ne semblent pas leur convenir suivant les loix primitives de la Langue. Ces irrégularités apparentes sont traitées à l'article *Construction figurée* , où l'on fait voir quels secours elles prêtent aux *différents styles* & à l'*harmonie*. Les articles *Ellipse* , *Pléonasme* , *Syllepse* , *Hyperbate* , *Héllenisme* & *Inversion* , en développent la nature & les droits , qui sont fondés sur l'usage & sur le bon goût.

Plusieurs de ces figures de diction nous ont servi à lever de grandes difficultés dans bien des occasions ; nous avons trouvé plus d'une fois que ce qui avoit paru , même à des Grammairiens célèbres , une faute considérable contre la Langue , n'étoit autre chose qu'une figure de diction. Il est donc bien important de connoître en quoi consiste la construction figurée , son origine , les écarts que l'usage & le bon goût lui permettent , & les avantages qu'elle procure au style. On verra , en lisant les morceaux que nous venons de citer , & l'article *Solécisme* , quelle différence il y a entre des fautes réelles & ces irrégularités appa-

rentes ; on trouvera aussi au mot *Gallicisme* plusieurs constructions autorisées par l'usage, quoiqu'elles paroissent contraires aux regles communes de la Grammaire.

Mais le Lecteur s'aperçoit déjà sans doute que nous allons quitter les épines de la Grammaire, pour passer aux objets de l'Eloquence. La Grammaire nous a donné des regles pour parler correctement ; la Rhétorique va nous en donner pour bien dire.

R H É T O R I Q U E.

Nous montrons d'abord l'utilité de la *Rhétorique*, ensuite nous la divisons en trois parties principales, l'*invention*, la *disposition* & l'*Elocution*. Nous déterminons l'objet de chacune de ces parties, sur quelque sujet que l'Orateur ait à s'exercer. Nous réduisons les différents genres de *causes* ou *hypothèses*, à trois sortes ; la *judiciaire*, la *délibérative* & la *démonstrative*. Après avoir dit un mot de la *thèse* ou *question générale*, nous faisons voir son rapport avec les *hypothèses* ou *questions particulières*.

En reprenant les trois parties principales de la Rhétorique l'une après l'autre, nous les détaillons chacune à leur article. Ce traité est appuyé sur les principes de la *Logique* ; avantage qui manque à la plupart des autres Rhétoriques. En général dans toutes les parties de ce Dictionnaire on a toujours suivi cette méthode ; on n'a point fait un pas sans être guidé

par les regles du raisonnement , & l'on s'est appliqué à jeter par-tout des notions Philosophiques qui pussent porter , dans l'esprit , des connoissances utiles. On fait combien il est essentiel de s'accoutumer de bonne heure à penser , & combien cela influe sur la maniere dont on verra & dont on jugera dans tout le reste de la vie. Nous invitons le Lecteur de lire sur tout avec attention l'article *Méthode*.

Invention.

L'invention nous donne les trois moyens de persuader ; les *preuves* , les *mœurs* & les *passions*.

Preuves.

Cet article présente la définition que les Orateurs , & sur tout *Cicéron* ont donnée ; nous exposons en même-tems celle des Logiciens , & nous les comparons l'une à l'autre pour passer ensuite à la source des preuves.

Source des preuves.

On les puise dans la nature du fait & dans ses circonstances ; qui sont le tems , le lieu , la personne , la cause , la fin , la maniere , les titres , les témoins , &c. tout cela est rendu sensible par différents exemples. Nous finissons par indiquer ce qu'on appelle ordinairement *lieux communs* , dont on compte quatorze , la *définition* , l'*énumération* des parties , &c. objets qui sont tous discutés à leurs articles respectifs.

Mais on sent bien qu'il y a du choix dans ces preuves ; c'est ce que nous faisons voir dans l'article suivant.

Choix des preuves ou arguments.

Nous examinons pour le choix des preuves les caractères qu'elles doivent avoir ; nous considérons , dans un article à part , la forme sous laquelle il est plus important qu'elles paroissent : de là les différens raisonnemens Ils sont tous développés dans des exemples choisis & les plus frappans que nous avons pu trouver Les articles les plus importants tels que *Syllogisme* , *Anthimême* , *Dilemme* , &c. ont chacun un traité à part.

Mœurs.

Les *mœurs* sont la seconde division de l'invention , & on en distingue de deux sortes ; *mœurs réelles* , & *mœurs oratoires*. Nous rapportons quelques endroits des discours des plus célèbres Orateurs , où elles brillent le plus ; & nous indiquons pour ceux qui savent le latin le fameux discours de Sinon dans le 2^e Livre de l'Énéide Nous examinons , en finissant , les mœurs qui conviennent aux différens âges.

Passions.

Qu'entend-on par passions ? Où prennent-elles leur source ? Quel est leur effet ? Quelle

place occupent-elles dans le discours ? Voilà ce que nous considérons dans cet article , qui fait la troisième division de l'invention. Nous ne donnons point d'exemples des passions , nous nous contentons de renvoyer aux écrits des *Bourdaloue* , des *Bossuet* , des *Flecher* , des *Massillon* , &c. Le Lecteur trouvera encore bien des choses qui regardent les passions aux mots *Figures de Rhétorique* , *Style* , *Amplification*.

Il ne suffit pas d'avoir trouvé les moyens de persuader , d'avoir conçu les preuves & les raisons qui doivent entrer dans le sujet qu'on traite ; il faut encore les mettre dans l'ordre le plus propre à faire impression sur l'esprit des Auditeurs ou des Lecteurs ; c'est ce qui est expliqué à l'article où l'on traite de la *disposition* , qui est la seconde partie de la Rhétorique.

Disposition.

Il suffit de distinguer dans cet article la distribution du discours pour l'éloquence de la chaire , & la distribution pour l'éloquence du Barreau ; & de renvoyer , pour les différentes parties du discours qui y sont énoncées , aux mots où elles sont traitées chacune en particulier.

Discours.

Après avoir expliqué ce qu'on entend par *discours* ; ce que ce mot signifie dans le sens le plus strict , & ce qu'on comprend sous cette

dénomination générique , nous montrons l'objet de chaque espece de discours.

Ce qui concerne la division du sujet qu'on entreprend de traiter , se voit au mot *distribution* ; mais comme cet article nous a paru très important , nous avons eu recours à la *Logique*, qui seule connoît du raisonnement , & nous avons invoqué sa méthode.

Méthode.

La méthode est la clef des Sciences & des Arts. C'est elle qui met de l'ordre dans nos idées , & qui nous conduit comme par la main de connoissances en connoissances. Elle écarte les faux jugemens , applanit les difficultés , décompose les propositions trop compliquées , & nous découvre ainsi les vérités les plus cachées. Sans la méthode on ne peut faire aucun progrès ; on marche au hasard , on s'égaré , & l'on fait beaucoup de chemin sans faire un pas vers le but.

On distingue deux sortes de méthodes , l'*analyse* & la *synthèse* dont nous avons fait deux articles.

Non contents d'avoir montré dans l'article *Analyse* , l'usage & les avantages de cette méthode , nous avons appliqué ses regles à un discours de *Massillon* ; pour faire voir comment on peut développer la génération des idées , comment on peut suivre un raisonnement dans toutes ses parties , &c. les articles *Genre* (Rhétorique) & *Espece* sont aussi très utiles pour cet objet. On y expose l'ordre &

l'enchaînement des idées ; comment on monte par degrés de l'idée la plus particulière à la plus générale , & comment on descend de la plus générale à la plus particulière.

Ayant indiqué les sources pour trouver les moyens de persuader , & l'ordre dans lequel on doit ranger ces moyens , il s'agit maintenant d'énoncer chaque chose selon sa nature , son importance , ou sa dignité ; la Grammaire a donné des regles pour le faire correctement ; nous montrons à l'article *Style* comment on doit s'exprimer relativement à la qualité du sujet qu'on traite.

Style.

Le style est une façon de s'exprimer qui porte un caractère émané , tant de la qualité de l'ouvrage , que du goût personnel de l'Auteur. Nous examinons d'où résulte ce caractère ; combien on distingue de sortes de styles ; quels sont les Auteurs où l'on peut trouver de parfaits modèles pour les différents styles. Nous considérons ensuite cet objet sous un point de vue général ; nous nous arrêtons sur toutes les qualités qui peuvent ou doivent concourir à rendre le style parfait : sans omettre les convenances qu'il faut garder par rapport à la personne qui parle , par rapport aux circonstances , par rapport à la manière de parler.

Nous marquons le lieu des passions , les tons & les nuances différentes qu'emploient la mémoire , l'esprit , la raison , le sentiment & l'i-

magination ; quand est-ce qu'il faut consulter le nombre & l'harmonie , ou avoir recours aux figures & aux images.

On distingue encore d'autres sortes de styles , l'*attique* , le *laconique* , l'*oratoire* , l'*académique* ; enfin le *style profaïque* , & le *style poétique*.

C'est au goût à indiquer le style qui convient à tel ou tel sujet ; mais le goût se forme par les préceptes & par les exemples , & s'accoutume à discerner le bon d'avec le mauvais ; on voit par-là quelle est l'union intime & nécessaire de l'art & du goût.

Goût.

Nous n'avons pu le définir qu'en partie , parcequ'il est un objet mixte , composé d'une qualité de l'esprit , & d'un sentiment du cœur , & que ce qui tient au sentiment ne peut se définir. Nous faisons voir en quoi consiste cette qualité de l'esprit , & comment on peut la perfectionner , de maniere qu'elle saisisse du premier coup d'œil le point de beauté qui convient à chaque sujet. Ce qui nous a portés , (puisque la beauté est son objet) à examiner ce qu'on entend par *beauté* dans les ouvrages de littérature. Ce n'est qu'avec un goût exquis & fortifié par les principes de la Rhétorique , qu'on peut acquérir l'art de toucher & de persuader , & être vraiment éloquent.

L'éloquence seule connoît les ressorts qui peuvent nous ébranler, nous émouvoir; toutes nos passions sont dans ses mains, elle les irrite & les apaise à son gré. Nous rapportons dans cet article un morceau de Racine dans Britannicus, qui fait mieux sentir ce que c'est que l'éloquence, que tout ce que nous pourrions en dire. Les articles dont nous allons parler présentent ce qui appartient à ces expressions vives, à ces traits enflammés que l'éloquence jette dans nos ames, & à ce ton noble & élevé qui lui convient.

Figures de Rhétorique.

Nous faisons voir l'origine des figures; nous les divisons ensuite en *figures de mots* & en *figures de pensées*.

Les figures de pensées forment trois classes.

La première, des *figures les plus convenables à la preuve*.

La seconde, des *figures propres aux passions*.

La troisième, des *figures d'ornement*. Chaque figure est renvoyée à son article.

L'amplification est aussi un des principaux moyens de l'éloquence.

Amplification.

Nous montrons en quoi consiste l'amplification; comment elle sert à la preuve, à l'exposition du fait, à concilier la faveur de ceux qui nous écoutent, à exciter les passions, &c.

enfin comment elle embrasse tous les lieux communs de la Rhétorique.

Déclamation.

On expose dans ce traité combien il y a de sortes de déclamations ; en quoi elles consistent ; mais on y fait voir qu'il n'est gueres possible d'établir des regles à cet égard : *Les regles défendent*, disoit le célèbre Baron, *de porter les bras au-dessus de la tête, mais si la passion les y porte, ils seront bien.*

Cependant, au mot *accent oratoire*, nous avons analysé pour ainsi dire la déclamation d'un beau morceau tiré de l'Athalie de Racine, & nous avons marqué les tons de la *prononciation familiere*, & les tons de la *prononciation soutenue*.

Nombre oratoire.

Après avoir défini en général le mot *nombre*, nous l'appliquons au discours ; ce qui nous donne lieu d'examiner, *l'espace des phrases*, leurs *chûtes*, leur *mouvement* & le *rhythme*.

Ces espaces sont terminés par des repos, dont on doit distinguer trois sortes ; les *repos des objets*, les *repos de l'esprit* & les *repos de l'oreille*.

Nous examinons l'étendue que le bon goût assigne à ces espaces ; & nous rapportons des exemples à imiter, & des exemples vicieux.

Nous traitons ensuite des qualités qui con-

viennent aux chûtes , au mouvement & au rythme.

Nous avons puisé la plûpart de nos observations dans le cours des Belles-Lettres , & dans l'ouvrage sur la construction oratoire de M. l'Abbé *le Batteux* ; nous ne pouvions suivre un guide plus estimé.

Tous les objets dont nous venons de parler sont communs à l'Eloquence & à la Poésie. Il n'est point de figures qu'on ne puisse employer dans l'un comme dans l'autre de ces deux styles. Les charmes du style élevé, le nombre , la cadence & l'harmonie leur appartiennent à tous deux ; seulement tout cela est d'un usage plus fréquent & plus hardi dans la Poésie que dans la Prose. On a prétendu que *l'inversion* formoit le caractère distinctif du vers , & par conséquent du style poétique ; mais cette prétention a été bien détruite par plusieurs Ecrivains célèbres , & entr'autres par celui que nous venons de citer ; le Lecteur en pourra juger par l'article *Inversion* & par l'article *Vers*.

Inversion.

Il y a trois ordres auxquels il faut faire attention quand on considère une Langue ; l'*ordre des pensées* , l'*ordre des expressions* , & l'*ordre de la Langue* par opposition à d'autres Langues auxquelles on la compare. D'après cette distinction , nous établissons entre les mots trois arrangements différents. 1°. L'*ordre Grammatical* , relativement aux rapports réci-

proques que les mots ont entr'eux , quand on les considère comme régis ou régissans. 2^o. L'ordre *Métaphysique* , en les considérant relativement aux rapports réciproques des idées ou des objets , à leur convenance , à leur génération. 3^o L'ordre *Oratoire* , relativement au but de celui qui parle.

Nous montrons ensuite pourquoi la Langue Française se prête difficilement à l'ordre oratoire ; en rapportant cependant plusieurs exemples tirés des plus célèbres Ecrivains , entre les mains desquels elle s'est pliée sans s'écarter de l'ordre oratoire , sinon dans les phrases , du moins dans les périodes & dans la marche des raisonnemens. Après avoir observé les avantages des inversions , nous finissons par marquer celles que la Prose & la Poésie admettent également ; & en même-tems celles que l'une adopte , & celles que l'autre rejette.

Passons maintenant à la dernière branche de l'Elocution Française , qui est la Poésie.

P O É S I E.

On distingue trois sortes de *Poésie* , celle des choses , celle des idées & des sentimens , & celle du style. Nous les examinons sommairement , en renvoyant au surplus aux articles *Style* , *Eloquence* , *Harmonie* , pour passer à ce qui regarde la Poésie , quant à la versification , qui n'a pour objet que le mécanisme des vers.

Versification.

Verseification.

Avant que de parler de la structure & de l'arrangement des vers, il étoit à propos d'examiner pourquoi les Poètes de tous les pays ne sont pas assujettis à des regles communes, quoiqu'ils peignent tous un même objet qui est la belle nature, quoique cet objet se présente par-tout avec les mêmes attributs, & que les couleurs du tableau doivent toujours être conformes à celles de l'original. Après plusieurs observations à cet égard, nous montrons les principes généraux communs à toutes les Langues, & les regles particulieres à chacune; par exemple, le *nombre des syllabes*, la *césure* & la *rime* sont propres aux vers François.

Structure du vers.

Comme la structure du vers exige l'observation de toutes les loix imposées aux Poètes pour le nombre, la qualité & l'arrangement des syllabes qui le composent, nous avons été obligés, pour déterminer le nombre des syllabes dans un vers, de distinguer dans cet article combien de sortes de vers nous avons.

Les qualités requises dans les syllabes varient selon qu'elles sont à la fin ou dans le corps du vers: on trouvera tout ce qui regarde le premier cas à l'article *Rime*, & tout ce qui regarde le second à l'article *Hiatus*.

Arrangement des vers.

L'arrangement des vers ou l'ordre dans le.

quel ils se suivent , varie en autant de façons qu'on peut se proposer de différents mélanges de vers entr'eux ; soit relativement aux rimes , soit en ne considérant que le nombre des syllabes , soit par rapport à l'un & à l'autre de ces deux points de vue : c'est ce que nous examinons.

Comme chaque espece de Poëme a des regles particulieres de versification & de style , nous n'avons pu nous dispenser de dire quelque chose de chacun de ces Poëmes en particulier.

Nous nous étendons moins sur les grands Poëmes que sur les petits ; ce qui pourra d'abord paroître singulier : mais ceux-ci n'ayant que peu de détails , nous pouvions entreprendre de les donner ; ceux-là au contraire ne pouvant être bien connus que par de longs ouvrages , nous avons dû nous contenter d'y renvoyer les Lecteurs , & présenter seulement une notion générale , ou , si l'on veut , leur définition , avec les principales qualités que doit avoir leur style. Ces différents Poëmes , grands ou petits , sont l'*Epopée* , la *Tragédie* , la *Comédie* , l'*Opéra* , l'*Eglogue* , l'*Elégie* , la *Satyre* , le *Poëme didactique* , l'*Epithalame* , l'*Epître* , la *Fable* , l'*Acrostiche* & les pieces en vers libres ; on les trouvera tous à leurs articles particuliers.

Nous avons en François plusieurs sortes de pieces de vers , composées de *strophes* ou *stances* , sur lesquelles nous avons jugé à propos de donner quelques détails. Nous disons peu de choses de celles qui ne sont plus en

PRÉLIMINAIRE. li

usage. Nous n'en aurions pas même parlé, si nous n'avions pensé que l'on a toujours une sorte de satisfaction à prendre une connoissance générale de ce qui flattoit nos peres, lors même que notre goût ne s'accorde pas avec le leur. Nous nous étendons un peu plus sur les Poèmes qui sont encore à présent en quelque réputation. On peut voir tous ces différents Poèmes en stances aux articles, *Sonnet*, *Bouts rimés*, *Rondeau*, *Triolet*, *Chant royal*, *Ballade*, *Lai & Vire-Lai*, *Madrigal*, *Epigramme*, *Ode*, *Chanson*, *Cantates*.

Les stances dont ils sont composés ont fourni la matiere d'un traité particulier, où après avoir expliqué ce qu'on entend par stances, nous les avons divisées en *stances régulières* & *stances irrégulières*, & nous avons établi les regles que suivent les unes & les autres.

Rime.

Après avoir établi ce que c'est que la rime, on examine si c'est une source de beautés ou de défauts dans les vers. Nous rapportons les différentes opinions sur ce point, en renvoyant au surplus à la *Poétique de M. de Voltaire*, où l'on a recueilli tout ce que ce grand Maître a dit d'excellent sur cette matiere.

Nous passons aux regles générales de la rime; puis nous parlons de la *rime masculine*, & de la *rime féminine*, qui peuvent être *riches* ou simplement *suffisantes*. On verra ce qui constitue la rime riche & la rime suffisante.

Viennent après cela les regles pour la rime masculine , & pour la rime féminine.

Nous finissons cet article par dire un mot des rimes qui ne se trouvent plus que dans nos vieux Poètes , & qu'on appelle pour cela rimes vieilles. Ce sont la *Kirielle* , la *Batelée* , la *Fraternisée* , la *Senée* , la *Brisée* , l'*Emperiere* , l'*Annexée* , l'*Enchaînée* , l'*Equivoque* , la *Couronnée*.

Césure.

Nous commençons par faire sentir combien la césure , ou ce repos qui coupe le vers en deux parties dont chacune s'appelle *hémistiche* , contribue à la cadence & à l'harmonie des vers François. Nous disons ensuite dans quelles sortes de vers la césure a lieu. Nous observons sur quelle syllabe doit porter la césure , & quelles sont les regles & les exceptions à cet égard. Nous entrons dans le détail des différentes sortes de mots que le repos peut séparer , en marquant les fautes dans lesquelles plusieurs Poètes sont tombés , & nous rapportons quelques observations de M. de Voltaire.

Licences Poétiques.

Nous allons finir ce tableau général par l'article *Licences Poétiques*. On y trouve ce qu'on appelle communément *mots Poétiques* ; & nous y traitons de quelques autres licences relatives à l'orthographe ou à la construction , & dont on n'use qu'en Poésie. Nous ne parlons pas

seulement des licences permises , nous rapportons aussi celles qui sont regardées comme vicieuses. Cela nous donne lieu de faire plusieurs observations utiles sur le style ; observations que nous appuyons des remarques de M. l'Abbé d'Olivet & de M. de Voltaire.

TEL EST LE PLAN simple que nous avons cru devoir suivre dans ce *Dictionnaire de la Langue Française*. Il nous a paru le plus propre à venger notre Langue des reproches injustes qu'on lui a faits souvent , faute d'en connoître assez les principes & les loix. La Langue Française n'est ni plus difficile , ni plus bizarre que les autres ; elle n'a ni plus de regles , ni plus d'exceptions. Il sembleroit même que c'est de toutes les Langues vivantes , celle qui s'accommoderoit davantage au caractère des différens peuples , comme le génie François semble être le plus propre à sympathiser avec toutes les autres Nations. L'empressement que la plûpart des Etrangers témoignent à apprendre notre Langue ; les progrès rapides qu'ils y font avec un peu d'étude , me confirment dans mon opinion : ses tours sont aisés à saisir , ils n'ont rien d'aussi embarrassant , d'aussi confus que ceux de la plûpart des autres Langues vivantes ; les mots qu'elle emploie , ne sont ni durs ni barbares ; il n'y a point d'organe qui ne s'y prête sans peine.

C'est pour en faciliter encore plus l'étude ; que nous avons composé cet ouvrage. Nous

avons tâché d'y résoudre toutes les difficultés qui peuvent s'y rencontrer ; & nous nous sommes appliqués en même temps à montrer tous les ornemens , toute la richesse & la pompe dont elle peut être parée ; enforte que si elle a quelques épines , ces épines sont cachées sous les fleurs. Nous l'avons prise depuis les premières phrases informes que bégaie l'enfant qui vient de naître , ou l'Etranger qui commence à l'apprendre , & nous l'avons suivie dans sa marche , jusqu'aux plus sublimes discours des Bossuet & des Racine.

Le Lecteur s'apercevra aisément , que la Langue Françoisse qui paroît si belle , si noble , si élevée dans la bouche de ces hommes éloquens , n'en a pas plus d'art ni plus de difficultés ; c'est la même simplicité dans sa construction , le même enchaînement dans ses mots ; la différence ne vient que du choix heureux de ces derniers , & de l'emploi sage qu'ils savoient en faire.

Fin du Discours Préliminaire.

E R R A T A.

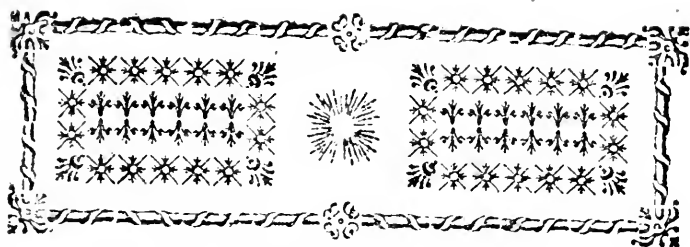
T O M E P R E M I E R.

- P*age 1, ligne 3, a, lisez à.
14, ligne 36, frerer, lisez frere.
18, ligne 26, fétides, lisez fétide.
23, ligne 41, é, lisez e.
33, ligne 17, d's, lisez de s.
68, ligne 28, pouvoit, lisez pouvoir.
134, ligne 6, à ôtez à.
169, ligne 9, l'idé evoisine, lisez l'idée voisine.
203, ligne 28, veut lisez on veut.
253, ligne 38, a, lisez la.
325, ligne 22, prescrire, lisez peut prescrire.
382, ligne 30, effacez une langue.
384, ligne 4, ah, lisez ah!
388, ligne 11, aies, lisez haies.
389, ligne 34, imperatif. lisez imparfait.
391, ligne 32, finit soit, lisez finit, soit.
392, ligne 14, jultifietout, lisez justifie tout.
407, ligne 13, indidus, lisez individus.
453, ligne 9, d, lisez e.
476, ligne 6, sur grandeur, lisez sur la grandeur.
485, ligne 25, m'admie, lisez m'admire.
488, ligne 26, en nivré, lisez enivré.

E R R A T A.

T O M E I I.

- P** Age 52, ligne 40, opéras, lisez opéra.
60, ligne 15, une langue, supprimez une langue.
ligne suiv. de l'écrire & la parler, lisez d'écrire & de parler.
93, ligne 39, passion, lisez passions.
98, ligne 33, l'affimation, lisez l'affirmation.
148, ligne 4, fai, lisez fait.
152, ligne 30, la, lisez à la.
166, ligne 22, nom, lisez le nom.
245, ligne 22, voyelle, lisez voyelles.
346, ligne 23, rions, lisez ryons on rions.
353, ligne 35, adjectif, lisez adjectifs.
360, ligne 40, trouveront, lisez trouverent.
419, ligne 5, la, lisez là.
469, ligne 36, sansl, lisez sans la.
471, ligne 39, en Italie, lisez enfin.
500 ligne 39, l'émistich, lisez l'émistiche.
540; ligne 3, couvé, lisez coupé.



DICTIONNAIRE DES RÉGLES DE LA LANGUE FRANÇOISE.

A

A PREMIERE lettre de l'alphabet: voyez ALPHABET.
A est aussi la troisieme personne du verbe auxiliaire
avoir: voyez CONJUGAISON. A marqué d'un accent
grave est préposition: voyez PRÉPOSITIONS.

ABATTRE. Verbe actif & réciproque, irrégulier,
de la quatrième conjugaison, composé de battre & de
la préposition latine *ab*, qui marque abduction, éloi-
gnement d'un lieu: ainsi *abattre* signifie renverser
quelque chose du lieu où elle se trouvoit; terrasser, jeter
à bas. Ils se battirent long-tems avec un égal avanta-
ge, celui-ci l'emporta enfin, & abattit son ennemi. Cette
fièvre l'a bien abattu; cette mortification a abattu un
peu son orgueil. Son cheval s'est abattu, & l'a blessé dan-
gereusement. Comme actif *abattre* se conjugue sur
battre, & comme réciproque il suit les loix des ver-
bes réciproques: voyez BATTRE: voyez RÉCIPROQUE.

ABLATIF. C'est le sixième cas des Latins: voyez
DÉCLINAISON.

ABRÉVIATION. Ecrire par *abréviation*, c'est re-
trancher quelques lettres dans certains mots, pour

épargner le tems ou l'espace ; mais en ce cas il faut avoir soin de mettre un trait de plume au-dessus du mot que l'on a abrégé.

ABSOUUDRE. Verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaison, composé de *soudre* & de la préposition latine *ab*, qui marque abduction, éloignement. Ainsi *absoudre* signifie éloigner quelqu'un de... délier, dégager, délivrer de... *On l'a absous de l'accusation intentée fausement contre lui, c'est-à-dire, on l'a éloigné, délivré, délié de l'accusation.* Une accusation est un lien qui enchaîne la liberté ou la réputation d'un citoyen.

Il se prend très-souvent dans un sens absolu, *les indices étoient très-violens ; on a eu bien de la peine à l'absoudre. Le Prêtre ordinaire n'a pas pu l'absoudre, il a fallu qu'il allât au grand Pénitencier.*

Ce verbe est plus usité dans les tems composés que dans les tems simples, excepté le présent de l'infinitif.

INDICATIF. *Présent*, j'absous, tu absous, il absout ; nous absolvons, vous absolvez, ils absolvent. *Imparfait* ; j'absolvois, &c. *Futur* ; j'absoudrai, &c. *Conditionnel présent* ; j'absoudrois, &c.

IMPÉRATIF ; absous, qu'il absolve.

SUBJONCTIF. *Présent*, que j'absolve, &c.

PARTICIPE. *Présent, indéclinable* ; absolvant. *Participe passé* ; absous, absoute. *Absoute* se prend substantivement pour dire l'absolution générale qu'un Prêtre donne au peuple le jeudi Saint au matin.

ACCENT. L'accent est le degré d'élévation de voix qu'on donne à chaque syllabe en la prononçant ; chaque syllabe demande en effet un ton qui lui soit propre ; delà les inflexions de voix qui sont nécessaires dans toute prononciation.

On distingue cinq sortes d'accens ; le musical, le national, l'imprimé, le prosodique & l'oratoire. Tous consistent à élever ou baisser la voix, mais suivant des rapports & des règles différentes.

1°. *L'accent musical* subordonne l'abaissement & l'élévation de la voix à des intervalles certains, & qui sont tellement mesurés, que s'en départir le moins du monde, c'est enfreindre les loix de la Musique : nous n'en parlons pas ici.

2°. L'*accent national* embrasse , dans le sens vulgaire, tout ce qui a rapport à la prononciation , & conséquemment la quantité: cet accent s'écarte des règles établies pour la prononciation , sur-tout dans certaines provinces. C'est de cet accent qu'on dit qu' *l' n'en faut point pour bien parler françois*. Le Gascon élève souvent la voix où il ne le faut pas, & abrège beaucoup de syllabes longues. Souvent le Normand baisse la voix où il ne le faut pas, & allonge beaucoup de syllabes breves. D'autres pays ont d'autres défauts: il y en a même qui étendent le vice de la prononciation jusques sur le son & la liaison des lettres.

3°. L'*accent imprimé* ne sert à marquer l'inflexion de voix que pour la lettre *e*. On le divise en *accent aigu*, en *accent grave*, & en *accent circonflexe*; tous se marquent par un trait placé au-dessus de la lettre: le premier incliné de gauche à droite en descendant, comme *é*; le second incliné de gauche à droite aussi en descendant, comme *è*; le troisième est composé des deux autres, en plaçant l'aigu le premier, & le réunissant par le haut avec la partie supérieure du grave, ce qui forme un chevron, comme *ê*. Si l'accent est aigu, il marque un *e* fermé, comme dans *bonié*; s'il est grave, il marque un *e* ouvert, comme dans *progrès*; s'il est circonflexe, il sert à marquer la longueur, comme dans *têté*; où la suppression d'une lettre, & ordinairement d'une *s*, comme dans *intéret*, *apprêter*, *arrêt*, *fête*, *honnête*, &c. qu'on écrivoit autrefois *intérest*, *ap-prester*, *arrest*, *honneste*, &c. L'accent aigu ne se marque sur l'*e* fermé à la fin des mots, que quand cet *e* n'est suivi d'aucune consonne, comme *aimé*, *aimée*; à moins qu'il ne soit suivi d'un *s*, comme *affés*, *aimés*, &c. *les*, *tes*, *mes*, *ces*, *ses*, ont l'*e* fermé, & ne prennent point l'accent. Dans le corps des mots il se marque toujours, comme *décéder*, &c. Cet accent aigu se mettoit autrefois sur quelques *e* ouverts, comme *procés*, *profés*, qu'on écrit aujourd'hui *procès*, *profès*, &c. Très-souvent l'*e* ouvert n'a point l'accent grave, comme le premier dans *terre*, *guerre*, &c. la prononciation seule dit assez qu'il n'est point muet; & s'il étoit fermé, il auroit l'accent aigu.

Quelquefois aussi l'accent grave sert à distinguer un adverbe d'avec un autre mot ; comme *il est là, la bonté* : dans le premier de ces exemples, où *là* exprime un adverbe de lieu, il porte l'accent ; & n'en a point dans le second, où il est pronom. *Par où passerez-vous ? Sera-ce par la Bourgogne ou par la Champagne ?* Dans la première phrase , où prend l'accent parcequ'il y est adverbe ; il n'en a point dans la seconde , parce qu'il y est conjonction. *Il a bien de l'agrément à la campagne* : le premier *a* est verbe , il n'a point d'accent ; le second a l'accent , parce qu'il est préposition , &c. Quant aux autres détails de cette sorte d'accents , voyez les différentes lettres de l'alphabet.

4°. L'accent prosodique ou grammatical ne s'exprime que par la prononciation : c'est celui que demandent les syllabes d'un mot , comparées entr'elles , mais sans aucune relation ni aux autres mots qui l'accompagnent , ni à ce que signifie la phrase. On demande si nous avons cet accent ? Ce doute sera levé , si l'on considère que nous ne pouvons prononcer un mot de plusieurs tems, sans abaisser ou élever la voix sur quelque'un de ces tems. Mais, est-il libre de l'élever sur l'une ou sur l'autre des syllabes ? Il semble d'abord qu'il le soit : la variation à cet égard va même jusqu'à élever dans un certain arrangement de mots , une syllabe déterminée d'un mot , laquelle s'abaisse dans une autre construction. *Je* étant très-bref, on ne peut ni élever , ni abaisser la voix en le prononçant seul : il n'a point d'accent. Dans *je viens* , les deux mots n'en paroissent faire qu'un, & *je* prend alors le son aigu. *Admirablement* étant prononcé seul, est aigu à l'antépénultième ; dans *admirablement bien* , l'accent aigu est porté par la prononciation sur la dernière du mot *admirablement*.

Où prendre donc des regles sûres pour se diriger dans cette route, si le génie & la perfection de la langue exigent de nouvelles regles, même dans les variations ? Les accents imprimés nous servent à un autre usage ; nous ne pouvons pas leur donner double emploi , il en résulteroit de la confusion & de la méprise. Il faut ici recourir à la nature & au génie de la langue : la nature demande à varier ses exercices ; ainsi il faut mêler les

accents. La nature ne prend le repos qu'en s'y laissant; pour ainsi dire, tomber: les dernières syllabes d'un espace auront donc une inflexion naturelle, aisée, différente de l'inflexion des syllabes précédentes qui prépareront celle-ci; delà la pénultième, dans toutes les langues, est ordinairement aiguë, & la dernière grave. Mais notre *e* muet à la fin d'un mot, ne faisant qu'un quart de tems, un quart de breve, & peut-être moins, lorsque nos repos finissent par un *e* muet, l'accent aigu doit être porté sur la syllabe antépénultième, comme dans ces mots, *audace*, *tendresse*, *parole*; mais dans les chûtes masculines, l'accent aigu reste ordinairement sur la pénultième, comme *attrâper*, *à tirer*, &c.

Cette règle souffre encore bien des difficultés & des exceptions. Nous avons des syllabes très-breves: s'il y en a deux de suite au repos, l'accent aigu sera porté sur la syllabe précédente, comme dans les mots *nâtion*, *passion*, parce que les deux dernières sont très-breves; il en sera de même si la syllabe très-breve se trouve entre deux longues, comme dans *concevoir*. Pour donner plus de jour à cette matière, nous allons établir quelques principes fixes pour les différens mots, eu égard au nombre de syllabes dont ils sont composés.

Monosyllabes masculins.

Tout monosyllabe bref, pris séparément, n'a point d'accent: nous en avons indiqué la raison plus haut. Jamais la voix ne s'élève qu'elle ne doive s'abaisser ensuite: or, elle ne peut point s'élever, & ensuite s'abaisser sur une syllabe unique qui ne dure qu'un seul tems. Mais dans une suite de monosyllabes brefs réunis par le sens, celui qui précède le final prend l'accent comme dans les polysyllabes: ainsi dans cette phrase; *Saint Paul est un grand Saint*, il faut mettre l'accent sur *grand*, qui est le mot pénultième.

Par la raison contraire, tout monosyllabe prononcé long, c'est-à-dire, de deux tems environ, aura l'accent circonflexe. Puisqu'il est long, il demande au moins qu'en le prononçant, on élève ou l'on abaisse la voix: mais pour l'élever, il faudroit ensuite une autre syllabe sur laquelle la voix pût tomber; & pour l'abaisser, il faudroit

avant elle une autre syllabe qui l'eût fait élever; c'est ce qui ne peut être dans un monosyllabe pris séparément. De là est venue la règle générale de donner toujours au monosyllabe long, la valeur de l'accent circonflexe qui élève & abaisse ensuite la voix sur la même syllabe : tels sont les mots *bât* (de l'âne), *paix*, *mâts* (de vaisseau), *tôt*, *mâis*, &c.

Monosyllabes féminins.

Dans tout monosyllabe féminin, l'accent ou plutôt le son aigu est placé sur la syllabe masculine. Par monosyllabe féminin, nous n'entendons point les mots *me*, *te*, *se*, *de*, *je*, &c. qui n'ont qu'une syllabe formée par un *e* approchant du muet, & par conséquent très bref; mais nous entendons un mot composé d'une syllabe masculine suivi d'un *e* muet, comme *aime*, *chasse*, *gronde*, *trouble*, &c. La raison de cette règle est que la demisyllabe ou celle de l'*e* muet étant toujours très-breve, celle qui la précède, n'eût-elle qu'un demi-tems, est encore longue par comparaison; ainsi l'on prononce *parle*, *chante*, *belle*, &c.

Dissyllabes masculins.

Les dissyllabes masculins de deux longues prennent le son aigu sur la première, comme *ardeur*, *ferveur*, &c. à moins que la seconde ne soit très-longue; car alors l'accent est sur le premier tems de la dernière, comme *tantôt*, *bientôt*, *cherchoient*, *lisoient*, &c.

Les dissyllabes de deux breves ont l'accent aigu sur la première, comme *tâché* (qui a une tache), *tribut*, *sommet*, *fléuri*.

S'il y a une longue suivie d'une breve, la première porte évidemment l'accent : par exemple, *saison*, *brûla*, *fûteuil*, &c.

Si une breve est devant une longue, on pourra mettre l'accent sur l'une ou sur l'autre : mais ceux qui le mettront sur la première, abrègeront un peu la longue; & ceux qui le mettront sur la seconde, allongeront un peu la breve; comme *faveur*, *rideau*, *galant*, *succès*, *moment*, *atours*, &c.

Dissyllabes féminins.

Si le dissyllabe féminin est de deux longues, ou d'une

Breve & d'une longue, l'accent est sur la seconde; comme *emplâtre*, *emblème*, *connoître*, *fléurie*, &c.

Si le dissyllabe est de deux breves, l'accent est sur la première: *pétite*, *frissonne*, *côlette*.

S'il est d'une longue & d'une breve, l'accent sera sur la longue: *mâîtresse*, *hórrible*, *ráncune*, *aúdice*, &c.

Trissyllabes masculins.

S'il y a trois longues, l'accent est sur la dernière: (ils) *s'entraimóient*. S'il y a trois verbes, c'est la pénultième: *pistólet*, *cristóuer*, *attáquer*, *picóter*, &c. S'il y a trois breves, dont les deux dernières soient très-breves, l'accent est sur la première: *adón*, *pásson*, *ndón*, &c. S'il y a une très-brève entre deux longues, c'est encore la première: *cóncevoir*, &c. S'il y a une longue entre deux breves, c'est la longue qui reçoit l'accent: *déráison*, *debáuché*, *atténdu*, &c. S'il y a une longue suivie de deux très-breves, c'est encore la longue: *cómpagnon*, *mármizon*, &c. S'il y a deux longues suivies d'une breve, c'est l'avant-dernière: *surmónter*, *renvérser*, *tourménter*, &c.

Trissyllabes féminins.

Si la dernière est longue, elle porte l'accent; comme (il) *s'évertúe*, *patiénce*, *promptítude*, &c.

Si la dernière est plus breve que la pénultième, c'est celle-ci qui le porte: *insénsible*.

Si la pénultième n'est pas plus longue que la dernière; celle-ci devenant plus longue, parce qu'elle attire à elle l'e muet, portera l'accent: *magnánime*, *insípide*, &c.

Les mots de quatre, de cinq, de six syllabes, &c. ne pouvant avoir d'accent prosodique que sur l'une de leurs trois dernières syllabes, ne peuvent avoir des règles qui leur soient particulières. Tout ce que l'on peut observer en général, c'est que dans ces mots on doit laisser, après l'élevation de la voix, à-peu-près la durée d'un tems rempli par deux breves, ou par une seule syllabe moins breve, ou par une muette avec une partie de la durée de la syllabe précédente: *irrélígieux*, *imcompréhénsible*, *probabilité*.

Dans les exemples rapportés, nous avons marqué l'accent aigu par le signe qui sert à marquer l'accent aigu

imprimé, & cela pour suppléer aux observations que nous aurions été obligés de faire, & qui auroient inutilement allongé cet article : mais dans la Typographie & l'écriture, cet accent ne se marque point; c'est le bon goût & la délicatesse de l'oreille qui doivent diriger à cet égard.

Au reste, l'accent prosodique, soit grave, soit aigu, ne doit point influer sur la longueur des syllabes : il ne consiste qu'à abaisser ou élever la voix, encore ne doit-on le faire souvent que d'une manière presque insensible. Si l'on vouloit appuyer sur ces accens, on tomberoit dans une affectation ridicule.

5°. L'*accent oratoire* est celui qui élève ou abaisse le ton, selon que l'objet le demande pour aider à désigner, à fortifier le sens d'une phrase dans le discours, soit familier, soit soutenu. On interroge, on répond, on raconte, on fait un reproche, on querelle, on se plaint, on badine; il y a pour tout cela des tons différens. La voix s'élève ou s'abaisse plus ou moins, elle se fortifie ou s'affoiblit, elle se durcit ou s'amolît, s'enfle ou se rétrécit; elle va même jusqu'à s'aigrir : chacun de ces tons se varie à l'infini par des nuances imperceptibles, & qui sont graduées par l'intérêt de la passion.

L'oreille saisit tous ces accens : mais l'art peut-il les calculer, les ordonner ? Il y a autant de prononciations différentes que de styles : on ne peut donc donner aucune règle qui ne doive se prêter à ces variations. Si l'on en donnoit pour chaque position, le nombre en seroit trop grand; encore dans l'usage faudroit-il souvent les plier, & même les enfreindre jusqu'à un certain point.

Dans la prononciation familière, l'accent doit moins servir à exprimer la passion, qu'à rendre le sens de ce que l'on dit. Dans la déclamation vive, le cri de la passion se mêle à l'articulation des mots, & augmente l'accent. Dans le chant musical, la passion s'exprime presque seule par la variété des intonations & la durée des tenues. Nous ne parlons ici que de la déclamation vive : le chant musical n'est point de notre ressort; & dans la prononciation familière les accents oratoires sont très-peu sensibles, & difficiles à saisir.

Dans la prononciation soutenue, il y a une espèce de chant, ou plutôt de déclamation notée; chaque mot y

est prononcé avec une sorte de modulation ; les longues y sont plus ressenties , les breves y sont articulées avec un soin qui leur donne plus de corps & de consistance. Quelques Orateurs même prononcent presque toutes les lettres , & disent le *tem-se* pour le *tems* ; c'est un excès , un défaut.

Cette déclamation comprend , 1°. les *intonations* plus élevées ou plus basses , plus fortes ou plus foibles ; 2°. les *éclats* de voix ; 3°. les *tenues* sur les longues , dont on fait plus sentir la longueur en la traînant ; 4°. les *expressions* , lorsqu'on appuie sur certaines lettres ou syllabes , comme signes ; 5°. les *accélération*s ou *valentissemens* de la voix dans certaines périodes ou figures ; 6°. les *inflexions* de voix pour préparer les repos. L'accent oratoire ainsi considéré , comprend toute la partie de la déclamation qui appartient à la voix.

Si l'on veut restreindre le sens du mot *accent oratoire* , il ne signifiera que l'élevation ou l'abaissement de la voix pour arriver à un repos : en ce cas il ne differe de l'accent prosodique ou grammatical , qu'en ce que le *prosodique* annonce les repos ou les finales des mots pris matériellement & comme sons ; & que l'*oratoire* prépare les repos des phrases considérées comme signes de nos pensées : mais ils ne sont jamais en contradiction , quoique l'un soit l'effet du mécanisme & de la prononciation , & l'autre l'effet du sentiment & des passions.

Cette matiere n'est pas proprement susceptible d'exemples : tout ce qui concerne la maniere de gouverner sa voix , ne peut s'enseigner par écrit. On peut envoyer un Opéra en Canada , dit M. d'Olivet , & il sera chanté , note pour note , sur le meme ton qu'à Paris ; mais on ne sauroit envoyer de même , le ton de la conversation ou du haut style : tout ce que nous pourrions faire , ce seroit de rapporter des morceaux qui demanderoient des tons différens ; mais alors il en faudroit autant qu'il peut y avoir de styles & de situations différentes , ce qui rentreroit totalement dans le style & la déclamation. Nous renvoyons donc à ces deux articles , & nous nous contentons ici de rapporter un seul exemple tiré de l'*Athalie* de Racine.

Je crains Dieu , dites-vous ; sa vérité me touche ;
 Voici comme ce Dieu vous parle par ma bouche.
 Du zèle de ma loi que sert de vous parer ?
 Par de stériles vœux pensez-vous m'honorer ?
 Quel fruit me revient il de tous vos sacrifices ?
 Ai-je besoin du sang des boucs & des génisses ?
 Le sang de vos Rois crie & n'est point écouté !
 Rompez , rompez tout pacte avec l'impïété ;
 Du milieu de mon peuple exterminerez les crimes ;
 Et vous viendrez alors m'immoler des victimes.

A la simple lecture de ces vers , on sent qu'il y regne un sentiment d'indignation & de reproches , un ton d'autorité , qui s'insinuent dans l'accent oratoire de chacun de ces vers.

Je crains Dieu , dites-vous , sa vérité me touche.

Joad fait parler ici un Israélite qui conservoit encore au fond du cœur la religion de ses peres , mais qui ne joignoit point les œuvres à la foi. Il devoit donc prononcer ce vers avec un ton de piété , de droiture , de franchise , de douceur ; mais altéré par ce sentiment intérieur , qui lui disoit que cette foi morte étoit sans mérite. Les trois repos qu'on peut y remarquer , y sont presque nécessaires , à cause de la lenteur qu'exige le sentiment qui y domine.

Voici comme ce Dieu vous parle par ma bouche.

Ici , c'est le ton d'un homme qui réfute , qui confond ; qui instruit , le ton d'un Grand-Prêtre qui parle au nom de Dieu. On sent que tout concourt à lui faire prendre les inflexions de voix qui marquent la dignité , la gravité , l'autorité : il y regne presque la même lenteur que dans le premier vers ; mais il n'y a plus la même douceur , le même air d'affection ; il est remplacé par la fermeté & la force.

Du zèle de ma loi que sert de vous parer ?

C'est une question à laquelle *Joad* favoit bien qu'*Ab-*

ner ne pourroit répondre. Au ton d'interrogation, se joint donc un sentiment d'assurance & de reproche : avec cela, ces deux premiers mots, *du zèle*, doivent être dits avec une expression vive & animée; *de ma loi*, doit sonner la voix d'un maître; *que sert de vous parer*, doit exprimer avec ironie, l'obstination d'un homme qui se pare d'un mérite vain & frivole.

Les trois vers suivans doivent être à-peu-près rendus de la même façon; c'est la même pensée, mais plus développée : seulement la rapidité & la chaleur doivent augmenter à chacun d'eux; & dans le cours du dernier, il ne doit y avoir que des quarts de repos, mais placés presque à chaque mot; le dédain sur-tout y domine.

Le sang de vos Rois crie, & n'est point écouté !

A la fin des vers précédents, la vivacité de Joad a dû ôter quelque chose à sa gravité. Ici il la reprend : il doit donc reprendre en même tems un ton plus bas, plus lent & plus rempli; mais il ne le garde pas long-tems. Il remonte par degrés précipités : sa voix est dans toute sa plénitude quand il prononce, *vos Rois*; elle éclate au mot *crie*; il retombe pour l'hémistiche suivant, jusqu'au degré que demande le ton de reproche.

Dans les deux vers suivans, c'est une loi annoncée à un homme qui ne l'ignoroit pas, mais qui négligeoit de l'observer : c'est le précis de ses devoirs essentiels mis en parallèle avec les vains sacrifices dont il se pare. *Rompez* doit être prononcé la seconde fois avec plus d'énergie : enfin le dernier vers retombe, pour ainsi dire, au seul sentiment du dédain & du mépris.

ACCOURIR. Verbe neutre irrégulier de la seconde conjugaison, composé de *courir*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine *ad*. Le *d* se change ordinairement en la consonne suivante dans la composition; ainsi l'on met *accourir* au lieu d'*adcourir*. *Ad* signifie à, *vers* : *accourir* signifie donc courir vers quelqu'un ou à quelque chose; *J'appris que mon ami étoit en danger, j'accourus aussi-tôt à lui.*

Accourir est toujours suivi de *à* ou de *vers* : c'est une espèce de pléonasme, car *à* ou *vers* sont compris déjà dans le verbe.

Ce verbe se conjugue dans ses tems composés avec le verbe *être* ou *avoir* indifféremment. On dit j'ai accouru, ou je suis accouru : voyez COURIR, & AUXILIAIRE.

ACCROIRE. Verbe neutre reciproque & irrégulier de la quatrième conjugaison, composé de *croire* & de la préposition latine *ad*, qui signifie *à*, *pour* ; elle marque l'objet de l'action : ainsi accroire veut dire en donner à croire, faire croire ; il indique toujours une fausseté. *Il n'est pas difficile de lui en faire accroire.*

Ce verbe est réciproque dans la phrase suivante. *Il réussit mieux à s'en faire accroire, qu'à en faire accroire aux autres* ; c'est-à-dire, qu'il se persuade aisément à lui même qu'il a du mérite, mais qu'il ne le persuade pas aussi facilement aux autres.

ACCUEILLIR. Verbe actif irrégulier de la seconde conjugaison, composé du verbe *cueillir* (*choisir, rassembler*), & de la préposition latine *ad*, qui signifie *à*, ou *vers*. Le *d* dans *ad* se change toujours en la consonne qui le suit, lorsqu'il entre dans la composition d'un mot ; & il en est de même de la plupart des autres prépositions. Accueillir signifie donc choisir quelqu'un qui vient à nous, vers nous ; le recevoir de bon cœur, avec affection. *Nous avons été rendre visite à M. un tel, il nous a accueillis de la manière la plus gracieuse.*

Il ne se prend jamais en bonne part dans le sens figuré. *Ils furent accueillis de l'orage : la pauvreté, les chagrins, les infirmités de l'âge, tous les maux l'ont accueilli à la fois.*

Ce verbe ne se prend réciproquement que dans les phrases qui sont par elles-mêmes réciproques. *Les amis s'accueillent sans façon* : voyez le verbe CUEILLIR, sur lequel accueillir se conjugue.

ACCUSATIF. C'est le quatrième cas des Latins : voyez DÉCLINAISON.

A COTÉ. Est une des prépositions composées : voyez PRÉPOSITIONS.

A COUP SUR, Est un adverbe composé qui marque la certitude : voyez ADVERBES.

A COUVERT. Est une des prépositions composées : voyez PRÉPOSITIONS.

ACQUÉRIR. Verbe actif irrégulier de la seconde con-

jugaison, composé de *querir*, qui signifie chercher, trouver, obtenir ; & de la préposition latine *ad*, en françois *à, vers*. La consonne de la préposition *ad* se change en la consonne suivante dans la composition des mots ; & dans le mot *acquérir*, elle se change en *c* qui équivalut au *q* dans la prononciation. *Acquérir* signifie donc chercher, obtenir, amener à soi, vers soi quelque chose ; en faire l'acquisition, s'en rendre propriétaire : ainsi l'on dit *acquérir des biens, des richesses, de l'honneur, de la réputation, &c.* il s'emploie au propre comme au figuré.

On ne s'en sert jamais qu'en parlant des choses honnêtes & avantageuses, à moins que ce ne soit par dérision.

INDICATIF. Présent : j'acquiers, tu acquiers, il acquiert ; nous acquérons, vous acquérez, ils acquierent. **Imparfait** : j'acquerois, tu acquerois, il acqueroit ; nous acquérions, vous acquériez, ils acquéroient. **Prétérit** : j'acquis, tu acquis, il acquit ; nous acquîmes, vous acquîtes, ils acquirent. **Prétérit indéfini** : j'ai acquis, tu as acquis, &c. **Prétérit antérieur** : j'eus acquis, &c. **Prétérit antérieur indéfini** : j'ai eu acquis, &c. **Plusqueparfait** : j'avois acquis, &c. **Futur** : j'acquerrai, tu acquerras, il acquerra : nous acquerrons, vous acquerez, ils acquerront. **Futur passé** : j'aurai acquis, &c. **Conditionnel présent** : j'acquerois, tu acquerois, il acqueroit ; nous acquerrions, vous acqueriez, ils acqueroient. **Conditionnel passé** : j'aurois ou j'eusse acquis, &c. **IMPÉR.** Acquiers, qu'il acquiere ; acquérons, acquérez, qu'ils acquierent. **SUBJONC. Présent** : que j'acquiere, que tu acquieres, qu'il acquiere ; que nous acquérions, que vous acquériez, qu'ils acquierent. **Imparfait** : que j'acquisse, que tu acquisses, qu'il acquît ; que nous acquissions, que vous acquissiez, qu'il acquissent. **Prétérit** : que j'aie acquis, &c. **Plusqueparfait** : que j'eusse acquis, &c. **INFIN.** **Présent** : acquérir. **Prétérit** : avoit acquis. **PART. ACT. Présent** : acquérant. **Passé** : ayant acquis. **PART. PASSIF. Présent** : acquis, acquise ; ou étant acquis, acquise. [*Acquis* se prend quelquefois substantivement : on dit ; *c'est un homme qui a de l'acquis, pour dire, qu'il a des connoissances, qu'il a beaucoup acquis*

de lumieres par l'étude.] *Passé* : ayant été acquis , acquise. *Gérondif* : en acquérant ou acquérant.

ACROSTICHE. L'acrostiche est une petite pièce de vers , dans laquelle le nom de la personne ou de la chose qui en est le sujet , se trouve placé de maniere que chacune des lettres qui le composent , est la lettre initiale de chaque vers. Celui-ci fut fait à la louange d'un homme qu'on nomme Aristote ; & c'est ce mot qui est celui de l'acrostiche.

Videz de Poëtes frivoles ;
 Nimant sans l'aveu d'Apollon ;
 Front te fatiguer de leur vaines paroles ;
 Sans que j'aie grossir l'ennuyeux escadron ;
 Tu verras mon respect t'honorer du silence ,
 Où l'on se tient devant les Rois ;
 Ton mérite en dit plus que toute l'éloquence ;
 Et ton nom seul plus que ma voix.

Voyez ARRANGEMENT DES VERS.

ACTIF (verbe). *Actif* signifie , qui produit une action au dehors , qui agit au dehors : il se dit de certains verbes qui expriment une action qui se passe hors du sujet qui la produit.

Ils different des *verbes neutres* , en ce que l'action exprimée par ceux-ci ne peut jamais tomber que sur celui qui la produit ; des *verbes réfléchis* , en ce que l'action de ceux-ci s'applique à leur principe , par le secours de quelques mots étrangers ; des *verbes passifs* , en ce que dans les passifs on voit celui qui souffre l'action sans parler de la cause qui la produit.

On distingue deux sortes de verbes actifs, parce qu'on distingue deux sortes d'actions; sçavoir, les actions réelles ou matérielles qui sont produites par une cause physique & matérielle , comme *briser* , *roulér* , *tuer* , *regarder* , &c. & les actions spirituelles qui sont produites par un principe spirituel , comme l'ame ; telles que les actions des verbes *vouloir* , *aimer* , *desirer* , *connoître* , *regretter* , &c.

D'après cette distinction, quelques Auteurs ont voulu

mettre une différence dans les dénominations des objets que ces actions regardent : ils ont appelé *sujet d'une action* la chose à laquelle aboutit l'action matérielle, & *objet d'une action* la chose à laquelle se rapporte une action spirituelle ; ainsi *Goliath* est sujet de l'action dans cette phrase : *David tua Goliath* ; & *Dieu* est l'objet de l'action dans celle-ci : *j'aime Dieu*. Cette distinction & cette diversité de dénomination est sujette à de grands inconvénients, ne fut-ce que parce qu'elle multiplie les êtres sans nécessité, & qu'elle expose à confondre le sujet d'une action, avec le sujet d'une proposition, &c. Nous ne la suivons donc point dans cet Ouvrage ; & soit que l'action soit matérielle ou spirituelle, nous appellons toujours *sujet*, celui qui la produit ; & *objet*, celui à qui elle se rapporte, toutes les fois, s'entend, qu'il ne s'agit pas de verbe passif.

Les verbes actifs sont la plupart réguliers : voyez CONJUGAISON, IRRÉGULIERS, &c. pour leur régime, voyez PRÉPOSITIONS, CONSTRUCTION & SYNTAXE.

Pour connoître si un verbe est actif, il ne faut qu'observer si la signification propre de ce verbe permet qu'on le fasse immédiatement suivre par ces mots, *quelqu'un*, *quelque chose* : je vois que *desirer*, *repousser*, sont actifs, parce que je comprends qu'on peut dire, *desirer quelque chose*, *repousser quelqu'un*, &c.

Tout verbe actif veut après lui un *objectif*, ou régime, à moins qu'il ne soit pris dans un sens indéfini.

Et lorsque contre vous il m'a fait *entreprendre* :

Corneille dans Héraclius.

» Ce verbe *entreprendre* est actif, & veut ici absolument un régime. C'est parler très-bien que de dire : je » *sais méditer*, *entreprendre* & *agir* ; parce qu'alors *entre-* » *prendre*, *méditer* ont un sens indéfini. Il en est de » même de plusieurs verbes actifs qu'on laisse alors sans » régime : *il avoit une tête capable d'imaginer*, *un cœur » fait pour sentir*, *un bras pour exécuter*. Mais *j'exécute » contre vous*, *j'entreprends contre vous*, *j'imagine » contre vous*, n'est pas françois : pourquoi ? Parce que » ce défini *contre vous* fait attendre la chose qu'on ima- » gine, qu'on exécute & qu'on *entreprend*. Vous ne vous

» ctes pas expliqué : voyez comme tout ce qui est réglé
» est fondé sur la nature. *M. de Voltaire.*

M. l'Abbé d'Olivet fait une autre remarque sur le régime des verbes actifs, à l'occasion de ce vers de *Racine* dans *Bajazet* :

Ne vous informez point ce que je deviendrai.

» Il faudroit , dit-il , *ne vous informez point de ce que*
» *je deviendrai* : & pourquoi le faudroit-il ? parce qu'aucun
» verbe ne peut avoir deux régimes simples , quoique
» plusieurs verbes puissent avoir deux régimes , l'un sim-
» ple , l'autre particulé , » (c'est-dire , qui renferme
une particule , comme il l'explique ailleurs).

» *Racine* dit : *ne vous informez point ce* , c'est-à-dire ;
» la chose que je deviendrai. Alors *vous* & *ce* sont deux
» régimes simples ou deux accusatifs comme on parle-
» roit en latin ». Or nous posons pour principe qu'il n'y
a point de verbes qui puissent avoir tout à la fois deux
régimes simples. Mais si je dis , *ne me demandez point*
ce que je deviendrai , ma phrase est correcte , parce qu'il
y a plusieurs verbes du nombre desquels est *demandez* ,
qui souffre le régime simple & le particulé. Or *me* est
ici pour *à moi* , & par conséquent régime particulé ;
de sorte que *demandez* n'a qu'un régime simple qui
est *ce*.

Je ne doute point , ajoute-t'il , que l'anatomie de ces phrases ne déplaise au plus grand nombre des lecteurs ; mais il faut passer au travers des épines , pour arriver aux riantes prairies de l'éloquence , ou sur les monts escarpés de la poésie.

ADJECTIF. Se dit de ce qui s'ajoute à autre chose. Nous avons des noms adjectifs dont nous allons parler ; & des verbes adjectifs dont il faut dire un mot.

Un verbe *adjectif* est celui dans la signification duquel il y a un attribut , une action ajoutée à l'affirmation qui en fait l'essence : ainsi tous les verbes sont adjectifs excepté le verbe substantif *être* ; puisque celui-ci est le seul qui ne marque & n'exprime que l'affirmation seule.

Les verbes adjectifs se divisent en six classes , celle des verbes actifs , celle des verbes passifs , celle des verbes neutres , celle des verbes réfléchis , celle des verbes

réci-proques ,

reciproques, & celle des *verbes impersonnels* : voyez les articles ACTIF ; PASSIF ; NEUTRE ; RÉFLÉCHI ; RÉCIPROQUE.

Voyez aussi l'article SUBSTANTIF, où la différence du verbe substantif & du verbe adjectif est plus développée.

Le *nom adjectif* est un nom, ou une partie d'oraison, qui modifie l'idée du substantif auquel il est joint, par l'expression de quelque qualité qu'il lui attribue. Quand je dis, *homme sage*, *homme* est un nom substantif qui me présente un objet comme distingué & détaché de tout autre ; *sage* est un nom qui lui est uni, & qui le modifie, qui en rend l'idée plus complète, plus riche, qui le particularise par la qualité de sagesse ; qualité que ce nom *sage* exprime, mais qu'il exprime en l'attribuant au substantif, *homme* : *sage* est donc un adjectif.

L'adjectif diffère du substantif, en ce que celui-ci présente toujours son objet comme isolé, & ayant une existence distinguée & indépendante de celle des autres êtres ; au lieu que celui-la ne peint l'objet de son expression, que comme modifiant & qualifiant un autre objet principal auquel il est assujetti, dont il est dépendant, & avec lequel il ne fait qu'une même chose.

Le substantif dénomme un être ; l'adjectif ajoute à cette dénomination la propriété d'être tel.

Il est aussi aisé de marquer la différence qui se trouve entre l'adjectif & l'adverbe, ou toute autre partie d'oraison. L'adverbe exprime une manière d'être, une qualité, un rapport aussi bien que l'adjectif ; mais c'est par une expression qui n'est susceptible d'aucune variation soit pour les genres, soit pour les nombres : aussi l'adjectif n'est fait que pour accompagner les substantifs dont il prend (si l'on peut parler ainsi) la livrée, les couleurs ; tandis que l'adverbe ne sert principalement qu'à modifier les verbes, les participes, & quelquefois les adjectifs ; mais jamais les substantifs. Nous répéterons à ce propos, ce qu'on ne peut trop dire ; que ce n'est point la différence des objets exprimés qui constitue les différentes classes des mots ; mais la différente manière dont les mots expriment leur objet, & leurs différents emplois. Ainsi *humanité*, *humain*, *humainement*

expriment la même qualité, le même objet : mais on voit par tout ce que nous avons dit, que le premier est substantif, le second adjectif, & le troisième adverbe.

Il y a autant de sortes d'adjectifs, qu'il y a dans les êtres de manières d'être, de qualités réelles ou possibles, & de rapports que notre esprit y peut appercevoir ou imaginer. Si toutes ces qualités dont les idées des objets sont revêtues dans notre esprit, sont des qualités qui existent réellement ou qui puissent réellement exister dans la nature de ces objets; alors les adjectifs destinés à énoncer ces qualités, se nomment *adjectifs physiques*. Mais si ces qualités n'ont rien de réel dans les objets, si elles ne sont que le résultat des vues de notre esprit, que des rapports extérieurs aux objets, étrangers même à leur nature; alors les adjectifs qui les expriment sont nommés *adjectifs métaphysiques*.

Des exemples rendront cette matière plus intelligible. En supposant que les différentes surfaces d'un corps se réduisent à quatre qui soient égales entr'elles, je dis que ce corps est *quarré*; *quarré* exprime donc une disposition des différentes surfaces de ce corps; il en peint l'état réel & physique; *quarré* est un adjectif physique. Il faut en dire autant de toutes les qualifications que nous donnons aux êtres physiques pour exprimer les impressions qu'ils font sur nos sens; comme *blanc*, *noir*, *coloré*, &c. pour les yeux; *doux*, *amer*, *aigre*, &c. pour le goût; *odoriférant*, *fétides*, &c. pour l'odorat; *dur*, *mou*, *séc*, &c. pour le tact; & pour l'oreille, *grave*, *aigu*, &c. Mais quand je considère un objet non pas seulement tel que mes sens me le présentent, mais comparé à un autre objet; soit que tous les deux soient physiques ou métaphysiques, ou que l'un soit d'une espèce & l'autre de l'autre; alors je lui trouve des rapports avec le second objet auquel je le compare; par exemple, je vois qu'un homme se sert beaucoup d'un meuble, & je dis que ce meuble lui est utile; *utile* est donc un adjectif qui n'exprime rien qui soit physiquement dans le meuble; c'est donc un adjectif métaphysique. Il en est de même de tous ceux qui expriment quelque ressemblance ou différence; de ceux qui marquent la possession; de tous ceux qui font connaître l'ordre numéral, ou de tous les noms de nombre

comme ; *quatre* , *cinq* , *quatrieme* , *cinquieme* , &c.

Cette premiere distinction fert bien plus au Philoſophe qui veut rapprocher nos expreſſions des opérations de notre eſprit , qu'au Grammairien qui ne cherche que les loix de ces expreſſions ; celui-là n'examine le langage qu'autant qu'il le faut pour l'éclairer & diriger ſa philoſophie ; celui-ci n'analyſe qu'autant qu'il le faut pour ſ'aſſurer des régles du langage. Le but de l'un étant ſi différent de celui de l'autre , il ne faut pas être ſurpris ſ'ils prennent chacun une route différente. Nous n'avons fait cette remarque que pour nous juſtifier de ce que nous inſiſtons ſi peu ſur cette diviſion des adjectifs , que quelques Auteurs Grammairiens ont développée fort au long. Nous en allons reprendre une autre peut-être moins philoſophique , mais plus grammaticale , non-ſeulement en ce qu'elle nous ſervira beaucoup pour les détails , mais auſſi en ce qu'elle eſt tirée de l'analogie des différents adjectifs , avec les autres eſpeces de noms.

De tous les adjectifs en général , les uns qualifient en exprimant un attribut inhérent & permanent dans l'objet , ſoit que cet attribut ſoit fondé ſur la nature de la choſe , ſur ſa forme , ſur ſa ſituation ou ſur ſon état ; tels ſont , *bon* , *utile* , *beau* , *ſimple* , *rond* , *blanc* , *externe* , *précédent* , *différent* , *ſemblable* , &c. ce ſont ceux d'où ſe forment la plûpart des ſubſtantifs abſtractifs , comme *bonté* , *utilité* , *beauté* , *ſimplicité* , *rondeur* , *blancheur* , &c ; & c'eſt à cauſe de cette génération des noms abſtractifs , que nous appellerons les adjectifs de cette premiere claſſe , *adjectifs nominaux*.

Il en eſt d'autres qui qualifient par un attribut d'événement , en exprimant une qualité accidentelle & ſurvenue à l'objet , une qualité qui paroît être l'effet d'une action qui ſe paſſe ou qui ſ'eſt paſſée dans la choſe ; comme , *careſſant* , *obligeant* , *gliffant* , *recherché* , *déteſté* , *noirci* , *embelli* , &c. Ceux-ci tirent leur origine des verbes , ſoit de l'un , ſoit de l'autre des deux participes ; ainſi nous ſommes fondés à les nommer *adjectifs verbaux*.

D'autres ne qualifient qu'autant qu'ils expriment l'ordre numéral des objets ; tels ſont *un* , *deux* , *trois* , *quá-*

tre , premier , second , troisieme , quatrieme , &c : nous les appellerons *adjectifs numériques*.

Il en est qui ne qualifient que par un attribut de rapport personnel , qui marque la dépendance , la liaison & sur-tout la possession : nous les avons déjà nommés ailleurs *adjectifs possessifs*. Tels sont *mon , ma , notre , mien , tien , leur , &c.*

Nous ne croyons pas devoir prouver ici que ces adjectifs ne sont point des pronoms après ce que nous en disons au mot PRONOMS. Nous ajouterons seulement que Messieurs de Port-Royal nous paroissent trop sévères quand ils nous disent qu'on ne peut dire *un mien ami*. On le dit bien encore dans le style badin ; mais ils avoient à prouver que *mien* ne peut marcher avec son substantif , puisque selon eux il n'est destiné qu'à le remplacer : voilà sans doute la cause de leur sévérité dans cette décision générale. Ils auroient dû néanmoins sentir qu'en convenant que cette façon de parler *un mien ami* avoit été autrefois d'usage , c'étoit prouver que *mien* n'est pas essentiellement pronom , qu'il ne l'est que par accident , & alors ils n'auroient plus eu qu'un pas à faire pour remarquer qu'il ne devient pronom qu'en prenant l'article , que c'est cet article qui lui en donne le caractère ; mais que par lui-même il n'est que pur adjectif possessif.

D'autres enfin ne qualifient qu'en marquant une quantité vague & non déterminée ; tels que , *quelque , plusieurs , tout , nul , aucun* ; ou en marquant une simple indication ou présentation , comme *ce , cet , chaque , quel , tel , certain , &c.* On voit que tous ceux-ci ne sont autres que ceux des différents pronoms qui peuvent appartenir aux adjectifs en substituant à-peu-près les mêmes loix : ainsi nous les nommerons *adjectifs pronominaux*.

L'adjectif étant fait pour qualifier le substantif , & ne présenter avec lui qu'un seul objet , & , pour ainsi dire , qu'une seule idée ; comme d'ailleurs il est bien rare qu'il n'y ait dans une phrase qu'un seul substantif réellement exprimé , ou remplacé par quelqu'autre terme qui en tienne lieu ; & plus rare encore qu'un même adjectif ne puisse également être attribué à une foule de substantifs

différents, il a été nécessaire d'établir des règles pour la construction des uns avec les autres; règles que doivent suivre tous ceux qui parlent, s'ils veulent être entendus; règles suffisantes pour faire connoître aux auditeurs ou aux lecteurs, quel est le nom substantif auquel tel adjectif est destiné dans une phrase.

La première de ces règles que l'usage a en effet établies, c'est que l'adjectif doit se conformer à son substantif quant au genre & au nombre. L'adjectif ne peut par lui-même avoir que de l'indifférence pour quelque genre ou quelque nombre que ce soit; puisqu'il ne peint & ne dénomme aucun objet précis & réel, il n'en peint ni n'en dénomme un ni plusieurs qui soient de l'espèce des mâles, ni de celle des femelles; ce seroit réunir les contradictoires: un adjectif n'est donc en lui-même, ni masculin, ni féminin, ni singulier, ni pluriel; mais il est fait pour accompagner, servir & qualifier des noms qui dénomment des objets réels & précis. Il doit donc se conformer à ces noms au moins dans les choses essentielles: si le substantif marque un genre, l'adjectif doit aussi en avoir le caractère; celui-ci ne peut rester au singulier, si celui-là est un nom pluriel: voilà donc les adjectifs condamnés à subir différentes variations dans leurs terminaisons, selon les circonstances & le génie de la langue.

Une autre règle est celle qui ordonne de la place que l'adjectif doit occuper relativement à son substantif: savoir, si, & quand l'un doit être avant ou après l'autre; si quelques mots, & quels mots peuvent quelquefois se placer entre deux.

L'article qui annonce la dénomination qui le suit, doit encore avoir des rapports singuliers avec l'adjectif; il faut les marquer par des loix établies.

Le nombre infini de nuances différentes que nous pouvons donner à nos pensées; le petit nombre d'expressions que nous avons en comparaison du nombre toujours croissant des idées que nous pouvons avoir à exprimer; la variété des vues de l'esprit; en un mot, mille raisons nous forcent souvent d'employer les adjectifs, de manière qu'ils semblent en perdre le caractère pour aller se confondre dans la foule ou des substantifs, ou des adverbes;

autre source de remarques utiles dans la Grammaire.

Enfin, les adjectifs exprimant des qualités dont chacune peut se trouver en même tems dans des objets différens, on peut comparer ces objets relativement à une de ces qualités, mesurer, pour ainsi dire, la dose que chacun d'eux en contient, la trouver plus forte dans l'un que dans l'autre; delà les degrés de comparaison: voyez DEGRÉS DE COMPARAISON.

Voilà ce que nous avons ici principalement à considérer, & nous allons entrer dans ce vaste champ, en commençant par les genres; mais ayant soin par-tout d'abrégger autant que nous le permettront le soin d'être clair, & l'attention à ne rien omettre de ce qui paroîtra nécessaire.

Genre.

La première terminaison de l'adjectif, celle avec laquelle on le trouve, par exemple, dans les Dictionnaires, désigne le genre masculin; le féminin se forme du masculin, comme nous le dirons. Tous les adjectifs ont pour première terminaison, ou un *e* muet, ou une autre voyelle, ou une consonne; & pour seconde terminaison, ils ont toujours un *e* muet: ainsi ceux qui ont l'*e* muet au masculin, n'ont que cette seule terminaison, & par conséquent sont de tout genre, ou plutôt n'en désignent par eux-mêmes aucun, se trouvant toujours les mêmes, soit auprès d'un substantif masculin, soit auprès d'un féminin: tel est le mot *ridicule* qui dénote un homme ou une femme à qui on peut reprocher le défaut qu'on nomme le *ridicule*, mais qui ne dit pas plutôt que l'on parle d'un homme, qu'il ne dit qu'on veut parler d'une femme; aussi dit-on, *un homme ridicule*, *une femme ridicule*. Ainsi nous n'avons rien à dire touchant le genre de ces adjectifs, dont la première terminaison est un *e* muet; tels que sont, *volage*, *fidèle*, *facile*, *timide*, *rouge*, *riche*, *prude*, *âcre*, *aimable*, *ordinaire*, *dixième*, &c. *Maître* n'est que masculin, & fait au féminin *maîtresse*; mais on le regarde souvent comme substantif, & souvent il en fait les fonctions: il en est de même de *prince* qui fait *princesse* au féminin, de *prophète*, *prophétesse*, *traître*, *traîtresse*, &c.

Les adjectifs, dont la première terminaison est une

voyelle autre qu'un *e* muet, forment la terminaison du genre féminin, en ajoutant seulement un *e* muet à leur dernière voyelle : *enchanté*, *enchantée* au féminin ; *débauché*, *débauchée*, *poli*, *polie*, *bourru*, *bourrue*, *bleu*, *bleue*, &c. Cette règle n'a pour exception que *favori*, qui fait *favorite*, si l'on ne compte point les syllabes nazales parmi les voyelles ; car si on les prend pour de simples voyelles, on trouvera que le nombre des exceptés égale à-peu-près le nombre de ceux qui suivent la règle : nous marquerons les exceptions, après que nous aurons observé que tous perdent leur son nasal au féminin par l'acquisition d'un *e* muet seul, comme *commun*, *commune*, *vain*, *vaine*, *plein*, *pleine*, *fin*, *fine*, &c. Dans le féminin de tous ces noms, la syllabe qui étoit nazale au masculin, devient pure.

Les adjectifs terminés au masculin par *an*, *ien*, *on*, outre l'addition de l'*e* muet, doublent encore à leur féminin la consonne qui les terminoit au masculin, comme *paysan*, *paysanne*, *chrétien*, *chrétienne*, *bon*, *bonne*, *fripon*, *friponne*, &c.

Benin fait *benigne*, & *malin*, *maligne*.

Les adjectifs possessifs *mon*, *ton*, *son*, ont à leur féminin *mon*, *ton*, *son*, si le nom qui suit commence par une voyelle ou par un *h* non aspiré, comme *mon ame*, *mon héroïne*, *mon inconsolable mere* : mais si le nom suivant commence par un *h* aspiré ou par une consonne, les féminins de ces trois adjectifs seront *ma*, *ta*, *sa* ; *ta sœur*, *sa fille*, &c. Cette différence de terminaisons devant des mots de même genre, pourroit se justifier par de fortes raisons, quand même ce seroit une violence faite à la règle : mais qu'on se souvienne bien qu'une langue a existé avant ses règles ; que celles-ci dépendent de celle-là ; & que si elles se contredisent, ce sont les règles qui sont fausses. Jamais la langue ne pèche.

Tous les adjectifs qui finissent au masculin par une consonne autre que *m*, *n*, font leur terminaison féminine en ajoutant un *e* muet à leur dernière consonne ; *blond*, *laid*, *grand*, *dur*, *gris*, *savant*, *prompt*, *haut*, *fort*, *froid*, *babillard*, *fatal*, *vil*, sont autant de masculins, qui donnent au féminin, ainsi qu'une infinité d'autres l'*e* muet ajouté à leur terminaison masculine,

comme *blonde*, *laide*, *grande*, *dure*, *grise*, *savante* ; &c.

Cette regle est celle qui souffre le plus d'exceptions : nous allons les suivre. Les adjectifs qui finissent par un *c*, forment leur féminin de deux manières, dont aucune n'est conforme à la regle : les uns ajoutent *he* au *c*, comme *franc*, *franche*, *blanc*, *blanche*, *sec*, *seche* ; d'autres changent le *c* en *que*, comme *public*, *publique*, *turc*, *turque*, *caduc*, *caduque* : *grec* conserve au féminin le *c* avant le *que*, *grecque* : *crud*, signifiant qui n'est pas cuit, fait au féminin *crue*, *gentil*, *gentille*.

Les adjectifs dont le masculin finit par un *f*, changent au féminin cette consonne forte en son articulation foible qui est *v*, & y joignent l'*e* muet ; *vif*, *vive*, *neuf*, *neuve*, *veuf*, *veuve*, *captif*, *captive*, *oisif*, *oisive*, *chétif*, *chétive*, *abusif*, *abusive*, *tardif*, *tardive*, &c.

Ceux qui finissent par un *g*, prennent au féminin un *u* euphonique pour conserver devant l'*e* muet l'articulation ferme, comme *long*, *longue*.

Ceux en *el*, *eil*, *as*, *ol*, *ul*, *os* & *ot*, redoublent la consonne finale avant l'*e* muet de leur féminin, comme *bel*, *belle*, *naturel*, *naturelle*, *cruel*, *cruelle*, *vermeil*, *vermeille*, *fol*, *folle*, *nul*, *nulle*, *bas*, *basse*, *gras*, *grasse*, *gros*, *grosse*, *net*, *nette*, *sot*, *sotte*, *bigot*, *bigotte*, *pareil*, *pareille*, *vieil*, *vieille* ; *mat* fait *matte*, il est le seul en *at* qui double la consonne : *complet* fait *complète*, *discret*, *discrete*, *inquiet*, *inquiète*, *replet*, *replete*, *secret*, *secrete*, *espagnol*, *espagnole* ; &c. *dévo*t fait *dévot*e, & *suspect* fait *suspecte* ; *épais* fait *épaisse*, & *frais* fait *fraîche*, *expès* fait *expresse*, *ras* fait *rase*, *dis-sous*, *absous*, font *dissoute*, *absoute*.

La plupart des adjectifs en *eur* font *euse* au féminin, comme *trompeur*, *trompeuse*, *chanteur*, *chanteuse*, *raillleur*, *raillieuse*, &c. D'autres changent *eur* en *rice*, *acteur*, *aëtrice*, *tuteur*, *tutrice*, *dissipateur*, *dissipatrice*, *protecteur*, *protectrice*, &c. D'autres encore en *resse*, *vengeur*, *vengeresse*, *pêcheur*, *pécheresse*, *enchanteur*, *enchanteresse*, *demandeur*, *défendeur*, *demandresse*, *défendresse* en termes de Palais, &c. Et les autres en *eure*, comme *meilleur*, *meilleure*, *majeur*, *majeure*, *mineur*, *mineure*, *supérieur*, *supérieure*, *inférieur*, *infé-*

rieure, *prieur*, *prieure*; ou bien ils n'ont point de terminaison féminine, comme *auteur*, *vainqueur*, &c.

Ceux qui sont terminés par un *x*, changent cette lettre en *se*, *courageux*, *courageuse*, &c. *Roux* & *faux*, font *roussé* & *faussé*. *Doux* fait *douce*; *vieux* fait *vieille*. *Fat* n'est point une épithète de femme; ainsi il n'a point de féminin. Quelques noms en *ou*, ou en *eau* font *olle*, *elle*; comme *fou*, *mou*, *folle*, *molle*; *beau*, *nouveau*, *belle*, *nouvelle*. La raison en est que ces quatre noms faisoient autrefois au masculin *fol*, *mol*, *bel*, *nouvel*: & quand le nom suivant commence par une voyelle ou par un *h* non aspiré, on se sert encore du premier & des deux derniers; *voilà un bel homme*. *Il est entraîné par un fol amour*: *il va prendre un nouvel établissement*. *Fou*, *beau*, *nouveau*, ne s'emploient donc que quand leurs substantifs sont masculins, & qu'ils sont suivis par une consonne. Pour *mol*, il est vieux, on ne l'emploie plus; il en est à peu près de même de *vieil* qu'on ne prend plus guère que dans le sty:c ascétique: *il faut dépouiller le vieil homme*.

Plusieurs noms vrais adjectifs, ou employés comme tels, n'ont point de terminaisons féminines: tel est *plusieurs*, qui ne prend jamais l'*e* muet: on dit, *plusieurs femmes*, comme *plusieurs hommes*. Il faut en dire autant de l'adjectif possessif *leur*: *leur honneur demandoit un meilleur usage de leur autorité*.

Tous les noms de nombre, qui sont adjectifs, & qu'on appelle les uns *absolus* ou *cardinaux*, les autres *ordinaux*, n'ont chacun qu'une seule terminaison pour les deux genres: ainsi *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *dix*, *vingt*, *cent*, *mille*, &c. qui sont cardinaux; *deuxieme*, *troisieme*, *quatrieme*, *cinquieme*, *dixieme*, &c. qui sont ordinaux, sont tous également masculins & féminins, sans recevoir aucun changement: on dit, *vingt hommes*, *vingt femmes*; *le troisieme de vos fils*, *la troisieme de vos filles*. Il faut excepter ici *un*, *premier* & *second*, qui sont au féminin, *une*, *premiere* & *seconde*.

La plupart des noms de professions & d'état, comme *roi*, *philosophe*, *peintre*, *soldat*, &c. n'admettent qu'une seule terminaison, & de plus ne se qualifient qu'au masculin, quoiqu'ils soient de vrais adjectifs; la raison sans

doute en est qu'ils n'ont été inventés d'abord que pour les hommes, puisque ce sont presque toujours les hommes qui exercent ces professions, à qui tel état appartient : on dit *un roi*, & jamais *une roi* ; quoiqu'on puisse dire, *Marie Thérèse est roi*. Comme les noms de cette espèce se prennent souvent substantivement, il arrive aussi que souvent ils ont avec eux des qualificatifs, ou autres adjectifs : or, si ces noms de professions sont attribués à une femme, les adjectifs qui les accompagneront suivront-ils le genre féminin, comme la raison semble le demander, ou resteront-ils masculins, comme leur première institution & leur plus fréquent emploi semblent l'exiger ? Dira-t'on, *Marie Thérèse est un grand roi* ? *Cette femme est un peintre très habile* ; *elle fut dans sa jeunesse un soldat courageux* ? Ou bien faut-il dire, *une grande roi*, *une peintre habile*, *une soldat courageuse* ? Le seul prononcé de ces mots féminisés choque trop, pour qu'on en croie l'usage tolérable : la première façon blesse moins, & l'on doit sans doute la préférer à l'autre dans les occasions qui ne laissent que le choix : car si l'on peut tourner la phrase autrement, sans longueur & sans obscurité, que le style le permette, on doit plutôt le faire & dire ; par exemple, *Marie Thérèse est roi* ; *elle en a toutes les grandes qualités*. *Cette femme est peintre par état*, & même on la dit très habile. *Elle fut soldat dans sa jeunesse*, & montra beaucoup de courage, &c. Il est aussi beaucoup de noms de cette espèce qui ont leur féminin différent de leur masculin, comme *boulangier*, *boulangere* ; *marchand*, *marchande* ; *perruquier*, *perruquiere* ; *pâtissier*, *pâtissiere*, &c. Pour peu qu'on y prenne garde, on verra qu'en général ce sont les noms des professions qui sont exercées par des femmes, plus souvent que les autres : c'est aussi sans doute pour la même raison que *philosophe* souffre aussi depuis quelque tems des adjectifs féminins ; *elle fait la philosophe* : *je ne pense pas que la vraie philosophie puisse être moins utile aux femmes qu'aux hommes* ; mais je remarque que la plupart de celles qui s'en mêlent ne sont que très mauvaises philosophes, sans en devenir meilleures femmes.

Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de marquer

ici la différence d'une reine à une femme roi : on sent que le premier de ces deux noms ne droit pas assez pour l'exemple où nous nous sommes servis de l'autre.

On fait aussi sans doute , du moins nous le disons ailleurs, voyez PARTICIPE , que les adjectifs verbaux terminés en *ent* ou *ant* , prennent l'e muet au féminin, comme *plaisant homme* , *femme plaisante* ; *carressant* , *carressante* , &c. quoique le participe présent d'où ils sont tirés , ne change jamais sa terminaison ; *cette femme carressant tout le monde* , *comme elle fait* , *doit plaire sans être aimée*.

Nombre.

Nous avons ici deux règles générales ; la première que tous les adjectifs ont un singulier & un pluriel ; la seconde que leur pluriel soit masculin , soit féminin , se forme par l'addition d'un *s* au bout de la terminaison masculine ou féminine de leur singulier. Ainsi *bon* , *bonne* , *dixième* , *grand* , *grande* , *mien* , *miennne* , *cruel* , *cruelle* , &c. font *bons* , *bonnes* , *dixièmes* , *grands* , *grandes* , *miens* , *miennes* , *cruels* , *cruelles* , &c. Mais ces deux règles ont des exceptions : quelques adjectifs n'ont point de pluriel , d'autres n'ont point de singulier : il en est qui marquent leur pluriel par un *z* au lieu d'un *s* ; d'autres par un *x* : quelques-uns même changent d'autres lettres encore , & quelques autres n'en changent & n'en prennent point : reprenons.

Austral , *boréal* , *conjugal* , *fatal* , *filial* , *final* , *frugal* , *littéral* , *naval* , *pastoral* , *trivial* , *venal* , *canonial* , *pascal* , *peccoral* , & quelques autres adjectifs en *al* , n'ont point de pluriel masculin , quoiqu'ils en aient un féminin , comme *terres australes* , *heures canoniales* , *rencontres fatales* , *chansons triviales* , *poésies pastorales* , &c.

Tous les noms de nombre qu'on appelle cardinaux n'ont point de singulier , non plus que l'adjectif *plussieurs*. Il seroit absurde qu'un nom dont l'office est de marquer *pluralité* , pût n'indiquer qu'un seul être : ainsi *deux* , *dix* , *vingt* , *cent* , &c. sont toujours au pluriel. *Deux hommes* , *dix ans* , *vingt jours* , &c. on sent bien que *un* est ici excepté.

Les adjectifs qui sont terminés au singulier par un

é aigu , prennent au pluriel masculin , selon quelques Auteurs , un *z* au lieu d'un *s* , & alors l'é n'a pas besoin d'être accentué ; le *z* supplée cet accent par lui-même : *démonté* , *démontez* ; *des équipages démontez* , &c. mais cet usage est condamné par la plus grande & la plus saine partie des Grammairiens , qui sont encore autorisés en cela par la pratique du plus grand nombre des Auteurs.

Les adjectifs terminés au singulier en *au* , font leur pluriel masculin en y ajoutant un *x* , comme *beau* , *nouveau* , *beaux* , *nouveaux* : les singuliers *bel* , *nouvel* , n'ont pas d'autres pluriels masculins que ces deux ci , comme *fol* , *vieil* , n'en ont pas d'autres que ceux de *fou* , *vieux*.

Fou & *mou* font au pluriel *fous* & *mous* selon la règle générale , ainsi que *bleu* qui fait *bleus*. Ceux des adjectifs en *al* qui ont un pluriel masculin , le forment en changeant *al* en *aux* : comme *rural* , *royal* , *nuptial* , &c. *ruraux* , *royaux* , *nuptiaux* , &c.

Les adjectifs possessifs *mon* , *ton* , *son* , ont au pluriel tant pour l'un que pour l'autre genre , *mes* , *tes* , *ses* : *notre* , *votre* , font *votres* , *notres* , quand ils servent dans les phrases où un seul dirait , *miens* , *miennes* , *tiens* , *tiennes* , comme ces livres sont les nôtres , ceux-là sont les vôtres : si un seul homme parloit de lui-même , il dirait , *ces livres sont les miens* ; *ceux-là sont les tiens* , s'il ne parloit qu'à un seul ; mais dans les cas où ce seul intéressé dirait , *ce sont là mes livres* , *voici tes brochures* , plusieurs devroient dire , *voici nos livres* , *voilà tes brochures* , &c. *notre* , *votre* , ont donc pour pluriel de l'un & de l'autre genre , *nos* , *vos* , quand ils sont joints à leurs substantifs.

Les adjectifs pronominaux ont aussi bien des caprices pour la formation de leur pluriel : *celui* fait *ceux* , *cet* fait *ces* ; mais ils sont détaillés au mot PRONOMS. *Crud* , *nud* ou *nu* , font leur pluriel , *crus* , *nus* sans *d* ; *tout* fait *tous* : *caillou* fait *cailloux* , ou *caillous* : *pénitentiel* qui n'est plus en usage , fait *pénitenciaux* ; les *pseauxmes pénitenciaux* : *universel* fait *universels* , selon la règle générale , quand il est adjectif , *quel siecle a vu des hommes universels* ? mais pris substantivement en terme

de philosophie , il fait *universaux* ; la thèse des *universaux* a fait dans les siècles passés un grand sujet de dispute dans les écoles.

Les adjectifs verbaux terminés en *nt* , prennent un *s* après leur *t* , ou à la place de cette dernière consonne ; *caressant* , *caressants* ou *caressans* , &c. l'usage est partagé. Pour les participes d'où ces adjectifs sont tirés , ils ne prennent point de terminaison plurielle non plus que de féminine , quoiqu'on les employe dans l'un & l'autre cas : ces deux femmes craignant de le chagriner , l'ont perdu dès sa jeunesse.

Les adjectifs qui terminent leur singulier masculin par un *s* ou par un *x* , ne souffrent aucun changement pour leur pluriel du même genre , comme *heureux* , *doloureux* , *concis* , *précis* , *las* , *bas* , &c.

Parmi les adjectifs de nombre cardinal , il y en a qui sont toujours terminés par un *s* ou un *x* , comme *deux* , *trois* , *six* , *dix* : les autres ne prennent jamais le signe du pluriel , excepté *vingt* & *cent* , qui prennent un *s* lorsqu'ils sont multipliés par un autre nombre qui les précède , & qu'ils sont immédiatement suivis par leur substantif : ailleurs ils n'en prennent jamais. Ainsi l'on dit *quatre-vingts ans* , *trois cents hommes* , *six vingts chevaux* , *quatre cents livres* , &c. *quatre vingt deux pieds* , *trois cent cinquante livres*. Quelques Auteurs prétendent que *cert* s'écrit toujours *cents* ou *cens* , toutes les fois qu'il est multiplié par un autre nombre. Leur autorité est assez grave pour justifier ceux qui le feront ; mais elle ne paroît pas suffisante pour condamner ceux qui en agiroient autrement. *Mille* qui ne prend jamais de *s* , si ce n'est quand il signifie certaines distances , comme on les mesure en Italie , *un mille* , *deux milles* , &c. devient nombre ordinal dans les dates , & s'écrit *mil* ; *l'an mil sept cent soixante* : *millier* & *million* prennent un *s* , quand ils sont multipliés par quelqu'autre nombre qui n'est pas un : *un millier* , *un million* , *deux milliers* , *deux millions* , &c. *monsieur* , *monseigneur* , *madame* , font au pluriel , *messieurs* , *messieurs* , *mesdames*.

*Quant*es , n'a ni singulier ni masculin ; il n'a lieu que dans cette seule phrase ; *toutes & quantes fois*.

Construction avec le Substantif.

Nous n'annonçons ici la concordance de l'adjectif qu'avec le substantif; non pas qu'il ne puisse se trouver en des phrases où il ait d'autres loix à subir; mais parce que ces cas sont rares, & que les loix en sont développées au mot CONSTRUCTION.

Si l'adjectif est destiné à faire seul l'office d'objectif, ce qui n'arrive qu'après le verbe *être* & un petit nombre d'autres verbes; alors sa place est marquée à celle des objectifs ou de l'autre espece de régime dans laquelle il figure; du reste il conserve toujours & par-tout le genre & le nombre du substantif auquel il se rapporte: *les femmes deviennent rarement plus vertueuses en affichant la prudence. Les armes sont journalières*: voyez le mot CONSTRUCTION.

La loi de rendre l'adjectif conforme à son substantif pour le nombre & le genre, ne doit point paroître violée parcequ'il y a quelques façons de parler qui paroissent assez singulieres pour avoir donné de l'embarras à plusieurs Grammairiens. Quand on dit, *voilà une partie de votre tems perdu. Il laissa sur la place la moitié de ses gens morts. De la façon que j'ai dit, on a dû m'entendre*, &c. rien n'est contraire aux regles de concordance, parceque c'est *temps* & *gens*, & non pas *partie* ni *moitié* que *perdu* & *morts* qualifient. Ainsi *perdu* doit être au singulier masculin, & *morts* au pluriel du même genre, parce que leurs substantifs le demandent. Ces quatre mots, *partie de votre temps*, présentent un objet total, dans lequel l'idée dominante est celle de *temps*; c'est comme si l'on disoit, votre temps, non pas tout entier, mais dans une de ses parties. Or c'est ce *temps* ainsi considéré, c'est cet objet total, qui est *perdu*. Il en est de même du second exemple: les mots *partie* & *moitié* sont des noms abstraits & métaphysiques qui ne peuvent seuls recevoir ces sortes de qualificatifs; il faut qu'un autre nom exprimé ou sous-entendu vienne à leur secours. Or ces autres noms qui sont modifiés & restreints par *une partie*, *la moitié*, sont ici exprimés; & puisqu'ils y sont les principaux personnages, & ceux que les autres mots qui les

accompagnent ne font que servir , il est juste que l'honneur de commander aux adjectifs leur appartienne.

La difficulté du troisieme exemple est sur ce que l'on écrit & l'on prononce , *que j'ai dit* , & non pas , *que j'ai dite* : cette dernière maniere seroit nécessaire , si le *que* étoit un relatif de *façon* , & qu'il fût l'objectif du verbe *dire* : mais il n'est ni l'un ni l'autre ; ce n'est qu'une conjonction placée pour lier *de la façon* avec *j'ai dit* : ce point est détaillé à l'article PRONOMS RELATIFS. Quand même ce *que* seroit relatif , il ne pourroit être objectif du verbe *dire* : car alors *que* se rapporteroit au mot *façon* ; or la façon dont on dit , n'est pas la chose même que l'on dit : & ce n'est que celle-ci qui peut être l'objet du verbe *dire* ; ainsi le relatif qui représenteroit dans cet exemple ces mots *de la façon* , ne pourroit jamais être l'objectif de ce premier verbe. Enfin si l'on vouloit placer un relatif après les trois premiers mots , il faudroit se servir du relatif *dont* , & non pas de *que* : d'où il suit que celui-ci dans notre phrase n'est ni relatif ni objectif , mais simple conjonction ; & que l'objectif n'étant point exprimé ni par lui-même ni par un pronom , le verbe doit rester au masculin ; & qu'on doit prononcer & écrire , *de la façon que j'ai dit* , &c. Tout ce raisonnement est si vrai , qu'on pourroit joindre au verbe son objet , sans ôter le *que* , & dire , *de la façon que j'ai dit les choses* , *on a dû m'entendre*.

On dit en termes de Chancellerie *des lettres royaux* ; mais ces deux mots sont à peu près regardés comme n'en faisant qu'un : ainsi on ne peut pas en conclure contre la nécessité constante de faire accorder l'adjectif en genre avec son substantif.

On dit aussi *la feu reine* , comme *le feu roi* ; *une demi mesure* , &c. mais ces mots *feu* & *demi* , sont aussi considérés comme des demi mots. On doit encore dire , *elle se fait fort* ; *ils sont demeurés court* , &c. mais *fort* & *court* peuvent passer là pour adverbe , ou pour ne faire qu'un mot avec *se faire* , *demeurer*. Les substantifs veulent quelquefois que leurs adjectifs les précédent , & d'autrefois qu'ils viennent à leur suite : voyons l'ordre & les loix de cette marche.

Les adjectifs possessifs & pronominaux vont toujours

avant la dénomination qu'ils qualifient : & s'il se trouvoit avec eux quelqu'autre adjectif qui dût précéder le substantif, ceux-là ne s'en laisseroient point prévenir ; ils gardent toujours la tête de toutes les qualifications. Ces regles sont sans exceptions. *Dans ces sociétés frivoles où nos jeunes Marquis étalent tous les jours avec complaisance & profusion leurs talens superficiels & méprisables ; souvent un homme de mérite qui à force de travailler à former son esprit, son cœur & ses mœurs, aura un peu négligé cette aisance du grand monde, & tous ces airs qui ne sont la plupart que ces airs éventés, se verra méprisé & sacrifié par toute la compagnie, à l'impertinente dicacité d'un ou deux étourdis, qui ne parlent beaucoup que parce qu'ils n'ont jamais pensé, & qui n'ont un extérieur plus élégant que le vôtre, que parce que la culture de leur ame n'a jamais occupé leur tems. Mien, tien, sien, notre, votre, suivent la même regie, quand ils sont joints à un substantif ; mais l'usage est de ne plus employer les trois premiers qu'avec l'article le, qui marche avant eux : ce n'est plus qu'en style familier & burlesque qu'on dit, cette culotte est mienne, & je prendrai ce qui fut mien où je le trouverai.*

Les adjectifs numéraux précèdent toujours les substantifs génériques ; les individuels se font suivre par ceux du nombre ordinal. *Le premier homme fut le premier pécheur. C'est la cinquieme branche de la troisieme race de nos Rois qui est sur le trône. François II succéda à Henri II. Il est parti lui dixieme, je suis revenu moi onzieme : l'armée étoit de soixante & six mille hommes ; ils tinrent campagne pendant neuf mois de l'année : au bout de ce tems-là l'ennemi les surprit, les défit & les dissipa dans l'espace de douze jours. Il arrive quelquefois que ces adjectifs ne marchent qu'après le substantif générique ; c'est dans les citations : au livre de la Genèse, chapitre premier, verset aixieme. Quelquefois on emploie le nombre cardinal pour le nombre ordinal après les noms individuels : Charles VII, fils de Charles VI. Louis XV, arriere-petit-fils & successeur de Louis XIV. De même dans cette façon commune de marquer l'année ; l'an mil sept cent soixante, au lieu de dire, la millieme septieme centieme soixantieme année,*

ce qui seroit d'une longueur & d'une rudesse insupportables.

Dans ces occasions le substantif reste au singulier ; mais il en est d'autres où il est toujours au pluriel , quoique le nom de nombre cardinal n'y fasse que fonction de nombre ordinal ; c'est quand on dit , par exemple , l'heure qu'il est actuellement , ou qu'il étoit ou qu'il sera dans un autre tems ; *il est quatre heures ; il est six heures trois quarts. Il étoit deux heures & un quart , &c. c'est-à-dire , il est la troisieme heure , il est la sixieme heure & le troisieme quart , &c.*

Lors même qu'on veut se servir du nombre ordinal , si l'on doit employer plusieurs noms de nombre , le dernier est seul ordinal : on dit donc , *le quatre-vingt-dix-septieme jour après sa chute ; &c.* Il faut bien remarquer que quand il y a de la sorte des adjectifs du nombre cardinal avant un autre du nombre ordinal , celui-ci ne prend point d's , si ceux qui le précédent ne le multiplient ; s'ils servoient à le multiplier , alors il lui faudroit un s , comme *ôtez trois cinquiemes ; ajoutez deux cinquiemes , quatre onziemes , &c.*

Dans la façon d'unir les adjectifs du nombre cardinal , pour n'en faire que comme un seul mot , on met toujours & avant un , après vingt , trente , quarante , cinquante ; *vingt & un ans , trente & un chevaux , quarante & un jours , cinquante & un hommes* : mais nous ne disons pas , *vingt & deux , vingt & trois , &c.* on ne doit point y mettre d'& , mais cependant prononcer le t de vingt , comme s'il y avoit *vingte-deux , vingte-trois , &c.* Nous disons , *soixante & un , soixante & deux , soixante & trois , &* ainsi de suite jusqu'à *quatre vingt* ; alors nous rejettons absolument l'& , & nous disons , *quatre-vingt-un , quatre-vingt-deux , &c.* sans faire sentir le t.

En général , pour savoir quand il faut se servir des noms du nombre cardinal ou du nombre ordinal , il n'y a qu'à observer si l'on a intention de dire seulement combien il y a de ces objets dont nous parlons , ou si nous voulons marquer le rang de quelques-uns par rapport aux autres. Dans le premier cas , on prend le nombre cardinal ; dans le second , c'est l'ordinal qui figure : *ils étoient vingt hommes ; je me fers de vingt , & non pas de vingtieme ,*

parceque je ne prétends pas parler de l'ordre qui étoit entr'eux, mais seulement dire combien ils étoient. *Votre frere étoit le dixieme* : mon dessein, ici, n'est pas de dire combien ils étoient, mais seulement de marquer le rang de votre frere par rapport aux autres; ainsi je me fers de *dixieme*, & non pas de *dix*.

Les adjectifs verbaux viennent toujours après les substantifs qu'ils qualifient : cette regle est sans exception pour ceux qui sont formés du participe passé; quelquefois, mais rarement ceux qui viennent du participe actif, prennent le devant, comme; *on est souvent bien trompé, quand on se fait de si riantes images des biens qu'on recherche. Le plus décidant personnage n'est pas toujours l'homme le plus instruit*, &c. Mais quelques exceptions particulieres n'empêchent pas la regle générale: *une surface aplatie, une figure arrondie, du pain cuit, un cœur satisfait, une personne divertissante, une situation gênante, une passion dominante, un discours plaisant, un état recherché, un desir réprimé, un plaisir enlevé, un fat puni*, &c.

Les adjectifs nominaux n'ont pas, à beaucoup près, autant de régularité entr'eux que ceux des autres classes. Ils suivent des loix différentes, selon les différentes manieres dont ils qualifient : il faut donc en suivre le détail. Ceux qui qualifient en désignant une figure quelconque, se mettent après leurs substantifs : *une boule ronde, une table quarrée, une pyramide triangulaire, une tabatiere ovale, une pointe aiguë, une ligne droite, courbe, circulaire*, &c.

Ceux qui expriment les qualités sensibles, c'est-à-dire, les différentes couleurs, les goûts, les odeurs, les sons, &c. suivent la même regle : *habit jaune, chapeau noir, poudre blanche, feuillages verts, étoffe grise, bonnet blanc*, (& non pas *blanc bonnet*); *herbe amere, saveur âcre, vin doux, instrument sonore, ton dur, voix harmonieuse, viande tendre, mets liquide, chemin raboteux, raisin sec, tems froid, pays chaud, terrain humide, corps mou, jardin odoriférant, odeur suave*, &c.

Nous ne parlons ici que des adjectifs qui sont originaiement destinés à exprimer ces sortes de qualités; car si pour servir à cet emploi, on leur fait prendre un sens

figuré, alors ils ne sont plus soumis à la règle que nous venons de donner; ils en suivent d'autres: c'est ainsi qu'on dit; *mauvaise odeur, bon ragoût, &c.*

Les adjectifs nominaux qui marquent ou habitude de produire quelque effet, ou capacité de le faire, ou aptitude à en être soit la cause productrice, soit l'objet, enfin, qui naissent de quelque opération ou production d'effet, ceux-là ne marchent qu'à la suite de leurs substantifs: *homme actif, mot expressif, enfant naif, coutume abusive, lieu accessible, événement possible, bois combustible, mine risible, objet visible, corps malléable, courtisans assidus, correspondant exact, malheur accidentel, personne distraite, péché actuel, effort ordinaire, défaut journalier, proposition illusoire, &c.*

Ceux qui ont quelque rapport à l'existence, & ceux qui expriment une qualité relative à la nature ou à l'espèce d'un objet, suivent encore le même ordre: *plaisirs imaginaires, douleurs réelles, desirs nécessaires, droits seigneuriaux, messe abbatiale, statuts canoniques, discipline ecclésiastique, charité chrétienne, profession religieuse, mot adverbial, nom adjectif, verbe anomal, pronom personnel, lettre anonyme, acte authentique, sens littéral, ordre grammatical, expression équivoque, discours concis, langage obscur, mariage clandestin, loix fondamentales, valeur militaire, air cavalier, &c.*

On doit encore renvoyer après le substantif tous ceux qui marquent des noms de nations: *politique italienne, empire ottoman, bravoure angloise, mode françoise, accent gascon, cérémonies chinoises, beauté romaine, gravité espagnole, troupes prussiennes, musique allemande, mœurs hollandoises, palatins polonois, soldats suédois, &c.*

Les adjectifs terminés en *ique* peuvent tous, & doivent la plupart se mettre après les substantifs: *ame pacifique, homme magnifique, raisons politiques, circonstances critiques, auteurs classiques, chose unique, &c.*

Les adjectifs que les qualités morales ont produits, soit en bien, soit en mal, ne sont point déterminés à l'une des deux places plutôt qu'à l'autre; ils précèdent ou suivent leurs substantifs, selon le goût de l'orateur: tout ce que l'on doit faire à leur égard, c'est de consulter

les circonstances particulieres, parcequ'il en est quelquefois où l'adjectif le plus libre se trouve cependant fixé par l'usage ; il faut aussi voir ce qui sied le mieux à la beauté du style, & préférer ce qui favorise la netteté, la force du sens & l'agrément de l'oreille : en général, on dit donc ; *aimable homme, homme aimable ; action admirable, admirable action ; ingratitude abominable, abominable ingratitude ; homme savant, & savant homme ; ministre prudent, & prudent ministre ; discours impertinent, & impertinent discours ; détour artificieux, artificieux détour ; domestique fidele, fidele domestique ; soldat cruel, cruel soldat ; habile chirurgien, chirurgien habile ; tendre mere, & mere tendre ; suprême félicité, & félicité suprême ; profond géometre, & géometre profond ; &c.*

Au reste, on ne sauroit trop le répéter, il n'y a peut-être pas une phrase dans toute la langue, où il soit parfaitement égal & entierement indifférent de placer l'adjectif avant ou après le substantif : il y a toujours des différences ; & quelque délicates qu'elles soient, elles n'en sont pas moins réelles. Dans une occasion, tel mot doit être avant l'autre, qui devoit être après dans une autre circonstance, soit à cause de la variété des sons, ou de l'intérêt de celui qui parle, ou de la liaison des idées, &c. Mais cette discussion regarde plus le style que la grammaire ; ainsi nous n'en parlerons point ici : seulement nous allons marquer quelques adjectifs qui sont consacrés à être placés avant tel substantif & après tel autre : *action juste, personne juste, ame juste ; & juste prix, juste colere, juste déferse ; action basse, salle basse, plancher bas ; & bas prix, bas Languedoc, basse Normandie, &c.*

Ceux des adjectifs métaphysiques & moraux qui sont les plus constants à se maintenir à la même place, sont : *beau, bel, bon, mauvais, grand, petit, gros, saint, brave, jeune, vieux, vieil, cher*, qui marchent avant leur substantif : *grand parleur, petit étourdi, bon enfant, mauvais poëte, brave soldat, beau cheval, bel homme, sainte femme, jeune héros, vieux ministre, cher ami, gros ballot.*

Il est cependant encore des circonstances où ils cedent leur place ; comme lorsqu'ils sont employés pour faire,

comparaison, ou lorsqu'ils sont réunis plusieurs ensemble pour un détail de description : comme *berger plus beau qu'Adonis* ; *capitaine aussi grand que César* ; *une femme belle, grande, jeune & vertueuse* ; *une personne vieille, laide & petite*, &c.

Nous avons encore plusieurs adjectifs qui forment un sens très différent, selon qu'ils précèdent ou qu'ils suivent le substantif. Dans le sens moral, *cher* se met devant ; *cher ami* : dans le sens littéral il est après, *repas cher*. *Un vrai fripon, une vraie fable*, c'est-à-dire, *réel*. *Un homme vrai, une nouvelle vraie*, c'est-à-dire, *un homme véridique, une nouvelle conforme à la vérité*. *Un galant homme*, c'est un homme droit, ouvert & bien-faisant ; *un homme galant*, est un homme assidu auprès des femmes, & qui cherche à leur plaire. *Un pauvre homme* est sans esprit & sans talents, *un homme pauvre* est privé des biens de la fortune. *Un honnête homme* a de la probité ; *un homme honnête* est poli. *Un vilain homme* est désagréable par la figure, ou par la mal-propreté, ou par les manières & les vices ; *un homme vilain* est un avare qui montre dans sa dépense une épargne sordide. *Une cruelle femme* ne se laisse point vaincre aux instances des hommes, ou tourmente elle-même par les instances les plus fortes ; *une femme cruelle* cherche à faire du mal par esprit de vengeance, & ne redoute point alors les plus grands crimes. *Furieux animal*, est un animal d'une grandeur & d'une grosseur prodigieuse ; *animal furieux*, est un animal plein de férocité, ou terrible par sa colere. *Une grosse femme* est chargée d'embonpoint ; *une femme grosse* est enceinte. *Une femme sage* est exacte à remplir ses devoirs ; *une sage-femme* est une accoucheuse. *Un plaisant homme* est un original ; *un homme plaisant* est un badin. *Une nouvelle certaine* est une nouvelle assurée ; *une certaine nouvelle* est une nouvelle indéterminée ; &c.

Quelquefois un substantif change lui-même de signification, selon qu'il a un adjectif ou un autre ; ainsi, *misere humaine* s'entend des petiteesses, des fautes, de la fragilité des hommes : *misere affreuse* se dit d'une extrême pauvreté ; &c. *Mortel*, placé après son substantif, signifie qui est sujet à la mort ; exemple : *durant cette vie*

mortelle : placé devant son substantif, il signifie *grand*, *excessif*; exemple : *Despreaux étoit le mortel ennemi de F. Il y a trois mortelles lieues à ici.* » Vaugelas, » dit M. d'Olivet, a fait une longue remarque qui a » pour titre *De l'adjectif devant ou après le substantif*, » où il déclare qu'après avoir bien cherché, il n'a point » trouvé que l'on puisse établir là-dessus aucune règle, » ni qu'il y ait en cela un plus grand secret que de con- » sulter l'oreille. « C'est un excellent avis pour qui fait en profiter : nous pouvons ajouter que l'usage est le principal maître.

Quand le substantif est après l'adjectif, ils ne peuvent être séparés que par des expressions adverbiales, ou par le régime de l'adjectif, ou par des conjonctions; encore ne le fait-on que dans des constructions figurées, dans des inversions : voyez les mots CONSTRUCTION & INVERSION; comme, *heureux & malheureux tour-à-tour, l'homme peut-il être toujours égal à lui même? Dominé sans cesse par le desir de pénétrer l'avenir, peut-il être tranquille? Libre néanmoins & maître de sa volonté, ne pourro-t-il pas en la réglant, n'en avoir plus que des biens à attendre?* Dans la construction naturelle, l'adjectif placé avant son substantif, n'en peut être éloigné qu'il ne soit pris substantivement : *le plus sage n'est pas toujours l'homme le plus recherché.*

Si le substantif est avant l'adjectif, ils peuvent avoir entr'eux le verbe *être*, ou quelqu'autre auquel le substantif serve de subjectif, & l'adjectif d'objectif; comme, *l'homme est à lui-même son plus grand ennemi* : ils peuvent aussi y admettre des modificatifs liés au substantif, & des régimes de ce même nom principal; comme, *la vertu des femmes, souvent contraire aux desirs des hommes, paroît à ceux-ci un préjugé, & à celles-là un bien payé trop cher.*

Dans le tour grammatical de la langue, si l'on veut mettre quelques mots entre le substantif & son adjectif, alors il faut mettre celui-ci après celui-là, fût il d'ailleurs de ceux qui doivent toujours marcher avant : *un homme véritablement grand ne seroit pas sujet à tant de caprices.*

Quelquefois l'adjectif prend avant soi l'article, soit

qu'il précède, soit qu'il suive son substantif; quelquefois en le prenant, il l'ôte au substantif; d'autre fois il n'en prend point: ce sont-là autant de points qu'il faut discuter.

Si l'adjectif suit immédiatement son substantif, qu'il ne soit point un adjectif numéral, & qu'il ne serve qu'à marquer le surnom ou la condition; alors il prend l'article, & son substantif en est dépouillé: *Henri le Grand vouloit rendre son peuple heureux: il fait sa cour à Madame la princesse de. . . ; les ouvrages de Sénèque le philosophe contiennent une morale sévère, &c.* Si ces adjectifs étoient à la tête de leurs substantifs, ils retiendroient encore l'article pour eux seuls: *le Grand Henri avoit un cœur aussi tendre que généreux & magnanime; les sentences du philosophe Sénèque sont estimées.*

Les superlatifs se marquant par l'article, le prennent aussi, soit qu'ils soient devant ou après le substantif; mais ils ne l'en dépouillent pas: *les plus habiles médecins ne sont pas toujours les plus damoiseaux: craignez la vengeance même des femmes les plus modérées.*

Ces mots, *monsieur, monseigneur, & autres semblables*, cedent au nom qui les suit l'article qu'ils ne prennent presque jamais: *messieurs les gens du roi ont aït: requête présentée à monseigneur le chancelier.* Ils ne prennent eux-mêmes l'article que quand ils sont devant un nom propre, ou considéré comme tel, qui se trouve néanmoins convenir à plusieurs: *les messieurs Racine nous ont laissé des chefs d'œuvre de poésie.*

Il en est de même s'ils sont suivis de la préposition *de* avant un nom qui tienné lieu de nom propre: *les messieurs du chapitre ont un procès contre leur évêque.*

Au reste, toutes les fois que l'adjectif, placé immédiatement après son substantif, prend l'article, il ne prend jamais que *le, la, les*, selon le genre & le nombre: *aller à Rome la sainte; se fier aux amis les plus sincères, &c.* & non pas à Rome à la sainte, &c. La raison en est, que l'adjectif ne faisant, pour ainsi dire, qu'une même chose avec le substantif, n'a pas besoin du secours des prépositions pour lui être uni. Un adjectif, séparé de son substantif, ne prend l'article que lorsqu'il est pris substantivement: *jamais l'homme n'est*

content ; le *savant* qui *s'enorgueillit*, vaut il l'*ignorant* qui se rend *justice* ? on sent que les superlatifs sont ici exceptés.

Toutes les fois que plusieurs adjectifs qualifient une même dénomination, s'ils en partagent entr'eux la totalité, de façon que chacun n'en affecte par son sens qu'une certaine portion ; alors l'article se répète devant chacun de ces adjectifs : *les belles & les laides femmes ont également envie de plaire*. Il est évident que *belles & laides* ne conviennent pas aux mêmes femmes ni à toutes les femmes dont on parle ; que ces deux adjectifs ne qualifient le mot *femmes*, que par portion, & n'en comprennent l'universalité que par leur réunion ; ainsi on répète l'article avant chacun d'eux. Mais quand chacun des adjectifs convient à tous les individus de la dénomination, de façon que leur nombre n'insinue point de partage dans la totalité, & fait seulement addition de qualités ; alors l'article ne se répète point : *les doux & tendres regards d'une coquette sont moins l'effet du sentiment que de l'art*.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici touchant l'article omis ou placé avant les adjectifs, ne concerne que ceux que nous avons nommés adjectifs nominaux, verbaux & numéraux : nous pouvons ajouter qu'en général ils n'exigent ni n'excluent l'article par eux-mêmes, quand ils sont joints à un substantif générique ; qu'alors soumis à l'influence de celui-ci, ils ne font que l'accompagner, ou avec article, ou sans article, selon que le demande la nature ou l'emploi du substantif : *les honnêtes gens prendront notre défense ; braves soldats prenez notre défense*. Dans le premier exemple, l'adjectif prend un article, & c'est celui du substantif, qui en avoit besoin pour servir de subjectif à la phrase. Dans le second, *braves* n'en a point, parceque *soldats* étant en apostrophe, n'en veut point : ce n'est donc que lorsqu'ils sont joints à un substantif individuel de la classe des personnalités ou des topographiques, que les adjectifs ont souvent quelque influence sur l'article ; car quoique ces substantifs rejettent l'article par eux-mêmes, ces adjectifs le rendent nécessaire en communiquant à ces noms propres une sorte d'emploi spécifique ; *Alexandre souilla*

sa gloire ; le Grand Alexandre souilla sa gloire par plus d'un crime.

Les adjectifs numéraux du nombre cardinal ne prennent point l'article quand ils sont employés pour faire connoître le nombre : *les apôtres répondirent qu'il ne leur restoit que cinq pains & deux poissons.* Mais si le but principal de la phrase n'est pas de faire connoître ce nombre, qu'il ne s'y trouve que comme accompagnement, alors il prend l'article : *Jesus-Christ prit les cinq pains & les deux poissons, & les bénit.* Pour les adjectifs de nombre ordinal, ils ont l'article quand ils sont avant leur substantif, à moins que ce ne soit pour marquer une date, une citation, *premier livre, &c. les premiers freres furent les premiers ennemis.* Quand ils sont après le substantif, ils laissent l'article, *François I.* Enfin ceux-ci se comportent comme les nominaux.

Parmi les adjectifs possessifs & pronominaux, *mon, ton, son, ce, cet, quelque, plusieurs, nul, aucun, chaque, quel, tel, & certain,* bannissent absolument l'article, dans quelque circonstance qu'on les suppose, le faisant disparaître par-tout où ils se trouvent : aussi jamais ces douze adjectifs ne quittent leur service qualificatif ; jamais ils ne dénomment. *Cet homme aveuglé par la constance de sa bonne fortune, attribue à son génie les succès qu'il ne doit qu'à certaines rencontres dont il a profité sans avoir eu aucun des talens & des soins nécessaires pour les ménager.*

Il y en a d'autres qui ne rejettent pas toujours l'article, parcequ'ils servent quelquefois à dénommer ; aussi n'est-ce qu'alors qu'ils le souffrent ; ce sont, *notre, votre, leur, mien, tien, sien, un.* *Est-ce votre vivacité ou la sienne, qui a ainsi altéré votre amitié mutuelle ? Un homme témoin d'une querelle survenue entre deux de ses amis, est quelquefois obligé de se déclarer pour l'un d'eux, pour ne les avoir pas tous deux pour ennemis.*

Notre, votre, ont deux pluriels, l'un *notres, votres,* & l'autre *nos, vos ;* le premier ne servant jamais de qualificatif prend l'article ; le second ne dénommant jamais rentre dans la classe de ceux qui abhorrent par-tout l'article. *Vos défauts ont de quoi compenser les nôtres.*

Il est bon d'observer que quand le rapport possessif est

tellement désigné par la phrase, qu'il ne peut y avoir d'amphibologie, alors on se fert de l'article, & l'on omet l'adjectif possessif : ainsi on dit, *j'ai mal à la tête*, & non pas *à ma tête* ; parcequ'il est clair que je ne puis avoir mal à la tête d'un autre. Mais s'il s'agissoit d'une chose habituelle, par exemple, d'une douleur fréquente & connue de ceux à qui l'on parle, alors le possessif revient à la place de l'article ; *j'ai mal à ma tête. Ma migraine m'a beaucoup tourmenté cette nuit*, &c.

Tout rejette l'article, quand il ne sert qu'à marquer une quotité vague ; *toute femme est fragile*, & *tout homme est peccable*. Si *tout* marque la totalité précise, ou une quantité intégrale, alors il peut être employé ou seul, ou avec un pronom, ou avec un substantif ; dans les deux premières circonstances il n'admet point encore l'article en sa compagnie ; *j'ai tout vu*, & *tout observé* ; *je vous approuve tous* ; ce n'est que dans le troisième cas qu'il permet à l'article de paroître, mais sous condition de ne jamais occuper la première place qu'il se réserve à lui-même, parceque les mots de son espèce ne peuvent jamais être annoncés : *vouloir contenter tout le monde*, est une folie ; *il faut remplir tous les devoirs auxquels on est tenu*, & *s'embarasser peu de tout le reste*.

On dit, *le tout-puissant*, *la toute-puissance* ; mais *tout* n'est là proprement qu'un demi mot ; ainsi il perd ses droits, & suivant le sort des noms dont il fait partie, il se laisse précéder de l'article.

Il se fait encore annoncer, quand il est substantif de la même espèce que *moitié*, *tiers*, & *quart*, &c. *le tout est plus grand que la partie*. Il ne prend point d'article enfin quand il est employé proverbialement : *Parlez tout bas* ; *marchez tout doucement* ; *vous êtes tout défait*, &c.

Les adjectifs pronominaux qui prennent l'article partageant la totalité de la dénomination qu'ils qualifient, n'affectant qu'une partie des individus qu'elle comprend ; il s'ensuit que s'ils sont plusieurs, réunis ensemble, l'article se répète devant chacun d'eux : *tous les cœurs lui sont suspects* ; *il ne daigne pas même excepter le vôtre & le mien*.

Des Adjectifs qui cessent de l'être.

Nous avons déjà remarqué bien des fois que l'adjectif pouvoit devenir substantif ; ce qui se fait sur-tout quand il est non-seulement employé seul , mais encore annoncé par l'article. Nous avons remarqué qu'alors , il signefioit un objet quelconque , mais revêtu de la qualité qu'il exprime ; à moins que ce ne fût une qualité restreinte par elle-même à une seule espèce d'objets : *le vrai seul est beau. La prude est encore plus dangereuse que la coquette.* Nous ajouterons ici que l'adjectif s'emploie aussi quelquefois avec le verbe ; comme lorsqu'on dit , *chanter juste , chanter faux , voir clair , voir trouble , penser creux ,* &c. car c'est comme si l'on disoit *chanter avec justesse , ou d'un ton faux , voir avec clarté , ou d'un œil trouble , penser d'une manière creuse.* Nous ne nous étendrons pas davantage sur cet article ; seulement nous dirons qu'un adjectif employé adverbialement ne se prend communément qu'au masculin singulier , comme on le voit dans les exemples cités , & qu'il n'a jamais alors ni article ni préposition. Nous disons , communément ; car on fait déjà que *tout* , quoique pris adverbialement , change quelquefois de terminaison ; comme *tout étourdie , toute confuse.* Mais si l'adjectif s'ingere souvent dans les fonctions d'autrui , le substantif lui rend la pareille : souvent ce dernier est employé en véritable adjectif , sans pour cela qu'il varie son genre ni sa terminaison ; tel est le nom *animal* dans cette phrase , *l'homme est animal* ; il y qualifie le substantif *homme* , il fait fonction d'adjectif : il en est de même de tous ceux qu'on employe comme objectifs du verbe être sans leur donner ni l'article , ni un équivalent.

Pour suivre la marche que nous nous sommes prescrite , il faudroit ici parler des *dégrés de comparaison* ; mais ce point étant traité à part nous y renvoyons , pour n'avoir pas à répéter les mêmes choses : voyez DEGRÉS DE COMPARAISON.

Il reste encore quelques observations à faire sur les différens adjectifs soit considérés en eux-mêmes , soit rapprochés les uns des autres. Considérés en eux-mêmes ; il faut observer qu'il n'y a que les nominaux &

les verbaux qui puissent être modifiés par quelque ad-
verbe , les numéraux , les possessifs & les pronominaux
n'en admettent point : on dit donc , *extrêmement beau ,*
parfaitement poli , toujours honnête. Si l'on dit , *il veut*
être toujours le premier ; cette maison est entièrement &
absolument la mienne ; les adverbes ne modifient ni *pre-*
mier ni *mienne* ; ils ne tombent que sur les verbes.

Des Adjectifs rapprochés les uns des autres.

Etant rapprochés les uns des autres , 1°. les adjectifs
possessifs & pronominaux peuvent qualifier par indivis
ceux des trois autres classes conjointement avec le subst-
tantif : c'est-à-dire , que non-seulement le substantif ,
mais encore les adjectifs nominaux , verbaux & nu-
méraux qui l'accompagnent , sont l'objet du rapport ex-
primé par ceux des dernières classes ; qu'ils sont com-
pris dans leurs qualifications : ainsi qu'on peut le voir
dans ces exemples : *ma tendre amitié m'engage à vous*
pardonner cette première faute ; mais une seconde sottise
ne s'oublieroit jamais. Vos airs décidés vous ont déjà at-
tiré quelques fâcheuses affaires. *Ma* , est possessif , *cette* ,
une , *vos* , *quelques* , sont pronominaux : or ces cinq
adjectifs qualifient chacun non-seulement leur subst-
tantif , mais encore les autres adjectifs qui s'y trouvent
réunis : *ma tendre amitié* , ce n'est point précisément
l'amitié en général , mais une amitié tendre que je dé-
clare regner dans mon cœur , que je dis être en moi ,
ma : tendre est adjectif nominal ; les autres qui suivent
les pronominaux , sont numéraux *première* , *seconde* ,
ou verbaux , *décidés* , ou nominaux encore , *fâcheuses* ;
ainsi ces différentes sortes d'adjectifs pouvant entrer
dans la signification des deux autres classes , peuvent
aussi se trouver à leur suite , soit séparément , comme
on l'a vu , soit plusieurs ensemble , si le sens l'exigeoit ,
comme ; *une première sottise volontaire & réfléchie est*
moins pardonnable que vingt autres qui ne seroient que
l'effet de l'imprudence.

Les adjectifs de la troisième classe , dits numéraux ,
ont la même propriété , mais seulement à l'égard des
nominaux & des verbaux ; les autres ne pouvant être
sujets à leur qualification. Ainsi l'on dit , *le premier*

soupir arraché par l'amour, est le dernier moment sensible qu'on oublie. Mais on ne diroit pas, *le premier mon soupir*, &c. parce que le rapport exprimé par *mon* ne peut pas être compris dans la qualification d'ordre numéral rendue par *le premier*. Ce privilège de faire tomber la qualification par indivis sur d'autres adjectifs, conjointement avec le substantif, n'est jamais accordé aux nominaux ni aux verbaux ; ils ne peuvent même en qualifier de leur propre classe : on ne diroit donc pas ; *c'est une aimable capricieuse femme*, ni *c'est une femme aimable capricieuse* ; il faudroit retrancher le mot *femme*, & employer *capricieuse* comme dénominatif ; *c'est une aimable capricieuse*. Ce n'est pas qu'on ne puisse réunir plusieurs de ces adjectifs pour qualifier une même dénomination ; mais comme chacun d'eux ne tombe que sur le substantif & jamais sur les autres adjectifs, ils ne sont joints que par énumération ; c'est en ce sens qu'on dit, *c'est une femme aimable & capricieuse*. On peut retrancher l'& dans certaines occasions ou l'usage autorise à le faire, sur-tout s'il y a plus de deux adjectifs ; *c'est une femme capricieuse, inégale, singulière*. Il y auroit aussi quelques exceptions à faire, à ce qu'il semble ; car il paroît qu'on peut dire, *c'est une belle grande femme*, parceque la grandeur de taille est ici un des objets que l'adjectif *belle* peut qualifier : mais ce sont de ces observations particulières pour lesquelles l'usage est un maître beaucoup plus sûr & plus expéditif que toute la métaphysique.

Les adjectifs pronominaux & possessifs ne peuvent se trouver plusieurs ensemble pour qualifier le même substantif ; exceptés *tout* qui peut qualifier les possessifs, & *ce* : *tous vos détours ne parviendront jamais à justifier tous ces mauvais procédés*. *Ce* peut aussi qualifier certain ; *vous souvenez-vous de ce certain jeune étourdi qui s'en faisoit tant accroire ?* Enfin *un* qualifie certain, & *tel* ; *un certain jour que je vous rencontrais ; un tel service mérite quelque retour*. De tous les adjectifs possessifs & pronominaux, il n'y a que *tout*, qui puisse qualifier quelques pronoms ; il y en a onze qu'il peut affecter ; ce sont *nous*, *vous*, *eux*, *lequel*, *ce*, *celui*, *ceci*, *cela*, *celui-ci*, *celui-là*, *le* : il marche après les trois pre-

miers ; *nous tous* , &c. les sept autres s'en font précéder ; *tout cela me déplaît* , &c. le dernier ne le veut ni devant , ni immédiatement après ; mais il le fait reculer jusqu'au delà du verbe qui fait fonction d'attributif , ou du moins jusqu'au delà de l'auxiliaire , s'il y en a un : *vous les avez tous examinés ; ne les trouvez-vous pas tous à votre gré ?*

L'adjectif pronominal *quelque* se prend quelquefois dans le vieux style pour signifier environ ; & alors il est adverbe : *ils étoient à quelque trois cens pas de nous*. Mais , comme nous le disons , ce n'est que dans le vieux style. Hors de-là , il est encore adverbe dans un autre sens ; c'est lorsqu'il est mis devant un adjectif pour en marquer le degré d'une manière indéfinie & par supposition , comme ; *quelque vertueuses que soient les femmes aimables , elles ne peuvent guere se défendre d'un tendre engagement. Mais quelque sinceres que les hommes paroissent être avec elles , elles ne doivent pas s'attendre à n'être jamais trompées.*

Au reste , on ne fait souvent lequel on doit employer , de *quelque* , ou de *quel* , quand le mot *que* doit suivre : voici la regle : si le substantif qu'on veut qualifier par cet adjectif pronominal , se trouve placé avant le *que* & par conséquent avant le verbe ; alors il faut se servir de *quelque* , & le *que* qui suit est un pronom relatif qui devient l'objectif du verbe suivant : *quelques protestations que vous me fassiez , je sais à quoi m'en tenir*. Mais si ce substantif ne vient qu'à la suite de l'attributif , & par conséquent du *que* ; c'est de *quel* qu'il faut se servir ; & le *que* n'est plus qu'une conjonction conductive : *quelles que soient vos protestations , je sais* , &c.

Il y a des adjectifs qui s'appliquent également aux personnes & aux choses , & d'autres au contraire qui ne se disent que des choses. Pour savoir si un adjectif peut se dire des personnes , il faut , dit M. l'Abbé d'Olivet , examiner si le verbe d'où il dérive peut avoir les personnes pour régime simple , c'est-à-dire pour objectif. Par exemple on dit *admirer quelqu'un* , *excuser quelqu'un* ; par conséquent les adjectifs *admirable* & *excusable* peuvent convenir aux personnes. Mais on ne dit point *pardonner un homme* , *déplorer un homme* : ainsi

On ne peut dire *un homme pardonnable*, un *homme déplorable*.

Si Racine a dit :

Prêt à suivre par-tout le déplorable Oreste.

Andromaque.

Vous voyez devant vous un Prince déplorable.

Phèdre.

Déplorable héritier de ces Rois triomphants.

Artaxerxès.

Ce sont des licences, qu'il n'est permis qu'aux grands Poètes d'imiter.

Voici une autre observation très-essentielle à faire sur les adjectifs.

Je cherche à l'arrêter parcequ'il m'est unique :

Cornelle dans le Menteur.

On ne dit pas, *il m'est unique*, comme *il m'est cher*, *il m'est agréable*, parcequ'*unique* n'est pas un adjectif qui exprime une qualité susceptible de régime ; comme *il est agréable pour moi*, *il est agréable à mes yeux*. *Unique* est absolu. Mais pourquoi, dit-on *cela m'est agréable* ? & ne peut-on pas dire, *cela m'est aimable*, *cela est plaisant à mon goût*, & non pas, *cela m'est plaisant* ? C'est qu'*agréable* vient d'*agréer* : *cela m'agréa*. *Plaisant* vient de *plaire* : *cela me plaît*, comme s'il y avoit *plait à moi*. Il n'en est pas ainsi d'*aimer* : *j'aime cette piece*, & non *cette piece aime à moi*. Ainsi on ne peut dire *m'est aimable*. M. de Voltaire.

ADIEU. Est une des particules admonitives : voyez PARTICULES.

ADJONCTIF. On appelle *adjectifs*, dans la construction d'une phrase, les mots qui servent à appuyer sur la chose, ou à exprimer quelque mouvement de l'ame, ou à fixer davantage l'attention de la personne à qui le discours s'adresse ; ces mots sont des *apostrophes* ou des *particules interjectives* : voyez ces articles, voyez CONSTRUCTION.

ADMETTRE. Verbe actif irrégulier de la quatrième

conjugaison composé de *mettre*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine *ad* qui marque relation, addition. *Je l'ai admis au nombre de mes amis*, c'est-à-dire, je l'ai ajouté aux amis que j'avois déjà. *Il est admis à se justifier*. Le verbe dans cet exemple marque la relation.

Admettre, signifie aussi recevoir, reconnoître pour véritable. *J'espère que vous voudrez bien admettre mes raisons; il admet bien des erreurs pour principes*.

ADVERBE. Ce mot *adverbe*, signifie, *placé auprès du verbe*: ce n'est pas que tous les adverbes soient affectés au verbe seul; on verra qu'ils se placent souvent ailleurs; mais c'est que le verbe est l'espèce de mots à laquelle ils semblent plus particulièrement dévoués.

On voit donc que ce n'est point précisément dans l'étymologie du mot *adverbe*, qu'il faut en aller chercher la définition: pour la trouver, il faut analyser la nature des choses qu'il signifie, & plus encore la manière dont il les signifie. Mais la matière est si délicate & si subtile, qu'il est difficile de ne pas s'y tromper; l'œil le plus sûr & le plus pénétrant se fatigue & s'égaré souvent jusqu'à ne plus rien voir, ou ce qui est pire encore jusqu'à voir mal; quand les objets à force d'être décomposés, deviennent eux-mêmes trop fins & trop déliés.

Quand je considère, par exemple, quel est le devoir de l'homme dans les jugemens qu'il porte, je pense d'abord qu'il ne doit en porter que de vrais, ou du moins que de ceux qui lui paroissent vrais: cette disposition où il doit être relativement aux jugemens qu'il peut prononcer, je l'appelle *équité*, & je dis que *les jugemens de l'homme doivent être équitables; que l'homme doit juger avec équité, ou, doit juger équitablement*. Ces trois phrases expriment la même pensée, présentent à l'esprit la même vue, le même objet, qui est *l'équité dans les jugemens de l'homme*: mais dans la première, cette vue de l'esprit est exprimée par un adjectif, *équitables*, qui se joint au substantif, *jugemens*; dans la seconde, c'est une préposition avec un substantif, *avec équité*, & dans la troisième un adverbe, *équitablement*, qui tiennent la place de cet adjectif.

La différence de ces trois expressions ne vient pas, comme on voit, des choses qu'elles expriment, mais de la manière dont elles les expriment; là c'est par un mot qui se diversifie selon le genre & le nombre du nom qu'il accompagne; ailleurs ce sont des mots dont la forme paroît invariable. A cette occasion, j'examine si je pourrois dire *jugemens équitablement*, ou *avec équité*, & je sens que mon esprit est révolté de cette expression; j'étends mon examen à beaucoup d'autres cas différens de celui-ci, & par-tout je trouve qu'une idée qui peut être rendue par un adjectif, par une préposition jointe à un substantif, ou par un adverbe, doit toujours l'être par l'adjectif quand elle se rapporte à un substantif, & qu'on ne peut dire conséquemment que *jugemens équitables*, en se servant de *jugemens*.

J'en cherche la raison, & je trouve que les substantifs ayant des genres & des nombres, il convient que les mots qui expriment des qualités propres de ces substantifs, prennent eux-mêmes, pour ainsi dire, la livrée du nom qu'ils qualifient, pour avoir en quelque sorte avec lui la même identité, le même air de famille, si j'ose ainsi m'exprimer, la même convenance enfin qui se trouve entre la qualité & l'objet qualifié, & ne présenter ainsi qu'une même expression totale, comme les deux idées d'objet & de qualité ne présentent qu'une même idée composée.

Je sens que ces moyens de convenance ne sont pas possibles, si l'idée qualifiante tombe sur un verbe, parceque le verbe n'a point de genres; & qu'à lors pour rendre cette idée, il faut un mot ou des mots dont la forme ne soit point sujette aux variations de l'adjectif, puisque le verbe ne pourroit les déterminer: d'où je sens que c'est avec raison qu'on dit, *juger avec équité*, ou *équitablement*; & non pas, *juger équitable*, de manière que cet adjectif tombe sur l'action de juger, & non pas sur la chose qu'on juge.

Cependant si au mot *jugemens*, je joignois un adjectif, ou mieux encore, un participe, alors il faudroit pour y ajouter l'idée d'*équité*, me servir de l'adverbe ou de la préposition avec son complément, & dire, par exemple, *jugemens prononcés équitablement*, ou pronon-

cés avec équité. C'est que l'adjectif & le participe n'ont par eux-mêmes aucun genre, aucun nombre décidé, & qui soit à eux, & qu'ainsi ils n'ont à cet égard aucune loi à donner à l'adjectif qu'on leur associeroit, d'où il paroît qu'ils doivent être servis de la même manière que les verbes, quant aux idées qui les qualifient.

Nous observerons ici que ce que nous disons des participes & des adjectifs, s'entend aussi des noms qui sans être de vrais adjectifs en eux-mêmes, sont cependant employés comme tels; & qu'ainsi l'on dit, *ce héros est véritablement homme; cet homme est véritablement héros*: on ne pourroit se servir de *véritable* qu'en prenant individuellement le nom auquel il seroit appliqué, *cet homme est un véritable héros*. Voilà donc les différences entre l'adjectif & l'adverbe bien marquées: l'un a des terminaisons variables selon les nombres & les genres, & l'autre ne varie jamais, parceque l'un est fait pour être associé aux noms pris substantivement, & que l'autre n'accompagne que les verbes & les noms adjectifs ou pris comme qualificatifs.

Il paroît plus difficile de différencier bien au juste l'adverbe & la préposition jointe à son complément. De très savants hommes les regardent comme synonymes; & M. du Marçais, entr'autres, prétend que l'adverbe n'est que l'équivalent du rapport rendu par la préposition & le nom qui la suit; que ce rapport est exprimé par un seul mot: telle est même la définition qu'il donne de l'adverbe. Il y a pourtant une exception essentielle que je suis surpris qu'il ait omise & que voici; c'est que tout rapport exprimé par une préposition & un substantif ne peut pas être rendu par un adverbe, comme la définition le donne à entendre, comme le pense d'après lui M. Fromant, & comme M. Duclos le dit expressément: dans ces phrases, *il étudie le latin dans Cicéron; il s'entretient avec Platon*, & mille autres semblables, on trouve des rapports exprimés par des prépositions & des noms, qui ne peuvent être rendus par des adverbes.

C'est qu'il n'y a que les noms abstraits, les noms qui présentent une qualité soit physique soit métaphysique, ou qui peuvent être employés comme la présentant, auxquels on puisse substituer un adverbe proprement dit; comme *avec force, fortement, avec tendresse*.

se, *tendrement*, &c. *force*, *tendresse* sont des substantifs qui expriment des qualités abstraites, & répondent à des qualificatifs qui sont *fort* & *tendre*.

Si de quelques noms individuels, tels que *Socrate* & *Platon*, on tire les adverbes *socratiquement*, *platoniquement*, ce n'est que parcequ'auparavant on en aura tiré les adjectifs, *socratique* & *platonique*; & les adverbes répondront à ces adjectifs qui qualifient d'autres noms, & non pas aux substantifs individuels qui ne peuvent rien qualifier: d'ailleurs ces sortes d'adverbes ne signifient jamais qu'une manière générale de faire, que l'on désigne par le nom d'un particulier qui est connu pour l'avoir eue; & *platoniquement* signifiera *en la manière de Platon*, ou *comme Platon*; mais jamais il n'aura le même sens qu'*avec Platon*. Il me paroît donc évident que les rapports qui sont exprimés par une préposition & un nom, ne peuvent pas toujours l'être par un adverbe.

Si M. du Marçais a manqué la vraie définition de l'adverbe, qui pourra l'avoir découverte? Dirai-je avec M. Restaut, que *l'adverbe sert à modifier ou déterminer la signification d'un autre mot, ou qu'il en exprime quelque circonstance, & présente de lui-même une idée distincte sans être susceptible de régime?* mais *modifier & déterminer la signification d'un mot*, est-ce donc la même chose? Quand cela seroit, comme il semble le croire, n'y a-t-il que l'adverbe qui détermine cette signification? Qu'il se souvienne donc de la définition qu'il a donnée de l'article. *L'adverbe marque-t-il seul les circonstances?* ou les marque-t-il toutes? est-il la seule espèce de mots qui présentent d'eux-mêmes une idée distincte? Enfin est-il vrai que l'adverbe ne soit jamais *susceptible d'aucun régime?* au contraire, tous les adverbes formés des adjectifs qui exigent ou qui reçoivent des régimes, les exigent ou les reçoivent de même: on dit, *relativement à la physique*, comme on dit, *relatif à la physique*, &c. Cette définition n'est donc exacte en aucun point, quelque longue qu'elle soit, & quelques soins que l'Auteur semble avoir pris pour tout dire.

Le dernier reproche que nous avons fait à la définition que M. Restaut donne de l'adverbe, suffit pour prouver que celle du Pere Buffier est aussi défectueuse:

c'est, dit-il, un *modificatif* qui a de lui-même un *sens complet*, & sans aucun régime. On pourroit d'ailleurs lui opposer que le mot *sens* ne paroît pas rendre sa pensée avec assez de précision, parceque souvent on l'applique aux phrases entières : on dit, *le sens d'une phrase*, & *la signification d'un mot*. Mais enfin *ce sens*, cette signification de l'adverbe n'est pas toujours complete & sans régime, comme nous l'avons vu pour *relativement*, & comme nous pourrions le prouver par bien d'autres ; tels que *indépendamment des affaires*, *conformément aux principes reçus*, *différemment du peuple*, *préféramment au plaisir*, &c.

L'adverbe est-il, comme M. Girard le définit, *un mot destiné à énoncer les modifications différentes dont l'action & la qualification sont susceptibles* ? Pour admettre cette définition, je voudrois que l'Auteur m'eût d'abord bien établi la différence qu'il met entre *modifications & qualifications*, *modificatifs & qualificatifs*, *modifier & qualifier* ; enfin *modes & qualités*. Je vois que beaucoup d'Auteurs nous donnent les adjectifs pour de vrais modificatifs, parceque, disent-ils, ils *modifient* les noms, ils en expriment les *modes* ; M. Girard dit qu'ils *les qualifient*, qu'ils en expriment les *qualités* ; il réserve le mot *modifier* pour l'adverbe. En quoi l'un differe-t-il de l'autre ? ... il me semble qu'une qualité d'un objet quelqu'il soit est quelque chose de plus durable dans cet objet, de plus interne ; que nous ne devons nos qualités qu'à nous-mêmes & à notre nature ; & que les modes sont plus accidentels, plus variables dans un objet ; qu'ils lui sont moins intimes ; qu'il les doit beaucoup plus à des causes étrangères qu'à lui-même : sur ce pied, une même chose peut être *qualité* pour un objet en qui elle est naturelle, & *mode* pour un autre qui ne peut l'avoir de lui-même ; les expressions, par exemple, peuvent être *dures* ou *tendres* ; mais si elles sont l'une ou l'autre, c'est par elles-mêmes : *la dureté & la tendresse* deviennent donc des *qualités* quant aux expressions, quant aux syllabes, au son des mots ; aussi dit-on, *expression dure*, *mot dur*, *mot tendre*, *expression tendre*, &c. Mais quand on considère un verbe, on ne voit qu'une action produite par une puissance étrangère, & qui n'est telle que parcequ'on la produit telle : ce verbe ne représentant

donc point une chose subsistante par elle-même, ne peut point avoir de qualité : il n'a que ce qu'on lui donne, & pour être d'une façon particulière, il faut que ce soit cette puissance externe, qui l'ordonne. *Parler*, considéré comme verbe, ne peut avoir de qualité particulière ; il ne dépend pas de sa nature d'être *dur* ou *tendre* ; c'est celui qui parle qui le fait être tel : *la dureté*, *la tendresse* par rapport au verbe *parler* est donc un *mode* & point une qualité ; aussi l'exprime-t-on alors par un adverbe ou une préposition & un nom ; *parler durement*, ou *avec dureté* ; *parler tendrement*, ou *avec tendresse*.

Le chant, quoique nom abstrait & métaphysique, est cependant considéré dans mon esprit, comme un être subsistant par lui-même, & devant avoir une nature & des qualités qui lui soient propres : telle espèce de chant qui aura de *la mélodie*, l'aura parceque c'est cette mélodie elle-même qui contribue à sa nature particulière, qui constitue ce chant particulier ; la mélodie lui sera donc intime & naturelle ; ce sera une qualité ; & l'on dira *un chant mélodieux*. Quand je dis, *vous chantez*, ce verbe n'offre à l'esprit aucun être subsistant par lui-même, soit physique, soit métaphysique ; il n'offre qu'une action que vous faites : la manière dont vous la faites, & les autres circonstances qui peuvent la particulariser & la caractériser, ne sont point des choses qui lui viennent d'elle-même ; c'est vous qui les lui donnez : ce sont des modes, des modifications, des manières ; & l'on dit, *vous chantez mélodieusement*.

Ce que nous disons ici du verbe, peut se dire aussi de l'adjectif & de l'adverbe : *bonté* présente un être auquel on suppose une existence réelle & une nature propre ; & l'on dit, *bonté extrême* ; *bon* n'est qu'un nom fait pour qualifier la nature d'un être ; mais il n'exprime point par lui-même & explicitement un être réel ; aussi n'admet-il point de qualificatif ; il ne peut être que modifié, parceque la qualité qu'il exprime, peut se trouver dans le sujet, plus ou moins grande, d'une manière ou d'une autre, dans certaines circonstances remarquables ; & l'on dit, *extrêmement bon*.

Il en est de même des adverbes : *bien* en est un qui joint au verbe *se comporter*, par exemple, marque une ma-

niere louable de se comporter : mais cette maniere quoique déjà fixée , puisqu'elle est déclarée *louable* , peut admettre bien des circonstances différentes ; elle peut , par exemple , arriver rarement à l'homme dont on parle ; elle peut aussi lui être comme habituelle ; & l'on dira , *il se comporte rarement bien ; il se comporte habituellement bien*. Si l'on ne dit pas , *il se comporte rarement sagement* , ce n'est pas que ces deux adverbes réunis fassent peine à l'esprit ; car ils sont très propres à se modifier l'un l'autre ; mais c'est que la ressemblance de leurs terminaisons déplaît à l'oreille.

Il ne faut pas croire non plus que tout adverbe puisse admettre tout autre adverbe de même espece ou d'espece différente ; il faut pour cela que la modification exprimée par l'un puisse affecter & caractériser celle que l'autre exprime ; si les deux modifications sont inconciliables , les deux adverbes le seront aussi : c'est ici la même loi & les mêmes raisons qui font que quelques adjectifs comprennent ou admettent la qualification exprimée par quelques autres adjectifs.

Les adverbes ressemblent encore aux adjectifs , en ce que la plupart de ceux-là sont comme la plupart de ceux-ci , susceptibles des degrés de comparaison ; & que s'il y a des exceptions dans les uns , il y en a aussi dans les autres ; comme nous le verrons ci-après.

Les adverbes sont donc des expressions simples des différentes modifications : *expressions simples* , en ce qu'ils expriment ces modifications en un seul mot , ou en plusieurs mots qui ne sont considérés que comme un seul , en quoi ils diffèrent de la préposition avec son complément , & de toute périphrase qui exprimeroit la même chose : *des différentes modifications* ; ainsi ils n'accompagnent point les noms pris substantivement , parce que ceux-ci ont des *qualités* & non pas des *modes* ; mais ils accompagnent toutes les autres especes de mots qui n'ont point de qualités par eux-mêmes , & qui admettent & reçoivent des modifications qui leur sont données par des causes étrangères ; ces autres especes de mots se réduisent à celles du verbe , du participe , de l'adjectif , & de l'adverbe lui-même. Ces mots n'ayant point de genre ni de nombre par eux-mêmes , & ceux

qui en admettent ne le faisant que par une loi qui leur est étrangère , il s'ensuit qu'ils n'ont eux-mêmes aucune loi à prescrire à cet égard aux mots qui sont à leur service ; & que par conséquent les adverbes ont chacun leurs formes & leurs terminaisons invariables , c'est à-dire , qu'ils ne sont d'aucun genre , ni d'aucun nombre.

Nous ne réfuterons pas ce que M. Fromant dit dans son supplément à la grammaire générale & raisonnée , contre la définition de M. Girard que nous admettons : ce sont de petites chicanes qui ne paroissent pas mériter attention.

Au reste , nous avertissons ici que malgré la différence que nous avons remarquée entre *qualifier* & *modifier* , il nous est souvent arrivé de les employer indifféremment , mais nous ne l'avons fait que dans les cas où la différence qui est entr'eux , ne nuisoit point à ce que nous avons à dire. En général , trop de scrupule sur l'emploi des mots , amène la sécheresse , la trop fréquente répétition , & l'ennui : ce n'est que dans les définitions qu'il faut tout sacrifier à la plus parfaite précision ; hors de là , il suffit qu'un lecteur intelligent ne puisse se tromper sur les préceptes que l'on développe , & sur le sujet actuel du discours. Nous ne faisons cette remarque que parceque nous savons combien il y a de génies habiles dans l'art des mauvaises chicanes.

Après avoir examiné la nature des *adverbes* , il faut en chercher les différentes divisions. On peut les diviser selon leurs différentes terminaisons & les différents mots d'où ils sont tirés : en ce cas on trouveroit que le plus grand nombre vient des différents adjectifs , & se forme en ajoutant *ment* au singulier de chaque adjectif ; comme , *modeste* , *modestement* , &c. Dans ces adverbes , l'*e* qui précède *ment* , quand il y en a un , n'est jamais fermé , si ce n'est dans les suivans : *aisément* , *assurément* , *aveuglément* , *commodément* , *communément* , *conformément* , *délibérément* , *démesurément* , *désordonnément* , *désespérément* , *déterminément* , *effrontément* , *énormément* , *expressément* , *figurément* , *importunément* , *impunément* , *inconsidérément* , *inopinément* , *modérément* , *nommément* , *obscurément* , *obstinément* , *opiniâtrément* , *passionnément* ,

posément, précisément, privément, prématurément, profondément, profusément, proportionnement, sensément, séparément; & leurs composés, & peut-être encore quelques autres peu usités: mais il faut prononcer *intimentement*, & non pas *intimément*, comme on le fait mal-à-propos dans quelques Provinces.

De tous ces adverbes, les uns ont cet *é* accentué avant *ment*, parcequ'il est tel dans leurs adjectifs; comme, *aisé, aisément*: les autres, afin qu'on puisse les distinguer des substantifs analogues, qui, sans cet accent, ne différeroient en rien de ces adverbes quant au matériel; comme *aveuglement* substantif, *aveuglément* adverbe: d'autres enfin, parceque l'*e* muet eût été trop dur à prononcer; comme, *obscurément, obscurément*, &c.

Les adjectifs qui finissent au masculin par une consonne, forment l'adverbe en prenant *ment* après leur terminaison féminine; comme *grand, grande, grandement; fort, forte, fortement; effectif, effective, effectivement; divin, divine, divinement*; &c. Il faut excepter de cette règle les adjectifs qui se terminent en *nt*; comme, *prudent, savant*, &c. qui changent *nt* en *mment*, *prudemment, savamment*, &c. *lent* & *présent* ne changent point leur *nt* en *mment*, mais ils suivent la règle précédente; *lentement, présentement*. Ceux qui ont le masculin terminé par une voyelle, forment leur adverbe de ce masculin en y ajoutant *ment*; comme, *poli, poliment*; &c. quelques-uns terminés en *i*, changent cet *i* en *é*; comme, *impuni, impunément*: il n'y a que ceux qui ont leur masculin terminé en *u*, qui dans l'adverbe mettent un *e* muet entre leur voyelle masculine & *ment*; comme, *eru, cruellement; absolu, absolument*: encore aujourd'hui n'écrit-on plus cet *e* muet; seulement quelques Auteurs mettent sur l'*u* un accent circonflexe pour marquer que la syllabe est longue; *crûment, éperduément*.

C'est une faute dans la Grammaire de M. Antonini, de donner pour règle générale, que tous les noms qui ont leur masculin terminé par une voyelle, y ajoutent un *e* muet dans l'adverbe: il n'est personne qui dise *sensément*, &c. certains noms souffrent contraction pour la formation de leur adverbe; comme, *gentil, gentille*, qui fait *gentiment*, &c.

Il est quelques adverbes qui ne different pas de leurs adjectifs quant au matériel, & qui sont décidés adverbes par la place même qu'ils occupent ; tels sont *bon*, *juste*, *clair*, *haut*, *bas*, &c. quand ils sont joints à certains verbes : *cette fleur sent bon*, *cet homme pense juste*, *voir clair*, *parler haut*, *parler bas*, &c.

D'autres n'empruntent leur être & leur terminaison d'aucun autre mot, ils ne se doivent qu'à eux-mêmes tout ce qu'ils sont ; tels sont *hier*, *demain*, *souvent*, *jamais*, *assez*, *trop*, &c. Si tous les adverbes ne viennent pas des adjectifs, tous les adjectifs ne forment pas non plus des adverbes : les pronominaux & les possessifs n'en donnent point, parcequ'ils ne sont pas de nature à être unis à d'autres choses qu'à des individus : il en est beaucoup d'autres encore auxquels on a négligé d'en donner, parceque leur prononciation eût été trop dure ; enfin, les participes n'en ont presque jamais : mais pour tout cela, il faut consulter l'usage.

Toutes les sortes d'adverbes que nous venons d'indiquer jusqu'ici, sont des adverbes proprement dits, ou des adverbes simples, puisqu'ils ne sont composés que d'un seul mot : il en est d'autres qu'on peut nommer *adverbes composés*, parcequ'effectivement ils le sont de différentes prépositions jointes à d'autres mots, soit noms, soit adjectifs, soit même adverbes ou prépositions, &c. tels sont, *avant-hier*, *auparavant*, *d'abord*, *depuis*, *dedans*, *dessus*, *dessous*, *auprès*, *partout*, *enfin*, *toutefois*, *peut-être*, &c. Toutes ces expressions n'ont jamais différé de l'adverbe, qu'en ce qu'elles sont de plusieurs mots ; le service est le même : comme les *mots* dont elles sont composées sont courts, & qu'elles sont de nature à reparoître souvent dans le langage, le grand usage a fait qu'on ne les a plus regardées que comme faisant chacune un seul mot : on les a unies en les écrivant ; ainsi elles sont devenues de véritables adverbes.

Il y a des Auteurs qui portent fort loin le droit de donner pour adverbes, de ces expressions adverbiales quant au sens, mais composées. Le Pere Buffier, par exemple, prétend que *de gaieté de cœur*, est vrai adverbe : nous ne disputerons pas sur les mots ; mais nous

remarquerons qu'en toutes choses il ne faut point abuser des permissions. *De gaieté de cœur* est une périphrase adverbiale, c'est-à-dire, qui exprime une modification du verbe *aller*; par exemple, *il va de gaieté de cœur à la mort*: mais cela ne suffit pas pour être adverbe; il faudroit encore que cette périphrase pût raisonnablement passer pour un seul mot, & l'on sent que l'imagination se prêteroit difficilement à cela. On y voit, malgré soi, une préposition qui indique la manière de faire une chose, & un nom qui exprime cette manière, *de gaieté*; le tout suivi d'une autre préposition qui indique celui que cette gaieté affecte, & le nom *cœur* qui l'exprime, *de cœur*. Si tous ces mots peuvent être remplacés par le seul adverbe *gaiement*, cela ne prouve pas que quatre mots n'en font qu'un.

Après avoir donné les divisions de l'adverbe, qui regardent son origine étymologique & sa formation, il faut en donner une plus essentielle, qui ait rapport aux différentes manières dont il modifie, & qui nous donne lieu, dans le détail, de marquer ce qu'il a d'intéressant pour la construction & le régime. Les Auteurs varient sur cet article; mais sur quoi ne varient-ils pas? Pour nous, nous distinguerons neuf différentes sortes de modifications, neuf différentes sortes d'adverbes. Si nous en omettons quelqu'une dont d'autres Auteurs fassent une classe à part, on verra qu'elle se trouve renfermée dans quelqu'une des nôtres.

Il nous semble donc qu'on peut modifier une chose en marquant 1°. comment elle se fait; 2°. l'ordre, l'arrangement, le rang dans lequel on la met; 3°. en quel endroit elle est, a été, ou doit être; 4°. combien elle est éloignée de quelqu'autre lieu ou de quelqu'autre chose; 5°. en quel tems ou dans combien de tems elle se fait; 6°. quelle est sa quantité; 7°. l'assurance ou le doute que l'on a à son égard; 8°. son égalité ou son défaut d'égalité ou de ressemblance avec d'autres choses; 9°. enfin, la cause pour laquelle elle est faite.

Delà les adverbes *de manière*, *d'ordre*, *de lieu*, *de distance*, *de tems*, *de quantité*, *de certitude*, *de comparaison*, *de motif*: par exemple, les hommes naissent *malheureusement*; voilà un adverbe de manière: s'ils

ont quelques moments agréables, de longues douleurs viennent *ensuite* ; en voilà un d'ordre : ils ne trouvent que du vuide & du néant *par-tout* ; en voilà un de lieu : les objets les plus nuisibles sont ceux que souvent ils désirent le plus, quand ils en sont déjà *trop près* ; celui-ci est de distance : s'ils ouvrent les yeux, s'ils sont détrompés, c'est un bonheur qui leur vient *trop tard* ; celui-là marque le tems : la raison ne leur montre leurs torts que pour les faire souffrir *d'avantage* ; c'en est un de quantité : ils sacrifient leurs devoirs les plus sacrés à de faux plaisirs qui les trompent *à coup sûr* ; adverbe de certitude : ils ne reviennent de ceux-ci que pour en chercher d'autres qui les tromperont *pareillement* ; adverbe de comparaison : la mort vient les enlever au milieu de ce tourbillon d'erreurs, voilà donc *pourquoi* ils étoient nés ! *pourquoi* marque la cause, le motif.

1°. Les *adverbes de maniere* sont formés des adjectifs nominaux ; comme, *sage, sagement, conséquent, conséquemment*, &c. auxquels il faut ajouter, *en vain, bien & mal*. C'est ici la classe d'adverbes la plus nombreuse ; ils sont presque tous susceptibles des différents degrés de comparaison. *Deux rivaux se poursuivent plus vivement ; deux rivales se nuisent plus sourdement : mal* forme les degrés de comparaison comme les autres ; *aussi mal, plus mal, moins mal, le plus, le moins mal, très mal*, &c. mais *bien* fait au positif *aussi bien ; moins bien* au comparatif par défaut ; & *mieux* au comparatif par excès ; jamais on ne dit *plus bien*, &c. on ne dit guere *plus en vain, très en vain*, &c. mais on dit fréquemment *bien en vain*. S'il y a quelques adverbes de cette classe, qui n'admettent point les degrés de comparaison ; comme, *excellamment*, &c. on verra, pour peu qu'on y fasse attention, qu'ils ont rapport à la quantité & à la comparaison ; que ce rapport étant fixé par la valeur même de ces adverbes, il seroit contradictoire qu'on pût le faire varier, en le faisant passer par des degrés inférieurs ou supérieurs, à celui que la propre signification de l'adverbe détermine ; aussi peut-on, si l'on veut, ranger ceux de cette espece dans la classe des adverbes de quantité ou de comparaison.

Les *adverbes de maniere* peuvent très rarement être

employés pour en modifier d'autres , soit de leur propre classe , soit de classe différente ; mais ils peuvent être eux-mêmes modifiés par les adverbes de quantité ou de comparaison : *vous ne vous prêtez pas assez déceimment à écouter , & vous répondez trop durement*. Ils ne peuvent jamais s'éloigner de l'adjectif ou du verbe au service duquel ils sont destinés ; on les place avant l'adjectif ou le participe : *un cœur fortement épris & honteusement rebuté , se porte souvent aux excès*. Si c'est un verbe qu'ils accompagnent , ils le suivent quand ce verbe est dans un tems simple : *on réussit ordinairement , quand on se comporte prudemment*.

Mais si le verbe est dans un tems composé , les adverbes se mettent communément entre l'auxiliaire & le participe : *avez-vous soigneusement examiné toutes les circonstances ?* On peut aussi alors les mettre après le participe : *vous avez répondu sagement à tout ce qu'il vous a dit*. Il en est même quelques-uns qui doivent toujours suivre le tems composé , comme le tems simple ; tels sont en particulier ceux qui demandent après eux d'autres mots qui soient l'objet & le terme de leur signification : *il a raisonné conséquemment à ses principes*. Si ces adverbes sont pris dans un sens plus général & plus absolu , que cet objet de leur signification soit omis ou sous-entendu , ils laissent encore passer avant eux les tems composés des verbes : *il a posé de faux principes , mais il a raisonné conséquemment*. Au reste , on sent bien qu'ici , comme par-tout ailleurs , c'est l'oreille qu'il faut consulter , quand le sens de la phrase ne commande pas.

On s'apercevra aussi qu'il est plusieurs de ces adverbes qui font bien d'autres fonctions sans souffrir aucune altération : il en est qui quelquefois sont substantifs , ou adjectifs , ou prépositions , ou conjonctions , ou adverbes de classe différente. Il y auroit trop à faire , d'entre dans tous ces détails ; ou du moins ce seroit trop se défier de la justesse d'esprit , & de la sagacité du lecteur peut-être même que la chose ne paroîtroit pas assez importante pour mériter toutes ces discussions plus longue que difficiles : ainsi nous nous contenterons de donner des exemples pour un seul de ces mots qui figurent en plusieurs endroits. *Si mes affaires ne vont pas bien , a*

n'est pas que je n'aie été bien attentif à tout ce qui pouvoit les favoriser : on cherche à amasser du bien ; mais à faire du bien , on n'y pense guere : eh bien , qu'avez-vous résolu ? On voit le mot *bien* paroître d'abord en adverbe de maniere , ensuite en adverbe de quantité , puis en substantif , dont les richesses physiques sont l'objet ; en quatrième lieu , en substantif qui a la charité , l'humanité pour objet ; enfin , en particule ou en interjection.

2°. Les adverbes d'ordre ou d'arrangement peuvent se subdiviser en deux branches : les uns regardent l'ordre numéral ; ce sont ceux que l'on nomme *adverbe de nombre ordinal* , tels que *premierement* , *secondement* , *troisiemement* , *quatriemement* , &c. les autres regardent le simple arrangement respectif des choses entr'elles ; tels sont , *d'abord* , *après* , *depuis* , *devant* , *derriere* , *ensuite* , *auparavant* , *enfin* , *alternativement* , *tour-à-tour* , *pêle-mêle* , *ensemble* , &c. ni les uns ni les autres ne peuvent admettre les degrés de comparaison , ni modifier d'autres adverbes , ni en être modifiés ; bien plus , ils ne peuvent affecter que les verbes : & s'il est quelques phrases où ils paroissent être joints à des adjectifs , on verra , en y prenant garde , qu'il y a quelque verbe ou participe sous-entendu ou omis par ellipse , & que c'est à ce verbe ou à ce participe que ces adverbes se doivent rapporter ; comme , *d'abord furieux & faisant tout trembler* , *ensuite doux comme un mouton* , *il a passé rapidement d'un excès à l'autre* ; c'est-à-dire , par exemple , *ayant d'abord été furieux* , & *étant ensuite devenu doux* , &c.

Quant à ce qui concerne leur place dans la construction du discours , on peut les mettre avant ou après le verbe , selon que les graces du style , l'ordre des pensées , & l'intérêt de l'ouvrage le demandent : mais s'ils viennent après le verbe , ils doivent le suivre de près ; au lieu que s'ils marchent devant , ils peuvent se mettre à la tête de toute la phrase , & même avant le subjectif ; comme , *tout honnête homme a soin* , *premierement* , *de remplir ses devoirs* ; *secondement* , *de s'interdire tout plaisir qui n'est pas permis* : on voit que *a soin* est sous-entendu avant *secondement*. *D'abord l'amour paroît être un enfant ingénu & timide* ; *il s'enhardit ensuite* , & *devient enfin impérieux & téméraire*.

3°. Les *adverbes de lieu* sont, *ici*, *là*, *dedans*, *dehors*; *dessus*, *dessous*, *par-tout*, *à l'entour*, *ailleurs*, *céans*, &c. On met ordinairement à leur tête le mot *où* que nous avons placé au rang des *pronoms*; on y ajoute aussi *y* que nous avons aussi traité au même lieu. Si l'on aime mieux les regarder comme *adverbes*, on pourra leur appliquer tout ce que nous dirons ici. Ces *adverbes*, comme ceux de la classe précédente, ne sont qu'au service des *verbes* & *participes*, & ne sont point susceptibles des degrés de comparaison; on les place toujours après le *verbe*, excepté *où* qui aime à le précéder: *on le retrouve par-tout*; *où son malheur l'a réduit!* *y* se met aussi ordinairement avant le *verbe*: *il vous y faut aller*, &c. voyez *PRONOMS*, &c.

Tous les *adverbes* de cette troisième classe, si vous en exceptez *autour* & *par-tout*, peuvent être régis par différentes *prépositions*, & servir conséquemment de *terminatif* dans la phrase; ce qui n'est jamais accordé à ceux des classes précédentes: on dit, par exemple, *par ici*, *par là*, *par-ci par-là*, *par où*, *d'ici*, *delà*, *d'où*, *en dedans*, *en dehors*, *en dessus*, *en dessous*, *deçà*, *au delà*, *en haut*, *en bas*, &c. Ces nouvelles associations se retrouvant fréquemment dans l'usage, on s'est accoutumé peu-à-peu à ne les plus regarder que comme des *adverbes simples*: c'est de ces *adverbes* qu'on se sert pour marquer ce qu'on appelle les *questions de lieu*: *où allez-vous? je vais là*. *Par où passez-vous? je passe par ici*, *par là*. *D'où venez-vous? je viens d'ici*, *de là*. *Où demeurez-vous? je demeure ici*, *là*, &c.

Et montre à tous par-là.

Corneille dans Pompée.

» Jamais dans la poésie on ne doit employer *par-là*,
» *par ici*, si ce n'est dans le style comique.

» Je donnerois à quelques beaux esprits,

» *Par-ci*, *par-là*, de bonnes ordonnances ».

M. de Voltaire.

Quoique ces *adverbes* ne puissent en modifier d'autres, ni en être modifiés, comme nous l'avons dit, i

ne s'ensuit pas qu'ils ne puissent être associés à quelques autres pour affecter un même verbe qui sera en même tems susceptible de plus d'une modification : on peut lire, par exemple, *il est mal là ; il vient toujours ici*. Il est donc des verbes qui admettent en même tems des adverbess de maniere & de lieu, de tems & de lieu, &c. mais c'est au bon sens à décider si telle modification convient à tel verbe en telles circonstances ; c'est sur la pensée même qu'il en faut juger : c'est l'objet de la logique ou de la métaphysique, & non de la grammaire.

4°. Les adverbess de distance, *loin, près, &c.* peuvent recevoir les degrés de comparaison, & être modifiés par d'autres adverbess, & en particulier par ceux de tems, de quantité & de comparaison : *les grands font sur nous un effet tout contraire à celui des autres objets qui frappent nos yeux : quand on en est loin, c'est alors qu'ils paroissent grands ; mais ils deviennent toujours plus petits, à proportion qu'on en approche plus près*. Ils sont quelquefois régis par des prépositions, & quelquefois ils en régissent pour se lier à la chose ou à la personne qui est le terme de la distance : *il ne faut voir ni de trop près ni de trop loin, pour bien voir. L'amant souffre près d'une maîtresse vertueuse ; & loin d'elle, il s'ennuie*.

Lorsque *près* est précédé de la préposition *de*, il ne prend point l'article, si ce n'est au superlatif, où l'on dit *du plus près qu'il m'a été possible, &c.* mais précédé de la préposition *à*, il le prend toujours ; ce qui fait *auprès* : *je vais auprès de lui pour le consoler*.

5°. Les adverbess de tems modifient de trois manieres : une marque un tems fixe, particulier & déterminé ; comme, *tantôt, alors, demain, hier, avant-hier, aujourd'hui* : la seconde en indique un qui n'est que relatif ; comme, *tôt, tard, matin* : la troisieme renferme une idée de distribution de tems, ou l'exclut ; comme, *quelquefois, d'autrefois, souvent, toujours, jamais, formais, soudain, incessamment, dorénavant, &c.* ceux de cette dernière branche ne peuvent être sujets à aucun autre modificatif, ni aux degrés de comparaison, excepté *souvent* : *vous ne venez pas assez souvent ; venez plus souvent*. S'il y en a encore quelques autres à excepter, comme, *rarement* : *il vient trop rarement, plus*

rarement, &c. ce sont des adverbes qui sont formés de quelque adjectif, & qui par conséquent peuvent à cet égard être rangés parmi ceux de manière. *Jamais* peut se faire précéder par les prépositions *à* & *pour* : *à jamais*, *pour jamais*. *Toujours* peut être uni à la seconde, *pour toujours* : *je vous quitte pour toujours*. Ils se mettent avant ou après le verbe, au choix de l'orateur : cependant il y en a quelques-uns ; comme, *d'ordinaire*, *d'autrefois*, qui se plaisent davantage à la tête de la phrase.

Ceux de la seconde branche ne se trouvent jamais soumis au régime d'aucune préposition ; mais ils admettent d'autres modificatifs & des degrés de comparaison : *plus tôt*, *bien tard*, *plus matin*, *trop matin*, &c. le plus souvent ils ne se mettent qu'après le verbe, même lorsque les tems sont composés : *vous êtes venu plus tard que je n'avois dit*.

Pour ceux de la première branche de notre subdivision, ils ne sont susceptibles d'aucun autre modificatif ; ni par conséquent des degrés de comparaison ; mais en revanche ils admettent des prépositions avant eux : *depuis hier*, *pour aujourd'hui*, *dès demain*, *à demain*, &c. on ne dit pas *pour alors*, mais *pour lors*. Ils se placent également avant ou après le verbe, selon qu'en décident la douceur & la clarté du style ; mais dans les tems composés, ils se mettent rarement entre l'auxiliaire & le participe : *il est allé hier se promener*, &c.

6°. Les *adverbes de quantité*, c'est-à-dire, qui modifient par une idée de quantité, soit physique, soit métaphysique, sont *assez*, *trop*, *peu*, *beaucoup*, *bien*, *fort*, *très*, *au plus*, *au moins*, *tout*, *du tout*, *tout-à-fait*, *tant*, *si*, *presque*, *quelque*, *encore*, *quasi*, *combien*, *extrêmement*, *totalement*, *suffisamment*, &c. Chacun de ces adverbes peut également modifier des verbes, des adjectifs, des adverbes de manière, & quelques-uns de ceux de lieu : les trois derniers & leurs semblables ne seront néanmoins pas employés pour modifier d'autres adverbes de même terminaison ; on sent que le désagrément qui en résulteroit, est la grande raison de cette exception. Il faut aussi excepter *très*, *quelque*, *si*, & *tout*, qui ne sont qu'au service des adjectifs & des adverbes, mais jamais à celui des verbes : *davan-*
tage,

age, du moins, au moins, qui n'accompagnent que les verbes, non plus que *combien*, soit que le verbe soit exprimé ou sous-entendu, mis au participe ou à un autre tems; & *tout-à-fait* qui n'est attaché qu'aux adjectifs. Tous ces adverbes se placent toujours avant le mot qu'ils accompagnent, à moins que ce ne soit un verbe: alors si le tems est simple, ils ne viennent qu'après lui; si le tems est composé, ils se mettent ordinairement entre l'auxiliaire & le participe, quelquefois cependant après; c'est même la seule place qui convienne à *davantage*: *j'en dis beaucoup; mais vous en avez fait davantage.*

Nous avons averti à l'article *adjectif*, p. 43, que *tout*, pris adverbiallement, change quelquefois de terminaison: nous devons ajouter ici que la règle générale est que le mot *tout* étant placé immédiatement devant les adjectifs féminins qui commencent par une voyelle, est adverbe; & qu'au contraire, devant les adjectifs féminins qui commencent par une consonne, il devient adjectif, & reçoit par conséquent le genre & le nombre. Ainsi l'on doit dire: *elle est tout aimable, elles sont toutes aimables*; & *elle est toute furieuse, elles sont toutes furieuses*. Mais devant les adjectifs masculins, *tout* est toujours adverbe, & ne change point de terminaison, soit que l'adjectif se trouve au singulier, soit qu'il se trouve au pluriel. Ainsi l'on dit également: *il est tout étonné, & ils sont tout étonnés; il est tout plein de courage, & ils sont tout pleins de courage*. L'usage est la meilleure raison qu'on puisse donner de ces différences.

Un grand nombre de ces adverbes, & sur-tout, *assez*, *trop*, *peu*, *beaucoup*, *tant*, *combien*, *suffisamment*, *bien*, prennent la préposition *de* après eux: on dit, *assez de décence, beaucoup d'esprit, peu de raison, &c.*

D'un peu de nom fameux:

Cornéille dans Sertorius.

» Le mot de *peu* ne convient point au mot *nom*. Un peu de gloire, un peu de renommée, de réputation, de puissance se dit dans toutes les langues, & un

» *peu de nom* dans aucune. Il y a une Grammaire com-
 » mune à toutes les Nations , qui ne permet pas que
 » les adverbes de quantité se joignent à des choses qui
 » n'ont pas de quantité. On peut avoir plus ou moins
 » de gloire ou de puissance , mais non pas plus ou moins
 » de nom. *M. de Voltaire.*

Cependant ne peut-on pas dire plus ou moins de nom,
 quand *nom* se prend pour *renommée* , *réputation* , comme
 dans le passage de *Corneille* ? On dit , *il s'est fait un grand*
nom , comme on dit , *il s'est fait une grande réputation* ;
 tous les jours on dit , *il s'est fait peu de nom* , *c'est un*
homme de peu de nom , &c.

Nous pensons que la seule faute qu'on pourroit re-
 prendre dans le vers de *Corneille* , c'est que *fameux*
 exclud l'idée de *peu de nom*.

Bien veut l'article après la préposition ; *bien des maux* ,
bien de la peine , *bien du temps*. *Beaucoup* , *peu* , *tant* ,
 &c. sont aussi encore quelquefois précédés de la même
 préposition ; *il est trop petit de beaucoup* ; *s'il l'emporte*
sur vous , *c'est de peu* , &c.

Parmi ces adverbes qui se font quelquefois précéder &
 quelquefois suivre de la préposition *de* , il ne faut pas
 comprendre *davantage* ; quoiqu'il se mette élégamment
 après le pronom *en* , il ne souffre cependant point les
 prépositions ; on dit bien , *vous avez eu beaucoup de pei-*
nes , & *je crains que par la suite vous n'en ayez encore*
davantage. Mais on ne peut dire , *je crains que vous n'ayez*
encore davantage de peines que vous n'en avez eues. Nous
 faisons cette remarque , parceque l'analogie du mot *da-*
vantage avec *plus* , quant à la signification , pourroit jet-
 ter dans l'erreur.

On veut expliquer cet usage en disant que ces mots &
 d'autres qu'on y joint , comme *pas* , *point* , *rien* , *moins* ,
plus , &c. étoient pour la plûpart des substantifs dans le
 tems de leur première formation : mais quelque rang que
 ces mots aient autrefois pu occuper , ne suffit-il pas pour
 justifier l'usage , que leur signification soit de nature à
 servir quelquefois de complément à d'autres idées , &
 quelquefois d'exiger ou de souffrir après eux un com-
 plément qui leur sera lié par la préposition ? Enfin de la
 manière dont je conçois les choses , cette explication est

une affaire de Logique, & point du tout de Grammaire. *Beaucoup* auroit un rapport très convenable avec *difficultés* dans cette phrase, *on fait naître beaucoup de difficultés où il y en a peu*, ce rapport se devoit exprimer par la préposition *de*, quand même *beaucoup* ne viendroit pas de *beau coup*, *bella copia*, qui veut dire en latin grande quantité, grande abondance, & quand même il n'auroit jamais été qu'un pur adverbe de quantité.

On se trompe encore souvent dans l'usage de *si*, & *aussi*; on fait servir l'un, où l'autre à seul droit de figurer. Toutes les fois que les propositions sont extensives, c'est-à-dire, qu'on veut simplement marquer l'extension d'une qualité, sans en faire de comparaison, il faut prendre l'adverbe *si*; *il n'est pas si fin qu'on ne puisse encore lui donner le change sur bien des choses. Elle vous hait si cordialement, qu'on ne peut espérer de la faire changer.* Mais quand on veut faire comparaison entre deux adjectifs ou deux adverbes, tout le monde convient qu'il faut se servir d'*aussi* dans les phrases affirmatives; *il est aussi poli qu'il est brave; il vous servira aussi galamment qu'il vous promet obligeamment de le faire.* Il est aussi étourdi qu'autrefois. *Je vous aime aussi tendrement qu'on le puisse.* Mais si la phrase est négative, M. Girard prétend que même dans le cas de comparaison, il faut employer *si*: *personne ne vous a servi si utilement que je l'ai fait.* Il est bien des personnes qui employent alors presque indifféremment *si* ou *aussi*: *il ne sera pas aussi constant qu'il le dit. Il ne sera pas si constant qu'il le dit, &c.* La négation donne à la phrase une force exclusive qui semble demander dans ces cas un adverbe d'extension; la phrase d'ailleurs renferme une comparaison. C'est à la justesse de l'esprit à décider dans les circonstances particulières, laquelle doit l'emporter, & par conséquent s'il faut employer *si* ou *aussi*: je crois qu'alors on trouvera bien peu de ces phrases négatives où *si* ne convienne mieux.

Tant sert pour les noms substantifs & les verbes, comme *si* pour les adjectifs & les adverbes; & *autant* sert pour les premiers, comme *aussi* pour les seconds: *il a tant travaillé qu'il en est tombé malade: il travaille*

autant qu'il le peut. Il a tant de bonheur que tout lui réussit ; il a autant de bonheur qu'on puisse.

On voit que le grand nombre de ces adverbess ne marquent qu'une quantité générale & indéterminée, ce qui oblige de joindre d'autres mots pour la fixer : cela change les phrases en périodes dont le second membre est employé à cette fixation : ainsi ces mêmes adverbess demandent souvent après eux une conjonction qui lie le second membre au premier ; & cette conjonction est *que*, comme les exemples cités le montrent assez. Ce que nous disons ici de plusieurs adverbess de quantité, a lieu aussi pour les adverbess de comparaison.

7°. Les adverbess de certitude ou de doute sont, *certes*, *certainement*, *sans doute*, *assurément*, *peut-être*, &c. Les deux premiers sont ordinairement au commencement de la phrase ; quelquefois après le verbe, s'il est dans un tems simple ; & s'il est dans un tems composé, entre l'auxiliaire & le participe : *certes je voudrois l'avoir fait. Vous l'avez certainement fait. Il ne le dira certes pas.* Les autres suivent les mêmes loix, excepté qu'ils se mettent plus rarement après le participe dans les tems composés des verbes.

Il y a des Auteurs qui ajoutent plusieurs autres adverbess de certitude, comme *oui*, *soit*, *non*, *ne*, *ne pas*, *ne point*, *ni*, &c. tout ce qu'il y a, c'est qu'ils les appellent *adverbess d'affirmation* ou de *négation*. Mais d'autres ne veulent les regarder que comme des particules. Ceux qui prétendent qu'il est essentiel à l'adverbe de pouvoir se changer en une préposition suivie de son complément, donnent le défi de le faire avec justesse pour tous ces mots ; & nous, nous ne trouvons pas qu'en disant ou supposant purement & simplement qu'une chose est ou n'est pas, ce soit la modifier : l'affirmation ou la négation dépouillée de toute autre idée accessoire & circonstancielle, n'est point & ne peut être une modification de la chose qu'on nie ou qu'on affirme ; & cependant ces petits mots dont il s'agit, ne sont que cette affirmation ou négation nuement présentée à l'esprit ; il n'en est pas de même de ceux que nous avons donnés en tête de cette classe, & de quelques autres qu'on pourroit y ajouter, comme *vraiment*, *null-*

ment, *volontiers*, *d'accord*, &c. Ils ne constituent par eux-mêmes ni l'affirmation ni la négation ; cela est si vrai qu'ils ne dispensent point de les exprimer ; au contraire ils les accompagnent pour y ajouter un caractère plus décidé, plus général de certitude, de vérité, ou pour diminuer ce que ces particules en offrent à l'esprit ; c'est-à-dire qu'ils modifient & sont des adverbes.

8°. *Plus*, *moins*, *mieux*, *aussi*, *autant*, *comme*, *ainsi*, *de même*, *pareillement*, &c. sont des *adverbes de comparaison* : ils sont propres à modifier les trois espèces de mots qui sont susceptibles de modifications, savoir les verbes & participes, les adjectifs nominaux & verbaux, & les adverbes de manière, & quelques-uns de lieu. *Aussi* néanmoins ne modifie que les adjectifs & les adverbes. Ils marchent tous, & toujours avant le mot qu'ils modifient, à moins que ce ne soit un verbe ; si c'en est un, ils ne font que le suivre, quand il est dans un tems simple, & se mettent après l'auxiliaire & avant le participe, quand il est dans un tems composé.

À l'occasion de *plus* & *moins* pris comme comparatifs, M. Girard se propose une question qui lui donne du moins lieu de développer plusieurs points de construction, si elle n'en obtient pas pour elle-même une solution qui mérite de faire loi. Il demande s'il faut dire, *la bataille étoit plus d'à-demi perdue*, ou *étoit plus qu'à demi perdue* ? Il remarque d'abord que par-tout où il y a comparaison d'égalité entre deux objets, le second est uni au reste de la phrase par la conjonction *que*. *Il est aussi grand dans la paix que dans la guerre. Il a autant de modestie que de mérite.*

Qu'il fasse autant pour soi, comme je fais pour lui.

Corneille dans *Polieucte*.

Ce vers est un barbarisme. On dit *autant que*, & non pas *autant comme*. M. de Voltaire.

Il y a d'ailleurs un solécisme dans l'emploi du mot *soi*, comme on le peut voir à l'article PRONOMS.

Si la comparaison est portée au superlatif, le second terme, quand il y en a un d'exprimé, est lié à la phrase par la préposition *de* : *vous voyez le plus insolent & le*

moins brave des spadassins. Enfin si la comparaison est au second degré qu'on nomme *comparatif* ; le second terme, que l'on suppose exprimé, peut être, dit M. Girard, une mesure de la quantité qui fait comparaison ; ou un sujet autre que cette quantité : dans ce dernier cas, on se sert de la conjonction *que* : *Demosthenes est plus pressant que Cicéron ; mais il est moins pathétique que lui.* Dans le premier cas, c'est-à-dire, lorsque le second terme de comparaison est quelque mesure de la quantité comparative, alors l'union s'en fait par la préposition *de* ; *cela est plus long d'un quart. Il est plus grand de toute la tête. Elle est moins belle de beaucoup. Ils en ont fait moins d'un tiers. J'en fais déjà plus de la moitié, &c.*

C'est de ces derniers exemples que ce Grammairien s'autorise pour décider qu'il faut dire, *la bataille étoit plus d'à-demi perdue*, & non pas, *étoit plus qu'à demi perdue.* Il ajoute que les expressions de mesure qui suivent l'adverbe de comparaison, servent à spécifier la quantité différencielle entre les choses comparées, & non pas à faire terme de comparaison ; & que par conséquent elles doivent avoir la préposition & non pas la conjonction qui ne sert que dans ce dernier cas.

Ne pourroit-on pas, sans lui rien nier de ces principes, observer que lorsque le comparatif est suivi d'un adjectif, celui-ci est uni à la comparaison par la conjonction ; comme *il est plus que fâché, il est furieux... Elle est plus que sensible, elle est foible* : Que dans toutes les phrases semblables, l'adjectif qui suit le comparatif adverbe, est véritablement le second terme de comparaison : Que le premier est sous entendu par ellipse ; & que *elle est plus que sensible* ; signifie, *elle a une qualité qui va plus loin que ce le d'être sensible ; elle est quelque chose plus que sensible, &c.* Or quelle différence y a-t-il entre *sensible* dans cet exemple, & *à demi perdue* dans l'exemple cité ? Si *à demi* n'y étoit pas, il faudroit un *que* ; *la bataille étoit plus que perdue* : *à demi* est-il placé là comme mesure ? n'est-il pas plutôt employé pour fixer le sens dans lequel *perdue* est pris, pour marquer la juste valeur qu'on lui donne ? Supposons que la langue ait un adjectif, qui seul & d'un seul mot présente la même idée que *à demi perdue* ; dans notre phrase cet ad-

jectif se feroit précéder de *que* : & à *demi perdue* n'est-il pas employé comme un seul mot , ne présentant qu'une idée simple de qualité inférieure de moitié à celle que nous exprimons par le mot *perdu* ? *Demi* ne s'unit-il pas ainsi aux noms qu'il précède , jusqu'à ne plus varier sa terminaison , quoiqu'il soit adjectif ; & ne dit-on pas , *demi-chopine* , quoiqu'on dise *chopine* & *demie* , &c. ? Il semble donc qu'on doive dire , *la bataille étoit plus qu'à demi-perdue* , & non pas , *étoit plus d'à demi-perdue* ; d'autant plus que selon M. Girard lui-même , il paroît que l'usage est au moins partagé là-dessus , & que cette dernière façon est celle qu'emploient plusieurs bons Auteurs.

9°. Les *adverbes de motifs* , c'est-à-dire , qui modifient par une idée de motif , de cause , ne peuvent affecter que les verbes : tel est *pourquoi* ; *voilà pourquoi je l'ai fait*. *Pourquoi venez-vous* ? on voit qu'il se met toujours avant le verbe qu'il affecte. Il faut en dire autant de *à cause* , qui veut toujours après lui la préposition *de* , ou la conjonction *que* , pour être uni aux mots qui spécifient le motif : si cette spécification se fait par un nom ou pronom , on met *de* ; je l'ai fait *à cause de vous* : mais si le terme du motif est exprimé par un verbe , on se sert de *que* ; je l'ai fait *à cause que vous m'en avez prié*. On pourroit dans cette dernière phrase regarder *à cause que* comme conjonction , & *à cause de* dans la première , comme préposition ; mais l'une & l'autre nous ont paru trop composées , & nous avons mieux aimé les examiner dans leur détail , pour en placer chaque partie dans la classe qui lui convient : au reste , ce seroit une erreur sans conséquence.

La plupart des Grammairiens parlent des *adverbes d'interrogation* ; mais nous n'en voyons point qui soient interrogatifs par eux-mêmes : *comment* , *où* , *quand* , *combien* , *pourquoi* , &c. ne sont interrogatifs que par accident , puisqu'il est une infinité de phrases où ils figurent sans qu'il y ait d'interrogation. *Quand* est conjonction , lorsqu'il n'interroge pas , *comment* marque toujours la manière , *où* le lieu , *quand* le tems , *combien* la quantité , & *pourquoi* le motif , dans quelque forme que soit la phrase. C'est donc sous ces titres dif-

férens qu'on doit les ranger , & non pas sous un titre d'interrogation qui ne leur convient pas toujours , & qui désigne moins la nature de leur signification , qu'une particularité accidentelle de la phrase où ils figurent. On dit également ; *je vois comment vous en agissez avec lui. Je les laisse où ils sont. Vous ne me dites pas pourquoi vous ne faites que gémir. Vous n'ignorez pas combien j'ai toujours partagé vos peines. Je veux savoir quand vous viendrez me voir. Et , comment en agissez-vous avec lui ? Où sont-ils ? Combien avez-vous souffert de peines ? Quand viendrez-vous me voir ? Pourquoi ne faites-vous que gémir ?*

Qu'il est plus à propos qu'il vous cele pourquoi ,

M. de Voltaire , à l'occasion de ce vers de Corneille dans *Polyeucte* , fait la remarque suivante.

» Ce vers ou cette ligne tient trop du bourgeois. C'est
 » une règle assez générale , qu'un vers héroïque ne doit
 » jamais finir par un adverbe , à moins que cet adverbe
 » se fasse à peine remarquer comme adverbe ; je ne le
 » verrai plus. Je ne l'aimerai jamais. Pourquoi pourroit
 » être employé à la fin d'un vers , quand le sens est
 » suspendu.

» Et comment , & pourquoi ,

» Voulez-vous que je vive ;

» Quand vous ne vivez pas pour moi.

Quinault.

» Mais alors ce pourquoi lie la phrase. Vous ne trouverez jamais dans le style noble ; *il ma dit pourquoi ; je fais pourquoi*. La nuance du simple & du familier est délicate , il faut la saisir.

Nous n'avons pas parlé de quantité d'expressions adverbiales , quant à leur signification , mais composées pour les mots : nous n'avons pas cru devoir les ranger au nombre des adverbes pour les raisons que nous avons indiquées à propos des mots , *de gaité de cœur*. Cependant , comme on ne fera peut-être pas fâché de voir ici les plus usitées , nous en allons donner une liste sé-

lon l'ordre des especes d'adverbes , dans lesquelles les Grammairiens les placent ordinairement.

Expressions adverbiales de maniere.

Au contraire , à rebours , à l'envers , à l'aise , à peine , à regret , à contre-cœur , de bon cœur ; bon gré , malgré , à mon gré , à couvert , à découvert , à reculons , à la renverse , à bon droit , à tort , à l'envi , de sens rassi , tout de bon , de propos délibéré , à dessein , de plein gré , à l'improviste , au dépourvu , à la volée , à la hâte , par mégarde , par derriere , par conséquent , tout au long , au hazard , à l'aventure , &c.

Expressions adverbiales d'ordre.

A la fin , à la file , tour à tour ; en premier lieu , en second lieu , &c. avant toutes choses , après tout , de suite , tout de suite , en ordre , par ordre , de jour en jour , de tems en tems , en foule , de fond en comble , sens dessus dessous , au retour , à la pareille , en échange , à la mode , à l'opposite , tout à la fois , en particulier.

Expressions adverbiales de lieu.

Par ici , par-là , ici autour , là autour , à l'entour , à droite , à gauche , jusqu'ici , jusque-là.

Expressions adverbiales de distance.

A portée , ni près , ni loin , à part , à quartier , à l'écart.

Expressions adverbiales de tems.

Aussi-tôt , il y a long-tems , l'autre jour , de deux en deux jours , de deux jours l'un , de bonne heure , du matin , de bon matin , demain matin , le soir , sur le soir , à présent , pour le présent , à venir , à cette heure , en même-tems , bien-tôt , tout-à-l'heure , dans peu , à l'instant , dans un moment , après demain , de jour à autre , tout-à-coup , jour & nuit , à point nommé , à propos , dans l'occasion , à tems , en moins de rien , en un clin d'œil , depuis peu , à l'avenir.

Expressions adverbiales de quantité.

Une fois , deux fois , & cent fois , mille fois , plus de cent fois , plus de mille fois , tant soit peu , bien fort , peu à peu , trop peu , en quantité , en grand nombre , à peu près , du tout au tout , pour le moins , à tout le moins ,

Expressions adverbiales de certitude.

Sans faute , à coup sûr , pour le certain , ce qu'il y a de certain.

Expressions adverbiales de comparaison.

En pareil cas , tout autant , tout de même.

Expressions adverbiales de motif.

C'est pourquoi , à ces causes , &c.

Quand deux adverbes se trouvent réunis , s'ils modifient le même sujet , c'est le plus petit qui se place ordinairement le premier ; mais si l'un modifie l'autre , on sent bien que celui qui est modifié doit être à la seconde place : quand on dit le plus petit , on n'entend pas l'adverbe seul , s'il est uni à quelque régime soit par une préposition , soit autrement. On ne peut néanmoins faire ici de règle absolument générale ; on dit également , *pour de l'esprit , vous en avez assurément beaucoup ; & , vous en avez beaucoup assurément.* C'est à l'oreille , & à la marche de l'esprit de celui qui parle , qu'il faut surtout s'en rapporter. *Toujours , jamais , souvent* , ne se laissent jamais précéder par un autre adverbe , s'ils lui sont voisins immédiats , & s'ils n'en sont pas modifiés : *il parle toujours bien. Il fait souvent mal. Il ne répond jamais sincèrement , &c.*

Il y a beaucoup d'adverbes qui avec leur régime servent souvent d'objectifs ou de terminatifs aux verbes , comme on a pu le voir ; alors ils paroissent pris substantivement , comme *beaucoup* dans le dernier exemple cité : ceux qui peuvent ainsi figurer , sont sur-tout les ad-
verbes de quantité & de lieu. Il en est d'autres qui non-

seulement s'emploient substantivement, mais prennent même l'article, & sont également subjectifs, objectifs, terminatifs, &c. Tels sont, *devant, derriere, dessus, dessous, dedans, dehors. Le devant de la maison est très régulier. Il est au-dessus de ses affaires. Il ne faut pas en juger sur les dehors. Prenez les devants. Le dedans n'est point meublé, &c.*

Il est plusieurs des expressions que nous avons rangées parmi les adverbes, qu'on pourroit également mettre au nombre des prépositions; il en est même qu'on y retrouvera, parceque réellement il est des phrases où elles sont telles. A quels traits peut-on connoître quand elles sont adverbes ou prépositions? Voilà la question peut-être la moins facile à résoudre, que nous offre cette partie d'oraison.

Dans toute la nature, on voit que les différentes especes d'êtres sont liées les unes aux autres par des nuances insensibles: par-tout ce n'est qu'une gradation imperceptible. Il est toujours un point où les êtres les plus éloignés se rapprochent jusqu'à paroître se confondre. Enfin, rien ne se fait par bonds, par sauts: il n'y a point de vuide entre les diverses natures des différentes classes d'êtres physiques. Depuis le reptile qui se traîne à terre, jusqu'à l'aigle qui plane dans les airs, vous trouverez autant de classes d'animaux que vous pourrez trouver de nuances différencielles entre l'un & l'autre: vous verrez la même chose dans les plantes, dans les arbres, dans les métaux, dans les pierres, &c. Quelque distance que vous apperceviez du cedre à l'hysope, vous ne verrez rien dans l'entre-deux qui ne soit occupé: il semble que l'Auteur de la nature ait voulu remplir tous les intervalles. Si cette marche nuancée & graduée s'offre aux yeux dans ce qui constitue la nature & les différences des êtres, on sent qu'elle doit également & conséquemment se trouver dans nos idées, dans leurs divisions & leurs classes: aussi se trouvent-elles dans toutes les sciences, & en particulier dans la grammaire.

Ici, chaque espece de mots est comme voisine immédiate de quelqu'autre espece; il se trouve même certaines expressions qui paroîtront participer des propriétés de l'une & de l'autre espece qui seront entr'elles, & les lie-

ront jusqu'à les confondre : delà, ceux qui voudront traiter de la grammaire, ne sauront trop dans laquelle des deux classes il faut les ranger ; les uns les placeront dans celle-ci, & les autres dans celle-là. Voilà ce qui est arrivé à l'égard des mots dont nous parlons.

Il en est plusieurs qui, comme le dit M. Girard, ont des emplois & des significations très différentes, sans changer leur matériel, & qui par conséquent doivent également avoir place dans les classes relatives à ces emplois : mais il ne faut pas prétendre que tous les mots qui ont été mis tantôt dans une classe, tantôt dans une autre, fournissent cette distinction. Une partie d'entr'eux ne fait ainsi varier les Grammairiens, que parcequ'ils semblent appartenir à différentes branches, sans souffrir eux-mêmes aucune variation.

En général, les adverbes doivent exprimer la modification, sans le secours d'aucun autre mot ; il y a cependant, comme nous avons vu, des mots qui admettent des régimes, & qui sont adverbes : ces régimes serviront moins à exprimer la modification, qu'à en marquer le terme ou l'objet ; mais cette raison n'est pas toujours facile à appliquer dans les cas particuliers. La préposition d'un autre côté, n'exprime point la modification, mais l'indique, en désigne l'espèce & la nature, & lie le nom qui l'exprime ; la préposition ne peut donc présenter à l'esprit aucune idée, mais elle détermine à prendre celles qui suivent sous un point de vue particulier, dans un rapport marqué. Tel mot peut si bien désigner ce rapport, que souvent on ne lui donnera point le régime qui devoit l'exprimer formellement ; on laisse à l'esprit à suppléer de lui-même une idée sur laquelle il ne peut se méprendre, quoiqu'elle ne soit point exprimée.

On pourroit dire que l'adverbe reste adverbe lorsqu'il régit d'autres noms, s'il ne les régit que par le moyen d'une préposition qui vient le lier à ce régime ; comme, *beaucoup de peine, conséquemment à cette loi* : que la préposition devient adverbe quand elle est employée seule & sans régime, ou que l'adverbe devient préposition quand il lie un régime à des idées précédentes sans le secours d'aucune autre préposition ; comme, *je venois après vous*. Mais on feroit encore de grandes objections,

& l'on nous forceroit à mettre peut-être encore des exceptions à ces deux principes.

Quoi qu'il en soit, nous suivrons à cet égard l'ordre qui nous paroîtra le meilleur : l'on retrouvera au rang des prépositions, les mots *après*, *depuis*, *devant*, *derrière*, que nous avons regardés comme adverbes quand ils figuroient seuls.

Difons encore que, selon plusieurs Grammairiens, *devant* ne devoit jamais avoir de régime ; mais qu'alors on doit se servir de *avant* : mais l'usage se roidit contre l'autorité de ces Auteurs ; & quelques bonnes raisons qu'ils alleguent, l'usage est ici le maître suprême. Il n'en est pas de même pour *à l'entour*. On voit le plus grand nombre de ceux qui écrivent bien, se servir constamment de *autour*, quand ils y veulent joindre quelques autres mots ; & réserver *à l'entour* pour les phrases où il est sans régime : *la vérité est comme placée dans un centre où mille rayons différens peuvent nous conduire ; mais combien d'hommes prennent la circonférence pour les rayons, & ne font que courir autour du cercle ! combien même, pour qui ce seroit un bonheur, de ne s'égarer qu'à l'entour*. Voyez PRÉPOSITIONS & CONJONCTIONS.

ADVERBIAL ou EXPRESSIONS ADVERBIALES : voyez ADVERBE & ADJECTIF.

ADVERSATIVE (Particule) : voyez PARTICULE.

AFIN. Est une des conjonctions motinales : voyez CONJONCTIONS.

AH ! est une des particules exclamatives & acclamatives : voyez PARTICULES & CONSTRUCTION.

AHÇA : voyez PARTICULES.

AI. Est une des diphtongues : voyez DIPHTONGUES & PRONONCIATION.

AIE. Particule exclamative : voyez PARTICULE.

AIH ! est une des particules exclamatives : voyez PARTICULES & CONSTRUCTION.

AILLEURS. Est un des adverbes de lieu : voyez ADVERBES.

AINSI. Est une des conjonctions conclusives : voyez CONJONCTIONS.

AINSI. Est un des adverbes de comparaison : voyez ADVERBES.

AINSI QUE. Est une des conjonctions explicatives : voyez CONJONCTIONS.

A L'ABRI. Est une des prépositions composées : voy. PRÉPOSITIONS

A L'AISE. C'est une façon de parler adverbiale, qui signifie *commodément, sans fatigue*. Voy. ADVERBIAL.

A LA RÉSERVE. Est une des prépositions composées : voyez PRÉPOSITIONS.

A L'ENTOUR. Adverbe qui signifie aux environs, autour : voyez ADVERBE.

ALERTÉ. Est une des particules admonitives : voy. PARTICULES.

A L'ÉGARD. Est une des prépositions composées : voyez PRÉPOSITIONS.

ALEXANDRIN. On donne ce nom aux grands vers françois qui ont douze syllabes dans les rimes masculines, & treize syllabes dans les rimes féminines : voyez VERS.

ALINEA. L'alignement dans la ponctuation, consiste à laisser en blanc ce qui reste de la ligne après la phrase, & on commence la ligne suivante par une lettre majuscule : voyez PONCTUATION.

A L'INSU. Est une des prépositions composées : voy. PRÉPOSITIONS.

ALLÉGORIE. C'est une figure par laquelle on dit une chose pour en signifier une autre. Telle est la signification du mot allégorie.

L'allégorie n'est autre chose qu'une métaphore continuée qui sert de comparaison pour donner à entendre un sens qu'on n'exprime point. C'est ainsi qu'Horace, sous l'image d'un vaisseau, a représenté la République Romaine ; & sous celle des flots & des vents déchainés, les troubles qui l'agitent : par les Pilotes, il entend les Magistrats ; par le port, la paix & la concorde. C'est dans son Ode, *O navis, referent, &c.* que M. de Voltaire semble avoir imitée dans cette belle allégorie, où il enseigne la manière de se conduire dans la vie.

Les états sont égaux, mais les hommes difèrent :

Où l'imprudent périt les habiles prospèrent.

Le bonheur est le fort où tendent les humains,

Le Ciel , pour aborder cette rive étrangere ,
 Accorde à tout mortel une barque legere .
 Ainſi que les ſecours les dangers ſont égaux :
 Qu'importe , quand l'orage a ſoulevé les flots ,
 Que ta poupe ſoit peinte , & que ton mât déploie
 Une voile de pourpre & des voiles de ſoie ?
 L'art du Pilote eſt tout , & pour dompter les vents
 Il faut la main du Sage & non les ornemens .

Tout le monde connoît la belle allégorie de Madame Deshoulieres , qui , ſous l'image d'une bergere qui parle à ſes brebis , rend compte à ſes enfans de tout ce qu'elle a fait pour leur procurer des établiſſemens ; & ſe plaint tendrement ſous cette image , de la dureté de la fortune .

Dans ces près fleuris
 Qu'arrole la Seine ,
 Cherchez qui vous mene
 Mes cheres brebis , &c.

Ces tableaux ſont comme des glaces transparentes , à travers leſquelles on apperçoit les véritables objets qu'on veut nous préſenter .

ALLER. Verbe neutre & irrégulier de la premiere conjugaiſon : il ſignifie ſe mouvoir , ſe transporter d'un endroit à un autre . Il eſt difficile d'embraffer dans une définition juſte , toutes les ſignifications que notre langue lui prête : c'eſt un des verbes qu'elle met le plus en uſage .

Dans ſon ſens propre & figuré , il eſt toujours accompagné de quelques particules ou prépoſitions , ou infinitifs ou adverbes , avec leſquels il ſert à exprimer le terme , la maniere , le progrès , le mouvement , l'étendue , la figure , la ſituation d'une choſe .

Pour le terme. Aller à Rome , en Eſpagne , vers la mer , vers le juge , ſur les côtes , &c.

Pour la maniere. Aller à pied , à cheval , en caroſſe , en poſte , par eau , par terre ; aller à grands pas ; aller chantant , pleurant ; on ſupprime pour l'ordinaire dans ce cas la prépoſition *en* .

Pour le progrès. Ce malade va de mal en pis : ce bâtiment est allé vite, pour dire, qu'il a été achevé bien vite.

Pour le mouvement. Ma montre va : les eaux de S. Cloud vont, pour dire, qu'elles jouent.

Pour l'étendue. Cette montagne va jusqu'à la mer.

Pour la figure. Cette colline va en pente.

Pour la situation. Comment va votre santé, votre procès ?

On dit s'en aller, pour sortir ; *cet homme s'en va*, pour dire il se meurt. Au figuré on dit, *cette coëffure vous va à merveille ; sa tête va à tout vent*, &c.

S'en aller d'une carte, c'est-à-dire, jouer telle carte. *Je vais de cent louis à tel jeu.*

Aller marque aussi la chose dont il s'agit, quand on y joint la particule *y* avec la préposition *de* : *il y va de ma fortune.*

Il signifie quelquefois la proximité de l'action : *j'allois sortir, j'allois rentrer ; la messe va commencer.*

On dit aussi, *n'allez pas croire*, pour dire, ne croyez pas.

Aller est pris substantivement quand on dit, *mon pis aller, son pis aller*, c'est-à-dire, mon moindre avantage, ou mon plus grand malheur.

On dit aussi *l'aller & le revenir.*

INDICATIF. *Présent.* Je vais ou je vas, tu vas, il va ; nous allons, vous allez, ils vont. *Imparfait.* J'allois, &c. *Prétérit.* J'allai ou je fus, tu allas ou tu fus, il alla ou il fut ; nous allâmes ou nous fûmes, vous allâtes ou vous fûtes, ils allerent ou ils furent. *Prétérit défini.* Je suis allé, tu es allé, &c. nous sommes allés, &c. ou j'ai été, tu as été, &c. *Plusqueparfait.* J'étois allé, tu étois allé, &c. *Futur.* J'irai, tu iras, &c. *Conditionnel présent.* J'irois, &c. *Conditionnel passé.* J'aurois ou j'eusse été, & je serois allé, &c. *Imparfait du subjonctif.* Je fusse allé, &c.

M. de Voltaire prétend qu'on ne doit pas dire *je fus, tu fus*, &c. pour *j'allai, tu allas*, &c. en conséquence il blâme ce vers de *Corneille* dans *Pompée*.

Il fut jusques à Romë implorer le Sénat.

Il fut implorer, c'étoit, dit-il, une licence qu'on prenoit autrefois : il y a même encore plusieurs personnes qui disent, *je fus le voir, je fus lui parler*; mais c'est une faute, par la raison qu'on *va* parler, qu'on *va* voir. On n'est point parler, on n'est point voir : il faut donc dire, j'allai le voir, j'allai lui parler, il alla l'implorer. Ceux qui tombent dans cette faute ne diroient pas, *je fus lui remontrer, je fus lui faire appercevoir*.

La raison qu'apporte M. de Voltaire n'est pas tout-à-fait conséquente. Le verbe *être* peut fort bien ne pas s'employer pour le verbe *aller* dans tous les autres tems, & en tenir lieu au prétérit; & c'est ce qui est en effet : il n'y a personne qui ne dise au moins dans le style familier, *il fut hier, il a été hier à la comédie, pour il alla, il est allé hier à la comédie*.

Conditionnel passé. Je serois allé, tu serois allé, il seroit allé; nous serions allés, vous seriez allés, ils seroient allés. *IMPÉR.* Va, qu'il aille; allons, allez, qu'ils aillent. *SUBJONC. Prés.* Que j'aïlle, que tu aïlles, qu'il aïlle; que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent. *Imparf.* Que j'allasse, que tu allasses, qu'il allât; que nous allassions, que vous allassiez, qu'ils allaissent. *Prétérit.* Que je sois allé, que tu sois allé, qu'il soit allé; que nous soyons allés, que vous soyez allés, qu'ils soient allés. *Plusqueparfait.* Que je fusse allé, que tu fusses allé, qu'il fût allé; que nous fussions allés, que vous fussiez allés, qu'ils fussent allés. *INFIN. Présent.* Aller. *Prétérit.* Être allé. *Participe actif présent.* Allant. *Participe prétérit.* Étant allé. *Gérondif.* En allant ou allant.

Quand on veut marquer qu'on n'est plus ou qu'on n'étoit plus dans l'endroit dont on parle, on se sert des tems composés qui suivent.

Prétérit indéfini. J'ai été, tu as été, il a été; nous avons été, vous avez été, ils ont été. *Prétérit antérieur.* J'eus été, tu eus été, il eut été; nous eumes été, vous eutes été, ils eurent été. *Plusqueparfait.* J'avois été, &c. *Futur passé.* J'aurai été, &c. *Conditionnel passé.* J'aurois ou j'eusse été, &c. *Prétérit du subjonctif.* Que j'aie été, &c. *Plusqueparfait du subjonctif.* Que j'eusse été. *Présent du participe.* Ayant été.

Quand ce verbe se prend réciproquement avec la par-

ticule *en*, sa conjugaison ne diffère de celle qu'on vient de voir, que par les pronoms *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, *se*, qui, réunis avec *en*, se placent entre le nominatif & le verbe dans les tems composés comme dans les tems simples. *Je m'en vais*, *je m'en suis allé*; *tu t'en vas*, *tu t'en es allé*; *il s'en va*, *il s'en est allé*; *nous nous en allons*, *nous nous en sommes allés*; *vous vous en allez*, *vous vous en êtes allés*; *ils s'en vont*, *ils s'en sont allés*; &c.

ALLONS. Est une des particules admonitives : voyez PARTICULES.

ALLUSION. Ce mot vient du verbe latin *alludere*, qui signifie jouer. Cette figure a lieu lorsqu'on joue sur les pensées & sur les mots, qui présentent un sens ou une idée pour en faire entendre une autre. Ainsi l'on voit que cette figure ressemble assez à l'allégorie : nous allons en donner divers exemples.

Allusion à l'Histoire.

Ton Roi, jeune Biron, te sauve enfin la vie,
Il t'arrache sanglant aux fureurs des soldats
Dont les coups redoublés achevoient ton trépas;
Tu vis, songes du moins à lui rester fidele.

La Henriade.

Ce dernier vers fait allusion à la conspiration du Maréchal de Biron.

Jeu de pensées.

Voiture étoit fils d'un Marchand de vin. Un jour qu'il jouoit aux proverbes avec des Dames, Madame Desloges lui dit : *celui-là ne vaut rien, percez-nous en d'un autre.*

Les jeux de pensées sont quelquefois fort heureux : il n'en est pas de même des jeux de mots qui ne présentent aucunes pensées ; rarement ils sont heureux.

Ce n'est pas toutefois qu'une Muse un peu fine
Sur un mot en passant ne joue & ne badine,
Et d'un sens détourné n'abuse avec succès;
Mais fuyez sur ce point un ridicule excès.

Boileau.

Dans le placet que M. Robin présenta au Roi pour être maintenu dans la possession d'une isle qu'il avoit dans le Rhône, il s'exprime ainsi,

Qu'est-ce en effet pour toi, grand Monarque des Gaules,
 Qu'un peu de sable & de gravier :
 Que faire de mon Ile? il n'y croît que des saules,
 Et tu n'aimes que le laurier.

Saules est pris dans le sens propre, & *laurier* dans le sens figuré. Ce jeu de mots est fort heureux, en ce qu'il présente à l'esprit une pensée fine.

ALORS. Est un adverbe de tems : voyez ADVERBES.

ALPHABET. L'alphabet n'est autre chose que la réunion des lettres d'une langue, ou des caracteres qui servent à peindre les sons divers qui composent les mots. Notre alphabet comprend vingt-cinq lettres ou caracteres, qui sont, *a, e, i, o, u, y, b, c, d, f, g, h, k, l, m, n, p, q, r, s, t, x, z, j, v*, auxquels on peu ajouter &, qui vaut autant que *et*.

En imaginant ces lettres, & en leur appropriant à chacune la valeur qui leur est propre, on a cherché à les désigner par des noms particuliers : ces noms devoient naturellement se tirer du son propre à chaque caractère ; mais ce point étoit difficile, au moins pour un grand nombre, parcequ'il en est plusieurs qui par eux-mêmes designent des sons différens, comme l'*e*, & beaucoup d'autres qui ne figurant jamais seuls, varient leurs sons sur celui de l'autre lettre qu'ils accompagnent.

Le caractère *b*, par exemple, pouvoit se nommer, *a, bé, bê, be, bi, bo, bu, beu, bau, bou, bon, ban, &c.* ou, *ab, eb, ob, ub, &c.* Pour choisir entre toutes ces façons différentes de nommer une même lettre, & qui sont toutes tirées de quelqu'une de ses fonctions, il paroît qu'on devoit s'arrêter à celle qui auroit moins que les autres son articulation générale, à celle qui la fixoit moins à un cas particulier, qui faisoit moins sentir le son des autres lettres unies à celle qu'on vouloit nommer ; celle, en un mot, qui sembloit être à une moindre distance de toutes les autres ; & c'étoit certainement pour la lettre *b* & les autres consonnes, la

prononciation de *be*, *ce*, &c. parceque l'*e* muet se faisant moins sentir que les autres voyelles, détermine moins le son de la lettre désignée, & la laisse conséquemment dans une plus grande proximité de tous les sons auxquels elle peut servir.

Quant aux lix premières, elles ont chacune leur son propre, qui varie beaucoup moins : il semble donc qu'on auroit dû nommer nos lettres, *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *y* grec, *be*, *ce*, *de*, *fe*, *gue*, *he* ou *che*, *ka*, *le*, *me*, *ne*, *pe*, *que*, *re*, *se*, *te*, *xe*, *ze*, *je*, *ve*; nous disons *gue*, & non *ge*, pour le distinguer de *je*; & *ka*, pour ne pas le confondre avec *que*, ce qui arriveroit si l'on disoit *ke*.

Cette façon de nommer les lettres seroit beaucoup plus analogue à leurs fonctions, que l'ancienne qui pour quelques-unes n'y a aucun rapport. Les enfans auroient bien moins de peine à dire, *be*, *a*, *ba*, que *bé*, *a*, *ba*, puisque dans *bea*, l'*e* étant muet, n'a presque point de son; au lieu que dans *béa*, l'*e* fermé en a un très distinct; ce qui fait qu'il paroît moins naturel de le supprimer dans *ba*, après qu'on a nommé la première *bé*, que dans la même syllabe *ba*, quand on fait nommer cette première lettre *be*.

Ce que nous disons ici s'applique de soi-même aux autres lettres qu'on nomme ordinairement, en leur ajoutant un *e* fermé, comme *cé*, *dé*, *gé*, *pé*, *té* : il en est d'autres dont la prononciation n'apporte pas moins d'embarras pour les enfans; ce sont celles qui ont avant elle un *e* ouvert, comme *ef*, *el*, *em*, *en*, *er*, *es*. Quel rapport un enfant peut-il sentir entre ces sons détachés, *ef*, *a*, & ce son total, *fa*? Puisque la première de ces lettres se nomme *ef*, n'est-il pas naturel de dire *efa* au lieu de *fa*, en la réunissant à l'autre? Pourquoi dans cette jonction retrancher cet *e* qui marche avant les deux lettres? Il n'en est pas de même quand *f* s'appelle *fe*; on peut alors faire comprendre que cet *e* muet n'ayant qu'un son peu sensible, il s'éteint & disparoît devant l'*a* ou un autre voyelle, parceque celle-ci a un son plus nourri & plus ferme; on peut sentir alors que l'émission est naturelle.

L'ancienne méthode est encore bien plus vicieuse dar

les noms des caractères *h, j, v, z, x, & q*. N'est-il pas singulier de faire dire *hache, a, HA!* ou *cé, hache, a, té, CHAT*? On demande si toutes ces prononciations particulières, celle de l'*a* exceptée, ont la moindre analogie, le moindre rapport avec la totale.

Qu'on examine de même ces sons : *i* consonne, *e, JE*; *u* consonne, *a, VA*; *zède, e, es, té, ZEST*; *ix, a, u* consonne, *i, e, er, XAVIER*; *qu, u, i, QUI*. Il ne faut que donner un coup d'œil sur cette façon d'apprendre à lire, pour ne plus être surpris que les enfants y trouvent tant de difficultés, & s'en dégoûtent : on devroit être étonné au contraire que par une route si opposée au terme où l'on veut les conduire, on parvienne à leur faire faire le moindre progrès. On leur fait attacher à chaque caractère de l'alphabet, un son qui ne se retrouve jamais avec cette lettre dans la langue : c'est une grande peine, un travail long & ennuyeux, qui n'est pas seulement inutile, il est funeste, en ce qu'il cause une erreur, & imprime dans l'imagination des notions de lettres qu'il faut combattre à chaque pas. Nous croyons donc n'avoir point de reproche à craindre en nous servant d'un autre moyen de nommer les lettres de l'alphabet; d'autant plus que nous suivons en cela des Auteurs recommandables, qui ont vu la plus saine partie du public éclairé se décider en faveur des noms de lettres qu'ils ont proposés.

On distingue les lettres en deux classes. La première est pour celles qui peignent des *voix* simples, c'est-à-dire, des sons formés par la situation des organes de la parole, au moment qu'on pousse l'air que fournissent les poumons : la seconde est pour les lettres qui représentent les *articulations*, c'est-à-dire, les diverses inflexions ou modifications qu'on peut donner à un même son, à une même *voix*, par le mouvement qui se fait dans les parties du gosier & de la bouche au moment que l'air passe.

Pour bien entendre la différence qu'il y a entre la *voix* simple & la *voix* articulée, il faut remarquer que les organes qui servent à la parole, peuvent prendre bien des situations différentes, & les garder fort long-tems; on sent assez, quand on traîne en prononçant un *a*, un

i, un *u*, un *o*, &c. Mais à l'instant que ces organes prennent cette situation particulière, ils peuvent former différents mouvements ou trémouffements, qui semblent la préparer & y conduire : ces mouvements ne peuvent être que d'un instant ; on ne peut les faire durer, sans quoi ils ne seroient plus des mouvements, mais des situations particulières. Or, ces mouvements qui arriculent ou modifient les sons au premier instant qu'on les forme, sont ce que l'on appelle *articulations* ; & les caractères qui les représentent, sont ce qu'on appelle *consonnes*.

Nous comptons six *voyelles* ou six caractères de voix simples, & dix-huit *consonnes* ou caractères des articulations de la voix : si l'on veut prendre le *h* pour une lettre, on aura dix-neuf consonnes.

Nous avons placé les voyelles à la tête de l'alphabet rien ne paroît plus raisonnable : ce sont des caractères qui représentent des sons analogues entr'eux, des sons qui font une classe. Quelle raison de les séparer ? Pour quoi dans l'alphabet ordinaire, après avoir marqué l'*a* mettre trois consonnes, *b*, *c*, *d*, avant de donner la seconde voyelle *e* ? Pourquoi trois autres consonnes *f*, *g*, *h*, entre l'*e* & l'*i* ? Pourquoi l'*o* après quatre autres, qui sont *k*, *l*, *m*, *n* ; l'*u* après *p*, *q*, *r*, *s*, *t* ? Pourquoi *x* entre l'*u* & l'*y* ; & cette dernière voyelle suivie de *z* ? Nous ne trouvons aucune raison d'ordre ou d'utilité qui soit pour cet ancien arrangement, & contre celui que nous proposons ; au contraire ici l'analogie règle le pas, & là on ne voit qu'un désordre ; effet de hasard dans un premier arrangement qui a fait loi sans qu'on sache pourquoi.

Le tort étoit encore plus grand pour *j* & *v* : nous avons déjà vu qu'on les nommoit mal ; il est encore plus clair qu'ils étoient mal placés. Qu'on voie un instant & sans préjugé, l'effet que l'un & l'autre produisent dans la prononciation d'un mot où ils se trouvent ; qu'on compare cet effet avec le son attaché aux voyelles *i* & *u*, on verra la différence immense qu'il y a entre les uns & les autres.

Quelque ressemblance dans la figure les a fait rapprocher bien mal-à-propos ; car cette proximité jointe

ce qu'on donnoit à ceux-ci & à ceux-là presque le même nom, devenoit pour les enfants une forte raison de croire que leurs emplois se ressembloient aussi.

Les Grammairiens autorisoient cette erreur, & sembloient eux-mêmes l'admettre, en confondant dans leurs Dictionnaires les *i* avec les *j*, & les *u* avec les *v*, & en mettant dans une même classe tous les mots qui commencent par l'un ou par l'autre.

Il seroit aussi supportable de confondre ceux qui commencent par un *b* & par un *p*; il le seroit même davantage. Ces deux lettres different peu l'une de l'autre : elles sont toutes les deux de la même classe, c'est-à-dire, consonnes : elles ne different qu'en ce que l'une est foible, & l'autre plus forte; & leur figure se ressemble aussi, en ce que l'une n'est que l'autre renversée.

On peut nous objecter que l'ancienne méthode a pour elle l'usage; & que la différence n'entraîne pas d'assez grandes suites pour autoriser un changement : mais les droits que l'usage exerce sur la signification des mots & sur leur syntaxe & leur construction, doivent-ils s'étendre jusqu'à faire loi pour l'arrangement des lettres, & la façon particulière de les dénommer? Les Grammairiens les plus récents & les plus estimables, n'ont-ils pas abandonné les noms de *cas*, *nominatif*, &c. que l'usage uniforme de plusieurs siècles sembloit avoir consacrés; & cela, pour y substituer des idées plus justes & des termes plus convenables? Et loin d'avoir tort en cela, n'ont-ils pas rendu à la langue le service essentiel d'en découvrir enfin la vraie méthode, & d'en faire mieux sentir le caractère & le génie? Il ne faut donc pas confondre ce qui est du ressort de l'usage, & ce qui ne doit être réglé que par la raison.

Pour la seconde objection, nous ne concevons pas comment l'ordre n'auroit pas assez d'avantage sur un désordre, pour autoriser un changement. Nous avons d'ailleurs indiqué les inconvénients de l'ancien arrangement des lettres, & de la manière dont on les faisoit épeller : nous avons fait sentir qu'ils étoient au moins diminués de beaucoup en les épellant comme nous le faisons, & dans un ordre qui donne de suite celles qui sont d'une même classe; & nous ne croyons pas après

cela, qu'on soit en droit de se récrier contre notre méthode.

Il y auroit bien d'autres raisons à fournir ; mais notre plan ne nous permet pas de nous étendre davantage là-dessus, & nous croyons en avoir assez dit pour les personnes qui réfléchissent.

On distingue les lettres en *majuscules* & *minuscules*. Les premières, comme A, B, servent à écrire les titres, & se placent à la tête des noms propres d'hommes & de lieux, & au commencement de chaque alinea & de chaque phrase. C'est un signe moins fréquent que les autres, qui sert à réveiller l'esprit à propos, & à lui indiquer une pensée nouvelle, c'est-à-dire, différente des précédentes, ou à servir de marque distinctive au nom d'un être remarquable. Les secondes, c'est-à-dire, les *minuscules*, font les frais de tout le reste des mots & des phrases que l'on veut écrire.

On distingue aussi dans l'impression les caractères *romains* & les *italiques* : ceux-là servent pour le gros de l'ouvrage ; ceux-ci indiquent les mots ou les phrases que l'on cite ou que l'on discute : il y en a dans cet ouvrage une foule d'exemples. Dans l'écriture à la main, on y supplée en soulignant ce qui dans l'impression doit être en lettres italiques. Quand les morceaux que l'on veut citer sont un peu longs, on les imprime en caractères romains ; mais on met au commencement de chaque ligne les marques suivantes, » , que l'on appelle *guillemets* : la raison en est que l'italique ne plaît pas tant à l'œil que le romain ; & que d'ailleurs il défigure l'ouvrage par le mélange bizarre & irrégulier des deux caractères. Quand on n'a que quelques mots à citer, comme dans la plupart des citations de cet ouvrage, on emploie cependant l'italique, à cause de l'embaras qu'il y auroit à placer à chaque moment des guillemets & au milieu même des lignes ; ce que l'on a raison d'éviter, vû que cela interrompt la suite des mots.

Les consonnes ont entr'elles une sorte de rapport qui devoit être aussi le fondement d'un nouvel arrangement entr'elles. Une partie ne diffère de l'autre, qu'en ce que dans les unes l'articulation est plus forte, & que dans les autres elle est plus foible, plus douce : de-là les *consonnes*

fortes & les consonnes foibles, qui ont la même articulation, qui se prononcent par les mêmes organes; tels sont le *b* & le *p*: le son du premier caractère est plus doux, plus foible; pour le second, il faut appuyer davantage, le son en est plus dur & plus fort: mais c'est la seule différence qu'il y ait entre l'un & l'autre. Ainsi, en plaçant toujours la consonne foible la première, & la forte immédiatement après, toutes les consonnes se trouveroient dans l'ordre suivant: *bc, pe; ze, ce & se; de, te; fe, ve; je, che; gue & que* ou *ka*; après celles-là on placeroit, *le, re, me, ne*, qui n'ont point de correspondantes, ni fortes ni foibles; & enfin *xe*, qui est une lettre double. Après avoir ainsi disposé chacune des consonnes, selon leur principale fonction, on avertiroit dans ce qui concerne l'explication détaillée de chacune d'elles, que le *c* rend quelquefois le son du *q*, que le son du *j* est souvent attribué au caractère *g*, celui de *z* à *s*, celui du *c* à *t*, &c.

On trouve notre alphabet imparfait; & l'on a bien raison: on propose même pour le rectifier, bien des moyens qu'il seroit à propos que les Imprimeurs employassent. On voudroit que le *c* prît toujours la cédille, *ç*, même devant un *e* & un *i*, quand il représente l'articulation *ce*; & qu'il ne fût sans cédille que lorsqu'il est dur, comme dans *ca, co, cu*: cette première réforme seroit utile; mais pourtant moins que beaucoup d'autres, puisque le *c* devant un *e* ou un *i*, n'étant jamais dur, la cédille y paroît moins nécessaire.

On propose en second lieu, de marquer d'un point le *t*, en cette sorte *ṫ* ou *ẗ*, lorsqu'il doit rendre l'articulation du *c*, comme dans *transition*. Il y auroit en cela un avantage réel, puisque souvent cette lettre entre deux voyelles est dure, comme dans *pitié*. Au lieu d'un point, on pourroit ajouter à la partie supérieure ou inférieure du *t*, un petit crochet qui seroit le même effet. Le même crochet seroit encore plus utile à la lettre *h*; on l'y mettroit, lorsque figurant seule, elle marque une aspiration sentie, comme dans *héros*; & lorsque se trouvant unie au *c*, elle a le son sifflant & gras, comme dans *chercher*. On l'écrirait sans crochet, & telle qu'elle est aujourd'hui en usage, toutes les fois

qu'elle n'aspiretoit point, comme dans *honneur*; & qu'étant à la suite du *c*, elle ne formeroit que le son de *q*, comme dans *chœur*.

Le *g* n'ayant jamais le son gras, qu'il n'ait à sa suite un *e* ou un *i*, & n'étant jamais dur que devant un *a*, un *o* ou un *u*, il ne seroit pas besoin d'y rien ajouter. Mais il est une autre occasion où il auroit besoin de quelque signe du changement qui se fait dans son emploi; c'est lorsqu'avec *n* il produit un son mouillé, comme dans *signe*, *Bretagne*: on propose à ce sujet d'y ajouter un crochet ou un point, ou même de le retrancher & de mettre sur *n* un trait en cette sorte, \bar{n} , comme font les Espagnols; ainsi, selon cette dernière méthode, on écriroit *reñe*, *Españe* pour *regne*, *Espagne*, le *gn* ne produiroit jamais d'autre son que celui que nous prononçons dans les mots latins, *magnus*, *dignus*, &c.

On voudroit qu'il y eût aussi quelque marque semblable pour *l*, lorsqu'il est mouillé, comme dans *fouillé*, *travail*, &c. on a même proposé d'introduire à cet effet dans notre orthographe, un signe nouveau pour notre langue, le λ des Grecs. Une des raisons qu'on apporte pour faire agréer ce caractère, c'est qu'il n'est autre chose que l'y renversé.

m & *n* n'ont pas besoin de signes nouveaux, puisque les lettres qui les suivent décident toujours assez s'ils produisent un son nasal, ou s'ils gardent leur articulation propre. Il n'en seroit pas de même de *x*: cette consonne ne rend quelquefois que le son d'un *f*, ou même d'un *z*; d'autrefois elle équivaloit à *cs* ou à *gz*. Il seroit encore fort possible d'introduire quelque altération peu considérable dans les caractères, pour marquer au juste chacune de ces quatre fonctions: les autres consonnes n'ayant point de variations, ou étant assez décidées par les lettres voisines, n'ont besoin d'aucun changement.

Les Auteurs dont nous exposons les vues, ont encore quelque chose à changer dans les voyelles: ils ne touchent ni à l'*a*, ni à l'*o*: ni à l'*u*; un accent circonflexe distingue le grave de l'aigu, ce qui suffit: ils laissent même nos *e* tels que nous les avons; les accents grave & aigu en distinguent les principales espèces: si ces accents ne s'y trouvent pas toujours, c'est que les lettres

voisines déterminent assez le son de l'e. Mais ils voudroient au moins que l'y ne fût jamais employé que lorsqu'il est mouillé, comme dans *raye*; ou que si l'on veut le conserver ailleurs, comme dans *syllabe*, *symptôme*, on y ajoutât un crochet ou quelque autre signe lorsqu'il sert pour un son mouillé. Ils auroient beaucoup d'autres vues pour ce que nous appelons diphthongues impropres, tels que nos *ai*, *j'ai*; nos *ai*, *jamais*; *oi*, *j'avois*; &c. mais sur cela ils proposent moins d'établir de nouveaux caractères, que d'écrire l'un où nous écrivons l'autre, & de ne suivre que la destination primitive de nos lettres.

Nous ne rapportons que les idées principales des Auteurs qui ont fait des systèmes sur l'alphabet: nous conviendrons sans peine, que si les choses qu'ils proposent étoient établies & passées en usage, la langue y gagneroit infiniment; que les Imprimeurs pourroient peut-être facilement y accoutumer le public, en les introduisant peu-à-peu, & en donnant avis au commencement des ouvrages, des changements légers qu'ils auroient faits; qu'il leur seroit facile de régler ces changements à la fonte de leurs caractères. . . . Mais nous sentons aussi qu'il y auroit de grands risques pour ceux qui seroient les premiers à changer ainsi les caractères auxquels toute une nation est accoutumée depuis long-tems. Nous sentons enfin que si dans un ouvrage grammatical, il est permis de proposer des vues, il ne l'est pas pour cela d'introduire des nouveautés; puisque tous ceux qui étudient ces sortes de livres, soit Nationaux, soit Etrangers, ne cherchent pas quelle est la langue de tel particulier qu'ils ne connoissent pas, ni quels seroient les moyens d'éviter tout ce qu'une langue renferme de difficultés; mais seulement quelles sont les loix existantes de cette langue, quel en est l'état actuel, & de quelle manière il faut écrire & parler, pour la parler & l'écrire selon l'usage de la nation à qui elle appartient.

Nous osons dire que si tous les Auteurs de Grammaires avoient toujours eu cette réflexion présente à l'esprit, ils ne se seroient pas permis tant d'écarts, ils ne seroient pas tombés dans tant de contradictions entr'eux, & ne seroient pas si souvent démentis

par l'usage, qui auroit toujours dû leur servir de règle principale : dès-lors les Etrangers, & même les Naturels du pays ne seroient pas aussi embarrassés, qu'ils le sont, sur la langue quand ils veulent l'étudier ; ils verroient avec certitude comment on prononce, comment on écrit les mots qui leur paroïtroient douteux. On ne feroit pas à la langue françoise ce reproche faux & injurieux qu'elle est si bizarre, que les Grammairiens même ne peuvent s'accorder entr'eux, ni rien établir de certain : cela n'auroit point empêché les Auteurs de développer leurs pensées & leurs vues ; mais ils n'auroient pas attribué à la langue même & à la nation, des choses qui n'étoient encore que dans leur esprit : voyez VOYELLES, CONSONNES, DIPHTHONGUES, SYLLABES, ORTHOGRA-PHE, &c.

ALTERNATIVEMENT. Est un des adverbes qui expriment l'arrangement respectif des choses entr'elles : voyez ADVERBES.

AMEN. Est une des interjections acclamatives : voy. PARTICULES & CONSTRUCTION.

A MOINS QUE. Est une des conjonctions conditionnelles : voyez CONJONCTIONS.

AMPHIBOLOGIE ou SENS ÉQUIVOQUE. Lorsqu'une phrase est énoncée de façon qu'elle est susceptible de deux interprétations différentes, on dit qu'il y a amphibologie, c'est-à-dire, que le sens en est équivoque, ambigu.

L'amphibologie vient de la tournure de la phrase, c'est-à-dire de l'arrangement des mots, & non de ce que les termes soient équivoques.

Quoique la langue françoise s'énonce communément dans un ordre qui semble prévenir toute amphibologie, cependant nous n'en avons que trop d'exemples : nos *qui*, nos *que*, nos *il*, nos *son*, *sa*, *se*, donnent aussi lieu fort souvent à l'amphibologie.

En voici un exemple.

François I érigea Vendôme en Duché-Pairie en faveur de Charles de Bourbon, & *il* le mena avec lui à la conquête du Duché de Milan, où *il* se comporta vaillamment. Quand ce Prince eut été pris à Pavie, *il* ne voulut pas accepter la régence qu'on lui proposoit ; *il* fut déclaré

chef du Conseil. *Il continua de travailler pour sa liberté ; & quand il fut délivré, il continua à le bien servir.*

Tous ces pronoms rendent le sens de cette phrase tellement amphibologique , qu'il n'est pas possible de le saisir : dans ces cas là , il vaut mieux répéter les noms.

Corneille a dit :

L'amour n'est qu'un plaisir & l'honneur un devoir.

Dans cette proposition , le premier membre est négatif , & le second est affirmatif ; & cependant ils sont liés par une conjonction : cette construction est louche.

L'Académie a remarqué que Corneille devoit dire :

L'amour n'est qu'un plaisir , l'honneur est un devoir.

AMPLIFICATION (figure de Rhétorique). L'amplification est un des principaux ressorts de l'éloquence ; c'est une forme que l'Orateur donne a son discours , & qui consiste à faire paroître les choses plus grandes ou moindres qu'elles ne sont en effet.

L'amplification embrasse tous les lieux communs de la Rhétorique ; elle trouve sa place dans toutes les parties du discours : elle sert à la preuve , à l'exposition du fait , à concilier la faveur de ceux qui nous écoutent , à exciter leurs passions. Par elle l'Orateur aggrave un crime , exagere une louange , étend une narration par le développement de ses circonstances , présente une pensée sous diverses faces , & produit des émotions relatives à son sujet.

La définition qu'on vient de donner de l'amplification , est celle d'Isocrate & même d'Aristote. Cicéron la définit : une augmentation véhémence , une affirmation énergique qui persuade en remuant les passions.

L'amplification peut s'exécuter de différentes manières.

1°. Par l'amas des définitions : voyez DÉFINITIONS.

2°. Par la multiplicité des adjoints ou circonstances : voyez CIRCONSTANCES.

3°. On amplifie encore une chose par le détail des causes & des effets : voyez CAUSES & EFFETS.

4°. Par l'énumération des parties , des conséquences : voyez ÉNUMÉRATION.

5°. Par les *comparaisons*, par les *paralleles*, par les *similitudes*, & par les *exemples* : voyez ces mots.

6°. Par des contrastes ou oppositions, ou par les inductions qu'on en tire : voyez *ANTITHESE*.

L'amplification par les mots se fait principalement en six manieres.

1°. Par des *métaphores*.

2°. Par des *synonimes*.

3°. Par des *hyperboles*.

4°. Par des *périphrases*.

5°. Par des *répétitions*, auxquelles on peut ajouter la *gradation* : voyez tous ces différents articles.

6°. Par des termes nobles & magnifiques. C'est ainsi qu'au lieu de dire simplement, nous sommes tous mortels ; Malherbe dit :

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles ;

On a beau la prier ,

La cruelle quelle est se bouche les oreilles ,

Et nous laisse crier ;

Le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre

Est sujet à ses lois ,

Et la garde qui veille aux barrières du Louvre

N'en défend pas nos Rois.

7°. Enfin, on amplifie une pensée générale en la particularisant, en la développant ; & une pensée particulière & restreinte, en remontant de conséquence en conséquence : voyez *MÉTHODE*.

On doit prendre garde dans l'amplification, comme en tout autre ouvrage du ressort de l'éloquence, de sortir des bornes de son sujet ; défaut ordinaire aux jeunes gens que la vivacité de leur imagination emporte trop loin.

Il ne faut pas confondre l'amplification oratoire avec celle-ci. La première regarde ce qui n'est pas proprement du sujet qu'on traite ; au lieu que celle-ci n'embrasse que ce qu'il s'agit de prouver : voyez *AMPLIFICATION ORATOIRE*.

AMPLIFICATION ORATOIRE. Après que l'Orateur a développé toutes les preuves qui établissent directe-

ment son sujet, tout ce qu'il ajoute par-delà s'appelle *amplification oratoire*. Un habile Orateur ne se renferme pas strictement dans les bornes de sa cause : il ne se contente pas des preuves qui en sortent naturellement, il en puise dans tout ce qui avoisine son sujet : ceci n'est pas de la cause, mais pourroit en être. Ainsi Démosthenes plaidant contre les tuteurs, fait voir, non seulement les excès qu'ils ont commis dans la gestion de ses biens, mais encore ceux qu'ils auroient pu commettre, s'ils eussent continué d'être les tuteurs.

Ainsi, M. Flechier, dans l'Oraison funebre de M. de Turenne, loue ce Héros, même des belles actions qu'il auroit pu faire.

» O mort trop soudaine ! combien de paroles édifiantes, combien de saints exemples nous as-tu ravis ! nous eussions vu, quel spectacle ! au milieu des victoires & des triomphes, mourir humblement un Chrétien. Avec quelle attention eut-il employé ces derniers moments à pleurer intérieurement ses erreurs passées, à s'anéantir devant la Majesté de Dieu, & à implorer le secours de son bras, non plus contre des ennemis visibles, mais contre ceux de son salut ! Sa foi vive & sa charité fervente nous auroient sans doute touchés ; & il nous resteroit un modele de confiance sans présomption, d'une crainte sans foiblesse, d'une pénitence sans artifice, d'une constance sans affectation, & d'une mort précieuse devant Dieu & devant les hommes.

Cicéron doit prouver que le Poète Archias est Citoyen Romain : voilà l'état de la question. Cicéron le prouve ; mais il ne s'en tient pas là : il fait voir que quand même Archias ne seroit pas citoyen romain, il mériteroit de l'être ; & pour cela il fait l'éloge d'Archias, il fait l'éloge de la poésie : voilà les ressorts de l'éloquence. C'est ainsi qu'on maîtrise les esprits.

L'Orateur peut encore amplifier son sujet sans y rien ajouter, en remettant sous les yeux des Auditeurs, ses preuves, avec de nouvelles expressions plus nobles & plus énergiques, & en leur donnant un nouveau tour ; ce qui les rend bien plus frappantes. C'est ainsi que Sénèque, après avoir fait voir la honte dont s'est couvert Alexandre en faisant mourir injustement le philosophe

Callistene, retrace de nouveau toute l'indignité de cette action. Voilà, dit-il, la honte éternelle d'Alexandre, que rien ne sera capable d'effacer : il n'y a point de victoires, ni d'exploits, ni de conquêtes qui puissent laver cette tache. Qu'on me dise pour le vanter, qu'il a passé au fil de l'épée des troupes innombrables : je répondrai, qu'il a aussi tué Callistene. Quand on dira qu'il a défait Darius & détruit son vaste Empire ; je répondrai, qu'il a tué aussi Callistene : &c.

Il est aisé de voir que c'est dans l'amplification oratoire, que l'éloquence déploie toutes ses forces, & que c'est par conséquent un des principaux moyens de persuader.

L'amplification oratoire a lieu dans toutes les parties du discours, mais sur-tout dans la confirmation & la péroraison ; avec cette différence que dans la péroraison elle embrasse toute la cause, & que dans les autres parties du discours, elle ne regarde que certains faits particuliers.

Nous avons fait voir au mot *amplification*, figure de Rhétorique, comment l'on amplifie ; & l'on voit ici l'usage qu'on doit faire de l'amplification.

ANACÉPHALÉOSE (figure de Rhétorique). C'est une récapitulation ou répétition courte & sommaire de principaux chefs d'un discours.

Cette récapitulation ne doit point être une répétition sèche de ce qu'on a déjà dit, mais un précis exact, en termes différents, orné & varié de figures dans un style vif. Elle peut se faire de différentes manières, soit en rappelant simplement les raisons qu'on a alléguées, soit en les comparant avec celles de l'adversaire dont ce parallèle peut mieux faire sentir la foiblesse : elle est nécessaire, soit pour convaincre davantage les Auditeurs soit pour réunir, comme dans un point de vue, tout ce dont on les a déjà entretenus ; soit enfin, pour réveiller en eux les passions qu'on a tâché d'exciter.

ANALOGIE. Ce mot signifie comparaison, rapport de ressemblance entre une chose & une autre.

L'analogie est donc la relation, le rapport ou la proportion que plusieurs choses ont les unes avec les autres quoique d'ailleurs différentes par des qualités qui leur

sont propres : ainsi le pied d'une montagne a quelque chose d'analogue avec le pied d'un animal, quoique ce soient deux choses très différentes.

Les Scolastiques définissent l'analogie, une ressemblance jointe à quelque diversité. Ils en distinguent ordinairement de trois sortes : savoir, 1^o. l'*analogie d'inégalité*, dans laquelle la raison de la dénomination commune est la même en nature, mais non pas en degré ou en ordre : en ce sens, *animal* est analogue à l'homme & à la brute. 2^o. L'*analogie d'attribution*, où, quoique la raison du nom commun soit la même, il se trouve une différence dans son habitude ou rapport : en ce sens, *salutaire* est analogue tant à l'homme qu'à un exercice du corps. 3^o. L'*analogie de proportion*, où, quoique les raisons du nom commun différent réellement, toutefois elles ont quelque proportion entr'elles : en ce sens, les *ouies* des poissons sont dites être analogues aux poumons dans les animaux terrestres ; ainsi l'œil & l'entendement sont dits avoir analogie ou rapport l'un à l'autre.

En matière de langage, nous disons que les mots nouveaux sont formés par *analogie*, c'est-à-dire, que des noms nouveaux sont donnés à des choses nouvelles, conformément aux noms déjà établis, & à d'autres choses qui sont de même nature & de même espèce. Les obscurités qui se trouvent dans le langage, doivent surtout être éclaircies par le secours de l'analogie.

En fait de grammaire, l'analogie est un rapport de ressemblance ou d'approximation qu'il y a entre une lettre & une autre lettre, ou bien entre un mot ou un autre mot, ou enfin entre une expression, un tour, une phrase, & une autre pareille. Il y a de l'analogie entre le *b* & le *p* ; leur différence ne vient que de ce que les lèvres sont moins ferrées l'une contre l'autre dans la prononciation de *b*, au lieu qu'on les ferre davantage lorsqu'on veut prononcer *p*.

Notre *on* est analogue au mot *man* des Allemands : tous les deux viennent de *homo*, mot latin, & tous deux signifient homme ; car *on dit* signifie *l'homme dit*.

On a recours à l'analogie, ainsi qu'à l'étymologie.

pour éclaircir des obscurités qui se rencontrent dans le langage : voyez ÉTYMOLOGIE.

ANALYSE ou MÉTHODE DE RÉOLUTION. Ce mot vient du grec, & signifie résolution, décomposition, développement d'un tout en ses parties pour en découvrir la nature.

L'analyse est une espèce de creufet où l'on résoud toutes sortes de propositions en les décomposant, en les divisant suivant leurs rapports & leur analogie : toutes les idées étrangères se détachent, l'alliage se sépare, & la vérité reste au fond.

L'analyse est utile à toutes les sciences : elle sert au Philosophe pour développer la génération de ses idées ; au Géometre, pour résoudre ses problèmes ; au Chymiste, pour décomposer les corps, & en définir la nature & les propriétés ; à l'Orateur, pour suivre un raisonnement dans toutes ses parties, pour connoître la structure, la régularité & l'enchaînement des différentes parties d'un discours. Nous ne parlerons ici que de celle de l'Orateur, la seule qui ait du rapport au but de ce Dictionnaire.

Celui qui veut analyser un discours, commence par bien saisir le but de l'Auteur ; il expose ensuite ses principes, ses divisions, le progrès de sa marche ; il écarte tout ce qui est étranger au sujet, il ne laisse que la charpente ; alors il voit aisément toute l'économie de l'édifice, l'ordre & la subordination entre les différentes parties, leurs combinaisons, leurs rapports, leurs points de séparation, de réunion. Il peut juger alors si toute cela forme cet ensemble parfait, que la synthèse apprend à construire : voyez SYNTHÈSE.

Nous allons donner ici un exemple d'analyse, dont l'plupart de nos Journaux offrent tous les mois de bons modèles.

Analyse du Sermon de Massillon, sur la gloire humaine.

L'Orateur chrétien parle devant un jeune Roi né pour la gloire : ainsi son but doit être de détruire la fausse gloire, & d'élever sur ses ruines la véritable gloire celle qui vient de Dieu.

Principe.

Il n'est point de véritable gloire sans la crainte de Dieu.

Division.

1°. La probité. 2°. Les grands talents. 3°. Les succès éclatants. Ces trois choses, dans lesquelles les hommes font consister la gloire, ne font rien, si elles n'ont pour base la crainte de Dieu.

P R E M I E R E P A R T I E.

De la Probité.

Subdivision.

Elle est 1°. ou fautive, 2°. ou du moins jamais sûre;

1°. Fautive. Elle n'est fondée que sur la vanité ou l'intérêt : pleine de faste & d'arrogance, elle étale avec pompe tout ce qui peut lui attirer des louanges; elle vante son attachement pour ses amis, son zèle pour sa patrie, son amour pour la vérité, sa religion à garder sa parole, sa haine contre l'injustice, sa générosité, sa clémence, &c. Mais dans tout cela elle n'a d'autres motifs que son intérêt ou la vanité : c'est un phantôme d'honneur tout prêt à s'évanouir, si l'intérêt ou la vanité n'y trouvent pas leur compte.

2°. Jamais sûre. Elle dépend de tout ce qui l'environne, des circonstances, des occasions, des jugements des hommes : elle n'est à l'épreuve de rien; elle ne peut soutenir le moindre revers; elle ne songe qu'à allier sa réputation avec son intérêt : aussi peu curieuse de la réalité, elle se contente de l'apparence.

L'Orateur cite ici l'exemple d'Achitophel, cet homme si sage & si vertueux suivant l'opinion publique. Absalon souleve le peuple contre David son pere & son Roi : le vertueux Mondain, au lieu de défendre le Roi son maître, suit le parti d'un fils dénaturé & rebelle, qui a les suffrages d'un peuple inconstant.

Il n'en est pas ainsi de celui dont la probité est appuyée sur la crainte de Dieu. Il est inébranlable dans son devoir; ni la honte, ni l'opprobre, ni le péril même

me de sa vie, ni la gloire, ni les acclamations publiques ne sont pas capables de l'en détourner un instant : la vertu persécutée a pour lui plus de charmes.

S E C O N D E P A R T I E.

Les grands talents.

Subdivision.

Dépourvus de la crainte de Dieu, les grands talents sont funestes 1°. pour l'humanité, 2°. pour ceux mêmes qui en sont doués.

L'Orateur le prouve par l'exemple d'un Roi, qui, né avec une ardeur bouillante pour la gloire, devient le fléau de ses propres sujets & de ses voisins, & qui souvent est renversé du haut de cette fausse grandeur.

Par l'exemple de ces Docteurs célèbres qui sont tombés dans l'erreur, & qui ont entraîné dans leurs égarements des peuples entiers.

Par l'exemple de ces beaux esprits, dont l'imagination brillante n'a servi qu'à corrompre leurs cœurs; & qui n'ont laissé que des écrits lascifs, dont le poison est d'autant plus dangereux, qu'il est aprêté par des mains plus habiles à corrompre les mœurs de leur siècle & des siècles suivants.

Par l'exemple de ces génies sublimes, qui ne pouvant souffrir le repos, ont bouleversé les Empires & les Républiques : tel que cet homme obscur (Cromwel) qui, de la foule où il étoit confondu, s'est élevé au dessus même de la tête de son Roi, qu'il a osé juger & condamner à mort, après avoir changé la face entière de sa patrie.

T R O I S I E M E P A R T I E.

Les succès éclatants qui consistent dans des Provinces conquises, des batailles gagnées, des négociations difficiles terminées, des trônes chancelants affermis, sont glorieux dès qu'ils sont utiles à la patrie : mais le sont-ils toujours pour ceux qui s'en glorifient ?

Ils sont presque toujours produits par l'ambition, la jalousie, la témérité, le hasard, souvent même par la

ainte & le désespoir. L'Orateur le prouve par l'exemple de Joad, cet illustre Capitaine : David ne doit ses victoires & sa fidélité qu'à sa jalousie contre Abner. Il approche de plus près ces fameux Conquérants : il les dépouille de ces vaines décorations qui éblouissent les yeux, & ne trouve que les motifs les plus bas, qu'une ame injuste & sanguinaire, que des mœurs corrompues. Il conclut que la véritable gloire est celle qui est fondée sur la droiture du cœur, sur la vérité, sur l'innocence & la règle des mœurs, & sur l'empire des passions : il ne demande donc pas dans son invocation pour le jeune Roi, la gloire humaine qu'il a déjà, & qui lui est transmise par ses ancêtres ; mais celle qui vient de Dieu, & qui met l'homme au dessus du héros.

ANAPHORE. Figure de diction : voy. RÉPÉTITION.

ANTANACLASE. Figure de diction qui consiste à répéter un mot dans une signification différente, & quelquefois douteuse ; comme, *il vaut mieux acheter la paix par la paix, que de la conquérir à la pointe de l'épée. Laissez les Dieux prendre la défense des Dieux.* Le mot *antanaclase* signifie *répercussion*, parceque la même expression frappe deux fois l'oreille.

ANTIPHRASE. Ce mot vient du grec, & signifie contre-vérité, c'est-à-dire, que l'antiphrase fait entendre l'opposé de ce qu'elle dit. Cette figure est presque la même que l'euphemisme & l'ironie.

Le mot *parque* signifie en grec, qui épargne, qui pardonne : si on donne ce nom aux trois Déeses qui n'épargnent personne, c'est par antiphrase.

Le mot *eumenides* signifie en grec, *douces* : si on appelle les trois furies de ce nom, c'est aussi par antiphrase.

De même quand nous disons *c'est une muette de halles*, nous voulons dire, c'est une babillarde, c'est une vraie harengere : *muette* est dit par antiphrase ou par ironie.

ANTISTROPHE. C'est une figure de construction. *Antistrophe* signifie *conversion* ; par exemple, si après avoir dit, *le valet d'un tel maître*, on ajoute, *le maître d'un tel valet* ; cette dernière phrase est une antistrophe, une phrase tournée ou convertie par rapport à la première.

On rapporte à cette figure ce passage de Saint Paul : *ils sont Hébreux , je le suis aussi ; ils sont Israélites , je le suis aussi , &c.*

ANTITHESE. L'antithèse est une figure de Rhétorique propre à orner & à embellir le discours : elle consiste à opposer des pensées les unes aux autres pour leur donner plus de jour. Les antithèses bien ménagées, plaisent infiniment dans les ouvrages d'esprit : elles y font à-peu-près le même effet que dans la peinture les ombres & les jours qu'un bon Peintre a l'art de dispenser à propos ; ou dans la musique, les voix hautes & les voix basses qu'un Maître habile fait mêler ensemble.

On en trouve dans les plus grands Maîtres : elles font sur-tout un grand effet dans les portraits. Dans celui de Mornay, par exemple, Chant premier de la Henriade.

De tous ses favoris Mornay seul l'accompagne ;
 Mornay son confident , mais jamais son flatteur :
 Trop vertueux soutien du parti de l'erreur ;
 Qui signalant toujours son zèle & sa prudence ,
 Servit également son Eglise & la France :
 Censeur des courtisans , mais à la cour aimé ,
 Fier ennemi de Rome , & de Rome estimé.

Autre exemple tiré du *Capricieux* , de Rousseau.

Ne connoissez vous point son esprit haut & bas ,
 Sans cesse possédé de nouvelles pensées ;
 Qui sont au même instant par d'autres effacées :
 En moins d'un tour de main passant du blanc au noir ,
 Le matin raisonnable, impertinent le soir ;
 Tantôt faisant le fou , tantôt le politique ,
 Aujourd'hui querelleur , & demain pacifique :
 Sans raison satisfait , sans sujet irrité ,
 Contrariant , bourru , chimérique , éventé ;
 Homme dont la cervelle incessamment voltige :
 Enfin , persécuté d'un éternel vertige.

Quelque brillante au reste que soit cette figure, les grands Orateurs, les excellents Poètes de l'antiquité ne

l'ont pas employée sans réserve, ni semée, pour ainsi dire, à pleine main, comme ont fait par la suite Seneque, Pline le jeune ; & parmi les Peres de l'Eglise, S. Augustin, Salvien, & quelques autres.

Il faut éviter sur-tout la malheureuse affectation de vouloir faire régner par-tout des oppositions de paroles ou de pensées.

Parmi nos Orateurs, M. Fléchier a fait de l'antithese sa figure favorite, & si fréquente, qu'elle lui donne par-tout un air maniéré. Certain critique austere opine à la bannir entierement des discours : peut-être les sujets extrêmement sérieux ne la comportent-ils pas ; mais il ne faut pas l'exclure du style orné, des discours d'appareil.

Un si grand *conquerant* être encore *ma conquête*.

Corneille dans Nicomede.

Corneille paroît affectionner ces vers d'antitheses.

Ce qu'il doit au *vaincu* brûlant pour le *vainqueur*.

Et pour être *invaincu* l'on n'est pas *invincible*.

J'irai sous mes *cyprès* accabler ses *lauriers*.

Ces figures, dit M. de *Voltaire*, ne doivent pas être prodiguées.

Racine s'en sert très rarement ; cependant il a imité dans *Andromaque*, le vers de *Corneille*.

Mener en *conquérant* sa superbe *conquête* :

Il dit aussi :

Vous me voulez aimer & je ne peux vous plaire ;

Vous m'aimeriez, Madame, en me voulant haïr.

Non ego paucis offendar maculis, ajoute M. de *Voltaire*.

ANTONOMASE. Lorsqu'on emploie un nom commun pour un nom propre, ou un nom propre pour un nom commun, c'est un antonomase. Ce mot vient du grec, & signifie nom pour un autre : cette figure est donc une espece de métonymie ou de synecdoche.

Exemple d'un nom commun pour un nom propre.

Les mots *Philosophe*, *Orateur*, *Poète*, *Ange*, sont des noms communs : l'antonomase en fait des noms particuliers qui équivalent à des noms propres.

Quand les Anciens disent le *Philosophe*, ils entendent Aristote.

Quand les Latins disent l'*Orateur*, ils entendent Cicéron ; quand ils disent le *Poète*, ils entendent Virgile.

Quand nos Théologiens disent l'*Ange de l'école*, ils veulent parler de S. Thomas.

Exemple d'un nom propre pour un nom commun.

Néron, *Sardanapale*, *Mécène*, &c. sont des noms propres : l'antonomase en fait des noms communs.

C'est ainsi qu'on appelle un Prince cruel, un *Néron* ; un voluptueux, un *Sardanapale* ; parceque ces deux Princes furent, l'un très cruel, & l'autre très voluptueux.

Mécène, Favori de l'Empereur Auguste, protégeoit les gens de lettres : on dit aujourd'hui d'un Seigneur qui leur accorde sa protection ; *c'est un Mécène*.

Mais sans un *Mécenas* à quoi sert un *Auguste*.

Phrinès & *Lais* furent deux Courtisanes célèbres ; *Pénélope* fut illustre par sa vertu : on a donné leurs noms aux femmes qui leur ont ressemblé.

Aux tems les plus féconds en *Phrinès*, en *Lais* ;

Plus d'une *Pénélope* honora son pays.

(*Boileau*, Satyre X.)

AORISTE. C'est celui de nos deux prétérits, qui n'est pas formé d'un verbe auxiliaire, & qui marque indéfiniment le tems passé : nous lui donnons le plus souvent dans cet Ouvrage, le nom de *prétérit défini*, parcequ'il désigne un tems entierement passé, dont il ne reste plus de partie à écouler, & dans lequel on n'est plus renfermé : voyez TEMS DES VERBES.

APOSIOPÈSE. C'est une figure de Rhétorique nommée aussi *réticence* : voyez ce mot.

APOSTROPHE, EXCLAMATION, EPIPHONÈME. *L'apostrophe* est une figure de Rhétorique propre aux passions. Par cette figure l'Orateur interrompt le discours qu'il tenoit à l'auditoire, pour s'adresser directement & nommément, soit aux Dieux, soit aux hommes, aux vivants ou aux morts, ou à quelques êtres, même aux choses inanimées ; ou enfin à des êtres métaphysiques qu'on est dans l'usage de personifier.

De ce dernier genre est le trait de M. Bossuet, dans son Oraison Funèbre de la Duchesse d'Orléans. *Hélas ! nous ne pouvons arrêter un moment les yeux sur la gloire de la Princesse, sans que la mort s'y mêle aussi-tôt pour tout offusquer de son ombre. O mort ! éloigne toi de notre pensée, & laisse nous tromper pour un moment la violence de notre douleur par le souvenir de notre joie.*

M. de Voltaire, représentant le combat de d'Ailly contre son fils, s'exprime ainsi.

La Discorde accourut ; le démon de la guerre ,

La mort pâle & sanglante étoient à ses côtés ;

Malheureux , suspendez vos coups précipités !

Mais un destin funeste enflamme leur courage. *La Henriade.*

Au reste il en est de l'apostrophe comme des autres figures ; pour plaire elle ne doit pas être prodiguée à tout propos. L'auditeur souffriroit impatiemment qu'on le perdît incessamment de vue pour ne s'adresser qu'à des êtres qu'il suppose toujours moins intéressés que lui au discours de l'Orateur.

L'exclamation est assez semblable à l'apostrophe. L'Orateur élève tout-à-coup la voix par un mouvement imprévu propre à exprimer l'étonnement, la douleur, l'indignation, &c. On trouve dans presque tous les discours des exemples de cette figure.

L'épiphonème est encore une espèce d'exclamation qui produit beaucoup d'effet, c'est comme le dernier coup dont on veut frapper l'attention. Tout le monde fait ce vers de Boileau.

Tout de fiel entre-t-il dans l'ame des dévots !

Le grand Bossuet parle ainsi des suites de la mort.

» Notre chair change bientôt de nature. Notre corps
 » prend un autre nom, même celui de cadavre ne lui reste
 » pas long-tems. Il devient un je ne fais quoi qui n'a plus
 » de nom dans aucune langue : tant il est vrai que tout
 » meurt avec lui jusqu'à ces termes funebres par lesquels
 » on exprime ses malheureux restes».

APPOSITION. Figure de Rhétorique, par laquelle on joint deux substantifs sans particule conjonctive : par exemple, dans ce vers de Boileau.

Sur un lievre flanqué de six poulets étiques,
 S'élevoient trois lapins, *animaux domestiques*.

Ces mots, *animaux domestiques*, sont une apposition. C'est une sorte d'ellipse : voyez ELLIPSE.

APPRENDRE. Verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaison, composé de *prendre*, sur lequel il se conjugue, & des prépositions *ad* ou *ab*, dont les consonnes se changent en celle qui les suit, selon la règle des composés. *Ad* veut dire auprès; *ab* marque le lieu d'où la chose vient, s'éloigne; c'est pourquoi on l'appelle *abductive* : ainsi apprendre signifie proprement prendre de ou auprès. On a appliqué ce terme aux connoissances des sciences, des arts, tant libéraux que mécaniques, qu'on prend de ou auprès de quelqu'un : *j'ai appris les mathématiques de M. un tel*, ou *auprès de M. un tel*. L'usage a consacré ce verbe, non-seulement à la signification de puiser ou recevoir des connoissances qu'on n'avoit pas, mais encore à celle de communiquer aux autres ces mêmes connoissances. *M. . . . m'apprend la langue françoise*; pour dire, m'enseigne la langue : voyez PRENDRE.

APRÈS. Est un adverbe composé qui exprime l'arrangement respectif des choses entr'elles : voy. ADVERBES.

APRÈS. Est une des prépositions simples : voy. PRÉPOSITIONS.

A RAISON. Est une des prépositions composées : voy. PRÉPOSITIONS.

ARGUMENT : voyez PREUVES.

ARGUMENT *A MAJORI AD MINUS* : voy. FORMES DES PREUVES.

ARGUMENT *A MINORI AD MAJUS* : voy. FORMES DES PREUVES.

ARGUMENT *A PARI* : voy. FORMES DES PREUVES.

ARGUMENT CONDITIONNEL : voyez FORMES DES PREUVES.

ARGUMENT PERSONNEL : voyez FORMES DES PREUVES.

ARRANGEMENT DES VERS. L'arrangement des vers n'est autre chose que l'ordre dans lequel ils se suivent. Cet ordre varie en autant de façons qu'on peut se proposer de différents mélanges de vers entr'eux, soit relativement aux rimes, soit en ne considérant que le nombre des syllabes, soit par rapport à l'un & à l'autre de ces deux points de vue.

Il y a de ces arrangements possibles ou existants qui sont purement arbitraires, & ne dépendent que de la volonté ou du besoin du Poète ; mais il y en a d'autres qui sont fixés & ordonnés pour certains Poèmes. Nous ne parlerons que de ces derniers ; & pour le faire avec plus de précision & de clarté, nous parcourrons dans cet Ouvrage les différentes sortes de poèmes à leur article, & nous expliquerons les règles qu'on y doit suivre, en y ajoutant les observations que nous croirons convenables : ainsi dans le présent article nous nous bornerons à développer l'idée que nous avons donnée du mot *arrangement des vers*.

La première partie de cet arrangement consiste dans l'ordre des rimes. Or, les rimes sont ou *suivies* ou *mêlées* : elles sont *suivies*, lorsqu'une rime est toujours la voisine immédiate du vers dont la finale s'accorde avec elle pour la consonance ; de sorte que l'on trouve deux vers masculins & deux vers féminins de suite, les uns succédant aux autres dans le même ordre pour toute la pièce : tels sont les suivants, où l'on peint la Cour.

Heureux qui n'a point vu le dangereux séjour
Où la fortune éveille & la haine & l'amour ;
Où la vertu modeste & toujours poursuivie,
Marche au milieu des cris qu'elle arrache à l'envie,
Tout présente en ce lieu l'étendard de la paix ;
Où se forge la foudre, il ne tonne jamais.

Les cœurs y sont émus, mais les fronts y sont calmes;
Et toujours les ciprès s'y cachent sous les palmes.

(M. de Bernis).

Les rimes sont *mêlées*, lorsque les deux masculines sont séparées par une ou deux féminines, ou lorsque les deux féminines le sont par une ou deux masculines; comme dans les exemples qui suivent.

Une louange équitable,
Dont l'honneur seul est le but,
Du mérite véritable
Est le plus juste tribut:
Mais cette flatteuse amorce
D'un hommage qu'on croit dû,
Souvent prête même force
Au vice qu'à la vertu.

(Rousseau).

Regrettera qui vent, le bon vieux tems,
Et l'âge d'or, & le regne d'Astrée,
Et les beaux jours de Saturne & de Rhée,
Et le jardin de nos premiers parens.

(Voltaire).

Belle Emilie, ornement de la France,
Vous connoissez ce dangereux pays;
Nous y vivons parmi nos ennemis;
Au milieu d'eux, vivez en assurance;
A tous vos goûts prêtez-vous prudemment;
A vos vertus livrez-vous hardiment;
Vous forcerez la censure au silence.

(Idem).

Souvent on se livre à une liberté plus grande encore, & l'on se permet de placer indifféremment dans une même pièce, des rimes suivies & des rimes mêlées de toutes sortes de façons; comme dans le morceau suivant.

Exemple de l'Europe , ô Londres , heureuse terre ,
 Ainû que vos tyrans , vous avez su chasser
 Les préjugés honteux qui nous livrent la guerre.
 C'est-là qu'on fait tout dire , & tout récompenser :
 Nul art n'est méprisé , tout succès a sa gloire ;
 Le vainqueur de Tallard , le fils de la victoire ,
 Le sublime Dryden , & le sage Adiffon ,
 Et la charmante Ophits , & l'immortel Newton
 Ont part également au temple de mémoire ;
 Et *Lecouvreur* à Londres auroit eu des tombeaux
 Parmi les beaux esprits , les Rois & les Héros.

M. de Voltaire.

On voit par les rimes , *gloire* , *victoire* , *mémoire* , qui sont dans ce dernier exemple , que l'on peut quelquefois mettre plus de deux vers ayant la même rime ; mais il faut remarquer que non-seulement on ne le fait point dans les Ouvrages où toutes les rimes sont suivies , mais encore qu'il ne faut pas qu'ils soient tous de suite : on a vu , par exemple , deux rimes masculines , *Adiffon* & *Newton* , après *gloire* & *victoire* , & avant *mémoire*. On ne trouve des exemples du contraire que dans quelques pièces très libres ; comme dans les chansons , épigrammes , &c.

Mais je fais qu'il vous favorise :
 Entre vos mains il a remis
 Les clefs de son beau paradis ,
 Et vous êtes à mon avis
 Le vrai Pape de cette Eglise. . .
 Voltaire simplement fera
 Un récit court qui ne sera
 Qu'un très frivole badinage.
 Mais son récit on frondera ,
 A la cour on murmurerà ,
 Et dans Paris on me prendra
 Pour un vieux conteur de voyage ,
 Qui vous dit d'un air ingénu
 Ce qu'il n'a ni vu ni connu ,
 Et qui vous ment à chaque page.

Vol.

Dans ces licences, outre la liberté de mettre plus de deux mêmes rimes de suite, on se permet encore d'avoir plus de deux vers qui ne sont mêlés d'aucune rime féminine ou masculine, selon le genre des premières; ce qui est opposé à une règle principale de notre versification.

Dans les poèmes plus graves & où les rimes sont suivies ou mêlées suivant un ordre régulier & uniforme, la même rime ne doit revenir qu'après un certain intervalle: on exige qu'il y ait au moins six vers entre deux; encore si cette rime étoit formée par un même mot, il faudroit l'éloigner beaucoup davantage. Ainsi les deux derniers vers de l'exemple suivant, tiré de Racine, n'étant séparés que par deux vers d'avec les premiers dont ils ont la même rime, pourroient être regardés comme un défaut.

Par les mêmes sermens Britannicus se lie;
 La coupe dans ses mains par Narcisse est remplie:
 Mais ses levres à peine en ont touché les bords,
 Le fer ne produit point de si puissants efforts:
 Madame, la lumière à ses yeux est ravie;
 Il tombe sur son lit sans chaleur & sans vie.

Une licence que l'on doit rarement se permettre quoique plusieurs Poètes semblent l'autoriser en certaines occasions, c'est de placer de suite deux rimes ou masculines ou féminines qui ne riment point ensemble; comme le quatrième & le cinquième vers dans l'exemple suivant:

Le Dieu qui vous fait aimer,
 Vous enivre de ses charmes;
 Mais d'un amour sans allarmes
 On doit toujours s'allarmer.
 Craignez, Amant trop heureux,
 Votre félicité même.

Roussseau.

Dans le mélange des rimes différentes qui se suivent, il faut éviter en général celles qui ont une trop grande convenance de sons, parcequ'elle produit un effet désagréable à l'oreille, comme:

Et toutes les vertus dont s'éblouit la terre ,
 Ne sont que faux brillants , & que morceaux de verre.
 Un injuste guerrier , terreur de l'univers ,
 Qui sans sujet , courant chez cent peuples divers . . .

Il y a néanmoins des circonstances où cela pourroit devenir une beauté : c'est au bon goût à diriger en cela un Auteur.

Le mélange des vers , quant au nombre des syllabes , n'est point réglé dans les pieces libres , ni dans celles qui sont faites pour le chant : ce point ne dépend souvent que du goût & de la volonté du Poète. Il est quelques-uns de ces arrangemens de vers de différentes grandeurs qui ont beaucoup d'agréments , comme nous le faisons remarquer au mot *stances*.

Dans les grands Poèmes , comme Epopée , Tragédie , Comédie , Eglogue , Satyre , Poème didactique , Epique , &c. il est d'usage de n'employer que les vers alexandrins & disposés en rimes suivies. Cet usage même passe pour une regle constante , tant il est général. Cependant d'habiles Littérateurs se sont récriés contre cette prétendue loi. Ils soutiennent qu'elle ne fait souvent que rendre la poésie monotone , & la priver de toute harmonie imitative : qu'on pourroit parer à ces inconvéniens , en employant des vers mêlés , non pas au hazard comme dans les poésies libres , mais appliqués aux différens genres auxquels leur cadence est plus propre & plus analogue ; par exemple les vers de dix syllabes comme les plus simples , aux morceaux pathétiques ; les vers de douze aux morceaux tranquilles , graves & majestueux ; les vers de huit aux harangues véhémentes ; les vers de sept , de six & même de cinq , aux peintures les plus vives & les plus fortes. Nous en citerons deux exemples qui sont de M. *Bernard*.

Bataille de Parme.

Déjà les deux partis s'avançoient en silence ;
 D'armes & d'étendarts les champs étoient couverts ;
 Et l'Ange des combats , du haut des Cieux ouverts ,

Apportoit dans ses mains l'éternelle balance ,
Où sont pesés des Rois les intérêts divers.

Le cri de Bellone
Nous a rassemblés :
Le signal se donne ,
Les airs sont troublés
Des coups redoublés
Du bronze qui tonne.
Par un feu roulant
Le combat s'engage ,
Et l'airain brûlant
Vomit le carnage.
Les rangs font ouverts ;
Les cieux font couverts
D'un affreux nuage.
Par tout le courage
Tente un même effort ,
Et trouve au passage
L'obstacle & la mort.
Par-tout le ravage ,
L'aveugle fureur ,
La pâle terreur ,
La plainte & la rage
Présentent l'horreur
De l'heure dernière ,
Quand tous les fléaux
Rendront au cahos
La nature entière.

Coigny dans ce danger précipite ses pas ,
Et bravant mille morts qui volent sur sa tête ,
D'un front calme & serein oppose à la tempête
La majesté du Dieu qui préside aux combats.

Bataille de Guastalle.

Wirtemberg qui couroit à son heure fatale ,
De la digue au rivage occupa l'intervalle
Avec ces combattans , ces vaillans cuirassiers ;

La gloire de l'Empire & l'effroi des guerriers.
 De leur front élevé l'armure étincelante ,
 Des monstres des forêts la dépouille effrayante ,
 Rendoient plus redoutés ces Centaures du Nord ,
 Dont l'aspect annonçoit ou la fuite ou la mort.

Soudain l'élite guerriere
 De nos escadrons brillans
 S'élançe dans la carrière.
 Les vents portent leur banniere ;
 Ils partent avec les vents.
 L'airain des trompettes sonne ;
 L'acier sur l'acier résonne ;
 La mort croise tous ses traits ;
 Les rangs mêlés se confondent ,
 Les coups frappés se répondent ,
 Reçus , rendus de plus près.
 On voit les courriers rapides
 Partir d'un élan fougueux ,
 Et leur instinct belliqueux
 Les fait voler sous leurs guides ,
 Les fait combattre avec eux.
 Tout cède enfin , tout succombe :
 La voix du sort a parlé ;
 Et du colosse ébranlé
 La masse chancelle & tombe.
 Harcourt , Brissac , Châtillon ,
 Maîtres du sanglant rivage ,
 Chassent comme un tourbillon
 Ce qui reste à leur passage.
 Où sont ces audacieux ?
 Leur front qui touchoit aux cieux ,
 Est caché dans la poussiere ?
 J'ai vu leur dérouté entiere ;
 Et ce qui fuit devant nous ,
 Précipité par la crainte ,
 D'un bois s'est fait un enceinte
 Qui les dérobe à nos coups.

Cet art de changer de nombre, de croiser les vers, de varier les repos, d'arrondir la période poétique, demande une oreille excellente, dit M. de Marmontel; mais aussi quel charme n'auroit pas un poème écrit avec soin d'après le modèle qu'on vient de citer? Et combien ce mélange de vers analogues aux mouvemens de l'ame, & aux caractères des objets, seroit supérieur à l'uniformité de nos distiques, & de l'octave Italienne! Je ne fais, ajoute le même Auteur, si jamais personne osera essayer en grand de varier ainsi les vers de l'Epopée; mais je crois être bien sûr qu'on en viendra aux rimes croisées, soit dans l'épique, soit dans le dramatique, comme au seul moyen d'éviter la monotonie de nos vers rimés deux à deux, & d'en adoucir la contrainte. M. de Voltaire l'a fait dans son *Tancrede*; ses vers y sont non-seulement croisés, mais libres quant à la rime.

A tous les cœurs bien nés que la Patrie est chere!
 Qu'avec ravissement je revois ce séjour! . . .
 Cher & brave Aldamon, digne ami de mon pere,
 C'est toi dont l'heureux zèle a servi mon retour.
 Que Tancrede est heureux! que ce jour m'est prospere!
 Tout mon sort est changé! cher ami, je te dois
 Plus que je n'ose dire, & plus que tu ne crois! . . .

Dans son *Enfant Prodigue*, il n'emploie que des vers de dix syllabes:

Je voudrois bien aussi savoir pourquoi
 Vous recevez ces visites chez moi?
 Vous m'attirez toujours des algarades . . .
 Et vous, Monsieur, le roi des pédans fades,
 Quel sot démon vous force à courtiser
 Une Baronne à fin de l'abuser?
 C'est bien à vous, avec ce plat visage,
 De vous donner les airs d'être volage!
 Il vous sied bien, grave & triste indolent,
 De vous mêler du métier de galant!
 C'étoit le fait de votre fou de frere
 Mais vous, mais vous!

L'Anglois à Bordeaux, est aussi une petite piece toute en vers libres. On voit que les libertés que l'on conseille, ne manquent pas tout-à-fait d'exemples ; mais il ne faut pas oublier ce mot essentiel, que pour suivre ces exemples avec succès, il faut un goût bien sûr & une oreille bien délicate.

En nous proposant de dire quelque chose de chaque sorte de poëme dans ce Dictionnaire, nous n'avons garde d'entreprendre de traiter à fond de chacun en particulier. Ces discussions seroient longues, & n'appartiennent pas à l'élocution ; mais elle demande au moins des remarques générales sur le style : & ces remarques, pour pouvoir être bien saisies, demandent que l'on ait une connoissance égale de ce qui fait l'objet de ce style.

Voilà ce qui nous engage à traiter des différentes especes de poésies, que le Lecteur trouvera chacune à leur article, comme nous l'avons dit plus haut.

Nous nous étendons moins sur les grands poëmes que sur les plus petits ; ce qui pourra d'abord paroître étonnant : mais ceux-ci n'ayant que peu de détails, il nous est aisé de les donner ; ceux-là au contraire ne pouvant être bien connus que par de longs ouvrages, nous avons dû nous contenter d'en présenter la notion générale ; ou, si l'on veut, la définition, avec les principales qualités que doit avoir leur style : voyez EPOPEE, TRAGÉDIE, COMÉDIE, OPÉRA, PIÈCES DE THÉÂTRE, ÉGLOGUE, ÉLÉGIE, SATYRE, POÈME DIDACTIQUE, ÉPITHALAME, ÉPITRE, FABLE, ACROSTICHE, PIÈCES EN VERS LIBRES.

ARTICLE. Cette partie d'oraison, cette classe des mots de la langue françoise, est peut-être la plus importante, vû son usage fréquent & continuel, & sa qualité d'être particulière à certaines langues.

Ces deux raisons nous doivent faire considérer l'article comme le point le plus capable de marquer le génie de notre langue ; & comme la source, ou de ses plus grands avantages sur celles qui sont privées de ce secours, ou de ses défauts les plus sensibles : aussi est-ce par-là que ses détracteurs veulent prouver sa prétendue lenteur, son défaut de concision & de force ; & que ses partisans prouvent sa netteté, sa précision, sa clarté. D'après cette

premiere observation, on conçoit que les Grammairiens ont dû faire de l'article un des principaux objets de leur étude & de leurs discussions; aussi est-ce le point qu'ils ont le plus embrouillé, & sur lequel ils sont le moins d'accord.

L'article, selon M. Restaut, est un mot qui se met avant les noms pour déterminer l'étendue selon laquelle ils doivent être pris.

Selon le Pere Buffier, les articles sont des particules que l'usage fait mettre ordinairement devant les mots françois, parcequ'elles servent à articuler & à distinguer divers emplois que l'usage fait des noms.

Selon la Grammaire générale & raisonnée de Port-Royal, les articles sont des particules qui déterminent d'une autre maniere que ne le font les nombres, la signification vague des noms communs & appellatifs.

Selon M. Duclos, la destination de l'article est de faire prendre individuellement le nom dont il est le prépositif.

M. l'Abbé d'Olivet définit l'article : une sorte de pronom adjectif qui s'accorde en genre & en nombre avec un nom qu'il doit précéder, & dont il détermine la signification.

M. l'Abbé Fromant pense qu'il ne faudroit que retrancher le dernier membre de cette définition, pour la rendre exacte.

Richelet, dans son Dictionnaire, définit l'article, une petite particule qu'on met devant les substantifs, & qui sert à en faire connoître le nombre, le genre & le cas.

Les articles, dit M. du Marlais, sont certains petits mots qui ne signifient rien de physique, qui indiquent à l'esprit le mot qu'ils précèdent & avec lequel ils sont identifiés, & qui le font considérer comme un objet, tel que sans l'article, cet objet seroit regardé sous un autre point de vue. Ce sont, dit-il ensuite, des prénoms ou adjectifs métaphysiques qui marquent, non des qualités physiques de l'objet, mais seulement des points de vue de l'esprit, ou des faces différentes sous lesquelles l'esprit considère le même mot.

Enfin, selon M. l'Abbé Girard; car nous n'avons voulu citer ici que les plus fameux & les plus récents de nos Grammairiens; l'article est un mot établi pour annon-

ter & particulariser simplement la chose sans la nommer, c'est-à-dire, qu'il est une expression indéfinie, quoique positive, dont la juste valeur consiste à faire naître l'idée d'une espece subsistante qu'on distingue dans la totalité des êtres, pour la nommer ensuite.

La plupart des Grammairiens, antérieurs à ceux-ci, ne regardoient l'article que comme un mot destiné à faire connoître le nombre & le genre des noms qu'il accompagne.

Mais si tous ces Auteurs s'accordent si peu sur le principe général, sur la définition, on peut croire qu'ils ne se rapprochent pas dans les détails. Port-Royal, M. Restaut, le P. Buffier à la suite de M. la Touche, nous ont donné plusieurs especes d'articles : M. Restaut en compte jusqu'à cinq ; le défini, *le, la, les* ; l'indéfini, *de, à* ; le partitif défini, *du, de la, de l', des* ; le partitif indéfini, *de* ; & enfin, l'article *un, une*. D'autres ont rejeté toutes ces divisions fausses : M. l'Abbé Girard a eu le courage de les attaquer le premier, & la gloire de l'avoir fait avec tout le succès possible : Mrs. Duclos, Fromant & du Marlais se sont rangés de son côté ; mais ce dernier n'a retiré l'article de la foule des prépositions avec lesquelles on l'avoit confondu, que pour le confondre lui-même avec d'autres mots qu'il appelle *prépositifs*, & qui sont, *tout, chaque, nul, aucun, quelque, certain, un, ce, cet, mon, &c. deux, trois, &c.*

Le public nous permettra-t-il de réfuter ce que nous croyons voir de faux dans les principes de ces Grammairiens qui sont nos maîtres, & dont nous respectons les lumieres & les talents aussi sincerement que qui que ce soit ? Nous ne le ferons qu'autant qu'il sera nécessaire pour nous déterminer à un choix : & nous espérons que ces Auteurs eux-mêmes ne trouveront pas mauvais que nous usions à leur égard d'une liberté de penser, à laquelle ils doivent autant qu'à leur travail, les découvertes qu'ils ont faites, & le jour heurcux & nouveau qu'ils ont répandu sur la Grammaire de leur langue. Ce seroit les insulter que de trop baisser les yeux devant eux ; & la vraie maniere de les honorer, c'est de les imiter.

L'article détermine-t-il l'étendue selon laquelle un nom doit être pris ? Quand je dis, *le cheval*, quelle est l'étendue que le mot *le* donne au nom *cheval* ? Est-ce l'étendue universelle ; ou ce nom ainsi annoncé, doit-il être entendu de tous les êtres auxquels on peut l'appliquer ? Non ; car on dit, *le cheval que je montai hier est fort bon* ; & certainement dans cette phrase, *le cheval* est un nom qui ne s'étend qu'à un seul individu : on ne peut pas dire qu'il est déterminé par *le* à convenir à tous les chevaux, & que le reste de la phrase le restreint ; car en ce cas là il seroit plus qu'inutile, il seroit ridicule de donner à un mot qu'on va fixer à un seul individu, une étendue générale par l'association gratuite d'un autre mot préposé qu'on pouvoit omettre. Dira-t-on que l'article détermine le nom à une partie des objets qu'il dénomme ? J'aurois la même réponse à faire ; & de plus, j'y pourrois joindre ce que je vais dire contre la question suivante. L'article enfin fixe-t-il à un seul individu le nom qu'il accompagne ? Non ; car dans cette phrase, *le cheval est un des animaux les plus utiles*, *cheval* est pris dans toute son étendue possible ; il y dénomme tous les chevaux, & l'espece même des chevaux.

D'ailleurs l'article a un pluriel ; & pourquoi donner un pluriel à un mot qui ne devoit déterminer qu'un seul individu ? Quelle est donc la pensée de M. Restaut ? Qu'entend-il par *déterminer l'étendue selon laquelle un nom doit être pris* ? Comment l'article peut-il faire cet office, puisqu'il laisse au nom la liberté de varier son étendue depuis le premier jusqu'au dernier degré ? Si cet Auteur, dans cette définition, avoit une idée intelligible ou raisonnable, on conviendra du moins qu'il n'a pas su la rendre telle : le Lecteur n'est pas obligé de faire dire aux mots autre chose que ce qu'ils disent véritablement.

La définition du P. Buffier est encore moins supportable : en suis-je bien plus éclairé, quand on m'a dit que *les articles sont des particules qui servent à articuler* ? Je vois dans cette phrase une remarque étymologique ; j'y vois rapprocher deux mots qui peuvent en effet venir l'un de l'autre : mais l'un ne me fournit pas plus que l'autre, l'idée nette, claire & précise que je cherche

dans une définition ; & j'aimerois autant qu'on me dît, *les articles sont des articles.*

Si je prends sur moi de chercher ce que veut dire *articuler*, je trouverai qu'il signifie prononcer d'une manière juste & complete tous les sons qui répondent aux syllabes d'un mot. Or, qu'est-ce que l'article devant un nom ? Un son de plus à articuler, & point du tout un secours pour l'articulation des sons suivants.

Le P. Buffier ajoute que les articles servent aussi à *distinguer divers emplois que l'usage fait des noms.* Quels sont ces emplois, & comment l'article les fait-il distinguer ? Il n'en dit rien : il me semble que c'est un peu trop laisser à faire à la pénétration de ses Lecteurs ; car s'il ne faut pas leur tout dire, encore faut-il leur dire quelque chose de précis.

Ce défaut de netteté, cette notion vague, confuse & indéterminée, est un vice qui, à ce qu'il me semble, se retrouve encore dans la définition de Port-Royal : après nous avoir dit que *l'article détermine la signification vague des noms communs & appellatifs*, il falloit dire comment se faisoit cette détermination, & quel en étoit l'objet : cependant on n'en fait rien ; on nous avertit seulement que les articles déterminent *d'une autre manière que les nombres.* Me voilà donc averti que l'article n'est pas un substitut des nombres, c'est-à-dire, qu'il ne fait pas dans l'esprit, relativement au nom auquel il est joint, le même effet que le singulier ou le pluriel : mais cela suffit-il ?

Celle de M. l'Abbé d'Olivet ne me paroît pas plus précise : il fait aussi servir l'article à *déterminer la signification*, sans qu'on sache à quoi, comment, ni jusqu'à quel degré se fait cette détermination, sans qu'on puisse par conséquent distinguer l'article des adjectifs possessifs & pronominaux, ni de plusieurs autres espèces de mots qui déterminent la signification. Cependant c'est ce dernier trait qui, dans sa définition, peut seul caractériser l'article ; car, quoique M. Fromant puisse en dire, les autres propriétés que M. d'Olivet donne à l'article, ne sont point propres à faire une définition exacte. Être un pronom adjectif, & s'accorder en genre & en nombre avec le nom suivant, sont des traits que l'article partage

avec bien d'autres mots qu'on ne peut appeller *articles* ; des traits par conséquent qui ne tirent point de la foule l'objet qu'on veut définir.

Pour le sentiment de Richelet, il nous paroît le moins soutenable de tous : l'article n'est point fait *pour faire connoître le nombre, le genre, & les cas des substantifs* : car 1°. le nombre se connoît par la terminaison ; *plaisir, fête, mal ; plaisirs, fêtes, maux, &c.* 2°. Le genre des noms qui marchent sans article, n'en est pas moins connu ; & l'on fait qu'il y a bien des noms qui admettent rarement l'article, & qu'il n'y en a point qui ne s'en passe quelquefois. 3°. Il est démontré que nous n'avons point de cas ni de déclinaisons dans notre langue.

Enfin, les définitions de Mrs. Girard, du Marçais & Duclos, qui sont sans contredit les plus exactes, ont eu le malheur de trouver encore des contradicteurs. Mais ce n'est pas une preuve qu'elles soient défectueuses : seulement M. Duclos auroit pu développer la sienne, en montrant par quelques détails, comment un nom est pris ou n'est pas pris *individuellement* ; il auroit pu suivre en cela M. du Marçais, dans son *Traité de l'article*, d'où il paroît avoir tiré sa définition. Celle de M. du Marçais ne paroît annoncer, telle que nous l'avons rapportée, qu'une notion vague & confuse ; mais il la développe en homme maître de son sujet, de manière qu'elle se réduit à-peu-près à celle de M. Duclos. On peut donc affirmer que ces deux Auteurs ont la même idée de l'article ; on peut même ajouter, que ce n'est que par les termes qu'ils s'éloignent de la définition de M. l'Abbé Girard : en effet, *annoncer & particulariser simplement la chose sans la nommer ; faire naître l'idée d'une espece subsistante qu'on distingue de la totalité des êtres, pour la nommer ensuite*, n'est-ce pas là à-peu-près être destiné à faire prendre *individuellement un nom qui suit* ?

Qu'est-ce qu'un *individu* ? Un être dont toutes les parties concourent tellement à ne former qu'un seul tout, qu'en retrancher une seule, c'est le détruire, en faire autre chose, le faire cesser, en un mot, d'être ce qu'il est. Par *parties* : nous entendons ici dans les êtres corporels, les différentes portions de matière qui les composent ; & dans les êtres spirituels, les facultés qui

les caractérisent ; dans les uns & les autres , les différentes propriétés , dont la réunion est dans notre esprit le fondement de l'idée totale & unique que nous nous en sommes formée. Qu'est-ce donc qu'*individualiser* ou *faire prendre individuellement* ? Ce n'est pas fixer une idée à un seul objet , à un seul individu , comme on pourroit le croire ; mais c'est déterminer l'esprit à voir dans l'idée qu'on lui va fournir , de vrais individus , soit qu'on n'en veuille indiquer qu'un ou quelques-uns , ou enfin qu'on veuille parler de tous ceux que le nom représente : il faut des exemples.

Quand je vois le mot *homme* dans une phrase , combien d'idées diverses me peut-il occasionner ?

1°. Je peux ne le considérer que comme partie grammaticale ; *homme est un substantif* , &c. je n'examine alors ce mot que relativement à la place qui lui convient dans l'ordre des parties d'oraison , & aux règles auxquelles il est soumis pour sa construction.

2°. Je puis m'en servir pour fixer mon esprit à l'idée que l'usage a attachée à ce mot : alors il me présente un être animal & raisonnable , un être dont toutes les propriétés se partagent en deux branches principales , auxquelles elles appartiennent toutes ; voilà donc une idée principale & unique , qui n'est que comme le résultat de plusieurs autres idées réunies , & en particulier de l'idée d'*animal* , de l'idée de *raisonnable* , & de l'idée d'un être , en qui les deux autres idées , très distinctes ailleurs , semblent se fondre en une seule. Mais dès que le mot *homme* m'offre une idée composée de plusieurs autres , il peut arriver que mon esprit n'en aperçoive , n'en considère principalement que les idées partiales (si j'ose ainsi m'exprimer) , que les qualités d'*animal* & de *raisonnable* , par exemple ; ou même que la principale de ces qualités , celle qui contribue le plus à caractériser & à constituer *l'homme* ou à l'annoblir , c'est-à-dire , la qualité d'être *raisonnable* : alors le mot *homme* n'est plus qu'en pur adjectif ; c'est ainsi qu'on dit à un tyran : *ces malheureux sont hommes , pourquoi les traiter si durement ?* c'est-à-dire , *ils ont des qualités que vous devriez considérer ; ils sont vos semblables , créés , nés & formés comme vous ; ils pensent , ils sentent , ils sont libres , &c.*

Quelque développement enfin qu'on donne au mot *homme* dans cette phrase ou d'autres semblables, on trouve toujours que le point principal est quelqueune des qualités de *l'homme* : ce mot n'y est donc employé que comme qualificatif.

3°. Il peut aussi arriver que mon esprit considère moins les qualités, que l'être même en qui elles sont réunies ; non pas que ces qualités ne soient comprises dans cette idée d'être que je me forme, mais parcequ'elles n'y sont pas la partie dominante du tableau, qu'elles n'y sont que subordonnées, & ne servent qu'à donner plus de jour au personnage principal, à en rendre les traits plus complets & plus saillants : en ce cas, ce ne sont plus les qualités de raisonnable, de sensible, de libre, &c. que j'apperçois directement ; c'est un ou plusieurs êtres, un ou plusieurs individus en qui se trouvent toutes ces qualités : & voilà ce qu'on doit entendre par *individualiser* ; c'est l'effet du mot *homme* dans ces phrases : *l'homme que vous m'avez adressé, paroît avoir beaucoup de mérite ; l'homme n'est jamais content ; les hommes oublient trop souvent ce qu'ils se doivent à eux-mêmes.*

De ces trois points de vue sous lesquels nous avons considéré le mot *homme*, il n'a point l'article dans le premier, où il n'est pris que relativement à son état, à sa nature & à ses qualités grammaticales : on dit, *homme est de deux syllabes*. Il ne l'a point non plus dans le second, où il ne sert que comme qualificatif : *ils sont hommes, je les soulage*. Il ne le prend donc, cet article, que dans le troisième cas, c'est-à-dire, lorsqu'on veut lui donner la vertu de peindre à l'esprit des objets considérés comme individus. Telle est, si je ne me trompe, la pensée de Mrs. du Marfais & Duclos.

Or, je le demande, n'est-ce pas aussi ce que M. Girard entend par ces mots, *présenter à l'esprit une espece subsistante, qu'on distingue de la totalité des êtres* ? Cette espece subsistante ne peut être ici qu'un nombre indéfini d'individus qui se ressemblent ; telle est l'idée de *l'homme* : en même tems que l'article *le* avertit l'esprit de lui donner cette signification, on peut dire qu'il le fait prendre *individuellement*. On ne peut d'ailleurs faire prendre

de la sorte un nom dont on se sert, à moins que celui qui parle, ne distingue de la totalité des êtres, les individus à qui ce nom peut convenir; & ne faire voir que des individus par l'emploi d'un nom, n'est-ce pas *particulariser* ce nom? Voilà donc la définition de M. Girard très conforme aux deux autres.

La manière dont il procède dans les détails, prouve encore mieux qu'on doit l'entendre ainsi: toute la différence qu'il y a, c'est qu'il appuie beaucoup sur la propriété qu'a l'article *d'annoncer la chose sans la nommer*. On ne peut l'en blâmer: *le* n'est point un nom qui présente une idée à l'esprit; mais par-là même qu'il marche avant le nom, & qu'il est un avertissement fait à l'esprit de prendre individuellement le nom qui va suivre, il s'en suit qu'il avertit qu'un nom va venir à sa suite, & qu'il l'annonce.

M. Fromant a donc tort de vouloir détruire la définition de M. Girard, dès-lors qu'il épargne les deux autres: il a tort sur-tout dans la plaisanterie qu'il veut faire sur ces mots, *l'article est une expression indéfinie, quoique positive . . .*; en disant que, selon M. Girard, elle est en effet *indéfinie*: car l'article n'est point indéfini comme il l'entend, dans les vrais principes de M. Girard, puisque nous venons d'en justifier en partie la définition, & que nous le ferons encore mieux dans le reste de cet article; & il est très indéfini dans la Grammaire, comme l'entend M. Girard, puisqu'il annonce une chose qu'il ne nomme pas; puisqu'il *particularise* cette chose sans la déterminer, ni au sens général, ni au particulier, ni au singulier.

Laisser à un nom qu'on annonce, ainsi que le fait l'article, la pleine liberté d'être appliqué à tous les individus d'une espèce particulière, ou de ne s'étendre qu'à un certain nombre d'entr'eux, ou même d'être restreint à un seul, n'est-ce pas la être une *expression indéfinie*, c'est-à-dire, indéterminée quant à l'étendue du nom; quoiqu'elle soit très *positive*, c'est-à-dire, qu'elle ait une fonction très décidée, très déterminée, très définie, si l'on veut, qui est *d'annoncer sans nommer, & de particulariser* ou *d'individualiser*?

Nous pouvons actuellement choisir une définition de

L'article : en comparant & rapprochant celles qu'en ont donné Mrs. du Marfais, Duclos & Girard, nous avons trouvé qu'elles n'étoient au fond qu'une seule & même définition; & c'est celle à laquelle nous nous arrêtons. Nous en avons suffisamment fixé l'idée; peu importe par quels termes on l'exprime. Nous laissons au Lecteur la liberté de la rendre comme l'un ou comme l'autre de ces Auteurs.

Dès qu'une fois on a réussi à se faire une idée juste de la chose que l'on traite; dès qu'on est parvenu à en établir une définition exacte; quelque difficiles que les détails paroissent être, il ne faut plus pour s'en tirer heureusement, qu'une attention soutenue. Nous avons cependant encore un grand point de discussion qu'il n'est pas possible d'omettre; il faut examiner les différentes classes que quelques Grammairiens ont fait de l'article. Comme M. Restaut est celui qui nous en donne un plus grand nombre, & que les classes établies par les autres ne diffèrent guere des siennes que par le nom; nous ne suivrons ici que lui, tant pour n'avoir pas tant de personnes à réfuter & être plus courts, que pour ne rien laisser à désirer sur ce point, l'un des plus importans de toute la Grammaire.

La première classe est remplie par l'article qu'on nomme ordinairement *défini*, & que nous appelons simplement *article*: il fait *le* pour le masculin singulier, *la* pour le féminin du même nombre, & *les* pour le pluriel des deux genres. Ce sera après que nous aurons discuté les autres classes, que nous reviendrons à cet article pour en développer la nature, & en fixer l'usage.

La seconde classe est remplie par deux prépositions qui sont, *de*, & *à*, & qu'on appelle *articles indéfinis*; elles ne se trouvent, dit-on, que devant les noms qui n'ont point l'article défini. *Dieu, de Dieu, à Dieu*. Or nous disons que ce sont deux prépositions, & point du tout un article: le propre de l'article est d'*individualiser*; or ces deux mots ne le font point: au contraire ils se trouvent sans l'article nommé défini, que devant les noms qui ne peuvent jamais être pris qu'individuellement, tels qu'est le nom *Dieu*, & à qui par conséquent l'article est totalement inutile; ou devant les noms qui

sont employés en qualité de qualificatifs , comme *plaisir de roi* , où *de roi* ne signifie autre chose que *royal* , n'est qu'un nom pris dans le sens des adjectifs , remplaçant véritablement un adjectif , n'indiquant qu'une qualité qu'on croit convenir à certains plaisirs , qui est d'être fréquens chez les rois , ne désignant donc point du tout des individus , ne devant en conséquence & ne pouvant prendre l'article.

Quelle est la fonction de ces deux mots *de* & *à* ? C'est de marquer un certain rapport entre le nom qui les suit & ce qui les précède , de montrer une dépendance , un régime exercé sur le nom par un nom ou un verbe antérieur : *plaisir de roi* ; *grandeur de Dieu* ; *je viens de Paris* ; *je vais à Vienne*. Or l'article ne marque jamais de régime , ni de rapport ; c'est-là l'emploi sur-tout des prépositions : ces deux mots sont donc réellement deux prépositions , & point des articles.

Ajoutez à cela qu'ils se trouvent très souvent devant l'article qu'on nomme défini : *je vais à la campagne* ; *je sors de la ville* : il y auroit donc devant un même nom un article indéfini d'abord , & un défini ensuite ? Quel pourroit être l'effet de deux contradictoires agissant sur un même objet ? Le nom en deviendrait-il *défini* ou *indéfini* ? N'est-il pas plus simple & plus naturel de ne regarder ces deux prétendus articles indéfinis que comme deux prépositions qui marquent une vue de l'esprit , un rapport entre deux ou plusieurs objets , selon les loix de l'usage & la nature des prépositions ; qui se mettent en conséquence à la tête du nom que ce rapport met en régime , en dépendance ; & cela , soit qu'il y ait après elles un article , ou que le nom n'en doive point avoir ?

Quand les deux prépositions *de* , & *à* se trouvent jointes à l'article *le* , *la* , *les* ; il semble d'abord qu'elles doivent former *de le* , *de la* , *de les* , *à le* , *à la* , *à les* : mais l'envie d'abrégier , d'éviter des sons durs , & le génie particulier de la langue ont fait ici des élisions , des contractions , des changemens qui semblent dépayser les nouveaux mots qui en résultent , & en faire des mots qui n'ont plus rien d'analogue pour le matériel & le son , avec ceux dont ils sont formés. Suivons la marche

de l'usage à cet égard , & voyons rapidement comment se font faites les contractions dont il s'agit.

Commençons par observer deux traits remarquables & particuliers de la langue : le premier est que pour éviter les hiatus , les baillemens dans la prononciation , on élide , on retrache l'*e* muet qui est à la fin d'un mot , quand le suivant commence par quelque voyelle que ce soit , ou par un *h* non aspiré. Le même desir d'éviter ce concours de voyelles , difficiles à lier dans une prononciation suivie , a fait encore éluder l'*a* dans quelques occasions. Ces omissions de lettres se font d'une manière très sensible pour la préposition *de* , & l'article *le* , *la* ; esprit d'ange , trait d'étourdi , défaut d'habitude , &c. pour esprit de ange , trait de étourdi , défaut de habitude ; l'amour , l'abeille , l'étude , l'enfant , l'oubli , l'usage , &c. pour le amour , la abeille , la étude , le enfant , le oubli , le usage. Cette élision a paru suffire pour adoucir la prononciation des mots en question dans cette rencontre ; l'usage a donc conservé la préposition *de* avant l'article *le* , *la* , quand l'*e* muet ou l'*a* s'éli doit : ainsi l'on dit , le bandeau de l'amour , l'aiguillon de l'abeille , l'amour de l'étude , &c. Ce que nous venons de dire de *le* & *la* devant un nom qui commence par une voyelle ou un *h* non aspiré , & après la préposition *de* , se fait encore de la même manière , quand c'est la préposition à qui précède cet article : avoir affaire à l'homme le plus difficile , &c.

Quand le nom qui suit l'article commence par une consonne ou par un *h* aspiré , alors si ce nom est féminin il ne se fait point d'élision ; c'étoit déjà une licence de retrancher l'*a* de l'article *la* devant une voyelle , puisque dans la langue l'élision semble n'être propre qu'à l'*e* muet ; car si l'on prononce *il cherch'à jouer* en élidant l'*e* muet , on prononce au contraire , *il chercha à jouer* , sans élision , malgré l'hiatus des deux *a*. Ainsi l'on dit « nos vices viennent-ils de la nature » : Mais quand le nom est masculin , l'habitude de retrancher l'*e* muet a prévalu. Ainsi on ne dit point , « nos vices viennent-ils de le défaut de la nature » : de le , à le ont fait d'abord de l' , à l' , qu'on a changés ensuite en du & au comme on va le voir.

Accoutumés par un usage très fréquent ; & c'est la seconde remarque que nous avons à faire ; accoutumés à changer souvent nos *l* en *u*, comme *maux* de *mal*, *haut* de *altus*, &c. nous avons transformé *de l* en *de u* ; & l'e muet devant disparaître devant l'*u*, nous n'avons plus eu que *du* au lieu de *de u*, ou *de l*, au lieu de *le* ; de même *à le* ou *à l* a formé *au* ; & en y ajoutant une *x*, on a fait le pluriel *aux*, pour *à les* pluriel des deux genres : d'où il est arrivé que *au* singulier ne se dit que devant les masculins, & que *aux* pluriel, se dit devant les masculins & les féminins. Quant au pluriel *les* précédé de la préposition *de*, on ne pouvoit éli-ler ou retrancher l'*e* qui s'y trouve, puisqu'il n'est pas muet, & qu'il est suivi d'un *s* ; mais ayant déjà retranché dans le singulier l'*e* muet de la préposition *de*, & ayant changé le *l* en *u*, on a eu *du-es*, & par simplification *des*.

C'est par une marche semblable qu'on avoit autrefois changé *à les* en *ez* ou *és*. Dans *de les* ou *de u ez*, on avoit retranché l'*e* muet & l'*l* ou l'*u*, qu'on avoit d'abord substitué à l'*l* ; & cela pour éviter un concours désagréable de plusieurs voyelles de suite : *à les* aura aussi fait *à uez*, *à ez*, *ez* & *ez* ou *és* ; l'on dit encore *maître ez arts*, pour *maître aux arts* ou *à les arts*. *Ez* s'emploie encore dans quelques occasions, sur-tout en style de Palais.

Ainsi *des* n'est autre chose que *de les* réduit en une seule syllabe, comme *du* remplace *de le* ; *au* tient la place de *à le*, comme *aux* tient celle de *à les*. Ces quatre monosyllabes suppléent donc tout à la fois à une préposition & à l'article, comme leur origine & leur formation le prouvent.

Le sens y est très conforme par-tout où on les emploie. *Le point du jour* ; le mot *jour* prend l'article, on dit *le jour* : dans cette phrase on énonce un rapport d'appartenance entre *le point* & *le jour* ; ce rapport se marque en françois par la préposition *de* mise à la suite de ce qui appartient, & à la tête du mot auquel l'autre appartient ; ce qui fait *le point de le jour*. On expliqueroit de même ces autres phrases & leurs semblables : *les folies des hommes*, c'est-à-dire, *de les hommes* ; *obéir au roi*, c'est-à-dire, *à le roi* ; *commander aux peuples*, c'est-à-dire, *commander à les peuples*.

Comme *du*, *au* ne remplacent que *de*, *le* & *à le*, & jamais *de la* ni *à la*, il s'ensuit qu'ils ne se mettent que devant les noms masculins; tandis que *des* & *aux* se placent également devant les pluriels des deux genres, parcequ'ils sont formés de *de les*, *à les*, & que *les* se dit du pluriel masculin & féminin.

Voilà donc toute la marche & les formes de l'article *le*, *la*, *les*, réuni aux prépositions *de* & *à* devant un même nom; car les autres prépositions n'ayant jamais de contractions pareilles à subir, n'ont point d'embarras.

Si le nom est singulier, & qu'il ait pour lettre initiale une voyelle ou un *h* non aspiré, on dit *de l'*, *à l'*; de *l'homme*, *à l'homme*; de *l'imagination*, *à l'imagination*: cela se fait également pour les noms des deux genres. Si ce nom singulier commence par un *h* aspiré ou par une consonne, alors il est ou masculin ou féminin: dans le premier cas, on dit *du*, *au*; *le péché du premier homme*; *aller au pays*; *le caractère du Hollandois*; &c. dans le second cas, on dit *de la*, *à la*; *le triomphe de la femme est de résister à la fois à la tendresse & à la haine*. Si le nom est au pluriel, alors on ne fait plus distinction ni du genre, ni des lettres initiales: on dit toujours *des* & *aux*; *la foiblesse des hommes*, *la vanité des femmes*, *l'orgueil des grands*, *la chute & les revers des héros*, &c. *Se livrer aux crimes*, *plaire aux dames*, *se cacher aux ames vertueuses*, *aspirer aux honneurs*, &c. voilà la loi de l'usage.

Or, tous ces petits mots que nous venons d'analyser, sont précisément ce qu'on nous donne comme de nouveaux articles qu'on appelle *partitifs définis*: ils n'ont de la nature de l'article que ce qu'ils en tirent de *le*, *la*, *les*; ils ne sont donc pas des articles d'une autre espèce; & pour le surplus de leur signification, on ne doit point en faire honneur à l'article de quelque classe qu'il soit: ce surplus consiste dans un rapport indiqué, ce qui n'est que de la compétence des prépositions.

Ce qui a le plus contribué à cette erreur des Grammairiens, c'est que *du*, *de l'*, *de la*, *des*, paroissent figurer dans plusieurs occasions en qualité de subjectifs, ou, comme ils disent, en qualité de *nominatifs*: *des richesses*

chesses, de l'honneur, de la santé, des amis & des plaisirs sont choses bien difficiles à réunir. Leurs méditations les ont conduits jusqu'à la moitié du chemin qu'il falloit faire pour parvenir à la véritable explication de cette façon de parler : ils ont senti que dans cette phrase, par exemple, on ne parloit pas de toutes les richesses, de tout l'honneur, de toute la santé, de tous les amis, & de tous les plaisirs possibles; qu'on ne prétendoit indiquer qu'une certaine portion, qu'une partie, qu'une quantité raisonnable de chacun de ces différents biens : c'est aussi pour cela qu'ils ont donné le nom de *partitifs* à ces prétendus nouveaux articles.

Ils devoient continuer les observations : quelques pas de plus, ils auroient trouvé que l'ellipse est une figure très fréquente dans toutes les langues; qu'il n'est point de peuple qui, dans mille occasions différentes, ne retranche, ne sous-entende bien des mots que l'esprit peut aisément suppléer, & qui ne feroient par conséquent que surcharger le discours, rendre les phrases trainantes, & causer de l'impatience à l'esprit, sans être nécessaires à la clarté.

Cette première remarque les auroit portés à soupçonner qu'il pourroit bien n'y avoir que cette ellipse dans les phrases en question; & revenant sur la nature de la préposition *de*, ils n'auroient pas eu de peine à voir qu'un de ses principaux emplois est de marquer ce rapport *partitif*, ce rapport de partage & de division qu'ils attribuoient à une nouvelle sorte d'articles; que tel est son usage dans toutes ces phrases; *assez de pain, un peu d'honneur, beaucoup de santé, abondance d'amis, &c.* que ces mots *assez, un peu, beaucoup, abondance, une certaine quantité, un choix, & autres semblables* qui régissent après eux la préposition *de*, vouloient précisément à leur suite ce rapport partitif dont nous parlons; que ces mêmes mots ou autres équivalents compléteroient les phrases où sont ces prétendus articles; qu'on avoit d'autant plus été en droit d'omettre ces mots *un peu, assez, &c.* que cette omission ne portoit aucune obscurité dans le langage : & qu'enfin ces façons de parler ne contenoient pas de nouveaux articles, mais seulement une ellipse, en conséquence de laquelle,

du pain, des amis n'étoient point *nominatifs*, mais étoient le régime d'un nominatif sous-entendu ; ou plutôt une portion d'un subjectif ou nominatif composé, dont la première partie étoit retranchée.

Voilà la route par laquelle ces Auteurs auroient pu arriver à la vraie solution qu'ils cherchoient, & se sauver des labyrinthes d'articles où ils se sont égarés.

Du, de l', de la, des, au, aux, à l', à les, ne sont point de nouveaux articles, mais le seul article qu'ait la langue, lequel se montre sous différentes formes selon qu'il est uni à l'une ou à l'autre des deux prépositions *de* & *à*, & selon qu'il est devant un nom pluriel, ou singulier de l'un ou de l'autre genre, & commençant par une voyelle ou une consonne.

Mais, ajoute-t-on, si *du, de l', de la, des,* renfermoient véritablement la préposition *de*, ils ne prendroient pas la préposition *à* avant eux, puisqu'un même mot ne peut être régi par deux prépositions en même-tems ; cependant on dit, *c'est un bien de ne s'attacher qu'à des personnes vertueuses*, &c. Pour répondre à cette difficulté, il ne faut que se souvenir de ce que nous venons de dire de l'éllipse, & développer en conséquence l'exemple cité ; en exprimant tout ce qu'il y a de sous-entendu, on trouvera, *c'est un bien de ne s'attacher qu'à ceux qui sont du nombre des personnes vertueuses*.

L'on voit que la préposition *à* ne tombe pas sur le même mot que la préposition *de* ; on voit qu'elles ont chacune un terme différent pour le rapport qu'elles expriment ; que si celui de la première est sous-entendu, il ne s'ensuit pas que pour le sens elle se joigne à la seconde dont elle devient la voisine immédiate par la suppression de son régime, puisque l'esprit qui supplée aisément ce qui n'est omis que pour ne pas le fatiguer, écarte, dans sa manière d'entendre, ces deux prépositions en rétablissant entr'elles le régime supprimé.

C'est ce que l'on voit aussi dans les phrases où il n'y a point d'article : *faire du bien à qui nous fait du mal*. *Qui* est un pronom relatif qui sert ici de subjectif à la phrase, *nous fait du mal* ; il ne peut donc avoir devant lui de préposition dont il soit le régime ; aussi *à* ne tombe pas sur *qui* : l'esprit ne manque jamais de placer en-

tr'eux dans des phrases pareilles, un nom ou pronom qui soit le régime de la préposition, & l'antécédent du relatif : *faire du bien à celui qui nous fait du mal.*

Actuellement on n'aura pas de peine à expliquer toutes les phrases où M. Restaut trouve encore un nouvel article qu'il nomme *partitif indéfini* : la cause de son erreur est encore la même ; on peut donc la détruire par les mêmes raisons. Dans cette phrase, *de très braves gens sont souvent sacrifiés à de vrais fripons* : *de très braves gens*, selon cet Auteur, est au nominatif formé du génitif de l'article *indéfini* : or ajoute-t-il, quand on dit, *de très braves gens*, il est évident qu'on ne prétend pas parler de tous les braves gens ; ce *de* qui est à la tête indique qu'on n'en a en vue qu'une partie ; ce *de* est donc un article *partitif indéfini* : il en est de même de ces autres mots, *à de vrais fripons* ; sans l'*à* qui marque le datif, ils seroient encore au nominatif ou à l'accusatif, ou au génitif, ou à l'ablatif. . .

Remarquons d'abord ceci : *de* qui n'est que le signe du génitif devant certains mots, comme *le livre de Pierre*, devient devant d'autres noms la marque du nominatif, du génitif, de l'accusatif ou de l'ablatif !

Les noms ne se déclinent en François que par leur article : ainsi *de* forme presque tous les cas d'une infinité de noms devant lesquels il est placé. Autant valoit, ce semble, laisser le prétendu pouvoir de se décliner aux noms mêmes, & nous dire, par exemple, que *fripon* avoit au nominatif *fripon*, au génitif, *fripon*, au datif *fripon*, enfin *fripon* à tous les cas. La chose eut paru ridicule ? Elle l'eut moins été que la déclinaison de *l'article indéfini & partitif indéfini*. . . mais c'est au mot *déclinaison*, que toutes ces raisons seront développées & mises dans leur jour.

Ici nous dirons seulement que *de très braves gens* n'est point au nominatif, ou, pour nous servir de termes que nous admettions, qu'il n'est point le *subjectif* direct du verbe *sont sacrifiés* ; que le sens de cette phrase est, *nombre de très braves gens sont souvent sacrifiés à nombre de vrais fripons* ; que l'éllipse qui s'y trouve est la seule cause de toutes les erreurs des Grammairiens là-dessus ; que pour découvrir & détruire ces erreurs, il ne

faut que remettre la phrase en son entier ; qu'alors *de* ne paroît plus qu'une préposition qui exprime le rapport que celui qui parle met entre deux noms différens , entre *nombre* , par exemple , & *braves gens* ; qu'étant absurde de dire qu'une préposition est nominatif ou subjectif , *de très braves gens* n'est ici que le second membre d'un subjectif composé , dont la première partie a été supprimée pour raison de concision & de brièveté. Faut-il réfuter sérieusement M. Restaut , quand il dit que *de braves gens* au génitif est une contraction , & qu'originellement on devoit dire , *de de braves gens* , *nombre de de braves gens* ? non ; c'est un barbarisme imaginé mal-à-propos dans la langue. Non-seulement on n'en peut donner aucune preuve de fait ; mais la langue toute entière , si j'ose dire ainsi , son génie , son caractère , tout dépose contre cette assertion. La raison ne lui est pas plus favorable : si M. Restaut a cru la chose nécessaire pour distinguer le génitif du nominatif , c'étoit une raison pour les cas & les articles , sans que c'en fût une pour la langue. D'ailleurs pourquoi s'en tenir au génitif ? il falloit encore trouver d'autres contractions pareilles pour les autres cas ; quel privilège , quel droit de préférence le génitif a-t-il sur l'accusatif , l'ablatif , &c.

Enfin de toutes les classes d'articles dont M. Restaut enrichi sa Grammaire , il ne reste plus que l'article *une*. Si l'on vouloit faire un article de *un* , *une* , il falloit y joindre *tout* , *chaque* , *nul* , *aucun* , *quelque* , *certain* , *ce* , *mon* , *ton* , *son* , *notre* , *votre* , *leur* , & tous les noms de nombre cardinal , *deux* , *trois* , *quatre* , &c. Tous ces adjectifs métaphysiques , sont de vrais prépositifs , qui se mettent à la tête des noms qu'ils qualifient ; ils tiennent la place de l'article , puisque , si l'on en excepte quelques cas particuliers à quelques-uns , ils ne souffrent jamais l'article où ils se trouvent ; & que c'est par eux-mêmes qu'ils individualisent les noms. Cependant nous les avons placés ailleurs , & comme en fait de méthode tout est essentiel dans un ouvrage de Grammaire il faut donner nos raisons , en tâchant de fixer la nature & la propriété de ces mots.

Un , *deux* , *trois* , *quatre* , &c. sont des adjectifs qui qualifient en fixant le nombre précis des objets ; il e

vrai qu'ils font prendre individuellement le nom qu'ils précédent , quand ils font le principal objet de la pensée ; comme , *nous avons cinq pains* , où l'intention n'est pas tant de dire , nous avons des pains , que de dire , nous en avons cinq. Je dis qu'ils individualisent alors , parce qu'étant un des principaux objets de l'esprit , ils font plus particulièrement sentir le nombre d'êtres distingués , quoique semblables , & par conséquent les individus d'espece , que ne le feroit cette phrase , *apportez les cinq pains que vous avez : cinq* n'est dans la pensée qu'une circonstance ajoutée en passant , qui produit peu de sensation , & n'a pas assez de force pour individualiser , ce qui oblige de mettre *les* avant ce mot.

Mais quoique ces noms fassent souvent naître l'idée d'individus , comme l'article , il ne s'ensuit pas que ce soit là leur seule propriété ; au contraire , celle-ci n'est que comme la suite & l'effet naturel d'une autre plus particuliere & plus sensible , qui est celle de marquer tel degré , telle sorte de pluralité : cette dernière est donc la propriété dominante des noms de nombre ; ils ne doivent donc pas être rangés parmi les articles auxquels ils n'appartiennent , pour ainsi dire , que par accident , que par la ressemblance de certaines propriétés qui leur sont communes.

Ils devoient encore moins être placés parmi les pronoms , puisqu'ils ont avec ceux-ci encore moins d'analogie qu'avec les articles. Nous avons donc pu n'en faire qu'une classe d'adjectifs , puisqu'ils sont plus directement adjectifs qu'autre chose , la propriété de marquer un nombre déterminé d'unités , n'étant qu'une maniere de qualifier les objets : voyez ADJECTIF.

Quant à l'imagination singuliere de donner *des* pour pluriel à *un* , *une* , nous n'en dirons rien : on peut aisément voir ce qui a trompé nos Grammairiens là-dessus , après la décomposition que nous avons faite du mot *des*. *De* marque le partage ; *les* marque plusieurs individus , ou en général les individus de l'espece dénommée ; ainsi *de les* , ou *des* marque un partage entre les individus de telle espece , ou plusieurs de ces individus.

Tout , *chaque* , *chacun* , *nul* , *aucun* , *quelque* , *certain* pris au sens de *quidam* , sont des adjectifs métaphysi-

ques, qui ont un rapport direct au nombre ; les uns ne marquent qu'une totalité générale d'unités, pour ainsi dire, entassées, réunies, & considérées sous un seul coup d'œil ; comme *tout*, *nul*, *aucun* ; les autres marquent cette totalité d'une manière plus détaillée, présentent ces unités les unes après les autres à, & font faire attention à chacune, comme *chaque*, *chacun* ; d'autres enfin ne marquent qu'une unité, ou quelques unités de l'espece ; tels sont *quelque*, *certain*. Leur objet direct n'est donc pas de faire prendre individuellement ; ils ont d'autres propriétés qui les distinguent de l'article : comme ils sont quelquefois employés sans être accompagnés de leurs substantifs, & qu'alors ils sont de vrais *pronoms*, nous les avons rangés parmi les noms de cette espece : voyez PRONOM.

Pour les adjectifs possessifs, *mon*, *ma*, *ton*, &c. il est encore plus clair qu'ils doivent être mis au rang des adjectifs & point des pronoms, moins encore des articles : leur fonction principale est de marquer un rapport de propriété, de possession, d'appartenance & de liaison ; ils seroient donc encore plutôt des prépositions, qu'ils ne seroient des articles.

Enfin *ce*, *celui-ci*, *ceci*, *celà*, &c. ont pour qualité première de montrer ; souvent ils sont sans substantifs, & même quelques-uns n'en accompagnent jamais : ainsi ce sont encore des pronoms.

Il est vrai que tous ces adjectifs numériques, possessifs & pronominaux suppléent, les uns toujours, & les autres souvent, à l'article ; ils en contiennent alors la signification ; mais ce n'est que par une suite de leurs principales propriétés : ce n'est donc point sous ce rapport qu'il faut d'abord les présenter : on a donc tort de vouloir les ranger parmi les articles.

Actuellement il faut revenir au seul article que nous ayons cru pouvoir admettre ; & voir, en conséquence de l'idée que nous en avons donnée, quels sont ses usages. Nous ne parlerons plus des prépositions : on a vu comment deux d'entr'elles s'unissent avec l'article quand elles y sont jointes ; on verra au mot *prépositions* quand elles doivent être devant un nom : voyons donc seulement quand & devant quels noms l'article doit figurer.

Nous avons deux sortes de noms substantifs ; les *noms génériques*, c'est-à-dire, ceux qui ne représentent que des idées communes à plusieurs objets, telle est le nom *homme* qui convient à Pierre, à Paul, & à tous ceux qui leur ressemblent ; & les *noms particuliers*, ou *individuels* qu'on nomme encore souvent des *noms propres*, c'est-à-dire, ceux qui renferment une idée qui ne convient qu'à un seul objet, du moins dans les circonstances où ils sont employés, & pour ceux qui s'en servent : tel est le nom *Pierre*, non pas qu'il ne puisse y avoir, & qu'il n'y ait en effet plusieurs personnes qui portent le nom de *Pierre*, mais parce que, comme nous le supposons ici, ceux qui l'emploient n'en connoissent qu'un qui soit particulièrement & nommément désigné par ce nom là, ou que les circonstances le restreignent assez d'elles-mêmes à un seul homme.

Ce nom d'ailleurs & les semblables sont originairement des noms individuels, des noms faits pour appartenir en propre à un seul homme ; & même depuis qu'ils sont devenus communs à plusieurs, on n'en fait encore presque jamais usage que pour désigner individuellement des êtres particuliers tirés de leur espèce : ainsi ils restent toujours noms individuels, ou noms propres ; comme lorsque l'on dit, *César étoit plus grand homme que Pompée* : quoiqu'il y ait eu bien des hommes qui aient porté les noms de *César* & de *Pompée*.

Si on prend ces noms pour désigner tous ceux qui les ont portés, en en faisant une classe distinguée des autres hommes par ces noms là même ; alors ils rentrent dans ce que nous avons appelé noms génériques, comme lorsque l'on dit, *les trois cens Fabius qui se sont sacrifiés pour leur patrie, ont donné un bel exemple qu'on ne suit guere* : où le mot *Fabius* ne désigne plus un seul homme, mais une branche particulière des anciens Romains, ou une classe prise dans l'espèce des hommes ; classe distinguée des autres par le mot *Fabius*, comme le mot *homme* distingue l'espèce humaine de toutes les autres espèces d'animaux. Voyons actuellement de quel usage ces notions préliminaires peuvent être dans la construction de l'article.

Les noms communs ou génériques désignent des clas-

ses, ou especes, ou genres d'objets : on peut donc ne les employer que pour désigner ces especes sous un point de vue métaphysique & général, sans prétendre faire distinction des individus qui les composent; on peut aussi s'en servir pour marquer les sujets qui constituent l'espece, tourner l'attention de leur côté, de maniere qu'on voie moins une idée générale que des individus.

Dans le premier cas, le nom ne prend point l'article, soit que ce nom soit pris en adjectif, comme le mot *animal* dans cette phrase, *tout homme est animal*; soit qu'il ne soit considéré qu'indéfiniment, comme *sorte*, comme *espece*, sans aucune extension, ni restriction, ou application particuliere, sans désigner en un mot ni individu particulier, ni individu spécifique; comme *agir avec prudence*; *prêcher avec zèle*, & *desservir avec méchanceté*, ne sont pas choses incompatibles. *Tel à qui l'on fait pitié*, n'a souvent pas assez de vertu pour avoir honte de lui-même. On voit qu'alors le nom générique est souvent sans prépositions; & que souvent il en suit une, & sur-tout *de*, *avec*, *sans* & *en*: *agir sans dessein*, *être sans haine*: *nuire sans raison*; *être en extase*; *aller en ville*; *raisonner en homme sensé*. Il importe peu aussi qu'il soit objectif ou circonstanciel, ou même subjectif: *princes ou sujets*, *nobles ou roturiers*, *jeunes ou vieux*, tous sont tenus à des devoirs mutuels & réciproques.

Nous ne parlons pas ici des noms communs qui sont accompagnés des noms de nombre cardinal, ou des adjectifs, soit possessifs, soit pronominaux; nous avons dit ce qui les regarde: mais il faut encore remarquer que ces noms génériques ne prennent point d'article, lorsqu'ils sont en apostrophe: la raison en est claire; c'est qu'ils désignent des individus par la nature même de leur emploi, puisqu'on ne peut apostropher que des individus: *peuples*, *obéissez aux loix*. On dit cependant à une personne que l'on ne connoît pas, & à qui l'on ne croit pas devoir grands ménagemens; *écoutez, l'homme! la fille*, *arrêtez un moment!* *Vous vous fâchez, la belle!* &c.

Il est aussi plusieurs occasions où, par ellipse, on retranche l'article devant un nom qui à la rigueur devrait

l'avoir. Ainsi dans les adresses, on dit, *rue Dauphine fauxbourg saint Germain*, &c. pour, à *la rue Dauphine*, dans *le fauxbourg saint Germain*, &c.

Par-tout ailleurs les noms communs ou généraux ont l'article avant eux, pour faire entendre que celui qui les employe, a intention de désigner des individus : *l'homme est l'animal le plus noble. Allier la simplicité de la colombe à la prudence du serpent ; Prêcher avec le zèle des Apôtres ; N'avoir pas la vertu d'un simple fidèle*, &c.

On voit bien que par *noms généraux* nous entendons non seulement ceux qui conviennent à des especes réellement & physiquement existantes, comme *arbre*, *plante*, *cheval*, *mouton*, &c. mais encore ceux qui ne désignent que des êtres métaphysiques, tels que *amour*, *gloire*, *sentiment*, *vérité*, *mensonge*, *esprit*, *cœur*, *vice*, *vertu*, *vie*, *mort*, *nature*, *mouvement*, *repos*, *entendement*, *volonté*, &c. Il en est même quelques-uns qui ne représentent rien que de très physique, & qui cependant sont employés pour marquer des individus d'une manière tout-à-fait métaphysique ; tels sont *l'or*, *le fer*, *le marbre*, &c. *le point*, *la ligne*, *le cercle*, *le triangle*, &c. Sous un nom singulier, ils comprennent tous les individus d'une espece, & les représentent comme n'en faisant qu'un. C'est ainsi qu'on dit aussi dans les fables, *le loup* & *l'agneau*, &c. On peut aussi ranger ici les noms collectifs : *le peuple*, *l'armée*, *la nation*, &c. & les noms partitifs ; *le tiers*, *le quart*, *la moitié*, *le tout*, &c.

On peut aisément concevoir pourquoi on dit *table de marbre*, & *table du marbre le plus beau*, &c. Dans le premier exemple, *marbre* est un qualificatif indéfini ; c'est un nom qui n'est pris qu'adjectivement : mais dans le second exemple, il est un qualificatif individuel ; c'est un nom qui désigne, comme individu, une espece particulière de marbre. C'est ainsi qu'on dit *avoir l'esprit de gouvernement*, c'est à-dire, *propre à gouverner*, sans désigner ni la nation, ni le lieu, ni le tems ; & *avoir l'esprit du gouvernement*, c'est à-dire *propre particulièrement à gouverner le pays dont on parle*, selon les maximes qui sont en vogue. Dans la première phrase, on ne désigne aucune sorte de gouvernement ; dans la seconde,

on présente une espece particuliere de gouvernement ; comme un individu. De même dans ces phrases *un joueur de violon ; un rayon de gloire , un sentiment d'amour ; un héros que la gloire élève , n'est qu'à demi récompensé , & c'est peu , si l'amour n'acheve ce que la gloire a commencé :* on voit que l'article est nécessaire quand on personnifie les êtres métaphysiques , vû qu'on ne peut les personnifier sans les faire prendre individuellement.

Il y a donc plusieurs façons d'individualiser : la première , de marquer un seul individu , soit physique , soit métaphysique ; *l'homme que vous m'avez envoyé ; la belle action que vous avez faite ; le mensonge que vous m'avez dit , &c.* La seconde , de marquer plusieurs individus ou tous les individus d'une classe , d'une espece ; mais de les donner en effet pour plusieurs individus , sans vouloir les présenter comme un seul : *les hommes bien zélés ne sont pas toujours des hommes bien chrétiens ; les actions peignent mieux l'ame que ne le font les discours ; les faveurs de la fortune sont rarement le prix de la vertu.* La troisième est de marquer un seul individu de l'espece pour tous , d'en extraire un de la foule pour lui appliquer particulièrement ce qui convient également aux autres : tels sont dans les dernières phrases , ces noms , *l'ame , le prix , la vertu.* La quatrième est de marquer une classe , une espece particuliere d'êtres , comme un seul individu. De même que les individus particuliers & proprement dits sont présentés comme extraits & distingués dans leur espece , de même aussi l'espece présentée individuellement paroît comme un être extrait & distingué dans un genre ou dans une espece plus générale : c'est ainsi qu'on dit , *l'or , le fer , l'argent , &c.* ce sont des especes différentes de métaux , qui sont considérées comme distinguées dans l'espece générique *métal.* Dans toutes ces façons de faire prendre un nom individuellement , l'article est toujours nécessaire , comme les exemples donnés peuvent le prouver.

Les substantifs qui sont individuels par eux-mêmes , les noms de divinités , d'hommes , d'animaux , de places , de villes , enfin tous ceux qu'on appelle *noms propres* , ne peuvent admettre l'article , par-là même qu'il leur est inutile : ils sont nécessairement pris individuellement ,

c'est-là leur destination ; ils n'ont donc pas besoin de secours étrangers pour la remplir. Ainsi l'on dit, *Jupiter est le roi des dieux ; Junon est jalouse & furieuse ; Ulysse étoit prudent , Nestor étoit sage , Achilles étoit impétueux , Hélène étoit coquette , Andromaque étoit fiere , Iphigénie étoit tendre. Bucéphale ne vouloit porter qu'Alexandre. Dunkerque fut long-tems un sujet de guerre entre les François & les Anglois , &c.*

Voilà la regle générale; mais elle souffre bien des exceptions. 1°. Les substantifs prennent l'article quand ils sont présentés sous le même point de vue que les noms communs, appellatifs ou génériques, quand on en parle comme s'il y avoit plusieurs individus qui portaient le même nom, soit qu'on veuille en distinguer quelqu'un, soit qu'on ne veuille que les distinguer tous de quelqu'autre espece plus générale : *les Nevius , les Accius , les Pacuvius , & les Lucilius des anciens Romains , peuvent être comparés à nos Desportes , à nos Ronsards , à nos Régniers , à nos Rotrous.*

*La timide Flore
Craint de perdre encore
Son jeune Zéphir.*

La belle Vénus , le blond Phébus , la chaste Diane , &c. On voit que toutes les fois qu'un nom individuel est précédé d'un adjectif qui sert à le caractériser, il prend l'article; ce qui n'arriveroit pas, si l'adjectif marchoit après le substantif : car alors, si l'adjectif ne marque pas le caractère général de l'individu, l'article ne se trouve nulle part ; *Jupiter amoureux , n'en étoit que plus redoutable : mais si cet adjectif sert à mieux peindre & à caractériser le personnage, c'est lui qui prend l'article, & le nom propre s'en passe : Alexandre le Conquérant me paroît inférieur à Diogènes le Philosophe. Louis le Débonnaire fut ainsi appelé à cause de sa foiblesse. Thierry le Fainéant ne fut Roi que de nom. Louis le Grand eut sur-tout le talent supérieur & rare de connoître & de choisir les hommes de mérite. Ce caractère propre & distinctif de l'individu dont on parle, se marque non seulement par un adjectif, mais aussi par d'autres expressions équi-*

valentes; & cela suffit pour que le nom prenne l'article: *le Dieu des Chrétiens*, *le Dieu des miséricordes*, se dit comme *le Dieu juste*, &c. Cependant si cet adjectif qui distingue un individu de tous les autres qui peuvent porter le même nom propre, est un adjectif de nombre, il ne prend point d'article: *Charles VI fut long-tems infirme*. *Henri IV est un des plus grands Rois que la France ait eus*. *Louis IX avoit autant de courage & d'équité que de zèle*.

2°. Il est beaucoup de noms propres ou individuels, qui originaiement n'ont été que des noms génériques, & qui conservent même dans leur nouvelle fonction, l'article qu'ils prenoient dans leur emploi primitif: ainsi l'on dit,

*L'Aurore, dont l'amour avance le réveil,
Vint trouver le jeune Céphale,
Qui reposoit encor dans le sein du sommeil.*

où *aurore*, *amour*, *sommeil*, quoique personnifiés, prennent l'article. Il en est de même d'un grand nombre de noms d'hommes; *M. le Blond*, *Mde. le Blanc*, *M. le Roi*, *M. le Maire*, &c. de beaucoup de noms de ville ou de lieux, comme *la Ferté*, qui vient de fermeté, & signifioit autrefois citadelle; *la Ferté-Imbaut*, *la Ferté-Milon*, *la Ferté-sous-Jouarre*, *la Ferté-sur-Aube*, &c. *le mesnil*, qui signifioit maison de campagne; *le Mans*, *le Perche*, *le châtelet*, c'est-à-dire, *le petit château*; *le quesnoi*, pour lieu planté de chênes; *le ché*, prononcé commé *ké*; *le port Mahon*, *le port Louis*, &c. *le paradis*, *le purgatoire*, *l'enfer*, *le monde*, *le soleil*, *la lune*, *la terre*, *la mer*, *le feu*, *l'air*, *l'eau*, &c.

3°. Il y a plusieurs noms propres devant lesquels on place l'article, soit parcequ'ils l'ont dans les langues étrangères d'où ils sont tirés, comme *le Tasse*, *l'Arioste*, *le Dante*, *le Titien*, *le Carrache*, &c. soit parcequ'on veut faire sentir que les personnes sont d'une profession dont on omet le nom; comme *la le Maire*, pour *l'Actrice le Maire*; *la Lecor*, *l'Antonia*, & autres de cette étoffe, *reglent leurs passions sur la libéralité de leurs amants*. Il ne faut pas croire pourtant que tous les noms

étrangers qui prennent l'article dans leur langue, le conservent dans la nôtre : nous ne disons point *le Michel-Ange*, *le Raphaël*, *le Pétrarque*, *le Métastazio*, &c. dans ces noms on omet l'article, quoiqu'ils soient italiens ; c'est l'usage qui décide ici, comme dans mille autres occasions.

4°. Les noms propres de régions, contrées, rivières, vents & montagnes, veulent avoir l'article, à moins qu'ils ne soient employés comme qualificatifs : ainsi on dit, *la France*, *la politesse de la France*, *l'intérêt de l'Angleterre*, & *le royaume de France*, *le Roi d'Angleterre*, selon le sens de la phrase : on dit, *l'Europe*, *l'Asie*, *l'Afrique*, *l'Amérique*, *le Canada*, *le Dauphiné*, *le Nord*, *le Sud*, *le Midi*, *l'Orient*, *le Septentrion*, *l'Occident*, *la Bize*, *l'Aquilon*, *le Rhône*, *la Seine*, *le Danube*, *la Tamise*, *le Tibre*, *le Parnasse*, *les Alpes*, *le Vésuve*, *les Pyrénées*, &c. Ceux de tous ces noms qui peuvent être employés comme simples qualificatifs, se passent alors d'article ; comme, *être poussé par un vent de bize*, &c. Il faut aussi avouer qu'il y a là-dessus bien des variations qui semblent tenir du caprice ; comme, *le fleuve Don*, *la rivière de Seine*. Jusqu'où faudroit-il remonter pour donner des raisons plausibles de la différence qui se trouve dans l'usage de ces noms ? Pourquoi dit-on, *la France*, *l'Espagne*, comme *la Chine*, *le Japon*, *le Pérou* ; & que cependant on dit, *revenu d'Espagne*, *de France* ; *aller en France*, *en Espagne* ; *demeurer en France*, *vins d'Espagne*, *royaume de France* ; & *revenu du Japon*, *du Pérou*, *de la Chine* ; *aller*, *demeurer au Japon*, *au Pérou*, *à la Chine* ; *empire du Japon*, *de la Chine* ; *trésors du Pérou*, &c. ? Pourquoi dit-on *le mont Parnasse*, *le mont Valérien*, *le mont Taurus*, &c. & qu'on dit par opposition, *la montagne de Tarare*, *les montagnes des Vosges*, &c. ? Pourquoi certains noms de pays, comme *Comminges*, *Cornouailles*, *Roannez*, ne prennent-ils jamais d'article ?

L'article n'est fait que pour les substantifs, comme nous l'avons dit ; mais tout autre mot qui pourroit être pris substantivement, seroit dans le cas d'avoir l'article ; c'est ce que l'on voit quelquefois pour les verbes, & souvent pour les adjectifs, quand ils sont employés seuls :

le boire & le manger sont les premiers besoins de l'homme ; les fous inventent les modes , & les sages les suivent. On voit que ces verbes & ces adjectifs ainsi précédés de l'article , présentent des individus à l'esprit.

Tout comparatif qu'on veut élever au degré superlatif , le prend de même , parceque le superlatif faisant un choix , un extrait dans l'espece des êtres que l'on compare , les présente individuellement : *les fourbes les plus habiles sont tôt ou tard démasqués & punis.*

Quand l'adjectif est joint à un substantif commun , appellatif ou générique , l'article se met avant le premier des deux ; si l'adjectif est à la tête , le substantif qui suit ne prendra point l'article , quand même l'adjectif seroit au superlatif : *les belles paroles doivent donner peu de confiance ; les plus grands Rois ne sont pas les plus belliqueux.* Il faut excepter ici l'adjectif *tout* qui marche avant l'article ; *tous les hommes sont foibles , inconstants & faux ;* & ces mots , *Monsieur , Monseigneur , Madame ; Monsieur le Maréchal de Luxembourg , &c.*

Quand le substantif est placé le premier , c'est lui qui prend l'article ; & celui-ci ne se répète jamais devant l'adjectif , excepté dans les cas que nous avons indiqués : *les connoissances humaines sont bien étroites.*

Il est certaines constructions elliptiques où l'adjectif se place sans article devant son substantif ; il y figure en forme de participe , & tient presque toujours à un régime qu'il produit , & dont il se fait immédiatement suivre : *savant en l'art de régner , ce Prince se fit aimer de ses sujets & craindre de ses voisins.* En rétablissant la phrase de façon qu'il n'y ait rien d'omis , on trouvera , *ce Prince qui étoit savant en l'art , &c.* ainsi , *savant en l'art de régner* , est une phrase incidente , mais dont tous les mots ne sont pas exprimés.

La Grammaire de Port-Royal dit que lorsque la préposition *de* se trouve devant un nom accompagné d'un adjectif , & mis au pluriel , on y joint l'article , quand le substantif marche le premier , ce qui fait *des ; des crimes horribles* : mais que si le substantif ne vient qu'après l'adjectif , alors on n'y met point l'article , & que la préposition y figure toute seule ; *de beaux lits.* Nous avons déjà assez expliqué comment *des* indique des individus ,

candis que *de* laisse le nom dans l'état de simple qualificatif, ou dans sa signification vague & générale, dans le sens spécifique indéfini : ainsi l'on se sert de *des* ou *de*, soit que l'adjectif soit devant ou après, que le nom soit subjectif ou objectif, selon le jour sous lequel on veut présenter la chose dont on parle : aussi dit-on, *les lumières des anciens Philosophes* ; *une société d'hommes justes*. Quoique dans le premier exemple, l'adjectif *anciens* soit devant le nom *Philosophes* ; & que dans le second, *justes* ne vienne qu'après *hommes*.

La règle de Port-Royal est donc fautive, & n'est d'ailleurs fondée sur aucun principe. S'il est souvent difficile de décider si un nom est pris individuellement ou non, & si par conséquent on doit lui donner ou lui ôter l'article, cela prouve que la matière en elle-même est très subtile, & qu'il faut sur-tout consulter l'usage ; mais cela ne prouve point contre nos principes.

Cette même Grammaire dit encore que dans le sens affirmatif, on dit avec l'article ; *il a de l'argent, du cœur, de l'ambition*, &c. au lieu qu'avec la négation on omet l'article ; *il n'a point d'argent, point de cœur, point d'ambition*, &c. cependant on dit aussi dans le sens affirmatif, *il a encore un peu d'argent* ; & dans le négatif, *il n'a pas le sou : on ne coupe point des mots inséparables*, &c. Dans ces occasions, on doit recourir au sens individuel pour expliquer l'usage.

Il faut examiner encore une règle de M. Vaugelas, selon laquelle *on ne devoit jamais mettre de relatif après un nom qui ne seroit accompagné ni de l'article, ni d'aucun des prépositifs qui suppléent à l'article* ; comme on ne peut dire, *l'homme est animal qui raisonne* ; mais qu'il faut, *l'homme est un animal ou est l'animal qui raisonne*.

Pour ramener cette règle à des principes généraux, observons que lorsqu'au commencement du discours on a donné à un mot une certaine signification, on ne doit pas lui en donner une autre dans la suite du même discours, cela produiroit dans l'esprit un embarras, une confusion désagréable.

De même dans une période, un mot qui est au singulier dans le premier membre, ne doit pas avoir dans l'autre un corrélatif ou adjectif qui le suppose au plu-

riel ; comme , *il ne laisse échapper aucune occasion de voir Madame , sans laisser paroître néanmoins qu'il les cherche* , où *les* qui est au pluriel , doit rappeler *occasion* qui est au singulier ; ce qui est contre tout principe de concordance grammaticale & de l'accord nécessaire entre des mots destinés pour être liés les uns aux autres , & en dépendre.

Par la même raison , si dans le premier membre de la phrase vous me présentez un mot dans le sens spécifique général , ou qualificatif adjectif , vous ne devez pas dans le membre suivant vous exprimer à son égard comme si vous me l'aviez fait prendre individuellement. Or , le relatif rappelle toujours l'idée d'une personne ou d'une chose , d'un individu réel ou métaphysique ; & jamais celle d'un qualificatif , qui est supposé n'avoir aucune existence à soi , & n'être que mode : ce relatif ne peut donc se rapporter qu'à un nom considéré substantivement & individuellement. Voilà pourquoi après ce mot , *l'homme est animal* , on ne peut ajouter , *qui raisonne* , parceque le *qui* auroit pour antécédent un nom pris dans le sens adjectif , *animal* : il faut donner auparavant à cet antécédent le sens individuel , en disant *l'homme est un animal* ; après quoi l'esprit n'est plus troublé par le relatif qui suit.

Quand on dit , *il a été reçu avec politesse* , ces deux mots , *avec politesse* , ne sont qu'une expression adverbiale , modificative , adjectivée , qui ne présente qu'une manière , & point du tout un être , soit réel , soit métaphysique , point enfin une politesse individuelle & distinguée de l'espece ; enfin , ce n'est que l'adverbe *poliment* décomposé : or , les adverbes sont absolus , c'est-à-dire qu'ils n'ont ni suite , ni complément ; quand on veut le rendre relatifs , il faut y ajouter quelque mot qui marque la corrélation ; ainsi l'on dit , *il a été reçu si poliment qu'il a tout oublié*. On doit faire de même en se servant des mots *avec politesse* , & dire par exemple , *il a été reçu avec une politesse qui l'a surpris* ; sans cela on tomberoit dans le défaut que les Logiciens appellent , *passer à l'espece à l'individu , du général au particulier*.

S'il est quelques façons de parler où un nom sans article puisse être suivi d'un relatif (& il en est , ce qu'on

rend fausse la regle de M. Vaugelas), c'est que le tour de la construction & le reste de la phrase déterminent assez le nom au sens individuel, & autorisent la suppression de l'article : on n'a qu'à remettre la phrase dans un autre tour, & l'on verra qu'il y faut nécessairement un article ou un équivalent. Ainsi cette phrase, *il n'est point de crime qu'il n'ait commis*, se réduit à celles-ci : *il n'est pas une espece de crime qu'il n'ait commis ; chaque crime particulier, il l'a commis* : de même, *Vous n'avez point de livre que je n'aie lu*, c'est-à-dire, *vous n'avez pas un seul livre que je n'aie lu ; tous les livres que vous avez, je les ai lus* : *Est-il ville en Europe qui soit plus opulente*, c'est-à-dire, *est-il une seule ville en Europe qui soit plus opulente ?*

On voit par ce dernier exemple, que la négation n'est pas la cause pour laquelle le relatif peut être quelquefois placé après un nom sans article, comme le prétend l'Auteur de la Grammaire raisonnée : sans cela on ne pourroit dire, *il agit en pere tendre qui vous aime ; il est accablé de maux qui m'effraient ; une sorte de fruits qui mûrissent difficilement*, &c. C'est le sens individuel seul qui autorise le relatif : s'il se trouve quelques especes de phrases où les noms sont déterminés à ce sens individuel sans le secours de l'article, c'est que le tour même de la phrase & le reste de la pensée levent tous les doutes, & que l'article n'est omis que par ellipse ; de sorte que les exemples précédents se réduisent évidemment à ceux-ci : *il agit comme un pere qui vous aime ; il est accablé par des maux qui m'effraient ; une sorte de fruits particuliers qui mûrissent difficilement ; une sorte composée par des fruits ;* &c. Ce sont des cas particuliers où l'expression n'est pas consacrée par l'usage au seul sens qualificatif, & où les circonstances dénotent assez si l'on a dans l'esprit l'idée particuliere d'individus, ou l'idée générale d'espece ; cas auxquels par conséquent il est permis d'employer le relatif, quoique son antécédent n'ait eu ni article, ni équivalent.

Suivant une fameuse regle de Vaugelas, *tout nom employé sans article, ne peut avoir après soi un pronom relatif qui se rapporte à ce nom là*. Mais M. l'Abbé d'Olivet modifie ainsi cette regle ; *Tout nom employé sans*

article, ou sans quelque équivalent de l'article; & il ajoute: » J'entends par équivalent de l'article, non-
 » seulement divers pronoms adjectifs & les noms de
 » nombre, mais encore des phrases elliptiques, ou qui
 » sont naturellement convertibles en d'autres phrases,
 » dans lesquelles l'article vient se placer de lui-même.
 Cependant il paroît condamner ce beau vers de Racine.

Nulle paix pour l'impie; il la cherche, elle fuit.

» Tout pronom, dit-il, rappelle son antécédent. Or,
 » l'antécédent est *nulle paix*: ainsi ce vers signifieroit
 » que l'impie cherche nulle paix, & que nulle paix le
 » fuit.

Ne peut-on pas faire ici l'application des principes posés par M. l'Abbé d'Olivet, & lui répondre que *nulle paix pour l'impie*, est évidemment une phrase elliptique; c'est comme s'il y avoit, *la paix est nulle pour l'impie; il n'y a point de paix pour l'impie, il la cherche, elle fuit*. Où l'on voit qu'il la cherche se rapporte à *la paix*, & non pas à *nulle paix*.

On dit absolument & dans un sens indéfini, *se donner en spectacle, avoir peur, un esprit de parti*, &c. Mais à ces substantifs ainsi pris dans un sens général, on ne doit point ensuite ajouter des adjectifs qui en feroient des individus métaphysiques; on ne peut dire par exemple, *se donner en spectacle ridicule, avoir peur terrible, un esprit de parti coupable*; on dit néanmoins, *avoir grand' peur*, parcequ'alors *grand* qui perd même ici sa terminaison féminine, ne fait qu'un même mot avec *peur*, comme dans *grand'messe, grand'mere*, &c.

Il est encore quelques autres occasions où l'usage permet de retrancher l'article avant un nom qui n'est précédé d'aucune préposition, ni d'aucun prépositif, & qui néanmoins est accompagné d'un adjectif; comme, *être honnête homme & faire une fortune rapide, ont toujours paru choses difficiles à concilier*. Mais si l'on y prend garde, on verra que l'usage ne permet cette omission que dans le style familier. Quand il y a une préposition avant le nom, on peut y joindre un adjectif sans y mettre d'article, parceque la préposition déterminant plus particulièrement au sens qualificatif ou modificatif, l'a

jectif ne paroît plus avec son substantif offrir qu'une seule idée de mode ; ce qu'il ne feroit pas, si la préposition ne venoit donner cette détermination : on dit donc, *il est fourni de meubles rares : conduisez-vous en homme sage*, &c.

Dans cette phrase du Pere Sanadon, vie d'Horace ; *Octavien déclare en plein Sénat*, qu'il veut lui remettre le gouvernement de la République : *en plein Sénat*, est une circonstance de lieu, une sorte d'expression adverbiale, qui ne présente pas le Sénat sous l'idée d'un être personifié, quoiqu'il y ait l'adjectif *plein* ; cependant c'est cette idée individuelle que présente *lui remettre* : il falloit donc dire, *Octavien déclare au Sénat assemblé*, qu'il veut lui remettre le gouvernement de la République. Telle est la justesse d'esprit & la précision qu'on a droit d'exiger de tous ceux qui parlent la langue.

Les substantifs qui viennent après ces adverbes, *beaucoup*, *peu*, *pas*, *point*, *rien*, *tant*, *moins*, *plus*, que venant de *quantum*, prennent une préposition, & rarement l'article, parcequ'ils sont presque toujours des expressions purement qualificatives de *beaucoup*, *peu*, &c. qui originairement étoient de véritables noms : *beaucoup d'esprit*, *peu de bon sens*, *pas de bonne foi*, *point de scrupule*, *rien de solide*, *moins de mérite*, *plus de fortune*, *tant de plaisirs*, *que d'orgueil*, &c. On donnera un article à ces noms qui suivent la préposition, si l'on veut leur donner un sens individuel, soit par un relatif qui suit, soit autrement ; mais sans relatif & même sans adjectif, ils prendront l'article, s'ils sont précédés de *bien* signifiant *beaucoup* : *bien du tems*, *bien de la peine*, &c. Seroit-ce pour distinguer *bien* signifiant *beaucoup* ; de *bien* signifiant *richesses*, *avantages* : *bien de famille*, *bien mal acquis* ? *Force*, signifiant *beaucoup*, ne prend ni préposition ni article avant le nom qui le suit : *force richesses*, *force auteurs*, *force miseres*.

Nous finissons en avertissant que *le*, *la*, *les*, par un fort commun à beaucoup d'autres expressions, sont destinés à divers emplois qui en font des mots totalement différents : ils sont pronoms dans bien des occasions ; comme, *vous le verrez*, *il faudra la rendre*, *vous ne les*

retrouverez plus. Le mot là est de plus adverbe de lieu, & quelquefois interjection : *allez-vous là ? là , mon cher, je vous plains !* dans ce dernier sens, on dit aussi *las !* Il ne faut donc pas que l'ideatité du matériel fasse confondre les mêmes mots, tandis qu'ils doivent se rapporter à des classes différentes.

Nous avons dit qu'il y avoit quelques verbes qui se font immédiatement suivre (du moins dans certaines circonstances) de leur objectif seul, & sans article ni préposition : nous croyons qu'il sera bon de donner ici une liste des principaux ; on y verra que cela arrive 1^o. ou parceque le nom est pris dans un sens indéfini ; comme, *rendez-moi service* ; car il ne s'agit pas d'un tel service particulier ; en ce cas on diroit, *rendez-moi ce service, le service de*, &c. 2^o. Ou pour abrégé par ellipse ; comme, *parler raison*, c'est-à-dire, *parler selon la raison*. 3^o. Ou parceque les deux mots, le verbe & le nom ne font qu'une sorte de mot composé ; comme, *faire face*. 4^o. Ou enfin, parceque ce sont des façons de parler familières & proverbiales ; comme, *faire bonne mine à mauvais jeu*, &c.

AVOIR faim, soif, appétit, envie, dessein, honte, coutume, pitié, compassion, froid, chaud, mal, besoin, part au gâteau, &c.

CHERCHER fortune, malheur, &c.

COURIR risque, fortune, &c.

DEMANDER raison, vengeance, grace, pardon, justice, &c.

DIRE vrai, faux, matines, vêpres, &c.

DONNER prise à l'ennemi, part d'une nouvelle, jour, parole, avis, caution, quittance, leçon, atteinte à sa réputation, valeur, cours, courage, rendez-vous, congé, secours, beau-jeu, audience, &c.

ENTENDRE raison, raillerie, malice, vêpres, &c.

FAIRE vie qui dure, bonne chère, il vaut mieux faire envie que pitié, faire corps neuf, réflexion, honte, honneur, peur, plaisir, choix, alliance, marché, cas de quelqu'un, argent de tout, provision, semblant, route, banqueroute, difficulté, & impersonnellement il fait chaud, froid, beau, jour, nuit, clair, sombre, &c.

GAGNER pays, gros, gros jeu, &c.

METTRE ordre , fin , &c.

PARLER vrai , bon sens , latin , françois , &c.

PORTER envie , témoignage , coup , bonheur , malheur , compassion , &c.

PRENDRE garde , patience , séance , médecine , congé , conseil , terre , langue , jour , leçon , &c.

RENDRE amour pour amour , visite , gorge , &c.

SAVOIR lire , vivre , chanter , jouer , &c.

POUVOIR dire , faire , arrêter , &c.

TENIR parole , prison , bon , ferme , &c.

Nous aurions pu allonger cette liste de beaucoup d'autres exemples : mais ceux-ci suffisent à notre objet. Excepté ces façons de parler, on ne doit jamais omettre l'article , sur-tout dans le style noble.

En mettant différence,

Cornille dans Polyeucte.

Cette suppression des articles n'est permise que dans le style burlesque , qu'on nomme marotique. *M. de Volt.*

ARTICULÉ (son). On appelle ainsi un son , qui est appuyé & modifié par tout ce que la consonne peut lui donner : voyez **CONSONNE** & **VOYELLE**.

ASPIRATION. L'aspiration est une espede de rudesse que l'on doit donner à la prononciation de certaines syllabes , comme de la première dans *héros* , que l'on prononce en appuyant sur l'e , en poussant la respiration avec plus de force que sur les autres syllabes.

Cette aspiration s'appelle aussi *esprit rude* ; d'où l'on distingue dans les langues deux *esprits* , le *rude* dont nous parlons , & le *doux* qui n'est autre chose que la prononciation d'une syllabe sans aspiration , comme de la première dans *Apôtre*. Cet esprit doux n'a pas de signe particulier dans notre langue , & n'en a pas besoin ; dès que l'esprit rude en a un , il est aisé de voir que celui-là doit être par-tout où celui-ci n'est pas.

C'est par un *h* que l'esprit rude est marqué dans les syllabes où il doit se sentir : ce *h* se met devant la voyelle aspirée. Cette lettre n'a pas même d'autre usage quant à la prononciation ; si ce n'est entre un *c* & une voyelle comme dans *péché* , *péchoit* , *hacher* , *gachis* , *cachot* ,

fourchu, pêche, &c. voyez ALPHABET ; mais cette exception qui n'est que pour un cas particulier, ne détruit pas un principe général.

Par-tout où le *h* n'est point signe d'aspiration, & ne se trouve pas entre un *c* & une voyelle, il n'est pas même une lettre proprement dite ; puisqu'il ne produit aucun son & ne change point le son des lettres auxquelles il est uni, & n'y peut servir que pour marquer l'étymologie des termes. Mais dans les syllabes aspirées, il tient lieu d'une véritable consonne ; il empêche la voyelle dont il est précédé, de s'élider devant celle qui le suit, de sorte qu'on doit dire : *une hache*, & non pas *un'hache* ; au lieu que dans les syllabes qui ont l'esprit doux, le *h* n'empêche point l'éliision, comme *l'héroïsme* & non pas *le héroïsme*. *L'honneur* & non pas *le honneur*,

Quoique le *h* soit spécialement destiné à marquer l'aspiration, on voit qu'il est cependant bien des mots dans lesquels il se trouve sans y produire cet effet. Comment donc distinguer les sons aspirés de ceux qui ne le sont pas ? Si le signe que l'on donne pour cela est un signe si vague & si peu certain, s'il est sujet à tant d'exceptions, il n'est donc pas suffisant ? Il faudroit donc au moins des regles fixes & précises, qui marquassent quand il doit influer sur la prononciation de la syllabe, ou quand il y est sans conséquence : . . . On en a fait, de ces regles : mais elles sont difficiles à retenir, & embarrassées d'une foule d'exceptions. Il vaut mieux donner ici une liste exacte des mots qui doivent s'aspirer, de ceux qui varient ou qui sont douteux, & de ceux où se trouve l'équivalent d'une aspiration, quoiqu'elle n'y soit pas marquée.

1°. Le *h* s'aspire au commencement des mots suivants, & de leurs dérivés, excepté les dérivés de héros, où l'aspiration dispaeroit, comme *l'héroïne*, *l'héroïsme*, *son ame héroïque*.

Ha ! habler, hableur, hagard, haie, haillon, haine, hair, haire, halage, halbran, halbrené, hâle, halener, haleter, halle, hallebarde, hallier, halte, hamac, hameau, hampe, hanap, hanche, hangard, hanneton, hanse, hanter, happelourde, happer, haquenée, haquet, harangue, haras, haraffier, harceler, hardes,

4°. Voici quelques mots sur lesquels l'usage peut paroître varier.

Henri : ce mot doit s'aspirer dans un discours oratoire, & dans la poésie soutenue. Hors de-là ce seroit une affectation. On dit donc *les vertus de Henri IV*, ou *bien les vertus d'Henri IV*, selon qu'on parle en haut style, ou en style familier.

Hésiter. Les plus exacts de nos Auteurs ont toujours aspiré ce *h* : cependant l'usage de la conversation a tellement prévalu, que ce n'est plus une faute de dire : la première personne : *j'hésite*, *j'hésitois*, &c.

Hideux. L'aspiration de ce mot a fait peine à quelques-uns dans la conversation, disent les observations de l'Académie : cependant, ajoute-t-elle, il est plus sûr de dire : *la hideuse image*, que *l'hideuse image*. Puisqu'il est le plus sûr, il n'y a pas à balancer pour le choix & l'on doit aspirer la première voyelle de ce mot.

Hollande. Le *h* doit toujours être aspiré dans ce substantif, & dans son adjectif *Hollandois* ; si ce n'est dans ces phrases, *toile d'Hollande*, *chemises d'Hollande*, *fronçage d'Hollande*, *laine d'Hollande*, que les Commerçans ont établies.

Hongrie. On dit de même, & pour la même raison *de l'eau de la Reine d'Hongrie*, *du point d'hongrie*. Mais l'aspiration est nécessaire par-tout ailleurs.

5°. Nous avons trois mots François, *onze*, *onzième* & *oui*, qui commencent par une voyelle, & qui cependant aspirent leur première syllabe en certaines occasions. *Onze*, *onzième* se prononcent & s'écrivent sans élider l'*e* muet & final de l'article ou de la préposition qui les précède. *Le onze du mois*. *La onzième année*. *Le onze enfants qu'ils étoient*, &c.

Oui, adverbe d'affirmation, se prononce quelquefois comme s'il y avoit un *h* aspiré ; mais c'est quand il est pris substantivement ; *le beau oui ! Le oui & le non*. *Oui* ; *tous vos oui ne me persuadent pas*. Quand il est pris adverbialement, il reçoit & élide la voyelle précédente. *Il a répondu qu'oui* ; excepté quand il est répété de suite, *oui, oui, je le ferai*. Alors le second est aspiré.

ASSAILLIR, Verbe actif irrégulier de la seconde con

jugaison. Il se conjugue sur la seconde conjugaison de *saillir*, dont il est composé, & de la préposition latine *ad* qui signifie à, *vers* : le *d* se change en *s* devant un *s* en *m* devant un *m*, &c. Ainsi assaillir signifie *saillir à ou vers quelqu'un*, l'attaquer vivement. *Il m'assaillit au moment que je m'y attendois le moins*. Il s'emploie aussi au figuré, on dit, *nous fûmes assaillis d'une furieuse grêle*.

ASSEOIR. Verbe actif réciproque & irrégulier de la troisième conjugaison, composé de *seoir* (placer), & de la préposition latine *ad*, *auprès*, *contre*, *dans*, *sur*; comme si l'on disoit, *placer contre, auprès ou dans quelque chose* : *s'asseoir auprès ou contre un arbre, dans un fauteuil, sur un lit de repos, sur le gazon*. Il n'est réciproque que dans le sens propre; dans le figuré il signifie établir, fonder quelque chose sur une autre : *asseoir une ville sur des rochers; asseoir un jugement sur des preuves évidentes*. Nous ne le conjuguerons ici que comme réciproque, il sera aisé de le conjuguer comme actif en retranchant le pronom réciproque des tems simples, & en formant les tems composés avec son participe passé & l'auxiliaire *avoir*, de même que les autres verbes actifs.

INDICATIF. *Présent*. Je m'assieds, tu t'assieds, il s'assied; nous nous assieyons, vous vous assieyez, ils s'assieyent. *Imparfait*. Je m'assieyois, tu t'assieyois, il s'assieyoit; nous nous assieyions, vous vous assieyiez, ils s'assieyoient. *Prétérit*. Je m'assis, tu t'assis, il s'assit; nous nous assimes, vous vous assites, ils s'assirent. *Prétérit indéfini*. Je me suis assis, tu t'es assis, il s'est assis; nous nous sommes assis, vous vous êtes assis, ils se sont assis : au féminin l'on met *assise* pour le singulier, & *assises* pour le pluriel; il en est de même des autres tems composés : nous ne conjuguerons ici que le masculin. *Prétérit antérieur*. Je me fus assis, tu te fus assis, il se fut assis; nous nous fûmes assis, vous vous fûtes assis; ils se furent assis. *Plusqueparfait*. Je m'étois assis, tu t'étois assis, il s'étoit assis; nous nous étions assis, vous vous étiez assis, ils s'étoient assis. *Futur*. Je m'asseirai ou je m'assierai, tu t'asseiras ou tu t'assieras, il s'asseira ou il s'assiera; nous nous asseirons ou assierons, vous vous asseirez ou assierez, ils s'asseiront ou ils s'assieront. *Futur*

passé. Je me serai assis, tu te feras assis, il se fera assis; nous nous ferons assis, vous vous ferez assis, ils se feront assis. *Conditionnel présent.* Je m'asseirois ou je m'assierois, tu t'asseirois ou t'assierois, il s'asseiroit ou s'assieroit; nous nous assieirions ou assierions, vous vous assieiriez ou assieriez, ils s'asseiroient ou s'assieroient. *Conditionnel passé.* Je me serois ou je me fusse assis, tu te serois ou tu te fusses assis, il se seroit ou il se fût assis; nous nous serions ou nous nous fussions assis, vous vous seriez ou fussiez assis, ils se seroient ou se fussent assis. *IMPÉR.* Assieds-toi, qu'il s'assieye; assieyons-nous, assieyez-vous, qu'ils s'assieyent. *SUBJONC. Présent.* Que je m'assieye, que tu t'assieyes, qu'il s'assieye; que nous nous assieyions, que vous vous assieyiez, qu'ils s'assieyent. *Imparfait.* Que je m'assisse, que tu t'assisses, qu'il s'assît; que nous nous assissions, que vous vous assissiez (ces deux dernières personnes ne sont guère en usage, parcequ'elles sont trop dures à prononcer), qu'ils s'assissent. *Prétérit.* Que je me sois assis, que tu te sois assis, qu'il se soit assis; que nous nous soyons assis, que vous vous soyez assis, qu'ils se soient assis. *Plusqueparfait.* Que je me fusse assis, que tu te fusses assis, qu'il se fût assis; que nous nous fussions assis, que vous vous fussiez assis, qu'ils se fussent assis. *INFIN. Présent.* S'asseoir. *Prétérit.* S'être assis ou assise. *Participe présent.* S'assieyant. *Participe passé.* S'étant assis, assise. *Participe passif.* Assis, assise. *Gérondif.* En s'assieyant ou s'assieyant.

ASSEZ. Est un adverbe. Il désigne la quantité : voy. **ADVERBES.**

ASSONANCE. Est un terme usité en Rhétorique & dans la poésie, pour signifier la propriété qu'ont certains mots de se terminer par le même son, sans néanmoins faire ce que nous appelons rime.

L'assonance est un défaut que les bons Ecrivains françois ont soin d'éviter en prose.

ASSURÉMENT, est un des adverbes de doute : voy. **ADVERBES.**

A TRAVERS, est une des prépositions composées : voyez **PRÉPOSITIONS.**

ATTENDU, est une des conjonctions motinales : voyez **CONJONCTIONS.**

ATTRAIRE. Verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaison, composé de *traire*, qui signifie *tirer*, sur lequel il se conjugue; & de la préposition latine *ad* qui signifie *vers*, à, *auprès*. Le *d* de *ad* se change en *t* devant un autre *t*, en *l* devant un autre *l*, &c. voyez CONSONNE. Ainsi *attaire* signifie *tirer vers*, *auprès*, à, *faire venir vers*: exemple, *le thim & le mélilot sont bons pour attirer les abeilles*.

Attirer n'est guère en usage, & moins encore dans les autres tems qu'à l'infinitif.

Attrayant, *attrayante*, est un adjectif dérivé d'*attirer*; il est fort utilisé: *sa physionomie*, *sa conversation sont fort attrayantes*.

Attrait, est un substantif dérivé aussi d'*attirer*, & qui est de même fort en usage: *qui pourroit résister à ses attraits?*

ATTRIBUTIF. On appelle *attributif* dans la construction d'une phrase, le mot qui attribue quelque chose au sujet; voyez SUBJECTIF: ou qui en affirme quelque chose. Cette fonction appartient au verbe: voyez CONSTRUCTION.

AU pour **A LE**, est l'article *le* identifié avec la préposition à: voyez ARTICLE, PRÉPOSITION, DECLINAISON.

Aux pour *à les* en est le pluriel: voyez *ibid.*

AVANT, est une des prépositions simples: voyez PRÉPOSITIONS.

AVANT-HIER, est un des adverbes composés; il désigne le tems: voyez ADVERBES.

AUCUN, est un des pronoms indéfinis: voyez cet article au mot PRONOMS.

Il est aussi du nombre des adjectifs pronominaux: voyez ADJECTIFS.

AU DEÇA, est une des prépositions composées: voyez PRÉPOSITIONS.

AU DEDANS, est une des prépositions composées: voyez PRÉPOSITIONS.

AU DEHORS, est une des prépositions composées: voyez PRÉPOSITIONS.

AU DELA, est une des prépositions composées: voyez PRÉPOSITIONS.

AU DESSOUS, est une des prépositions composées :
voyez PRÉPOSITIONS.

AU DESSUS, est une des prépositions composées :
voyez PRÉPOSITIONS.

AU DEVANT, est une des prépositions composées :
voyez PRÉPOSITIONS.

AVEC, est une des prépositions simples : voyez PRÉPOSITIONS.

AUGMENTATIVE (particule) : voyez PARTICULE.

AUJOURD'HUI, est un adverbe de tems : voyez ADVERBES.

AU MOINS, est un adverbe de quantité : voyez ADVERBES.

AVOIR, est un verbe auxiliaire qui se joint à un autre verbe pour former certains tems de ce dernier : voyez AUXILIAIRE, CONJUGAISON.

AUPARAVANT, est un des adverbes composés ; il marque l'arrangement respectif des choses entr'elles : voyez ADVERBES.

AU PLUS, est un adverbe de quantité : voyez ADVERBES.

AUPRÈS, est un des adverbes composés ; il annonce l'arrangement respectif des choses entr'elles : voyez ADVERBES.

Il est aussi préposition : voyez PRÉPOSITIONS.

AU RESTE, est une des conjonctions transitives : voyez CONJONCTIONS.

AUSSI, est une des conjonctions motivales : voyez CONJONCTIONS.

AUSSI, est une des conjonctions extensives : voyez CONJONCTIONS.

AUSSI, est un des adverbes de comparaison : voyez ADVERBES.

AUTANT, est un des adverbes de comparaison : voyez ADVERBES.

AUTOUR, est une des prépositions simples : voyez PRÉPOSITIONS.

AU TRAVERS, est une des prépositions composées : voyez PRÉPOSITIONS.

AUTRE, est un des pronoms indéfinis ; on verra aussi comment il est quelquefois simple adjectif : voyez PRONOMS, ADJECTIF.

AUTRUI, est un des pronoms indéfinis : voyez au mot PRONOMS.

AUXILIAIRE. Ce mot, tiré du latin, signifie *qui donne du secours* : en grammaire françoise, il ne se dit que de certains verbes. Un *verbe auxiliaire* est celui qui se joint à un autre verbe pour former certains tems de ce dernier. Nous n'avons à la rigueur que deux auxiliaires en françois, le verbe *être* & le verbe *avoir* : nous disons *à la rigueur*, parceque quelques Grammairiens prétendent que le participe de quelques autres verbes, comme *devant* participe du verbe *devoir*, équivalant à un participe du futur quand il précède l'infinitif d'un autre verbe, on peut le nommer auxiliaire : *devant aller, devant vous écrire*, &c.

Le verbe *être* & le verbe *avoir* ne sont auxiliaires que lorsqu'ils sont joints à quelque participe passé d'un autre verbe, pour en former les tems composés : hors de là, *être* est un *verbe substantif*, c'est-à-dire, un verbe qui ne signifie que l'affirmation sans aucun attribut, comme le nom substantif ne signifie que la chose sans aucune qualité ; & le verbe *avoir* est un verbe *actif* qui signifie *posséder* ; *actif*, puisqu'il prend un objectif, & quoiqu'il n'ait point de passif usité.

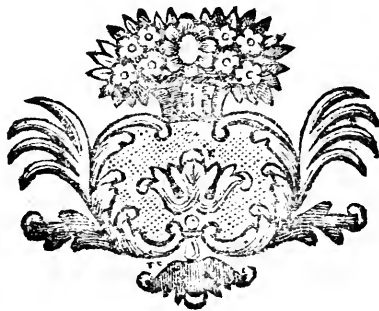
Quant aux tems des verbes qui prennent un auxiliaire, voyez les articles CONJUGAISON, RÉCIPROQUES, NEUTRES, DÉFECTIFS, & les verbes irréguliers qui sont tous conjugués dans ce Dictionnaire, chacun à leur article. C'est à ces mêmes articles que l'on verra quels sont les verbes qui prennent l'un ou l'autre des deux auxiliaires.

Nous renvoyons également au mot *Conjugaison* pour savoir comment ces auxiliaires se conjuguent eux-mêmes. Comme ils servent à la formation d'un grand nombre de tems des autres verbes, il est naturel qu'ils soient conjugués à cet article, afin qu'on les ait, pour ainsi dire, sous la main.

On fait une remarque qui entraîne beaucoup de métaphysique, & peu d'utilité quand on veut la développer : c'est que, dit-on, il y a plusieurs verbes qui, pour auxiliaire, demandent naturellement & par le sens, le verbe *avoir*, & dont les tems composés sont cepen-

dant toujours formés avec l'auxiliaire *être* ; tels sont les verbes réfléchis & réciproques, directs & indirects : par exemple, *Caton s'est tué*, *Caton s'est ouvert les veines*, le sens est, *Caton a tué soi*, *Caton a ouvert les veines à soi-même*.

Ce qu'il y a de plus essentiel à faire observer, c'est que les tems du verbe *être* placés devant un adjectif ou un participe passé, & pris dans un sens passif, marquent le tems qui leur est propre ; au lieu que dans les verbes neutres & réciproques, les tems du verbe *être* mis devant un participe passé, marquent un tems différent, comme on le voit aux conjugaisons des différents verbes, & comme l'auxiliaire *avoir* le fait lui-même : ainsi *je suis exact*, *je suis aimé*, sont au présent ; & *je suis tombé*, *je me suis repenti*, sont au prétérit.



B BAL

B ou BE, est une des consonnes de notre alphabet :
voyez ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

BALADE. La balade se rapporte au chant royal ;
 comme le triolet au rondeau : elle n'a que trois couplets
 & l'*er*voi où l'on met quatre ou cinq vers, selon que le
 couplet est un huitain ou un dixain. Il faut que les mêmes
 rimes terminent dans tous les couplets les vers cor-
 respondants, pour la place, à ceux du premier couplet
 où ces rimes se trouvent. Les vers de huit syllabes con-
 viennent à la balade, quand le sujet en est un peu sé-
 rieux, & même on y emploie ceux de douze ; mais ail-
 leurs on s'en tient aux vers de dix syllabes, comme dans
 les rondeaux. L'exemple que nous allons donner est une
 balade qui concourut pour le prix des jeux floraux au
 commencement de la dernière guerre : le refrain en étoit
 donné, & la Sainte Vierge devoit être l'héroïne de la
 pièce.

Balade.

Envain dans les enfers les tristes Euménides
 De Mars & de Bellone allument les flambeaux !
 Envain sur les ramparts de nos cités timides
 La cruelle Dircor le arbore ses drapeaux !
 Les coupables complots des enfans de la terre,
 Les projets des tyrans, les fureurs de la guerre
 Dans leur premier néant vont rentrer d'ormais ;
 Marie arme son bras ; je vois crever l'orage !
 Ministres du Très haut, secondez son ouvrage !
Triomphez, confondez l'ennemi de la paix !
 Esclave ou fugitif à l'aspect des perfides,
 Le peuple voit sur lui fondre mille fléaux !
 Sur leurs pas abhorrés ces brigands homicides
 N'offrent à nos regards que disette & tombeaux !
 D'un nouvel Attila le soldat sanguinaire

Brave dans sa fureur la foudre & le tonnerre
 Dont s'arme l'Eternel pour punir ses forfaits :
 Cieux tonnez , foudroyez ces monstres pleins de rage ,
 Ces tigres altérés de sang & de carnage !
Triomphez , confondez l'ennemi de la paix !

Où sont-ils maintenant , ces Héros , ces Alcides
 Qui de l'Elbe captif égorgérent les troupeaux ?
 Barbares, répondez ! où sont ces pyramides
 Qui devoient nous vanter vos combats , vos assauts ?
 Et vous , foible secours de la fiere Angleterre ,
 Lâches , où fuyez vous ? Pensez-vous vous soustraire
 Au courroux irrité du terrible François :
 Brillant astre des cieux , dissipez le nuage ,
 Et d'un plus heureux temps montrez-nous le présage !
Triomphez , combattez l'ennemi de la paix !

Envoi.

Si du Vinde aujourd'hui , pour chanter & pour plaire ,
 Ma foible voix pouvoit percer le Sanctuaire ;
 Prince , dans cet envoi j'ébaucherois tes traits.
 Je laisse à mes rivaux le brillant avantage
 De chanter tes vertus , ton zele , & tes bienfaits.
 Pour vous , Reine du Ciel , recevez mon hommage ;
 Rendez-vous à mes vœux , approuvez mes souhaits ;
Triomphez , confondez l'ennemi de la paix.

voyez *Stances.*

BARBARISME. Le barbarisme est un des principaux vices de l'élocution. Ce mot vient de ce que les Grecs & les Romains appelloient les autres peuples *Barbares* c'est-à-dire étrangers. On appelle *barbarisme*, toute façon de s'exprimer qui est étrangère à la langue dans laquelle on parle ; par exemple , un Anglois qui diroit *je suis chaud* , au lieu de dire *j'ai chaud* , feroit un *barbarisme* par rapport au françois.

Il y a une autre espèce de *barbarisme* ; c'est lorsqu'à la vérité le mot est bien de la langue , mais qu'il est pr

dans un sens qui n'est pas autorisé par l'usage de cette langue : par exemple, nous nous servons au figuré du mot d'*entrailles* pour marquer le sentiment tendre que nous avons pour autrui. Un Etranger écrivant à M. de Fenelon, lui dit : Monseigneur, *vous avez pour moi des boyaux de pere ; boyaux ou intestins* pris en ce sens, sont des barbarismes, parceque selon l'usage de notre langue, nous ne prenons jamais ces mots dans le sens figuré que nous donnons à *entrailles*.

Ainsi on fait un barbarisme 1°. en disant un mot qui n'est point du Dictionnaire de la langue ; 2°. en prenant un mot dans un sens différent de celui qu'il a dans l'usage reçu, comme quand on se sert d'un adverbe au lieu d'une préposition ; par exemple, *il arrive auparavant midi*, au lieu de dire *avant midi*. Une étrangere disoit qu'elle avoit *une estafilade de cinq pièces d'arrache-pied*, pour dire *une enfilade de cinq pièces de plein-pied*. Cette personne, faute de savoir la signification des termes, les confondoit en prenant un mot pour l'autre, à cause de la ressemblance.

La même disoit que sa maison avoit la plus belle *préface* de tous les bâtimens de la ville, pour dire la plus belle façade, &c.

Une autre disoit que son mari étoit mort d'*hypocrisie*, pour d'*hydropisie*, &c. Elle disoit encore, lorsqu'elle jouoit & qu'on dispuoit sur un coup ; *j'en appelle à la brutalité des spectateurs*, pour dire, *à la partialité*, &c. 3°. En usant de certaines façons de parler qui ne sont en usage que dans une autre langue : par exemple, *cette soupe a bon visage*, au lieu de dire, *a une mine* ; faute que les Allemands font assez souvent.

» Il y a, dit M. de Voltaire, deux sortes de barbarismes, celui des mots & celui des phrases. *Egaliser les fortunes*, pour *égaler les fortunes* ; *au parfait*, au lieu de *parfaitement* ; *éduquer*, pour *donner de l'éducation*, *élever* : voilà des barbarismes de mots. *Je crois de bien faire*, au lieu de *je crois bien faire* ; *encenser aux dieux*, pour *encenser les aïeux* ; *je vous aime tout ce qu'on peut aimer* : voilà des barbarismes de phrase.

BATTOLOGIE. C'est un pléonasme de phrases, une

répétition inutile d'une même idée : voyez **PLÉONASME**.

BATTRE. Verbe actif & neutre irrégulier de la quatrième conjugaison : il signifie frapper à plusieurs reprises, donner des coups répétés sur quelqu'un ou sur quelque chose : *lorsqu'il est de mauvaise humeur, il bat tous ceux qu'il rencontre ; vos habits ont besoin d'être battus*. Comme battre annonce de la supériorité, il signifie souvent vaincre : *il a battu les ennemis*, c'est-à-dire, il a vaincu les ennemis. *Battre* est neutre dans ces façons de parler : *le cœur lui bat, le pouls lui bat*.

Battre avec le pronom réciproque, signifie combattre : *il s'est battu comme un lion*, c'est-à-dire, il a combattu.

On dit proverbialement *battre le chien devant le loup* quand deux personnes font mine d'être brouillées pour mieux jouer leur jeu. *Battre l'eau* signifie perdre ses peines. *Battre l'estrade*, en termes de guerre, signifie courir de côté & d'autre dans la campagne, pour vaincre s'il n'y auroit point d'embuscades. On dit *il faut battre le fer tandis qu'il est chaud*, pour dire qu'il faut profiter du moment favorable.

INDICATIF. *Présent*. Je bats, tu bats, il bat ; nous battons, vous battez, ils battent. *Imparfait*. Je battais, &c. *Prétérit indéfini*. Je battis, &c. *Futur*. Je battrai, &c. *Conditionnel présent*. Je battrais, &c. **IMPERATIF**. *Présent*. Que je batte, &c. *Imparfait*. Que je battisse. Ce dernier tems n'est presque point usité ; il vaut mieux se servir du présent de l'infini avec un autre verbe. *Participe présent*. Battant. Quand le verbe est actif, ce participe est indéclinable ; mais quand le verbe est pris au neutre, il se décline : on dit alors *battant, battante ; il a l'humeur battante*. On peut regarder cette observation comme une règle générale : voyez **PARTICIPE**. *Participe passé*. Battu, battue.

Battue se prend substantivement. En terme de chasse, *une battue* se dit d'une foule de Payfans qui battent les bois & les haies pour en faire sortir le gibier, qui se retire ensuite dans la plaine pour le prendre plus facilement.

BEAUCOUP, est un adverbe de quantité : voyez **VERBE**.

BÊÊ, est une des particules imitatives : voyez **PARTICULES**.

BÉNIR, Verbe actif de la seconde conjugaison : il est irrégulier que dans son participe passé qu'il fait de deux façons ; savoir, *béni*, *bénie* ; *bénit*, *bénite* : on dit *Dieu béni*, *église bénie* ; *pain bénit*, *eau bénite*. Il paroît dériver du latin *benedicere*, qui signifie dire, souhaiter le bien à quelqu'un ; c'est le contraire de *maudire*, souhaiter du mal. *Un pere bénit son fils*, c'est-à-dire, qui souhaite de la prospérité, du bien, des avantages de toute espece. Quand on dit *Dieu vous bénisse*, cela signifie, que Dieu vous accorde les biens dont vous avez besoin, parceque dans Dieu qui est tout puissant, souhaiter & faire c'est la même chose.

Bénir signifie aussi *consacrer* : & il est aisé de voir que c'est toujours d'après notre définition, parceque dans toutes les consécérations qui se font, soit des choses inanimées, soit des personnes, il y entre toujours des vœux, des souhaits.

BIEN, est un adverbe de quantité : voyez **ADVERBE**.

BIEN QUE, est une des conjonctions adverbatives : voyez **CONJONCTIONS**.

BIS, est une des interjections acclamatives : voyez **PARTICULES**, **CONSTRUCTION**.

BOIRE, Verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaison : il signifie avaler quelque chose de liquide.

Le mot boire s'emploie dans une infinité de phrases familières, inventées par la joie & par le plaisir : *boire à la santé*, *boire rasade*, *boire à la ronde*, *à tire-laigot*.

Il est pris quelquefois métaphoriquement : *ce papier boit*, pour dire qu'il est spongieux & qu'il s'imbibe de l'encre avec laquelle on écrit dessus.

Ses participes sont *buvant*, *bu*, *bue*.

Boire est pris aussi substantivement : on dit *le boire*, *le manger*.

Ses composés sont *reboire*, *déboire* : ce dernier n'est jamais pris que substantivement ; *il a eu de cruels déboires* : voyez **REBOIRE**.

INDICATIF. *Présent*, Je bois, tu bois, il boit ; nous

buvons, vous buvez, ils boivent. *Imparfait*. Je buvois &c. *Prétérit*. Je bus, &c. *Futur*. Je boirai, &c. *Conditionnel présent*. Je boirois, &c. *IMPÉR.* Bois, qu'il boive; buvons, buvez, qu'ils boivent. *SUBJ. Présent*. Que je boive, que tu boives, qu'il boive; que nous buvions, que vous buviez, qu'ils boivent. *Imparfait*. Que je busse, &c. Les autres tems sont réguliers.

BON, est une des interjections acclamatives : voyez PARTICULES, CONSTRUCTION.

BOUILLIR. Verbe neutre irrégulier de la seconde conjugaison : il exprime au propre cette agitation, le mouvement des liqueurs, causé par le feu, par la fermentation, par l'effervescence. *On voit sous ses vases seaux bouillir l'onde agitée : le feu est ardent, l'eau bouillira promptement.*

Au figuré, on dit d'un jeune homme, qu'il est *bouillant*, parce que sa vivacité & son ardeur viennent de l'effervescence & de l'agitation de son sang, qui, dans la jeunesse, semble bouillir dans les veines.

INDICATIF. Présent. Je bous, tu bous, il bout; nous bouillons, vous bouillez, ils bouillent. *Imparfait*. bouillois, tu bouillois, il bouilloit; nous bouillions, vous bouilliez, ils bouillioient. *Prétérit*. Je bouillis, tu bouillis, il bouillit; nous bouillîmes, vous bouillîtes, ils bouillirent. *Prétérit indéfini*. J'ai bouilli, &c. *Prétérit antérieur*. J'eus bouilli, &c. *Prétérit antérieur indéfini*. J'ai eu bouilli, &c. *Plusqueparfait*. J'avais bouilli, &c. *Futur*. Je bouillirai, tu bouilliras, il bouillira; nous bouillirons, vous bouillirez, ils bouilliront. *Futur passé*. J'aurai bouilli, &c. *Conditionnel présent*. bouillirois, tu bouillirois, il bouilliroit; nous bouillirions, vous bouilliriez, ils bouilliroient. *Conditionnel passé*. J'aurais ou J'eusse bouilli, &c. *IMPÉR.* Bouille, qu'il bouille; bouillons, bouillez, qu'ils bouillent. *SUBJ. Présent*. Que je bouille, que tu bouilles, qu'il bouille; que nous bouillions, que vous bouilliez, qu'ils bouillent. *Imparfait*. Que je bouillisse, que tu bouillisses, qu'il bouillit; que nous bouillissions, que vous bouillissiez, qu'ils bouillissent. *Prétérit*. Que j'aie bouilli, &c. *Plusqueparfait*. Que j'eusse bouilli, &c. *INF.*

Présent. Bouillir. *Prétérit.* Avoir bouilli. *Participe actif,*
Présent. Bouillant. *Passé.* Ayant bouilli. *Participe passif,*
Présent. Bouilli, bouillie, ou étant bouilli, bouillie.
Passé. Ayant été bouilli, bouillie. *Géronaisf.* En bouil-
 lant, ou bouillant.

Les tems composés se conjuguent, quant aux person-
 nes que nous n'avons pas indiquées, comme les verbes
 réguliers de la seconde conjugaison.

BOUTS-RIMÉS. On appelle bouts-rimés, un sonnet
 fait sur quatorze rimes, dont le choix & l'arrangement
 ont été faits au hasard. Il faut que les rimes que l'on
 propose à remplir soient toutes bizarres : il faut en se-
 cond lieu qu'on les emploie telles qu'elles ont été pro-
 posées, sans les altérer, en leur substituant des mots
 ordinaires : enfin, en proposant les rimes, on doit aussi
 proposer le sujet du sonnet. L'Auteur manque à la se-
 conde de ces règles, en donnant aux mots proposés une
 signification peu naturelle ; comme lorsqu'on a voulu
 faire entendre par *roitelet*, non pas ce petit oiseau qui
 porte ce nom, mais un prince au berceau. Il doit éviter
 aussi de prendre un style plus élevé que les rimes propo-
 sées ne le comportent ; car tous les mots ne sont pas de
 tous les styles : les termes de *mulet*, de *pédagogue*, de
uré, de *dogue*, &c. ne sont certainement pas faits pour
 le genre héroïque.

On prétend qu'il est permis de composer & d'allonger
 les bouts-rimés ; de mettre par exemple, *rebelles* pour
belles, *passés* pour *assez*, *amilcar* pour *car*, &c. mais
 il n'est jamais permis de les tronquer. Ainsi, si l'on avoit
 proposé *rebelles*, *passés*, *amilcar*, on ne pourroit, pour
 quelque raison que ce soit, y substituer les mots plus
 courts, *assez*, *belles*, *car* : encore à la première licence
 il convient, ce semble, de mettre une restriction ; qui
 est qu'on n'allonge pas les bouts-rimés précisément pour
 le tirer d'affaire, mais seulement pour employer quelque
 pensée belle ou délicate, & lorsque d'ailleurs il seroit
 usé de placer la rime telle qu'elle a été proposée. Ainsi
 on pourroit mettre *rebelles* au lieu de *belles*, *passés* pour
assez, vû qu'il paroît très facile de faire un vers finissant
 par *belles* ou *assez* ; mais si l'on donne *amilcar* pour *car*,

rempart pour part, on voit clairement que c'est voulu éluder la difficulté de finir un vers par ces monosyllabes, difficulté que l'on sent avoir été un des principaux objets de celui qui a proposé les bouts-rimés. Nous allons donner un sonnet en bouts-rimés, composé par Madame Deshoulières.

Sonnet en Bouts-rimés, pour le Roi.

Pour chanter un Héros, quittons le *flageolet* ;
 Louis cède au seul Roi qui fit le *déclogue* ;
 Par lui l'aigle est réduite au vol du *roitelet* ;
 Et son nom est trop grand pour la champêtre *églogue*.
 La chicane mourante au fond du *Châtelet* ;
 Lui seul aux autres Rois servant de *pédagogue* ;
 Tous ses voisins forcés à garder le *mulet* ;
 L'hérésie enchaînée à ses pieds comme un *dogue* ;
 De vices & d'erreurs son Etat *écuré* ;
 Le calme à l'univers par ses soins *pro-curé* ;
 Tout enfin met sa vie au dessus des plus *belles*.
 Il vient d'humiler l'orgueil de l'*Hélespont* ;
 A ses vastes projets la fortune *répond* ,
 Et va lui préparer des victoires *nouvelles* :

Voyez *Stances*.

BRAIRE, est un verbe neutre irrégulier & défectif de la quatrième conjugaison : il n'est guère en usage qu'au présent de l'infinitif & aux troisièmes personnes du présent & du futur de l'indicatif, & du conditionnel présent. *Inf.* Braire. *Présent indic.* Il braie, ils braient. *Fut.* Il braira, ils brairont. *Condit.* Il brairait, ils brairaient. *Braire* exprime l'octave discordante de l'âne.

BREVES. On appelle *breves*, dans la prononciation, les voyelles ou les syllabes qu'on prononce brièvement sur lesquelles on s'arrête le moins, qui ont la moitié de la quantité de son : voyez QUANTITÉ & PRONONCIATION.

BRUIRE. Verbe neutre irrégulier & défectif de la quatrième conjugaison : il signifie rendre un son con-

On entend bruire les vagues , le vent , le tonnerre : les flots brujoient.

Ce verbe n'est guere en usage qu'au présent de l'infinitif, *bruire* ; & aux troisiemes personnes de l'imparfait de l'indicatif, *il brujoit , ils brujoient.*

Le participe actif présent, *bruyant* ou *bruisant*, n'est souvent qu'un simple adjectif. *Flots bruyants , trompette bruyante , voix bruyante.*

BUCOLIQUE (Poëme) : voyez EGLOGUE.



C A N C A R

C ou CE, est une des consonnes de notre alphabet : voyez ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

ÇA, est une des particules admonitives : voyez PARTICULES.

CACOPHONIE. C'est une rencontre vicieuse de mots ou de syllabes qui sonnent mal à l'oreille : voy. STYLE.

CADENCE : voyez NOMBRE ORATOIRE.

CANTATES. Les cantates sont un ouvrage de poésie & de musique, mais plus important & plus difficile que les simples chansons.

Elles sont devenues fort à la mode depuis Rousseau le Lyrique, qui les a fait connoître en France, & qui même les a portées à la perfection.

Elles demandent pour sujet une morale appuyée de quelques exemples qui en fassent la preuve & l'ornement, ou de quelque trait d'histoire ou de fable suivi d'une ou deux réflexions qui en résultent naturellement; il faut sur-tout que les images en soient riches & expressives. Leur style est semblable à celui de l'ode.

Quant à la forme, il y faut des récits courts, nobles & vifs, suivis d'airs élégants & bien placés.

Les récits sont en grands vers, ou en vers mêlés d'alexandrins & autres; mais les airs sont en stances régulières : voyez STANCES.

Le passage du récitatif à l'air, & de l'air au récitatif, doit être naturel & bien ménagé.

Nous ne donnerons point d'exemple de cantates; celles de Rousseau sont connues de tout le monde.

Les petites cantates se nomment *cantatilles* : les règles en sont les mêmes.

CAR, est une des conjonctions motinales : voyez CONJONCTIONS.

CARACTERES ROMAIN & ITALIQUE : voyez ALPHABET.

CAS. On donne ce nom aux différentes désinences des noms, dans la langue latine & autres où les noms se déclinent : voyez DECLINAISON.

CATACHRÈSE. Ce terme est dérivé d'un mot grec qui signifie *abus*. Les Grammairiens & les Rhéteurs appellent ainsi l'extension que l'on donne à la signification d'une expression, pour rendre une idée qui n'a point de termes propres.

Il n'y a point de langues assez abondantes pour fournir les mots représentatifs de chaque idée particulière; & l'on est obligé d'avoir souvent recours à l'expression de l'idée voisine de celle que l'on veut faire entendre. Ainsi l'on dit que des chevaux sont *ferrés d'argent*, lorsqu'on attache sous leurs pieds une armure d'argent au lieu de fer.

On se sert du mot *feuille* par extension ou par imitation, pour exprimer des choses minces comme les feuilles d'arbres. Une *feuille* de papier, une *feuille* d'or, une *feuille* de paravent, &c.

L'eau gelée présente une surface unie que l'on nomme *glace*; & par extension, on appelle *glace*, le verre poli d'un miroir, &c.

Toutes ces expressions viennent de l'imitation ou de la comparaison. Ainsi la catachrèse n'est proprement qu'une sorte de métaphore, puisque c'est le rapport de ressemblance qui est le fondement de la catachrèse, ainsi que de la métaphore: tout ce qui les distingue l'une de l'autre, c'est qu'on n'a recours à la catachrèse que par nécessité, quand on ne trouve point de mot propre pour exprimer ce qu'on veut dire; au lieu que les autres espèces de métaphores se font par d'autres mouvements de l'imagination, qui ont pourtant toujours la ressemblance pour fondement: voyez MÉTAPHORE.

CATASTROPHE. C'est le principal événement d'une tragédie, & celui qui lui sert ordinairement de dénouement, ou qui l'amène: voyez TRAGÉDIE.

CAUSE. La cause est un des lieux communs de la Rhétorique propres à la preuve.

On entend par cause en général, ce qui produit un effet; mais comme il y a différentes manières de produire un effet, on distingue diverses sortes de causes.

La division des causes en quatre espèces, savoir, la cause *finale*, *efficiente*, *matérielle* & *formelle*, est fort célèbre; nous la suivrons.

On appelle *cause finale*, la fin pour laquelle une chose est,

On tire delà une infinité d'arguments : par exemple ; on prouve qu'un homme a fait ou n'a pas fait telle action , parceque cette action est ou n'est pas conforme à la fin qu'il devoit ou qu'il a coutume de se proposer. Ce raisonnement étoit la regle d'un Juge célèbre de Rome : avant toutes choses il examinait *cui bono* , c'est à-dire , quel intérêt avoit déterminé un homme à faire une action , persuadé que les hommes dans tout ce qu'ils font , se proposent toujours pour fin quelque avantage.

La *cause efficiente* est celle qui produit une autre chose : voyez EFFET.

Cette cause sert à prouver qu'un tel effet existe ou n'existe pas , parcequ'il a eu ou qu'il n'a pas eu de causes suffisantes.

Si les causes de cet effet sont nécessaires , l'argument est nécessaire , sinon il n'est que probable.

Il y a une infinité de causes efficientes auxquelles les diverses modifications ont fait donner divers noms : exemples : Dieu créant l'homme , étoit sa *cause totale* ; rien ne concouroit avec lui.

Un ouvrier est la *cause principale* de son ouvrage ; ses instruments n'en sont que la *cause instrumentale*.

Le soleil éclairant une chambre , est la *cause propre* de la clarté qui y regne ; l'ouverture de la fenêtre n'est qu'une cause , une condition , *conditio sine quâ non* , sans laquelle l'effet ne seroit pas , &c.

On rapporte encore à la cause efficiente , la cause qu'on appelle *exemplaire* : par exemple , une personne qui se fait peindre est la *cause exemplaire* de son portrait.

La *cause matérielle* se définit assez d'elle-même : c'est la matiere dont les choses sont formées ; comme l'or est la matiere d'un vase d'or. On tire delà des arguments , en faisant voir que ce qui convient ou ne convient pas à telle ou telle matiere , convient ou ne convient pas aux choses qui en sont composées.

La *cause formelle* se définit encore d'elle-même. Cette cause est ce qui rend une chose telle , & qui la distingue des autres. On explique les propriétés d'une chose par la connoissance de sa forme : lorsque la cause formelle s'unit à la matérielle , elle produit le corps ou le composé.

Il y a autant d'effets différents que de différentes causes. Ces termes sont réciproques : on en tire aussi des arguments réciproques, en montrant que si l'effet est, la cause est ; & que si la cause est, l'effet est aussi, & tout cela affirmativement & négativement. On prouve qu'une cause est bonne ou mauvaise, quand les effets sont bons ou mauvais, excepté dans les causes accidentelles ; par exemple, il seroit ridicule de conclure que la chaleur du soleil est mauvaise, parcequ'elle a occasionné la mort d'un homme.

CE ou CET, est un des pronoms démonstratifs : voy. cet article au mot PRONOMS. Il figure aussi parmi les adjectifs pronominaux : voyez ADJECTIF.

CÉANS, est un des adverbes de lieu : voyez ADVERBE.

CECI, est un des pronoms démonstratifs : voyez cet article au mot PRONOMS.

CELA, est un des pronoms démonstratifs : voyez cet article au mot PRONOMS.

CE LES SONT, Ç'EN EST UNE PARTIE : voyez l'article des pronoms personnels au mot PRONOMS.

CELUI, est un des pronoms indéfinis : voyez cet article au mot PRONOMS.

CELUI-CI, est un des pronoms démonstratifs : voy. cet article au mot PRONOMS.

CELUI-LA, est un des pronoms démonstratifs : voy. cet article au mot PRONOMS.

CEPENDANT, est une des conjonctions adversatives : voyez CONJONCTIONS.

CERTAIN, est un des pronoms indéfinis : voyez cet article au mot PRONOMS.

Il figure aussi parmi les *adjectifs pronominaux* : voy. ADJECTIF.

CERTAINEMENT, est un adverbe de doute : voy. ADVERBE.

CERTES, est un adverbe de doute : voy. ADVERBE.

CERTES, est une des particules assertives : voyez PARTICULES.

C'EST, CE SONT : voyez l'article SUBSTANTIF (verbe) ; voyez aussi le pronom *ce* à l'article PRONOMS.

C'EST-A-DIRE QUE , est une des conjonctions explicatives : voyez CONJONCTIONS.

C'EST VOUS A QUI JE VEUX PARLER , ou C'EST A VOUS QUE JE VEUX PARLER : voyez PRONOMS à l'article des PRONOMS RELATIFS.

CÉSURE. La césure est un repos qui coupe le vers en deux parties, dont chacune s'appelle *hémistiche*, c'est-à-dire, demi-vers. Ce repos bien ménagé contribue beaucoup à la cadence & au nombre oratoire des vers françois : il y est même nécessaire dans les cas où on l'emploie ; car il seroit pénible de bien soutenir sa voix sur dix ou douze syllabes de suite sans respirer, sur-tout dans une prononciation grave & majestueuse, ou du moins bien articulée, bien sentie, comme doit l'être toujours celle des vers. Cette partie de la poésie souffroit autrefois bien des variations qu'on ne tolere plus ; elle est aujourd'hui fixée par des regles très séveres dont nous allons rendre compte.

La césure n'a lieu que dans les vers de douze & de dix syllabes ; les autres ne sont pas assez longs pour exiger un repos avant la fin. Dans les alexandrins, la césure porte toujours sur la sixieme syllabe : exemple.

Que nos cœurs sont heureux - quand la loi du devoir
De nos plus doux penchants - confirme le pouvoir ! . . .
La vertu sous le chaume - attire nos hommages
Le crime sous le dais - est la terreur des sages.

(M. de Bernis) :

Dans les vers *communs* ou de dix syllabes, la césure est toujours à la quatrieme : exemple.

Sages sans loix - brillants sans imposture,
Coulez mes vers - enfants de la nature ;
N'affectez rien , - que la main du hazard
Amene tout - jusqu'aux regles de l'art.

(M. de Bernis) :

Puisqu'il s'agit ici d'un repos, il s'ensuit 1^o. que la syllabe qui porte la césure, ne peut pas être au milieu, mais à la fin d'un mot : voyez REPOS, au mot NOMBRE

ORATOIRE. Ainsi il n'y auroit point de repos ni de césure dans ce vers ;

Laisser un foible sou-venir quand on n'est plus.

parceque la sixieme syllabe est la premiere du mot *sou-venir* ; & que ni l'oreille , ni l'esprit ne peuvent s'y reposer : au lieu qu'en changeant l'ordre des mots, & en disant ;

Laisser quand on n'est plus - un foible souvenir ,

on fait un vers régulier , dont le premier hémistiche finit au mot *plus*.

2°. Que la césure ne sauroit être à une syllabe formée par un *e* muet , puisque le propre de cet *e* est de faire couler la voix sans s'arrêter , & d'être à peine entendu : ainsi on ne peut dire ;

Elle connoît seule - ce secret qu'on ignore. . .

mais il faut pour qu'il y ait un vers :

Elle seule connoît - ce secret qu'on ignore . . .

Ces deux premieres regles souffrent une exception qui les regarde toutes deux : si la derniere syllabe du premier hémistiche finit par un *e* muet , qui s'élide avec la voyelle initiale de l'hémistiche suivant , alors le repos se fait sur la syllabe qui précède cet *e* muet ; & pourvû qu'il y en reste encore cinq devant elle , le vers est bon : ainsi l'on dit très bien ;

Où la fortune éve - ille , & la haine & l'amour ,

quoiqu'on ne puisse pas dire ;

La fortune éveille-la discorde & l'amour.

parcequ'alors le repos porteroit sur un *e* muet. On ne pourroit pas dire non plus ;

La fortune éveille - & la haine & l'amour ,

parcequ'avant la syllabe *veil* qui porte la césure , il n'y en a plus que quatre , & qu'il y en faut cinq.

Ainsi les vers suivants sont réguliers.

Selon leur peu d'usage ou leur fragilité. . .

La feinte modestie un orgueil plus caché. . .

Belle, mais dangereuse, aimable, mais frivole. . .

Elle est tout ce qui charme & nos cœurs & nos yeux, &c.

Toutes ces observations conviennent également aux vers de dix syllabes; il ne s'agit que d'appliquer à la quatrième syllabe, ce que nous venons de dire de la sixième en parlant des vers alexandrins : ainsi ces vers sont bons.

Trop de finesse affadit la saillie

De la piquante & sincère Thalie. . .

L'amour si fourbe, est pourtant ingénu :

Libre, immodeste, il rougit d'être nu, &c.

3°. Quand on dit qu'il doit y avoir une césure après les six premières syllabes dans les grands vers, & après les quatre premières dans les vers communs; on entend qu'elle soit telle qu'on y puisse faire un repos, sans manquer à la manière ordinaire de lire & de parler. Ce repos désunit en quelque sorte les mots qui le précèdent, de ceux qui le suivent, ou du moins les éloigne; il ne doit donc se trouver qu'entre des mots que la suite & la liaison des idées, les loix de la Grammaire & le sens de la phrase permettent d'éloigner un peu les uns des autres. Mais comme ce repos de l'hémistiche n'est pas nécessairement un repos entier, qu'il suffit qu'il soit un demi-repos; il n'est pas non plus nécessaire que le sens de la phrase finisse à la césure: il suffit qu'il y offre un objet assez complet pour que l'esprit puisse s'y fixer un instant, & qu'on puisse, sans choquer la liaison grammaticale des mots, y reprendre légèrement haleine. Pour savoir avec précision quel est le point où ces deux observations permettent de placer le repos, il n'est point de meilleur maître que la lecture des Auteurs exacts, & le goût réglé par une oreille exercée & délicate: cependant nous ajouterons ici quelques règles établies sur ce point.

Un seul substantif suivi d'un seul adjectif, ne doivent jamais se désunir pour le repos: ainsi dans ces vers la césure manque,

Sais-tu qu'on n'acquiert rien - de bon à me fâcher ?
 Mais j'aurais un regret - mortel , si j'étois cause . . .

Il en est de même si l'adjectif se trouve devant le substantif ; comme ,

Et pourrions par un prompt - achat de cette esclave . . .
 C'est encore un plus grand - sujet de s'étonner . . .

Mais s'il y a plusieurs adjectifs après le substantif , alors la césure peut séparer le premier d'avec les autres ; comme ,

Un naturel aimable intéressant . . .
 Un naturel aimable , intéressant , aisé . . .

Si l'adjectif ou le substantif amènent avec eux quelque régime qui les sépare , la césure peut aussi se trouver entre eux ; comme ,

Utile à l'univers - cet amour de nous-mêmes . . .

Où l'adjectif *utile* est séparé de *l'amour* son substantif , par ces mots à *l'univers* , qui sont le régime de cet adjectif.

Le joug de la nature - aggravé par les loix . . .

Le substantif *joug* est éloigné de son adjectif par les mots de *la nature* qu'il régit.

Un substantif suivi d'un génitif qui en est le régime , ne souffre point la césure entre lui & ce génitif , quand ils se suivent immédiatement , & sans aucune épithète ni auxiliaires.

L'on cherche de l'amour - les douceurs , & l'on trouve . . .

Ce vers ne vaudroit rien ; au lieu que ceux-ci sont bons.

L'on cherche de l'amour - les douceurs infideles . . .

De l'esprit , du mérite - arbitre universel . . .

Sont la base & le fonds - de ce Juge insensé . . .

Le verbe ne peut être séparé de son régime, ni de son auxiliaire par une césure, s'il ne l'est par un adverbe ou par d'autres mots intermédiaires, ou si le régime n'est lui-même lié à d'autres mots, qui avec lui forment l'hémistiche : ainsi ces vers ne pourroient être admis,

Un Roi qui *protégeoit* - *son peuple*, & qui vouloit...

Tout ce que vous *avez* - *été* durant vos jours. . .

Et comme je vous *ai* - *rencontré* par hasard. . .

Au lieu que ceux-ci sont selon les regles.

L'époux a *prévenu* - *son épouse* inconstante. . .

où le verbe *a prévu* est séparé par le repos de son régime *son épouse*, parceque ce régime est lié à son adjectif *inconstante*, avec lequel il fait le second hémistiche.

Le monde a de son sein - *exilé* la science. . . .

Où les mots *de son sein* étant placés entre l'auxiliaire *a* & le verbe *exilé*, font que l'hémistiche peut se terminer entr'eux & les sépare.

O vous qui *satisfait* - de vos courtes lumieres. . .

où le mot *satisfait* porte un repos qui le sépare de son régime, parceque *lumieres* a un adjectif avec lequel il remplit l'autre hémistiche, *de vos courtes lumieres* . . .

Laissez en d'autres mains - les fardeaux accablants.

où le verbe *laisser* est également éloigné de son régime *fardeaux*, par ces mots *en d'autres mains*, & admet en conséquence la césure.

On peut déjà remarquer que dans ces cas où l'on veut placer un repos entre un régissant & un régi, un des points essentiels pour le faire heureusement, est d'interposer d'autres mots entr'eux, & de remplir le second hémistiche par le mot qu'on met après la césure, en lui donnant quelque adjectif qui supplée à sa longueur, ou autrement. C'est par-là que les vers suivants sont bons.

Dans

Dans les sombres détours - d'une scène éclatante ;
 Un repentir suivi - de honte & de mépris . . ,
 Du poids de la raison - son ame délivrée ,
 Au torrent des amours-s'abandonne enivrée . . .
 Et la mort *tranche enfin - des jours infortunés* ,
 Dans le sein des amours - si long-tems *profanés* . . .
 Tu ris de voir le monde - en proie à ces travets ;
Viens toi même éclairer - l'excès de ta folie . .

Tous les verbes qui sont suivis d'un nom pris dans un sens indéfini , ne sont avec ce nom qu'une sorte de mot composé : tels que faire face , avoir honte , prendre patience , demander raison , &c. Nous en avons donné une liste à la fin du mot ARTICLE.

Ainsi il ne peut y avoir de césure entre ces verbes & leur régime , par exemple dans ce vers du *Britanicus* de Racine.

Je vous ai demandé - raison de tant d'injures.

Quel repos pratiquer entre demandé & raison ? Aussi est-ce le seul exemple qu'on en trouve dans Racine.

Le nominatif peut être séparé de son verbe par un repos , quand c'est un substantif , comme :

Dans ces lieux où la France - imite l'Italie . .

mais c'est toujours dans l'hypothèse que celui qui reste après le repos , remplira le second hémistiche avec le secours d'un régime ou d'un adverbe , si le nominatif est devant , ou par le secours d'une épithète ou d'un régime , si le nominatif est après. Ainsi ces vers sont bons par l'observation de cette règle.

Le parterre charmé - contemple sa jeunesse . .

. . . . la jeunesse allarmée

Veut éviter les traits du Dieu qui l'a charmée . .

Mais , hélas , ses combats - se changent en plaisirs . .

Un charme involontaire - accompagne ses peines . .

Mais un chemin de fleurs - la conduit jusqu'au crime ;

Le voile de l'erreur - tombe enfin sur ses yeux ;
 Et les vertus en pleurs - s'envolent dans les cieus. . .
 (de Bernis).

Que *tolera* long-tems - le *Batave* séduit. . .
 Les glaives que *forgea* - l'audace de nos peres. . .
 (Le même).

Les adverbes monosyllabes , tels que *plus* , *très* ; *fort* , *bien* , *mal* , *mieux* , *trop* , &c. ne peuvent admettre la césure entr'eux & les adjectifs ou adverbes auxquels ils sont joints. Ainsi ces vers ou d'autres semblables ne sont point permis.

Il étoit encor *plus* - aimable qu'éclairé . . .
 Ce propos n'est pas *fort* - nécessaire , ce semble . . .
 Nous verrons qui *tiendra* - mieux parole des deux. . .
 Si le chef n'est pas *bien* - d'accord avec les membres. . .
 Vos yeux ne sont que *trop* - assurés de lui plaire. . .

Quoique le nominatif puisse souvent être séparé de son verbe , si c'est un substantif ; il ne le peut pas être de même, si c'est un pronom : car alors, il doit être réuni dans le même hémistiche que son verbe. Ainsi on ne pourroit dire :

Je me flatte que *vous* - me *rendrez* votre estime.

Il en est de même d'un pronom mis à la place d'un substantif pour régime.

Songez que la mort *nous* - *surprendra* quelque jour . . .

Il en est de même des pronoms relatifs , & des démonstratifs ou possessifs , quand le nom auquel ils se rapportent , est exprimé dans la phrase : ainsi on ne peut dire dans un bon vers ;

Ami , fui ce - danger qui se découvre. . .
 Les vices qui - détruisent les vertus. . .
 Vous saurez *que* - depuis tantôt la belle. . .
 Il veut nous cacher ses - dessein & ses ressources. . .

Celui, celle & ceux s'y souffrent quelquefois ; mais il faut que leur position soit bien heureuse & bien favorable, pour qu'ils n'aient rien de prosaïque.

Il n'est Fort entre *ceux* - que tu prends par centaines ,
Qui ne puisse arrêter - un rimeur six semaines . .

Il faut avoir encore plus de sévérité pour les articles suivis de leurs noms : on ne dira jamais ;

Evitez les - entretiens du flatteur . .

Le verbe substantif *être* suivi d'un nom adjectif ou d'un substantif, ne peut pas en être séparé par la césure, sur-tout quand il est à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif ; comme,

Le dieu des plaisirs *est* - notre fatale idole . .
Tout ce qui nous charme *est* - trop souvent dangereux.
Si notre esprit *n'est* pas formé dès le jeune âge . .
La loi du devoir *est* - la règle de son cœur . .

Si quelques mots intermédiaires séparent le verbe *est* du nom auquel il se rapporte, alors il peut être dans un hémistiche différent ; comme,

La haine ! Ah, *c'est*, je crois - un bien affreux tourment . . .

Quand deux verbes, dont l'un est comme le régime de l'autre, se suivent immédiatement, la césure ne peut pas les séparer ; comme,

Mon père, quoiqu'il eût la tête des meilleures,
Ne m'a jamais rien *fait* - apprendre que mes heures . .

Mais si quelques autres mots les éloignent l'un de l'autre, alors la césure peut être entr'eux ; comme,

Son cœur ne *pût* jamais - se livrer à la haine . .

La césure est encore mauvaise quand elle sépare une réposition de son régime ; comme,

Tu me viens voir *après* - cette bassesse insigne ! . .

J'y suis encor *malgré - tes infidélités.*

Son cœur est *au-dessus - de la crainte* des hommes. . .

Il fut joyeux *durant - toute la matinée.* . . .

Sans commencer *par où - vous devez achever.*

Corneille dans le Menteur , Act. III. Scè : I.

« Cet hémistiche ne seroit pas permis dans le style élevé, dit M. de Voltaire ; c'est une licence qu'il faut prendre très rarement dans le comique : une conjonction, un adverbe monosyllabe, un article doivent rarement finir la moitié d'un vers.

Adieu je m'en vais à - Paris pour mes affaires.

Je vous le dis *afin - que* vous y preniez garde. . .

Il a cédé *de peur - de* déplaire à vos yeux. . .

Vous viendrez *aussitôt - que* vous en ferez quitte. . .

Quoi , vous fuyez *tandis - que* vos soldats combattent ?

Au reste, on répète ici que la grande règle est que l'esprit & l'oreille soient satisfaits du repos, & l'approuvent. On n'a qu'à suivre ces vers de Boileau :

Ayez pour la cadence une oreille sévère ;

Que toujours dans vos vers le sens coupant les mots,

Suspende l'hémistiche, en marque le repos.

Il faut éviter que le sens passe d'un hémistiche à l'autre, & y forme un repos ; c'est-à-dire, que si l'on porte un sens au-delà de la moitié du vers, il faut qu'il aille jusqu'à la fin ; sans quoi le vers paroîtroit avoir deux repos & deux césures, ce qui seroit désagréable : ainsi le premier de ces deux vers auroit ce défaut, si le style étoit sérieux.

En s'habillant - en homme, - sous le linge ;

Le singe aussi ne passa que pour singe.

Il faut remarquer que l'hémistiche ne doit pas rimer avec la fin du vers, comme dans celui-ci.

Vous feriez bien, & *moi* - je fais ce que je doi. . .

Il faut encore observer qu'il suffit, pour rendre le vers défectueux, que l'hémistiche approche beaucoup de la rime, c'est-à-dire qu'il ait un son trop analogue, soit avec la fin du vers, soit avec le vers précédent, soit avec le suivant, ou même avec un hémistiche voisin. L'oreille semble exiger cette sévérité : cependant il faut convenir que les meilleurs Auteurs ne l'ont pas toujours eue, comme on peut le voir par les vers ci-après.

Cet empire *odieux* deshonoré cent fois,
Par la haine des *Dieux* & les crimes des Rois.

(*Racine*).

Toutefois n'allez pas, goguenard dangereux,
Faire Dieu le sujet d'un badinage *affreux* !

A la fin, tous ces *jeux*

(*Boileau*).

Tant de fiel entre-t-il dans l'ame des dévots !

Et toi, fameux Héros : . . .

(*Le même*).

Je ne m'explique point, *Osmin*, & je prétends

Que du moins il faudra la demander *long-tems* :

Je fais rendre aux *Sultans*.

(*Racine*).

Appliqué sans relâche au soin de me punir,

Au comble des douleurs tu m'as fait *parvenir* ;

Ta haine a pris *plaisir* à former ma misère ;

J'étois né pour *servir* d'exemple à ta colere.

(*Le même*).

Que je vous plains, ô vous, dont l'esprit tributaire

De qui veut l'*asservir* esclave volontaire,

Prêt à tout *soutenir*, comme à tout renverser,

Attend avec respect un ordre pour penser ! . . .

Faut-il toujours attendre, ou craindre des revers,

Et gémir sur le *bord* de nos tombeaux ouverts ?

O mœurs du siècle *d'or* ! O chimeres aimables ! . . .

Il n'a d'autre *bonheur* que l'art de s'éblouir,

Et d'abuser son *cœur* si facile à trahir. . . .

Dans les airs , dans les cieux , sur la terre & sur l'onde ;
 Embellissent entr'eux le théâtre du monde ;
 Et c'est l'accord heureux des Etres réunis ,
 Qui comble mes trésors & les rend infinis. . .

(de Bernis)

Mais un même mot pris dans la même signification ne faisant jamais rime , loin de rendre l'hémistiche défectueux , lui donne une grace & une force particulière lorsque la répétition en est faite à propos.

Grand Roi , poursuis toujours , assure leur repos ;
 Sans elles un Héros n'est pas long-tems Héros.

(Boileau)

CET. Voyez CE.

CHACUN , est un des pronoms indéfinis : voyez cet article au mot PRONOMS.

CHANSONS. Les chansons tiennent beaucoup à l'oc anacréontique : cependant elles ne demandent pas même art , la même exactitude , les mêmes beautés. Dans l'ode on ne pardonne rien : dans la chanson , on passe bien des choses en faveur d'une belle pensée. Nous avons trois sortes de chansons , les sérieuses , les badines , & les galantes : l'air & la pensée doivent avoir quelque chose de grave dans les premières , quelque chose de riant , d'ingénieux dans les secondes , & dans les troisièmes quelque chose de délicat & de tendre. On donne encore une autre division prise du côté du sujet , mais qui n'est pas juste , puisqu'elle ne renferme point tous les genres de chansons : selon cette seconde division les chansons seroient ou satyriques ou bachiques , ou tendres.

La grande règle des chansons , est de conserver une proportion entre les paroles , l'air & le sujet. Ce heureux accord demande outre le goût & la délicatesse dans l'esprit , une oreille au moins sensible aux différents tons de la musique.

Quant au style , l'élégance & la naïveté font la plus grande beauté d'une chanson. La forme des vers y est libre : le mélange des rimes dépend de l'air : ainsi nous

avons en chansons des pieces qui sont toutes en rimes de même espece , il y a tant de jolies chansons entre les mains de tout le monde , que nous croyons inutile d'en citer aucun exemple.

CHANT ROYAL. Le chant royal, sorte d'ancienne poésie, est composé de cinq couplets, chacun de onze vers rangés comme nous le ferons remarquer, & terminés par un envoi.

Les rimes du premier couplet reglent celles des couplets suivans, qui doivent être les mêmes & dans le même ordre, de sorte que toute la piece composée de dixante-deux vers roule sur cinq rimes différentes dont es deux premieres sont employées dix fois, la troisieme & la derniere douze fois, & la quatrieme dix-huit fois, comme on le verra par l'exemple que nous donnerons.

Le dernier vers du premier couplet sert de refrain ou l'intercalaire pour les suivans, qui doivent finir de la même maniere. *L'envoi* est une sorte d'explication de l'allégorie; car le sujet qui fait le corps de la piece est pour l'ordinaire emprunté de la fable, des métamorphoses, ou de quelque trait éclatant de l'histoire; d'où l'on tire à la fin quelque moralité.

L'envoi se fait communément en sept vers, quelquefois en cinq, semblables pour les rimes, à un pareil nombre de vers pris à la fin des couplets précédens.

Cet envoi commençoit presque toujours par le mot *Prince*, par la raison que cette piece étant regardée comme ce qu'il y avoit de plus majestueux parmi les petits Poèmes, il paroïsoit qu'on ne pouvoit convenablement l'adresser qu'aux Rois; & c'est encore la cause pour laquelle on l'appelloit *chant royal*. L'envoi doit, de plus, être terminé comme les couplets, par le vers intercalaire, qui doit toujours être plein d'harmonie, & présenter un sens noble & grand.

Les chants royaux se font en vers alexandrins; autrefois on en faisoit en vers communs de dix syllabes: mais ceux-ci ont cédé la place aux autres dans toutes ces pieces sérieuses.

Toutes les regles doivent s'observer à la rigueur dans ce genre de poésie; & malgré cela, l'expression y doit être également noble & aisée, le tour poétique & ma-

jestueux ; & tout ce qui sent la licence ; en doit être banni. Il semble pour donner à ce poëme toute la perfection dont il est susceptible, qu'il faudroit couper les couplets en ménageant des repos après le quatrième & le septième vers, ainsi que l'on fait dans les dixains.

Le sujet du chant royal que l'on donne pour exemple, est tiré de la fable :

Antée, géant de la Lybie, fils de Neptune & de la terre, demouroit dans les déserts de son pays, où il attaquoit tous les passans & les faisoit mourir, ayant fait vœu de bâtir un temple à Neptune avec des crânes d'hommes. Hercule combattit contre lui, & le jeta trois fois à terre ; mais inutilement, parceque sa mere lui donnoit des forces, de sorte qu'il se relevoit avec plus de courage. Hercule, qui s'en apperçut, l'éleva en l'air, & l'étouffa entre ses bras.

ANTÉE, *chant royal.*

Modele des Héros, Alcide infatigable,
 Toi qu'un pere immortel rendit trop odieux,
 Des fureurs de Junon écueil inébranlable,
 Toujours haï des Cieux, toujours digne des Cieux ;
 Ta valeur se fait jour jusqu'au sombre rivage ;
 De l'Olympe & des Dieux lorsqu'Atlas se soulage,
 Tu soutiens le fardeau qui fait plier Atlas.
 Après douze travaux, après mille combats,
 Tu pense respirer au bout de ta carrière,
 Et tu ne t'attends point à te voir sur les bras
Un Tyran qui triomphe en mordant la poussiere.

Ivre de sang humain, de sang insatiable,
 Antée, affreux Titan, croit honorer les Dieux
 Gardant pour leurs autels les reliefs de sa table :
 Que ne couvre-t-on point d'un zele spécieux !
 De crânes entassés par un triste carnage
 Il prépare à Neptune un sanguinaire hommage ;
 Tout un temple bâti de ce funeste amas.
 Jusqu'où va la fureur des dévots scélérats ?
 A celle de ce monstre oppose une barriere,

Immole au Dieu des flots qui hait tels attentâts ,
Un Tyran qui triomphe en mordant la poussiere.

Vois te tendant les mains un reste déplorable
 Des barbares repas du géant furieux :

A la trace du sang , suis , vengeur équitable ,
 L'homicide altéré qui dépeuple ces lieux.

L'implacable Junon qui met tout en usage
 Pour se venger sur toi de son époux volage ,
 Plus timide que toi , te devance où tu vas ,
 Brave de son courroux les impuissants éclats ;
 Brave le désespoir d'une épreuve derniere ,
 Qui garde pour trophée à ton bras déjà las ,
Un Tyran qui triomphe en mordant la poussiere.

Ah , je vous vois aux mains ! le Typhée effroyable
 Ecumant de la bouche , étincelant des yeux ,
 Te destine en son temple un endroit remarquable ;
 Il pense avoir ta tête , ornement curieux.

Mais qu'elle soutient mal , cette inutile rage ,
 De tes coups redoublés le foudroyant orage !
 Il chancelle ; c'est fait : il tombe ; quel fracas !
 Victoire ! Mais , que vois-je ? Il se relève , hélas !
 Et sa chute lui rend sa vigueur toute entiere.
 Je vois reprendre haleine , & raffermir ses pas
Un Tyran qui triomphe en mordant la poussiere.

La Terre en ce danger , mere trop pitoyable ,
 A son fils qui l'embrasse , offre un secours pieux :
 Etendu sur la poudre il devient indomptable ,
 Et le coup qui l'abbat , le rend victorieux.
 Héros , tu n'en es point à ton apprentissage ;
 Tu lui fais perdre terre , il perd son avantage :
 Les Dieux qu'il crut servir , font gloire d'être ingrats ;
 Lors , moins rude Lutteur , que pesant embarras ,
 Il vomit dans les airs son ame carnarriere.
 Ainsi devoit trouver dans le ciel son trepas ,
Un Tyran qui triomphe en mordant la poussiere.

Envoi.

Prince, l'antiquité sous cette double image
 Nous a peint le plaisir assailli du courage ;
 Le souvenir du Ciel affoiblit ses appas,
 Trop puissans sur un cœur voluptueux & bas ;
 Qui trouvent leur amorce au sein de la matiere.
 Terrestre, impérieux, le plaisir n'est-il pas
 Un Tyran qui triomphe en mordant la poussiere.

Voyez Stances.

CHAQUE, est un des pronoms indéfinis : voyez cet article au mot PRONOMS.

CHEZ, est une des prépositions simples : voyez PRÉPOSITIONS.

CHOIR. Verbe neutre, irrégulier & défectif, de la troisième conjugaison : il signifie *tomber*, & fait à son passif *être chu*. Il n'est pas beaucoup en usage : on l'emploie quelquefois à l'infinitif, & très rarement à d'autres tems : il peut également être pris au sens propre & au sens figuré ; mais, pour qu'il convienne, il faut que le style soit badin ou du moins familier : alors c'est un terme très expressif. Ce n'est qu'en vers qu'il pourroit quelquefois passer dans le haut style, encore faudroit-il qu'il fût amené bien à propos, & placé dans un sens figuré :

Souvent on a vu choir du haut de leur grandeur,
 Ces Tyrans aveuglés par leur fausse splendeur.

On peut mettre ce verbe au rang des vieux mots.

On ne s'en sert jamais au présent ni à l'imparfait de l'indicatif. Au prétérit on peut quelquefois s'en servir à la troisième personne du singulier *il chut*, & à la seconde du pluriel *vous chûtes*, mais jamais aux autres.

Prétérit indéfini.

J'ai chu, tu as chu, il, elle a chu. Nous avons chu, vous avez chu, ils, elles ont chu.

Prétérit antérieur.

On ne s'en sert jamais à la première ni à la seconde per-

sonne du singulier , parceque *j'eus chu* , *tu eus chu* , ne seroit pas supportable à l'oreille : mais on peut dire , *il eut chu* ; *nous eumes chu* ; *vous eûtes chu* ; *ils eurent chu*.

On peut l'employer aux trois personnes des deux nombres dans le prétérit antérieur indéfini *j'ai eu chu* , dans le plusqueparfait *j'avois chu* , dans le futur passé *j'aurai chu* , & dans le conditionnel passé , *j'aurois chu* , *j'eusse chu*. Au futur naturel , & au conditionnel présent, si on veut s'en servir , on doit dire , *je cherrai* , *je cherrais* , *tu cherras* , *tu cherrois* , *il cherra* , *il cherroit* ; *nous cherrons* , *nous cherrions* , *vous cherez* , *vous cheriez* , *ils cherront* , *ils cherroient*.

Il n'a jamais d'impératif : au subjonctif , il n'a que la troisieme personne du singulier de l'imparfait *qu'il chût* ; le prétérit *que j'aie chu* , *que tu aies chu* , *qu'il ait chu* , *que nous ayons chu* , *que vous ayez chu* , *qu'ils aient chu* ; & dans le plusqueparfait la troisieme personne du singulier *qu'il eût chu*.

Dans l'infinitif , il a le présent *choir* , le prétérit *avoir chu* , le participe passé *avant chu* , & les participes passifs *chu* , *chue*. On peut les conjuguer à tous les tems du passifs ; mais on répète qu'il n'est presque jamais d'usage qu'à l'infinitif *choir* : ses composés sont *échoir* & *déchoir*.

CHOIX DES PREUVES ou ARGUMENT. Les argumens doivent avoir , autant qu'il est possible , trois caracteres.

Le premier qu'on souhaite est qu'ils soient nouveaux ; c'est un sûr moyen de plaire. Par exemple , Cicéron ayant à montrer que l'amour de la gloire est naturel à l'homme , le prouve en disant que les Philosophes mêmes , qui paroissent la mépriser , la recherchent comme les autres ; puisqu'ils n'oublient pas de mettre leurs noms à la tête même de leurs livres qui traitent du mépris de la gloire.

Pour justifier Pâris d'avoir préféré la beauté aux dons que lui offroient les deux autres Déeses , Isocrate dit :
 » pourquoi l'en blâmer , puisque c'étoit de la beauté que
 » les Déeses disputoient entr'elles ».

Ces argumens ingénieux & nouveaux plaisent toujours infiniment.

Le second caractère des bons argumens est qu'ils soient particuliers au sujet. Ils doivent rouler sur des actions qui ne conviennent qu'à ceux qu'on loue : voyez les Oraisons Funébres de MM. Fléchier, Bossuet & Maccaron. L'Eloge de M. de Turenne n'est pas en même-tems celui du Prince de Condé ; ils ont chacun une touche qui leur est propre & particuliere.

Une troisieme observation sur les argumens nous apprend que devant les gens du commun , ou bien quand il est question de l'avenir , les exemples font plus d'effet que les autres raisonnemens ; au lieu que devant les personnes éclairées , lorsqu'il est question d'un fait , les raisonnemens plaisent davantage. Il y a bien de la différence entre les discours de Cicéron parlant au peuple , & les discours de Cicéron parlant aux Sénateurs. Les premiers sont très méthodiques , leurs différentes parties bien distinctes , les transitions bien marquées , les argumens simples & aisés à saisir , & il y a de fréquentes récapitulations. Dans les autres au contraire , les regles & la distribution sont voilées par l'art , les transitions sont imperceptibles , les argumens subtils & ingénieux : enfin on n'apperçoit point la charpente du discours.

CHUT , est une des particules admonitives : voyez PARTICULES.

CI , est une des particules exhibitives : voyez PARTICULES.

CIRCONCIRE. Verbe actif défectif & irrégulier , de la quatrieme conjugaison : il vient du verbe latin *circumcidere* ; il signifie faire l'opération à laquelle la loi des Juifs & celle des Turcs soumettent tous les enfants mâles peu de tems après leur naissance.

INDICATIF. *Présent.* Je circoncis , &c. nous circonçons , vous circonçisez , ils circonçisent. Il n'a point d'imparfait. *Prétérit indéfini.* Je circoncis , &c. *Futur.* Je circonçirai , &c. *Conditionnel présent.* Je circonçirois , &c. IMPÉR. Circonçis , qu'il circonçise , SUBJ. *Présent.* Que je circonçise , &c. *Imparfait.* Que je circonçisse , &c.

Participe passé. Circoncis, circonçise. Ses tems composés sont réguliers.

CIRCONLOCUTION : voyez PÉRIPHRASE.

CIRCONSCRIRE. Verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaison, composé d'*écrire* & de la préposition latine *circum*, qui signifie *autour*. Ainsi circonscrite signifie écrire, tracer autour, limiter, borner tout autour. *Ce qui est infini ne peut être circonscrit* : voyez ÉCRIRE, sur lequel ce verbe se conjugue.

CIRCONSTANCES. Les circonstances en général sont de tous les lieux communs de la Rhétorique le plus fécond : voyez SOURCES DES PREUVES. On les divise en trois classes par rapport au tems ; celles qui précèdent une action, celles qui l'accompagnent, celles qui la suivent : on en peut voir un exemple au mot ÉNUMÉRATION.

CIRCONSTANCIEL. On appelle *circonstanciels* dans la construction d'une phrase, les mots qui marquent les circonstances, les modifications différentes qui peuvent plus ou moins influencer sur la signification du verbe. Ces mots sont ordinairement des adverbes, des particules, des prépositions, avec leur complément : voyez ces articles & CONSTRUCTION.

CLORE ou CLORRE. Verbe actif neutre, irrégulier & défectif de la quatrième conjugaison : il vient du verbe latin *claudere*, qui signifie fermer, enfermer, entourer, finir, achever. On dit *clore la porte*, *clore un champ de murs*, *de haies* ; *clore une affaire*, *clore un compte* ; on dit figurément *clorc la bouche à quelqu'un* pour le mettre dans le cas de ne plus répondre, soit par la force du raisonnement, soit par autorité : *il vient de clore l'œil*, signifie il vient de mourir, ou de s'endormir. *Clorc est quelquefois neutre* ; comme ici, *cette armoire ne clorc pas des mieux*.

INDICATIF. *Présent* : je clos, tu clos, il clot. Le pluriel n'est pas d'usage. *Futur* : je clorai, &c. *Conditionnel présent* : je clorois, &c. IMPÉR. Clos ; il n'a point d'autres personnes.

Ce verbe n'a point d'autres tems simples que ceux que nous venons d'indiquer ; mais il est usité dans tous les tems composés : j'ai clos, j'avois clos, &c. *Participe passé* : clos, close.

Ce participe s'emploie dans une infinité de façons de parler ; en voici quelques-unes. *Ce procès a été jugé à huis clos*, pour dire, il a été jugé a portes fermées. Quand on dit à quelqu'un *bouche close*, cela signifie gardez le secret.

Etre clos & couvert signifie proprement être dans une maison bien fermée, & bien à couvert : au figuré cela signifie qu'un homme cache bien sa pensée & ses desseins.

Clos se prend quelquefois substantivement : *un clos de vingt arpents* signifie un terrain de vingt arpents entouré de murailles, de haies ou de fossés.

Le verbe *clorre* n'est guere que du style familier ; il ne s'emploie ordinairement qu'au présent de l'infinitif & aux troisiemes personnes.

COMBATTRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme conjugaison, composé de *battre* sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine *cum* qui signifie *avec*. Cette préposition marque accompagnement, mélange, association : ainsi combattre quelqu'un signifie en venir aux mains, se disputer avec quelqu'un. *Avec honneur je combattis Chandos ; il est aisé de combattre ses raisons ; ils ont combattu long-tems de politesse.*

COMBIEN, est un adverbe de quantité : voyez **ADVERBE**.

COMÉDIE. Il y a entre la comédie & la tragédie bien des ressemblances & bien des différences. C'est une action ; mais qui là est noble, grande, capable d'inspirer la terreur & la pitié ; & qui est ici populaire, commune, qui ne présente que le ridicule, & ne doit que faire rire.

Dans l'une, les personnages sont des princes, des rois, des tirans, des héros ; ici ce sont des marquis ridicules, des bourgeois, des valets, des négociants, &c.

Du reste, les unités d'action, de tems & de lieu sont les mêmes que dans la tragédie, ainsi que la division des actes, l'art des épisodes, & l'enchaînement des scenes.

Le style de la comédie differe donc du style tragique comme l'une de ces sortes de pieces differe de l'autre ; qu'il soit coulant, simple, ingénieux, agréable, vif, populaire, plein de saillies, de proverbes, de bons mots & de critique : voyez **ARRANGEMENT DES VERS**.

COMME, est un des adverbes de comparaison : voyez **ADVERBE**.

COMME, est une des conjonctions motivaes : voyez CONJONCTIONS.

Comme est aussi au nombre des conjonctions explicatives : voyez *ibid.*

COMMETTRE. Verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaison, composé de *mettre* sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine *cum* qui signifie *avec*. Ainsi la signification primitive de *commettre* est *mettre avec* ou *envoyer avec* ; car *mettre* vient du verbe latin *mittere*, qui signifie *envoyer*. Cette étymologie développe plusieurs significations du verbe *commettre* : par exemple, *on l'a commis à l'exercice d'une telle charge*, c'est-à-dire, *on l'a envoyé avec pouvoir d'exercer une telle charge*. *On lui a donné cette commission*, c'est-à-dire, *on l'a envoyé avec des lettres de créances pour traiter de cette affaire*. *Il est commis à la tête du Gouvernement*, c'est-à-dire, *il est envoyé avec autorité pour &c.*

Commettre se prend en mauvaise part dans ces façons de parler : *ne vous commettez point avec cet homme*, c'est-à-dire, *ne vous mettez dans aucune affaire avec cet homme, vous en auriez du désagrément*. *Soyez sûr que je ne vous commettrai point*, c'est-à-dire, *soyez sûr que je ne vous mettrai avec personne dont vous puissiez recevoir quelque mortification*.

Commettre a une autre signification bien éloignée de son étymologie dans les phrases suivantes. *Commettre un crime*, une faute, &c. mais de quel mot n'a-t-on point abusé ? & qui pourroit en suivre tous les sens détournés : tous les rapports ?

Participe présent : *commettant*, indéclinable. *Participe passé* : *commis*, *commise*.

Commis se prend aussi substantivement : on dit un *commis*, c'est-à-dire, une personne commise à une affaire ou à un travail.

Commise se prend aussi substantivement en matière féodale : on dit d'un fief, *il est tombé en commise*, c'est-à-dire, que le Seigneur suzerain a le droit de le réunir à son fief dominant faute de devoirs faits par le vassal.

COMMUNICATION. C'est une figure de Rhétorique convenable à la preuve ; quelquefois l'orateur pleure de confiance en son bon droit, ou pour se concilier l'at-

rention & la bienveillance de ses auditeurs , leur adresse la parole , leur communique ses raisons , s'ouvre à eux & les prend pour juges.

On se sert de cette figure lorsque par des questions étudiées on fait tomber dans son sentiment des esprits qui en étoient fort éloignés , comme fait Cassius dans le conseil qu'il donne à Brutus (*Tragédie de César*).

C A S S I U S.

Si dès le même jour que ce grand Criminel * * *Catilina*
Dût à la liberté porter le coup mortel ,
Si lorsque le Sénat eût condamné ce traître ,
Catilina pour fils t'eût voulu reconnoître ;
Entre ce monstre & nous forcé de décider :
Parle , qu'aurois-tu fait ?

B R U T U S.

Peux-tu le demander ;
Pense-tu qu'un moment ma vertu démentie ,
Eût mis dans la balance un homme & la Patrie.

C A S S I U S.

Brutus , par cet arrêt ton devoir est dicté.

On distingue une autre communication qui est une figure de mots ; un trope, par exemple, lorsqu'un maître dit à ses disciples , *nous perdons tout notre tems* , pour dire vous perdez tout votre tems. *Qu'avons-nous fait* pour dire qu'avez-vous fait. Le mot *nous* dans ces exemples n'est pas dans le sens propre. Il ne s'étend point au maître qui parle. S'il se met du nombre de ceux à qui on adresse la parole , c'est pour ménager leur amour propre dans le reproche qu'il leur fait.

On employe encore cette figure, lorsque par modestie on détourne sur d'autres les louanges qu'on pourroit donner. Ainsi M. de Turenne , parlant de ses victoires en faisoit toujours retomber la gloire sur l'intelligence de ses Officiers , & sur la bravoure de ses Soldats. Pour lui, il sembloit n'avoir été que spectateur.

COMPARAISON

COMPARAISON. La comparaison est un des lieux communs de la Rhétorique, propre à la preuve & à l'ornement du discours : voyez SOURCES DES PREUVES.

La comparaison consiste à considérer en même-tems diverses idées qui se présentent à notre esprit, pour en connoître les différentes relations.

Quelquefois on réunit plusieurs idées, quelquefois on les décompose ; on en fait différentes combinaisons, & on les voit sous tous leurs de rapports. Il faut pour cela beaucoup de finesse d'esprit.

On compare les substances avec les modes, les substances entr'elles ; les modes entr'eux ; on démêle ce qu'ils ont de commun d'avec ce qu'ils ont de différent ; ce qu'ils ont de liaison, d'avec ce qu'ils ont de contrariété. De là les *anthèses*, les *similitudes*, les *dissimilitudes*, les *paralleles*, les *contraires* : voyez ces mots.

Comme en comparant plusieurs objets ensemble, il regne entr'eux divers rapports de figure, d'étendue, de durée & d'autres accidents ; on se sert de ces rapports en qualité d'images & d'exemples pour éclaircir ses pensées & leur donner plus de force : ainsi il faut que ces images soient tirées de choses plus connues & plus aisées à concevoir, que celles qu'on veut faire connoître. Par exemple, pour nous donner une idée plus grande, plus claire & plus précise de la valeur d'Achille ; Homere dit, « qu'il s'élançe comme un lion au milieu des ennemis ». Ce sont ces images qu'on appelle figures de Rhétorique, & qui servent beaucoup à l'ornement & à l'éclaircissement d'un discours ou d'un poème.

« La Tragédie admet les métaphores, dit M. de Voltaire ; mais elle n'admet pas les comparaisons : pourquoy ? Parceque la métaphore, quand elle est naturelle appartient à la passion ; les comparaisons n'appartiennent qu'à l'esprit ».

COMPARAISON : voyez DEGRÉS DE COMPARISON.

COMPARATIF : voyez DEGRÉS DE COMPARISON.

COMPLEXION, figure de diction, nommée aussi *epistrophe* : voyez RÉPÉTITION.

COMPRENDRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *prendre* sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine *cum*, en François

avec, laquelle unit par forme d'accompagnement & d'association : ainsi *comprendre* veut dire *prendre avec*, ensemble ; renfermer en soi plusieurs autres choses, les contenir avec soi. *La France comprend trente-deux Gouvernemens. Une vertu en comprend souvent plusieurs autres.*

Je n'ai point compris tel article dans le compte que je vous ai rendu, c'est-à-dire, je ne l'ai point pris, renfermé avec les autres : au figuré on dit, *il comprend dans l'instant les idées les plus abstraites & les plus compliquées*, c'est-à-dire, il les saisit, il les entend, il les embrasse par la pénétration de son esprit.

COMPROMETTRE. Verbe actif, neutre, réciproque & irrégulier de la quatrième conjugaison, composé de *mettre* sur lequel il se conjugue, & des deux propositions latines *cum*, qui signifie *avec*, ensemble, & *pro* qui veut dire, devant, en avant. Ainsi *compromettre* signifie *mettre quelque chose en avant avec quelqu'un*, consentir réciproquement à une chose.

Les parties ont compromis de tous leurs démêlés, entre les mains d'un honnête homme qu'ils ont pris pour arbitre. Le verbe est neutre dans cette phrase ; dans celle-ci il est actif. *Il ne faut jamais compromettre personne.* Dans ce sens il signifie mêler quelqu'un dans une affaire désagréable, l'exposer à recevoir quelque chagrin.

Ce verbe est quelquefois réciproque : *il est dangereux à la Cour de se compromettre.*

Le participe *compromis* se prend quelquefois substantivement ; alors il signifie l'acte par lequel deux personnes compromettent de s'en rapporter à un tiers sur la décision d'une affaire.

CONCESSION ET PERMISSION. La concession est une figure de Rhétorique convenable à la preuve. Par cette figure l'orateur se fiant sur la bonté de sa cause semble accorder quelque chose à son adversaire, mais pour en tirer sur-le-champ avantage contre lui ; car l'effet consiste à se faire un mérite de sa facilité à accorder des choses dont on pourroit faire usage ou qu'on pourroit nier. En voici un exemple tiré de l'Oraison Funébre de Reine d'Angleterre, par M. Bossuet.

» Je veux bien avouer de lui (de Charles I. Roi d'Angleterre) ce qu'un Auteur célèbre a dit de César, qu

a été clément jusqu'à être obligé de s'en repentir. Que ce soit donc là , si l'on veut , l'illustre défaut de Charles aussi bien que de César ; mais que ceux qui veulent croire que tout est foible dans les malheureux & dans les vaincus , ne pensent pas pour cela nous persuader que la force ait manqué à son courage , ni la vigueur à ses conseils » , &c.

La *permission* approche de la concession. Cette figure consiste à inviter son ennemi à faire tout le mal qu'il peut faire , & cela pour le toucher & lui donner même de l'horreur de ses cruautés. C'est ainsi que Thyeste anime son frere à le faire périr , après avoir reconnu le sang de son fils dans la coupe que ce monstre lui avoit présentée.

Grands Dieux ! pour quels forfaits lancez-vous le tonnerre ?

Monstre que les enfers ont vomis sur la terre ,

Affouvi la fureur dont ton cœur est épris ,

Joins à son malheureux pere à son malheureux fils.

A ses mânes sanglants donne cette victime ,

Et ne t'arrête point au milieu de ton crime :

Barbare , peux-tu bien m'épargner dans ces lieux ,

Dont tu viens de chasser & le jour & les Dieux.

Crébillon.

CONCLURE. Verbe actif irrégulier , de la quatrième conjugaison , composé du verbe latin *claudere* , d'où vient le verbe françois *clorre* (*fermer*) , & de la préposition latine *cum* , qui signifie *avec*. Elle marque toujours accompagnement , mélange , association : ainsi conclure veut dire , fermer , achever , arrêter , terminer plusieurs choses liées les unes avec les autres. *On vient de conclure les conditions de paix* , pour dire on vient de les arranger ; *que conclure de cet argument ?* c'est-à-dire , quelle idée peut être liée avec les autres dans cet argument ?

Ce verbe se prend souvent d'une manière absolue. *C'est assez délibérer , il faut conclure.*

INDICATIF. Présent. Je conclus , tu conclus , il conclut ; nous concluons , vous concluez , ils concluent.

Imparfait. Je conclusois , tu conclusois , il concluait ;

nous concluions , vous concluiez , ils concluoient , &c. *Prétérit*. Je conclus. *Futur*. Je conclurai , &c. *Conditionnel présent*. Je concludrois , &c. *IMPÉR.* Conclue , qu'il conclue , &c. *SUBJ.* Que je conclue , que tu conclue , qu'il conclue ; que nous concluions , que vous concluiez , qu'ils concluent. *Imparfait*. Que je conclusse , que tu conclusses , qu'il conclût , &c. *Participe présent*. Concluant *indéclinable*. On dit aussi *concluant* , *concluante* , adjectif. *Participe passé*. Conclu , conclue.

CONCLUSIONS ORATOIRES. Nous disons au mot *sylogisme* que cet argument , quoique consacré au Logicien , est pourtant quelquefois employé par l'Orateur ; mais bien différemment du Logicien. Nous remarquerons ici une aussi grande différence entre les conclusions des Logiciens & celles des Orateurs.

Le Logicien finit toujours par la conclusion qu'il a démontré être renfermée dans la majeure & dans la mineure.

L'Orateur ne s'affervit point à cet ordre , il commence quelquefois par la conclusion pour venir ensuite à la seconde proposition & finir par la première.

Le Logicien établit seulement trois propositions de la manière la plus méthodique , la plus simple & la plus sèche.

L'Orateur , au contraire , les étale avec pompe & magnificence , en les ornant des plus brillantes figures.

Le Logicien ne conclut que ce qu'il a établi & qui est en question.

L'Orateur conclut même ce qui n'étoit pas en question. Par exemple , un Général d'armée est cité en justice pour quelques vexations qu'il a exercées , son Avocat pour le défendre , expose ses services & ses exploits. Il le fait voir couvert de blessures , & il conclut : » pouvez-vous , Messieurs , vous résoudre à priver la République d'un homme qui lui est si nécessaire ».. Voilà sa conclusion naturelle. Mais en outre il ajoutera , » & ne craignez-vous point que la fortune l'ayant épargné tant de fois dans le péril , lorsqu'il ne s'épargnoit pas lui-même , la destinée ne l'ait point garanti de la mort pour la gloire de sa patrie ; mais pour servir de victime à ses ennemis personnels ».

CONCOURIR. Verbe neutre irrégulier de la seconde conjugaison, composé de *courir*, sur lequel on se conjugue, & de la préposition latine *cum*, qui indique association, mélange, accompagnement. Ainsi *concourir* signifie, *courir avec, ensemble, conjointement, à un but*: aussi *concourir* est-il toujours suivi des prépositions terminales *à, pour*: il ne s'emploie guere qu'au figuré. *Tous les Princes d'Allemagne concourent à l'élection de l'Empereur. Tous les citoyens doivent concourir au bien public. Tout concourt à le rendre heureux*: voyez **COURIR**.

CONDUPLICATION, figure de diction: voyez **RÉPÉTITION**.

CONFIRE. Verbe actif irrégulier & défectif, de la quatrième conjugaison. Il est composé du verbe *faire* & de la préposition latine *cum*, qui indique mélange, accompagnement, association: ainsi *confire* signifie faire des fruits avec du sucre, du vin ou autre liqueur qui pénètre le fruit & lui donne plus de qualité.

On dit d'un fruit qu'il est *confit sur l'arbre*, quand il est bien mûr, bien sucré, & bien cuit par le soleil.

INDICATIF. Présent. Je confis, tu confis, il confit; nous confisons, vous confisez, ils confisent. **Imparfait.** Je confissois, &c. **Futur.** Je confirai, &c. **Conditionnel présent.** Je confirois, &c. **IMPER.** Confis, qu'il confise, &c. **SUBJ.** Que je confise, &c. Il n'a point d'autres tems simples. **Participe présent.** Confisant *indéclinable*. **Passé.** Confit, confite. On dit d'une personne qui affecte trop l'air de piété, qu'elle est *confite en dévotion*.

CONFIRMATION. Ce mot vient du verbe latin *confirmare*, qui signifie assurer, prouver.

On entend en Rhétorique par *confirmation* la troisième partie du discours, dans laquelle l'Orateur doit prouver par loix, raisons, autorité, titres, témoignages ou autres moyens, la vérité des faits qu'il a annoncés, soit dans la narration, soit dans sa division: voyez **SOURCE DE PREUVES**, **CHOIX DE PREUVES**.

La confirmation est *directe* ou *indirecte*. Elle est directe lorsque les preuves qu'apporte l'Orateur sont pour fortifier sa cause. Elle est indirecte lorsque ses preuves, ses raisons sont pour réfuter celles de son adversaire.

Si la confirmation n'est pas la partie la plus difficile du discours, elle est la plus essentielle. Toute la force de l'art y est renfermée; il s'agit de convaincre. L'Orateur accumule alors les enthymemes, les exemples, les inductions, les dilemmes; & il les anime par des figures, tant pour cacher son art que pour éviter cet air uniforme qui ne manqueroit pas de déplaire: voyez FIGURES PROPRES A LA PREUVE: voyez EXEMPLE, INDUCTION, DILEMME, &c.

Il doit partir de principes lumineux, descendre ensuite aux conséquences par des liaisons naturelles, en sorte que l'auditeur le prévienne, en quelque sorte, pour tirer les conclusions: voyez SYNTHÈSE.

Dans l'arrangement des preuves, l'art consiste à placer au commencement & à la fin les meilleures preuves; les plus foibles se trouvent au milieu, & empruntent de la force des autres. D'ailleurs les premières & les dernières impressions restent plus long-tems gravées dans l'esprit des hommes.

CONJONCTIF. On appelle *conjonctifs* dans la construction d'une phrase, les mots qui servent à lier plusieurs phrases ensemble. Ces mots sont des conjonctions: voy. CONSTRUCTION & CONJONCTIONS.

CONJONCTION. Figure de diction: voyez RÉPÉTITION.

CONJONCTIONS. Les conjonctions sont de petits mots dont la terminaison ne varie point, & qui servent à exprimer la forme de nos pensées, & à lier les parties & les différents membres du discours.

Si l'on y fait réflexion, on verra effectivement que ces particules n'expriment que l'opération même de notre esprit, qui joint ou disjoint les choses, qui les nie, qui les considère absolument ou avec condition. L'esprit, outre la perception qu'il a de deux objets, aperçoit entre ces objets mêmes, un rapport ou d'accompagnement ou d'opposition, ou de quelque autre espèce: l'esprit rapproche alors en lui-même ces objets, & les considère l'un par rapport à l'autre, selon cette vue particulière.

Par exemple, si je dis que le Prince de Condé & M. de Turenne sont les deux plus grands Capitaines du siècle de Louis XIV, je porte du Prince de Condé le même ju-

gement que j'énonce de M. de Turenne : voilà le motif qui fait que je rassemble le Prince de Condé avec M. de Turenne. Le mot qui marque cette liaison est la conjonction &.

Il en est de même si l'on veut marquer quelque opposition ou disconvenance. Si je dis, par exemple, qu'il y a un avantage réel à être savant ; & que j'ajoute ensuite sans aucune liaison, qu'il ne faut pas que la science inspire de l'orgueil ; j'énonce deux sens séparés : mais si je veux rapprocher ces deux sens, & en former l'un de ces ensembles qu'on appelle *périodes* ; j'apperçois d'abord de la disconvenance, & une sorte d'éloignement & d'opposition qui doit se trouver entre la science & l'orgueil.

Voilà le motif qui fait réunir ces deux objets, c'est pour en marquer la disconvenance. Ainsi en les rassemblant, j'énoncerai cette idée accessoire par la conjonction *mais* : je dirai donc ; *il y a un avantage réel à être savant, mais il ne faut pas que la science inspire de l'orgueil*. Ce *mais* rapproche les deux propositions, & les met en opposition.

Ainsi la valeur de la conjonction consiste à lier les mots par une nouvelle modification ou idée accessoire ajoutée à l'un par rapport à l'autre.

Les anciens Grammairiens ont balancé s'ils placeroient les conjonctions au nombre des parties du discours, & cela parceque les conjonctions ne présentent point d'idées de choses : » mais qu'est-ce être partie du discours ? dit » Priscien, sinon énoncer quelque concept, quelque affection ou mouvement intérieur de l'esprit.

Il est vrai que les conjonctions n'énoncent pas, comme font les noms, des idées d'êtres, ou réels ou métaphysiques ; mais elles expriment l'état ou affection de l'esprit entre une idée & une autre idée, entre une proposition & une autre proposition. Ainsi les conjonctions supposent toujours deux idées & deux propositions, & elles font connoître l'espece d'idée accessoire que l'esprit conçoit entre l'une & l'autre. On doit reconnoître que cet usage leur est commun avec bien d'autres mots.

1^o. Le *verbe* lie l'attribut au sujet : les *pronoms lui, elle, eux, le, la, les, leur*, lient une proposition à une autre ; mais ces mots tirent leur dénomination d'un autre

emploi qui leur est plus particulier : voyez VERBE, PRONOM & CONSTRUCTION.

2°. Il y a aussi des *pronoms relatifs* qui font l'office de conjonction : tel est le relatif *qui* ou *lequel*, *laquelle* ; car outre que ce mot rappelle & indique l'objet dont on a parlé, il joint encore & unit une autre proposition à cet objet ; il identifie même cette nouvelle proposition avec l'objet. Exemple : » Dieu qui n'a besoin ni de tems, ni d'un long circuit de raisonnemens pour se faire entendre tout-à-coup lui ouvrit les yeux ». Cet attribut *ouvrit* est affirmé de Dieu, en tant qu'il est celui *qui* n'a besoin, &c.

3°. *Tel quel* fait aussi l'office de conjonction.

4°. Il y a des *adverbes* qui, outre la propriété de marquer une circonstance de tems ou de lieu, supposent de plus quelqu'autre pensée qui précède la proposition où il se trouvent : alors ces adverbes font aussi l'office de conjonction ; tel est *afin que*. On trouve dans quelques Anciens, & l'on dit même encore aujourd'hui en certaines Provinces, à *celle fin que* ; où l'on voit la préposition & le nom qui font l'adverbe, & de plus l'idée accessoire de liaison & de dépendance. Il en est de même de *à cause que*, *parceque*, *encore*, *déjà* : ces mots doivent être considérés comme *adverbes conjonctifs*, puisqu'ils font en même tems l'office d'adverbe & celui de conjonction. C'est du service des mots dans la phrase qu'on doit tirer leur dénomination : voyez ADVERBE, PARTICULE & PRÉPOSITION.

A l'égard des conjonctions proprement dites, on en compte d'autant de sortes qu'il y a de différences dans les points de vue sous lesquels notre esprit observe un rapport entre un mot & un mot, ou entre une pensée & une autre pensée. Ces différences sont autant de manières particulières de lier les propositions & les périodes.

La conjonction est peut-être la partie d'oraison la plus intéressante à bien connoître : c'est elle, comme dit fort bien M. l'Abbé Girard, qui est la partie systématique du discours ; puisque c'est par son moyen qu'on assemble les phrases, qu'on lie les sens, & que l'on compose un tout de plusieurs portions, qui sans cela paroît'oient comme des énumérations ou des listes de phrases, & non comme un ouvrage suivi & affermi par les liens de l'a-

analogie, par les conséquences & les enchaînements de la raison.

M. du Marfais & M. l'Abbé Girard, que nous regardons comme les deux plus habiles Grammairiens que nous ayons, & sur les traces desquels nous avons marché dans le cours de cet ouvrage, observent sur chaque partie du discours ce qu'ils appellent *accidents* : ils en remarquent de deux sortes dans les conjonctions.

1^o. La *simplicité* & la *composition*, autrement dit la *figure*, c'est-à-dire, la propriété d'être ou un mot simple, ou un mot composé.

Il y a des *conjonctions simples*, c'est-à-dire, formées d'un seul mot; telles sont, &, ou, mais, si, car, or, donc, &c.

Il y en a d'autres qui sont *composées*, c'est-à-dire, formées de plusieurs mots, comme, à moins que, pourvu que, de sorte que, si ce n'est que, parceque, par conséquent, &c. Celles-ci sont composées, comme on voit, ou de verbes ou d'adverbes, ou de prépositions suivies des conjonctifs *que* ou *de*; ce qui ne leur fait pas perdre le caractère de conjonction, qui est de marquer une sorte de dépendance, de rapport & de liaison entre les mots ou les phrases.

M. l'Abbé Girard observe que ces conjonctions doivent être écrites de manière qu'elles ne fassent qu'un seul & même mot; sans cela elles ne seroient pas conjonctions, mais des noms régis par des prépositions.

Voici deux exemples qui feront mieux sentir cette nécessité, que tous les raisonnements.

L'eau débordée ne fait pas par-tout les mêmes ravages; parcequ'elle ne trouve pas par-tout les mêmes ouvertures.

Vous concevez par ce que je viens de vous démontrer, qu'il y a entre l'un & l'autre une très grande différence.

Qui ne sent que dans le premier exemple *parceque* est conjonction? & par conséquent qu'il faut l'écrire en un seul mot; & que dans le second exemple, *par* est préposition régissant *ce*: la preuve, c'est qu'on pourroit dire, *par les choses que je viens de vous démontrer*, &c. voyez l'article PRÉPOSITION.

2^o. Le second accident des conjonctions, c'est leur signification, leur effet ou leur valeur; c'est ce qui leur

a fait donner les divers noms dont nous allons parler. Quant à la signification, il n'est pas douteux que chaque conjonction a un caractère qui lui est propre & particulier, & qui la distingue de toute autre; cependant plusieurs d'entr'elles ont des rapports & des idées communes qui les rapprochent, & qui de cinquante-trois conjonctions ou environ, en forment douze classes différentes; savoir :

Conjonctions copulatives, augmentatives, alternatives, hypothétiques, adversatives, extensives, périodiques, motivaes, conclusives, explicatives, transitives & conductives.

En parcourant les différentes especes de conjonctions, nous les définirons chacune en particulier; nous marquerons celles qui sont de plusieurs classes, les places qu'elles occupent, les modes qu'elles affectent, & les différences presque imperceptibles qui se trouvent entre les conjonctions d'une même classe.

Nous observerons aussi les cas où le même mot est tantôt conjonction, & tantôt adverbe.

Conjonctions copulatives.

ET, NI.

On les appelle copulatives du mot latin *copulare* (joindre, assembler, lier). La première est d'usage dans l'affirmation, & la seconde dans la négation; exemple :

Instruisez-vous de ce que vous êtes, de ce que vous n'êtes pas, & de ce que vous devez être.

On voit par cet exemple que la conjonction & tombe purement sur les choses pour les joindre, & que toute sa fonction est de lier simplement les phrases sans les soumettre à aucun régime provenant de sa propre influence.

Cette conjonction ne se multiplie point, comme on voit dans l'énumération; il suffit de la placer une seule fois avant la dernière des choses qu'on veut lier.

Cependant dans la chaleur du discours, lorsqu'on veut insister, appuyer davantage, & faire sentir qu'on ne veut rien excepter, on met cette conjonction à la tête de l'énumération & devant chacune des choses qu'on veut joindre; exemple.

Instruisez-vous & de ce que vous êtes, & de ce que

vous n'êtes pas , & de ce que vous devez être.

Les personnes qui connoissent toute la délicatesse du langage , ont attention que les choses que cette conjonction lie , soient de même ordre , & qu'il y ait entr'elles uniformité de rapport ; c'est-à-dire , que la conjonction ne doit joindre que des substantifs avec des substantifs , des adjectifs avec des adjectifs , des verbes avec des verbes , &c. Ainsi on ne diroit pas si bien *Louis XII fut Roi & prudent* , que si l'on disoit *Louis XII fut Roi & pere de ses peuples* ; parceque dans le premier cas les choses ne seroient pas de même ordre comme dans le second , où *Roi & pere* sont substantifs.

Par la même raison on doit dire *vous aimez à chasser & à monter à cheval* , & non pas *vous aimez la chasse & à monter à cheval*. Il n'y auroit pourtant rien là absolument ni péchât contre la régularité du langage ; mais ces sortes de négligences ne se passent que dans la conversation.

Ni frappe directement sur la négation attribuée aux choses pour la leur rendre commune , sans les soumettre en plus à aucun régime : exemples.

Ni l'or *ni* les grandeurs ne nous rendent heureux.

(*La Font.*)

Ni l'ardeur dont tu fais que je l'ai recherchée ,

Ni déjà sur son front ma couronne attachée ;

Ni cet asyle même où je la fais garder ,

Ni mon juste courroux n'ont pu l'intimider.

(*Rac. Mythri.*)

On voit par ces deux exemples qu'il faut répéter cette conjonction dans l'énumération , autant de fois qu'il y a de choses auxquelles veut rendre la négation commune ; & c'est en quoi elle differe de la conjonction &.

Quelquefois , comme l'esprit est plus prompt que la parole , l'empressement d'énoncer ce que l'on conçoit , fait qu'on supprime les conjonctions , & sur-tout les copulatives : exemples.

Attention , soins , crédit , argent , j'ai tout mis en usage ; au lieu de dire , j'ai tout mis en usage , attention , soins , crédit & argent.

Attention, soins, crédit, argent, je n'ai rien négligé, au lieu de dire, je n'ai rien négligé, ni attention, ni soins, ni crédit, ni argent.

Conjonctions augmentatives.

DE PLUS, D'AILLEURS.

Elles sont ainsi nommées parcequ'elles désignent l'accroissement, l'augmentation; elles marquent une addition faite à ce qui précède.

De plus marque une addition de nombre simplement exemple. *Il a dix mille livres de rente de plus qu'il n'a voit.*

D'ailleurs, outre l'addition de nombre, marque encore la diversité. *Il a hérité d'ailleurs d'une fort belle maison.*

Conjonctions alternatives.

OU, SINON, TANTÔT.

Elles sont ainsi appellées parcequ'elles portent avec elles une idée de distinction, de séparation, d'alternative dans les choses dont on parle: exemples.

Venez aujourd'hui *ou* demain.

Ou désigne le choix.

Il faut faire le retrait lignager dans l'an & jour, *sinon* on est déchu de son droit.

Sinon marque le choix d'une manière absolue.

Il est *tantôt* d'un avis, *tantôt* d'un autre.

Tantôt il veut, *tantôt* il ne veut pas.

Tantôt désigne particulièrement la vicissitude, le retour alternatif d'un objet à l'autre.

Ces conjonctions, que M. l'Abbé Girard appelle *alternatives*, s'appellent plus communément encore *disjonctives*, parcequ'elles unissent d'abord deux objets, puis nier ensuite de l'un ce qu'elles affirment de l'autre; par exemple. On considère d'abord le soleil & la terre, & l'on dit ensuite que c'est ou le soleil qui tourne autour de la terre, ou bien que c'est la terre qui tourne autour du soleil. La conjonction disjonctive est l'opposée de la copulative.

Conjonctions hypothétiques ou conditionnelles.

SI, SOIT, POURVUQUE, A MOINSQUE, QUAND, SAUF,

Elles lient par supposition conditionnellement.

Si exprime quelquefois une supposition de condition; quelquefois il présente une chose comme problématique: dans le premier cas *si* commence toujours la phrase; exemple;

Si le tems se met au beau, j'irai à la promenade.

Tombai je dans l'erreur? ou si j'en vais sortir?

Corneille dans Héraclius.

Ce *si* s'employoit autrefois par abus, en sous-entendant, je demande, ou dis moi, *si j'en vais sortir*; mais c'est une faute contre la langue: il n'y a qu'un cas où ce *si* est admis, c'est en interrogation; si je parle? si j'obéis? si je commets ce crime? on sous-entend, qu'arrivera-t'il? qu'en pensez-vous? &c. Mais alors il ne faut pas faire précéder ce *si* par une autre figure. Il ne faut pas dire, parlé-je à un sage, ou *si* je parle à un courisan? *M. de Voltaire.*

Dans le second cas, *si* vient toujours après un verbe.

Vous demandez, si je vous aime.

Cette conjonction laisse le verbe à l'indicatif.

Si se prend aussi adverbialement. *Il est si malade qu'on le croit pas qu'il en revienne*: voyez ADVERBE.

Soit marque une supposition alternative qui n'empêche pourtant pas que la chose n'ait lieu: exemples.

Soit qu'il le veuille, soit qu'il ne le veuille pas, je ne partirai pas moins.

Soit que Dieu élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux Princes, soit qu'il la retire à lui-même, & ne leur laisse que leur propre faiblesse; il leur apprend leur devoir à une manière souveraine & digne de lui.

Pourvuque désigne une influence nécessaire à l'événement d'une chose,

Ils en viendront à bout, pourvu qu'on ne les détourne pas.

A moins porte une idée d'exception.

Je ne lui pardonnerai pas , à moins qu'il ne me fasse une réparation publique.

Quand marque le contraire d'amoins ; c'est-à-dire que cette conjonction ne fait point d'exception.

Je serai toujours votre ami , quand vous ne le voudriez pas.

Soit , pourvuque , à moins que & quand veulent le mot de subjonctif.

Sauf marque restriction , & est toujours suivi d'un infinitif précédé de la particule *à*.

Nous compterons de toute la recette , sauf à déduire sa la dépense.

Sauf se met quelquefois par manière de préposition *sauf votre meilleur avis ; sauf l'appel* (en termes de Palais).

Conjonctions adversatives.

MAIS ; QUOIQUE ; BIENQUE ; CEPENDANT ; POURTANT ; NÉANMOINS ; TOUTEFOIS.

Mais contre-balance une chose par une autre. *Elle n'est pas si belle qu'une telle ; MAIS elle a plus d'esprit Elle parle bien ; MAIS elle parle beaucoup.*

Loin de nous ces Héros sans humanité ; ils pourroient bien forcer les respects & l'admiration , comme font tous les objets extraordinaires ; MAIS ils ne gagneront pas les cœurs.

Mais contre-balance quelquefois par une simple affirmation extensive. *Le devoir du Juge ne consiste pas seulement à rendre la justice , mais encore à la rendre promptement.* Dans ce cas elle est toujours précédée de *non-seulement*.

Mais s'emploie dans la conversation en commençant une phrase qui a quelque rapport à ce qui a précédé *mais encore , mais enfin , que dites-vous de cela ?*

Mais sert quelquefois de transition pour revenir à un sujet qu'on avoit laissé. *Mais revenons à notre sujet*

Mais est quelquefois adverbe & se construit alors avec le verbe *pouvoir* : *je n'en puis mais.*

Il se prend aussi substantivement : *il a toujours des : & des MAIS* : voyez SUBSTANTIF.

Quoique & bienque accordent une chose pour en nier une autre. Ces conjonctions ne different entr'elles qu'en ce que la dernière commence à vieillir. Elles veulent après elles le mode subjonctif : voyez SYNTAXE : exemples.

Quoiqu'il soit hérétique , il n'est pas moins honnête-homme pour cela.

Bienque vous soyez riche , vous n'en êtes pas plus heureux.

Ces deux conjonctions se placent à la tête du membre de phrases qu'elles lient.

Nota. Il ne faut pas confondre *quoique* conjonction , avec *quoi que* pronom : exemples. *Quoique* vous l'avez offensé , il vous aime. . . Je n'écouterai pas vos raisons , *quoi que* vous puissiez dire. *Quoique* conjonction s'écrit en un seul mot , *quoi que* pronom doit s'écrire en deux mots.

Pourtant & cependant affirment une chose malgré l'opposition d'une autre chose : exemple.

L'affaire presse , & cependant vous perdez le tems favorable pour l'exécuter.

Il est fort habile , il a pourtant fait une grande faute.

Pourtant ne se place qu'après le verbe auxiliaire, quand il y en a.

Cependant se met indifféremment à la tête de la liaison ou après le verbe. Ces deux conjonctions étant affirmatives , ont toujours l'indicatif après elles : elles sont souvent en opposition avec *quoique & bienque*. *Pourtant* a un ton plus positif que *cependant*.

Néanmoins semble annoncer une opposition ; mais on sentira par l'exemple suivant , qu'il annonce plutôt du rapport entre deux choses , que de l'opposition.

Il y a des livres mauvais qui amusent néanmoins le lecteur.

Cette conjonction marche également devant ou après le verbe sur lequel elle n'influe en rien.

Toutefois porte l'idée d'exceptions : exemple.

Tous les hommes recherchent les richesses , & toutefois on voit peu de riches heureux.

Conjonctions extensives.

JUSQUE, ENCORE, AUSSI, MÊME, TANT, NON PLUS, ENFIN.

Elles lient en étendant le sens & la pensée jusqu'au dernier point.

Jusque marque l'extension progressive, soit d'un lieu, soit d'un terme à l'autre; aussi cette conjonction est-elle toujours suivie d'une préposition qui marque le lieu ou le terme : exemples.

Il pénétra jusqu'en Afrique.

Cette nouvelle n'est pas encore venue jusqu'à nous.

Encore ajoute, aggrave sur ce qui précède; ce n'est même que dans ce sens qu'il est conjonction, autrement il est adverbe : exemple.

Il a travaillé long-tems à cet ouvrage, encore n'en est-il pas venu à bout.

Encore est adverbe de tems dans les exemples suivans.

Il n'est pas encore venu; il n'est pas encore tems d'agir.

Encore que se dit pour bien que & quoique : *encore qu'il soit fort jeune, il ne laisse pas d'être fort prudent.*

Aussi étend en désignant de la conformité. Cette conjonction adapte deux actions à un même sujet, ou deux sujets à une même action, comme on peut le voir par l'exemple suivant.

En prenant le bénéfice, je prends aussi les charges.

S'il desire d'être de mes amis, je le desire aussi.

Aussi est quelquefois conjonction motivale : voy. plus bas *conjonctions motivales*.

Même enchérit sur ce qui vient d'être dit, & occupe différentes places, selon la tournure de la phrase : exemple.

Il lui a tout donné, même son cœur.

Tant réunit différents objets par forme de comparaison ou de similitude, par conséquent le second membre est joint au premier par la connective *que* : exemples.

Il réunit toutes les qualités, tant celles du corps que celle de l'esprit.

Il doit ce succès tant à sa prudence qu'à sa fortune.

Non plus étend le sens, mais d'une manière négative

Cett

Cette conjonction se place au commencement & à la fin de la phrase : dans la dernière place elle n'est jamais accompagnée de *que* ; dans la première elle l'est toujours : exemples.

Vous ne le voulez pas , ni moi non plus.

Je n'en fais rien , non plus que vous.

Enfin annonce une énumération dont cette conjonction fait la clôture, c'est-à-dire, qu'elle marque le dernier point de l'extension : exemple.

Valeur , magnanimité , bonté naturelle , vivacité , pénétration , grandeur , sublimité de génie , enfin , toutes les qualités de l'esprit & du cœur , le Grand Condé les réunissoit dans sa personne.

Conjonctions périodiques.

LORSQUE , QUAND , DÈS QUE , TANDIS QUE.

On les appelle ainsi parcequ'elles marquent un circuit de tems.

Lorsque marque une simple circonstance d'accompagnement : exemple.

J'en jugerai lorsque j'en serai mieux informé.

Lors de est préposition.

Lors de son avènement à la couronne.

Dès lors pour dès ce tems-la, est adverbe.

Quand marque une circonstance de tems plus particulière : exemples.

Quand les armées furent en présence , il survint un orage affreux qui les força de se retirer chacune dans leur camp.

Dès marque cette circonstance qui vaît du tems, du moment : exemple.

Dès qu'il parut les troubles cessèrent.

Dans l'exemple suivant *dès que* désigne une influence décisive ; la phrase principale devient une conséquence de la phrase incidente.

Tout prospere dès qu'un habile homme se trouve à la tête des affaires.

Pourroit on résister dès qu'elle vous presse.

Dès que se dit aussi pour puisque.

Vous l'aurez dès que vous le souhaitez.

Dès n'étant point suivi de *que*, est préposition. *Presque dès sa source la Loire porte batteau.*

Tandis que annonce l'identité de tems. *Il faut que je vous en parle tandis qu'il m'en souvient.*

Conjonctions motiales.

AFIN, PARCEQUE, CAR, PUISQUE, D'AUTANT QUE;
COMME, AUSSI, ATTENDU.

Elles expriment le motif déterminant qui fait agir, & se mettent toutes à la tête de la phrase qu'elles lient.

Afin suivi de *de* qui en marque l'objet, veut l'infinif; suivi de *que* qui en conduit le sens, il veut le subjonctif : exemples.

Il faut faire ce que je vous dis, afin de parvenir à vos fins.

Sachez, Grand Empereur, que la souveraine puissance vous est accordée à'en haut, afin que la vertu soit aidée.

Parceque marque un motif déterminant plus absolu exemple.

Dieu l'appelle son serviteur, parcequ'il l'a nommé pour exécuter ses décrets.

Car annonce la preuve, la raison de ce qu'on a avancé : exemple.

Je ne pourrai y aller, car je suis retenu au lit par la maladie.

Nous n'aurions jamais trouvé les noms magnifiques & grandeur, si nous n'en avions porté le fonds en nous-mêmes; car où prendre ces nobles idées dans le néant.

Puisque annonce un motif tiré comme une conséquence de la phrase principale : exemple.

Il faut vous y résoudre puisque ce parti est inévitable.

D'autant que désigne le motif, fondé sur la convenance entre deux choses, ou sur l'obstacle que l'un apporte à l'autre : exemple.

Il y viendra sûrement, d'autant que je l'en ai prié.

Il n'y manqueront pas, d'autant qu'il y va de leur fortune.

M. l'Abbé Girard distingue deux *d'autant que*; l'une conjonction qui s'écrit en un seul mot sans apostrophe

& l'autre adverbe composé de la particule *de* & de l'adverbe *autant*.

Messieurs Regnier & Dumarfais prétendent que *d'autant que* & *d'autant mieux que* sont le même adverbe faisant de plus l'office de conjonction.

Nous ne nous arrêterons pas à chercher les raisons métaphysiques de cette distinction ; nous nous contenterons d'en donner des exemples.

Il ne devoit pas si fort le louer , d'autant qu'il ne le connoissoit pas.

Il prodigue d'autant plus les éloges à son Héros que celui-ci le comble de bienfaits.

Comme énonce simplement le motif. Il se met non-seulement à la tête du membre qu'il lie , mais il veut encore que ce membre précède celui auquel il est lié. Il affecte le mode indicatif : exemple.

Comme *il a toujours aimé le bien public , il n'a jamais voulu consentir à ce qui pouvoit y être contraire.*

Il y a encore un autre *comme* , conjonction de la classe des explicatives : voyez plus bas CONJONCTIONS EXPLICATIVES.

Aussi qui est conjonction extensive devient conjonction motivale dans ces façons de parler. *Il est inconstant dans ses projets , aussi voit-on qu'il réussit rarement.*

Attendu , énonce l'occasion , les circonstances , les motifs.

Il fut exempté des charges publiques , attendu son grand âge ; attendu son infirmité.

Il fait bon de s'embarquer attendu que les vents sont favorables.

Conjonctions conclusives.

DONC , PAR CONSÉQUENT , AINSI , PARTANT.

Elles lient , en forme de conséquence déduite d'une cause ou d'un principe.

Quand la conjonction *donc* sert à conclure d'un argument en forme , elle se met à la tête de ce qu'elle lie : exemple.

Tout ce qui pense existe ; or je pense ; donc j'existe.

Quand cette jonction ne sert qu'à tirer la conséquence d'un fait, elle se place après le verbe simple, entre l'auxiliaire & le participe.

S'il est né avec un cœur tendre, il a donc aimé.

Donc pour moins hasarder.

Corneille dans Rodogune.

Donc ne doit presque jamais entrer dans un vers, encore moins le commencer. *Quoi donc* se dit très bien parce que la syllabe *quoi* adoucit la dureté de la syllabe *donc*.

Racine a dit :

Je suis *donc* un témoin de leur peu de puissance.

Mais remarquez que ce mot est glissé dans le vers, & que sa rudesse est adoucie par la voyelle qui le suit. Pe de nos Auteurs ont sù employer cet enchaînement harmonieux de voyelles & de consonnes. Les vers les mieux pensés & les plus exacts rebutent quelquefois. On ignore la raison : elle vient du défaut d'harmonie. M. de *Voltaire*.

Par conséquent exprime avec plus de force que *donc* une conséquence déduite, tant de raisonnemens qu'il énonce d'effets ; il énonce une conséquence nécessaire & indispensable, il se place indifféremment avant ou après le verbe : exemple.

Le soleil est levé ; par conséquent il fait jour.

Ainsi marque plutôt une simple connexion entre les choses qu'une conséquence : exemple.

Comme le soleil chasse les ténèbres, ainsi la science chasse l'erreur.

Partant marque le résultat ; comme, par exemple dans les comptes & les compensations.

Reçu dix mille francs, rendu dix mille francs, partant quitte.

La Fontaine a dit *plus d'amours, partant plus de joie*.

Conjonctions explicatives.

COMME, EN TANT QUE, SAVOIR, SURTOUT, AU

uelles ont peut joindre, DE SORTE QUE, AINSI QUE, DE FAÇON QUE, C'EST-A-DIRE QUE, SI BIEN QUE, ont les mots étant séparés se rapportent chacun à leur article. Toutes ces conjonctions se placent à la tête du membre qu'elles lient, excepté *sur-tout*, qui se met quelquefois après d'autres parties de la phrase.

Comme, qui est aussi conjonction motivale, explique par comparaison ou par distinction : les exemples le font sentir.

Ils sont faits l'un comme l'autre. Brutus comme pere avoit absous son fils; il fut forcé de le condamner comme juge.

En tant que est synonyme de *comme* : *En tant que pere Brutus eut absous son fils, il l'a condamné en tant que Juge.*

Savoir explique d'une maniere énumérative, comme dans ce cas. *L'armée étoit composée de vingt mille hommes, savoir dix mille hommes de Cavalerie, cinq mille Infanterie, & cinq mille de Troupes légères.*

Il explique aussi en dénommant simplement, comme ici : *vous assurez que l'ennemi marchera au secours de la place; savoir s'il pourra arriver à tems.*

Sur-tout énonce une préférence : *on doit aimer tous les hommes, sur-tout ses compatriotes. Un Pilote doit être toujours sur ses gardes, pendant l'orage sur-tout.*

De sorte que, de façon que, de maniere que, expliquent par forme de conclusion énumérative : exemple.

Il s'étoit d'abord assez bien défendu; il a essuyé ensuite plusieurs échecs, de sorte que ou de maniere que ou de façon qu'il a été obligé de se retirer.

Ainsi explique par maniere de témoignage : exemple.

La chose s'est passée ainsi que je vous le dis.

Conjonctions transitives.

OR, AU RESTE, DU RESTE, POUR, QUANT.

Elles marquent le passage d'une proposition à une autre, ou d'une partie du discours à une autre.

Or introduit comme suite de raisonnement : exemple.

Tout homme a des passions; or vous êtes homme.

Or dans le discours familier sert à exhorter à convier
 or ça, Monsieur.

Au reste marque la transition par forme de conclusion
 exemple.

Voyez le, exposez lui les choses du côté le plus favorable, faites tout valoir; au reste vous savez mieux qu'à moi tout ce qu'il faut dire.

Du reste indique une transition à quelque chose de général qu'on laisse dans l'indifférence: exemple.

Pourvu que mes juges soient équitables, & qu'ils ne prononcent qu'après avoir bien examiné; du reste je ne redout point l'éloquence de ma partie.

Pour & quant marquent la transition à un objet dénoncé, & que ces conjonctions rappellent: exemples

Tous les autres s'y trouveront sûrement; pour lui il s'y trouvera pas, je gage.

Je fais que la cause a été plaidée, & que les suffrages ont été bien partagés; quant à la décision, je l'ignore.

On voit par ces deux exemples que pour convient mieux lorsque la chose rappelée fait le subjectif de la phrase & que quant va mieux lorsque la chose rappelée est régime.

La conjonction que.

Les Grammairiens la nomment conjonction *conductive* parcequ'elle sert à conduire le sens à sa perfection; qui fait qu'elle se trouve toujours placée entre deux idées dépendantes l'une de l'autre: il n'est presque point de phrase où elle ne se trouve.

On peut réduire toutes les manières dont *que* conduit le sens à sa perfection, à trois principales; ou c'est par suite convenable, & alors elle est subseqüente, ainsi dans ces phrases.

Il faut que l'homme dans toutes ses actions se propose une fin honnête.

Je fais que tout déplaît aux yeux d'une captive,

Qu'il n'est point dans les fers de plaisir qui la suive.

Ou bien c'est par comparaison, & alors elle est comparative, comme dans ces exemples.

Ce diamant vaut autant que ce rubis.

Sa mémoire est telle, qu'il n'oublie jamais rien.

Où bien c'est par restriction, & alors elle est *restrictive*, comme ici.

Nous n'avons qu'un instant à demeurer ensemble.

Il n'est rien de si précieux qu'une bonne santé.

Les relatifs *qui*, *que*, *lequel* font aussi l'office de conjonctifs : voyez SYNTAXE.

Le verbe qui suit *que* se met au subjonctif toutes les fois que le verbe de la phrase principale marque quelque sentiment de l'ame, soit de doute, soit de crainte, soit de desir ; ou que c'est un des impersonnels *il faut*, *il est à propos*, *il est difficile*, *il convient*, & autres semblables, &c. voyez SYNTAXE.

Il a permis

Que je sois survenu pour vous refaire amis.

Cornille dans le Menteur.

Il y avoit dans les éditions antérieures, *que je suis* ; mais le *que* entre deux verbes exige le subjonctif, excepté quand on assure positivement quelque chose.

Je suis sûr que vous m'aimez, je crois que vous m'aimez, je jure que je vous aime ; mais il faut dire je permets, je souhaite, je doute, je veux, j'ordonne, je crains, et desire que vous aimiez. M. de Voltaire.

Union de plusieurs conjonctions les unes avec les autres.

Comme il est des choses qui veulent être liées entr'elles de plus d'une manière, c'est-à-dire par plusieurs conjonctions tout à la fois, il est important de marquer ici quelles sont les conjonctions qui sympathisent ensemble.

Et, première des copulatives, peut se joindre avec onze conjonctions ; savoir, les deux augmentatives, *de plus*, *d'ailleurs* ; les trois extensives, *jusque*, *aussi*, *même* ; les deux motivaes, *afin*, *parceque* ; les trois explicatives, *comme*, *en tant que*, *sur-tout* ; & la conductive *que*.

Ni, seconde des copulatives, avec les douze suivantes : *jusque*, *même*, *enfin* (extensives) ; *lorsque*, *quand*, *tandis que* (périodiques) ; *afin*, *parceque* (motivaes) ; *par conséquent* (conclusive) ; *comme*, *en tant que* (explicatives) ; & *que* (conductive).

Ou (alternative), & *soit* (hypothétique), admettent à leur compagnie toutes celles qui vont avec *ni*, excepté *tandis que* & *par conséquent*.

Si non (aussi alternative) peut marcher avec *lorsque* & *quand* (périodiques).

Mais (adversative) va avec *pourtant* & *cependant* qui sont de sa classe, & avec *comme* & *sur-tout* (explicatives).

Tant s'unit avec *jusque*, avec les motivaux *afin*, *parce que*, & avec l'explicative *comme* prise dans le sens de distinction : exemple.

Tant comme Dieu que comme Homme.

Dans le sens de comparaison, l'union ne sauroit avoir lieu.

Aussi (extensive) s'allie avec toutes les hypothétiques avec les cinq premières des adversatives, & les trois motivales, *afin*, *puisque*, *comme*.

Or (transitive) ne sympathise qu'avec la conclusif *donc*.

Que (conductive) se joint souvent avec la copulatif *&*, plus rarement avec *ni*, quelquefois avec *ou* (alternative), & *comme* (explicative). *Que* se trouve toujours la suite de la motivale *afin*, & de l'hypothétique à moins quand celles-ci ne sont pas suivies de la préposition *d*. *Que* se trouve encore identifié avec plusieurs adverbes qui deviennent conjonctifs, tels sont, *lorsque*, *puisque*; avec plusieurs prépositions, telles que *avant que*, *après que*, *depuis que*, &c. voyez à la fin du mot PRÉPOSITIONS.

Il faut remarquer que la conductive *que* se met souvent à la place d'autres conjonctions, lorsqu'il y a plusieurs membres de phrase à lier, & cela pour éviter la répétition de ces conjonctions : exemples.

Si vous le trouvez, & qu'il vous demande où je suis c'est-à-dire, & s'il vous demande où je suis.

Quand vous aurez achevé votre ouvrage, & que vous aurez mis la dernière main; c'est-à-dire, & quand vous aurez mis la dernière main.

Avant de finir cet article sur l'union de plusieurs conjonctions ensemble, j'observerai que toutes les fois qu'on trouve deux conjonctions à la tête d'un membre de phrase placées à côté l'une de l'autre, il ne faut pas toujours

conclure qu'elles lient la même chose : souvent la première de ces deux conjonctions est relative à quelque chose qui a précédé ; c'est au lecteur à sentir ces rapports & ces liaisons : exemple

Mais lorsque vous le voudrez , peut-être ne le voudra-t-elle plus.

On voit par cet exemple que *mais* lie le refus (*peut-être ne le voudra-t-elle plus*), & *lorsque* la volonté (*vous le voudrez*).

Construction de la conjonctive que avec la particule de suivie d'un infinitif.

Dans les phrases où la conjonction *que* & la préposition *de* sont suivies d'un infinitif, on ne sait souvent si on doit en mettre toutes les deux ensemble, ou si on ne doit en mettre qu'une, & laquelle.

Pour lever la difficulté, il faut examiner 1°. si dans la phrase il y a un sens de comparaison ou de restriction ; lors la préposition *de* a besoin d'être accompagnée de *que* : elle ne peut s'en passer que dans le cas où celle-ci serviroit comme subléquente. Voyez ci-devant les cas où la conjonction *que* est subléquente, comparative ou restrictive. 2°. Quand la conjonction *que* est comparative, il faut voir si elle est précédée de la préposition *de*, parcequ'alors elle l'exige aussi après : exemple.

Il n'est rien de si beau que de mourir pour sa patrie.

Si elle n'est point précédée de la préposition *de*, il faut voir si la première des choses comparées est énoncée par un infinitif ; parcequ'alors on peut admettre ou retenir la préposition : exemple.

J'aimerois mieux périr que vous voir, ou que de vous voir entre les bras d'un autre.

Si la première des choses comparées n'est pas énoncée par un infinitif, alors il faut admettre la préposition : exemple.

Rien de si beau que de maîtriser ses passions.

3°. Quand la conjonction *que* est restrictive, il ne se trouve aucun rapport entr'elle & la préposition qui exige qu'elles soient ensemble ; alors il faut consulter le régime du verbe ou l'influence des autres mots, pour savoir s'il

faut mettre *de* avant l'infinifif, ou ne le pas mettre :
exemples.

Il ne fait que jouer.

Il ne fonge qu'à fe divertir.

Il ne fe foucie que d'augmenter fon revenu.

Il eft aifé de reconnoître dans ces exemples le régime
des verbes.

Voilà à peu près les regles qu'on peut fuivre pour fe
guider fur l'emploi de la conjonction conductive *que* &
de la prépofition *de*. Mais qu'on ne s' imagine pas qu'elle
fuffifent ; il eft bien des cas où l'on n'a d'autres regles :
confulter que l'ufage.

CONJUGAISON. Ce mot fignifie jonction, affem-
blage. La conjugaison des verbes eft un arrangemen-
t fuivi de toutes les terminafions d'un verbe, felon le
voix, les modes, les tems, les nombres & les perfon-
nes ; c'eft-à-dire, felon que le verbe par les terminafion
eft déclaré être à l'actif, comme *aimer* ; ou au paffif
comme *être aimé* : A l'indicatif, comme *j'aime* ; ou :
l'impératif, comme *aime* ; ou au fubjonctif, comm
que j'aime ; ou à l'infinifif, comme *aimer* : Au préfent
absolu, comme *j'aime* ; ou à l'imparfait, comme *j'ai
mois* ; ou au préterit, comme *j'aimai* ; ou au préteri
indéfini, comme *j'ai aimé* ; ou au préterit antérieur
comme *j'eus aimé* ; ou au préterit antérieur indéfini
comme *j'ai eu aimé* ; ou au plusqueparfait, comme *j'a
vois aimé* ; ou au futur, comme *j'aimerai* ; ou au futu
paffé, comme *j'aurai aimé* ; ou au conditionnel préfent
comme *j'aimerois* ; ou au conditionnel paffé, comm
j'aurois ou *j'euffe aimé* : Au fingulier, comme *j'aime*
ou au pluriel, comme *nous aimons* : A la premiere per-
fonne, comme *j'aime* ; ou à la feconde, comme *tu ai
mes* ; ou à la troifieme, comme *il aime*.

Outre cette premiere fignification, le mot conjugai-
fon en a encore une autre qui même eft plus ufitée. Il f
prend pour un cadre, un modele fur lequel un gran
nombre de verbes femblables fe modifient : c'eft dans c
fens qu'on dit qu'il n'y a que quatre conjugafions ; & le
verbes qui fe modifient fur l'une d'entr'elles, s'appellen
verbes réguliers : voyez RÉGULIER.

Tous les verbes ne fe conjuguent pas de la même ma

niere ; la différence vient sur-tout de celle qui se trouve dans la terminaison du mode qu'on appelle *infinitif*. Les quatre moules ou cadres généraux auxquels se rapportent les formations différentes des verbes réguliers, sont les quatre conjugaisons principales: Nous disons *principales*, parcequ'il y a beaucoup de verbes qui ne peuvent se calquer sur aucun moule commun, & que pour cela on appelle verbes irréguliers : voyez VERBE IRRÉGULIER.

La premiere des quatre conjugaisons principales comprend les verbes réguliers dont l'infinitif est terminé en *er*, comme *aimer*, *jurer*.

La seconde comprend ceux dont l'infinitif est terminé en *ir*, comme *finir*, *tenir*.

La troisieme comprend ceux dont l'infinitif est terminé en *oir*, comme *recevoir*, *concevoir*.

La quatrieme enfin, comprend les verbes dont l'infinitif est terminé en *re*, comme *répondre*, *comprendre*.

Conjuguer un verbe, c'est donc le prendre successivement dans toutes les modifications dont il est susceptible. Ces modifications n'ont lieu que sur la dernière ou sur les deux dernières syllabes du verbe pris à l'infinitif, comme on le verra dans la suite de cet article.

Mais avant que de passer aux quatre conjugaisons, il faut savoir conjuguer les verbes auxiliaires *avoir*, *être*, parcequ'ils entrent dans les tems composés des autres verbes.

Conjugaison du verbe auxiliaire AVOIR.

I N D I C A T I F. *Imparfait ou présent relatif.*

Présent absolu.

Singulier.

J'ai,
Tu as *ou* vous avez,
Il a *ou* elle a.

Pluriel.

Nous avons,
Vous avez,
Ils ont *ou* elles ont.

J'avois,
Tu avois *ou* vous aviez,
Il avoit ;
Nous avions,
Vous aviez,
Ils avoient.

Préterit.

J'eus.
Tu eus *ou* vous eutes ;
Il eut ;

Nous eumes ;
 Vous eutes ;
 Ils eurent.

Préterit indéfini.

J'ai eu ,
 Tu as eu *ou* vous avez eu ,
 Il a eu ;
 Nous avons eu ,
 Vous avez eu ,
 Ils ont eu.

Préterit antérieur.

J'eus eu ,
 Tu eus eu *ou* vous eutes eu ,
 Il eut eu ;
 Nous eumes eu ,
 Vous eutes eu ,
 Ils eurent eu.

Plusqueparfait.

J'avois eu ,
 Tu avois eu *ou* vous aviez
 eu ,
 Il avoit eu ;
 Nous avions eu ,
 Vous aviez eu ,
 Ils avoient eu.

Futur.

J'aurai ,
 Tu auras *ou* vous aurez ;
 Il aura ;
 Nous aurons ,
 Vous aurez ,
 Ils auront.

Futur passé.

J'aurai eu ,
 Tu auras eu *ou* vous aurez
 eu ,

Il aura eu ;
 Nous aurons eu ;
 Vous aurez eu ,
 Ils auront eu.

Conditionnel présent.

J'aurois ,
 Tu aurois *ou* vous auriez ;
 Il auroit ;
 Nous aurions ,
 Vous auriez ,
 Ils auroient.

Conditionnel passé.

J'eusse eu ,
 Tu eusses eu *ou* vous eussiez
 eu ,
 Il eût eu ;
 Nous eussions eu ,
 Vous eussiez eu ,
 Ils eussent eu.

I M P É R A T I F

Aies *ou* ayez ,
 Qu'il ait ,
 Ayons ,
 Ayez ,
 Qu'ils aient.

SUBJONCTIF *ou* CONJONC

Présent ou Futur.

Que j'aie ,
 Que tu aies *ou* que vous
 ayez ,
 Qu'il ait ;
 Que nous ayons ;
 Que vous ayez ,
 Qu'ils aient.

Imparfait.

I N F I N I T I F.

Que j'eusse ,
 Que tu eusses *ou* que vous
 eussiez ,
 Qu'il eût ;
 Que nous eussions ,
 Que vous eussiez ,
 Qu'ils eussent.

Présent.

Avoir.

Prétérit.

Avoir eu.

Prétérit.

P A R T I C I P E A C T I F.

Présent.

Que j'aie eu ,
 Que tu aies eu *ou* que vous
 ayez eu ,

Ayant.

Prétérit.

Qu'il ait eu ;
 Que nous ayons eu ,
 Que vous ayez eu ,
 Qu'ils aient eu.

Ayant eu.

P A R T I C I P E P A S S I F.

*Présent.**Plusqueparfait.*

Eu , eue.

Que j'eusse eu ,
 Que tu eusses eu *ou* que vous
 eussiez eu ,
 Qu'il eût eu ;
 Que nous eussions eu ,
 Que vous eussiez eu ,
 Qu'ils eussent eu.

Gérondif présent.

En ayant.

Gérondif passé.

En ayant eu.

Conjugaison du verbe auxiliaire ÊTRE.

I N D I C A T I F.

Tu étois *ou* vous étiez ;*Présent.*

Il étoit ;

Nous étions ,

Vous étiez ,

Ils étoient.

Je suis ,
 Tu es *ou* vous êtes ;
 Il *ou* elle est ;
 Nous sommes ,
 Vous êtes ,
 Ils *ou* elles sont.

*Prétérit.**Imparfait.*

Je fus :

Tu fus *ou* vous futes ;

Il fut ;

Nous fumes ,

J'étois ,

Vous futes ;
Ils furent.

Futur passé.

Prétérit indéfini.

J'ai été ,
Tu as été ou vous avez été.
Il a été ;
Nous avons été ,
Vous avez été ,
Ils ont été.

J'aurai été ,
Tu auras été ou vous aurez
été ,
Il aura été ;
Nous aurons été ,
Vous aurez été ,
Ils auront été.

Conditionnel présent.

On emploie souvent les
deux tems précédents du ver-
be être pour j'allai , tu allas,
il alla ; je suis allé , tu es
allé , il est allé , &c. voyez
la remarque de M. de Vol-
taire au mot ALLER.

Je serois ,
Tu serois ,
Il seroit ;
Nous serions ,
Vous seriez ,
Ils seroient.

Prétérit antérieur.

J'eus été ,
Tu eus été ou vous eutes été ,
Il eut été ;
Nous eumes été ,
Vous eutes été ,
Ils eurent été.

Conditionnel passé.

J'aurois ou j'eusse été ,
Tu aurois ou tu eusses été ,
Il auroit ou il eût été ,
Nous aurions ou nous euf-
sions été ,
Vous auriez ou vous eussiez
été ,
Ils auroient ou ils eussent
été.

Plusqueparfait.

J'avois été ,
Tu avois été ou vous aviez
été ;
Il avoit été ;
Nous avions été ,
Vous aviez été ,
Ils avoient été.

I M P É R A T I F.

Présent ou Futur.

Futur.

Je ferai ,
Tu feras ou vous ferez ,
Il fera ;
Nous ferons ,
Vous ferez ,
Ils feront.

Sois ou foyez ,
Qu'il soit ;
Soyons ,
Soyez ,
Qu'ils soient.

SUBJONCTIF ou CONJONC

Présent ou Futur.

Que je sois ,

Que tu sois *ou* que vous Qu'ils aient été.

foyez ,
Qu'il soit ;

Plusqueparfait.

Que nous soyons ,
Que vous soyez ,
Qu'ils soient.

Que j'eusse été ,
Que tu eusses été *ou* que
vous eussiez été ,

Imparfait.

Qu'il eût été ;
Que nous eussions été ,
Que vous eussiez été ,
Qu'ils eussent été.

Que je fusse ,
Que tu fusses *ou* que vous
fussiez ,
Qu'il fût ;
Que nous fussions ,
Que vous fussiez ,
Qu'ils fussent.

I N F I N I T I F :

Présent.

Être.

Prétérit.

Prétérit.

Avoir été.

Que j'aie été ,
Que tu aies été *ou* que vous
ayez été ,
Qu'il ait été ;

P A R T I C I P E A C T I F :

Présent.

Étant.

Prétérit.

*Aie été pour ait été. Cet
aie à la troisième person-
ne est un solécisme très
commun , dit M. de Vol-
taire.*

Ayant été.

P A R T I C I P E P A S S I F :

Été.

Que nous ayons été ,
Que vous ayez été ,

Gérondif.

En étant.

P R E M I E R E C O N J U G A I S O N .

I N D I C A T I F .

Imparfait.

Présent.

J'aime ,
Tu aimes *ou* vous aimez ,
Il aime ;
Nous aimons ,
vous aimez ,
Ils aiment.

J'aimois ,
Tu aimois *ou* vous aimiez ;
Il aimoit ;
Nous aimions ;
Vous aimiez ,
Ils aimoient.

Prétérit.

J'aimai ,
 Tu aimas *ou* vous aimates ,
 Il aima ;
 Nous aimames ,
 Vous aimates ,
 Ils aimèrent.

Prétérit indéfini.

J'ai aimé .
 Tu as aimé *ou* vous avez
 aimé ,
 Il a aimé ;
 Nous avons aimé ,
 Vous avez aimé ,
 Ils ont aimé.

Prétérit antérieur.

J'eus aimé ,
 Tu eus aimé *ou* vous eutes
 aimé ,
 Il eut aimé ;
 Nous eumes aimé ,
 Vous eutes aimé ,
 Ils eurent aimé.

Prétérit antérieur indéfini.

J'ai eu aimé ,
 Tu as eu aimé *ou* vous avez
 eu aimé ,
 Il a eu aimé ;
 Nous avons eu aimé ,
 Vous avez eu aimé ,
 Ils ont eu aimé.

Plusqueparfait.

J'avois aimé ,
 Tu avois aimé *ou* vous aviez
 aimé ,
 Il avoit aimé ;
 Nous avions aimé ,

Vous aviez aimé ;
 Ils avoient aimé.

Futur.

J'aimerai ,
 Tu aimeras *ou* vous aimerez
 Il aimera ;
 Nous aimerons ,
 Vous aimerez ,
 Ils aimeront.

Futur passé.

J'aurai aimé ,
 Tu auras aimé *ou* vous au-
 rez aimé ,
 Il aura aimé ;
 Nous aurons aimé ,
 Vous aurez aimé ,
 Ils auront aimé.

Conditionnel présent.

J'aimerois ,
 Tu aimerois *ou* vous aim-
 riez ,
 Il aimerait ;
 Nous aimerions ,
 Vous aimeriez ,
 Ils aimeroient.

Conditionnel passé.

J'aurois aimé ,
 Tu aurois aimé *ou* vous au-
 riez aimé ,
 Il auroit aimé ;
 Nous aurions aimé ,
 Vous auriez aimé ,
 Ils auroient aimé ,
Ou j'eusse aimé ,
 Tu eusses aimé *ou* vous eu-
 siez aimé ,
 Il eût aimé ;

Nous eussions aimé,
 Vous eussiez aimé,
 Ils eussent aimé.

Qu'ils aient aimé.

Plusqueparfait.

IMPÉRATIF.

Présent ou futur.

Aime ou aimez,
 Qu'il aime,
 Aimons,
 Aimez,
 Qu'ils aiment.

Que j'eusse aimé,
 Que tu eusses aimé ou que
 vous eussiez aimé,
 Qu'il eût aimé;
 Que nous eussions aimé,
 Que vous eussiez aimé,
 Qu'ils eussent aimé.

INFINITIF.

SUBJONCTIF ou CONJONC.

Présent ou futur.

Que j'aime,
 Que tu aimes ou que vous
 aimiez,
 Qu'il aime;
 Que nous aimions,
 Que vous aimiez,
 Qu'ils aiment.

Présent.

Aimer.

Prétérit.

Avoir aimé.

PARTICIPE ACTIF.

Présent.

Aimant.

Prétérit.

Ayant aimé.

Imparfait.

Que j'aimasse,
 Que tu aimasses,
 Qu'il aimât;
 Que nous aimassions,
 Que vous aimassiez,
 Qu'ils aimassent.

Prétérit.

PARTICIPE PASSIF.

Présent.

Aimé, aimée ou étant aimé,
 aimée.

Prétérit.

Ayant été aimé, aimée.

Que j'aie aimé,
 Que tu aies aimé,
 Qu'il ait aimé;
 Que nous ayons aimé,
 Que vous ayez aimé,

Gérondif.

En aimant ou aimant.

S E C O N D E C O N J U G A I S O N .

I N D I C A T I F .

Présent.

Je finis ,
 Tu finis *ou* vous finissez ,
 Il finit ;
 Nous finissons ,
 Vous finissez ,
 Ils finissent .

Imparfait.

Je finissois ,
 Tu finissois *ou* vous finissiez ,
 Il finissoit ;
 Nous finissions ,
 Vous finissiez ,
 Ils finissoient .

Prétérit.

Je finis ,
 Tu finis *ou* vous finites ,
 Il finit ;
 Nous finîmes ,
 Vous finites ,
 Ils finirent .

Prétérit indéfini.

J'ai fini ,
 Tu as fini *ou* vous avez fini ,
 Il a fini ;
 Nous avons fini ,
 Vous avez fini ,
 Ils ont fini .

Prétérit antérieur.

J'eus fini ,
 Tu eus fini *ou* vous eutes
 fini ,

Il eut fini ;
 Nous eumes fini ,
 Vous eutes fini ,
 Ils eurent fini .

Prétérit antérieur indéfini.

J'ai eu fini ,
 Tu as eu fini *ou* vous av
 eu fini ,
 Il a eu fini ;
 Nous avons eu fini ,
 Vous avez eu fini ,
 Ils ont eu fini .

Plusqueparfait.

J'avois fini ,
 Tu avois fini *ou* vous av
 fini ,
 Il avoit fini ;
 Nous avions fini ,
 Vous aviez fini ,
 Ils avoient fini .

Futur.

Je finirai ,
 Tu finiras *ou* vous finirez
 Il finira ;
 Nous finirons ,
 Vous finirez ,
 Ils finiront .

Futur passé.

J'aurai fini ,
 Tu auras fini *ou* vous au
 fini ,
 Il aura fini ;
 Nous aurons fini ,
 Vous aurez fini ,
 Ils auront fini .

Conditionnel présent.

Je finirois ,
 Tu finirois *ou* vous finiriez ,
 Il finiroit ;
 Nous finirions ,
 Vous finiriez ,
 Ils finiroient.

Conditionnel passé.

J'aurois *ou* j'eusse fini ,
 Tu aurois *ou* tu eusses fini ,
ou vous auriez , *ou* vous
 eussiez fini ,
 Il auroit *ou* il eût fin ;
 Nous aurions *ou* nous eus-
 sions fini ,
 Vous auriez *ou* vous eussiez
 fini ,
 Ils auroient *ou* ils eussent
 fini.

I M P É R A T I F.

Présent ou futur.

Finis *ou* finissez ,
 Qu'il finisse ,
 finissons ;
 finissez ,
 Qu'ils finissent.

SUBJONCTIF *ou* CONJONC.*Présent ou futur.*

Que je finisse ,
 Que tu finisses *ou* que vous
 finissiez ,
 Qu'il finisse ;
 Que nous finissions ,
 Que vous finissiez ,
 Qu'ils finissent.

Imparfait.

Que je finisse ,
 Que tu finisses *ou* que vous
 finissiez ,
 Qu'il finit ;
 Que nous finissions ,
 Que vous finissiez ,
 Qu'ils finissent.

Prétérit.

Que j'aie fini ,
 Que tu aies fini *ou* que vous
 ayez fini ,
 Qu'il ait fini ;
 Que nous ayons fini ,
 Que vous ayez fini ,
 Qu'ils aient fini.

Plusqueparfait.

Que j'eusse fini ,
 Que tu eusses fini *ou* que
 vous eussiez fini ,
 Qu'il eût fini ;
 Que nous eussions fini ,
 Que vous eussiez fini ,
 Qu'ils eussent fini.

I N F I N I T I F.

Présent.

Finir.

Prétérit.

Avoir fini.

P A R T I C I P E A C T I F.

Présent.

Finissant.

Prétérit.

Ayant fini.

PARTICIPE PASSIF.

*Prétérit.**Présent.*

Ayant été fini ou finie.

Fini, finie ou étant fini,
finie.*Gérondif.*

En finissant ou finissant.

TROISIÈME CONJUGAISON.

INDICATIF.

Vous avez reçu,
Ils ont reçu,*Présent.**Prétérit antérieur.*

Je reçois,

Tu reçois ou vous recevez,

Il reçoit ;

Nous recevons,

Vous recevez,

Ils reçoivent.

J'eus reçu,

Tu eus reçu ou vous eûtes
reçu,

Il eut reçu ;

Nous eûmes reçu,

Vous eûtes reçu,

Ils eurent reçu.

*Imparfait.**Prétérit antérieur indéfini.*

Je recevois,

Tu recevois ou vous rece-
viez,

Il recevoit ;

Nous recevions,

Vous receviez,

Ils recevoient.

J'ai eu reçu,

Tu as eu reçu ou vous av-
eû reçu,

Il a eu reçu ;

Nous avons eu reçu,

Vous avez eu reçu,

Ils ont eu reçu,

*Prétérit.**Plusqueparfait.*

Je reçus,

Tu reçus ou vous reçûtes,

Il reçut ;

Nous reçûmes,

Vous reçûtes,

Ils reçurent.

J'avois reçu ;

Tu avois reçu ou vous av-
reçu,

Il avoit reçu ;

Nous avions reçu,

Vous aviez reçu,

Ils avoient reçu.

*Prétérit.**Futur.*

J'ai reçu,

Tu as reçu ou vous avez
reçu,

Il a reçu ;

Nous avons reçu,

Je recevrai,

Tu recevras ou vous re-
vrez,

Il recevra ;
 Nous recevrons ,
 Vous recevrez ,
 Il recevront.

Futur passé.

J'aurai reçu ,
 Tu auras reçu ou vous au-
 rez reçu ,
 Il aura reçu ;
 Nous aurons reçu ,
 Vous aurez reçu ,
 Ils auront reçu.

Conditionnel présent.

Je recevrais ,
 Tu recevrais ou vous rece-
 riez ,
 Il recevrait ;
 Nous recevriions ,
 Vous recevriez ,
 Ils recevraient.

Conditionnel passé.

J'aurais ou j'eusse reçu ,
 Tu aurois ou tu eusses reçu ,
 ou vous auriez , ou vous
 eussiez reçu ,
 Il auroit ou il eut reçu ;
 Nous aurions ou nous eus-
 sions reçu ,
 Vous auriez ou vous eussiez
 reçu ,
 Ils auroient ou ils eussent
 reçu.

I M P É R A T I F.

Présent ou futur.

Reçois ou recevez ,
 Qu'il reçoive ;
 Recevons

Recevez ;
 Qu'ils reçoivent

SUBJONCTIF ou CONJONC.

Présent ou futur.

Que je reçoive ,
 Que tu reçoives ou que vous
 receviez ,
 Qu'il reçoive ;
 Que nous recevions ,
 Que vous receviez ,
 Qu'ils reçoivent.

Imparfait.

Que je reçusse ,
 Que tu reçusses ou que vous
 reçussiez ,
 Qu'il reçût ;
 Que nous reçussions ,
 Que vous reçussiez ,
 Qu'ils reçussent.

Prétérit.

Que j'aie reçu ,
 Que tu aies reçu ou que
 vous ayez reçu ,
 Qu'il ait reçu ;
 Que nous ayons reçu ,
 Que vous ayez reçu ,
 Qu'ils aient reçu.

I N F I N I T I F.

Présent.

Recevoir.

Prétérit.

Avoir reçu.

P A R T I C I P E A C T I F.

Présent.

Recevant.

<i>Prétérit.</i>	reçue.
Ayant reçu.	<i>Prétérit.</i>
PARTICIPE ACTIF.	Ayant été reçu ou reçue.
<i>Présent.</i>	<i>Gérondif.</i>
Reçu, reçue, ou étant reçu,	En recevant ou recevant.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

INDICATIF.	Vous avez rendu , Ils ont rendu .
<i>Présent.</i>	<i>Prétérit antérieur.</i>
Je rends , Tu rends ou vous rendez , Il rend ; Nous rendons , Vous rendez , Ils rendent .	J'eus rendu , Tu eus rendu ou vous eut rendu , Il eut rendu ; Nous eumes rendu , Vous eutes rendu , Ils eurent rendu .
<i>Imparfait.</i>	<i>Prétérit antérieur indéfini.</i>
Je rendois , Tu rendois ou vous rendiez , Il rendoit ; Nous rendions , Vous rendiez , Ils rendoient .	J'ai eu rendu , Tu as eu rendu ou vous av eu rendu , Il a eu rendu , Nous avons eu rendu , Vous avez eu rendu , Ils ont eu rendu .
<i>Prétérit.</i>	<i>Plusqueparfait.</i>
Je rendis , Tu rendis ou vous rendites , Il rendit ; Nous rendimes , Vous rendites , Ils rendirent .	J'avois rendu , Tu avois rendu ou voi aviez rendu , Il avoit rendu : Nous avions rendu , Vous aviez rendu , Ils avoient rendu .
<i>Prétérit indéfini.</i>	<i>Futur.</i>
J'ai rendu , Tu as rendu ou vous avez rendu , Il a rendu ; Nous avons rendu ,	Je rendrai .

Tu rendras *ou* vous rendrez, Rendons ;
 Il rendra ; Rendez,
 Nous rendrons , Qu'ils rendent.
 Vous rendrez ,
 Ils rendront.

SUBJONCTIF *ou* CONJONC.

Futur passé.

Présent ou Futur.

J'aurai rendu ,
 Tu auras rendu *ou* vous au- Que je rende ,
 rez rendu , Que tu rendes *ou* que vous
 Il aura rendu ; rendiez ,
 Nous aurons rendu , Qu'il rende ;
 Vous aurez rendu , Que nous rendions ,
 Ils auront rendu. Que vous rendiez ,
 Qu'ils rendent.

Imparfait.

Conditionnel présent.
 Je rendrais ,
 Tu rendrais *ou* vous ren- Que je rendisse ,
 driez , Que tu rendisses *ou* que vous
 Il rendrait ; rendissiez ,
 Nous rendrions , Qu'il rendit ;
 Vous rendriez , Que nous rendissions ,
 Ils rendroient. Que vous rendissiez ,
 Qu'ils rendissent.

Conditionnel passé.

Prétérit.

J'aurois *ou* j'eusse rendu ,
 Tu aurois *ou* tu eusses ren- Que j'aie rendu ,
 du , *ou* vous auriez , *ou* Que tu aies rendu *ou* que
 vous eussiez rendu , vous ayez rendu ,
 Il auroit *ou* il eût rendu ; Qu'il ait rendu ;
 Nous aurions *ou* nous eus- Que nous ayons rendu ,
 sions rendu , Que vous ayez rendu ,
 Vous auriez *ou* vous eussiez Qu'ils aient rendu.

Plusqueparfait.

Ils auroient *ou* ils eussent
 rendu.

QUE J'EUSSE rendu ,
 QUE TU EUSSES rendu *ou* que
 vous eussiez rendu ,
 QU'IL EUT rendu ;
 QUE NOUS EUSSIONS rendu ,
 QUE VOUS EUSSIEZ rendu ,
 QU'ILS EUSSENT rendu.

I M P É R A T I F.

Présent ou Futur.

Rends *ou* rendez ,
 Qu'il rende ;

C O N

<p style="text-align: center;">I N F I N I T I F.</p> <p style="text-align: center;"><i>Présent.</i></p> <p>Rendre.</p> <p style="text-align: center;"><i>Prétérit.</i></p> <p>Avoir rendu.</p> <p style="text-align: center;">P A R T I C I P E A C T I F.</p> <p style="text-align: center;"><i>Présent.</i></p> <p>Rendant.</p> <p style="text-align: center;"><i>Prétérit.</i></p> <p>Ayant rendu.</p>	<p style="text-align: center;">P A R T I C I P E P A S S I F.</p> <p style="text-align: center;"><i>Présent.</i></p> <p>Rendu , rendue <i>ou</i> étant rendu , rendue.</p> <p style="text-align: center;"><i>Prétérit.</i></p> <p>Ayant été rendu <i>ou</i> rendue</p> <p style="text-align: center;"><i>Gérondif.</i></p> <p>En rendant <i>ou</i> rendant.</p>
--	---

Il n'y a qu'une seule conjugaison pour tous les verbes passifs ; elle se fait avec les verbes auxiliaires *être* , *avoir* & le participe passé du verbe qu'on veut conjuguer. Nous ne conjuguerons donc qu'un seul verbe de cette espèce en faisant remarquer que le participe devient adjectif dans cette conjugaison , & qu'il est par conséquent soumis à toutes les règles des déclinaisons pour les nombres & les genres : voyez PARTICIPES.

Conjugaison du verbe passif :

I N D I C A T I F.

Présent.

Je suis aimé *ou* aimée ,
 tu es *ou* vous êtes aimé *ou* aimée ,
 il est aimé *ou* elle est aimée ;
 nous sommes aimés *ou* aimées ,
 vous êtes aimés *ou* aimées ,
 ils sont aimés *ou* elles sont aimées .

Imparfait.

J'étois aimé *ou* aimée ,
 tu étois *ou* vous étiez aimé *ou* aimée ;
 il étoit aimé *ou* elle étoit aimée ;
 nous étions aimés *ou* aimées ,
 vous étiez aimés *ou* aimées ,

Ils étoient aimés *ou* elles étoient aimées,

Prétérit.

Je fus aimé *ou* aimée ,
 tu fus *ou* vous fûtes aimé *ou* aimée ,
 il fut aimé *ou* aimée ;
 nous fûmes aimés *ou* aimées ,
 vous fûtes aimés *ou* aimées ,
 ils furent aimés *ou* aimées .

Prétérit indéfini.

J'ai été aimé *ou* aimée ,
 tu as *ou* vous avez été aimé *ou* aimée ,
 il a été aimé *ou* aimée ;
 nous avons été aimés *ou* aimés .
 vous avez été aimés *ou* aimées ,
 ils ont été aimés *ou* aimées .

Prétérit antérieur.

J'eus été aimé *ou* aimée ,
 tu eus *ou* vous eutes été aimé *ou* aimée ;
 il eut été aimé *ou* aimée ;
 nous eûmes été aimés *ou* aimées ,
 vous eutes été aimés *ou* aimées ,
 ils eurent été aimés *ou* aimés .

Prétérit antérieur indéfini.

J'ai eu été aimé *ou* aimée ,
 tu as eu été *ou* vous avez eu été aimé *ou* aimée ;
 il a eu été aimé *ou* aimée ;
 nous avons eu été aimés *ou* aimées ,
 vous avez eu été aimés *ou* aimées ,
 ils ont eu été aimés *ou* aimées .

Plusqueparfait.

J'avois été aimé *ou* aimée .
 tu avois été *ou* vous aviez été aimé *ou* aimée ;
 il avoit été aimé *ou* aimée ;
 nous avions été aimés *ou* aimées ,

vous aviez été aimés *ou* aimées ;
ils avoient été aimés *ou* aimées.

Futur.

Je ferai aimé *ou* aimée ,
tu seras *ou* vous serez aimé *ou* aimée ;
il fera aimé *ou* aimée ;
nous ferons aimés *ou* aimées ,
vous serez aimés *ou* aimées ,
ils seront aimés *ou* aimées.

Futur passé.

J'aurai été aimé *ou* aimée ,
tu auras *ou* vous aurez été aimé *ou* aimée ,
il aura été aimé *ou* aimée ;
nous aurons été aimés *ou* aimées ,
vous aurez été aimés *ou* aimées ,
ils auront été aimés *ou* aimées.

Conditionnel présent.

Je serois aimé *ou* aimée ,
tu serois *ou* vous seriez aimé *ou* aimée ;
il seroit aimé *ou* aimée ;
nous serions aimés *ou* aimées ,
vous seriez aimés *ou* aimées ,
ils seroient aimés *ou* aimées.

Conditionnel passé.

J'aurois *ou* j'eusse été aimé *ou* aimée ;
tu aurois *ou* tu eusses , *ou* vous auriez été aimé *ou*
aimée ,
il auroit *ou* il eut été aimé *ou* aimée ;
nous aurions *ou* nous eussions été aimés *ou* aimées ,
vous auriez *ou* vous eussiez été aimés *ou* aimées ,
ils auroient *ou* ils eussent été aimés *ou* aimées.

I M P É R A T I F.

Présent ou Futur.

Sois *ou* soyez aimé *ou* aimée .

qu'il soit aimé *ou* aimée ;
 soyons aimés *ou* aimées ,
 soyez aimés *ou* aimés ,
 qu'ils soient aimés *ou* aimées.

SUBJONCTIF OU CONJONCTIF.

Présent ou Futur.

Que je sois aimé *ou* aimée ,
 que tu sois *ou* que vous soyez aimé *ou* aimée ;
 qu'il soit aimé *ou* aimée ;
 que nous soyons aimés *ou* aimées ,
 que vous soyez aimés *ou* aimées ,
 qu'ils soient aimés *ou* aimées.

Imparfait.

Que je fusse aimé *ou* aimée ,
 que tu fusses *ou* que vous fussiez aimé *ou* aimée ;
 qu'il fût aimé *ou* aimée ;
 que nous fussions aimés *ou* aimées ,
 que vous fussiez aimés *ou* aimées ,
 qu'ils fussent aimés *ou* aimées.

Prétérit.

Que j'aie été aimé *ou* aimée ,
 que tu aies *ou* que vous ayez été aimé *ou* aimée ;
 qu'il ait été aimé *ou* aimée ;
 que nous ayons été aimés *ou* aimées ,
 que vous ayez été aimés *ou* aimées ,
 qu'ils aient été aimés *ou* aimées.

Plusqueparfait.

Que j'eusse été aimé *ou* aimée ,
 que tu eusses *ou* que vous eussiez été aimé *ou* aimée ;
 qu'il eût été aimé *ou* aimée ;
 que nous eussions été aimés *ou* aimées ,
 que vous eussiez été aimés *ou* aimées ,
 qu'ils eussent été aimés *ou* aimées.

I N F I N I T I F

*Présent.*Être aimé *ou* aimée.*Prétérit.*Avoir été aimé *ou* aimée.

P A R T I C I P E P A S S I F

*Présent.*Aimé *ou* aimée.*Prétérit.*Ayant été aimé *ou* aimée.*Gérondif.*En étant aimé *ou* aimée ; *ou* étant aimé *ou* aimée.

F O R M A T I O N D E S T E M S.

Pour bien conjuguer un verbe, il ne suffit pas de connoître la terminaison de son infinitif ; il faut encore savoir les différentes terminaisons des tems de ses autres modes. Avant de donner des règles générales sur cette matière, il est nécessaire de diviser les tems des verbes en tems simples & en tems composés : les tems simples sont ceux qui sont exprimés en un seul mot, ou accompagnés des pronoms personnels *je, tu, il* ou *elle, nous, vous, ils* ou *elles*, comme *aimant, j'aimois, j'aimerai, &c.* Les tems composés sont ceux qui se conjuguent avec les tems des verbes auxiliaires *avoir* ou *être*, & avec le participe du verbe principal, comme *j'avois aimé, j'étois tombé, &c.* Il y a encore certains tems qu'on appelle *sur-composés* ; ce sont ceux qui se conjuguent avec les tems composés du verbe *avoir* & le participe passif du verbe principal, comme *j'aurois eu aimé, j'ai eu aimé, j'avois été aimé, &c.*

Ces derniers tems sont aisés à former : il n'en est pas de même des tems simples ; leur variété qui est considé-

table en rend la formation assez difficile. Ceux d'entr'eux qui servent à former les autres, s'appellent tems primitifs; ce sont :

- L'infinitif présent.
- Le participe actif présent.
- Le participe passif présent.
- Le présent de l'indicatif.
- Et le prétérit de l'indicatif.

Ainsi les verbes dont les tems primitifs seront terminés de même, se conjugueront de la même manière. Les verbes composés ont les tems primitifs semblables à ceux des verbes simples dont ils sont dérivés; mais tous les verbes d'une même conjugaison n'ont pas pour cela les tems primitifs terminés de même. Nous ferons donc dans une même conjugaison différentes classes de verbes, suivant la terminaison de leurs tems primitifs.

P R E M I E R E C O N J U G A I S O N .

er	ant	é	e	ai
aimer	aimant	aimé	j'aime	j'aimai.

Tous les verbes de la première conjugaison, qui sont en très grand nombre, suivent cette règle générale pour leurs tems primitifs, excepté seulement *puer & aller*; voyez IRRÉGULIER (verbe).

S E C O N D E C O N J U G A I S O N .

ir	issant	i	is	is
finir	finissant	fini	je finis	je finis

Première différence.

ir	ant	i	s	is
sentir	sentant	senti	je sens	je sentis.

Les verbes de cette première différence perdent au présent de l'indicatif la consonne qui précède *ir* de l'infinitif; *boillir*, je bouïs; *dormir*, je dors; *mentir*, je mens; *partir*, je pars; *se repentir*, je me repens; *servir*, je sers; *sortir*, je fors.

Seconde différence.

enir	enant	enu	iens	ins
tenir	tenant	tenu	je tiens	je tins
venir	venant	venu	je viens	je vins.

Bénir a les inflexions comme finir.

Troisième différence.

ir	rant	ert	re	ris
couvrir	couvrant	couvert	je couvre	je couvris
souffrir	souffrant	souffert	je souffre	je souffris

Appauvrir a les tems primitifs comme finir.

T R O I S I È M E C O N J U G A I S O N .

evoir	evant	u	ois	us
recevoir	recevant	reçu	je reçois	je reçus.

Première différence.

éoir	evant	is	ieds	is
afféoir	affeyant	aïis	j'affieds	j'affis

Seconde différence.

choir	éant	u	ois	us
déchoir	déchéant	déchu	je déchois	je déchus
échoir	échéant	échu	j'échois	j'échus

Troisième différence.

ouvoir	ant	u	eux, eus, uis.	us
pouvoir	pouvant	pu	je peux ou je puis	je pus
émouvoir	émouvant	ému	j'émeus	j'émus

Quatrième différence.

voir	ant	u	ois, ais, ai,	is, us
savoir	sachant	su	je fais ou je fai	je fus
entrevoir	entrevoyant	entrevu	j'entrevois	j'entrevis
pourvoir	pourvoyant	pourvu	je pourvois	je pourvus

Cinquième différence.

aloir	alant	u	aux	us
valoir	valant.	valu	je vaux	je valus.

Q U A T R I E M E C O N J U G A I S O N .

dre	dant	du	ds	die
rendre	tendant	rendu	je rends	je rendis
répondre	répondant	répondu	je réponds	je répondis

Première différence.

indre	ignant	int	ins	ignis
craindre	craignant	craint	je crains	je craignis
peindre	peignant	peint	je peins	je peignis
joindre	joignant	joint	je joins	je joignis

Seconde différence.

aire	aissant	u	ais	us
plaire	plaisant	plu	je plais	je plus
taire	taissant	tu	je tais	je tus

Troisième différence.

uire	uisant	uit	uis	uiss
produire	produisant	produit	je produis	je produisis

Quatrième différence.

{ aître }	{ aissant }	u	{ ais }	us
{ oître }	{ oissant }		{ ois }	
repaître	repaissant	repu	je repais	je repus
connoître	connoissant	connu	je connois	je connus
paroître	paroisant	paru	je parois	je parus.

De ces tems primitifs des verbes réguliers, nous allons former tous les autres tems des quatre conjugaisons régulières.

De l'infinitif présent on forme le futur de l'indicatif en mettant seulement *ai* après *l'r* qui se trouve dans la terminaison de l'infinitif, dont on supprime l'*e* muet final pour les verbes de la quatrième conjugaison; comme *aimer*, *j'aimerai*; *punir*, *je punirai*; *prendre*, *je prendrai*.

Il faut excepter de cette règle générale les verbes en *enir* & en *oir*, qui changent *enir* en *tiendrai* & *oir* en *rai*, comme *tenir*, *je tiendrai*; *venir*, *je viendrai*; *recevoir*, *je recevrai*.

Du futur de l'indicatif on forme le conditionnel présent, en changeant *ai* en *ois* : *j'aimerai*, *j'aimerois*; *je finirai*, *je finirois*; *je vendrai*, *je vendrois*; *je recevrai*, *je recevrais*; &c.

Du participe actif présent ou forme.

1°. L'imparfait de l'indicatif en changeant *ant* en *ois* : *aimer*, *aimant*, *j'aimois* : *finir*, *finissant*, *je finissois* : *recevoir*, *recevant*, *je recevois* : *rendre*, *rendant*, *je rendois*.

Il faut excepter *avoir*, *ayant*, *j'avois*; *savoir*, *sachant*, *je savois*.

2°. Le présent du subjonctif en changeant *ant* en e muet : *aimer*, *aimant*, *que j'aime* : *lire*, *lisant*, *que je lise* : *peindre*, *peignant*, *que je peigne*.

Il faut excepter 1°. les verbes en *enir* qui changent *enant* en *enne* : *tenir*, *tenant*, *que je tienne* : *venir*, *venant*, *que je vienne* 2°. Les verbes en *evoir* qui changent *evant* en *oive* : *recevoir*, *recevant*, *que je reçoive*.

Du participe passif on forme tous les tems composés qui se trouvent dans l'indicatif, le subjonctif & l'infinitif, en joignant à ce participe les tems simples du verbe auxiliaire *avoir* ou du verbe auxiliaire *être*; & l'on forme les tems surcomposés qui se trouvent dans les memes modes, en joignant au même participe les tems composés de l'un ou de l'autre des memes auxiliaires : ainsi du participe passif *aimé*, se forment pour l'actif les tems composés *j'ai aimé*, *j'eus aimé*, *j'avois aimé*, *j'aurai aimé*, *j'aurais aimé*; *que j'aie aimé*, *que j'eusse aimé*, *avoir aimé*, *ayant aimé*; & les tems surcomposés *j'ai eu aimé*, *j'avois eu aimé*, *j'aurais eu aimé*, *j'eusse eu aimé*; & pour le passif tous les tems des différens modes, comme on le peut voir au verbe passif que nous avons conjugué ci-devant.

Du présent de l'indicatif, on forme l'impératif, en supprimant seulement le pronom personnel *j'aime*, *aime*. *Je finis*, *finis*. *Je reçois*, *reçois*. *Je rends*, *rends*.

Du préterit de l'indicatif on forme l'imparfait du subjonctif en changeant *ai* en *asse* pour la premiere conjugaison : *j'aimai*, *j'aimasse*; & en ajoutant seulement *se* au même préterit de l'indicatif, on forme l'imparfait du

subjonctif

subjonctif des trois autres conjugaisons : *je finis , que je finisse : je tins , que je tinssse : je reçus , que je reçusse ; je rendis , que je rendisse.*

Voyez les articles MODES ; TEMS ; PERSONNES ; PARTICIPE ; RÉGULIER ; IRRÉGULIER ; DÉFECTIF ; IMPERSONNELS ; NOMBRE.

CONQUÉRIR. Verbe actif , irrégulier de la seconde conjugaison , composé de *quérir* , (chercher) & de la préposition latine *cum* , qui marque union , association , accompagnement. Ainsi conquérir signifie chercher avec d'autres , avec une nombreuse suite , pour s'emparer , se rendre le maître. *Alexandre conquit l'Asie avec les soldats qu'avoit disciplinés Philippe son pere.*

On dit au figuré , *conquérir des ames. Xavier fit de grandes conquêtes dans les Indes.*

Ce verbe ne se conjugue point sur *quérir* qui n'est usité qu'au présent de l'infinitif ; mais sur *acquérir* : voyez ce mot.

CONSÉQUENCE ou **CONCLUSION** : voyez SYLLOGISME.

CONSONNES. Les divers sons qui composent tous les mots de la langue , sont formés par deux moyens bien différens ; 1°. L'air étant poussé avec plus ou moins de violence par les poumons , est alors rendu sonore par la seule situation où se trouvent les organes de la bouche ; situation permanente autant que le veut celui qui parle. Il en est à-peu-près comme d'un tuyau d'orgue ouvert , ou comme d'une flûte ; tant que ce tuyau demeurera ouvert , & qu'on lui fournira du vent , il rendra d'une maniere continue le son propre de l'état & de la situation où se trouvent les parties par où l'air passe. De même , tant que celui qui joue de la flûte , y fournit de l'air , on entend le son propre au trou que les doigts laissent ouvert ; ce tuyau d'orgue , cette flûte n'agissent point ; ils ne font que se prêter à l'air poussé , & demeurent dans l'état où cet air les trouve. On sent que nous ne parlons pas de ces vibrations insensibles qui sont essentielles pour qu'un son soit formé ; nous disons seulement que ce tuyau d'orgue & la flûte n'ont point de mouvement sensible , & ne changent point leur situation visible.

Voilà précisément la *voyelle*, ou plutôt la *voix simple* ; chaque voix simple exige que les organes de la bouche soient dans la situation requise pour faire prendre à l'air qui sort, la modification propre à exciter tel son ; & tant que cette situation des organes reste dans le même état, on entend la même voix simple, ou la même voyelle, aussi long-temps que la respiration peut fournir de l'air : les poumons font à cet égard ce que les soufflets font à l'orgue.

2°. L'air dans son passage est rendu sonore par l'action ou le mouvement de quelqu'un des organes de la parole ; cette action momentanée donne à l'air sonore une agitation, un trémoussement également momentané, qui modifie d'une façon particulière le son que l'on forme, mais qui ne le modifie qu'autant que dure ce mouvement, c'est-à-dire un instant ; si on vouloit le faire durer plus long-temps, ce ne seroit plus un mouvement, ce seroit une situation qui souvent ne pourroit donner aucun son parcequ'elle exige que la bouche soit fermée, & qui quelquefois produiroit une sorte de sifflement, parceque l'air ne pourroit passer qu'à travers les dents. On peut comparer cette articulation des sons au coup d'un marteau sur une enclume : il faut répéter les coups de marteau, pour avoir de rechef le son qu'on a entendu la première fois : de même, si vous ne répétez le mouvement des lèvres qui a fait entendre le *b*, par exemple ; si vous ne redoublez le trémoussement de la langue qui a produit le *v*, on n'entendra plus ces modifications dans les sons que vous formerez : en prononçant la syllabe *ba*, vous traînez tant que vous voudrez, & que vos poumons y pourront suffire, sur le son *a* : mais vous ne pourrez vous arrêter sur le son *b* ; & pour le faire entendre plus d'un instant, il faut le répéter, le reproduire par un nouveau mouvement, c'est-à-dire, que vous pouvez former plusieurs fois de suite ce son *b*, mais que vous ne pouvez jamais lui donner plus d'un instant de durée à chaque fois que vous le formez.

Or cette modification qu'un mouvement particulier des lèvres, ou de la langue, ou de quelqu'autre organe de la parole, donne aux sons que nous formons, c'est ce qu'on appelle *articulation* ; la voix simple qui en est mo-

diffiée, se nomme *voix articulée* ou *voyelle articulée*; enfin les caractères destinés à représenter dans l'écriture ces sortes d'articulations, ont le nom de *consonnes*.

Consonne signifie, qui *sonne avec un autre*, parcequ'en effet on ne peut former une articulation, une modification de voix, que cette voix ne subsiste & ne soit formée en même-temps. Une consonne est donc l'effet de la modification passagère que le son de la *voix* reçoit par l'action momentanée de quelqu'un des organes de la parole; ou elle est le caractère représentatif de cet effet, selon que l'on prendra ce mot *consonne* pour désigner le son même, ou pour dénommer la lettre qui le représente.

Il est assez singulier que les Grammairiens ne soient pas d'accord entr'eux sur le nombre des caractères qui représentent les articulations, & qu'on nomme *consonnes*. Tous reconnoissent pour tels, *b, c, d, f, g, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, z*; il est vrai qu'en même-temps quelques-uns distinguent *x* des autres, parceque souvent ce caractère représente deux consonnes qui sont quelquefois *g f*, & d'autres fois *c f*. Mais il en est qui rejettent *h* du nombre des consonnes, prétendant que l'aspiration n'est pas une articulation. D'autres veulent y ajouter *ch*, *lle* fort mouillé, & *ye* mouillé foible, *gue* mouillé mi-tyen; ce qui seroit en tout vingt consonnes. D'autres prétendent que ces trois dernières ne doivent pas être comptées, quoiqu'elles forment des sons nouveaux; & cela parcequ'elles ne sont que des caractères déjà marqués, réunis ensemble. Il en est deux autres que tout le monde reconnoît pour consonnes depuis long-temps, & que cependant la plupart des Auteurs de Dictionnaires confondent avec deux voyelles auxquelles elles ne ressemblent que par la figure: ce sont *j* & *v*, qui ajoutées aux précédentes, forment le nombre de vingt-deux consonnes, ou seulement dix-neuf, si l'on ne veut pas y comprendre les mouillées, ou même dix-sept ou seize, si l'on veut encore rejeter le *x* & le *h*.

Pour fixer cependant les esprits sur ces variations, nous compterons vingt articulations simples, c'est-à-dire, qui ne sont pas composées; ce sont celles de *b, c* doux, *d, f, g* doux, *g* dur, *h, l, m, n, p, q, r, s* doux, *t, v, y* mouillé, *ch* doux, *n* mouillé, & *gn* aussi mouillé.

Le *x* ne se compte pas ici , parcequ'il n'a de son propre que lorsqu'il équivaut à deux autres. De même *c* dur & *k* équivalent à *q* ; *f* dur & *t* doux ne sonnent que comme *c* ; & *z* n'a d'autre son que celui de *f* doux , & *j* celui de *g* doux. Mais nous n'avons que dix-neuf caractères simples pour exprimer ces articulations ; ce sont , *b* , *c* , *a* , *f* , *g* , *h* , *k* , *l* , *m* , *n* , *p* , *q* , *r* , *s* , *t* , *j* , *v* , *x* , & *z*.

C'est relativement à chacun des organes qui peuvent principalement servir à modifier & articuler les sons simples , que l'on divise les consonnes en plusieurs classes : les unes sont appelées *labiales* , parcequ'elles dépendent du mouvement des lèvres ; d'autres dont la formation vient des dents , sont nommées *dentales* , ou *sifflantes*. Il y en a qui sont l'ouvrage d'un mouvement particulier de la langue ; on les nomme *linguales*. Il en est qui sont l'effet du mouvement du palais , ou des parties inférieure & supérieure de la bouche l'une vers l'autre : on les nomme *palatiales* ; quelques-uns les nomment aussi *gutturales* , parceque c'est la partie la plus enfoncée du palais , celle qui approche du gosier qui sert à les former : nous leur laisserons néanmoins le nom de *palatiales* ; celui de *gutturales* servira pour cette forte aspiration que l'on entend dans *héros* , &c. On distingue aussi des consonnes qui servent à peindre les voix *nazales* , & on leur en donne le nom.

Les *labiales* sont celles que l'on entend dans les premières syllabes des mots suivants , & que l'on voit écrites à leur tête : *m. mage* : *b. battre* : *p. pasteur* : *v. varié* : *f. farouche* : les dentales ou sifflantes sont , *j. jabot* : *g. gibier* : *ch. chariot* : *sch. schisme* : *z. zacharie* : *f. salut*. Les linguales sont , *d. damoiseau* : *t. table* : *n. navrer* : *l. l'azile* : *r. rabattre*. Les palatiales sont , *g. garçon* : *q. quarré* : *c. caboche* : *k. kazine* : nous n'avons qu'une *gutturale* ou aspirante , *h. haro*. Les nazales sont , *m. ample* : *n. envie*. Nous ne parlerons pas de ces deux dernières , parceque nous expliquons ce qui les concerne , au mot VOYELLES.

On donne encore une autre division des consonnes ; elle est de M. de Dangeau ; il les partage en *consonnes fortes* , & en *consonnes foibles* ; c'est-à-dire que le même organe poussé par un mouvement doux produit une

consonne foible ; & que s'il a un mouvement plus fort & plus appuyé , il fait entendre une consonne forte : ainsi *b* est la foible de *p* , & *p* est la forte de *b* : voici la table que l'on en donne.

<i>Consonnes foibles.</i>		<i>Consonnes fortes.</i>	
<i>B.</i>	<i>billard</i>	<i>P.</i>	<i>pillard.</i>
<i>D.</i>	<i>donner</i>	<i>T.</i>	<i>tonner.</i>
<i>G.</i>	<i>gage</i>	<i>C.</i>	<i>cage.</i>
<i>J.</i>	<i>japon</i>	<i>Ch.</i>	<i>chapon.</i>
<i>V.</i>	<i>il valoit</i>	<i>F.</i>	<i>il falloit.</i>
<i>Z.</i>	<i>. . zone</i>	<i>S.</i>	<i>saône.</i>

Nous ne donnons que les principales & les plus sensibles.

On compte aussi deux *liquides* , *r* , & *l* ; qui comme es deux nazales , peuvent se lier avec chacune des autres consonnes , soit foibles , soit fortes , sans devenir elles-mêmes ni plus fortes ni plus foibles ; au lieu qu'à l'égard des autres consonnes , si une foible vient à être suivie d'une forte , les organes prenant la disposition equise pour articuler la forte , feront prendre le son fort à la foible qui précède ; enforte que celle qui doit être prononcée la dernière , change celle qui est devant , en une lettre de son espece ; la forte change la foible en forte ; & la foible fait que la forte qui est devant , devient foible ; c'est pour cela que quoique nous écrivions *absent* par un *b* qui est une lettre foible , cependant à cause de *f* , lettre forte qui suit ce *b* , nous prononçons *apsent* , comme s'il y avoit au lieu de ce *b* un *p* qui en est la lettre forte. Cette remarque peut servir dans bien des occasions , tant à l'orthographe qu'à la prononciation.

Nous allons actuellement reprendre de suite chacune de nos consonnes pour développer ce qui concerne leur orthographe.

B.

La consonne *b* représente le son que l'on entend dans la dernière syllabe du mot *tombe*. Ce son n'est jamais indiqué dans notre langue que par ce caractère ;

mais lorsqu'il est immédiatement suivi d'une lettre forte, il produit le même son que *p*, ainsi que nous l'avons vu pour *absent*, & comme on le voit dans *obstiné*, *obstination*, *absès*, *obséuer*, *absolu*, *absoudre*, *absorbant*, *abstinence*, *obstacle*, *obscurité*, *obtenir*, *obtus*, &c. c'est la seule occasion où cette lettre serve à d'autres sons qu'à celui qui lui est propre. Lorsqu'il se trouve ainsi dans un mot deux consonnes de suite, dont la seconde est une lettre forte, & que la première porte à l'oreille le son du *p* l'étymologie peut être fort utile à ceux qui savent le latin, pour savoir quand il faut employer le caractère *b*: les autres peuvent quelquefois se décider par analogie; mais le plus souvent il leur faut recourir à l'usage & aux Dictionnaires. Le *b* ne s'écrit que lorsqu'il se prononce, si ce n'est à la fin des mots, *plomb*, à *plomb*, *jur-plomb*, où il ne se fait point sentir, & où néanmoins on doit l'écrire pour garder l'analogie avec les mots *plomber*, *pombier*, *plomberie*, &c; analogie qui sans ce *b* muet ne se retrouveroit plus, puisque s'il n'y avoit point de consonne à la fin de *plomb*, ou qu'il y en eût une autre que le *b* ou le *p*, il faudroit encore y mettre un *n* à la place du *m*. Il est beaucoup de noms propres qui paroissent à l'oreille être terminés par un *b* suivi d'un *e* muet & qui ne prennent que le *b* seul, comme *joab*, *moab*, *job*, *zeb*, *oreb*, *jacob*, &c. il en est de même de *radoub*, donner le *radoub* à son vaisseau.

La lettre *b* se double quelquefois dans un mot à raison d'étymologie, ou pour rendre breve la syllabe qui précède ce *b* double, comme; *Abbé*, *Abbaie*, *Abbeville*, &c. Il y a pour le redoublement des consonnes une règle générale dont il faut excepter *b*; c'est que dans les mots simples qui deviennent composés par la lettre *a* ou la lettre *o* qu'on met à leur tête, la consonne qui commence ces mots simples, & qui se trouve dans les composés après *a* ou *o*, se double dans les dérivés; on connoît que ces deux voyelles sont employées comme prépositions inséparables dans un mot, lorsqu'en le retranchant, ce qui reste, forme un mot François qui est le simple de l'autre; c'est ainsi que des mots *prouver*, *ranger*, *paroître*, on fait, *approuver*, *arra*

ger, *apparoître*, &c. Or ces sortes de composés ne redoublent jamais la consonne initiale des simples dont ils sont formés, lorsque cette consonne est un *b*: ainsi l'on écrit, *abaisser*, *abattre*, *abâtardir*, *abracier*, *aboutir*, &c. dont les simples sont, *baïsser*, *battre*, *bâtard*, *bord*, *bout*, &c. L'exception que nous venons de donner n'est pas généralement reçue: mais elle a pour elle le plus grand usage; ainsi il est plus sûr d'écrire, *abrégé*, *aboyer*, &c. quoique plusieurs Auteurs écrivent *abbréger*, *abboyer*, &c. On en voit aussi qui écrivent *obmettre*, *obmission*, &c. avec un *b*; mais c'est une faute.

C.

La consonne *c* produit deux sons différens, selon qu'elle est devant un *e*, un *i*, ou devant un *a*, un *o*, ou un *u*. Devant un *e*, ou un *i*, elle a le son d'un *s* dur, tel qu'on le prononce dans *sapper*, *ferrer*, *silence*; ou par un *c*, dans *ceci*, *Cicéron*. Devant un *a*, un *o*, ou un *u*, on lui donne le son du *k* ou du *q*, comme dans *caresses*, *collet*, *curieux*. Il faut en dire autant lorsque le *c* est suivi d'un *r*, d'un *l*, ou d'un *t*, comme dans *crédit*, *cliquetis*, *ctésias*, que l'on prononce comme *krédit*, *kliquetis*, *ktésias*. Il a encore le son dur, lorsqu'il termine une syllabe, comme *ac-cès*, *ac-cepter*, *accident*, *échec*, *fac*, *sec*, *soc*, *suc*, *roc*, *avec*, &c. quelquefois cependant devant l'*a*, l'*o* ou l'*u*, le *c* garde le même son que devant un *e* ou un *i*; mais pour cela, il faut mettre une cédille sous le *c*, comme dans *il plaça*, *façonna*, *conçu*, que l'on prononce, *il plassa*, *fassonna*, *consu*.

Souvent cette lettre se double dans les mots soit par étymologie, par la règle que nous avons indiquée à la lettre *b*, ou par un usage établi; c'est ainsi qu'on écrit *accommoder*, *accumuler*, *accompagner*, *accoucher*, *occasion*, *accord*, *accroître*, *accomplir*, *accabler*, *occuper*, *occulte*, *occurent*, &c.

Comme le son du *c* devant un *e* ou un *i* est le même que celui de *s* dur; que devant un *a*, un *o*, & un *u*, il est le même que celui du *k* ou du *q*, & qu'enfin ce *c* étant double entre deux voyelles dont la seconde est

un *e*, ou un *i*, il forme un son que l'on rend souvent par *x*; comme d'ailleurs le son de *f* dur se peut exprimer par plusieurs caractères différens, comme par un *f* ou par deux, ou même par un *t* lorsqu'il suit deux voyelles dont la première est un *i*; il doit être fort difficile de marquer par des règles générales en quelle occasion on doit employer le *c*: Ecrira-t-on, *accion* ou *acsion*, ou *action*, ou *axion*? Quel principe décide pour la troisième manière de peindre ce mot, préférablement aux autres? & puisque l'on doit écrire *action*, pourquoi écrit-on *axiome*, *accès*? nous ne pouvons avoir recours qu'à l'usage. Cependant l'analogie peut-être d'un grand secours: vous conclurez qu'il faut écrire par un *c* *vicieux*, *consciencieux*, *négociant*, *négociier*, *pénitencier*, *audiencier*, *confidenciale*, *silenciaire*, &c; quand vous saurez qu'on écrit par la même lettre, *vice*, *conscience*, *négoce*, *pénitence*, *audience*, *confidence*, *silence*, &c.

Dans les noms adjectifs tirés des substantifs terminés en *ique*, & dans les substantifs tirés des verbes en *iquer*, on met un *c* au lieu du *q*; comme *africain*, *américain*, *républicain*, *dominicain*, des noms *afrique*, *amérique*, *république*, *dominique*, &c. Et *bibliothécaire*, *application*, *applicable*, *communication*, *communicable*, *communicatif*, *praticable*, &c. du nom *bibliothèque*, & des verbes *appliquer*, *communiquer*, *pratiquer*, &c.

Il y a deux mots où le *c* se place au lieu d'un *g*; ces mots sont *second*, *secret*; car on prononce, *segond*, *segret*. Il en est de même de leurs dérivés, comme *secondier*, *secrétaire*, &c.

Le *c* doit s'écrire à la fin des mots *broc*, *clerc*, *marc*, *banc*, *blanc*, *donc*, *jonc*, *almanach*, *estomac*, *cotignac*, *tabac*, quoiqu'il ne s'y prononce pas. Les anciens écrivoient avec un *ct*, *conflict*, *délict*, *contract*, *défunct*, *distract*, *effect*, *sainct*, *traict*, *liect*, *toict*, *pacquet*, *abecquer*, *acquérir*, *chocquer*, *picquer*, *picqueur*, *picquet*, *bacquet*, &c. aujourd'hui on retranche le *c* dans tous ces mots & autres semblables; on ne l'a conservé que dans l'adjectif féminin *grecque*, & dans *respect*, *aspect*, *circospect*, *suspect*, & dans quelques

autres où il se fait sentir, quoique foiblement. On l'a aussi retranché du verbe *savoir*, *sachant*, *je sais*, *sû*, &c. qu'on écrivoit *sçavoir*, *sçachant*, *je sçais*, *sçu*, &c. on l'y avoit sans doute placé dans la persuasion que *savoir* vient du verbe latin *scire*, où ce *c* est employé : mais c'est une erreur ; il est beaucoup plus croyable, selon tous les principes de l'étymologie, que *savoir* vient de *sapere*, où ce *c* ne se trouve point. On ne voit point d'exemple de verbes en *ire* changés en *avoir*, au lieu que le *p* & le *b* se changent très souvent en *v*, & *ere* en *oir*, comme *sapo*, *savon*, *habere*, *avoir*, *debere*, *devoir*, &c. Mais on conserve le *c* dans *science*, qui vient certainement de *scientia*.

Les mots où le *c* se place avec une cédille devant un *a*, un *o*, ou un *u*, sont des mots analogues à d'autres où la même consonne se trouve devant un *e*, ou un *i* ; cela se fait donc par analogie ; c'est ainsi qu'on écrit, *agaça*, *commençoit*, *conçu*, *flaça*, *glaça*, *aperçu*, *j'ai reçu*, &c. à cause des mots, *agacer*, *commencer*, *concevoir*, *placer*, *glacer*, *apercevoir*, *recevoir*, &c. de même, *fiançailles*, *garçon*, *ineffaçable*, *maçon*, *gerçure*, &c. à cause de *fiancer*, *effacer*, &c.

D.

Le son de cette consonne, que l'on peut reconnoître dans la dernière syllabe du mot *grande*, ne se peint jamais par aucun autre caractère ; mais elle sert elle-même à exprimer le son du *t* dans certaines occasions, comme, *grand-homme*, *qu'attend-il ? quand irez-vous ?* &c. que l'on prononce *grant ome*, *qu'attent-il ? quant irez-vous ?* Cela ne se fait que lorsque le mot qui finit par un *d*, se trouve devant une voyelle ; & pour voir s'il faut écrire un *d* ou un *t*, il n'y a qu'à considérer le premier mot pris séparément ; ainsi quoiqu'on dise *grant-ome*, *qu'attent-il*, on verra bien qu'il faut écrire *grand*, *attend*, lorsqu'on pensera aux mots *grande*, *attendre*, &c.

On écrit un *d* à la fin des noms *chaud*, *froid*, *gond*, *rond*, *nid*, *fond*, *courtaud*, *crapaud*, *échaffaud*, *bord*, *sourdaud*, *nud*, *verd*, & quelques autres, quoiqu'il ne s'y prononce pas ; cependant les Poètes écrivent souvent

nu ; mais ils ont bien des licences que d'autres auroient tort de s'approprier. Ce *d* est nécessaire dans ces mots, à cause de leur analogie avec les mots, *chaude*, *froide*, *rondeur*, *verdure*, *nudité*, &c.

On supprime aujourd'hui le *d* qu'on écrivoit autrefois devant le *v* & le *j* dans certains mots, comme *Avocat*, *adjourner*, &c. qu'on écrit *Avocat*, *ajourner*, &c. Cependant ce *d* se marque encore dans *adversité*, *adversaire*, *adverse*, *adjacente*, parcequ'il s'y fait sentir dans la prononciation. Cette consonne est encore de celles qui ne se doublent plus que dans les occasions où elle devient si dure, que pour en rendre le son, il faut l'écrire deux fois, comme dans *addition*, *reddition*, & semblables. Ailleurs on ne l'écrit qu'une fois, quoiqu'il ce soit dans des mots composés de la préposition *a*, comme *adresser*, *adonner*, *aloucir*, qui viennent de *a* & de *adresser*, *donner*, *douceur*, &c.

F.

F a le son de la première syllabe du mot *ferai*. Mais ce même son se peint quelquefois par un *p* avec un *h* : comme nous le verrons à la suite de cet article. On double souvent *f*, comme dans *affecter*, *difficile*, *affaire*, *offenser*, *offrir*, *officieux*, &c. Il y a trois raisons de le faire, l'étymologie, la prononciation plus forte, & l'addition de *a* au commencement de quelque simple dont la lettre initiale est un *f*.

On ne met plus cette lettre à la fin du mot *Bailli*, qu'on écrivoit autrefois *Baillif* : cependant on dit encore *Baillive*. Les uns la retranchent aussi du mot *clé*, où d'autres la conservent en écrivant *clef*. On met également & toujours un *f* à la fin des mots *cerf*, *nerf*, *chef*, *œuf*, *bœuf*, *neuf*, quoiqu'on ne le prononce point devant une autre consonne, comme *cerf volant*, *chef d'œuvre*, *œuf frais*, *bœuf gras*, *neuf-Brisac*, *neuf pistoles*, &c ; ou même que souvent il se prononce comme *v* devant une voyelle, comme dans *neuf ans*, qu'on prononce *neuf-ans*, &c.

Les adjectifs ou autres noms qui finissent quant à la prononciation par un *f* aussi sonore que s'il suivoit un *e* muet, n'ont pas pour cela cet *e* muet après *f* : ainsi on

écrit *veuf*, *serf*, *nef*, *tuf*, *if*, *vif*, *attentif*, &c. quoique l'on prononce *veuse*, *serse*, *neffe*, *tuffe*, *ife*, *vise*, *attentive*, &c. On pourroit même dire que cette consonne étant finale est ennemie des *e* muets, puisque lorsqu'il doit y en avoir, elle se change en *v*, comme *veuve*, *vive*, *attentive*, &c. & que nous avons fort peu de noms qui finissent par *fe*, comme *coesse*.

G.

La consonne *g* a deux sons propres comme le *c*; elle est ferme & dure devant *a*, *o*, *u*, & molle devant *e* & *i*; c'est-à-dire, que dans le premier cas elle se prononce *gue*, & *ge* ou *je* dans le second. On lui retrouve aussi le son dur lorsqu'elle est suivie de *r* ou *l*, & lorsqu'elle finit une syllabe; ainsi l'on prononce durement *gabelle*, *godet*, *ambigu*, *gai*, *gouteux*, *gonflé*, *aigu*, &c. & *gêne*, *gent*, *girouette*, &c. se prononcent comme s'il y avoit *jêne*, *jent*, *ji-rouette*, &c. Le son dur se voit aussi dans *glaner*, *gravier*, & semblables; dans le premier *g* de *suggérer*, *suggestion*, & autres, où il finit la syllabe.

G étant la foible de *c*, leurs sons se rapprochent assez pour qu'on ne doive pas être surpris de voir quelquefois l'un écrit où l'autre se fait sentir à la prononciation; ainsi l'on dit *sanc* & *eau*, & l'on écrit, *sang* & *eau*. Il en est de même de *sang innocent*, qu'on prononce *sanc innocent*, &c. On écrit un *g* à la fin des mots *sang*, *doigt*, *leg*, *poing*, *coing*, *rang*, *étang*, *vingt*, *sang-sue*, *joug*, *long*, & quelques autres, quoiqu'il ne s'y prononce presque jamais, si ce n'est devant une voyelle. On voit plusieurs mots composés où le *g* est doublé par quelques Auteurs, comme *aggraver*, *agresseur*, &c. Mais aujourd'hui l'usage n'admet plus guere ce double *gg* que dans les mots *aggraver*, *suggérer* & *suggestion*, que nous avons déjà cités. Ainsi le *g* est excepté comme le *b* des regles générales qui concernent le redoublement des consonnes.

Comme le *g* devant un *e* ou un *i* se prononce comme le *j*, il est très facile en certains cas de se tromper, & de mettre l'une de ces consonnes pour l'autre; ainsi il n'y a que l'analogie & l'usage qui puissent apprendre qu'il faut écrire *gelée*, *gémir*, *général*, *genère*, *genre*,

gigot, *gigantesque*, &c. par un *g*; & *Jesus*, *jetter*, *jeudi*, *jeûner*, *jeunesse*, &c. par un *j*: ceux qui savent le latin auront un grand secours dans l'étymologie.

Il est beaucoup de mots qui à cause de leur analogie avec d'autres, ou pour d'autres causes, doivent avoir le son du *g* mou devant un *a*, un *o* & un *u*, ou celui du *g* dur devant un *e* ou un *i*; alors dans le premier cas on met entre le *g* & l'*a*, l'*o* ou l'*u*, un *e* muet qui ne s'entend point dans la prononciation, sinon qu'il amollit le *g*. C'est ainsi qu'à cause des mots *manger*, *nager*, *gager*, *dommage*, &c. on écrit, *il mangea*, *il nageoit*, *nous gageons*, *dommageable*, *obligeant*, *vengeance*, *geolier*, *nageoire*, *vengeur*, *rougeâtre*, *plongeon*, *pigeonnau*, &c. Dans le second cas on met entre le *g* & l'*e* ou l'*i*, un *u* qui ne se prononce point, mais qui affermit le son du *g*; ainsi l'on écrit *guérir*, *vague*, *guide*, *faire à sa guise*, *se déguiser*, *guêter*, *guerre*, *guimpe*, *guinguette*, *guilledou*, &c. Il arrive aussi quelquefois que cet *u* muet se trouve après le *g* avant un *a*, un *o* ou un *u*; *voguer*, par exemple, demande l'*u* avant l'*e*, & par analogie on le laisse dans *vogua*, *voguons*, où il est entièrement inutile, &c.

D'autrefois cet *u* sert tout à la fois à affermir le son du *g*, & à former une diphthongue avec la voyelle qui le suit, ainsi que dans les mots *éguille*, *le Duc de Guise*, &c. que l'on prononce à peu-près *égue-uille*, *gue-uise*. Il est encore des mots où l'*u* qui paroît devoir être muet, fait une syllabe avec le *g*, comme *argu-er*, *aigu-e*, &c.

Il y a quelques Auteurs qui pour distinguer les occasions où l'*u* est muet, d'avec celles où il sert à faire une diphthongue propre, ou même une syllabe, écrivent un seul *u* dans le premier cas, & toujours deux *u* lorsque cette voyelle doit faire quelque chose de plus que d'affermir le son du *g*: ainsi ils écrivent, *voguer*, à *sa guise*, *anguille*, &c. & *arguer*, *aiguille*; *ambiguïté*, *ciguë*, &c. En écrivant ainsi, l'orthographe, disent-ils, n'est plus insidieuse; les mêmes lettres n'expriment plus des sons différents; & où l'oreille distingue, les yeux distinguent aussi. Leur méthode paroît utile & commode; mais elle n'est pas autorisée par l'usage. Jusqu'à présent nous n'avons jamais écrit qu'un *u* après *g*; seulement

orsque l'*e* ou l'*i* qui suit doit faire une syllabe à part, & distincte de celle de l'*u*, on met un *trema* sur cet *e* ou cet *i*, comme *arguër*, *ciguë*, &c. C'est par-là que *gu-e* est distingué de *gue*, *ciguë*, de *figue*, &c. Pour la diphthongue *ui* nous l'écrivons absolument comme l'*i* dur; ainsi *Duc de Guise* s'écrit comme à *sa guise*, quoiqu'on sente l'*u* dans le premier, & qu'il soit entièrement muet dans le second.

Il reste sur le *g* une autre difficulté, parcequ'il a deux sons fort différents l'un de l'autre qui s'écrivent encore de même; le premier est dur, mais appuyé d'un *r*; il est étranger à notre Langue; aussi ne le trouvons-nous que dans des mots tirés des autres Langues, & surtout de la latine & de la grecque, comme *gnome*, *gnomonique*, *gnostique*, *diagnostique*, *prognostique*, &c. que l'on prononce *guenome*, *guenostique*, &c. Partout ailleurs, c'est-à-dire dans les mots qui sont vraiment françois, le *g* devant le *n* devient servile, quitte sa propre articulation, & ne contribue qu'à rendre grasse celle de *r*, comme *campagne*, *Agnès*, *ignorant*, *seigneur*, *regne*, *gagner*, &c.

Il y a aussi quelques noms étrangers où le *g* pour prendre un son dur, ne se fait point accompagner d'un *u*, mais d'un *h*, comme *Berghen*, &c.

H.

La lettre *h* n'a souvent aucun son; elle n'est alors qu'un signe étymologique, & non une lettre. D'autres fois elle représente & indique une forte aspiration; elle est alors une véritable consonne; elle en a toutes les principales propriétés, comme d'empêcher les élisions & les *hiatus*. Lorsqu'une syllabe ou un mot commence par une aspiration, on doit écrire un *h*; il n'y a point à cela d'embarras; il suffira de connoître les sons attachés aux lettres, pour écrire *héros*, *harpie*, *hennir*, dès qu'on les saura prononcer.

Mais quels sont ceux où ce caractère doit se trouver, quoique la prononciation ne l'indique pas? Ici il faut avoir recours à l'étymologie, & plus encore à l'usage, qui fait bien des exceptions aux règles étymologiques: la règle est que les mots qui nous viennent du latin,

prennent *h* en françois , quoiqu'on ne le fasse point sentir , s'il est dans le mot latin ; ainsi on écrit , *homme* , *honneur* , *déshériter* , *habiter* , *habitude* , *hérésie* , *hiron-delle* , *humeur* , *habit* , *histoire* , *herbe* , &c. à cause que les Latins écrivoient *homo* , *honor* , &c.

Il est encore quelques mots où nous mettons un *h* muet , quoique les Latins ne l'aient point eu , comme *huile* , &c. Il en est aussi plusieurs où les Latins le plaçoient , & où nous l'omettons , négligeant ainsi dans certains cas particuliers la regle générale qu'on s'est faite ; ainsi on écrit *avoir* , de *habere* , &c. Outre le *h* initial , soit dans les mots , soit dans les syllabes , & dont nous venons de parler , il s'écrit encore quelquefois à la fin des mots , comme *luth* , *aneth* , où il ne sert qu'à indiquer que le *t* se prononce fortement , *lute* , *anete*.

Il y a trois ou quatre consonnes à la suite desquelles *h* se trouve très souvent placé dans les Langues latine , grecque , italienne , &c. ce sont le *t* , le *p* , le *c* , & le *r* : il y a beaucoup de mots tirés de ces Langues où nous avons conservé ce caractère *h* ; tels sont , *thème* , *rhétorique* , *choïste* , *philosophie* , &c. mais ce respect pour l'étymologie amène après lui de grands embarras pour le *ch*. Quant aux trois autres caractères composés , *th* , *rh* , & *ph* , l'inconvénient est moins considérable , puisque dans les deux premiers le *h* n'ôte & n'ajoute rien à la prononciation du *t* & du *r* , & que le troisieme a constamment le même son que le *f*. Ainsi l'on prononce *thème* , *rhétorique* , *philosophe* , comme s'il y avoit *tème* , *rétorique* , *filosophe*.

Cependant pour savoir quels mots prennent *h* après *t* ou *r* , quels mots s'écrivent par *ph* ou par *f* , il faut encore savoir les Langues , ou bien étudier l'usage. L'étude même des Langues ne suffiroit pas ; car avec ce seul secours , vous écrieriez comme on faisoit autrefois , *rhapsodie* , *thréfor* , *thrône* , *chloé* , *cholere* , *cholique* , *auteur* , & quelques autres qui par une exception dont on ne peut donner de raisons , s'écrivent à présent contre l'étymologie , *rapsoë* , *trésor* , *trône* , *cloé* , *colere* , *colique* , *auteur* , *faisan* , *fantaisie* , *fantôme* , *goïse* , *squirrel* , &c. tandis qu'on écrit aussi constamment , *christ* , *chrétien* .

saint-chrême, phalange, phare, pharmacie, phase, phrasé, phébus, phénomène, philologie, phibisie, phistique, phisionomie, aphorisme, apophtegme, rheteur, rhinocéros, rhubarbe, rhume, rhumatisme, diarrhée, enthousiasme, atmosphère, théâtre, thémis, thétis, these, parenthèse, théologie, théorème, théorie, thériaque, thermomètre, thyrsé, &c.

Pour le *ch*, outre les difficultés précédentes, il en a une qui lui est propre, & qui embarrasse encore plus que les autres; c'est qu'en françois ces deux caractères expriment un son siffant, comme dans *chiche, chat, chut, &c.* Or dans les mots venus des autres Langues, qui conservent chez nous ce *h* après le *c* tel qu'ils l'ont chez les Etrangers, ce *ch* doit avoir le son dur & sec tel que celui de *que*; ce qui cause de grandes peines ou de fréquentes erreurs dans la prononciation. L'usage est d'écrire, *archiépiscopal, chersonèse, écho, achéloüs, archéipe, eucharistie, orchestre, chirographaire, chiromancie, chanaan, la chaldée, zacharie, jéhonias, chusai, michel-ange, civita vecchia, chiéti*, & beaucoup d'autres noms hébreux, grecs, italiens, &c. L'usage est, dis-je, de les écrire par *ch*, quoiqu'on les prononce *que, archiépiscopal, quersonèse, orquestre, équo, &c.* tandis que d'un autre côté on exprime par le même caractère *ch* tous les mots françois qui ont le son siffant, & beaucoup d'autres noms grecs, hébreux, &c. que nous prononçons aussi à la françoise, malgré l'étymologie, comme *archiduc, archiprêtre, archidiacre, architecte, &c.* tous les mots qui commencent par *archi*, excepté *archiépiscopal*, qui, comme nous venons de le voir, a le son dur; *achéron*, que l'on ne prononce plus à la grecque, si ce n'est dans le chant; *chérubin, ézéchiás, ézéhiel, joachim, michel, zachée, monarchie, hiérarchie, tomachique, machiavel, &c.* On employe aussi dans un petit nombre de noms propres, le *h* pour marquer un son mouillé; mais on le fait précéder de *l*, comme dans *Milthaud, ville de Rouergue, Aurilhac, ville d'Auvergne, Condilhac, Pardailhac, Silkon*, noms de famille, & quelques autres semblables qui se prononcent *Milthaud, &c. Voyez SONS, SONS MOUILLES, &c.*

K.

Le *k* a le même son que le *que*. Cette lettre n'est point de l'alphabet françois, à parler exactement, puisque nous ne l'employons dans aucun terme de notre langue, si ce n'est dans *kirielle*, qui encore vient de *kyrie*. Mais elle ne nous en est pas moins utile pour conserver aux mots étrangers qui l'ont dans leur patrie, & qui nous la laissons, cet air qui les distingue des mots nationaux; ainsi nous écrivons *kiovie*, *sobieski*, *stokolm*, le *kan*, le *kermès*, &c.

L.

Cette consonne est si facile à faire sentir, son articulation se forme si aisément, que souvent elle est combinée avec d'autres consonnes, sans que le son ait rien de dur pour les oreilles, ou de pénible pour les organes de la voix; comme dans *blanc*, *blond*, *clair flûte*, *glose*, *plis*, *fleur*, &c. elle a deux sons, l'un simple & sec, si l'on peut s'exprimer ainsi, & tel qu'on le prononce dans *le*, *la*, *les*; l'autre est ce qu'on appelle *son mouillé*: on l'entend dans le mot *maille*, lorsqu'on ne fait attention qu'au son qui reste de ce mot si on en retranche les deux premières lettres *ma*; *maille*. Nous allons considérer ces deux sons l'un après l'autre.

1°. Cette lettre *l* prise dans le premier son assigné se redouble après la voyelle *e* toutes les fois que celle-ci se prononce avec un son ouvert; ainsi l'on écrit *j'appelle*, *je renouvelle*, *chancellerie*, *moëlle*, *sentinelle*, &c. & cependant un grand nombre d'Auteurs écrivent *apeler*, *renouveler*, *chancelier*, &c. d'où sont tirés les autres. Mais il en est au moins un aussi grand nombre qui écrivent *appeller*, *renouveler*, quoique l'un n'y soit pas ouvert, mais muet. L'étymologie fait autrui conserver bien des *l* doubles qui sont inutiles à la prononciation, comme *sybille*, *imbécillité*, *inalliable*, *intaller*, *intervalle*, *mésalliance*, &c. cette lettre se double dans les mots composés de la préposition *à* & d'un simple qui commence par *l*; comme *allier*, *allier*, *ger*

ger, *allouer*, *allumer*, *alliter*, *alligner*, *allaiter*, &c. qui viennent de à & de *lier*, *léger*, *louer*, *lumière*, *lit*, *ligne*, & *lait*.

Quoiqu'on écrive, *chandelle*, *châtellenie*, *chancellerie*, &c. par deux *l* à cause de l'*e* ouvert, on écrit néanmoins avec un seul *l* *fidèle*, *fidèlement*, *modèle*, & quelques autres, quoique l'*e* y soit ouvert comme dans les premiers; & par une autre contradiction, quoique la plupart écrivent *appeller* avec deux *l* malgré que l'*e* y soit muet, on écrit cependant *chancelier*, *chandelier*, *châtelain*, & autres avec un seul *l*. Tout cela prouve bien que l'étude de l'usage est presque le seul moyen de s'assurer de l'orthographe de cette consonne.

Quand un mot commence par *il*, le *l* se double toujours, si c'est une voyelle qui suit; comme *illégal*, *illicite*, *illustre*, *illimité*, *illuminer*, *illusion*, &c.

Nous avons quelques mots qui finissent par *l* quoique cette consonne n'y soit point indiquée dans la prononciation, comme *baril*, *chenil*, *chartil*, *coutil*, *gentil*, *douzil*, *fénil*, *fournil*, *frénil*, *fusil*, *nombril*, *outil*, *perfil*, *sourcil*, &c. on le marque aussi dans *ils*, pronom personnel, & dans *ils* substantif; quoiqu'on ne l'y prononce point.

Du reste, quand cette consonne se fait sentir à la fin d'un mot, quelquefois elle prend après elle un *e* muet, & quelquefois elle n'en prend point; quelquefois elle est double, & quelquefois simple.

Les adjectifs terminés en *al*, n'ont jamais d'*e* muet à leur masculin, & par conséquent n'y prennent qu'un *l*; à leur féminin ils prennent l'*e* muet, mais *l* ne s'y double point; cette règle est sans exception; *libéral*, *rival*, *final*, *bannal*, &c. *libérale*, *rivale*, *finale*, *bannale*, &c. parmi les substantifs que le son *al* termine; *animal*, *amiral*, *archal*, *arcenal*, *bal*, *bocal*, *canal*, *caporal*, *cérémonial*, *cheval*, *corporal*, *cristal*, *diurnal*, *fanal*, *hôpital*, *madrigal*, *mal*, *métal*, *maréchal*, *official*, *pal*, *piédestal*, *pluvial*, *présidial*, *régal*, *santal*, (bois des indés) *sénéchal*, *signal*, *val*, *tribunal*, *vassal*, *carnaval*, ne prennent qu'un *l*;

pour les autres y ajoutent un *e* muet, comme *scandale*, *sandale*, &c. excepté néanmoins *balle* à tirer, *dalle* (tablette de pierre) noix de *galle*, *halle*, *malle* (coffre), *intervalle*, *salle* (d'une maison), *stalle*, & le présent du verbe *installer* (installe), qui prennent deux *l*.

Tous les adjectifs terminés par le son *el*, ont leur masculin sans *e* muet, & doublent *l*, & le font suivre de l'*e* muet pour leur féminin; comme *mortel*, *mortelle*, *cruel*, *cruelle*, *mutuel*, *mutuelle*, &c. il en faut excepter *fidele* qui prend l'*e* muet au masculin.

Les substantifs de cette terminaison, prennent, tous deux *l* avec un *e* muet, comme *prunelle*, &c. excepté dans *hydrocele*, *parallele*, *tutele*, *zele*, *modele*, où *l* est simple; & *appel*, *arc-en ciel*, *ciel*, *autel*, *carrousel*, *cartel*, *colonel*, *dégel*, *duel*, *fiel*, *hôtel*, *hydro-mel*, *lambel*, *miel*, *missel*, *noël*, *pastel*, *scel*, *sel*, où *l* simple ne prend point d'*e* muet.

Le présent des verbes *céler*, *chapeler*, *ciseler*, *démanteler*, *geler*, *harceler*, *marteler*, *peler*, *révéler*, *ruisseler*, fait *je cele*, *chapele*, *cisele*, *démantele*, *gele*, *harcele*, *martele*, *pele*, *révele*, *ruissele*: les autres doublent ordinairement *l*.

Il y a quelques adjectifs terminés par le son *il*, qui s'écrivent par un *l* seul & sans *e* à leur masculin. Ce son *biffexsil*, *civil*, *incivil*, *sextil*, *subtil*, *vil*, *viril* & *volatil* en termes de chimie, car ailleurs on écrit, *anima volatile*, &c. tous ces noms font *ile* à leur féminin: *puérile* & *servile* font de même aux deux genres. Dans *gentil*, *l* qui est seul au masculin, y est muet; au féminin ce nom fait *gentille*, les *ll* mouillés. Tous les autres adjectifs de cette sorte ont le masculin en *ile* & le féminin en *ille*, exceptés *imbécille* & *tranquille*, qui prennent les deux *l* aux deux genres.

Les substantifs *alguasil*, *exil*, *fil*, *mil* (nombre) *nil*, *morfil*, & *profil* prennent un *l* seul. Cette consonne est suivie d'un *e* muet dans tous les autres, comme *concile*, &c. exceptés *mille* (nombre), *pupille*, *sybille* & *ville*. De tous les verbes, il n'y a que *distille* venant de *distiller*, & *vacille* de *vaciller*, qui prennent deu

Nous ne parlons pas encore des mots où *l* est mouillé.

Autrefois on écrivoit toujours *sol*, *mol*; aujourd'hui on ne le fait plus que devant une voyelle pour éviter *hiatus*: ailleurs on écrit & l'on prononce *mou*, *fou*. Les deux adjectifs font au féminin, *molle*, *folle*. *Espagnol*, fait *Espagnole*. Parmi les substantifs dont le son *ol* fait la terminaison, *bé-mol*, *bol*, *caracol* terme d'architecture, *col* ou *cou*, *dol*, *hausse-col*, *licol* ou *licou*, *il* ou *fou*, *sol* note de musique, *sol*, terrain, *tour-esol*, *viol*, *vitriol*, *vol* d'oiseau, *vol*, larcin, s'écrivent par *l* seul. Tous les autres s'écrivent par *ole*, comme *école*, *bouffole*, *parole*, &c. *colle* & *bouterolle* ont les seuls qui aient deux *l*. *Accolle* venant d'*accoller*, *colle* de *coller*, *décolle* de *décoller*, & *trolle* de *roller* sont les seuls verbes qui doublent *l*. Les autres le prennent que simple, comme *console*, *désolé*, *improle*, &c.

Il n'y a pas d'autre adjectif terminé en *ul* que *nul*, qui fait au féminin *nulle*. *Crédule*, *incrédule*, *majuscule*, *minuscule*, *ridicule*, prennent l'*e* muet aux deux genres, & ne doublent jamais *l*. Entre les substantifs il n'y a que *bulle* où *l* se double; tous les autres font *ule*, comme *cédule*, *cellule*, *mule*, *scrupule*, &c. excepté *ceul*, *calcul*, *consul*, *proconsul*, *recul*, où *l* est seul. Les autres qui prennent un *l* ne le font point prononcer. Tous les verbes en *uler* font *ule* au présent, comme *dissimule*, *calcule*, *stipule*, &c. de *dissimuler*, *calculer*, *stipuler*, &c. *Annuler*, fait *annulle*. Nous n'avons d'adjectif terminé en *oul* que *soul*, qu'on écrivoit autrefois *saoul*, & qui fait au féminin *soule*. Tous les autres mots de cette terminaison s'écrivent par *oule*, comme *roule*, *coule*, &c. excepté quelques substantifs & noms propres qui sont en *oul*, comme *Capitoul*, *Saint Papoul*, *Toul*, *Vezoul*, &c.

2°. Le son de *l* mouillé s'écrit quelquefois par *l*, quelquefois par *il* ou par *ill*, ou même par *lh*. C'est ainsi qu'on écrit *pétil*, *périlleux*, *travail*, *travailler*, *silon*. Qu'on se donne la peine d'examiner les sons de ces mots; on trouvera que dans le premier, l'*i* n'entre point dans la composition de *l* mouillé, qu'il se pro-

nonce distinctement avant que le son mouillé se fasse entendre ; & par conséquent *l* produit seul ce son mouillé dans ce mot & les semblables. On fera la même observation pour les deux *l* dans *périlleux* , & dans *sillon* : mais on verra qu'il n'en est pas de même dans *travail* & *travailler* ; que dans ceux-ci l'*i* n'a pas de son propre & énoncé antérieurement au mouillé ; qu'au contraire il perd le son qui lui est propre dans celui de *l* ; & que par conséquent ce n'est que conjointement avec lui que *l* simple ou double forme le son qu'on nomme *mouillé*.

Une autre remarque aussi essentielle , c'est que jamais il n'y a de son mouillé pour *l* dans un mot , si ce *l* n'est précédé d'un *i* : tout ce qu'il y a , c'est que si cet *i* qui précède immédiatement *l* , forme une syllabe distincte , c'est-à-dire , s'il en est le son dominant , il ne sera point nécessaire d'ajouter un *i* oisieux devant *l* ; ainsi *péril* , *périlleux* , *sillon* n'ont qu'un *i* ; mais si le son dominant dans la syllabe qui se termine par un mouillé , est autre que celui de l'*i* , alors il faudra y ajouter cette voyelle pour donner à *l* le son mouillé ; c'est ainsi qu'on écrit *travail* , *travailler* , où le son dominant dans la syllabe mouillé est un *a* : on écrit aussi pour la même raison *patrouille* , *citrouille* , *rouille* , &c. *abeille* , *merveille* . &c. Quoique le son dominant n'y soit pas celui de *i* , mais celui de *ou* dans les premiers , & de *è* dans les seconds.

Il semble d'après ces observations que l'*i* , pour rendre le son de *l* mouillé , devant toujours précéder cette consonne , il est inutile de l'écrire après : aussi n'en mettons-nous jamais dans *mouillage* , *sillage* , *conseiller* , & une foule d'autres mots. Cependant l'usage est partagé sur quelques-uns ; & quelque inutile que soit cet *i* après *l* dans *bailliage* , *bouteillier* , *fourmillière* , *groseillier* , *marguillier* , *oreillier* , *serpillière* , *voillier* , *vrillier* , & quelques autres , il est plusieurs Auteurs qui l'écrivent : mais outre que la raison condamne cette lettre superflue , la plus saine partie des Grammairiens la rejettent , & la regardent comme une faute.

Voyons actuellement la place de chacune de ces différentes expressions du *l* mouillé. Nous ne parlerons plu

le *i* ; on se souviendra bien qu'il le faut ajouter toutes les fois qu'il n'est pas le son qui domine avant le mouillé.

Lorsque *l* mouillé est, du moins sensiblement, dans la dernière syllabe du mot où il se trouve, il s'écrit par *l* seul, si c'est un nom masculin, & par *lle*, si c'est un nom féminin. Ainsi l'on écrit, *avril*, *babil*, *brésil*, *cil*, *grésil*, *mil*, *fétil*, *gentil-homme*, qui se prononce au pluriel *gentilz-hommes* ; *attirail*, *bail*, *bercail*, *bétail*, *caïrail*, *corail*, *détail*, *épouventail*, *éventail*, *émail*, *oncil*, *sommeil*, *vermeil*, *soleil*, *deuil*, *seuil*, *fauveuil*, *orgueil*, *fenouil*, &c. & par *lle*, les féminins, *harmille*, *cheville*, *famille*, *fièvreille*, *filles*, *bille*, *béville*, *cochenille*, *biatille*, *antiquaille*, *brossaille*, *caïlle*, *coquinaille*, *écaille*, *accordailles*, *françailles*, *pousailles*, *relevailles*, *gogaille*, *gueusaille*, *marmaille*, *raudaille*, *truandaille*, *valetaille*, *volaille*, *bredouille*, *ornouille*, *citrouille*, *grenouille*, *quenouille*, *abeille*, *outeille*, *treille*, *merveille*, &c. Les présents des verbes écrivent de même ; *il croustille* de *croustiller*, *il vétille*, *veille*, *il feraille*, &c.

Quoique cette règle d'orthographe établie sur la différence des genres, soit généralement vraie ; il y a cependant un petit nombre d'exceptions que l'usage apprendra : tels sont les masculins, *drille*, *londrille*, *coïlle*, *quadrille*, *versailles*, qui prennent les deux *l* & *e* muet. On pourroit encore donner pour principe que mouillé & final ne prend double *ll* que lorsque le son *l* est plus sensiblement mouillé ; mais la première règle est plus facile à appliquer.

Lorsque le son mouillé n'est pas dans la dernière syllabe, c'est-à-dire, qu'il ne termine pas le mot à en juger par l'oreille, alors il prend toujours deux *ll* ; comme *curillon*, *si lon*, *pointilleux*, *déciller les yeux*, *éparpiller*, *essoriller*, *boussillage*, *semillant*, *juillet*, *cuillet*, *billard*, *millet*, *artillerie*, *anguillade*, *grillade*, *billard*, *curillon*, *carillon*, *cabillaud*, *égrillard*, *coquillage*, *artillere*, *brandiller*, *croustiller*, *cuiller*, *cueillir*, *créailler*, *cailletau*, *bredouiller*, *disputaillerie*, *douillet*, *cuillet*, *andouillettes*, *ailleurs*, *férailler*, *piailler*, *chatailler*, *vieillesse*, *ragaiillardir*, *bouillon*, *souillon*, &c.

Nous n'avons qu'un très petit nombre de noms propres dans lesquels le son de *l* mouillé s'exprime par *lh* ; nous les avons déjà cités à la lettre *h* ; ce sont *Milhaud*, *Aurilhac*, *Massilhargues*, noms de villes, & *Condilhac*, *Pardalkac*, *Silhon*, &c. noms de familles. Le verbe *bouillir* s'écrit au présent, *je bous* ; *tu bous* ; *il bout*.

M.

Après tout ce que nous disons de cette consonne & de la suivante, en parlant des *voix nazales*, au mo-
 voyelles ; il nous reste peu de choses à dire ici. Cette
 lettre se redouble très-fréquemment après la syllabe *im*
 quand celle-ci commence le mot dans un sens privat
 ou extensif, & après ces cinq combinaisons syllab
 ques, *com*, *gom*, *pom*, *son*, *hom* ; comme *immoler*
immatriculé, *immense*, *immodéré*, *immunité*, *comme*
commerce, *commun*, *gomme*, *pomme*, *somme*, *son*
meil, *homme*, *hommage*, &c. il n'y a d'exceptions qu
comete, *comite*, *comité*, *comédie*, *comédien*, *com*
que, *concomitance*, *homogène*. Dans toute autre ci
 constance elle n'est point redoublée, à quelques me
 près, qui sont, *dommage*, *femme*, *lemme*, *dilemme*
nommer, *nommément*, & *dommageable*, *anagramme*
grammaire, *flamme*, &c : voyez A au mot VOYELLE.

N.

Cette consonne est une de celles qui se doublent
 plus souvent ; elle le fait toutes les fois que dans la p
 nonciation on appuye davantage sur son articulation ;
 faut seulement remarquer que par, *appuyer sur l'ar*
ticulation d'une lettre, nous n'entendons pas la pronc
 cer lentement ; au contraire dans ces occasions les syl
 bes sont presque toujours breves ; on peut nous ente
 dre en prononçant bien ces mots, *ennui*, *ennuyer*, *hu*
nir, *annoncer*, *annuller*, *annales*, *annates*, *annexi*
 &c. où *n* est double. L'usage est d'écrire avec deux *n*
ils prennent, *ils apprennent*, *ils entreprennent*, *anci*
ne, *la mienne*, *ennemi*, *innocent*, &c. Cet usage dépi
 à quelques Auteurs, sur-tout pour les verbes cités ;
 que le son *y* est le même que dans *ils menent*,

promement, & beaucoup d'autres, où l'on n'écrit qu'un *n*.

Dans les féminins des adjectifs dont le masculin est terminé en *ain*, *ein*, *in*, & *un*, le *n* reste simple, comme *vain*, *vaine*, *plein*, *pleine*, *fin*, *fine*, *un*, *une*, &c. mais dans ceux en *ien* & en *ou*, le *n* se double, comme *ancien*, *ancienne*, *bon*, *bonne*, *fripon*, *friponne*, *mien*, *mienne*, &c. Cette lettre ne doit point se redoubler étant entre deux *o*; ainsi on écrit *sonore*, *honorable*, &c. quoiqu'on écrive, *sonner*, *honneur*, &c.

Il faut encore remarquer que c'est une pratique assez constante de redoubler *n* dans les dérivés, lorsque le primitif finit par cette même consonne précédée d'un *a* ou d'un *o*; comme *ban*, *bannir*; *an*, *année*; *van*, *vanner*; *pardon*, *pardonnable*; *occasion*, *occasionner*; *lion*, *lionne*; *melon*, *melonnière*; *savon*, *savonnette*; *maron*, *maronnier*, &c. cependant on écrit *courtisane* avec un seul *n*.

On donne encore pour règle générale de doubler *n* quand la syllabe est breve, comme *couronne*, *personne*, &c. & de ne l'écrire que simple, quand la syllabe est plus longue, comme *trone*, *la Saône*.

Cette lettre a encore un usage très fréquent dans notre langue; mais elle ne le remplit pas seule: il faut pour cela qu'elle soit précédée d'un *g*: alors elle représente un son mouillé plus dur & plus fort que le son que l'on représente par *g*; mais plus foible que celui de *n*; on écrit donc *champagne*, *soigner*, *bourgogne*, *peigne*, *digne*, *châtaigne*, *répugnance*, *mignard*, *compagne*, &c.

P.

Il y a beaucoup de variations entre les Auteurs pour la reduplication de cette lettre; les uns, comme M. Girard, la rejettent totalement; d'autres l'admettent dans certaines occasions & n'en veulent point dans d'autres; & cela sans s'accorder entr'eux sur les occasions où il faut doubler *p*, ou l'écrire simple. Il nous paroît que le plus grand usage est de le doubler dans les mots composés des prépositions à & *su*, comme *appeller*, *apparoître*, *supplanter*, *suppliant*, *supplice*, *supporter*, *supprimer*, *supposer*, *suppurer*, &c.

Il en est de même de certains mots où l'étymologie l'autorise, comme *poupe*, &c.

On écrit aussi le *p* dans beaucoup de mots où on ne le prononce point, comme *coup*, *beaucoup*, *temps*, *sept*, *septieme*, *corps*, *camp*, *drap*, &c. L'analogie avec les mots *camper*, *corporel*, *draperie*, *temporiser*, & l'étymologie exigent en quelque sorte cette lettre ou seuë. Il en est de même dans *baptême* & *compter*, *comptes*, parcequ'il se prononce très distinctement, dans quelques-uns de leurs dérivés, comme *baptismal*, *comput*, &c. On écrit toujours *psaumes*, quoique quelques personnes prononcent *saumes*, & cela à cause de *psalmodier*, où le *p* se fait sentir. Mais il y a plusieurs Auteurs qui condamnent cette lettre dans *dompter*, *exempt*, *exempter*, *exemption*, *septier*, &c. où d'autres la marquent. Il est vrai que l'étymologie est blessée si on l'y écrit ; mais elle l'est dans tant d'autres circonstances qu'elle n'est pas recevable à faire loi ici, sur-tout si l'usage lui est contraire.

On écrit un *p* à la fin de *camp*, *champ*, *drap*, *cepcoup*, *loup*, *galop*, *syrop*, *trop*, & à la fin de plusieurs autres mots, quoiqu'on ne l'y prononce pas, si ce n'est dans quelques occasions pour éviter l'*hiatus*, quand le mot suivant commence par une voyelle ; ainsi, par exemple, un Orateur diroit, *coup affreux !* qui a enlevé le meilleur des Princes ! & non pas *cou-affreux . . . beaucoup ont* été la victime de leurs desirs effrénés, & non pas, *beaucoup ont*, &c.

Cette consonne suivie de *h*, ne forme plus que l'articulation de *f* : c'est par étymologie qu'on employe en certains mots ce signe composé, préférablement au simple ; cependant la pratique n'en est pas si exacte que bien des Auteurs ne s'en écartent assez souvent, dans les mots, sur-tout, qui sont devenus d'un usage plus commun, & dans ceux où il se trouveroit trois consonnes de suite pour articuler un seul son ; ainsi ils écrivent à la françoise, & malgré l'origine grecque, *fantaisie*, *fantôme*, *frénésie*, *frase*, &c. mais un nombre au moins égal conserve le *ph* dans *phrase*, *phantôme*, &c. : voyez dans ce même article, la lettre *h*.

Q.

Cette consonne a toujours le son du *k*, ou du *c* devant *a*, *o*, *u*, mais elle ne figure jamais seule, si ce n'est à la fin des deux mots, *coq* & *cing* : par-tout ailleurs, elle prend après elle la voyelle *u*, quoique cette voyelle ne soit presque jamais sentie dans la prononciation. Ainsi l'on écrit *quatre*, *quérir*, *acquérir*, *acquitter*, *quolibet*, *quotidien*, *piquure*, *braque*, *caque*, *caquet*, *casquin*, &c. quoique tous ces mots & mille autres se prononcent, *katre*, *kérir*, *ackérir*, *ackitter*, *kolibet*, *kotidien*, &c. ou *colibet*, *cotidien*, &c. Jamais cette consonne ne se redouble ; & comme d'ailleurs elle ne termine que les deux mots que nous venons de citer, & dans lesquels elle se fait sentir, quand le mot suivant commence par une voyelle, il s'ensuit qu'elle n'est jamais oiseuse, si ce n'est dans ces deux mêmes mots quand elle est suivie d'une consonne, comme *cing livres*, *coq d'inde*, que l'on prononce, *cin livres*, *co d'inde*.

Comme le son propre à cette lettre est également représenté par un *c* ou par un *k*, on peut souvent être embarrassé du choix que l'on doit faire : mais nous avons vu que le *k* ne figure que dans quelques mots étrangers, & sur-tout parmi ceux qui nous viennent du nord ; ainsi ce choix doit rarement causer du doute. Nous avons aussi tâché à la lettre *c* de marquer les occasions où cette seconde consonne est employée ; & pour celle dont nous parlons ici, on s'en servira par-tout où l'on verra que les deux autres ne doivent pas avoir lieu.

Les deux lettres *c* & *q* nous venant des latins, ceux qui savent cette langue, peuvent le plus souvent se décider par étymologie ; où celle-ci ne dira rien, l'analogie pourra souvent y suppléer. Pour ceux à qui cette langue morte est inconnue, ils n'ont d'autres secours que l'analogie dans quelques occasions, & l'usage ou les Dictionnaires pour le reste.

Il faut se souvenir que le son, *que* ou *ke*, à la fin d'un mot ne s'exprime jamais par un *c*, & que lorsqu'il s'y rencontre c'est par conséquent à la consonne *q* à le marquer ; & c'est pour cela que même contre l'analogo-

gie , certains adjectifs terminés à leur masculin par un *c* , devant avoir un *e* muet après le son dur de ce *c* dans leur féminin , y changent cette consonne en celle de *q* ; on voit aussi la même chose dans des mots dérivés où la même raison de l'*e* muet ajouté exige le même changement. Ainsi le féminin des adjectifs , *public* , *turc* , *caduc* , s'écrit , *publique* , *turque* , *caduque* ; & l'on écrit également , *république* , *turquie* , *béquée* , *baquet* , *piquer* , *troquer* , *musqué* , *bouquin* , *mastiquer* , *trafiquer* , &c. Quoique tous ces mots viennent de *trafic* , *mastic* , *bouc* , *musc* , *troc* , *pic* , *bac* , *bec* , &c.

Lorsqu'après le *q* , on fait sentir le son de l'*u* , comme dans *équestre* , ou celui de *ou* , comme dans *quadrature* , on n'écrit cependant qu'un *u* après le *q* , de même que dans les mots où l'on ne sent que le son de la consonne. On voit par les exemples mêmes que nous citons , que nous supposons ici que le son de l'*u* n'y est senti que légèrement , & que comme faisant diphthongue avec la voyelle suivante , telle que *ue* dans *questeur* ; car si cette voyelle *u* étoit seule dans la prononciation de la syllabe , comme dans *piquure* , alors il faudroit doubler l'*u* ; ou y mettre un chevron brisé , comme fait l'Académie qui écrit *piqûre*.

Il y a quelques mots dans lesquels le son de *q* étant plus ferme & plus dur , on fait précéder cette consonne d'un *c* , comme dans *acquérir* , *acquêt* , *acquiescer* , *acquitter* , &c. Le nombre de ces mots étoit autrefois beaucoup plus grand ; mais on a retranché le *c* d'un grand nombre : il est même quelques Auteurs qui veulent le retrancher par-tout ; mais ils n'ont pas pour eux le grand usage ; ainsi ils ne doivent pas être imités.

R.

Cette consonne ne change jamais de son ; elle représente toujours celui qui d'abord lui fut assigné à la formation de la langue ; & ce son n'a aucun autre signe représentatif que cette consonne. Comme son articulation est très coulante aussi bien que celle de *l* , il lui arrive aussi très souvent d'être unie à une autre consonne pour modifier le son d'une même voyelle , ainsi qu'on le voit dans *grève* , *friture* , *brigue* , *prune* , *printemps* , &c.

Cette lettre se double dans une foule de mots où elle se prononce plus durement & plus fortement, comme *guerre, terre, erreur, erroné, horreur, horrible, abhorrer, terreur, &c.* Il en est de même des futurs & des conditionnels des verbes *voir, courir, mourir*, de leurs composés, & des composés du verbe *quérir*; *je verrai, je verrois, je courrai, je courrois, je mourrai, je mourrois, j'accourrai, j'accourrois, j'acquerrai, j'acquerrais, &c.* On écrit aussi *barré*, quoiqu'on prononce *baré*.

Souvent cette lettre se double après les voyelles *a, e, o*, & les diphthongues impropres *eu & ou*, comme, *arracher, arrérages, serrer, horrible, leurie, bourreau, &c.* Cependant ce n'est point là une règle générale; car on écrit, *araignée, aride, mere, sonore, heure, courage, mourir, &c.* Il faut sur cet article consulter les Dictionnaires.

Elle est aussi redoublée après la voyelle *i*, quand au commencement d'un mot ces deux lettres *ir* font ensemble une syllabe réduplicative, comme *irrémissible, irrévocable, irréligion, irruption, irrésolu, &c.* Quoique l'on écrive avec deux *r*, *résurrection, squirre*, & quelques autres, il n'est cependant point ordinaire de redoubler cette consonne après *i*, hors du cas dont nous venons de parler, ni à la suite d'*u* & des diphthongues propres; ainsi on écrit *iris, ironique, cure, directeur, admiration, désirer, périr, cure, coëffure, augure, allure, pureté, maire, faire, maurice, foire, soirée, boire, croire, &c.*

Dans les mots composés de la préposition *à* & d'un simple commençant par *r*, celle-ci se doit redoubler, comme *arranger, arrenter, &c.* qui viennent de *rang, rente, &c.*

Il y a un très grand nombre de mots sur lesquels les Grammairiens ne sont point d'accord entr'eux, les uns voulant que *r* s'y redouble, & les autres soutenant au contraire qu'il doit y être simple; tels sont, *conclurre*, ou *conclure, clorre*, ou *clore, charriot*, ou *chariot, charrette*, ou *charette, &c.* Il paroît cependant que l'usage d'y redoubler *r* est plus général.

On écrit cette lettre à la fin de quantité de mots où elle est muette, comme des verbes en *é* fermé quand ils sont à l'infinitif, *aimer, prier, donner, &c.* de plu-

fieurs noms en *i*, tels que *loisir*, *plaisir*; des infinitifs en *i* pris substantivement; car autrement *r* s'y fait sentir, comme *le souvenir*, *le repentir*; de quelques autres mots, tels que *monsieur*, *messieurs*; & enfin d'une foule de noms soit adjectifs, soit substantifs terminés en *gé* & en *ié*, comme *berger*, *léger*, *danger*, *messager*, *boulangier*, *cuisinier*, *métier*, *pâtissier*, *devier*, *fayancier*, *fermier*.

Quant aux noms où *r* final est suivi d'un *e* muet, on peut dire que tous ceux où cette consonne est redoublée, doivent nécessairement prendre cet *e* muet, de quelque genre qu'ils soient, comme *la guerre*, *un parterre*, &c. mais ceux où *r* final n'est point redoublé, ne prennent point d'*e* muet en général, s'ils ne sont féminins, & ceux-ci ne manquent que rarement de l'avoir: cependant on écrit, *le pere*, *le frere*, *la mer*, *la chair*, &c.

S.

On fait faire à cette lettre deux fonctions, celle d'un *ç*, & celle d'un *c* doux. Quand on doit exprimer le son du *c* par *f*, il faut doubler cette dernière consonne, si elle est entre deux voyelles, *baïffer*, *poïsson*, *sagesse*, &c. Partout ailleurs il suffit de l'écrire simple; & ce seroit également une faute de la doubler lorsqu'étant entre deux voyelles elle doit exprimer le son de *ç*, comme à *foïson*, & lorsque n'étant pas entre deux voyelles, elle doit exprimer le son du *c* doux, comme *soldat*, &c.

Nous avons plusieurs mots où pour raison d'étymologie, le son du *c* qui devoit se marquer par un *f* double ou simple, se marque par un *sc*, comme *condescendre*, *descendre*, *disciple*, *discipline*, *condisciple*, *convalescence*, *adolescence*, *lascif*, *piscine*, *science*, *scène*, *scel*, *sceau* à *sceller*, &c. mais cela ne se pratique que dans quelques mots où ces deux lettres *sc* sont devant un *e* ou un *i*: avant les autres voyelles, *sc* servent à exprimer le son de *c q*, comme *scolopendre*, *scorbut*, *scrupule*, *scrutin*, &c. que l'on prononce *sequolopendre*, *securupule*, *secrutin*, *sequorbut*, &c.

Suivant certains auteurs il y a quelques mots dans lesquels *f* doit avoir le son du *c* doux, & ne doit pourtant pas se redoubler; ils citent pour exemples, *réfusciter*, *dé-*

faler, *désécher*, *présentiment*, &c. & même on en fait une règle pour tous les mots composés des prépositifs *de*, *pre*, & *re*, ou composés de quelque simple commençant par un *f* qui ait le son dur. Mais cette règle est fautive, puisque le plus fréquent usage ne la fait point, que le génie de la langue la réprouve, & que les autorités les plus graves la condamnent : il faut cependant remarquer qu'on la suit dans *monosyllabe*, *parasol*, *melchisedech*, & qu'un grand nombre de Grammairiens écrivent aussi *préséance*, & *présentiment*. Il nous paroît que pour les noms étrangers on ne doit rien innover : mais dans les autres, puisque *présence* se prononce *prézence*, *présentiment* se prononceroit aussi *prézentiment*, & *préséance* se liroit *prézéance* ; ce qui feroit des fautes de prononciation très considérables.

Inutilement croiroit-on pouvoir s'en garantir en distinguant les mots simples d'avec les composés, *présence*, par exemple, qui est un simple, d'avec *présentiment*, qui est composé de *pre* & de *sentiment* ; ce moyen ne suffiroit certainement pas encore, puisqu'il est de ces composés où *f* est prononcé comme *z*, tels que *préserver*, qui se prononce *prézerver*, &c. Il faut donc pour avoir là-dessus quelque chose de fixe, doubler *f* dans ces occasions comme dans les autres.

Nous croyons d'autant plus pouvoir conseiller le redoublement de *f* partout où il a le son de *c* entre deux voyelles, que ceux qui veulent établir la règle d'exception dont nous parlons, y manquent eux-mêmes dans d'autres occasions, & écrivent *ressasser*, *ressentir*, *resserrer*, *ressortir*, *ressouvenir*. S'ils disent qu'ici ils redoublent le *f* parce que l'*e* qui est devant, y est muet, au lieu qu'il est fermé dans *désaler*, *désécher*, *présentir*, &c. nous répondrons que cette raison est insuffisante, puisque si dans ces mots l'*e* est fermé, ce n'est pas parce qu'il est suivi d'un *f* simple, autrement il faudroit lire *bézogne*, *bézoïn*, *mézurage*, &c. avec un *é* fermé ; ce qui feroit une faute. Eux-mêmes prononcent *e* muet dans *resacrer*, *resaigner*, *resaisir*, *resa.uer*, *resauter*, *resécher*, *reseller*, *resemeler*, *resemer*, &c. qu'ils écrivent pourtant avec un seul *f*.

Quoi qu'il en soit, nous nous contentons d'avoir ex-

posé les principales difficultés qui se trouvent contre leur méthode, & nous laissons le choix au Lecteur de suivre leurs regles avec leurs exceptions, ou de les abandonner. Quelque parti qu'on prenne, on aura toujours bien des autorités pour soi.

Puisque *s* adouci a le même son que *z*, & que fortifié il exprime le même que *c*, il s'ensuit que l'on doit être embarrassé dans l'un & l'autre cas pour trouver le caractère marqué par l'usage. Je prononce *église*, & je ne fais s'il faut écrire *églize* ou *église*. De même, dois-je écrire *certain* par un *s* ou par un *c*? Je puis marquer la troisième syllabe de *commission*, par deux *ss*, comme on le voit, ou par un *c*, ou même par un *t*, en écrivant *commicion* ou *commition*. Qui levera tant de difficultés? & quel principe dois-je me faire là-dessus? Quelle regle puis-je consulter? Aucune autre que l'usage, l'analogie, & l'étymologie. On écrira, par exemple, par *ss*, & non par *c*, *commission*, *échalasser*, *matelasser*, *matelassier*, *endosser*, *passer*, &c. Quand on saura qu'il y a un *s* à la fin de *commis*, *échalas*, *matelas*, *dos*, *pas*, &c. de même on écrira par *s* & non par *z*, *risible*, *reposer*, *close*, &c. à cause qu'il y a un *s* dans *ris*, *repos*, *clos*, &c. On écrira de même *église* quand on saura que ce mot vient d'*Ecclesia*.

Pour la concurrence du *z* avec le *s*, il est une observation qui peut beaucoup aider; c'est que *z* ne figure gueres qu'au commencement ou à la fin d'un mot, deux places où *s* a toujours le son ferme. Si *z* est quelquefois au milieu d'un mot, ce n'est pour l'ordinaire que dans les occasions où une consonne voisine affermiroit le son de *s*. Ainsi la chose est encore sans difficulté. Il n'y a d'exception que pour les terminaisons des verbes à la seconde personne du pluriel, & pour quelques mots étrangers. Voyez ci après *z*.

Quoique nous ayons tout à l'heure renvoyé à l'étymologie, il ne faut pas oublier ce que nous avons déjà dit cent fois, qu'elle ne fait jamais regle générale; ainsi on écrit *catéchiser*, *évangéliser*, *gargariser*, *thésauriser*, *tympaniser*, &c. du moins c'est la façon la plus suivie; & cependant selon l'étymologie, il faudroit écrire, comme le font un petit nombre de personnes, *catéchi-*

zer, évangel'zer, gargarizer, théfaurizer, tympanizer, &c. Nous avons fait entendre plus haut que lorsque le son du *z* se trouvoit accompagné d'une autre consonne au milieu d'un mot, on écrivoit *z* au lieu de *s*; il faut en excepter ceux où ce son est suivi d'une voyelle, & précédé de la syllabe *tran*; car alors on écrit par *s*, comme *transfiger, transaction, transition, transitoire, &c.* Il en est de même de *Alsace, balsamine, Asdrubal, Esdras, Presbytere, &* quelques autres noms étrangers, où le *s* a le son du *z*, quoique voisin d'une autre consonne.

La lettre *s* paroïsoit autrefois plus jalouse de se montrer que de produire quelque son; aussi on la plaçoit dans une foule de mots où elle ne faisoit qu'indiquer une étymologie latine, ou une syllabe longue. Aujourd'hui on a quitté cet usage embarrassant, & l'on n'a conservé le *s* muet au milieu d'aucun mot, si ce n'est de quelques noms propres & du verbe *est*. Ailleurs l'accent circonflexe en marque la suppression; ainsi l'on n'écrit plus *Pasque, mastin, mesme, arrester, nostre, &c.* mais *Pâque, matin, même, arrêter, nôtre, &c.*

Le *s* est encore dans notre Langue d'un usage presque universel pour marquer les pluriels, comme *perles, risques, symptômes, gains, périls, canards, saints, saintes, chers, cheres, bons, bonnes, &c.* On place aussi toujours cette consonne à la fin de la seconde personne du singulier de tous les verbes, si ce n'est à l'impératif de la première conjugaison, & de quelques autres verbes dont la première personne du présent de l'indicatif est terminée par un *e* muet, comme *tu aimes, tu donnes, &* à l'impératif *aime, donne, &c.*

S se place à la fin de la première personne du singulier & du pluriel de tous les verbes, & dans tous les temps, si ce n'est à la fin des premières personnes du singulier qui sont terminées par un *e* muet; ainsi on écrit *j'aime, que j'aime, j'aimasse, je sache, je voulusse, je disé, &c.* mais on met le *s* à la fin de *je dis, j'aimois, j'aimerois, nous aimons, nous aimerons, nous aimerions, nous savons, nous disons, nous disions, &c.* Il faut encore excepter de cette règle les premières personnes du préterit & du futur, *j'aimai, j'aimerai, &c.* & tous les

participes passés & actifs employés avec l'auxiliaire *j'ai aimé*, *nous avons aimé*, &c.

La Grammaire de *Robert Etienne* nous apprend qu'autrefois les premières personnes des verbes ne prenoient point de *s* à la fin. Cette lettre étoit réservée pour les secondes personnes. Les troisièmes prenoient le *t*; ce qui donnoit à nos conjugaisons une régularité qu'elles n'ont plus.

Les Poètes sont les premiers qui ont introduit le *s* pour les verbes dont la première personne finit par une consonne ou par une autre voyelle que l'*e* muet, afin de rendre leur prononciation plus douce devant les mots qui commencent par une voyelle. Ainsi ce qui étoit d'abord une licence est devenu l'usage général, & l'usage est devenu licence. Voyez LICENCES POÉTIQUES. Au reste M. l'Abbé d'*Olivet* fait observer que le verbe *avoir* est le seul de son espèce qui n'ait pas subi la loi commune. On écrit toujours *j'ai*, & point autrement, quoiqu'on écrive *je fais*, &c.

Il est beaucoup de mots où l'on n'écrit qu'un *s* à la fin, comme *as*, *agnus*, *bolus*, *calus*, *rebus*, *sinus*, *aloès*, nom de plante, *lis*, nom de fleur, *vis* de presse, *laps*, *relaps*, *Cérès*, *Bacchus*, *Pallas*, & beaucoup d'autres noms tirés du latin, quoiqu'on les prononce presque comme s'il y avoit *asse*, *agnusse*, *bolusse*, *visse*, *lapse*, *Céresse*, *Pallasse*, *Bacchusse*, &c. Dans les autres finales où le *s* est distinctement prononcé, on lui donne un *e* muet, comme *genisse*, *tendresse*, *jeunesse*, &c.

Il y a beaucoup de noms, même singuliers, terminés par *a*, par *i* ou par *o*, & quelques-uns même terminés par *e* ou par *u*, qui prennent un *s* dans leur orthographe, quoiqu'ils n'en aient point dans leur prononciation, comme *bas*, *os*, *précis*, *dés*, *plus*, *moins*, *bras*, *las*, *pas*, *ras*, *ris*, *radis*, *tamis*, &c.

S se trouve encore à la tête de *ch* devant une même voyelle, & pour articuler une même syllabe : mais il y est inutile quant à la prononciation, & n'y sert qu'à indiquer l'étymologie, comme *schisme*, *schismatique*, &c. qui se prononcent *chisme*, &c. cependant cette consonne se trouve encore placée de la même façon dans quelques

quelques mots où elle a une articulation sensible ; tels sont *scholastique*, *scholiasse*, *scholie*, où ces trois consonnes initiales se prononcent *se que*, *sequolastique*, la première très brève, &c. mais aujourd'hui la plupart retranchent le *h*, & écrivent *scolastique*, &c.

T.

Cette lettre exprime deux sons ; le son dur qui lui est propre, & qui est le fort de *d*, comme dans *tâter*, *tête*, & le son doux de *c*. Ce n'est que dans les occasions où *t* exprime un son dur qu'il peut se redoubler ; il ne le fait point après *é* aigu, ni après *i*, ni pour l'ordinaire après *u*, comme *étâble*, *étonner*, *écruire*, *détacher*, *rétif*, *itineraire*, *citron*, *vitrage*, *disputer*, *lutin*, *mutinerie*, *tutelaire*, &c. on écrit cependant *lutteur*, *lutter*, *combattre*, à la *lutte*, *quitter*, *quittance*, &c.

T n'est pas non plus redoublé après les syllabes où il se trouve une des deux liquides *l* ou *r* jointe à une autre consonne, ni à la suite de *do*, *re*, *la*, ou *ma*, comme *flater*, *floter*, *clôture*, *pratique*, *protester*, *grottesque*, *doter*, *antidote*, *retour*, *retenir*, *latitude*, *matiere*, *maternel*, &c. Cette règle, qui est de M. Girard, est contredite en quelques points par le grand nombre des Grammairiens & par l'usage le plus fréquent ; car on écrit communément *flatter*, *flotter*, *frotter*, &c. Ailleurs, continue le même Auteur, *t* se redouble ordinairement, comme *attaquer*, *combattre*, *attester*, *sornette*, *nettoyer*, *soffe*, *botte*, *motte*, &c.

La brièveté des syllabes occasionne quelquefois le redoublement de cette lettre ; ainsi on écrit *dégoutter* tomber goutte à goutte, & *dégoûter*, donner du dégoût. D'autres sur ce sujet renvoient à l'étymologie, & nous à l'usage : seulement nous avertirons que c'est ici une des consonnes qui se redoublent après la préposition *à* dans les mots composés, comme *attaquer*, *attacher*, *atteindre*, *attelage*, *attendre*, *attendrir*, *attentat*, *atténuer*, *attester*, *attiédir*, *attirail*, *attiser*, *attoucher*, *attractif*, *attribuer*, *attrister*, *attrouper*, &c.

Il est une foule de mots terminés par un *t* dans l'écriture, quoiqu'il ne se prononce pas, au moins devant une consonne ; tels sont tous les adverbes en *ment*,

clairement, &c. toutes les troisiemes personnes du pluriel des verbes, *ils aiment*, *ils iront*, *ils vouloient*, &c. & même une grande partie des troisiemes du singulier, quand leur derniere voyelle n'est pas un *e*, & qu'ils ne sont ni dans un temps composé, ni au prétérit, ni au futur terminé en *a*, comme, *il aimoit*, *il rit*, *il écrivit*, &c. tels sont encore un grand nombre de substantifs & d'adjectifs de différentes terminaisons, comme *délicat*, *fort*, *achat*, *délict*, *bout*, *début*, *attribut*, *préciput*, &c. Il en est quelques autres que le *t* termine seul, quoique la prononciation semble y indiquer un *e* muet, comme, *une dot*, *un fat*, *un but*, le *zenith*, *Apt* (ville), *indult*, *zest*, le *vent d'est*, *d'ouest*, *exact*, *rapt*, *tact*, *correct*, *direct*, *suspect*, *chut*, *mat*, *un christ*, &c. Quoique ces consonnes finales ne se fassent point sentir dans *Jesus-Christ*, ni dans d'autres mots semblables à ceux-là, comme *contrat*, *aspect*, *circonspect*, *respect*, &c.

Le *t* ne prend le son de *c* que lorsqu'il est suivi d'un *i*, encore en ce cas-là a-t-il aussi souvent le son dur que le doux. Mais lorsque la prononciation indique ce son, quelles sont les occasions où le *t* doit figurer, en supposant qu'il y ait un *i* dans la syllabe ? On nous dit à cet égard de recourir aux mots latins dont les nôtres sont le plus souvent dérivés, & de prendre un *t* avant l'*i* pour écrire *ci*, lorsque c'est un *t* qui fait cette fonction dans cette langue originale ; mais les Latins ont toujours écrit par un *t* *pretium*, *gratia*, & beaucoup d'autres, d'où sont dérivés les mots françois *précieux*, *gracieux*, &c. que nous écrivons toujours avec un *c*. C'est donc l'usage qu'il faut consulter, puisque souvent il contredit l'étymologie.

La lettre *t* se conserve devant le *s* au pluriel de tous les noms dont elle termine le singulier, & cela quoiqu'elle n'y soit jamais prononcée. Il ne faut pas même excepter de cette regle les noms terminés en *ant* & en *ent*, quoique plusieurs Auteurs, retranchent *t* à leur pluriel, sans doute parceque la Langue souffre difficilement trois consonnes de suite ; d'ailleurs ces mêmes Auteurs laissent *t* dans les monosyllabes en *ant* ou en *ent* : ainsi l'on doit écrire *cadets*, *délits*, *canots*, *affuts*, *débats*, *bienfaits*, *exploits* ; *amant*, *moment*, *instant*,

accent, tourment, content, caressant, chants, gants; lents, vents, lents, &c. dont les singuliers sont, *cadet, délit, canot, affut, débat, bienfait, exploit; amant, moment, instant, accent, tourment, content, caressant; chant, gant, dent, vent, lent, &c.* Il y a quelques Auteurs qui écrivent, mais mal - à - propos, *cens, trois ens*, pour pluriel de *cent, cent hommes*.

T se place entre le verbe & les pronoms *il, elle, ou m*, lorsque le verbe finit par une voyelle, & que le pronom ne doit venir qu'après. Ce *t* ne s'unit au verbe & au pronom que moyennant un double tiret; il sert à rendre la prononciation plus coulante, en empêchant un hiatus dur & désagréable que formeroient ensemble la voyelle finale du verbe, & l'initiale du pronom: on écrit donc, *y a-t-il? mange-t-il? Accorde-t-elle? paroîtra-t-elle? Raisonne-t-on? s'énoncera-t-on? &c.* Lorsqu'il y a une élision on ajoute une apostrophe après le *t*, ainsi on écrit *va-t'en* pour *va-te-en*.

J.

Cette consonne a le même son que le *g* doux; elle a fort peu de difficultés pour son orthographe, si ce n'est en ce que nous n'avons pas de règle assez précise pour marquer les cas où elle cède le pas au *g*, & ceux qu'elle se réserve: cependant ce *j* ne se place jamais devant un *i*, si ce n'est par élision, lorsque le pronom *je* se trouve devant un mot qui commence par *i*, comme *j'y vais, j'ignore, j'imite*. Pour le surplus, il faut consulter l'usage & les Dictionnaires. Jamais cette consonne ne se double; jamais elle ne termine un mot; jamais elle n'est oisive.

V.

Cette consonne ressemble à la précédente, en ce qu'elle a été reçue en même-tems; en ce qu'elle ne se double jamais, si ce n'est dans quelques noms propres des pays du nord; en ce qu'elle ne finit jamais aucun mot françois; & en ce que jamais elle ne s'écrit que dans les syllabes où elle se prononce. Du reste, comme il n'est aucun autre caractère qui peigne le même son, si ce n'est *f* à la fin des mots; son orthographe ne

peut avoir aucun embarras : car si l'on prononce *neuv-ans*, on écrira néanmoins *neuf ans*, lorsqu'on saura qu'aucun mot ne finit par *v*, & que ce *v* est la foible de *f*; qu'en conséquence si l'on trouve le son du premier dans des circonstances où il ne peut figurer, ce sera l'autre qui devra suppléer, comme étant celui qui en approche le plus.

X.

Cette consonne ne se redouble pas plus que les deux précédentes ; la raison en est claire ; c'est qu'elle même équivaut le plus souvent à deux autres consonnes. Quelquefois elle équivaut à *g z*, *gue ze*, comme dans *examen*, *exemple*, &c. D'autrefois elle indique la prononciation de *c s* ou *que-se*, *Alexandre*, *fixer*, *Pollux*, &c. qui se prononcent, *Alec-sandre*, *fic-ser*, *Pol'uc-se*, &c. Il est des mots où *x* sert à indiquer le son de *f* dur ou doublé, comme *auxerre*, *six*, *soixante*, que l'on prononce *aussere*, *sisse*, *soissante*, &c. il en est même où cette consonne ne marque que le son de *f* doux ou *z* comme *dixaine*, *sixieme*, &c. que l'on prononce *dizieme*, *sizieme*, &c. Enfin il est des noms à la fin desquels *x* se doit écrire, quoiqu'on ne l'y prononce point tels sont *paix*, *faix*, *crucifix*, *prix*, *flux*, *reflux*, & les pluriels des noms en *au* & en *eu* ; quelques noms même en *oi* & en *ou*, comme *beaux*, *maux*, *heureux* des *jeux*, de la *poix*, des *noix*, du *houx* ; on voit par ce dernier exemple que *x* se met aussi au singulier de quelques noms en *oi* & en *ou* ; il faut en dire autant de tous les adjectifs en *eux*, comme *soldat courageux*. On écrit aussi, *je veux*, *je peux*, *faux*, *aux* (article), &c.

Il est plusieurs mots que *x* termine seul dans l'écriture, quoique dans la prononciation il paroisse qu'il ait après un *e* muet, comme *borax*, *index*, *préfix*, *palafox*, *pollux*, *sphinx*, *aix*, *cadix*, *six*, *dix*, que l'on prononce *borac-se*, *indec-se*, *préfic-se*, *palafoc-se*, *polluc-se*, *sphinc-se*, *aisse*, *cadisse*, *sisse*, *disse*, &c.

De tous les mots dans lesquels se trouvent les sons *g z*, *c s*, *ss* ou *z* ; quels sont ceux qui prennent *x*, & quels sont ceux qui ne le prennent pas pour écrire ces quatre sons simples ou composés ? voilà la question

il faudroit pouvoir décider , pour établir ce qui concerne cette lettre : & c'est aussi le point sur lequel on ne trouve rien d'aussi sûr que nous le voudrions. Cependant nous remarquerons qu'il n'est point du génie de la langue d'employer de suite les consonnes *gz* ou *cs*; ainsi toutes les fois que l'on entend leur articulation se réunir sur une même voyelle , on peut hardiment se servir de *x* ; comme *exil* , *exhorter* , *exhumer* , *exorable* , *exulter* , &c. *Xavier* , *Ximenès* , *Xenophon* , *axiome* , *équivoque* , &c. mais pour les deux autres sons *ss* & *z* , nous avons que l'usage ; heureusement que le nombre des mots où ils s'expriment par *x* n'est pas grand : nous les avons cités presque tous.

Z.

Cette consonne est de peu d'usage au commencement ou au milieu des mots : cependant , comme *s* est seule qui puisse la remplacer , & qu'elle n'en prend rien mais le son au commencement d'un mot , ni à la fin , ni au milieu si elle n'est entre deux voyelles ; il s'entend que toutes les fois que le son du *z* se trouve au commencement ou à la fin du mot , ou au milieu entre une consonne & une voyelle , c'est toujours le *z* qu'il faut employer ; ainsi on écrit *zèle* , *zodiaque* , *zèbe* , *zigzag* , *rodriguez* , *sanchez* , *olivarez* , *suarez* , &c. mais il est encore des mots où le *s* exprimeroit également bien le son de *z* , & où cependant c'est cette dernière consonne qu'on emploie ; comme *topaze* , *hard* , *lézard* , *lazaret* , *zizanie* , *azur* , &c. il en est d'autres qui selon l'étymologie devoient avoir un *z* & qui prennent un *s* , comme *gargariser* , *catéchiser* , *évangéliser* , &c. du moins c'est l'usage le plus suivi , quoique plusieurs des Auteurs écrivent encore *gargarizer* , &c.

Outre les noms étrangers où *z* final se prononce , comme *suarez* , nous en avons quelques-uns qui se terminent encore par ce même caractère , quoique le son ne l'indique pas : on ne peut gueres compter que ces trois , *nez* , *chez* , *assez* : il en est qui écrivent aussi *dez* à la fin ; & quelques-uns même *dèz* (préposition) , pour distinguer de *des* (article) ; mais ces derniers sont en petit nombre : & ces trois derniers mots seront assez

bien distingués, en écrivant *dés* à jouer avec un accent aigu, *dès* préposition avec un accent grave, & *des* article sans accent.

Toutes les secondes personnes du pluriel des temps simples des verbes se terminent par un *z*. *Vous aimez*, *vous aimiez*, *vous aimeriez*, *vous aimassiez*, &c. il ne faut appliquer cette règle qu'à celles qui se terminent dans la prononciation par un *e* fermé; car les autres, comme *vous aimez*, &c. prennent un *s*. Nous ne parlons pas non plus des participes passés; ils prennent un *s* quand ils sont au pluriel; & c'est une faute dans les Auteurs qui leur donnent un *z*; du moins le plus grand usage & le plus raisonnable est contre cette pratique. *donnés* participe n'est distingué de *donnez* seconde personne, que parce que le premier prend un *s* avec un accent, & que le second a un *z* sans accent. C'est un avantage qu'il faut conserver. Quand on vient nous citer d'autres mots qui ne diffèrent en rien dans leur orthographe, quoique leur signification soit bien différente c'est nous citer un mal déjà fait pour s'autoriser à en faire un autre: on sent que ces sortes de parités ne doivent jamais être admises, quand elles ne tendent point à un bien. D'ailleurs pourquoi écrire par *z* le participe *donnés*, si l'on écrit de même les adjectifs qui ont la même terminaison? Cette demande regarde particulièrement ceux qui non-seulement mettent un *z* à la fin des participes pluriels, mais encore à la fin des substantifs terminés en *e* fermé, & qui écrivent *les bontez*, *les beautez*, &c. C'est vouloir mal-à-propos changer un des points les plus fixes de notre orthographe, selon lequel se fait le signe du pluriel des noms.

CONSTRUCTION. La construction n'est autre chose que l'arrangement des mots dans le discours.

On ne doit pas la confondre avec la *Syntaxe*; nous croyons du moins que ce dernier mot signifie dans le style de nos Grammaires modernes, les signes expressifs des rapports que les mots ont entr'eux; ainsi c'est aux règles de *Syntaxe* à décider s'il faut dire *bel* ou *beau* devant un substantif masculin: mais quand il ne s'agit que de la combinaison des mots entr'eux, que de la place que chacun d'eux doit occuper relativement au

autres , nous croyons que c'est aux regles de construction à nous guider.

Nous suivons ici cette distinction qui nous a paru devoir contribuer à la clarté ; ce qui n'empêche pas que dans chaque partie d'oraison prise en particulier , nous n'ayons , ainsi que les autres Ecrivains , pris assez souvent l'une pour l'autre ; parceque d'un côté nous n'avions aucune obscurité à craindre , ces deux objets pouvant aisément marcher ensemble ; & que d'un autre côté nous y trouvions l'avantage d'être plus courts.

On distingue deux sortes de constructions ; la construction simple , primitive , naturelle ou *grammaticale* ; & la construction *figurée* ou *oratoire* & *poétique*. Nous aurons peu de choses à dire sur la seconde , parcequ'il en est traité aux mots , INVERSION , FIGURES , &c.

C O N S T R U C T I O N G R A M M A T I C A L E .

Pour entendre ce que c'est que la construction grammaticale , il est bon de remarquer comment se passent dans notre ame les actes soit d'entendement , soit de volonté , que nous voulons exprimer. Je vois un homme que nous connoissons vous & moi , & dont vous me parlez ; je le vois courir , s'enfuir ; il le fait avec une très-grande vitesse ; nous avons envie de le joindre , mais je sens que nous ne le pourrons pas , ce qui me cause un sentiment de regret & de déplaisir. Je puis vous exprimer tout cela de bien des façons ; mais il me faudra toujours employer plusieurs termes , de quelque façon que je m'exprime.

Il est certain que toutes ces pensées , ces vues , ces réflexions , ces sentimens se passent en même-tems chez moi ; que ce n'est pour ainsi dire , qu'un seul acte de mon ame. Il faudroit donc pour que la parole fût exactement l'image & le tableau de nos affections & de nos pensées , que l'on pût exprimer par un seul son tout ce que l'on voit , tout ce que l'on sent , tout ce que l'on pense par un seul acte.

Mais quelqu'unité qu'il y ait dans cette opération rapide de mon ame , il n'en est pas moins vrai qu'elle embrasse plusieurs objets ; il y a unité d'acte , mais il n'y a pas moins multiplicité d'objets ; la vue générale

de mon esprit peut donc se diviser en autant de branches ou de vues particulières qu'il y a de rapports entre ces objets de ma pensée. Voilà le fondement de la multiplicité des signes ou des mots.

Quand je veux communiquer au-dehors par le moyen de la parole cette pensée, ces idées, ces rapports que mon ame apperçoit; puisque je suis contraint d'employer plusieurs termes dont chacun représente une partie de ce que je veux dire, lequel de ces termes mettrai-je à la tête, ou laquelle de mes idées produirai-je la première?

Dois-je commencer par la cause pour énoncer ensuite l'effet? Dois-je d'abord indiquer l'effet pour remonter ensuite à la cause? Donnerai-je l'objet principal pour y ajouter ensuite les idées qui le qualifient & le modifient; ou commencerai-je par les modes & les qualités pour déclarer ensuite l'objet qui doit en être revêtu? Enfin quel doit être, selon l'ordre de la nature, l'appui de ma phrase, & le premier chaînon auquel tout ce qui suit doit être lié?

Pour décider cette question, ne mettons qu'une pensée ou deux en exemple: je vois Darius vaincu par Alexandre; & je puis également dire, *Darius fut vaincu par Alexandre*; ou bien *Alexandre vainquit Darius*. Je vois dans un homme des qualités qui le font aimer, & je dis, *c'est un homme aimable*; *c'est un aimable homme*. Il paroît donc que pour les termes qu'on compare & qu'on veut unir dans le discours, il n'y a pas de règle absolue & générale. En analysant votre pensée, vous y voyez un objet qui vous intéresse plus que les autres; c'est celui-là que vous devez placer le premier; dans cette vue de Darius vaincu par Alexandre, si c'est *Alexandre* qui vous affecte le plus, que vous voyez en quelque sorte comme le principal acteur, dont vous ayez sur-tout envie de parler; vous direz, *Alexandre vainquit Darius*. S'il y a ici des exceptions, c'est que les langues se sont assujetties à des loix d'usage qui ne laissent pas toujours une pleine liberté de s'exprimer à sa volonté; ou plutôt c'est qu'il y a des intérêts d'harmonie, de clarté, de précision, de variété de tours & de termes, qui contre-balancent l'intérêt primitif, & l'emportent sur lui.

Au reste, s'il est libre de tourner sa phrase de manière qu'on puisse d'abord présenter la cause ou l'effet, l'objet ou la qualité, en un mot lequel on voudra des termes que l'on compare; il n'en est pas toujours de même des mots qui expriment le résultat de la comparaison, qui indiquent les rapports que nous appercevons entre ces termes comparés: soit que, cette relation entre plusieurs idées se rende par un verbe ou par une préposition, ces mots ont souvent une place qu'ils affectent & qu'ils ne doivent pas céder. Cette gêne plus ou moins grande dans les langues différentes, vient d'une cause dont il faut dire un mot.

On pouvoit inventer mille moyens divers pour marquer les rapports des idées, les liaisons des objets, & les résultats des comparaisons faites entre plusieurs termes; les peuples qui ont tant varié sur les noms mêmes auxquels ils ont attaché leurs idées, ne se sont gueres plus accordés sur cet article.

De tous ces moyens possibles, nous en remarquons trois principaux. Le premier est de changer quelques lettres ou quelques syllabes dans les noms comparés, & d'attacher à cette altération les idées modificatives qu'exige le sens de la phrase. Le second est d'instituer des mots nouveaux dont la fonction est de servir de lien entre les noms, & de marquer les rapports des idées entr'elles. Le troisieme est de faire dépendre cette liaison de la place même que les noms occupent entr'eux.

Les Langues emploient chacun de ces trois moyens, mais les unes plus, les autres moins, selon leur génie particulier & leur première institution. Celles qui marquent ces rapports par des changements de terminaisons sont plus libres pour la construction; mais leur syntaxe est surchargée de regles. Celles qui attachent ces rapports à la situation même des mots, doivent avoir peu de regles de syntaxe; mais leur construction devient plus importante & moins variée.

La Langue latine qui est dans le premier cas, ne dépend presque pour l'arrangement des mots que du goût de celui qui parle; un nom peut y être présenté comme objet principal de la phrase, par sa terminaison, & cependant ne se trouver qu'au milieu ou à la fin,

pour des raisons de variété , d'harmonie , ou pour quelque autre intérêt ; ce qui est du ressort de l'art oratoire plutôt que de la grammaire. La Langue françoise qui est de la seconde espece , doit moins se prêter à la rhétorique , & montrer pour sa construction grammaticale une sévérité que les Latins n'ont pas connue. Il est vrai que cette liberté de transposer les mots exige plus de travail de la part de ceux qui écoutent , & rend souvent le discours obscur ; au lieu que la facilité & la clarté sont des qualités comme inséparables de notre méthode.

Quoi qu'il en soit , sans décider ici de la supériorité de l'une de ces méthodes, nous devons, pour développer la construction grammaticale de notre Langue , marquer l'ordre que l'usage primitif & général exige entre les mots , pour faire saisir les différents rapports qui se trouvent entr'eux dans notre pensée.

La premiere chose nécessaire pour une pensée , est qu'il y ait un *sujet* dont on parle ; la seconde , qu'on *attribue* quelque chose à ce sujet , qu'on en affirme quelque chose : delà une phrase ne peut être complete qu'elle n'ait au moins un *subjectif* ou *nominatif* , & un *attributif* ou *verbe* ; *l'homme meurt*.

Mais ce verbe exige ou souffre souvent un objet ou un terme de son attribution , un nom qui exprime la chose qui est attribuée ou affirmée ; ce qui fait entrer dans la phrase un troisieme membre que nous appellerons *objectif* ou *régime du verbe* : *l'homme chérit ses erreurs*. Voyez au mot ACTIF quand est-ce que le régime est nécessaire.

Souvent encore lorsque la chose attribuée & l'attribution renferment une sorte de relation, elles deviennent susceptibles d'un terme d'où part cette relation , ou bien vers lequel elle tend ; elles exigent même ce terme pour l'arrondissement du sens & de la phrase. Les mots qui servent à rendre ce quatrieme membre , peuvent s'appeller le *terminatif* ou *second régime du verbe* : *le soleil donne la chaleur aux sucz nourriciers*.

L'*attributif* ou *verbe* est sujet à bien des modifications différentes ; il y a bien des circonstances qui peuvent plus ou moins influer sur ce qu'il signifie , & y causer

des variations essentielles. Ces circonstances s'expriment par d'autres mots qui font un cinquième membre, que nous nommons *circonstancier* : *l'erreur conduit quelquefois l'homme à la vérité : le soleil donne tous les ans la chaleur aux sucs nourriciers.*

Souvent on ajoute à la phrase quelques expressions, soit pour appuyer sur la chose, soit pour exprimer quelque mouvement de l'ame, soit pour fixer davantage la personne à qui le discours s'adresse; c'est un sixième membre qu'on peut appeler *adjectif* : hélas ! *Monsieur, la mort a enlevé hier à l'Etat ce grand-homme.*

Nous avons aussi des occasions où le tour de la pensée exige que plusieurs phrases soient liées ensemble, parcequ'en effet ce que l'une exprime dépend de ce qui est exprimé dans l'autre. On emploie pour cet usage un septième membre de phrase, qui, puisqu'il sert à lier, à joindre, peut se nommer *conjonctif* : *l'amour promet toujours le bonheur au cœur de l'homme, mais souvent, il ne lui donne que des chagrins.* Voyez l'article CONJONCTION.

En considérant ces exemples, on voit qu'ordinairement le subjectif & l'objectif sont des noms, l'attributif un verbe, le terminatif un nom encore, le circonstancier un adverbe, l'adjectif une apostrophe, ou une particule interjective, & le conjonctif une conjonction.

Ces dernières dénominations n'étoient cependant pas propres à désigner tous ces membres de phrase, non-seulement parcequ'il auroit fallu en désigner trois par le même mot de *nom*, mais bien plus parceque chacun de ces membres peut être rendu par des expressions composées qui ne sont plus ce que signifient les mots *nom*, *adverbe*, *conjonction*, &c. Ceux que nous y substituons paroissent d'autant plus nécessaires, que chez les Grammairiens il n'en est point d'autres qui puissent les remplacer, & qu'ils sont significatifs, étant tirés de l'emploi même du membre qu'ils signifient, & propres à marquer toutes les expressions qui peuvent concourir à compléter chacun de ces membres.

Il est aisé de concevoir qu'une phrase n'exige pas toujours ces sept membres dont elle est susceptible. Rarement on y voit des adjectifs; il en est beaucoup qui

n'ont point de conjonctif, ni de circonstanciel ; il en est même qui n'ont point de terminatif ni d'objectif , comme il est facile de s'en convaincre par les exemples que nous avons apportés. Mais il n'est pas possible de former aucune phrase qui n'ait un subjectif & un attributif, parce qu'on ne peut parler sans parler d'une chose, & sans en affirmer ou nier quelqu'autre chose. Si quelquefois, par exemple dans une réponse à une interrogation, un seul mot semble faire une phrase, c'est qu'on sous-entend des mots suffisamment exprimés par tout ce qui précède. Dès-lors qu'ils sont assez entendus, l'esprit les supplée, & c'est comme s'ils étoient répétés. *Qui vous a si bien instruit ? La Nature ; c'est-à-dire, c'est la Nature qui m'a si bien instruit.*

Quant à l'objection qu'on peut nous faire, que nous pouvions nous en tenir aux termes connus de *nominatif, verbe, cas du verbe*, nous renvoyons au mot DÉCLINAISON, pour développer au long les motifs qui nous empêchent de nous en servir. On peut voir aussi les fortes raisons qu'apporte M. l'Abbé Girard dans ses vrais Principes de la Langue Française, pour préférer ces termes aux autres. Nous nous contenterons de dire ici que les Grammairiens ne nous offrent que trois ou quatre mots pour désigner sept membres ; que ces mots ne sont point applicables au sens qu'on leur donne ; que par exemple le dernier (*cas du verbe*) peut également comprendre ce que nous appellons *objectif & terminatif*, qui sont cependant bien différents l'un de l'autre ; que ces mots étant employés à des usages différents chez les autres Grammairiens, il faudroit à chaque pas de longues explications pour en fixer l'acception actuelle ; que n'ayant aucun rapport à l'emploi qu'on veut leur imposer, aucune analogie à la Langue, ils ne présenteroient que difficilement une idée juste ; qu'enfin il n'en est point qui ne puisse figurer dans chacun des membres dont nous parlons ; & que par conséquent ils ne peuvent servir à distinguer des choses auxquelles ils n'appartiennent que par accident, & qui en sont toutes susceptibles & dans le même-tems ? En effet, le subjectif peut être formé d'un *verbe* ; l'objectif peut être un *nominatif* ; le circonstanciel peut être un *nom*, &c. du moins en pre-

nant ces termes dans l'usage des Auteurs que nous combattons.

Il n'est aucun de ces membres qui ne puisse s'exprimer par un seul mot , comme nous l'avons déjà remarqué ; mais aussi il n'en est aucun qui ne puisse exiger plusieurs mots , selon la pensée que l'on veut rendre , & la richesse plus ou moins grande de la Langue. Un *subjectif* peut renfermer plusieurs noms ; *l'honneur & la vertu sont les seuls biens estimables*. Dans cet exemple il est multiple.

Le nom qui sert de *subjectif* peut avoir d'autres mots qui le qualifient ; il peut avoir des adjectifs , d'autres noms qu'il régit ; il peut même renfermer des propositions qui lui seront liées , qui seront comme encadrées par leur tournure dans ce qui constitue ce *subjectif* ; alors il devient complexe ; *Alexandre le Grand vainquit Darius*. *Alexandre , fils de Philippe , vainquit Darius*. *Alexandre , que l'orgueil porta à vouloir se faire passer pour fils de Jupiter , vainquit Darius , &c.*

On peut encore distinguer une autre sorte de *subjectif*, qui se voit lorsque n'ayant pas de nom destiné à rendre une idée qui doit servir de sujet à la phrase , on emploie pour la faire entendre , des verbes à l'infinitif , & accompagnés des régimes nécessaires ; comme , *différer de profiter de l'occasion , c'est souvent la laisser échapper sans retour*.

Ce que nous venons de dire du *subjectif* , peut s'appliquer à l'*objectif* , & quelquefois au terminatif ; *la patience adoucit nos douleurs & nos chagrins* ; voilà un *objectif* multiple. *La patience adoucit la rigueur de nos peines* , ou *la rigueur des peines que nous avons à souffrir*. *La chaleur est le ressort qui meut la machine des animaux*. Ces *objectifs* des verbes *adoucit & est* , sont complexes. Souvent des verbes servent aussi d'*objectifs* au verbe principal que nous appelons attributif : *l'homme dit il naître dans les douleurs , vivre dans le travail , & mourir dans les regrets*.

L'*attributif* peut aussi être multiple : *Dieu a toujours été & sera toujours*. *Les passions troublent & assouiblissent la raison*.

Le *terminatif* est sujet aux mêmes modifications :

nous ne sortons de nos miseres & de nos inquiétudes actuelles, que pour tomber dans des peines plus grandes & des maux quelquefois plus réels. Nous faisons souvent du bien à ceux qui n'en sont pas dignes, & du mal à ceux qui ne le méritent pas.

Le *circonstanciel* peut être formé par plusieurs adverbes ; on voit des hommes qui abusent lâchement & honteusement des avantages qu'ils ont sur les autres : par des prépositions avec leur complément, *il vint en diligence & sur-le-champ* ; par des prépositions dont le complément amène une proposition incidente, *il répondit avec une vivacité qui nous étonna tous* ; par un gérondif ou seul, ou suivi de régime, *vous parviendrez à votre but en suivant les avis qu'on vous donne.*

L'*adjectif* a moins de variations, c'est-à-dire, qu'elles sont plus rares ; car elles sont également possibles : *ô vous qui que vous soyez, daignez m'entendre ! Ecoutez, vous, foibles mortels, nés pour le bonheur que vous fuyez, & pour la vérité que vous semblez craindre !* Mais on sent que ce membre ne peut admettre de verbe, ni d'adverbe qu'il ne soit régi par un nom ou pronom apostrophé qui le précède.

Le *conjonctif* peut se former ou par une conjonction ou par des prépositions qui avec leurs compléments & le *que* conjonctif qui leur est ordinairement attaché, tiennent lieu de conjonction. *Je le ferai, parceque je le dois. Il faut se comporter de maniere qu'on ne donne lieu à personne de se plaindre, &c.*

Toutes ces variétés des membres ont fait distinguer différentes especes de phrases. Si elle n'est composée que d'un subjectif & d'un attributif, on la nomme *phrase incomplète* : exemple, *on crie. Vous souffrez. Les politiques dissimulent. L'amour triomphe. La raison gémit.* Si pour former la phrase il faut encore, outre le subjectif & l'attributif, les trois suivants, objectif, terminatif, & circonstanciel, ou seulement quelqu'un d'eux, selon que la nature de l'attribution, c'est-à-dire la signification du verbe, le requiert, & que la pensée le demande, alors la phrase se nomme *complète* : exemple, *il est devenu sage. La constance coûte souvent cher aux amants. L'ort est caché dans un bon ouvrage. Le courtisan sacrifie tout à l'ambition.*

Si les sept membres que nous avons distingués se trouvent réunis dans une même phrase, elle est alors *intégrale* : exemple. *Monsieur, si vous vous rendez enfin à la raison*, l'adjectif s'y trouve au mot *Monsieur*, le conjonctif est dans la conjonction *si* ; le premier pronom *vous* sert de subjectif, le second *vous* d'objectif ; *rendez* est l'attributif, *à la raison* figure comme terminatif, & *enfin* figure comme circonstanciel.

Si tous les membres qui concourent à la formation d'une phrase sont simples, c'est-à-dire, s'ils ne sont composés que d'un mot chacun ; alors quel que soit le nombre de membres qu'elle admette, on l'appelle *phrase simple* ; telle est la dernière que nous avons citée en exemple ; telles sont encore la plupart de celles qui précèdent : comme, *la constance coûte souvent cher aux amants*, où il faut remarquer que l'article & tout ce qu'on appelle *préposifif*, n'empêche point que la phrase ne soit considérée comme simple, parceque ces préposifs ne présentent par eux-mêmes aucune idée, & sont comme incorporés avec les mots qu'ils précèdent.

Si quelqu'un, ou plusieurs, ou tous les membres de la phrase sont composés, elle prend elle-même le nom de *phrase composée*, comme, *la mort de Socrate fera éternellement la honte des Magistrats qui l'ont ordonnée*, où le subjectif est composé de ces mots, *la mort de Socrate*, & l'objectif de ces autres, *la honte des Magistrats qui l'ont ordonnée*.

Si tous les membres que le sens exige sont exprimés, la phrase est *explicite*, comme, *l'esprit est souvent la dupe du cœur*. Mais si quelqu'un des membres qui paroissent nécessaires pour que la pensée soit rendue, est sous-entendu, la phrase deviendra *implicite* : à moi, mes amis ! *Heureux l'homme qui sait se vaincre !* Dans la première on sous-entend, *venez, courez, &c.* & dans la seconde, le verbe est précédé de la particule *que*. *Venez à moi, mes amis ! Que l'homme qui sait se vaincre est heureux !*

Lorsqu'une phrase ne renferme qu'un sens unique, qu'une seule pensée, qu'un seul jugement, & qu'elle ne dépend d'aucune autre pour être complète, on la nomme

me phrase détachée : *César savoit pardonner à ses ennemis.*

Il peut y avoir dans une même phrase plusieurs sujets, plusieurs attributs, plusieurs objets, &c. sans que pour cela elle cesse d'être détachée; telles sont les suivantes : *Auguste & Antoine firent mourir Cicéron. Les deux Brutus sacrifierent à la République l'un ses fils, & l'autre son pere. Les anciens Romains savoient également faire & souffrir de grandes choses.* Il est vrai qu'on peut trouver plusieurs phrases dans chacune de celles là, en disant : *Auguste fit mourir Cicéron; Antoine fit mourir Cicéron. Le premier Brutus sacrifia ses fils à la République; le second Brutus sacrifia son pere à la République. Les anciens Romains savoient faire de grandes choses: les anciens Romains savoient souffrir de grandes choses.* Mais il faut remarquer que si ces phrases sont véritablement composées de plusieurs, ce n'est qu'aux yeux du Philosophe, & non pas à ceux du Grammairien; puisque l'attributif & l'objectif, ici le terminatif & l'attributif, ailleurs le subjectif, le circonstanciel & l'attributif, retiennent les mêmes; & que dès-lors le sens n'est présent que comme un sens, une pensée détachée.

Si la phrase totale a quelque membre qui pris à part soit lui-même une phrase complete, renfermant tous les membres particuliers que le sens exigeroit si l'on vouloit en faire une phrase détachée; alors la phrase totale se nommera *phrase périodique* ou *période*. *Celui qui cherche à tromper les autres, court risque de l'être souvent lui-même.* Le subjectif est composé de ces mots *celui qui cherche à tromper les autres*: or dans ce membre, on trouve une phrase complete, qui renferme tous les membres que le sens exigeroit si l'on vouloit en faire une phrase détachée; il n'y auroit pas de nouveau membre à y ajouter; il ne faudroit que remplacer le pronom *qui* par un antécédent convenable; *cet homme cherche à tromper les autres.* De même *Sylla souilla ses grandes qualités par ses proscriptions, & répara ses crimes par son abdication volontaire.* Cette dernière partie, & *répara ses crimes*, &c. est une phrase complete dont le subjectif n'est sous-entendu que parcequ'il est antérieurement exprimé; & suffisamment indiqué par la conjonction

conjonction & : qu'on remplace cette conjonction par le subjectif *Sylla* ou par son pronom *il*, & l'on aura, *il ou Sylla répara ses crimes par son abdication volontaire.*

Lorsque les deux phrases sont liées par quelqu'autre conjonction, elles forment également une période; *prenez si bien vos mesures, qu'on ne vous découvre pas.* C'est-à-dire, *prenez bien vos mesures. Faites qu'on ne vous découvre pas.*

Sur ces principes, on aura donc une phrase périodique, toutes les fois qu'un terme aura à sa suite un relatif *qui, que, dont, lequel, auquel, &c.* & quand on verra deux phrases complètes ou presque complètes liées ensemble par quelque conjonction.

Toutes les fois que les phrases particulières qui composent la période, sont liées ensemble par quelque relatif, il y en a une d'entr'elles qu'on appelle *phrase principale*; les autres sont des *phrases subordonnées*: celles-ci sont celles qui commencent par un relatif. Celle à laquelle les subordonnées ne servent que de membres, est la phrase principale.

Cette distinction se fait encore quand les phrases liées par quelque conjonction dépendent tellement l'une de l'autre, qu'il s'en trouve une à laquelle les autres sont assujetties, comme *si vous remplissez bien tous vos devoirs; si vous montrez à les remplir autant de constance que de zèle; vous en serez récompensé au centuple.* La dernière est la phrase principale; les autres lui sont subordonnées comme conditionnelles. Mais si les phrases partielles paroissent détachées les unes des autres quant à leur sens, & qu'elles ne soient unies que par la conjonction &, par exemple, ou quelqu'autre semblable; notre distinction n'a plus lieu: on ne peut pas dire que dans cette période, *nos amis sont la récompense de nos vertus, & nos ennemis nous corrigent de nos défauts*, l'une des deux phrases partielles & corrélatives soit subordonnée à l'autre.

Les phrases subordonnées sont ou *explicatives* ou *déterminatives*. On les nomme explicatives, quand elles ne servent qu'à expliquer un mot en le laissant dans toute l'étendue de sa signification & sans y faire aucune restriction, quand elles ne font que marquer quel-

que propriété ou qualité de l'objet ; exemple , *l'homme ; qui est un animal raisonnable , doit regler ses passions.* Ces mots *qui est un animal raisonnable* , forment une proposition qui ne restreint point la signification du mot *homme* ; elle ne sert qu'à remarquer dans l'homme la qualité de *raisonnable* ; qualité qui doit être pour lui un motif de regler ses passions , comme elle lui en donne le pouvoir : c'est une phrase *explicative*. Mais si l'on dit , *l'homme qui m'est venu voir ce matin , m'a paru très habile Mécanicien.* Ces mots *qui m'est venu voir ce matin* forment une proposition déterminative , qui restreint la signification du mot *l'homme* à un seul individu de l'espece humaine.

Nous sommes encore obligés de distinguer les phrases par les différentes formes de structure qu'elles peuvent admettre. Nous en trouvons trois différentes especes , l'une *expositive* , l'autre *impérative* , & la troisieme *interrogative*.

Quand la phrase ne fait que dire simplement la chose soit par narration , soit par hypothèse , soit en tirant une conséquence ; elle est *expositive* par sa forme : exemples. *Turenne est mort : la victoire s'arrête ; la fortune chancelle ; tout le camp demeure immobile, . . . Si l'équité regnoit dans le cœur de tous les hommes ; si la vérité & la vertu leur étoient plus cheres que les plaisirs , la fortune & les honneurs , ils seroient heureux... Puisqu'il y a des crimes impunis , & des vertus sans récompense dans ce monde ; il faut qu'il y ait une autre vie où chacun reçoive selon ses œuvres.*

La phrase est *impérative* par sa forme , quand elle fait entendre expressément par commandement , par exhortation , ou par supplication , qu'on exige ou qu'on demande , ou qu'on souhaite quelque chose , comme *allez où je vous envoie... Peuples , obéissez à vos Rois... Ne remettez pas toujours au lendemain... Gardez vous de condamner sans entendre ! ... Daignez au moins prêter l'oreille à la voix des malheureux... Défendons-nous des préjugés .. Que l'homme n'obéisse qu'à des maîtres légitimes.. Qu'il fasse son devoir.*

Elle est *interrogative* , lorsqu'elle marque une sorte d'enquête , soit par maniere de question ou de doute :

ou d'avis ; comme *qu'a-t-on décidé enfin ? . . . Que voulez-vous de moi ? . . . Pourquoi l'abandonner ? . . . Que ne m'écoutoit-il ? . . . Que faire donc en pareille occasion ?*

Ce sont sur - tout ces trois formes de phrase , *l'expositive , l'impérative , & l'interrogative* , qui causent les plus grandes variations dans la construction françoise. C'est donc par rapport à elles, que nous allons marquer l'ordre que les membres d'une phrase doivent garder entr'eux. Nous ne parlerons d'abord que de la phrase simple , complete & détachée ; après quoi nous dirons , autant qu'il sera nécessaire , ce qui concerne les phrases composées , & incidentes. Cette partie du régime est assez importante pour autoriser tous les détails préliminaires que nous avons donnés : nous insisterons même sur la nécessité de se souvenir de la plupart des divisions & définitions qu'on vient de voir.

Nous ajoutons que dans la phrase le régime peut s'entendre de plusieurs façons. Un mot en exige un autre ou plusieurs autres après lui ; il ordonne même en quelque sorte l'appareil sous lequel ils se produiront , ou du moins la place & le rang qu'ils doivent garder ; alors il est *régissant* : tel est un nom substantif , ou un pronom qui sert de subjectif. Un mot semble être aux ordres d'un autre , & régler sur cet autre mot sa forme & sa place ; il est *régi* : tel est l'adjectif par rapport au substantif qu'il qualifie. Un mot peut être régi & cependant en régir lui-même d'autres ; tel est le verbe qui est régi par le subjectif , & qui est régissant par rapport à l'objectif , au terminatif , & au circonstanciel.

Il y a deux sortes de régimes ; l'un qui n'a pour objet que la place des mots , leur arrangement entr'eux , leur situation respective ; c'est l'objet de la construction , c'est celui que nous examinons ici : l'autre ne considère que la forme dont les mots qui en peuvent changer doivent se revêtir , la terminaison qu'ils doivent prendre selon les autres mots auxquels ils se rapportent dans une phrase ; c'est l'objet que nous tâchons de remplir au mot SYNTAXE.

Le premier peut s'appeller *régime dispositif* , & le se-

cond régime de concordance. Dans cette phrase, *la beauté la plus séduisante ne vaut pas la plus simple vertu.* C'est au régime de concordance à régler s'il faut dire, *séduisant*, ou *séduisante*, ou *séduisants*, ou *séduisantes*; s'il faut dire, *valoir* ou *vaut*, ou *valloit*, &c. s'il faut dire, *simples* ou *simple*, &c. mais le reste appartient au régime *dispositif*.

Ce dernier a encore deux objets à remplir; c'est à lui à régler la marche des membres de la phrase entr'eux, & celle des différents mots qui souvent concourent à former un même membre. Par exemple, dans cette phrase, *un grand génie n'a pas besoin de maîtres*; il y a trois membres, un subjectif composé des trois premiers mots, *un grand génie*; un attributif formé par les trois suivants, *n'a pas*; & un objectif énoncé par les trois derniers, *besoin de maîtres*.

Or le régime *dispositif* doit premièrement marquer l'ordre dans lequel se placent entr'eux les mots qui composent chaque membre; & ensuite celui que gardent les membres. Sur le premier objet, il y a bien des règles fixes & certaines; il y en a d'autres qui varient davantage, & laissent plus de liberté. Les membres particuliers étant composés des différentes espèces de mots qu'on appelle *parties d'oraisons*, on trouvera au nom de chacune de ces espèces de mots, comme *article*, *pronoms*, *adjectifs*, *adverbes*, *particules*, &c. ce qui concerne ce premier objet du régime *dispositif*, cet ordre de l'arrangement des mots qui composent un même membre de phrase. Ici nous allons nous étendre sur le second objet de ce régime *dispositif*, sur l'ordre de membres d'une phrase. Nous allons exposer tout ce qu'il y a de décidé là-dessus, ainsi que ce qui permet plus de liberté. Comme les variations qui sont de règle dépendent principalement des trois formes dont la phrase est susceptible quant à sa structure; nous allons le suivre l'une après l'autre.

De la phrase expositive.

1°. Dans la forme expositive, le subjectif marche ordinairement avant l'attributif, *Le peuple croit*; & *l'Philosophe examine*. Il y a exception à cette règle dan

les petites phrases faites en forme de citation , & placées comme membres adjectifs pour appuyer ce qu'on dit. Alors le subjectif se met après l'attributif ; & si cet attributif est formé par un tems composé d'un verbe , & que le subjectif soit un pronom personnel ou le pronom *on* , alors le subjectif se place entre l'auxiliaire & le participe : *Enfin , disoit ce bon Roi , je ne me croirai heureux qu'autant que je ferai le bonheur de mes peuples... Tous les hommes sont fous , a dit Boileau , & ne diffèrent que du plus ou du moins... Songez donc , lui a-t-on dit , à quoi vous vous exposez ! ... Vous ne considerez pas , nous a-t-elle répondu , qu'il n'est plus tems de penser au péril : où l'on voit que les subjectifs , ce bon Roi , Boileau , on , e'le , sont placés selon cette exception , par rapport à leurs attributifs , disoit , a dit , a répondu.*

Il y a encore une autre occasion où le subjectif peut se placer après l'attributif , & quelquefois même avec plus de grace que devant ; c'est lorsque le sens exclut tout objectif , ou que du moins il n'est énoncé que par un des pronoms *se* , *que* , *le* , ou par l'adjectif *tel* ; comme dans ces exemples. *D'abord parurent un grand nombre de courtisans , que suivoient tous les princes de l'Etat ; après quoi vint le Roi environné de sa garde , & suivi par la foule du peuple... Ce que pense le Philosophe , n'est pas toujours ce que dicte la raison... C'est ainsi qu'en ordonna la providence... A cette nouvelle succéderent des bruits plus favorables qui furent bientôt confirmés... Alors se montrèrent ces amis faux que le soupçon de ce malheur avoit tenu cachés. . Telle est leur façon d'agir.*

On sent que dans ces exemples & les autres semblables , il faut pour que le subjectif aille après l'attributif , que l'objectif , s'il y en a , soit lui-même , indépendamment de ce changement de place , avant l'attributif ; & que d'ailleurs la phrase commence ou par un circonstanciel , ou par quelqu'autre mot qui semble occuper la place du subjectif , & le renvoyer à un rang plus éloigné. On ne commenceroit point un récit , par exemple , par ces mots , *se présenta un écuyer pour nous conduire* ; si l'on ne faisoit marcher auparavant quelques

autres mots , comme *d'abord* , ou à *notre arrivée se présentée* , &c.

Les deux mots *autre chose* faisant un objectif de simple différence , se mettent aussi avant l'attributif & renvoyent le subjectif après ; *autre chose veut le pere* , *autre chose plaît à la mere*. Ces changemens ne pourroient avoir lieu , si le subjectif placé après l'attributif pouvoit être pris pour objectif ; s'il n'y avoit à la tête de la phrase quelque mot qui selon l'usage favorisât cette sorte d'inversion : on ne diroit pas , *obéit-il* , pour *il obéit* ; mais on dira fort bien , *aussi obéit-il sur le champ*.

2°. D'après la premiere regle générale que nous avons établie , on sent que pour l'ordinaire l'attributif se place après le subjectif. *Il faut régler sa propre conduite , avant que de critiquer celle des autres... On ne gagne point le ciel en tourmentant les hommes*. Nous avons déjà vu quelques exceptions à cette regle dans les cas ou le subjectif se transpose ; & nous allons encore en voir de plus fréquentes en parlant de l'objectif & du terminatif.

3°. L'objectif & le terminatif suivent l'attributif quand ils sont exprimés chacun par un substantif ou par plusieurs mots. *Le sot ennuie tout le monde ; mais le fat révolte les personnes sensées... Vous voyez dans cet homme un important sans crédit qui offre ses services à tous ceux qu'il rencontre*. Si l'objectif & le terminatif concourent , & qu'on ne sache auquel accorder les honneurs du premier pas , pour se décider , il n'y a qu'à voir si l'un des deux est plus long que l'autre ; si l'un n'est que d'un mot tandis que l'autre est de plusieurs ; si l'un entraîne une phrase incidente , tandis que l'autre n'en a point. En ce cas le membre le plus court passe le premier ; & s'ils paroissent à peu près égaux , c'est ordinairement l'objectif qui suit immédiatement l'attributif. *Vous faites à un indiscret la confiance de tout ce qui vous regarde... Vous donnez votre confiance à un indiscret qui n'a jamais su se taire... Vous faites confiance de tout ce qui vous regarde , ou , vous donnez toute votre confiance au plus indiscret de tous les hommes ; à l'homme le plus indiscret que l'on puisse voir*. Il y a mille cir-

constances où la presséance ne dépend que du choix de celui qui parle , les deux régimes étant à peu près égaux en longueur,

Il faut pourtant remarquer que quand l'objectif est un substantif sans article , il se sépare plus difficilement de son attributif ; *il prend plaisir à tout* , &c. Lorsque l'objectif ou le terminatif sont énoncés par l'un des relatifs *que* , *qui* , *dont* , *quoi* , & *lequel* , ils se mettent à la tête de la phrase , & même avant le subjectif : *Vous ennuyez tout le monde avec le livre que vous lisez avec tant de plaisir... Vous ne connoissez pas la personne à qui vous ouvrez votre cœur... Vous ne pourrez exécuter le plan dont vous avez fait choix... Voyez enfin à quoi vous voulez vous déterminer... Dites-nous lequel vous préféreriez... Voilà le fruit d'une résolution que vous aviez communiquée à tout le monde.* On voit que cette hypothèse d'un objectif ou d'un terminatif exprimé par un pronom relatif , ne se rencontre gueres que dans des phrases subordonnées.

Lorsque l'objectif & le terminatif sont énoncés par des pronoms personnels non accompagnés de prépositions , on les place entre le subjectif & l'attributif : *L'ambition nous tourmente beaucoup , & ne nous satisfait jamais... La prospérité lui a tourné la tête... Tous ces détours me déplaisent. Dieu ne nous a pas mis au monde pour en être les censeurs... Vous leur avez promis plus que vous ne pourrez leur donner.* Quand le subjectif & le verbe se trouvent séparés par un pronom , régi , ce même verbe ne doit pas avoir encore un autre régime amené par la conjonction &. C'est par cette raison que M. l'Abbé d'Olivet condamne ces deux vers de Racine dans la Tragédie d'*Alexandre*.

*Vous les verriez plantés jusque sur vos tranchées ,
Et de sang & de morts vos campagnes jonchées.*

Il faut dans ce cas répéter le verbe pour le second membre de phrase , ou prendre un tour qui fasse éviter la répétition. Quand l'un de ces pronoms exprime l'objectif , & l'autre le terminatif ; *me* , *nous* , *vous* , *te* , *se* , paroissent les premiers & les plus éloignés de l'attribu-

tif ; ensuite viennent *le* , *la* , *les* ; après eux suivent *lui* & *leur* ; enfin le pronom *en* se présente le dernier , & se tient toujours dans le plus proche voisinage de l'attributif.

Ce ne sont donc que les pronoms eux-mêmes que l'on considère pour régler cette marche ; & l'on ne fait point attention si ceux d'entr'eux qui peuvent figurer comme objectif & comme terminatif , sont l'un ou l'autre.

Si cependant il y avoit amphibologie ; on exprimeroit autrement l'un des deux membres ; ainsi l'on diroit *ils vous donnent à moi . . . Ils me donnent à vous* ; & non pas , *ils me vous donnent* , ni , *ils vous me donnent*. Voici des exemples de cette marche de pronoms : *Du moment qu'ils vous l'ont accordé , ils me le reprochent tous les jours. Il ne falloit pas le leur demander ; vous vous en seriez bien passé : je ne vous le pardonne point ; mais il ne faut plus nous en inquiéter davantage.*

L'objectif énoncé par l'adjectif *tout* , suit immédiatement l'attributif quand celui-ci est un verbe mis en un tems simple ; mais si le verbe est à un tems composé , cet objectif se met entre l'auxiliaire & le participe : *il détruit tout : il a tout détruit. Votre pere vous pardonne tout : votre pere vous a tout pardonné.*

Plusieurs de nos verbes tels que , *donner avis* , *donner quittance* , *donner parole* , *se donner carrière* , *prendre garde* , *prendre patience* , *faire face* , *faire grace* , *faire mine* , *avoir horreur* , &c. exigent leur objectif immédiatement après eux. On ne peut rien mettre entr'eux & leur régime , si ce n'est un pronom , *donnez-lui avis* ; ou une préposition , *avoir en horreur* , &c.

Ainsi ce vers de Racine dans *Britannicus* ,

De mille autres secrets j'aurois compte à vous rendre.

n'est pas exact pour la construction. Il faut *j'aurois à vous rendre compte*. Remarquez aussi que ces objectifs ne prennent jamais d'article , parceque ce sont des façons de parler familières & proverbiales : voyez ARTICLE.

4°. Le circonstanciel exprimé par un adverbe , aime le voisinage du verbe , & se place pour l'ordinaire immé-

diatement après lui ; mais il se met presque toujours entre l'auxiliaire & le participe , quand le verbe est à un tems composé. *Il travaille assidûment aux affaires d'autrui , & songe rarement aux siennes... Il a beaucoup étudié dans sa première jeunesse ; mais ensuite il s'est totalement dérangé , & a entièrement perdu son tems.* Cette regle souffre cependant exception pour certaines conjonctions qui venant à la suite de l'attributif ne peuvent s'en éloigner , & l'éloignent par conséquent du circonstanciel. Il est encore des circonstanciels de tems & d'habitude (voyez à l'article ADVERBE ceux qui marquent le tems & l'habitude) qui , quoiqu'ils soient énoncés par plusieurs mots , précèdent néanmoins ceux de maniere : voyez *ibid.* les adverbess qui expriment la maniere , quoique ceux-ci soient exprimés par de simples adverbess. *Vous êtes donc allé promptement , ou , vous êtes donc promptement allé où l'on vous avoit envoyé... Vous suivez donc constamment vos caprices... Il répond pour l'ordinaire laconiquement à tout ce qu'on lui écrit... Il fut long-tems sans parler , & se plaignit ensuite très amèrement.*

Quand le circonstanciel est exprimé par plusieurs mots , c'est à la netteté du sens à regler sa place. Ainsi dans cette phrase , *avec toute son adresse , il a fait un pas de clerc.* Le circonstanciel , *avec toute son adresse ,* ne sauroit être ailleurs qu'à la tête : car au milieu ou à la fin de la phrase , il rendroit le sens louche en ce que la préposition *avec* sembleroit indiquer le moyen ou l'instrument avec lequel le pas de clerc a été fait , au lieu que dans ce circonstanciel cette préposition ne doit marquer que l'accompagnement.

Lorsque la netteté du sens n'en souffre pas , ce n'est plus à la grammaire , mais au goût de l'orateur à décider s'il placera le circonstanciel composé au commencement , au milieu ou à la fin de la phrase : on peut donc également dire , *en peu de tems il a fait une haute fortune. Il a fait en peu de tems une haute fortune. Il a fait une haute fortune en peu de tems.* Remarquons seulement que les circonstanciels composés se placent rarement entre l'auxiliaire & le participe , du moins en prose. Ainsi l'on dit communément , *il s'est démasqué trop tôt ; & rarement il s'est trop tôt démasqué.*

5°. Pour ce qui concerne l'adjectif , il se met assez souvent à la tête de la phrase ; mais soit qu'il soit simple ou composé de plusieurs mots , il varie beaucoup. C'est encore au bon goût , & aux circonstances particulières à décider de sa place. S'il est formé par quelque particule , voyez au mot PARTICULES les regles qui les concernent.

6°. Enfin le conjonctif peut être simple & formé par une conjonction seule ; il peut être aussi formé par plusieurs mots. Dans le premier cas , il faut suivre le génie des conjonctions , dont les unes veulent être au commencement de la phrase , comme *mais* , *car* , *si* ; d'autres n'aiment qu'à paroître à la suite de quelques autres mots , comme *donc* , *pourtant* ; & quelques-unes sont là-dessus assez indifférentes , comme *cependant* , *néanmoins* , *du moins*. Il ne paroît point nécessaire d'en traiter plus au long ici , attendu qu'au mot CONJONCTION , tout ce qui les regarde est développé de manière à ne rien laisser désirer. Dans le second cas , lorsque le conjonctif est énoncé par des expressions composées de plusieurs mots , il occupe le premier rang dans la phrase qu'il doit lier. *Il a répondu de manière qu'on ne peut le blâmer.. Il sait se rendre aimable au point qu'il fait oublier la laideur de son visage. Nous sommes souvent trompés par les apparences ; c'est-à-dire qu'il ne faut point juger des gens sur la mine... Il n'a voulu suivre que ses idées ; de sorte qu'à présent le mal est sans remède.*

Voilà ce que l'on peut dire en général sur l'arrangement des membres de la phrase , dans la forme expositive. Nous allons remarquer les différences que les formes impérative & interrogative exigent. Les points sur lesquels nous ne dirons rien , doivent se régler comme l'on vient de voir. Mais pour de plus grands détails , il faut dans quelque forme de structure que la phrase paroisse , consulter les articles destinés à chacune des parties d'oraison.

De la phrase impérative ou interrogative.

Une phrase devient impérative en supprimant à la première & à la seconde personne le pronom qui devoit en être le subjectif , & mettant en apostrophe , c'est-à-

dire en adjectif toute dénomination à qui le discours s'adresse. Mais à la troisième personne on ne supprime rien ; seulement on ajoute la particule *que*, & l'on met le verbe au mode subjonctif. Cette particule *que* marche avant le subjectif que suit l'attributif, soit que le subjectif soit un nom ou un pronom. *Rendons témoignage à la vérité... Ne fréquentez que des personnes de votre état... Que votre frere vous suive. Que vos devoirs marchent toujours avant tout le reste.*

La forme interrogative se donne par trois moyens. Le premier en plaçant à la tête de la phrase l'un de ces pronoms relatifs, *qui*, *que*, *lequel*, *quoi*, soit comme subjectif, objectif ou terminatif. . . *Qui peut se flatter d'être sans prévention? . . . Que faisiez-vous dans ces heureux moments? A quoi faut-il employer le tems pour ne jamais s'en repentir? . . . Lequel des deux vous plaît davantage?*

Le second moyen est en joignant le pronom *quel* à un substantif qui soit avant l'attributif, soit comme subjectif, objectif ou terminatif ; *Quelle pensée vous vient? . . . Par quelle crainte frivole êtes-vous arrêté? . . . A quel homme peut-on se fier? . . . Quelle femme prendre pour ne s'en pas repentir?*

Le troisième moyen qui concourt avec les précédens, quand le cas y échet, est de transporter le subjectif après l'attributif. Mais il faut observer deux choses ; la première, si le verbe est d'un seul mot, ou s'il est dans un tems composé ; la seconde, si le subjectif est un de ces huit pronoms, *je*, *tu*, *nous*, *vous*, *il*, *elle*, *on*, *ce*, ou quelque autre expression. Lorsque le subjectif est un de ces pronoms, il se place après le tems simple ; & dans les tems composés, entre l'auxiliaire & le participe. *Profiterai-je de ses offres? . . . Ai-je profité de ses offres? . . . Tiendrez-vous votre parole? . . . Avez-vous tenu votre parole? . . . Sommes-nous plus assurés ici qu'ailleurs? . . . Répond-elle à vos vœux? . . . Vient-il? . . . Est-il arrivé? . . . Auroit-elle trahi son ami? . . . Se voit-on du même œil dont on regarde les autres? Vous auroit-on fait grace en vous croyant des sentimens? . . . Est-ce vertu que de toujours sacrifier la vérité à la paix? . . . Est-ce fait?*

Lorsque le subjectif est autre que l'un des pronoms

mentionnés, il se met après l'attributif entier, quoique celui-ci soit composé d'auxiliaire & de participe, quand la phrase commence par *que*, *quoi*, ou *quel*: *qu'avoit fait votre frere?* .. *A quoi auroit servi votre entremise?* .. *Quel mal a fait cet enfant?*

Il y a ici une variation permise que nous allons indiquer tout-à-l'heure. Si la phrase ne commence point par *que*, *quoi*, ni *quel*, alors le nom ou les noms qui servent de subjectifs à la troisième personne, marchent avant le verbe; mais pour donner la forme interrogative à la phrase, on ajoute un pronom personnel qui convienne au subjectif; & ce pronom se place après le temps simple du verbe, & après l'auxiliaire dans les temps composés: *le luxe fait-il plus de bien que de mal dans un Etat Monarchique? L'homme peut-il agir par d'autres motifs que l'intérêt?* .. *Votre pere vous a-t-il pardonné?* On pourroit dire aussi: *qu'est-ce que votre frere avoit fait?* .. *A quoi votre entremise auroit-elle servi? Quel mal cet enfant a-t-il fait?*

Il faut encore observer ici que lorsque le verbe qui sert d'attributif à la phrase à la troisième personne du singulier, finit par quelque voyelle que ce soit, on y place avant le pronom un *t*, précédé d'un tiret, & suivi d'un autre tiret: *la société n'a-t-elle pas ses désagréments?* ... *L'homme cherche-t-il toujours ce qui lui est le plus avantageux?* Si le verbe est à la première personne du singulier, & qu'il finisse par un *e* muet, cet *e* muet prend un accent aigu, & devient un *é* fermé: *aimé-je à tromper? Dussé-je déplaire, je dirai ce que je pense.*

2°. On voit que si jamais l'attributif ne marche à la tête de la phrase dans la forme expositive, il s'y trouve ordinairement dans les formes interrogative & impérative. *Reglez vos dépenses sur vos facultés. . . . Obtient-on toujours l'amitié des hommes en les servant?*

3°. Il y a exception à cette règle, lorsqu'on trouve dans la phrase interrogative les relatifs *que*, *qui*, *quoi*, *lequel*. Ces relatifs se mettent avant l'attributif comme dans la phrase expositive, soit qu'ils servent de subjectif, d'objectif ou de terminatif; ce qui n'empêche pas

ans les deux derniers cas que le subjectif ne suive les règles qui lui sont propres dans l'interrogation. Mais dans la première hypothèse, il prend après le verbe être le pronom *ce* ; & si c'est un autre verbe, le relatif servant de subjectif ne veut point de pronom personnel après l'attributif, *Qui est-ce ? Qu'est-ce ? . . . Que sert-il de vous plaindre ? . . . Lequel est-ce ? . . . Lequel voulez-vous ? . . . Qui vous a parlé ? Lequel viendra ? . . . A quoi vous déterminez-vous ?* Ces observations n'ont point lieu pour la phrase impérative, parceque ces relatifs ne s'y trouvent pas, à moins que ce ne soit en commun avec un second verbe ; & alors il doit se placer entre les deux, puisqu'outre qu'il est le régime de l'un & de l'autre, il sert encore de conjonctif entr'eux : *prenez vous-en à qui vous voudrez . . . Voyez lequel vous voulez.*

4°. Si l'objectif & le terminatif sont des pronoms personnels sans prépositions, il faut les placer avant l'attributif dans l'interrogation. *Le Roi vous a-t-il confié son autorité pour en abuser ? Dieu nous a-t-il donné une étincelle de raison pour contredire sa sagesse éternelle ? . . . Leur donnerez-vous ce que vous leur avez promis ?* Quand ils concourent, & que le tour de la phrase est négatif, ils se reglent encore comme dans les phrases expositives, soit que la forme soit interrogative, soit qu'elle soit impérative à la troisième personne, ou à la seconde & à la première : *Qu'on nous le pardonne . . . Nous avons cru bien faire . . . Ne nous en plaignons pas . . . Ne leur en faites point querelle.* Mais si le tour est affirmatif dans la forme impérative en première & seconde personne, ces pronoms se placent immédiatement après l'attributif ; *le, la, les* s'emparent de la première place, & font reculer les autres. *Rendez-le moi sur-le-champ . . . Donnez-leur ce qu'ils demandent . . . Reprochons-les leur vivement . . . Approchons-nous-en avec hardiesse.*

5°. Dans la forme interrogative, le circonstanciel énoncé par un adverbe ne se met qu'après le subjectif transposé. *Le pourrez-vous toujours ? Vos ordres arriveront-ils aujourd'hui ? . . . Avez-vous beaucoup perdu ? . . . A-t-il constamment gagné ?* Dans la forme impérative, ce circonstanciel est renvoyé après tous les pronoms per-

sonnels ou relatifs qui n'étant pas accompagnés de préposition, se placent auprès de l'attributif, & font l'office d'objectif ou de terminatif. . . *Répondez-lui hardiment. . . Offrons-la leur galamment. . . Disons-leur en toujours la nouvelle.* Si de ces deux membres, objectif & terminatif, l'un est énoncé par un pronom personnel sans préposition, & l'autre par un pronom avec préposition, ou par quelqu'autre mot, alors l'adverbe servant de circonstanciel dans la phrase, marche souvent entre ces régimes, selon que la netteté & l'harmonie l'exigent. *Faites-lui respectueusement vos excuses. . . Adressez-vous immédiatement à lui. . . Donnez-leur plutôt celui-là. . . Eloignons-les adroitement d'ici. . . Présentez-nous d'abord au Maître. . . Détachez-vous promptement & finement de lui.*

Des Membres composés.

Dans les membres composés, le mot principal peut avoir sous lui ou l'article, ou des adjectifs, ou d'autres noms unis par certaines conjonctions, ou par des prépositions, ou des infinitifs faisant fonction de substantifs, ou des modificatifs, ou des phrases incidentes qui sont liées par des relatifs ou par des conjonctions. Tous les détails de construction qui concernent les différents mots qui peuvent concourir à former toutes ces sortes de membres, se réduisent à peu de choses, après tout ce que nous avons dit & tout ce que nous sommes obligés d'en dire à chacune des parties d'oraison.

Nous ferons seulement ici les observations suivantes : 1°. l'article & les autres prépositifs se mettent invariablement avant le nom qu'ils accompagnent. (Il n'y a de variation que pour l'adjectif *tout*.) 2°. Les adjectifs qui qualifient un nom, doivent aussi se placer immédiatement devant le nom, ou après : 3°. Les noms ou les verbes qui régissent d'autres noms ou d'autres verbes, doivent les avoir à leur suite avec leurs prépositions, s'il y en a, & leurs régimes : 4°. le relatif qui sert à lier une phrase incidente à un nom, doit suivre de près ce nom, & marcher à la tête de la phrase incidente, soit que ce relatif serve de subjectif, d'objectif, de terminatif, ou même de circonstanciel : 5°. toute conjonction doit également être entre les mots qu'elle lie en-

semble : 6°. dans toutes les phrases incidentes , les membres particuliers qui la composent suivent entr'eux l'ordre que nous avons développé pour la phrase détachée : 7°. quelque longueur qu'un membre de la phrase totale puisse avoir , il faut le compléter , & énoncer tout ce qui entre dans sa composition , avant de passer à un autre ; pour cela , on renvoie autant que le sens le permet , après les membres plus courts , ceux qui renferment plus de mots : 8°. les phrases incidentes qui sont unies à la principale par quelque conjonctif , se mettent à la tête ou à la fin de la principale , selon la suite & l'ordre des pensées , & comme la conjonction employée le veut ou le permet. Nous croyons sur tous ces articles les exemples inutiles , attendu tous ceux que nous avons donnés.

Pour la propriété qu'ont certains conjonctifs de régir après eux le subjonctif ou l'indicatif , c'est un point qui ne regarde que la syntaxe , & que l'on trouvera d'ailleurs au mot CONJONCTION.

On ne peut pas statuer ce qui se peut sous-entendre dans les phrases implicites ; cela dépend de ce qui a été exprimé dans les phrases précédentes , de ce que les circonstances particulières indiquent assez par elles-mêmes , & de la forme dans laquelle la phrase paroît.

C O N S T R U C T I O N F I G U R É E .

La construction figurée est celle où l'ordre grammatical n'est pas toujours suivi , quoiqu'il doive toujours être apperçu , rectifié ou suppléé par celui qui écoute ou qui lit.

Quelquefois la vivacité de l'imagination , le concours des idées accessoires , l'empressement de faire connoître ce qu'on pense , l'harmonie , ou d'autres causes semblables , font que l'ordre des mots n'est pas toujours exactement suivi , ou que l'on en supprime quelques-uns , dont on se contente d'énoncer les correctifs. On interrompt l'ordre de l'analyse ; on donne aux mots une place ou une forme qui ne paroît pas d'abord leur convenir selon les principes primitifs de la Langue. Cependant celui qui écoute ou qui lit ne laisse pas d'entendre le sens de ce qu'on lui dit , parcequ'à l'aide de l'analogie , l'esprit rectifie l'irrégularité de l'énoncia-

tion. Cette seconde construction est appelée *figurée*, parcequ'elle prend une forme, une *figure* qui n'est pas celle de la premiere construction établie, quoiqu'elle soit autorisée par l'usage des Orateurs, des Poètes, & même de tout le monde, pour certaines façons de parler.

Il y a six sortes de figures qui sont d'un grand usage dans cette construction. Comme elles peuvent servir pour en bien faire connoître la nature & les droits, nous ne les avons pas omises dans cet Ouvrage, où on les trouvera chacune à leur article traitée d'une maniere relative à notre objet: voyez ELLIPSE, PLÉONASME, SYLLEPSE, HYPERBATE, HELLENISME, &c.

Il ne faut pas croire que les deux sortes de constructions, la grammaticale & la figurée, dont nous avons traité dans cet article, aient chacune pour district des styles différents, de maniere qu'ici on ne puisse se servir que de l'une, & que là on doive toujours employer l'autre: au contraire dans toutes sortes de styles on le trouve mêlées ensemble, selon l'usage & le bon goût: il n'y a de différence que du plus & du moins: voyez INVERSION.

Nous ne parlons ici que du langage le plus usité dans les Livres, les Lettres, & la conversation des honnêtes gens. Or ce langage n'admet pas une construction qui soit totalement grammaticale, ou toujours figurée. On ne suit pour cela que ce que demandent la clarté, la précision, la douceur, & sur-tout l'usage. On peut voir en quantité d'occasions des phrases où l'ordre grammatical seroit désagréable & même vicieux, parcequ'il causeroit des obscurités, des embarras dans le sens, & de longueurs inutiles, comme on en voit aussi d'autres où l'on trouve l'expression la plus vive & la plus grande éloquence dans l'ordre grammatical.

CONTRAIRES. Les contraires sont un des lieux communs de la Rhétorique propres à la preuve: voyez SOURCE DES PREUVES.

Par les contraires on entend des choses qui ne peuvent résider en même-temps dans un seul & même sujet.

On en distingue de quatre sortes.

Les relatifs, comme pere, fils; maître, serviteur.

Les opposés, comme le blanc & le noir; la paix & la guerre.

Les privatifs, comme la vie, la mort; la science; l'ignorance.

Les contradictoires, comme voir & ne pas voir.

Il faut remarquer que dans les contraires on se sert de l'un pour nier l'autre.

Les contradictoires ont ceci de particulier, qu'en ôtant l'un on établit l'autre.

CONTRE, est une des prépositions simples: voyez PRÉPOSITIONS.

CONTREDIRE. Verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaison, composé de *dire* sur lequel il se conjugue, & de la préposition *contre*, qui marque une opposition, une contrariété formelle. Ainsi, contredire signifie dire contre ce qu'un autre dit; dire le contraire, contester, disputer, être d'un avis, d'un sentiment contraire. Contredire se prend presque toujours en mauvaise part, & annonce dans celui qui contredit une humeur difficile, acariâtre. *Je ne puis rien avancer qu'il ne le contredise.*

Ce verbe se prend aussi d'une manière absolue. *Il n'ouvre jamais la bouche que pour contredire. Elle contredira toute sa vie, & encore, s'il se peut, par-delà.*

Contredisant, *contredisante*, est un adjectif dérivé de contredire, & non le participe présent, qui n'est pas usité. On se sert à sa place du gérondif *en contredisant*.

Elle a l'humeur contredisante.

Participe passé, contredit, contredite. *Ce moyen ne sauroit être contredit.*

La Partie adverse a-t-elle fourni de contredits? On ne peut opposer à cette proposition aucun contredit. Il est substantif dans ces dernières façons de parler, qui ne sont usitées qu'en Jurisprudence.

CONTREFAIRE. Verbe actif réciproque & irrégulier de la quatrième conjugaison, composé de *faire*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition *contre*, qui ne dénote pas toujours une opposition directe, mais qui signifie quelquefois *vis-à-vis*, comme si deux personnes étoient placées vis-à-vis l'une de l'autre, & que l'une

fît ce que l'autre fait. *Contrefaire*, c'est donc imiter, représenter. *Cet homme contrefait le singe.*

Contrefaire est pris pour l'ordinaire dans un sens de moquerie ou de plaisanterie ; pour lors la ressemblance est dans les actions, & l'opposition est dans l'esprit mais un geste, un rien la fait sentir. *Cette personne contrefait la prude* ; c'est-à-dire, prend les airs, les tons, les grimaces d'une prude. Dans la phrase suivante ce verbe est réciproque : *cet homme ne peut se contrefaire*, c'est-à-dire, ne peut déguiser son caractère.

Participes, contrefaisant, contrefait, contrefaite ces deux derniers sont souvent adjectifs, & ont une autre signification. *Un homme contrefait, une femme contrefaite* ; c'est-à-dire, mal bâtis, disgraciés de la nature faits contre les regles : voyez FAIRE.

CONTRESENS. On en peut distinguer deux sortes. Le contresens d'expression est la faute que commettent ceux qui emploient un mot dans un sens contraire à sa vraie signification. Le contresens de traduction est celui par lequel on fait dire à l'Auteur que l'on traduit, ce qu'il ne dit réellement pas.

CONTREVÉRITÉ. C'est une proposition avancée pour faire entendre le contraire de ce qu'elle énonce naturellement : voyez IRONIE.

CONVAINCRÉ. Verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaison, composé de *vaincre*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine *cum* (avec) qui marque ordinairement mélange, accompagnement, association. Ainsi convaincre signifie vaincre avec le secours des preuves & du raisonnement. *Mes raisons l'ont enfin convaincu. Combien de gens ne peuvent être convaincus que par l'expérience* : voyez VAINCRE.

CORRECTION. La correction est une figure de Rhétorique convenable à la preuve. Elle consiste à rétracter ou expliquer une pensée qu'on vient de proposer.

M. Bossuet a fait usage de cette figure dans cet endroit de l'Oraison Funèbre de Madame la Duchesse d'Orléans.

» Non, après ce que nous venons de voir, la fant

n'est qu'un nom , la vie n'est qu'un songe , la gloire
 n'est qu'une apparence , les graces , les plaisirs ne sont
 qu'un dangereux amusement ; tout est vain en nous ,
 excepté le sincere aveu que nous faisons devant Dieu
 de notre vanité.... Mais que dis-je la vanité ! L'hom-
 me , que Dieu a fait à son image , n'est-il qu'une om-
 bre ? Ce que J. C. est venu chercher du Ciel en Ter-
 re. . . . n'est-ce qu'un rien ? Reconnoissons notre
 erreur. . . Il ne faut pas permettre à l'homme de se
 mépriser tout entier , de peur que croyant avec les
 Impies , que notre vie n'est qu'un jeu où regne le ha-
 zard , il ne marche sans regle & sans conduite au gré
 de ses aveugles desirs. «

CORROMPRE. Verbe actif irrégulier de la quatrie-
 me conjugaison. Il est composé du verbe *rompre* , sur
 lequel il se conjugue , & de la préposition latine *cum*
 (*avec*) , qui marque un mélange , un accompagnement.
 Le mot rompre dénote une discontinuation , une disso-
 lution dans les parties d'un tout. Corrompre a le même
 sens dans le propre ; ainsi l'on dit , *cette liqueur se cor-*
rompt , c'est-à-dite , que l'influence d'un corps étranger
 comme l'air , ou une autre substance , en dissout les
 parties. Cette influence fait que la liqueur n'est plus ce
 qu'elle étoit , qu'elle n'a plus les mêmes qualités , la
 même odeur , la même saveur.

Il conserve la même signification dans le figuré ; l'on
 dit *un cœur corrompu*. Le vice a eu quelque sorte sur le
 cœur la même action que la corruption a sur les corps ;
 il en altere les bonnes qualités , & fait qu'il paroît n'être
 plus le même. On dit dans le même sens , *corrompre une*
femme , *corrompre la Justice* : voyez **ROMPRE**.

COUDRE. Verbe actif irrégulier de la quatrieme
 conjugaison. Il signifie joindre plusieurs choses ensen-
 ble avec du fil ou de la soie passée dans une aiguille ou
 autre instrument semblable. *Ces morceaux sont si bien*
cousus ensemble , qu'on n'apperçoit pas la couture. On dit
 au figuré , *le Livre qu'il vient de mettre au jour est un*
composé de plusieurs morceaux qu'il a cousus ensemble assez
maladroitement.

On dit proverbialement , *ces finesses sont cousues de*

fil blanc ; c'est-à-dire , elles sautent aux yeux , tout le monde les voit.

Quand on dit à quelqu'un , *bouche cousue* , cela signifie , ne dites mot , gardez le secret.

Les composés de *coudre* sont *découdre* & *recoudre*.

INDICATIF : *Présent*. Je couds , tu couds , il coud ; nous cousons , vous coulez , ils cousent. *Imparfait*. Je cousois , &c. *Prétérit*. Je coufis , &c. *Futur*. Je coudrai , &c. *Conditionnel présent*. Je coudrois , &c. IMPÉRATIF. Couds , qu'il coule ; cousons , &c. SUBJONCTIF *présent*. Que je coule , &c. IMPÉRATIF. Que je coufisse , &c. *Participe présent*. Cousant , *indéclinable*. *Participe passé*. Coufu , cousue.

Les temps composés sont réguliers.

COURAGE , est une des particules admonitives : voyez PARTICULES.

COURIR ou COURRE. Verbe irrégulier de la seconde conjugaison , tantôt neutre , tantôt actif. Il signifie aller avec précipitation. Dans ses temps composés ce verbe se sert de l'auxiliaire *avoir* , & non de l'auxiliaire *être*.

Il en étoit forti lorsque j'y suis couru.

Racine dans *Bérénice*.

» J'y suis couru est un solécisme , dit M. de *Voltaire*.

Quand le terme est exprimé , courir devient actif ; *courir un Bénéfice* , c'est-à-dire , le poursuivre avec chaleur. Dans cette expression , comme dans mille autres où l'action & le mouvement des jambes ne se trouve point , il est figuré : exemple. *L'onde qui court*. *Le mois qui court*. *Faire courir un bruit*. Dans tous ces cas courir a un sens métaphorique , & on en sent aisément l'application , qui est pour marquer la vitesse , la chaleur avec laquelle on fait quelque chose.

Le participe *courant* est quelquefois substantif. *Suivre le courant de l'eau*. L'infinitif *courre* n'est plus guere en usage que dans ces phrases , *courre le cerf* pour courir , &c.

INDICATIF : *Présent*. Je cours , tu cours , il court ; nous courons , vous courez , ils courent. *Imparfait*. Je courois , &c. *Prétérit*. Je courus , &c. *Prétérit défini*.

J'ai couru. *Prétérit antérieur*. J'eus couru. *Prétérit antérieur défini*. J'ai eu couru. *Plusqueparfait*. J'avois couru, &c. *Futur*. Je courrai, &c. *Conditionnel présent*. Je courrois, tu courrois, il courroit, nous courrions, vous courriez, ils courroient. *Conditionnel passé*. J'aurois ou j'eusse couru, &c. *IMPÉRATIF*. Cours, qu'il coure, courons, courez, qu'ils courent. *SUBJONCTIF présent*. Que je coure, que tu coures, qu'il coure, que nous courions, que vous couriez, qu'ils courent. *Imparfait*. Que je courusse, que tu courusses, qu'il courût; que nous courussions, que vous courussiez, qu'ils courussent. *Prétérit*. Que j'aie couru, &c. *Plusqueparfait*. Que j'eusse couru, &c. *INFINITIF, présent*. Courir. *Prétérit*. Avoir couru. *Participe actif présent*. Courant. *Passé*. Ayant couru. *Participe passif présent*. Couru, courue, ou étant couru, courue. *Passé*. Ayant été couru ou courue. *GÉRONDIF*. En courant ou courant.

Pour la formation des personnes que nous n'avons pas indiquées, voyez la SECONDE CONJUGAISON.

COUVRIR. Verbe actif irrégulier de la seconde conjugaison. Il signifie en général mettre une chose sur une autre pour la cacher. *Faites couvrir la table d'un tapis. Elle a fait couvrir les nudités de ses tableaux.*

Il conserve au figuré la même signification. *Il fait bien couvrir ses desseins, ses projets, ses démarches. Il est couvert de gloire, d'infamie.* Au reste voyez le Dictionnaire de l'Académie.

INDICATIF : *Présent*. Je couvre^s, tu couvres, il couvre; nous couvrons, vous couvrez, ils couvrent. *Imparfait*. Je couvrois, &c. *Prétérit*. Je couvris, &c. *Prétérit indéfini*. J'ai couvert, &c. *Futur*. Je couvrirai, &c. *Conditionnel présent*. Je couvrierois. *Impératif*. Couvre. *SUBJONCTIF présent*. Que je couvre, &c. que nous couvriions, que vous couvriiez, qu'ils couvrent. On ne se sert guere de ce pluriel. Il faut dans ce cas avoir recours à l'infinitif. *Imparfait*. Que je couvrisse, &c. *Participe actif présent*. Couvrant, *inadéclinable*. *Participe passif passé*. Couvert, couverte. *Couvert* se prend quelquefois adverbiallement; on dit être à couvert, pour être à l'abri. Il est aussi substantif; on dit mettre le couvert.

CRAC, est une des particules imitatives : voyez PARTICULES.

CRAINdre. Verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaison. Il exprime le saisissement, le trouble de l'ame à la vue ou à l'idée de certains objets. *Craindre tout, est d'un lâche ; ne rien craindre est d'un fou. Le sage craint assez le danger pour chercher à l'éviter ; le fort ne le craint jamais assez pour s'en laisser abattre.* La vue des personnes qui ont de grands droits sur nos cœurs nous causent toujours une certaine crainte ; delà *craindre* signifie respecter. *Il est d'un enfant bien né de craindre encore ses père & mere, lors même qu'il n'en dépend plus. On craint toujours ceux que l'on aime beaucoup.*

INDICATIF. *Présent.* Je crains, tu crains, il craint ; nous craignons, vous craignez, ils craignent. *Imparfait.* Je craignois, &c. *Prétérit.* Je craignis, &c. *Futur.* Je craindrai, &c. *Conditionnel présent.* Je craindrois, &c. IMPÉRATIF. Crains, qu'il craigne, &c. SUBJONCTIF. *Présent.* Que je craigne, &c. *Imparfait.* Que je craignisse, &c. *Participe présent.* Craignant, indéclinable. *Participe passé.* Craint, crainte.

Crainte est aussi substantif. On dit *la crainte de Dieu, la crainte de la mort.*

CRIC, est une des particules imitatives : voyez PARTICULES.

CROIRE. Verbe actif & neutre irrégulier de la quatrième conjugaison. Il exprime ce consentement que nous donnons à l'existence d'une chose qui nous paroît vraie, quoique souvent elle ne le soit pas. *Il croit tout ce qu'on lui dit. Il ne croit que ce qu'il voit, encore se méfie-t-il du rapport de ses sens. Il croit aux prestiges.* Il est neutre dans la phrase suivante. *C'est un impie ; il ne croit point.*

INDICATIF. *Présent.* Je crois, tu crois, il croit ; nous croyons, vous croyez, ils croient. *Imparfait.* Je croyois, &c. nous croyions, vous croyiez, ils croyoient. *Prétérit.* Je crus, &c. *Futur.* Je croirai, &c. *Conditionnel présent.* Je croirois, &c. IMPÉRATIF. Crois, qu'il croie, &c. SUBJONCTIF. *Présent.* Que je croie, &c. que nous croyions, que vous croyiez, qu'ils croient. *Imparfait.* Que je crusse, &c. *Participe actif présent.* Croyant,

Indéclinable. Il devient aussi adjectif, croyant, croyante.
Participe passé. Cru, crue. Les autres temps sont réguliers.

CROITRE. Verbe neutre de la quatrième conjugaison de la quatrième différence. Il vient du latin *crescere*, qui représente les différents degrés d'augmentation dont une chose est susceptible, soit en grosseur, en grandeur, soit en prix, en valeur.

Nous le conjuguerons à cause de la ressemblance de ses temps avec quelques-uns de ceux du verbe croire, & même pour mieux le distinguer, nous l'écrivons suivant l'orthographe ancienne, & suivant la moderne.

Participe présent. Croissant. *Participe passé.* Crû, crüe. Le premier est quelquefois substantif; on dit *le croissant de la lune*. Le second ne doit pas être confondu avec le participe passé de croire. Le féminin du participe passé *crue*, se prend quelquefois substantivement; on dit *la crue des eaux*.

Quoique ce verbe soit essentiellement neutre en prose, M. l'Abbé d'Olivet pense qu'on doit laisser aux Poètes la liberté de le faire actif. L'élégant *Racine* a dit :

Je ne prends point plaisir à croître ma misère.

(*Bajazet*).

Tu verras que les Dieux n'ont dicté cet Oracle,
 Que pour croître à la fois sa gloire & mon tourment.

(*Iphigénie*).

Que ce nouvel honneur va croître son audace.

(*Esther*).

C'est aussi le sentiment de *M. de Voltaire*. Il approuve ce vers de *Corneille* dans *le Cid* :

M'ordonner du repos, c'est croître mes malheurs.

Il me semble, dit-il, qu'il est permis en vers de dire *croître mes tourments, mes ennuis, mes douleurs, mes peines, &c.*

Ses composés sont accroître, décroître, qui se conjuguent de même, ainsi que tous les verbes qui à l'infini-

nitif se terminent en *tre* : voyez CONJUGAISON , QUATRIEME CONJUGAISON , QUATRIEME DIFFERENCE.

INDICATIF. *Présent*. Je crois *ou* je crais , tu crois *ou* tu crais , il croît *ou* il craît , nous croissons *ou* nous craissons , vous croissez *ou* vous craissez , ils croissent *ou* ils craissent. *Imparfait*. Je croissois *ou* je craissois , tu croissois *ou* tu craissois , il croissoit *ou* il craissoit , nous croissions *ou* nous craissions , vous croissiez *ou* vous craissiez , ils croissoient *ou* ils craissoient. *Prétérit défini*. J'ai crû , tu as crû , &c. *Prétérit indéfini*. Je crûs , tu crûs , il crût ; nous crûmes , vous crûtes , ils crurent. *Futur*. Je croîtrai *ou* je craîtrai , tu croîtras *ou* tu craîtras , il croîtra *ou* il craîtra ; nous croîtrons *ou* nous craîtrons , vous croîtrez *ou* vous craîtrez , ils croîtront *ou* ils craîtront. *Conditionnel présent*. Je croîtrois *ou* je craîtrois , tu croîtrois *ou* tu craîtrois ; il croîtroit *ou* il craîtroit ; nous croîtrions *ou* nous craîtrions , vous croîtriez *ou* vous craîtriez , ils croîtroient *ou* ils craîtroient. IMPÉRATIF. Crois *ou* craïs , qu'il croisse *ou* qu'il craisse , croissons *ou* craissons , croissez *ou* craissez ; qu'ils croissent *ou* qu'ils craissent. SUBJONCTIF. *Présent*. Que je croisse *ou* que je craisse , que tu croisses *ou* que tu craisses , qu'il croisse *ou* qu'il craisse ; que nous croissions *ou* que nous craissions , que vous croissiez *ou* que vous craissiez , qu'ils croissent *ou* qu'ils craissent. *Imparfait*. Que je crûsses , que tu crûsses , qu'il crût ; que nous crûssions , que vous crûssiez , qu'ils crûssent. *Infinitif présent*. Croître *ou* craître. *Participe présent*. Croissant *ou* craissant. GÉRONDIF. En croissant *ou* craissant.

On peut ne suivre l'orthographe moderne que dans les temps qui ressemblent tout-à-fait à ceux du verbe *croire*.

Les temps composés sont réguliers. Il faut seulement avoir l'attention de mettre un chevron brisé sur le participe passé. C'est la seule chose qui puisse distinguer ce participe de celui du verbe *croire*.

CRONOGRAPHIE , *ou* plutôt CHRONOGRAPHIE, figure de Rhétorique propre à orner & à embellir le discours. C'est la description d'un certain temps , comme du matin , du soir , & de la nuit. Les Poètes sont pleins de ces sortes de descriptions. C'est leur figure favorite ; exemples,

Description du matin.

L'aurore cependant au visage vermeil ,
 Ouvroit dans l'Orient les portes du soleil ;
 La nuit en d'autres lieux portoit ses voiles sombres ,
 Les songes voltigeans fuyoient avec les ombres.

(*M. de Voltaire* , *Henriade* , ch. VI.)

Description du soir.

Mais la nuit aussi-tôt de ses ailes affreuses ,
 Couvre des Bourguignons les campagnes vineuses ,
 Revole vers Paris & hâtant son retour ,
 Déjà de Montlheri voit la superbe tour.

(*Boileau* , *Lutrin* , ch. III.)

Cette figure a rapport à la périphrase.

CUEILLIR. Verbe actif irrégulier de la seconde conjugaison. Il vient du verbe latin *colligere* , composé de *legere* , qui signifie choisir , rassembler , & de la préposition *cum* (*avec*) , qui désigne mélange , association. Ainsi cueillir veut dire rassembler plusieurs choses. *Elle se pare des fleurs que ma main a cueillies.*

Ce verbe se prend quelquefois réciproquement. *Ces fruits ne se cueillent qu'à la main , que dans telle saison.*

On dit au figuré , *cueillir des palmes , des lauriers* , pour dire remporter des victoires , parceque chez les Anciens les vainqueurs portoient des couronnes de lauriers.

INDICATIF. *Présent.* Je cueille , tu cueilles , il cueille ; nous cueillons , vous cueillez , ils cueillent. *Imparfait.* Je cueillois , tu cueillois , il cueilloit ; nous cueillions , vous cueilliez , ils cueilloient. *Prétérit.* Je cueillis , &c. *Prétérit indéfini.* J'ai cueilli , &c. *Prétérit antérieur.* J'eus cueilli , &c. *Prétérit antérieur indéfini.* J'ai eu cueilli , &c. *Plusqueparfait.* J'avois cueilli , &c. *Futur.* Je cueillerai , tu cueilleras , &c. *Futur passé.* J'aurai cueilli , &c. *Conditionnel présent.* Je cueillerois , tu cueillerois. *Conditionnel passé.* J'aurois ou j'eusse cueilli , &c. **IMPERATIF.** Cueille , qu'il cueille , cueillons , cueillez , qu'ils cueil-

lent. **SUBJONCTIF.** *Présent.* Que je cueille , que tu cueilles , qu'il cueille ; que nous cueillions , que vous cueilliez , qu'ils cueillent. *Imparfait.* Que je cueillisse , &c. *Prétérit.* Que j'aie cueilli , &c. *Plusqueparfait.* Que j'eusse cueilli , &c. **INFINITIF.** *Présent.* Cueillir. *Prétérit.* Avoir cueilli. *Participe actif présent.* Cueillant. *Participe actif passé.* Ayant cueilli. *Participe passif présent.* Cueilli , cueillie , ou étant cueilli , étant cueillie. *Participe passif passé.* Ayant été cueilli , cueillie. **GÉRONDIF.** En cueillant ou cueillant.

Les temps que nous n'avons qu'indiqués , suivent la seconde conjugaison. Ce verbe a pour composé *accueillir* , *recueillir* .



D DE

D ou DE est une des consonnes de l'alphabet : voyez ALPHABET , CONSONNES & PRONONCIATION.

D'ABORD , est un des adverbes composés , il marque l'arrangement respectif des choses entr'elles : voyez ADVERBE.

D'AILLEURS , est une des conjonctions augmentatives : voyez CONJONCTIONS.

DAME ! est une des particules exclamatives : voyez PARTICULES : voyez CONSTRUCTION.

DANS , est une des prépositions simples : voyez PRÉPOSITIONS.

D'AUTANT QUE , est une des conjonctions moti- vales : voyez CONJONCTIONS.

D'AUTREFOIS , est un adverbe de tems : voyez AD- VERBE.

DE , est une des prépositions simples : voyez PRÉPO- SITIONS.

DÉBATTRE. Verbe actif & réciproque , irrégulier de la quatrième conjugaison , composé de *battre* sur lequel il se conjugue , & de la préposition latine *de* , qui signifie en françois à cause , touchant , entre , parmi. Ainsi débattre veut dire , *battre , disputer , contester , touchant , ou à cause , &c. Ils ont débattu long-tems la question sans pouvoir la résoudre. Ce compte a été débattu cent fois , & jamais accordé. Il s'est débattu long-tems entre les mains des Gardes qui l'ont arrêté.* Dans cette dernière phrase débattre est réciproque.

DÉCHOIR. Verbe neutre irrégulier & défectif de la troisième conjugaison composé de *choir* , (tomber) & de la préposition abductive *de* , qui marque éloignement , rabaissement. Ainsi déchoir signifie tomber du lieu où l'on étoit , baisser , amoindrir , s'affoiblir , diminuer. Il se dit sur-tout du prix des marchandises : cette étoffe ne tardera pas à déchoir , c'est-à-dire , à diminuer de prix. Il se dit aussi de la quantité : la rivière déchoit , c'est-à-dire , qu'elle devient moins forte. On dit encore en parlant de l'embonpoint d'un homme : *il a bien déchu.*

Dans le style de pratique, il signifie quelquefois le mauvais succès des demandes qu'on a formés : *il est déchu de sa demande, de ses prétentions, &c.!*

INDICATIF. *Présent.* Je déchois, tu déchois, il déchoit; nous déchéons, vous déchéciez, ils déchéent.

Il n'a point d'imparfait, suivant M. Restaut: cependant ne dit-on pas souvent: *je déchéois, tu déchéois, il déchéoit; ils déchéoient à vue d'œil?* car il nous paroît que *nous déchéions, vous déchéiez*, seroient trop durs à prononcer. *Prétérit.* Je déchus, tu déchus, il déchut; nous déchûmes, vous déchûtes, ils déchurent. *Futur.* Je décherrai, tu décherras, il décherra; nous décherrons, vous décherez, ils décherront. *Conditionnel présent.* Je décherrois, tu décherrois, il décheroit; nous décherrions, vous décheriez, ils décheroient.

Il n'a point d'impératif, ni de présent du subjonctif: pour suppléer à celui-ci, on met déchoir à l'infinitif & on le fait précéder de quelqu'autre verbe au subjonctif, comme *vous craignez qu'il ne vienne à déchoir?* ou l'on se sert de quelqu'autre tour de phrase.

Imparfait du subjonctif. Je déchusse, tu déchusses, il déchût; ils déchussent. On ne dit pas *nous déchussions, vous déchussiez*.

Les tems composés de ce verbe, tant à l'indicatif qu'au subjonctif, se font du participe *déchu*, & du verbe auxiliaire *être*. *Je suis déchu* pour le présent indéfini, *je fus déchu* pour le présent antérieur, *j'étois déchu* pour le plusqueparfait, *je serai déchu* pour le futur passé, *je serois déchu* pour le conditionnel passé, *que je sois déchu* pour le présent du subjonctif, *que je fusse déchu* pour le plusqueparfait du même mode.

INFINITIF. *Présent.* Déchoir. *Prétérit.* Être déchu ou déchue. *Participe passé.* Etant déchu. *Gérondif.* En déchant.

DÉCLAMATION. La déclamation est l'art de rendre le discours: voyez DISCOURS. *Chaque mouvement de l'ame*, dit Cicéron, *a son expression naturelle dans les traits du visage, dans le geste & dans la voix.*

Ainsi il y a autant de sortes de déclamations, que de passions différentes. Dans la colere la déclamation est vive, animée, éclatante. Elle est lente, foible & sup-

pliante dans l'abattement. Elle est relative aussi à notre caractère & à notre situation. Enfin elle dépend des lieux. Le Barreau , la Chaire , le Théâtre ont leur déclamation propre. Toutes nos conversations mêmes sont autant de déclamations différentes ; & la musique n'est autre chose qu'une déclamation bien marquée. Mais qui pourroit enseigner toutes les nuances qu'il faut ménager ? Ici c'est un regard. Là c'est un noble silence. Quelquefois ce n'est qu'un geste. Il n'est pas possible de donner de règles sur cet objet. *Les règles défendent* , disoit Baron , *de porter les bras au-dessus de la tête ; mais si la passion les y porte , ils seront bien... La passion en fait plus que les règles.* C'est donc dans la nature qu'il faut les puiser.

Une voix harmonieuse , une taille majestueuse , de beaux traits ne sont rien pour la déclamation , s'ils ne sont animés par une ame sensible.

De l'analogie dans les pensées , de la liaison dans le style , des nuances de sentimens soutiennent le discours , mais une mémoire assurée soutient la déclamation ; car , comme dit *Sanleque* dans son Poëme sur le geste.

Quelle pitié de voir l'Orateur entrepris
Relire dans la voûte un sermon mal appris.

Quoiqu'on abandonne la déclamation au seul mouvement des passions ; il faut pourtant qu'elle soit réglée par la décence , & la décence n'est que la belle nature : voyez là-dessus le Poëme qu'on vient de citer ; consultez nos *Lekain* , nos *Dumesnil* , nos *Clairon* , nos *Granval* , nos *Brissar* , &c. Voyez aussi les articles NOMBRE , CADENCE , HARMONIE , ACCENT ORATOIRE. Dans ce dernier article vous trouverez une esquisse de Déclamation.

DÉCLINAISON. La *déclinaison* n'est autre chose que la chute, le passage d'une terminaison à une autre. Tous les mots qui ont des terminaisons différentes ont donc une déclinaison ; mais on a beaucoup resserré la signification de ce mot.

1°. En ne l'appliquant point aux variations des terminaisons des verbes , pour lesquelles on s'est servi d'un

autre mot , qui est celui de *conjugaison* ; 2°. en ne comprenant point sous le titre de déclinaison les variations qui se font dans la terminaison des noms par rapport au nombre & aux genres.

La déclinaison , dans quelque Langue que ce soit , ne peut donc se dire que des noms , soit substantifs , soit adjectifs. Bien plus , pour que ces noms aient une déclinaison , il ne suffit pas que chacun d'eux puisse se prêter à des terminaisons , à des chûtes différentes ; il faut que ces chûtes variées aient un autre objet , un autre but que le nombre & le genre ; il faut qu'elles servent à indiquer des rapports de dépendance & de régime entre les membres d'une phrase ; entre un sujet & un verbe ; entre un verbe & un objet ou un terme ; entre une préposition & un nom , &c.

Mal fait au pluriel *maux* ; ainsi *al* & *aux* , voilà deux terminaisons , deux chûtes à la fin d'un même mot : de même *beau* fait au féminin *belle* ; *eau* , *elle* , voilà encore deux désinences dans un même mot : mais ces variations n'ont de rapport qu'au nombre & qu'au genre ; elles n'indiquent point si le nom où elles se trouvent est régi ou régissant par un nom , un verbe , ou une préposition. Sous chacune de ces désinences , ces mots peuvent également figurer dans tous les membres de la phrase qui sont du district des noms ; ainsi ces variations ne font point ce qu'on appelle déclinaison.

Comme le nombre des différents rapports qu'on auroit pu indiquer dans les noms au moyen de ces variations de leurs dernières syllabes , est infini , & qu'on peut les combiner de mille façons différentes , de manière à en faire un plus grand ou un plus petit nombre de classes , selon la manière dont on les combine ; il est clair que les Langues n'ont pu s'accorder sur la quantité de désinences auxquelles elles ont assujetti leurs noms. Aussi les unes en admettent-elles plus , & les autres moins. Il y en a qui pour chaque nombre n'en comptent que trois ; d'autres en comptent jusqu'à dix.

Nous ne parlerons ici que de la Langue latine , qui en a six. Ce qui nous détermine à ce choix , c'est que c'est la plus connue des Langues qui déclinent leurs noms , & celle à laquelle nous sommes plus accoutumés

de comparer la nôtre. Chacune de ces désinences particulières d'un même nom, se nomme *cas*, de *casus* qui signifie *chûte*.

Les noms latins ont donc six cas pour chaque nombre. Le premier qui présente le nom sous sa dénomination primitive, se nomme *cas direct*, ou *nominatif*, parcequ'il semble ne servir qu'à nommer la chose, sans y indiquer aucun rapport particulier. Nous lui donnons dans ce Dictionnaire le nom de *subjectif*. Le second est appelé *génitif*, du mot *genitus*, qui signifie *engendré*, *produit*, parcequ'il est le seul qui soit immédiatement formé du nominatif, les autres tirant leur formation de la sienne. D'ailleurs c'est par le génitif sur-tout qu'on distingue les différentes sortes de déclinaisons; c'est dans le génitif qu'on trouve la lettre caractéristique de chacune d'elles.

Le troisieme est nommé *datif*, du verbe *dare*, *donner*, parcequ'il sert sur-tout à marquer le rapport d'attribution, le terme auquel aboutit l'action qui est précédemment exprimée.

Le quatrieme est nommé *l'accusatif*, parceque c'est celui qui accuse ou qui déclare l'objet de l'action que le verbe signifie, ou du rapport indiqué par certaines prépositions: nous le nommons *objectif*.

Le cinquieme, qui, suivant la Grammaire de Port-Royal, devoit être à la seconde place, est nommé le *vocatif*, parcequ'il sert à appeler, à apostropher, ainsi que le marque le verbe *vocare*, d'où il tire son nom.

Enfin l'*ablatif*, qui est le sixieme cas des Latins, vient du supin *ablatus* du verbe *auferre*, (*ôter*); ce qui fait sa principale fonction.

Les cinq cas qui viennent après le nominatif, se nomment souvent les *cas obliques*.

Quand on prononce de suite tous les cas d'un nom, soit au singulier, soit au pluriel, c'est ce qu'on appelle *décliner*: ainsi les Latins pour décliner, par exemple, le substantif *Dominus*, *Seigneur*, disent... pour le singulier, au nominatif, *Dominus*; au génitif, *Domini*; au datif, *Domino*; à l'accusatif, *Dominum*; au vocatif, *Domine*; à l'ablatif, *Domino*. Pour le pluriel, au nominatif, *Domini*; au génitif, *Dominorum*; au datif,

Dominis ; à l'accusatif, *Dominos* ; au vocatif, *Domini* ; à l'ablatif, *Dominis*.

Au reste tous les noms d'une Langue n'ayant pas à beaucoup près le nominatif terminé de la même façon, il eut été souvent dur à l'oreille de les ramener tous aux mêmes désinences pour les autres cas : d'ailleurs on y auroit perdu le plaisir de la variété ; souvent même il en eut résulté une entière ressemblance, quant au matériel, entre des noms bien éloignés de signifier la même chose. Ainsi il y a eu différentes sortes de terminaisons générales ; les unes ont été pour les cas de certains noms, & les autres pour les cas d'autres noms ; ce qui a produit différents cadres communs, différentes classes de noms, ou différentes déclinaisons. Les Grammairiens Latins en comptent ordinairement cinq.

Nous avons cru devoir poser tous ces préliminaires avant que d'entrer dans la grande question qui fera l'objet principal de cet article.

On demande donc si la Langue françoise a des déclinaisons ? Cette question n'auroit jamais été faite, si nous n'avions tous été imbus dès notre jeunesse des déclinaisons & des cas des Latins. En effet, où aurions-nous pris une idée aussi étrangère à notre Langue que l'est celle-là ? Nos noms ne sont sujets à aucune autre variation que celles qui marquent le nombre & le genre ; encore ce dernier point n'est-il que pour les adjectifs.

Mais à force d'étudier des Grammaires latines, l'homme, sur qui l'habitude a tant de pouvoir, s'est accoutumé à ne voir les rapports des membres de phrases entr'eux que dans les cas des noms ; il lui a donc fallu de ces cas, même dans les Langues qui n'en ont point.

On a vu dans le Latin que le terme, le nom qui sert de sujet dans une proposition, est ordinairement au nominatif ; que souvent celui qui exprime l'objet d'une action marquée par un verbe, est à l'accusatif ; & delà on a dit le nominatif d'un verbe ou d'une phrase, pour dire le *sujet* ou le *subjectif* ; l'accusatif d'un verbe, pour l'objet ou l'*objectif*. Cependant cette façon de parler est très vicieuse, même en Latin, puisque cette Langue admet

admet bien des tours de phrase où le subjectif d'un verbe est à l'accusatif, c'est-à-dire, où le nominatif n'est pas nominatif. Il en est de même des autres cas. N'importe, on s'est tellement habitué à ce langage faux, qu'on s'en est servi jusques dans les Langues où il est encore plus déplacé pour d'autres raisons. On a dit pour la Langue françoise comme pour la Latine, *le nominatif du verbe*, &c.

Le génie de la Langue des Romains, & l'habitude ont bien fait plus. Nous avons des Grammairiens, estimés d'ailleurs, qui nous disent sérieusement que dans les phrases semblables à celle-ci *Dieu est bon*, *bon est au nominatif*, tandis qu'il est à l'accusatif dans cette autre, *l'expérience m'a rendu bon*. C'est qu'au lieu de considérer leur propre Langue qu'ils veulent traiter, ils sont encore tout entiers dans les Rudiments de la Latine, dont il ne s'agit pas. Ils ne voient en françois que cette règle si connue qui dit qu'en Latin le verbe *être* veut semblable cas après que devant, & celle qui enseigne que le verbe actif veut son régime à l'accusatif. Ainsi dans *Dieu est bon*, *Dieu* étant au nominatif, comme il a été décidé par une erreur antérieure & par un faux supposé, *bon* sera aussi au nominatif; & dans, *Alexandre vainquit Darius*, *vainquit* étant un verbe actif dont *Darius* est le régime, ce dernier doit clairement être à l'accusatif.

Comment peut-on avancer des idées si absurdes pour quiconque n'auroit pas la tête préoccupée de latin, & qui sauroit dans l'étude du françois n'étudier & ne voir en effet que le françois? Je demande si dans le dernier exemple cité, *Darius* est plus à l'accusatif que *Alexandre*? Que je dise, *le pere aime le fils*, ou *le fils aime le pere*, quelle différence trouve-t-on entre ces mots, *le pere*, *le fils*, dans l'une & dans l'autre version? Y a-t-il une lettre de changée quant à leur terminaison? Diffèrent-ils autrement que par la place qu'ils occupent? Est-ce donc la place où se trouve un nom, qui fait qu'il est à tel cas?

Dites-moi que dans la première de ces deux phrases, *le pere* dénomme le sujet auquel j'attribue l'action d'aimer, & qu'il doit en conséquence se nommer le *subjectif*.

tif ; que dans la seconde phrase , le même substantif est l'objet de l'action d'aimer , & pour cela l'*objectif* de la phrase ; je vous comprendrai : mais ne me dites pas qu'il est là nominatif , & ici accusatif ; tandis que là & ici , & dans toute la Langue , je ne vois aucune marque de ce que l'on appelle des cas.

Est-on plus heureux dans ce que l'on nous débite sur le génitif , le datif , le vocatif & l'ablatif ? *La vertu* est au génitif , dit-on , si ce mot est précédé de la préposition *de* . . . *le fruit de la vertu*. Si c'est la préposition *par* , qui marche devant , ce nom est à l'ablatif ; *il le mérite par sa vertu*. Mettez la préposition à à la tête d'un nom , & vous avez le datif ; *il n'est pas de folie égale à celle de ne croire à rien* , si ce n'est peut-être celle de croire à tout. Mettez avant un nom la particule interjective *ô* , ou mettez ce nom entre deux virgules , vous avez un vocatif ; *je vous prie , Monsieur , de m'entendre*. *O Monsieur , si vous saviez !*

Qu'on examine tout cela sans préjugé , qu'y verra-t-on ? Une préposition ou une interjection jointe à un nom : mais ce nom lui-même ne souffre aucun changement , aucune altération , aucune variation dans ce qui constitue son matériel ; sa désinence , sa terminaison reste la même. Il ne change donc point de cas , ou plutôt il n'en a point.

Il en a beaucoup coûté aux Grammairiens médiocres d'avouer cette vérité : on ne renonce pas aisément aux préjugés que l'on a dès la jeunesse. Mais enfin il a fallu convenir de l'erreur publique : seulement en accordant une chose si clairement démontrée , les partisans de la déclinaison ont voulu sauver ce qu'ils ont pu dans la déroute & la défaite des cas. Ne pouvant se soutenir par la raison qui combattoit contr'eux , ils ont employé l'autorité des Auteurs qui les avoient précédés , & l'habitude actuelle , les deux sources de leurs erreurs.

» Il est vrai , disent-ils , qu'à parler exactement , la
 » Langue françoise n'a point de cas ni de déclinaisons ;
 » mais elle a quelque chose d'équivalent. Il faut bien ,
 » en effet , avoir quelque marque à laquelle on puisse
 » reconnoître l'office de chaque nom dans l'ordre de la
 » construction , & il n'en est point d'aussi facile & d'aussi

» naturelle que celle-ci, Les Anciens l'ont tous suivie ;
 » aujourd'hui tout le monde y est habitué. On fait qu'il
 » n'y a rien de plus métaphysique que les premiers prin-
 » cipes du langage , & les fondemens sur lesquels les
 » regles des Langues sont établies. Familiarisés avec la
 » métaphysique des déclinaisons , il n'en coûte presque
 » rien pour la saisir & l'entendre. Si vous voulez y en
 » substituer une autre , quoiqu'elle soit peut-être plus
 » juste & plus vraie , elle sera cependant moins bonne ,
 » parcequ'elle ne sera pas entendue par le grand nom-
 » bre , ou qu'elle demandera de grands efforts pour
 » l'être. Bien d'autres Langues n'ont pas plus de déclinaisons réelles que la nôtre , & leurs Grammairiens ne laissent pas que de suivre cette routine ; c'est un accord fait , pour ainsi dire , entre tous les Peuples : chacun sacrifie quelque chose à l'avantage d'une méthode universelle ; & qu'importe au fond que j'appelle *nominatif* ce que vous voulez qu'on nomme *subjectif* , puisque personne n'y peut être trompé , & que chacun entend à coup sûr ce que je veux dire ?

Comment ose-t-on se déclarer partisan & défenseur d'une méthode que l'on connoît défectueuse ? Cette reconnaissance-là ne suffit-elle pas pour répondre à tout ce que ces Grammairiens peuvent alléguer ? Oublient-ils que si la vérité est en tout le meilleur guide que l'on puisse choisir , elle est le seul bon en fait de sciences & de connoissances humaines ? que si les principes des Langues sont si métaphysiques, il faut donc tâcher de les rendre intelligibles , au moins par le vrai qu'on y peut répandre ? que jamais le faux ne peut conduire à rien de juste & de bon ? que si l'autorité des Anciens ou des contemporains faisoit loi , jamais on n'auroit pu perfectionner aucune science , aucune méthode ? que l'avantage d'une méthode universelle n'est réel qu'autant qu'elle porte sur le vrai ; que sans cela elle ne peut que conduire à l'erreur , & nous éloigner du but où nous voulons parvenir , qui est la connoissance d'une Langue ?

Mais nous avons d'autres réponses encore plus décisives à leur faire.

1°. De tous ceux qui peuvent avoir envie d'étudier

les principes de la Langue françoise, soit qu'elle leur soit naturelle, & qu'ils ne veuillent que l'approfondir, soit qu'elle leur soit étrangere, il est faux que le grand nombre soit déjà familiarisé avec ce qu'on appelle *cas & déclinaison*. Il y en a sans contredit plus des deux tiers qui n'ont point étudié les Rudiments latins; or la marche pour laquelle nous nous déterminons étant la seule vraie, elle doit être aussi la plus facile pour eux. Quant aux autres, les déclinaisons latines doivent leur avoir appris à trouver des observations fines, déliées, & métaphysiques dans les principes d'une Langue; leur esprit s'est accoutumé à cette sorte de difficultés; ils en auront moins de peine à saisir d'autres principes, qui pourtant ont quelque chose d'analogue à ceux qu'ils ont vus. Bien plus, en apprenant le Latin ils ont vu & appris les mots *nominatif, génitif, &c.* sans en pénétrer la véritable signification, du moins ils n'ont pas réfléchi sur ce que ces mots pouvoient avoir de propre à la Langue qu'ils étudioient, & d'étranger aux autres. En étudiant le latin, ils n'ont vu que le latin: en retrouvant une méthode différente pour le françois, ils saisiront ce que ces deux Langues ont de commun & d'opposé; par l'une ils apprendront à mieux connoître l'autre; ils en tireront des conséquences générales & appliquées à tous les idiomes; ils verront ce qui est propre à la parole en général, & ce qui est particulier à certains langages. Ils distingueront ce qui est d'institution naturelle d'avec ce qui est de l'invention des hommes; & en remontant ainsi aux premières sources des regles, ils comprendront la nature des déclinaisons latines; ils en verront la cause & l'effet; enfin ils trouveront des idées où ils ne voyoient que des mots.

2°. Tout le monde se plaint que l'étude des Langues est très difficile, & qu'il faut perdre à meubler sa mémoire de mots, un temps long & précieux qu'il faudroit employer à se fournir d'idées & de connoissances réelles; & l'on a raison de se plaindre: mais ce mal est-il sans remede? Est-il prouvé qu'on ne puisse simplifier la grammaire des Langues? Pour y parvenir, y a-t'il une autre route à suivre que d'étudier la nature même de chaque Langue? que de ne s'attacher qu'à la vérité? Tandis

qu'on voudra suivre une méthode barbare pour notre Langue , pourra-t-on jamais l'approfondir , en saisir le génie , le principe général , & les regles particulieres qui en découlent ? & jusqu'à ce qu'on soit parvenu à cette découverte , quel progrès pourra-t-on faire vers la perfection de la grammaire ? Aujourd'hui que plusieurs Auteurs d'un mérite éminent ont fait les premiers pas , & les plus grands frais à cet égard , on ne peut donc leur opposer les méthodes anciennes , les préférer à la leur , sans manquer également à ce que l'on doit à la vérité , à l'utilité publique , & à l'avancement de la science qu'on traite. C'est se roidir contre ses bienfaiteurs , pour s'ensévelir malgré eux dans l'ignorance dont ils cherchoient à nous tirer. Ne laissons pas échapper l'avantage qu'on nous offre ; saisissons le fil qu'on nous présente ; il ne peut que nous être utile. Sans doute d'autres viendront ensuite , qui , pénétrés des vrais principes de la Langue , sauront les combiner & les simplifier. En attendant souvenons-nous que la raison ne doit jamais être sacrifiée à l'habitude ni à l'autorité , dans des matieres où la raison seule a droit de faire la loi. Ici rien ne rescritre contr'elle.

3°. Il n'est pas indifférent , comme on le prétend , de nommer une chose par un nom ou par un autre ; il étoit sans doute dans l'institution primitive de chaque langue : on pouvoit alors faire signifier ce qu'on auroit voulu à un mot qui ne signifioit encore rien. Mais aujourd'hui que les noms de *déclinaison* , de *cas* , de *nominatif* , &c. ont une acception établie depuis si longtemps , vouloir les faire servir où ils ne conviennent point , c'est nous donner le mensonge pour la vérité. Il est de la plus grande importance de ne point faire abus des termes , & sur-tout des termes d'art , dans les ouvrages de méthode & d'instruction. Cet abus fait naître des difficultés où il n'y en a point ; il jette la confusion où l'ordre & la clarté doivent seuls regner. Il importe donc beaucoup de ne point appeller *nominatif* ce qui est *substantif* , comme il importe , si l'on veut se faire entendre , de ne point appeller *piece d'étoffe* , ce qui est *habit*. C'est tort qu'on suppose que chacun entend ce que vous voulez dire en parlant de la sorte. Pour cela il faudroit

de longues observations préliminaires , & ce seroit se donner trop de peine pour conserver des mots impropres ; encore si l'on parvenoit à vous entendre , ce ne seroit que parcequ'on verroit que vous dites ce que vous ne voulez pas dire , que vous abusez des termes dans un ouvrage sur la Langue , & que vous pourriez & devriez vous faire mieux entendre.

4°. On a raison de dire que la Langue françoise a quelque chose d'équivalent aux cas & déclinaisons ; c'est-à-dire , qu'elle fait marquer par d'autres moyens ce que l'on marque en latin par les terminaisons des noms. Mais parcequ'elle a d'autres moyens , faut-il les confondre , & en parler comme s'ils étoient les mêmes. Sans doute , il faut désigner par quelque nom convenu l'office que chaque mot fait dans l'ordre de la construction ; mais faut-il le faire par des noms qui ne disent pas ce qu'on veut leur faire dire , ou qui disent tout autre chose ? N'est-il pas plus naturel & plus utile de tirer ces sortes de dénominations de la nature même de l'emploi qu'on veut désigner ?

5°. Enfin il est faux que la méthode des déclinaisons soit plus facile en françois que celle qu'on y substitue : est bien plus faux encore qu'elle soit plus naturelle. Une méthode fautive qui seroit , précisément en ce qu'elle a de faux , plus naturelle qu'une méthode vraie , est une chimère que les partisans des cas n'ont pu eux-mêmes imaginer. Quand ils ont avancé cette absurdité , ils ne s'entendoient pas eux-mêmes. Comment d'ailleurs peuvent-ils nous donner pour une méthode facile , celle qui remplit pas la moitié de son objet ? Nous ne parlons plus de la singularité de vouloir décliner des noms dont la terminaison ne varie point. S'ils y suppléaient véritablement par quelque autre voie , on leur pardonneroit on pourroit du moins leur pardonner. Mais de la manière même dont ils veulent décliner nos noms , la Langue s'y refuse , & l'on ne peut rien voir de si grotesque que les déclinaisons qui en résultent. En second lieu pour ce grand travail ne mène à aucune règle de construction. Après qu'on s'est bien rempli de tous les prétendus cas , on trouve que pour la pratique on s'est donné une peine inutile. Il nous paroît que si nous pro

vous ces deux points, la cause des déclinaisons françoises est perdue pour toujours, & ses partisans convaincus. Si nous ne comparons pas au long avec cette routine vicieuse, la marche propre à la Langue, & à laquelle nous nous attachons, c'est que tout Lecteur peut de lui-même faire cette comparaison, en lisant les mots
CONSTRUCTION, PRÉPOSITIONS, ARTICLE.

Nous allons d'abord donner ici pour modele la plupart des déclinaisons qu'on trouve dans nos Grammaires. On entendra mieux tout ce que nous en dirons en suite.

Déclinaison d'un nom masculin qui commence par une consonne.

S I N G U L I E R.

P L U R I E L.

Nom. le pere,	les peres,
Génit. du pere,	des peres,
Datif. au pere,	aux peres,
Accu. le pere,	les peres,
Voca. ô pere,	ô peres,
Ablat. du pere,	des peres.

D'un nom féminin qui commence par une consonne.

S I N G U L I E R.

P L U R I E L.

Nom. la mere,	les meres,
Génit. de la mere,	des meres,
Datif. à la mere,	aux meres,
Accu. la mere,	les meres,
Voca. ô mere,	ô meres,
Ablat. de la mere,	des meres.

D'un nom masculin qui commence par une voyelle.

S I N G U L I E R.

P L U R I E L.

Nom. l'amour,	les amours,
Génit. de l'amour,	des amours,
Datif. à l'amour,	aux amours,
Accu. l'amour,	les amours,
Voca. ô amour,	ô amours,
Ablat. de l'amour,	des amours.

D'un nom féminin commençant par une voyelle.

S I N G U L I E R.	P L U R I E L.
Nom. l'ame ,	les ames ,
Génit. de l'ame ,	des ames ,
Datif. à l'ame ,	aux ames ,
Accu. l'ame ,	les ames ,
Vocat. ô ame ,	ô ames ,
Ablat. de l'ame .	des ames ,

Déclinaison d'un nom commençant par un h.

S I N G U L I E R.	P L U R I E L.
Nom. l'honneur ,	les honneurs ,
Génit. de l'honneur.	des honneurs ,
Datif. à l'honneur.	aux honneurs ,
Accu. l'honneur ,	les honneurs ,
Vocat. ô honneur.	ô honneurs ,
Ablat. de l'honneur.	des honneurs.

Ces cinq déclinaisons sont celles qui servent pour les noms communs & génériques, ou qui se font, nous dit-on, avec l'article défini. En voici d'autres qui se font avec l'article indéfini, & qui servent sur-tout aux noms propres & individuels.

Déclinaisons d'un nom masculin qui commence par une consonne.

S I N G U L I E R.	
Nom. Paris ,	Ces noms n'ayant point de pluriel, leur déclinaison n'en peut avoir.
Génit. de Paris ,	
Datif. à Paris ,	
Accu. Paris ,	
Vocat. ô Paris ,	
Ablat. de Paris.	

D'un nom féminin commençant par une consonne.

Nom. Rome ,	Accu. Rome .
Génit. de Rome ,	Vocat. ô Rome ;
Datif. à Rome ,	Ablat. de Rome.

D'un nom masculin commençant par une voyelle.

Nom. Arnaud ,	Accus. Arnaud ,
Génit. d'Arnaud ,	Vocat. ô Arnaud ,
Datif. à Arnaud ,	Ablat. d'Arnaud.

D'un nom féminin qui commence par une voyelle.

Nom. Ève ,	Accu. Ève ,
Génit. d'Ève ,	Vocat. ô Ève ,
Datif. à Ève ,	Ablat. d'Ève.

D'un nom qui commence par un h.

Nom. Hercule ,	Accus. Hercule ,
Génit. d'Hercule ,	Vocat. ô Hercule ,
Datif. à Hercule ,	Ablat. d'Hercule.

Ce n'est pas là toutes les déclinaisons de nos substantifs : on nous en donne encore d'autres qui se font avec un troisième article qu'on nomme *partitif défini*. On remarquera qu'ici les articles se multiplient comme les cas.

Déclinaison d'un nom masculin commençant par une consonne.

S I N G U L I E R .

P L U R I E L .

Nom. du pain ,	des pains ,
Génit. de pain ,	de pains ,
Datif. à du pain ,	à des pains.

Ici l'on retranche le vocatif ; on en fait autant de l'accusatif & de l'ablatif, qui sont toujours semblables, l'un au nominatif, & l'autre au génitif. Ainsi chacun peut les suppléer. Le vocatif se fait comme dans les précédentes.

D'un nom féminin commençant par une consonne.

S I N G U L I E R .

P L U R I E L .

Nom. de la viande ,	des viandes ,
Génit. de viande ,	de viandes ,
Datif. à de la viande ,	à des viandes.

D'un nom masculin commençant par une voyelle.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. de l'esprit ,	des esprits ,
Génit. d'esprit ,	d'esprits ,
Datif. à de l'esprit ,	à des esprits ,

D'un nom féminin commençant par une voyelle.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. de l'eau ,	des eaux ,
Génit. d'eau ,	d'eaux ,
Datif. à de l'eau ,	à des eaux .

D'un nom commençant par un h non aspirée.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. de l'honneur ,	des honneurs ,
Génit. d'honneur ,	d'honneurs ,
Datif. à de l'honneur ,	à des honneurs .

Nous en avons qui se font avec un quatrième article nommé *partitif indéfini*. Nous ne déclinerons de cette sorte que deux noms ; l'un commençant par une consonne, & l'autre par une voyelle, n'y ayant d'ailleurs aucune différence entre les masculins & les féminins.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. de bon pain ,	de bons pains ,
Génit. de bon pain ,	de bons pains ,
Datif. à de bon pain ,	à de bons pains .

Nous répétons ici que l'accusatif & l'ablatif que nous avons omis, sont semblables au nominatif & au génitif, qui ne diffèrent en rien entr'eux, comme on voit ; ce qui fait quatre cas semblables.

SINGULIER.	PLURIEL.
Nom. d'agréable nuit ,	d'agréables nuits ,
Génit. d'agréable nuit ,	d'agréables nuits ,
Datif. à d'agréable nuit ,	à d'agréables nuits .

Enfin nos noms se déclinent , dit-on , avec un cinquieme article , qui est *un* pour le masculin , & *une* pour le féminin. Un seul exemple suffira. Nous le donnons masculin.

S I N G U L I E R.

P L U R I E L.

Nom. un homme ,	des hommes ,
Génit. d'un homme ,	d'hommes ,
Datif. à un homme ,	à des hommes.

Il s'en manque bien que nous soyons sortis de ce labyrinthe de déclinaisons. Après celles des noms que nous avons réunies à celles des articles afin d'abrégé , viennent celles des pronoms , qui sont encore bien autrement singulieres.

Déclinaisons des pronoms personnels. Première personne.

S I N G U L I E R.

P L U R I E L.

Nom. je ,	nous ,
Génit. de moi ,	de nous ,
Datif. me ,	nous ,
Accu. moi ,	rous ,
Ablat. de moi ,	de nous.

Cette première personne a encore un autre pronom qui se décline ainsi :

S I N G U L I E R.

P L U R I E L.

Nom. moi ,	nous ,
Génit. de moi ,	de nous ,
Datif. à moi ,	à nous ,
Accu. moi ,	nous ,
Ablat. de moi ,	de nous.

Seconde personne.

S I N G U L I E R.

P L U R I E L.

Nom. tu ,	vous ,
Génit. de toi ,	de vous ,
Datif. te ,	vous ,
Accu. te ,	vous ,
Ablat. de toi.	de vous.

Autre.

Nom. toi ,	vous ,
Génit. de toi ,	de vous ,
Datif. à toi ,	à vous ,
Accu. toi ,	vous ,
Vocat. ô toi	ô vous ,
Ablat. de toi ,	de vous .

Troisième personne pour le masculin.

S I N G U L I E R .

P L U R I E L .

Nom. il ,	ils ,
Génit. de lui ,	d'eux ,
Datif. lui ,	leur ,
Accu. le ,	les ,
Ablat. de lui ,	d'eux .

Autre.

Nom. lui ,	eux ,
Génit. de lui ,	d'eux ,
Datif. à lui ,	à eux ,
Accu. lui ,	eux ,
Ablat. de lui .	d'eux .

Troisième personne pour le féminin.

Nom. elle ;	elles ,
Génit. d'elle ,	d'elles ,
Datif. lui ,	leur ,
Accus. la ,	les ,
Ablat. d'elle ,	d'elles .

Autre.

Nom. elle ,	elles ,
Génit. d'elle ;	d'elles ,
Datif. à elle ,	à elles ,
Accu. elle ,	elles ,
Abl. d'elle ,	d'elles .

Troisième personne indéterminée,

Autre.

Nom. foi ,	foi ,
Génit. de foi ,	de foi ,
Datif. se ,	à foi ,
Accu. se ,	foi ,
Ablat. de foi ,	de foi .

Chacun de ces deux derniers sert également pour le singulier & le pluriel.

Déclinaisons des pronoms démonstratifs.

S I N G U L I E R .

Masculin.

Féminin.

Nom. ce , ou , cet ,	cette ,
Génit. de ce , ou de cet ,	de cette ,
Datif. à ce , ou à cet ,	à cette ,
Accu. ce , ou cet ,	cette ,
Ablat. de ce , ou de cet ,	de cette ,

P L U R I E L .

Masculin & Féminin.

Nominatif. ces ,
Génitif. de ces ,
Datif. à ces ,
Accusatif. ces ,
Ablatif. de ces ,

Nous passons la déclinaison de tous les autres pronoms de la même classe , vu qu'elles se font toutes de la même façon.

Déclinaison du pronom relatif.

Autre.

Nom. qui ,	quoi , ou que ,
Génit. de qui , ou dont ,	de quoi , ou dont ,
Datif. à qui ,	à quoi ,
Accu. qui , ou que ,	quoi , ou que ,
Ablat. de qui , ou dont ,	de quoi , ou dont .

Dans ces deux pronoms le pluriel est comme le singulier.

Autre.

S I N G U L I E R.

Nominatif. lequel , laquelle ;
Génitif. du quel , de laquelle ;
Datif. auquel , à laquelle ,
Accusatif. lequel , laquelle ,
Ablatif. duquel , de laquelle ;

P L U R I E L.

Nominatif. lesquels , lesquelles ,
Génitif. desquels , desquelles ,
Datif. auxquels , auxquelles ,
Accusatif. lesquels , lesquelles ,
Ablatif. desquels , desquelles.

Dans celui-ci l'accusatif fait encore *que* , tant au pluriel qu'au singulier.

Nous passons une foule d'autres déclinaisons dont nos Grammaires sont surchargées. Il n'y a point de fin aux variantes qui se présentent à chaque pas. Nous allons néanmoins encore donner la déclinaison de deux adjectifs ou pronoms possessifs.

S I N G U L I E R.

masculin & féminin.

Nom. mon , ma ,
Génit. de mon , de ma ,
Datif. à mon , à ma ,
Accu. mon , ma ,
Ablat. de mon , de ma ,

P L U R I E L.

masculin & féminin.

mes ,
de mes ,
à mes ,
mes ,
de mes ,

Autre.

S I N G U L I E R.

Nominatif. le mien , la mienne ;
Génitif. du mien , de la mienne ,
Datif. au mien , à la mienne ,
Accusatif. le mien , la mienne ,
Ablatif. du mien , de la mienne ;

P L U R I E L.

Nominatif. les miens , les miennes.

Génitif. des miens , des miennes ,

Datif. aux miens , aux miennes ,

Accusatif. les miens , les miennes ,

Ablatif. des miens , des miennes.

1°. La première remarque qui s'offre après ce cahos de prétendues déclinaisons , c'est qu'un même nom se peut décliner quelquefois de quatre ou cinq façons. Laquelle doit être préférée ? Sont-elles indifférentes ? ou quelles sont les circonstances où l'une doit paroître , & celles où elle ne doit point avoir lieu ? que de nouveaux embarras !

2°. Dans chacune de ces déclinaisons il y a plusieurs cas qui se ressemblent ; il y en a même quelquefois jusqu'à quatre. A quoi sert alors de décliner ? En suis-je bien plus avancé , quand j'ai appris que *de bons pains* est tout à la fois nominatif , génitif , accusatif , & ablatif ? En bonne foi est-ce là une déclinaison ? Je fais que ce défaut se trouve quelquefois dans les cas latins ; mais il ne s'étend tout au plus qu'à deux ; & ici je pourrois prouver qu'il s'étend à huit , quatre du singulier , & quatre du pluriel. On ne peut pas objecter les noms latins qui sont ou totalement ou en partie indéclinables. Ce défaut ne se trouve que dans quelques noms particuliers ; au lieu qu'ici il est dans la déclinaison même , c'est-à-dire , dans le cadre général , & s'étend par conséquent à une infinité de noms.

3°. Puisqu'un même mot pris dans telle signification , ou employé en telles circonstances , doit suivre telle déclinaison , il falloit donc que ces déclinaisons différentes fussent bien distinguées les unes des autres. Or il se trouve plusieurs cas qui sont totalement semblables dans plusieurs d'entr'elles ; & même ce qui fait un cas dans l'une , fait souvent un autre cas dans l'autre ; double source d'obscurité & de confusion. C'est au cas à m'indiquer le service du nom , & je ne fais en quel cas il est. C'est à la déclinaison à me faire connoître en quelle acception ce nom est pris , & je ne fais sur quelle déclinaison on l'a formé.

4°. Un même nom doit souffrir quelque variation ; en partant d'un cas à l'autre ; & ici ce n'est jamais le nom qui change , ce sont les mots qui lui sont unis. Pour les déclinaisons , les changemens faits aux noms doivent être à leurs dernières syllabes , & ici ils se trouvent à la tête. Nos substantifs ne se déclinent que dans leurs prépositifs ; & ces prépositifs eux-mêmes ne le font pas d'une manière supportable. En effet , ce n'est point l'article qui se décline ; c'est une préposition qu'on lui donne. Si nous avons quelques mots qui reçoivent en eux-mêmes le changement dont il s'agit , cela se fait de façon à rendre la déclinaison encore moins reconnoissable. Quand on décline un nom latin , il n'y a qu'une syllabe ou deux qui soient changées , & les nôtres se changent quelquefois totalement. Nous allons d'un extrême à l'autre. Après avoir donné *Alexandre* pour tous les cas , sans y altérer une seule lettre , nous donnons *lui* pour datif de *il* ; le mot ne se ressemble plus d'un cas à l'autre. *Leur* sera tantôt le datif pluriel de *lui* , & tantôt celui de *elle* : *lui* est ici nominatif , là il est datif ; ailleurs il ne sera pas datif , s'il n'a la préposition *à*. *Dont* est un génitif de *qui* , &c.

5°. Quoique la plupart de ces déclinaisons soient insuffisantes , & qu'elles confondent les cas les uns avec les autres , quelquefois elles les varient à l'excès , & de la plus grande disette elles passent à la prodigalité. Un seul nom , par exemple , en aura plusieurs autres pour son génitif. Il faut avouer que c'est là un édifice bien mal ordonné.

6°. Pourquoi nous donne-t-on la préposition *de* pour marque de l'ablatif ? Est-ce parceque *amor à Deo* se traduit , *je suis aimé de Dieu* ? Mais les ablatifs latins se rendent souvent en françois par d'autres prépositions ; souvent on emploie pour cela la préposition *par*. Pourquoi ne prend-on pas celle-ci pour la marque de l'ablatif , aussi bien que la préposition *ae* ? Est-ce parceque *per* en latin régit l'accusatif ? Mais *pro* régit l'ablatif , & nos Grammairiens disent que *pour* régit l'accusatif.

Il est surprenant qu'on ne voie pas au premier coup d'œil , que *pour* , *par* , *de* , *à* , &c. sont des prépositions qui en françois ne régissent pas plus un cas que l'autre ;

que seulement elles se placent à la tête du nom qui leur sert de complément, en laissant ce nom tel qu'elles le trouvent; & que pour leur service, c'est au génie de la Langue françoise, c'est à l'usage, qu'il faut recourir pour le reconnoître, & non pas à des déclinaisons chimériques.

En effet, pourquoi à régir-il constamment l'ablatif chez les Latins, & que nous l'employons aussi constamment pour nos datifs, qui chez les Latins ne souffroient aucune préposition? Pourquoi marquons-nous tous nos génitifs par la préposition *de*, qui chez eux ne gouvernoit que l'ablatif, & tandis que leur génitif étoit rarement soumis à des prépositions? Mais comment cette préposition *de* peut-elle marquer ici le génitif & l'ablatif, là le nominatif & l'accusatif? Qu'on examine un peu attentivement & sans préjugé ces déclinaisons, on verra que l'on pourroit pousser fort loin le détail des contradictions, ou du moins des obscurités & des embarras qui s'y trouvent; & qu'enfin la Langue se refuse entièrement à cette marche.

Nous avons dit, en second lieu, que ces déclinaisons si embrouillées, si pénibles, si singulieres, fussent-elles bien ordonnées, faciles, & raisonnables, deviennent inutiles dans l'usage, & ne fournissent point les regles de notre construction françoise. En effet, quel Grammairien a pu nous donner des regles sur les régimes de nos verbes? Cependant ce devoit être là le fruit principal des déclinaisons. Je veux bien me souvenir que *Dieu* est nominatif, accusatif & vocatif; que *de Dieu* est génitif & ablatif; qu'enfin *à Dieu* est datif: mais si j'ai une phrase où ce terme doit entrer, en quel cas le mettrai-je? Où sont les regles qui doivent me décider? Où est celle qui m'enseigne qu'il faut dire, *j'aime Dieu*? Est-ce la regle latine qui dit que le verbe actif régir l'accusatif? Mais en Latin on ne dit pas *servire Deum*, mais *servire Deo*; & pourquoi donc disons-nous *servir Dieu*? D'ailleurs si notre Langue doit assez à la latine, pour qu'en les comparant ensemble, celle-ci doive quelquefois servir à l'intelligence de celle-là, elles different trop d'un autre côté, pour qu'on puisse tirer de cette comparaison aucune regle générale?

Le régime relatif des verbes , dit M. Restaut , se met au génitif , au datif , ou à l'ablatif. . . Mais puisqu'il n'est pas libre de le mettre à celui de ces trois cas que l'on veut choisir , & que le verbe qui l'admet au génitif ne le souffre pas au datif , on peut lui demander une règle à laquelle on puisse reconnoître les verbes qui veulent leur régime relatif à tel de ces trois cas. On peut lui demander pourquoi il faut dire , par exemple , *il appartient au Roi* , & *il jouit de la liberté*. Que n'auroit-on pas à dire , si l'on vouloit examiner l'usage des déclinaisons françoises par rapport à toutes les sortes de verbes actifs , passifs , neutres , réciproques , &c. si l'on vouloit entrer dans l'examen de ce qu'on nous dit des cas régis , soit par des adjectifs , soit par des noms substantifs , soit par les prépositions ? Partout on trouveroit ou qu'on ne nous donne point de règles générales , ou qu'elles sont presque toutes fausses.

On me dit que telle préposition régit tel cas ; je veux que cela soit vrai : mais je demande quels sont les tours de phrase & les circonstances où il faut employer cette préposition : voila sans contredit ce qui doit faire mor plus grand embarras , & ce que l'on ne me dit pas. Il m'est donc inutile de connoître le régime de la préposition. D'ailleurs comment me le fait-on connoître ? *Avec* régit l'accusatif , dit-on , parcequ'on dit , *avec vous* ; & *près de* régit le génitif , parcequ'on dit , *près de vous*. . . Ce n'est pas *près de* qui régit le génitif ; en disant *près de vous* , on met simplement *vous* après *près de* : comme après *avec*. Il eut donc fallu dire que *près* gouvernoit le génitif , ou que *près de* gouvernoit l'accusatif. Mais enfin on dit , *près de partir* ; *partir* est donc au génitif ? Je trouverai par-là que les verbes , & même beaucoup d'autres sortes de mots qu'on n'a jamais pensé à décliner , se déclinent cependant.

On le voit , une erreur en attire une autre. On a voulu décliner les noms , & il faut tout décliner. On a voulu fonder les premiers principes de la Langue françoise sur ceux de la Latine , & l'on n'a fait qu'embrouiller la nôtre. On n'explique rien ; on ne décide rien. Cette méthode péche dans ses suites , parcequ'elle péche dans le principe. Le travail pénible & dégoûtant de tant de dé-

clinaisons est sans fruit. C'est un échaffaudage immense qui ne peut servir à la construction de l'édifice, ou plutôt ce sont des matériaux qu'on a travaillés, préparés avec beaucoup de peine, & qui n'en sont pas plus propres au service qu'auparavant.

Je fais qu'ici l'on peut nous faire une objection captieuse. Les irrégularités de la Langue, peut-on dire, ne permettent presque point d'établir des règles générales; & ce défaut que vous reprochez aux Grammairiens qui déclinent, n'est point l'effet des déclinaisons; vous en êtes presque réduits au même point, vous qui ne déclinez pas.

Si jusqu'à présent nous avons si peu de règles générales dans nos Grammaires, c'est parceque pour les saisir il falloit étudier la Langue elle-même, & chercher ses principes dans son propre génie. La preuve en est claire, puisqu'en suivant la méthode que nous avons adoptée, on trouve bien moins d'obscurités, & on laisse beaucoup moins de doutes & de questions indécises derrière soi.

Mais en supposant même que ce soient les irrégularités réelles & les caprices infinis de la Langue qui produisent l'insuffisance des Grammaires, nous trouvons encore que les déclinaisons sont au moins un hors d'œuvre. En effet, dans cette hypothèse à quoi peuvent-elles servir? A quoi me sert d'apprendre *nominatif, lui, génitif, de lui; datif, à lui*, &c. si j'ignore, & si le long travail des déclinaisons ne peut m'apprendre au juste, quand il faut employer l'un ou l'autre de ces cas? Pourquoi épuiser la patience des Lecteurs, & sur-tout celle des enfants? Pourquoi les dégoûter dès le premier abord d'une étude si nécessaire, si les préliminaires par où on les fait passer ne servent à rien? Il faudroit pour autoriser les déclinaisons, qu'elles fussent d'un usage indispensable. Or c'est ce qu'il est bien impossible de prouver. Je veux que par notre méthode nous ne donnions rien de plus précis que ce que l'on trouve à l'aide des cas. Nous avons du moins l'avantage de ne pas ennuyer par un hors d'œuvre que tout le monde avoue être la partie la plus ennuyante de la Grammaire.

On voudra peut-être nous opposer par représailles ce qu'il peut y avoir de métaphysique dans ce que nous disons de l'usage des prépositions, & dans la construction, soit générale, soit particulière. Mais on auroit tort de regarder cela comme un moyen de suppléer aux déclinaisons : il ne faut rien pour suppléer à ce qui est au moins inutile, il ne faut que le supprimer.

En admettant les déclinaisons, on n'est pas dispensé de chercher à décider quelle est la place légitime de telle partie du discours, de tel membre de la phrase, ni quelle est la signification, quelle est la fonction de telle préposition ; c'est une tâche que les Déclinants avoient à remplir aussi-bien que nous ; & si nous portons plus loin qu'eux les recherches, les observations, les règles sur cet objet, c'est un avantage que nous avons de plus qu'eux, & non pas un reproche qu'ils puissent nous faire, comme si nous n'avions pu nous passer de décliner sans ces détails dans lesquels nous entrons.

Nous pouvions nous contenter de dire, *le verbe actif veut son régime direct après lui sans aucune préposition, & son régime relatif avec la préposition de, ou à, &c. avec ne prend point d'autre préposition ; près veut encore la préposition de avant son complément.* Nous n'aurions point décliné, & nous en aurions autant dit que ceux qui après de longues déclinaisons peuvent enfin décider que le verbe actif veut son régime direct à l'accusatif, & son régime relatif au génitif, au datif ou à l'ablatif ; que *avec* gouverne l'accusatif, & qu'enfin *près* veut le génitif, &c.

Mais nous avons observé que cela ne suffisoit pas pour guider ceux qui veulent apprendre la Langue ; & d'après les meilleurs Grammairiens qui nous ont précédés, nous avons voulu décider en quelles circonstances il falloit se servir d'une préposition plutôt que de l'autre. Nous n'avons pas fait à beaucoup près tout ce que nous aurions voulu ; nous sentons qu'il reste encore bien des embarras à lever, & qu'un étranger auroit encore bien des questions à faire. Mais nous avons été arrêtés par la considération que ce que nous en disions pouvoit à-peu-près suffire aux esprits observateurs : d'ailleurs nous

n'avons pas oublié les reproches que le Public paroît avoir faits à M. Girard d'avoir poussé trop loin sur les mêmes objets les détails métaphysiques.

Quoi qu'il en soit, nous croyons avoir assez établi que la Langue françoise n'a point, & ne peut avoir, de cas ni de déclinaisons; que ce sont des noms tout-à-fait étrangers parmi nous que nos Grammairiens n'ont employés que par une fausse application; qu'on doit purger nos Grammaires de tout ce fatras, de toutes ces superfluités qui sont plus propres à nuire qu'à servir à l'intelligence de la Langue.

DÉCOUDRE. Verbe actif neutre & irrégulier de la quatrième conjugaison, composé de *coudre*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition françoise *de*, qui spécifie séparation, éloignement. Dans la composition des mots elle leur donne toujours un sens opposé à celui de leur primitif. C'est ainsi que *démètre*, *délié*, *dénouer*, *détendre*, &c. ont un sens opposé à celui de *mettre*, *lier*, &c.

Découdre signifie donc séparer deux choses cousues ensemble, en défaire la couture; *coudre* signifiant au contraire unir deux choses par le moyen d'une couture. *Votre habit est décousu, il faut le faire recoudre.*

On dit au figuré, *leur amitié commence à se découdre*, pour dire qu'ils commencent à se désunir.

Ils en veulent découdre; c'est-à-dire, ils veulent se brouiller, se séparer, se diviser, se battre: voyez **COUDRE.**

DÉCRIRE. Verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaison, composé d'*écrire*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition *de*, qui spécifie la dimension, l'étendue ou la cause & l'origine d'où une chose vient. Ainsi *décrire* signifie écrire, tracer la figure, l'étendue d'un Pays, ou écrire d'après un modèle. *Il a décrit toute la France. Son Sermon est décrit tout entier de Bourdaloue*; c'est-à-dire, que l'Auteur a transcrit, copié Bourdaloue: voyez **ÉCRIRE.**

DEDANS. Est un des averbes composés: il désigne le lieu: voyez **ADVERBE.**

Il est quelquefois aussi préposition, & est le même que *dans*; voyez **PRÉPOSITION.**

DÉDIRE. Verbe actif & réciproque, irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *aire* & de la préposition *de*, qui annonce éloignement, & qu'une chose est retirée, ôtée. Cette préposition donne presque toujours au composé un sens opposé à celui du simple. *Dire* signifie énoncer, expliquer, déclarer, avouer. *Dedire* signifie au contraire désavouer. *Pourquoi avez-vous dédit votre ami ?*

Dans le réciproque il signifie aussi le contraire de ce qu'on a dit, de ce qu'on a promis. *Quand on ne s'avance pas légèrement on n'est pas obligé de se dédire. Après avoir conclu le marché, il s'est dédit.*

Le participe passé *déait* se prend substantivement, lorsque dans une transaction passée entre deux personnes il signifie la peine convenue contre celui des deux qui vient à se dédire. *Il y a un dédit de cent mille écus.*

Dédire se conjugue sur *dire*, exceptez à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif, où il faut dire, *vous dédisez*.

DE FAÇON QUE, est une des conjonctions explicatives : voyez **CONJONCTIONS**.

DÉFAILLIR. Verbe neutre irrégulier & défectif de la seconde conjugaison, composé de *faillir* & de la préposition abductive *de*, qui dénote éloignement, privation, manque, diminution, mais une diminution progressive, parceque *de* marque toujours le point d'où part la chose. *Les vivres commencent à nous défaillir ; c'est-à-dire, diminuent tous les jours sensiblement. Il se dit aussi au figuré, il sent ses forces défaillir.*

INDICATIF. Présent. On disoit autrefois : Je défaux ; tu défaux, il défaut. Nous n'employons plus que le pluriel : nous défaillons, vous défailliez, ils défaillent. *Imparfait.* Je défaillais, tu défaillais, il défaillait. On ne dit plus au pluriel que . ils défaillirent. *Prétérit.* Je défaillis, tu défaillis, il défaillit, nous défaillîmes, vous défaillîtes, ils défaillirent. *Prétérit indéfini.* J'ai défailli, &c. *Prétérit antérieur.* J'eus défailli, &c. *Prétérit antérieur indéfini.* J'ai eu défailli, &c. *Plusqueparfait.* J'avois défailli, &c. *Futur.* Je défandrai, tu défandra, il défandra ; nous défandraons, vous défandrez, ils défandront. Il ne s'emploie que rarement. *Futur passé.* J'aurai

défailli , &c. *Conditionnel présent.* Je défaudrois , tu défaudrois , il défaudroit : au pluriel il n'a que la troisième personne , ils défaudroient ; encore ce temps est au nombre de ceux qui sont vieux. *Conditionnel passé.* J'aurois , ou j'eusse défailli , &c. Il n'a point d'impératif. *SUBJONCTIF. Présent.* Que je défaille , que tu défailles , qu'il défaille : il est vieux , & n'a point de pluriel ni d'imparfait. *Prétérit.* Que j'aie défailli , &c. *Plusque-parfait.* Que j'eusse défailli , &c. *INFINITIF. Présent.* Défaillir. *Prétérit.* Avoir défailli. *Participe présent.* Défaillant. *Participe passé.* Ayant défailli. *GÉRONDIF.* En défaillant , ou défaillant.

Pour la formation des autres personnes des temps composés , on suit les règles communes.

DÉFAIRE. Verbe actif & réciproque irrégulier , de la quatrième conjugaison , composé de *faire* , sur lequel il se conjugue , & de la préposition *de* , qui marque abduction , & qui donne souvent au composé un sens opposé à celui du simple ; ainsi *défaire* , c'est détruire ce qui est fait. Voilà la signification générale , quand il a son régime direct ; *défaire une armée* , *défaire son fruit* ; *la maladie vous a bien défait*. Dans toutes ces phrases , *défaire* offre une idée de destruction , de diminution , de dépérissement. Quand il est pris réciproquement , il signifie délivrer , débarrasser , désaisir ; *désaites-moi de cet ennemi* ; *je me suis défait de mon emploi* ; *désaites-moi mon manteau* , ou *de mon manteau* , pour dire , débarrassez-moi de . . .

Participes : *désaisant* , peu usité ; *défait* , souvent adjectif ; *un visage pâle & défait* ; *désaite* , souvent substantif , & qui signifie ruine , désastre , excuse , mauvais prétexte.

DÉFECTIF , se dit des verbes auxquels il manque certains modes , certains temps , ou certaines personnes : tels sont entr'autres les verbes impersonnels , & quelques-uns de ceux qu'on voit dans la liste des verbes irréguliers : voyez IMPERSONNELS & IRRÉGULIERS.

Il en est beaucoup sur lesquels on n'est point d'accord. Quelques Auteurs accordent à tel verbe des temps que d'autres Auteurs lui refusent : mais ces variations mêmes prouvent que ces temps ne sont point usités ,

supposé qu'ils soient permis ; & le plus sûr est toujours de les éviter. Du reste , les verbes défectifs n'offrent aucune remarque qui leur soit propre , soit pour leur régime , soit pour leur construction , soit pour leur signification.

DÉFINITION. La définition est un des lieux communs de la Rhétorique , propre à la preuve : *voyez SOURCES DES PREUVES.* Elle consiste à expliquer la nature du sujet que l'on traite.

L'Orateur ne se borne pas , comme le Philosophe , à expliquer strictement le genre & la différence de la chose qu'il définit : (*voyez* GENRE, ESPECE.) Il n'omet aucun des traits essentiels qui la caractérisent , & il en parcourt les principales circonstances : *voyez* ÉNUMÉRATION DES PARTIES. C'est ainsi que Cicéron définit l'Histoire : *la lumière des temps , la dépositaire des événements , le témoin fidèle de la vérité , la source des bons conseils & de la prudence , la règle de la conduite & des mœurs.*

» Qu'est-ce qu'une armée ? « dit M. Fléchier dans l'Oraison Funèbre de M. de Turenne : » C'est un corps » animé d'une infinité de passions différentes , qu'un » homme habile fait mouvoir pour la défense de la » Patrie. C'est une troupe d'hommes armés qui suivent » aveuglément les ordres d'un Général dont ils ne savent pas les intentions. C'est une multitude d'âmes » pour la plupart viles & mercenaires , qui sans songer » à leur propre réputation , travaillent à celle des Rois » & des Conquerans. C'est un assemblage confus de libertins qu'il faut assujettir à l'obéissance ; de lâches » qu'il faut mener au combat ; de téméraires qu'il faut » retenir ; d'impatiens qu'il faut accoutumer à la confiance.

DE GAITÉ DE CŒUR : *voyez* ADVERBE.

DEGRÉS DE COMPARAISON. Comme les adjectifs expriment des qualités qui peuvent se rencontrer & se rencontrent en effet dans plusieurs sujets , il étoit nécessaire de trouver des expressions pour marquer la comparaison qu'on pouvoit faire de ces sujets entr'eux relativement à ces qualités communes. Un même sujet peut aussi posséder une qualité à un plus haut degré dans

un temps que dans un autre ; & ces expressions devoient pouvoir se plier à toutes ces circonstances.

Bien plus , comme les adverbes ne different point des adjectifs quant à l'objet de leur signification , mais seulement quant à la maniere ; qu'ils ne sont faits , comme les adjectifs , que pour figurer en sous-ordre , pour servir d'accompagnement à un autre mot qu'ils modifient , ils devoient aussi être susceptibles des différentes marques de comparaisons.

Juste est un adjectif qui peut qualifier plusieurs raisonnements ; & l'un de ces raisonnements peut avoir plus de cette justesse qu'un autre , comme il peut en avoir moins ou autant. Il peut aussi en avoir plus que tout autre raisonnement , ou autant qu'un raisonnement puisse jamais en avoir : voilà donc bien des différents degrés de justesse. La simple énonciation de cette qualité attribuée sans aucune comparaison , ne peut former un degré. Quand je dis , *voilà un raisonnement juste* , je ne le considère qu'en lui-même , sans faire aucune attention à la justesse qu'un autre raisonnement , ou que lui-même pourroit avoir de plus : je ne compare rien ; je ne fais que déclarer la justesse en général , comme existante & réelle dans le raisonnement dont je parle. Cette simple énonciation de la qualité a été nommée par les Grammairiens le *positif*.

Nous ne condamnerons point ce nom qui exprime la chose ; mais nous dirons qu'on a eu tort de le nommer *premier degré de comparaison* : car on ne peut prendre pour premier degré de comparaison une expression où il ne se trouve aucune comparaison. Mais une expression qui me fera connoître qu'un objet a autant qu'un autre d'une qualité commune entr'eux , ou qu'il en a autant qu'il en a eu dans d'autres circonstances ; cette expression contiendra comparaison , & m'en donnera le premier degré , le degré d'égalité.

Si cette expression me fait entendre qu'il y a excès ou défaut dans la somme de cette qualité en question ; c'est-à-dire , qu'un objet en a plus ou moins qu'un autre objet , ou que lui-même n'en a dans d'autres positions ; alors j'y trouve un second degré de comparaison plus élevé

que le premier , & que je nomme avec tous les autres Grammairiens , le *comparatif*.

Enfin si l'expression que nous supposons ici , me dit que non-seulement il y a ici plus de cette qualité que la , mais qu'il y en a plus que partout ailleurs , je vois encore un nouveau degré de comparaison qu'on nomme *superlatif*. Ce mot se dit non-seulement des adjectifs ou adverbess qui énoncent une qualité élevée dans un sujet à une plus grande quantité que dans tous les autres sujets , si je puis m'exprimer ainsi ; mais il se dit encore de ceux qui marquent un degré plus élevé que le comparatif , sans que pour cela ils déclarent que la qualité dans le sujet dont on parle est supérieure à ce qu'elle est d'ailleurs.

Par exemple , *le plus sage des hommes* *devroit en être le plus puissant*. *Le plus sage* , *le plus puissant* , indiquent dans un homme plus de sagesse & de puissance que dans quelqu'autre que ce soit : mais si je dis , *cet homme est très sage* , *est fort sage* , *est bien sage* , je lui donne un degré de sagesse plus élevé qu'on n'en voit d'ordinaire ; mais je ne dis pas que personne n'en a autant que lui , comme je le dirois en me servant de la première expression , *c'est le plus sage*. On trouve même des différences essentielles dans ces trois dernières façons d'exprimer le superlatif.

Elles different de la première en ce qu'elles ne contiennent aucune comparaison aux autres hommes sages , mais seulement aux autres degrés de sagesse : aussi ne demandent-elles jamais après elles d'autres mots qui complètent le sens de leur degré de comparaison. Quand je vous ai dit , *cet homme est très sage* , *est fort sage* , *est bien sage* , votre esprit n'attend plus rien , & n'a effectivement plus besoin de rien pour entendre tout ce que je veux dire : au lieu que si je disois , *ce jeune homme est le plus sage* , vous attendriez que j'énonçasse ceux sur qui il l'emporte en sagesse. C'est un éclaircissement , un complément que je vous devois , & dont votre esprit ne me tiendroit quitte qu'autant qu'il pourroit y suppléer de lui-même sur ce que je vous aurois dit précédemment. D'ailleurs , *fort sage* & *très sage* paroissent différer de *bien sage* , en ce qu'il semble qu'ils

déclarent un degré de sagesse aussi grand qu'on en puisse voir, tandis que *bien sage* n'en semble annoncer qu'un supérieur à ceux que l'on voit communément. Ne pourroit-on pas ajouter que *très sage* est encore plus expressif que *fort sage* ?

Enfin quoique les termes infinitifs pour marquer les différents degrés de comparaison ne varient point, & que le comparatif soit toujours inférieur au superlatif, il est cependant des phrases où l'un dit autant que l'autre. *Socrate étoit plus sage que tous les anciens Philosophes* : ce n'est là qu'un comparatif ; mais il dit autant que le superlatif suivant, *Socrate étoit le plus sage des anciens Philosophes*. Il ne faut pas en conclure néanmoins l'égalité des termes, ni leur insuffisance. La seconde phrase marque explicitement le superlatif ; la première ne le marque qu'implicitement, & avec l'aide de l'adjectif *tous*.

La Langue françoise n'exprime pas ordinairement les degrés de comparaison par des changements qui aient été introduits à cet effet dans la terminaison des adjectifs ou des adverbes, comme le font plusieurs autres Langues. Elle prend pour cela d'autres expressions qu'elle fait marcher devant le qualificatif.

Ainsi le premier degré de comparaison ou d'égalité s'exprime par *aussi* : *il est aussi sage que vous ; il est aussi sage qu'il a jamais été*.

Pour le second degré, ou *comparatif*, il se fait par l'addition de *plus*, pour marquer l'excès, ou de *moins*, pour marquer le défaut. *Il est plus sage que vous ; il est plus sage qu'il n'a jamais été ; il est moins sage que vous ne pensez*.

Le *superlatif* se forme par l'addition de l'article avant le comparatif, quand la comparaison tombe sur la totalité des sujets, de façon que celui qui est qualifié exclud tous les autres : *Socrate étoit le plus sage des Philosophes* ; mais quand la comparaison ne tombe que sur les autres degrés de la qualité attribuée, on se sert de *très*, ou *fort*, ou *bien* : *Socrate étoit très sage*, &c.

Nous avons quelques adjectifs qui sont, par leur valeur, essentiellement comparatifs sans le secours des adverbes *plus*, *moins*, ou *mieux*, & qui sont entièrement

différents de leurs positifs. On n'en compte que trois ; savoir *meilleur* , comparatif de *bon* ; *pire* , comparatif de *mauvais* , & *moindre* , comparatif de *petit*. *Préférable* peut aussi être regardé comme un comparatif ; encore ces deux derniers positifs peuvent-ils former leurs comparatifs selon les regles communes , *plus mauvais* , *plus petit* , *moins mauvais* , *moins petit*. Pour *bon* , il fait à son comparatif par défaut , *moins bon* ; mais jamais il ne souffre l'adverbe *plus*.

Nous n'avons proprement aucun terme qui par lui-même soit superlatif , si ce n'est *excellent* , qu'on peut regarder comme le plus haut degré de la qualité énoncée par l'adjectif *bon* ; cela paroît si vrai , qu'*excellent* ne peut recevoir en sa compagnie aucun signe de comparaison plus élevée. On ne dit point , *plus excellent* , *moins excellent* , &c. Nous ne parlons pas ici de certains mots tirés des superlatifs latins ou italiens , qui sont encore de vrais superlatifs françois dans les occasions où l'usage les admet , comme *illustrissime* , *révérendissime* , *éminentissime* , *sérénissime*. Si l'on dit encore *excellantissime* , c'est une expression fautive en elle-même , puisqu'elle veut porter à un degré supérieur une qualité qui est déjà élevée à son plus haut point par le mot *excellent*. C'est donc l'amour de l'exagération & la bassesse des flatteurs qui l'auront introduite.

Tous les adjectifs n'admettent pas les degrés de comparaison : les numéraux , c'est-à-dire , ceux qui expriment le nombre , comme *un* , *deux* , *trois* , &c. *premier* , *second* , *troisième* , &c. n'en sont jamais susceptibles. Il en est de même des possessifs , *mon* , *mien* , &c. & des pronominaux , *ce* , *chaque* , *quelque* , *nul* , &c. Il n'y a donc que les adjectifs nominaux & verbaux , c'est-à-dire , ceux qui expriment une qualité inhérente & permanente , une qualité spécifique , naissant de la nature de la chose , ou de sa forme , ou de sa situation , ou de son état , & ceux qui tirent leur origine des participes des verbes ; il n'y a , dis-je , que ceux-là qui admettent les degrés de comparaison.

Comme les adjectifs possessifs *mon* , *ton* , *son* , *leur* , *notre* , *votre* , tiennent lieu de l'article où ils se trouvent joints à un substantif , ils en font aussi le service devant

plus, *moins*, & *mieux*, *pire*, *moindre*, *meilleur*, pour marquer le superlatif : *c'est mon meilleur ami que vous méconnoissez* ; *c'est votre plus fidele Sujet qu'on ose accuser* ; *ce sont-là leurs moindres soucis*, &c.

Les adverbes forment leurs degrés de comparaison comme les adjectifs, par le secours des adverbes comparatifs *aussi*, pour l'égalité ; *plus*, *moins*, *mieux*, pour le second degré, & l'article avant ces derniers, ou *très*, *fort*, *bien*, pour les superlatifs. Nous observerons ici que *mieux*, comparatif de l'adverbe *bien*, ne marque que le comparatif dans l'adjectif ou adverbe qu'il précède, tandis que son positif *bien* marque une sorte de superlatif : *ce discours est mieux débité que tel autre* ; *cette femme est bien coquette*. C'est-là un caprice de la Langue, qui peut prouver combien dans cette matiere la théorie produiroit d'erreurs, si l'on n'avoit soin à chaque pas de se rapprocher de l'usage.

On sent bien sans doute que tous les adverbes ne sont pas susceptibles des degrés de comparaison, non plus que tous les adjectifs ; & que ceux qui sont analogues aux adjectifs nominaux & verbaux sont les seuls qui admettent des marques de comparatif ou de superlatif. Il en est de même de plusieurs autres adverbes dont l'emploi est de marquer la quantité ; tels sont *peu*, *beaucoup*, *assez*, *davantage*, &c. Ceux-là ne sont susceptibles d'aucune augmentation, d'aucune diminution ; on ne dit donc pas *plus peu*, comme on ne peut dire, *un petit peu*, *un grand peu*, &c.

Bien placé devant un positif forme une espece de superlatif, *le renard est bien fin* : mais placé devant un comparatif il semble marquer un degré inférieur au superlatif, & cependant supérieur de beaucoup aux comparatifs ordinaires : *il est bien plus habile qu'il n'étoit*. De même *un peu* placé devant le comparatif, marque un degré beaucoup au dessous du superlatif, mais cependant de quelque chose au-dessus du comparatif : *il est un peu plus raisonnable que vous ne l'avez vu*.

Quand on veut élever un adjectif ou un adverbe au degré comparatif ou superlatif, & qu'on balance entre *plus* & *mieux*, sans trop savoir lequel doit être préféré ; il faut considérer quelle est la nature du qualificatif. Si

la qualité qu'il exprime est susceptible de plus grande quantité, d'ampliation, si l'on peut s'exprimer ainsi, alors on doit employer *plus*; mais si elle n'est point susceptible de cette sorte d'ampliation, mais seulement de perfection, qu'elle soit pas de nature à admettre du plus ou du moins, mais du bien ou du mal; enfin que la comparaison tombe sur la manière de ce que ce qualificatif exprime, & non pas sur la quantité; alors il faut se servir de *mieux*.

Ainsi on dit, *cet homme est mieux fait que son frere*, parceque l'adjectif *fait* n'est susceptible que de bien ou de mal, que l'on ne peut pas être plus ou moins fait; que tout ce qui existe ne peut différer par le plus ou le moins d'existence actuelle, mais seulement par la manière d'exister, par la perfection de chacun des différents êtres. Au contraire on dit, *plus aimable*, parcequ'il n'y a pas, à parler avec exactitude, une bonne & une mauvaise amabilité, mais qu'il peut y avoir plus d'amabilité dans un objet que dans un autre.

On marque encore la comparaison par diverses conjonctions, comme *autant*, *si*, & plusieurs autres dont nous ne dirons rien ici, parceque nous avons développé leur nature au mot CONJONCTION.

Tous les adjectifs & adverbes portés à un des trois degrés de comparaison, veulent ordinairement après eux le second terme de la comparaison, ou l'objet avec lequel celui qui est qualifié se trouve comparé: or ce second terme doit être lié au premier & à l'adjectif ou à l'adverbe par la conjonction *que*; comme *il est aussi rare que consolant de trouver un ami généreux & constant...*
Un tel ami est plus précieux que tous les biens du monde.

Lorsque le second terme de la comparaison n'est pas exprimé, *plus* doit être immédiatement précédé de l'article, avec lequel il forme alors une espèce de superlatif.

C'est d'après cette règle que M. l'Abbé d'Olivet blâme cette expression de *Racine* dans *Bajazet*.

Déjà sur un vaisseau dans le port préparé,
Chargeant de mon débris *les reliques plus chères*,
Je méditois ma fuite.

Il falloit , dit-il , *les plus cheres reliques , ou les reliques les plus cheres de mon débris.*

M. de Voltaire excufe cependant ce vers de *Corneille* dans les *Horaces*.

Que le parti *plus foible* obéisse au plus fort.

» Il est à croire , dit-il , qu'on reprocha à *Corneille*
 » une petite faute de Grammaire , puisque ce vers est
 » ainsi dans d'autres éditions.

Que le *foible parti* obéisse au plus fort.

» On doit , dans l'exactitude scrupuleuse de la Prose ,
 » dire : que le parti *le plus foible* obéisse au plus fort ;
 » mais si ces libertés ne sont pas permises aux Poëtes ,
 » & sur-tout aux Poëtes de génie , il ne faut point faire
 » de vers : Racine a bien dit :

Charger de mon débris les reliques plus cheres.

» au lieu de *reliques les plus cheres* ».

Nous ne parlerons pas ici de la Syntaxe des positifs ; comme elle ne dépend que des conjonctions qui marquent l'égalité , c'est à ces conjonctions que nous renvoyons pour cela.

Après le comparatif , il faut toujours un *que* ; *il est plus heureux que vous.* S'il suit un verbe à l'infinitif , il faut *de* entre le *que* & le verbe ; *il est plus content que d'être élevé aux grands emplois.* S'il suit un verbe qui ne soit pas à l'infinitif , on retranche le *de* , & l'on met *re* à la place ; *j'ai mieux réussi que je n'espérois.* *Il est plus foible encore qu'il n'a jamais été.*

Le superlatif formé par l'article avant les adverbes *plus* , *moins* , *mieux* , prend après lui la préposition *de* , quand il est suivi d'un nom ; *vous voyez le plus moaeste de nos Savans.* S'il est suivi d'un verbe , il ne prend que la conjonction *que* , ou l'un des relatifs. Si ce superlatif est adverbe , il prendra la conjonction ; *elle vous parle le plus ingénument que l'on puisse.* Si c'est un adjectif il faut le faire suivre du relatif qui convient à la chose & à l'espece de régime qu'il doit subir. *La fierté est un des plus grands défauts dont les personnes de condition*

aient à se défendre. Voilà la prude la plus redoutable qui soit en France. On voit aisément qu'après ces superlatifs la conjonction *que* & les relatifs veulent toujours que le verbe qui les suit soit au subjonctif.

Nous avons déjà dit que les degrés de comparaison marqués par *très*, *fort* & *bien*, quand ce dernier est seul, ne demandent après eux aucune sorte de régime. Ainsi nous n'avons rien à en marquer ici.

Finiſſons en obſervant que *très* élève quelquefois l'adverbe *fort* au superlatif ; *c'est très fort mon intention*. Mais cette expression adverbiale n'a lieu que dans le style familier.

DEHORS, est un adverbe de lieu : voyez ADVERBE.

DÉJA, est un adverbe de tems : voyez ADVERBE.

DEMAIN, est un adverbe de tems : voyez ADVERBE.

DE MÊME, est un des adverbes de comparaison voyez ADVERBE.

DÉMETTRE. Verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaison, composé de *mettre*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine *de*, qui marque déplacement, transport d'une chose ou d'une personne d'un lieu dans un autre lieu. En général elle donne au verbe auquel elle est jointe une signification contraire : celle du verbe simple ; ainsi *mettre* signifie placer, poser ; *démètre* signifie déplacer, déposer ; placer, poser une chose, une personne hors du lieu où elle se trouvoit : *lier* signifie attacher, serrer avec des liens quelqu'un ou quelque chose : *délié* au contraire signifie dé-tacher, mettre quelqu'un ou quelque chose hors de liens, &c. Le verbe *démètre* est actif dans ces façons de parler. *On lui a démis le bras : on l'a démis de sa charge*. Dans la phrase suivante il est réciproque. *Charles V se démit volontairement de l'Empire*.

DÉMONSTRATION, figure de rhétorique, propre à orner & à embellir le discours. On peut l'employer aussi avec succès pour exciter les passions. C'est une exposition d'un fait particulier, la relation d'un événement.

Tel est ce récit d'Ismene, suivante de Mérope, où les faits & les discours sont puisés dans la nature.

La victime était prête & de fleurs couronnée ;
 L'autel étincelait des flambaux d'hyménée ;
 Polifonte, l'œil fixe & d'un front inhumain ,
 Présenta à Mérope une odieuse main ;
 Le Prêtre prononçait les paroles sacrées ;
 Et la Reine au milieu des femmes éplorées ,
 S'avançant tristement tremblante entre mes bras ;
 Au lieu de l'hyménée invoquait le trépas.
 Le peuple observait tout dans un profond silence.
 Dans l'enceinte du Temple en ce moment s'avance ,
 Un jeune homme, un Héros, semblable aux immortels ;
 Il court, c'était Egiste, il s'élance aux Autels ,
 Il monte, il y saisit d'une main allurée
 Pour les fêtes des Dieux la hache préparée ;
 Les éclairs sont moins prompts. Je l'ai vu de mes yeux ,
 Je l'ai vu qui frappait ce monstre audacieux :
 Meurs Tyran, disait-il, Dieux prenez vos victimes,
 Erox qui de son maître a servi tous les crimes ,
 Erox qui dans son sang voit ce monstre nager ,
 Leve une main hardie & pense le venger ;
 Egiste se retourne enflamé de furie ,
 A côté de son maître il le jette sans vie ;
 Le Tyran se relève, il blesse le Héros.
 De leur sang confondu j'ai vu couler les flots.
 Déjà la garde accourt avec des cris de rage ,
 Sa mere.. Ah ! que l'amour inspire de courage !
 Quel transport animait ses efforts & ses pas ,
 Sa mere.. elle s'élance au milieu des soldats :
 C'est mon fils, arrêtez, cessez troupe inhumaine ,
 C'est mon fils, déchirez sa mere & votre Reine ,
 Ce sein qui l'a nourri, ces flancs qui l'ont porté.
 A ces cris douloureux le peuple est agité ;
 Un gros de nos amis, que l'on danger excite ,
 Entre elle & les soldats vole & se précipite.

.
 Parmi les combattans je vole en'anglantée ,
 J'interroge à grands cris la foule épouvantée :

Tout ce qu'on me répond redouble mon horreur
On s'écrie il est mort , il tombe , il est vainqueur.

• • • • •
Vous eussiez vu soudain les Autels renversés ,
Dans les ruisseaux de sang leurs débris dispersés ,
Les enfans écrasés dans le sein de leurs meres ,
Les freres méconnus immolés par leurs freres ,
Soldats , Prêtres , amis , l'un sur l'autre expirants ,
On marche on est porté sur les corps des mourants.

(M. de Voltaire).

DÉMOUVOIR. Verbe actif irrégulier de la troisieme conjugaison , composé de *mouvoir* & de la particule *de*. Ce verbe n'est guere d'usage qu'au présent de l'infinitif. Encore ne s'en sert-on qu'en terme de pratique. Il signifie , faire que quelqu'un se désiste , se déporte de ses prétentions. *On saura bien le dévouoir de cette prétention.* Son participe passif *dému* , *démue* , n'est guere usité. Participe actif *démouvant*.

DÉPARTIR. Verbe actif & réciproque , régulier de la seconde conjugaison. Il n'est point composé du verbe *partir* comme il le sembleroit ; il vient plutôt du verbe latin *dispertiri* , qui signifie distribuer par portions , par parties , faire les parts ; de-là *départir* , ou donner , distribuer. La particule *dis* dans la composition des mots marque toujours division , séparation. *Le Ciel départit ses graces à qui il lui plaît. Il seroit à souhaiter que les Rois pussent départir leurs graces à qui les mérite.*

Il signifie aussi renoncer a quelque chose , & pour lors il devient réciproque. *Je ne me départirai jamais de mes prétentions. Je me suis départi de telle affaire.*

Participe présent ; départissant indéclinable. Participe passé ; départi , départie. Ce dernier est quelquefois substantif.

Cruelle départie !

Malheureux jour !

Que ne suis-je sans vie

Ou sans amour.

disoit Henri IV. dans une chanson qu'il fit pour Gabrielle d'Estrees.

DE PLUS , est une des conjonctions augmentatives :
voyez CONJONCTIONS.

DÉPRÉCATION. Figure de Rhétorique propre aux passions. Par cette figure l'Orateur demande une grace avec empressement. L'ait consiste à présenter à ceux qu'on veut fléchir tous les objets les plus capables de les attendrir.

En voici un exemple frappant tiré de la Mort de César , Tragédie de M. de Voltaire. Brutus conjure César de renoncer au dessein d'accepter le titre de Roi.

B R U T U S à César.

. fais-tu bien qu'il y va de ta vie ,
Sais tu que le Sénat n'a point de vrai Romain
Qui n'aspire en secret à te percer le sein.
Que le salut de Rome & que le tien te touche !
Ton génie allarmé te parle par ma bouche ;
Il me pousse , il me presse , il me jette à tes pieds.
César, au nom des Dieux dans ton cœur oubliés ,
Au nom de tes vertus , de Rome , & de toi-même ,
Dirai-je au nom d'un fils qui frémit & qui t'aime ,
Qui te préfère au monde , & Rome seule à toi ,
Ne me rebute pas.

DÉPRENDRE. Verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaison , composé de *prendre* , sur lequel il se conjugue , & de la particule *de* , qui dans la composition annonce transport , déplacement d'un lieu à un autre. *Ces deux corps étoient si étroitement unis , tellement joints l'un à l'autre , qu'on a eu mille peines à les déprendre.* On le dit aussi au figuré , en parlant de deux personnes étroitement liées ensemble.

DEPUIS , est un des adverbes composés : il marque l'arrangement respectif des choses entr'elles : voyez ADVERBE.

DEPUIS , est aussi une des prépositions simples : voyez PRÉPOSITIONS.

DERRIERE , est une des prépositions simples : voyez PRÉPOSITIONS.

DES pour DE LES, est l'article *les* identifié avec la préposition *de* : voyez ARTICLE, PREPOSITION, DÉCLINAISON.

DÈS, est une des prépositions simples : voyez PRÉPOSITIONS.

DÉSAPPRENDRE. Verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaison, composé d'*apprendre* & de la préposition modificative *de*, qui porte avec elle l'idée de soustraction, d'abduction, & qui donne presque toujours au composé une signification contraire à celle du simple : comme faire, *désfaire*, nouer, *dénouer*, &c. Apprendre signifie acquérir des connoissances ; *désapprendre* au contraire veut dire perdre les connoissances qu'on a acquises, oublier. *Il est rare qu'on désapprenne lorsqu'on exerce continuellement son esprit à l'étude.* Il se conjugue sur *prendre* : voyez ce verbe.

DÈSORMAIS, est un adverbe de temps : voyez ADVERBE.

DESORTE QUE, est une des conjonctions explicatives : voyez CONJONCTIONS.

DÈS QUE, est une des conjonctions périodiques : voyez CONJONCTIONS.

DESSERVIR. Verbe actif irrégulier de la seconde conjugaison, composé de *servir*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition *de*, qui marque abduction, éloignement, & qui dans la composition des verbes donne presque toujours au composé un sens contraire à celui du simple. Servir signifie rendre service, obliger ; desservir signifie au contraire nuire, désobliger. *Les ames petites cherchent à desservir leurs ennemis ; les grands cœurs se contentent de les mépriser.*

Servir pris dans un sens absolu, signifie mettre, poser les mets sur la table ; *desservir* au contraire signifie ôter les mets de dessus la table ; *appelez le Maître d'Hôtel pour desservir.*

Desservir une Cure, une Chapelle, signifie faire le service attaché à ces Bénéfices au lieu & place du Titulaire. C'est dans ce sens qu'on dit un *Desservant*.

DESSOUS, est un des adverbes composés. Il désigne le lieu : voyez ADVERBE.

Il est aussi préposition Il fait le même office que *sous* : voyez PRÉPOSITION.

DESSUS, est un des adverbes composés. Il désigne le lieu : voyez ADVERBE.

Il est aussi préposition, & est le même que *sur* : voyez PRÉPOSITIONS.

DEVANT, est un des adverbes qui expriment l'arrangement respectif des choses entr'elles : voyez ADVERBE.

DEVANT, est une des prépositions simples : voyez PRÉPOSITIONS.

DÉVÊTIR. Verbe actif & réciproque, irrégulier, de la seconde conjugaison, composé de *vêtir*, sur lequel il forme les temps, & de la préposition abductive *de*. Dans la composition des mots elle donne presque toujours au composé un sens opposé à celui du simple. *Vêtir* signifie mettre, donner des habits ; *dévêtir* signifie au contraire ôter les habits. *Il faut le dévêtir*, il est plus usité au réciproque. *Je vais me dévêtir & me coucher* : voyez VÊTIR.

DIA, est une des particules admonitives : voyez PARTICULES.

DILEMME. Le dilemme est un raisonnement où l'on fait une division de diverses raisons que l'adversaire peut avoir pour se défendre, & où l'on oppose à chacune de ses raisons une réponse qui doit paroître sans réplique. Cet argument est très fort & très pressant. En voici un double exemple fort célèbre.

Un jeune homme s'étoit attaché à un fameux Rhéteur pour prendre sous lui des leçons d'éloquence. Le marché étoit que le disciple ne paieroit les leçons que lorsqu'il auroit gagné sa première cause. Quand il est instruit parfaitement, il refuse de payer. Celui-ci le cite devant les Juges, & pour tout plaider il propose ce dilemme : » Quelque soit l'issue du jugement, vous me » payerez ; car ou vous gagnerez ou vous perdrez votre » cause : si vous la perdez, vous me payerez en vertu » de la Sentence qui vous y condamnera ; si vous la gagnez, vous me payerez en vertu de la convention faite » entre nous.

L'autre lui répondit par un autre dilemme : « Que-
 « que soit l'issue de ce Jugement, je ne vous payerai
 « point ; car ou je perdrai ou je gagnerai ma cause. Si
 « je la gagne, je ne vous payerai point, en vertu de la
 « Sentence qui sera rendue. Si je la perds, je ne vous
 « paierai point non plus, en vertu de la convention faite
 « entre nous. » Les Juges trouverent qu'ils avoient rai-
 son tous les deux, & les mirent hors de Cour.

On voit par ce que nous venons de dire, que le meilleur moyen de répondre à un dilemme, est de le rétorquer lorsqu'il est possible, sinon c'est un argument qui met hors de combat.

L'Auteur de l'Art de penser indique fort bien l'endroit où un dilemme peut pécher ; c'est, dit-il, lorsque la disjonctive sur laquelle il est fondé est défectueuse, ne comprenant pas tous les membres du tout que l'on divise.

En effet, la nature de cet argument est de fermer à l'adversaire tous les chemins qu'il peut avoir pour s'échapper. S'il en reste un, l'argument est nul.

DIPHTHONGUE. Ce mot signifie *double son*. Une diphthongue est donc la réunion de deux sons simples, qu'on fait entendre dans le même instant par une seule émission de voix ; de sorte que dans la diphthongue proprement dite, il y a deux sons ; ce qui la différencie d'avec les voix simples qui n'ont qu'un son, quoiqu'on les écrive avec plusieurs caractères ou voyelles. L'un & l'autre de ces sons est simple ; ce qui distingue la diphthongue d'avec la voix articulée par quelque consonne : enfin l'un & l'autre est produit par une seule émission de l'air des poumons ; ce qui fait que la diphthongue n'est que d'une syllabe.

Dans la première syllabe du mot *aimer*, il y a deux voyelles ou deux caractères ; mais ces deux voyelles ne donnent qu'un son, & par conséquent ne forment point une diphthongue. Cela est si vrai qu'on diroit le même mot, à n'en juger que par les oreilles, si l'on écrivoit *émer*, où la même syllabe ne seroit formée que par une seule lettre. Dans le mot *Diacre* au contraire, la première syllabe *Dia* fait entendre très distinctement le son

de l'*i* & le son de l'*a* : voilà le double son qui forme la diphthongue. Dans la même syllabe *Dia*, si l'on retranchoit le *d*, la diphthongue *ia* resteroit toujours. La consonne n'entre donc point dans la formation des diphthongues, non plus que dans celle des voix simples ; seulement elle sert à articuler les unes & les autres, ainsi qu'on le voit dans les mots *a*, *va*, *ia*, *Dia-cré*.

Si l'on y fait attention, on verra que dans la prononciation ordinaire, *Diacre* n'exige & ne prend que deux émissions de l'air qui sort des poumons. Il est vrai que si l'on vouloit dire *Di-a* en poussant l'air à deux reprises, on feroit disparaître la diphthongue ; mais on parleroit mal. Pour prononcer ces sortes de diphthongues, il faut couler rapidement sur le premier son, & ne s'arrêter que sur le second. Comme les diphthongues ne sont rien autre chose que deux sons simples réunis, & qu'on est accoutumé à voir constamment plusieurs voyelles employées pour les écrire, on a conclu que tout son écrit par plusieurs voyelles étoit une diphthongue, lors même qu'il n'y avoit qu'un son : telles sont les syllabes *au*, *eau*, *eu*, *ou*, *ai*, &c. dans les mots *Auteur*, *ruisseau*, *heureux*, *coucou*, *aimer*, &c. Ces syllabes ne peuvent absolument garder le nom de diphthongues, à moins qu'on ne leur donne celui de *diphthongues oculaires*, ou *orthographiques*, ou *impropres*, pour les opposer aux vraies diphthongues, qu'on peut appeller *diphthongues propres*, ou *auriculaires*, ou *syllabiques*. Nous ne parlerons ici que des dernières, attendu que nous détaillons tout ce qui concerne les autres, au mot *voyelles*.

Il faut avoir l'oreille bien juste pour distinguer la diphthongue propre d'avec deux sons produits par deux émissions de voix, sur-tout dans certains mots qui n'ont entr'eux que peu de différence, comme dans *bien*, qui n'est que d'une syllabe, & dans *lien*, qui est de deux, & qui par conséquent ne forme point une diphthongue. Comme on doit toujours couler rapidement sur la première voyelle, nos diphthongues commencent toujours par une de ces trois voix foibles, *i*, *u*, *ou*. Si la dernière s'écrit souvent par un *o* simple, comme on le verra, on ne prononce pas moins *ou*. Il faut encore remar-

quer que nos diphthongues ne sont d'usage pour la plupart que dans le discours ordinaire & familier. Dans le discours soutenu, & sur-tout dans le style poétique, les deux voyelles se prononcent le plus souvent en des instans séparés.

La plupart des Grammairiens ne comptent que dix-huit diphthongues dans notre Langue, neuf qui commencent par un *i*, cinq par un *o*, & quatre par un *u*: ce sont *ia*, *Dicere*; *ie*, *pitié*; *ie*, *lumière*; *iea*, *Dieu*; *io*, *pioche*; *iou*, *chiourme*: *ian*, *vianae*; *ien*, *Chétien*; *ion*, *action*: *oua*, *ouote*; *oa*, *bezoard*; *ouet*, *rouet*; *oè*, *boète*; *oi*, *Roi*; *oui*, *enfoui*; *ouan*, *louange*; *ouin*, *marfouin*; *oin*, *foin*; *ué*, *situé*; *ui*, *ceui*; *uin*, *Juin*. Comme ces diphthongues ne sont que des voix simples réunies, on sent aisément que les caractères qui expriment les unes, peuvent varier, comme ceux qui expriment les autres. *Ouet*, par exemple, réunit les sons de *ou* & de *è*; mais cet *e* ouvert peut s'exprimer par *ais*; aussi écrit-t-on *ouais*, interjection. Il est aisé à chacun d'appliquer cette remarque à d'autres exemples.

Il y a cependant quelques variations dans les diphthongues, qui ne sont point assez indiquées par celles qui se trouvent dans les voyelles. Dans la bonne prononciation *trois*, *mois*, & autres semblables, se disent à peu-près comme si l'on écrivoit *trouas*, *mouas*, &c. de même *bezoard* approche beaucoup du son *bezouard*; *Roi*, de celui de *rouet*; *boète*, de celui de *bouète*. *Besoin* se prononce presque comme s'il y avoit *besoin*. On pourroit donc réduire les diphthongues, quant au son, à un nombre inférieur à celui de dix-huit, d'autant plus que l'on pourroit avec quelque raison disputer à *ouan* le droit d'être une diphthongue. *Louange*, qu'on donne pour exemple, paroît être de trois syllabes plutôt que de deux, puisque pour n'en faire que deux, on sent de la difficulté à le prononcer. On pourroit en dire autant de la diphthongue *ué*, & de l'exemple *situé*. Par-là le nombre des diphthongues, quant au son, seroit réduit à quinze, *ia*, *ie*, *ie*, *ieü*, *io*, *iou*, *ian*, *ien*, *ion*, *oua*, *ouet*, *oui*, *ouin*, *ui*, & *uin*.

Mais nous avons quelques expressions qui forcent à

en reconnoître d'autres, qui meme ne commencent point par une voyelle foible; telle est l'interjection *ai!* cri fubit d'un homme qui sent tout-à-coup une douleur vive. On retrouve auffi le même fon dans *Blaie*, Ville de Guienne; *la Bifcaie*, Province d'Espagne; *les Iueaies*, Illes de l'Amérique feptentrionale. Il y a quelques Auteurs qui prétendent mettre auffi *cau* au nombre des diphthongues, dans *féau* & *seou*; mais le premier de ces deux mots est évidemment de deux syllabes; & dans le fecond, l'*e* muet ne fert tout au plus qu'à rendre la syllabe plus longue. Si l'on y fait sentir cet *e* muet, ce n'est que d'une maniere prefque imperceptible; ainfi *eau* n'y est tout au plus qu'une demi-diphthongue. *Miauler*, *miaulement*, cris des chars, & *piauler*, mot bas qui fignifie *pleurer*, commencent par la diphthongue *iau*, que nos Grammaires confondent le plus fouvent avec la diphthongue *io*.

Le mot *puanteur* patoit présenter une nouvelle diphthongue dans *uan*, parceque ce mot, fuivant la prononciation ordinaire, femble n'avoir que deux syllabes, quoi qu'il en ait trois. On peut en dire autant de *lueur*, *sueur*, &c. où l'on trouve *ueu* en une feule syllabe; de *bafoué*, *joué*, *aoué*, &c. où l'on voit *oué* avec un *e* fermé; & de *jouant*, *aouant*, *bafouant*, *Ecouant*, *écrouant*, *Rouen*, &c. qui présentent *ouan* prefque dans une feule syllabe. Quelques-uns comptent auffi, *ue* dans *ambiguë*, *j'arguë*, *il s'évertue*, &c. mais tout le monde convient que l'*e* muet après cet *u*, ou après une autre voyelle, fait une demi-syllabe diftincte de celle qui le précède, ou qu'il ne fe fait point sentir du tout, & que par conféquent il ne fait pas une diphthongue, du moins auriculaire. Un défaut dont bien peu d'Auteurs favent fe défendre, c'est ce penchant qu'ils ont de tout rapporter au fujet qu'ils traitent; ils ne voient plus que lui; s'ils parlent de *diphthongue*, tout devient diphthongue.

Il ne faut pas confondre la diphthongue avec les deux lettres *ai* ou *ei*, ou autres fuivies de *l* mouillé. *Bail*, *mail*, *bercail*, *il batailla*, *il foumeilla*, *il pilla*, *il recueillit*, *il débrouilla*, *la veille*, &c. autres femblables, ne font point diphthongues; mais nous en parlons

au mot *Consonnes*. Quand même on voudroit regarder toutes ces syllabes, ou quelques unes d'entr'elles, comme de vraies diphthongues, d'après M. Dumarçais & plusieurs autres Auteurs, nous croyons néanmoins devoir plutôt traiter de ce qui les concerne, en parlant des lettres mouillées, qu'en parlant des diphthongues.

Ia est diphthongue dans la plûpart des noms, comme *pléiades*, *diamant*, *fiacre*, &c. mais il forme deux syllabes dans les verbes, comme, *il pria*, *il oubliâ*, *il sacrifia*, &c. La bonne prononciation doit faire connoître que ce que nous disons ici de la syllabe finale des verbes est vrai, non-seulement lorsque c'est un *a* qui suit l'*i*, mais aussi lorsque cet *i* est suivi de toute autre voyelle; ainsi *prier*, *prioit*, *priant*, &c. sont de deux syllabes. Mais ces détails regardent plus la *prononciation* que l'*orthographe*; ainsi nous renvoyons aux articles qui en traitent.

Il n'y a pas d'embarras pour écrire les diphthongues *ia*, *ié*, *ieu*, *io*, *iau*, *iou*, *ien*, *ion*, *oui*, *ui* & *uin*. Quand on connoît la principale destination des caracteres de l'alphabet, on sent que partout où ces sons réunis se trouvent, ils doivent être exprimés par les lettres que l'on voit ici; ainsi l'on écrit *Diacre*, *pié*, *pitié*, *amitié*, *Dieu*, *lieu*, *pieu*, *milieu*, *viole*, *cariole*, *fiote*, *pioche*, *miauler*, *piauler*, *la chiourme*, *Montesquiou*, *Olioulles*, *Cioutat*, *bien*, *mien*, *entretien*, *Comédien*, *Indien*, *Praticien*, *nous aimions*, *nous disions*, *occasion*, *oui*, *bouis*, *lui*, *étui*, *aujourd'hui*, *nuit*, *ennui*, *bruit*, *fruit*, *luire*, *suivre*, *un Suisse*, *Alcuin*, *quinquagésime*, *Quintilien*, *Quintus Cicéron*, &c.

Quant aux consonnes muettes que ces diphthongues prennent quelquefois après elles, *ia* ne terminant que des verbes, & dans les verbes faisant deux syllabes, n'a comme diphthongue aucune regle à cet égard. *Ié* final prend quelquefois un *d*, comme dans *piéd*; mais dans les autres noms il prend un *r*, comme *entier*, *premier*, *aernier*, *métier*, &c. Il n'y a que *pitié*, *amitié*, *moitié*, où il ne soit suivi d'aucune consonne. *Ieu* est suivi d'un *x* dans *mieux*, *vieux*, & dans tous les pluriels, comme *les Dieux*, *les yeux*, *les Cieux*, &c. *Io* ne forme jamais la

finale des mots ; ainsi il ne souffre point de consonne muette. *Iau* est encore moins usité , aussi-bien que *iou* , que l'on ne trouve que dans quelques noms provençaux. *Ien* prend un *s* dans les pluriels des noms , & dans les première & seconde personnes des verbes , *les biens* , *je tiens* , *tu tiens*. A la troisième personne on ajoute un *t* , *il tient* , *il vient*. Ailleurs on n'y ajoute rien. *Ion* prend un *s* dans les pluriels soit des noms , soit des verbes ; hors delà il figure seul à la fin des mots. *Oui* exige un *s* à la fin de *bouis* & *louis* ; ailleurs on ne lui donne point de consonne , s'il ne termine un mot pluriel , comme , *un talent enfoui* , *des talents enfouis*. *Ui* prend un *t* à la fin des noms , excepté dans *ennui* , *étui* , *lui* ; dans *huï* il veut un *s* ; dans les verbes il s'écrit , *je produis* , *tu produis* , *il produit*. *Uin* figure seul à la fin des mots , comme *Juin* , &c. excepté dans *suint*.

Il reste cinq de nos principales diphthongues , qui sont *iè* , *ian* , *oua* , *ouet* , *ouin*. La première s'écrit par *iè* quand elle a le son un peu clair , comme *vielle* , *première* , *volière* , *Guienne* , *vienne* , *tiers* , *fier* , *Gabriel* , *fiel* , *du miel* , *essentiel* , &c. Quand le son est plus ouvert , on l'écrit par *iai* , comme *niais* , *biais* , &c. *Ian* s'écrit par un *a* ou par un *e* ; *voyant* , *diantra* , *viande* , *inconvenient* , *fente* , &c. *Oua* s'écrit ainsi qu'il est indiqué , comme , *escouade* , *fouace* , *ouate* ; & par *uu* , comme *équateur* , *équation* , *aquatique* , *quinquagésime* , &c. mais ce son *oua* y est plus bref , & l'*ou* y est moins senti que dans les précédents. Il est des mots où ce son est encore plus adouci , plus foible , plus bref , & alors il se peint par un *o* & un *i* , comme *bois* , *trois* , *mois* , &c. que l'on prononce *bouas* , *trouas* , *mouas* , mais *oua* s'y exprime d'une manière beaucoup plus foible & moins traînante , moins sensible que dans *escouade*.

Ouet se marque comme on le voit , dans *rouet* , *le fouet* , &c. On l'écrit par *oe* , quand il est plus clair , comme *Poete* , *poeme* , *coesse* ; & par *oi* , quand il tient le milieu entre les deux autres , comme , *le Roi* , *la foi* , *la loi* , *froid* , *toit* , *foison* , *quoi* , *oiseau* , *pois* , *doigt* , *François* , nom d'homme , *Suédois* , *Hongrois* , &c.

Ouin prend quelquefois toutes les lettres qui le défi-

gnent, comme dans *marfouin* : mais le plus souvent il retranche l'*u*, comme *besoin*, *soin*, *moins*, *soin*, *loin*, *joindre*, &c. Ce qui occasionne cette suppression de l'*u*, c'est que le son en est bien plus foible dans *loin*, par exemple, que dans *marfouin*.

Pour se décider sur le choix de ces différentes expressions, il faut donner bien de l'attention à la bonne prononciation ; il en faut encore plus donner à l'usage.

Nous remarquerons ici que le son *ouet* bref étoit originellement le son propre des deux lettres *o*, *i*, & qu'autrefois on prononçoit *François*, nom de Peuple, *Anglois*, *j'aimois*, *je voulois*, *je priois*, &c. comme on prononce encore actuellement *François*, nom d'homme, & *Suédois*, c'est-à-dire, qu'on disoit *Françouès*, *Anglouès*, *j'aimouès*, *je voulouès*, *je priouès*, &c. La prononciation s'est adoucie avec le temps ; mais l'orthographe est restée : voilà pourquoi *oi* est quelquefois diphthongue dans notre écriture, comme lorsqu'il sert dans *froid*, & souvent ne l'est plus, comme dans *j'aimois*. Ainsi l'on ne sera point surpris de retrouver la même expression caractéristique au nombre de celles qui désignent des diphthongues, & parmi celles qui marquent des sons simples. C'est l'usage qui le décide, & nous ne faisons que le suivre.

Quant aux consonnes muettes que ces diphthongues veulent après elles à la fin des mots, nous pourrions renvoyer à ce que nous disons à ce sujet en parlant des voix simples au mot *voyelles*. En effet, que l'on suppose un moment que ces mêmes sons, qui ne font qu'une syllabe, parcequ'ils se prononcent par une même émission de voix, font réellement deux syllabes, il ne restera qu'à suivre pour la dernière les memes principes que nous avons donnés pour les sons simples. Cependant nous dirons en peu de mots ce qu'il y a là-dessus de plus essentiel.

Ie exprimé par *iai* prend un *s*, *niais* ; *ian* prend un *t*, soit qu'il s'écrive par un *a* ou par un *e*, *friand* veut un *d*. *Oua* écrit par *oi* veut un *s*, *bois*, *trois*, *mois*. *Ouet* écrit par les memes lettres *oi*, veut aussi un *s* après les noms d'homme ou de peuple : *moi*, *toi*, *soi*, *loi*, *Roi*,

Foi (croyance), ne prennent aucune consonne ; *froid* prend un *d* ; *toit* , couverture de maison , prend un *t*. Les adjectifs qui sont de plusieurs syllabes , prennent un *s* , *pantois* ; *fois* , expression adverbiale , le prend aussi , *vingt fois* , *une fois* ; *quoi* ne prend rien. Il en est de même de *coi* (caché & tranquille) ; *doigt* veut un *g* suivi d'un *t* ; *poids* , pesanteur , veut un *d* & un *s* ; *poix* (matière résineuse) , veut un *x* , aulli-bien que *croix* & *voix* ; *pois* (légume) prend un *s* ; *ouin* par *oin* prend un *s* dans les adverbes *moins* , & dans les pluriels *soins* , *besoins* , &c. Mais dans les noms singuliers il ne prend aucune consonne.

DIRE. Verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaison. Il signifie énoncer , expliquer , faire entendre aux autres par le moyen de la parole ou par quelqu'autre signe extérieur ce que nous pensons.

Dites-moi tout , de tout il faut m'instruire. . .

Dites , que voulez-vous ? . . .

Le serpolet , la mélisse naissante ,
Le blanc jasmin , la jonquille odorante ,
Y semblent *dire* aux Bergers d'alentour ,
Reposez-vous sur ce lit de l'amour.

On dit figurément , les yeux me le *disent* assez.

Dire à quelqu'un *son fait* , signifie faire à quelqu'un ouvertement & sans ménagement les reproches qu'il mérite ou qu'on croit qu'il mérite. *Dire d'or* signifie dire en termes brillants & magnifiques.

Si le cœur vous en dit , signifie si vous en avez envie.

Je viens de compter l'argent que vous m'avez apporté , j'y trouve beaucoup à dire ; c'est-à-dire , la somme que vous comptez me donner ne s'y trouve pas.

Dire est pris substantivement dans ces façons de parler , *M. un tel est aujourd'hui sur son beau dire* ; c'est-à-dire , qu'il est en train de débiter sa belle morale , & qu'il tient le haut bout dans la conversation. *Que portent les aïres des témoins ?*

INDICATIF. *Présent*. Je dis , tu dis , il dit ; nous di-

sons , vous dites , ils disent. *Imparfait*. Je disois , &c. *Prétérit*. Je dis , &c. *Futur*. Je dirai , &c. *Conditionnel présent*. Je dirois , &c. **IMPÉRATIF**. Dis , qu'il dise ; disons , dites , qu'ils disent. **SUBJONCTIF**. *Présent*. Que je dise , &c. que nous disions , que vous disiez , &c. *Imparfait*. Que je disse , &c. Les autres temps & les autres personnes sont réguliers. *Participe présent*, Disant , *indéclinable*. *Participe passé* , dit , dite. Il se prend quelquefois pour surnommé ou appelé : exemple , *Charles dit le Chauve* , pour *surnommé le Chauve*.

DISCOURIR. Verbe neutre irrégulier de la seconde conjugaison , composé de *courir* sur lequel il se conjugue , & de la préposition grecque *dia* qui est séparative , distributive ; ainsi *discourir* signifie *courir tantôt d'un côté tantôt de l'autre*. Il ne s'emploie guere qu'au figuré. *Discourir sur un sujet* c'est en traiter , en examiner , en approfondir les différentes parties , en passant de l'une à l'autre : *on a discouru long-tems sur cette affaire sans pouvoir l'éclaircir*.

Ce verbe se prend quelquefois en mauvaise part. On dit , *il ne fait que discourir* , c'est un *discoureur* ; pour dire c'est un babillard , un diseur de sonnettes : voyez **COURIR**.

DISCOURS. Ce mot vient du verbe latin *discurrere* , discourir , parler , s'étendre sur un sujet : voyez le verbe **DISCOURIR**.

Il signifie dans le sens le plus strict un assemblage de phrases & de raisonnemens réunis & disposés suivant les regles de l'art , pour les occasions publiques & brillantes : voyez **CONSTRUCTION** , **RAISONNEMENS**.

On comprend sous la dénomination générique de *discours* , les Plaidoyers , les Panégyriques , les Oraisons Funébres , les Harangues , &c. : voyez au mot **STYLE** quel est le style convenable à ces différents sujets.

Le Plaidoyer doit être l'application du droit au fait , & la preuve de l'un par l'autre : voyez les Plaidoyers des le *Patru* , le *Maistre* , *Cochin* , &c. : *le Sermon* , une exhortation à la vertu , ou le développement de quelque vérité Chrétienne : voyez les Sermons du *Pere Bourdaloue* , du *Pere Massillon* , &c. : *le Discours Aca-*

démique, la discussion d'un trait de Morale ou de Littérature : voyez les Discours de l'Académie, &c. : la *Harangue*, un hommage rendu au mérite en dignité : voyez les harangues faites aux Rois, aux Prélats lors de leur installation : le *Panégyrique*, le tableau de la vie d'un homme recommandable par ses actions & par ses mœurs : voyez les Oraisons Funébres des *Bossuet*, *Flécher*, *Larue*, *Porée*, &c.

DISJONCTION, figure de diction : voyez RÉPÉTITION.

DISPOSITION. Ce mot vient du verbe latin *disponere* qui signifie disposer, mettre en ordre.

Il ne suffit pas d'avoir trouvé par le moyen de l'*Invention* les preuves & les raisons qui doivent entrer dans le sujet qu'on traite ; il faut encore les mettre dans l'ordre le plus propre à faire impression sur l'esprit des Auditeurs. C'est cette seconde partie de la Rhétorique qui s'appelle *Disposition*. Elle consiste à placer & ranger avec ordre & justesse les différentes parties du discours qu'on met communément au nombre de quatre, savoir, l'*exorde*, la *narration*, la *confirmation* & la *péroraison* : voilà la distribution des anciens. Voyez les articles EXORDE, NARRATION, &c.

Les modernes distribuent leurs discours pour l'éloquence de la chaire en *exorde*, *division* ou *proposition*, première, seconde, & quelquefois troisième parties & *péroraison*.

Pour l'éloquence du Barreau en *exorde* [très court] *narration*, ou le *fait* ou la *question* de droit ; la *preuve* ou les *moyens* ; la *réplique* ou la *réponse* aux objections, & les *conclusions*. Cette nouvelle distribution revient assez à l'ancienne. Tout ce qu'il y a ici à considérer, c'est que lorsqu'il ne s'agit point d'un fait, mais d'un point de morale ou d'une question de Droit, il n'y a point alors de *narration*. Immédiatement après l'*exorde* vient la *proposition* que l'on divise en ses différentes parties. On les traite ensuite chacune séparément. La *division* est d'une grande utilité pour faire voir commodément à l'esprit dans le détail de chaque partie, ce qu'il ne verroit qu'avec confusion & avec peine dans le total : voyez ANALYSE.

La preuve ou les moyens ; la réplique ou la réponse aux objections reviennent tout-à-fait à ce que les anciens appelloient *confirmation* : voyez ce mot.

DISSIMILITUDE. La dissimilitude est un des lieux communs de la rhétorique propre à la preuve & aux passions : voyez SOURCIS DES PREUVES.

La dissimilitude est la disconvenance ou la disproportion qui se trouve entre deux ou plusieurs choses rapprochées.

Déplorable Sion ! qu'as tu fait de ta gloire ?

Tout l'univers admiroit ta splendeur ,

Tu n'es plus que poussière ; & de cette grandeur

Il ne nous reste plus que la triste mémoire.

Sion ! jusques aux Cieux élevée autrefois

Jusqu'aux enfers maintenant abaissée ,

Puissé-je demeurer sans voix ,

Si dans mes chants ta douleur retracée ,

Jusqu'au dernier soupir n'occupe ma pensée.

Racine dans Esther.

Dans la dissimilitude il s'agit , comme on voit , de mettre différents états , différents objets en opposition , en parallèle les uns avec les autres.

On se sert des dissimilitudes , ou pour exciter les passions , ou pour ruiner ce que d'autres auroient voulu établir par des similitudes , comme on ruine l'argument qu'on tire d'un arrêt en montrant qu'il a été rendu sur un autre cas : voyez COMPARAISON.

DISTRAIRE. Verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaison , composé de *traire* sur lequel il se conjugue , qui signifie *tirer* , & de la préposition grecque *dis* , qui marque éloignement , séparation ; ainsi *distraindre* signifie *tirer à l'écart* , *éloigner* , *écarter* , *détourner* , *séparer une partie d'un tout*. On dit , *sur le montant de la dépense il faut distraire la somme de . . .* *Mille réflexions que je ne puis chasser viennent sans cesse me distraire de mon travail. Il est si entier dans ses sentimens , que les plus fortes raisons ne peuvent le distraire de la résolution qu'il a une fois prise.*

DISTRIBUTION

DISTRIBUTION. C'est une figure de rhétorique convenable à la preuve.

Lorsqu'on entreprend de prouver une chose, il est naturel de la développer pour en donner des idées nettes & précises, & pour en faire distinguer les parties. Voilà en quoi consiste la distribution.

Il n'y a point de discours qui ne fournisse au moins un exemple de cette figure. Après l'exorde, l'orateur divise son sujet en ses différentes parties. En voici un exemple.

» Les grands sont ordinairement attaqués par trois ennemis bien redoutables, par le plaisir, par l'adulation, & par l'ambition. Le plaisir commence à leur corrompre le cœur; l'adulation l'affermir dans l'égarément, & lui ferme toutes les voies de la vérité; l'ambition consume l'aveuglement, & acheve de creuser le précipice. « (Massillon, Sermon sur les tentations des grands).

DIXAIN. Voyez STANCES.

DONC. Est une des conjonctions conclusives : voyez CONJONCTIONS.

DON-DON. Est une des particules imitatives : voyez PARTICULES.

DONT. Est un des pronoms relatifs : voyez PRONOMS.

D'ORDINAIRE. Est un adverbe de tems : voyez ADVERBE.

DORÉNAVANT. Est un adverbe de tems : voyez ADVERBE.

DORMIR. Verbe neutre & irrégulier, de la seconde conjugaison. Il vient du verbe latin *dormire*, qui signifie être dans le sommeil. *L'exercice du corps dispose à bien dormir. Une personne lente & paresseuse ressemble assez à un homme qui dort; son ame est dans un état de sommeil.* De-là, dormir signifie quelquefois agir négligemment. En parlant d'un homme paresseux & lent, on dit *c'est un lent-dort*. C'est dans le même sens qu'on dit en matière féodale, *quand le vassal dort le seigneur veille, & quand le seigneur dort le vassal veille*, pour dire que quand l'un des deux néglige d'user de ses droits, l'autre en profite,

Dormir se dit au figuré dans une infinité d'occasions; *Cette eau est dormante*, c'est-à-dire est dans un état de tranquillité & de stagnation; qu'elle ne coule pas, ou qu'elle coule sans qu'on s'en apperçoive, sans bruit.

Cette affaire, cet ouvrage dort; c'est-à-dire, qu'il n'avance pas, qu'on n'y travaille pas.

Dormir se prend quelquefois substantivement. En général dans la plupart des langues les infinitifs des verbes deviennent substantifs & prennent l'article, exemple: *Cette affaire l'inquiete au point qu'il en perd le dormir.*

INDICATIF *Présent.* Je dors, tu dors, il dort; nous dormons, vous dormez, ils dorment. *Imparfait.* Je dormois, &c. *Parfait.* J'ai dormi. *Prétérit.* Je dormis, &c. *Futur.* Je dormirai, &c. *Présent conditionnel.* Je dormirois, &c. SUBJONCTIF. *Présent.* que je dorme, &c. *Imparfait.* Que je dormisse, &c. *Participe.* dormant, dormante. *Participe passif indéclinable.* Dormi.

DOUTEUSES. On appelle *douteuses*, dans la prononciation, les voyelles ou les syllabes qu'on ne prononce pas aussi brièvement que les *breves*; mais sur lesquelles on ne s'arrete pas aussi long-tems que sur les *longues*; enfin qui tiennent le milieu entre les *breves* & les *longues*: voyez QUANTITÉ: voyez PRONONCIATION.

DRAME. Voyez PIÈCES DE THÉÂTRE.

DU pour DE L', est l'article *le* identifié avec la préposition *de*: voyez ARTICLE, PRÉPOSITIONS, DÉCLINAISON.

DUBITATION, figure de Rhétorique propre aux passions.

Ceux qui s'abandonnent à leurs passions sont dans une perpétuelle incertitude; ils veulent, ils ne veulent pas; ils prennent un dessein, puis ils le quittent. La dubitation est la figure qui représente ces agitations, ces incertitudes. Dubitation vient du mot latin *dubitatio*, qui signifie irrésolution, incertitude. Exemple tiré de *Zaïre*, Tragédie de M. de Voltaire.

Orosmane, avant surpris le billet fatal adressé à Zaïre par Nérestan, s'écrie:

Cours chez elle à l'instant, va, vole, Corasmin.

Montre lui cet écrit... Quelle tremble ; & soudain,
 De cent coups de poignards que l'infidèle meure ;
 Mais avant de frapper. . Ah ! cher ami demeure,
 Demeure il n'est pas tems ; je veux que ce Chrétien,
 Devant elle amené... Non , je ne veux plus rien,
 Je me meurs , je succombe à l'excès de ma rage.

DUEL. Dans la langue grecque les noms ont des terminaisons fixées pour les cas où l'on ne parle que de deux choses ; c'est le nombre *duel* ; en françois nous n'avons point ce nombre , le *pluriel* le comprend : voyez **NOMBRE DANS LES MOTS.**

DU MOINS. Est un adverbe de quantité : voyez **ADVERBE.**

DU TOUT. Est un adverbe de quantité : voyez **ADVERBE.**

DURANT. Est une des prépositions simples : voyez **PREPOSITIONS.**

DU RESTE. Est une des conjonctions transitives : voyez **CONJONCTIONS.**



E est une des voyelles de notre alphabet : voyez ALPHABET, VOYELLES & PRONONCIATION.

ÉBATTRE. Verbe réciproque & irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *battre*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine *é*, qui marque sortie, effusion, émigration. Ainsi *s'ébattre* signifie sortir pour aller courir de côté & d'autre, ou sortir de soi-même, se répandre au dehors, se dissiper, se divertir. *Il est allé s'ébattre dans la plaine; il aime souvent à s'ébattre; à prendre ses ébats; c'est-à-dire, à se dissiper, à se réjouir.*

Ce verbe se conjugue sur *battre*, comme nous venons de le dire, mais en suivant les différences qu'exigent les verbes réciproques : voyez BATTRE, RÉCIPROQUE.

ÉBOUILLIR. Verbe neutre irrégulier, de la seconde conjugaison, composé de *bouillir*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine *é*, qui marque sortie d'un endroit. Ainsi ébouillir se dit d'une liqueur qui à force de bouillir sort du vase en s'évaporant, & diminue par-là considérablement. *Vous avez laissé trop ébouillir cette eau.*

ÉCHOIR. Verbe neutre irrégulier & défectif, de la troisième conjugaison, composé du verbe *choir* (tomber, arriver), & de la préposition latine *é*, qui est déductive. Elle désigne qu'une chose est tirée, partie, sortie de. . . . Ainsi échoir exprime qu'une chose, qu'une personne part d'un point, & arrive à un autre point marqué, destiné. *Votre lettre de change échet aujourd'hui; les délais accordés par l'Ordonnance sont échus; le cas échet, &c.*

INDICATIF. Présent. Il échet. Les autres personnes, j'échois, tu échois, . . . nous échéons, vous échéez, ils échéent, ne sont presque pas en usage. **Imparfait.** J'échéois, tu échéois, il échéoit; nous échéions, vous échéiez, ils échéoient. Il n'y a encore que les troisièmes personnes qui soient d'un usage ordinaire, non plus que dans la plupart des autres temps. **Prétérit.** J'échus, tu

échus, il échut; nous échumes, vous échutes; ils échurent. *Futur.* J'écherrai, tu écherras, il écherra; nous écherrons, vous écherez, ils écherront. *Conditionnel présent.* J'écherois, tu écherois, il écheroit; nous écherrions, vous écheriez, ils écheroient.

Ce verbe n'a point d'impératif. On lui trouve dans quelques Auteurs les deux troisiemes personnes du présent du subjonctif, *qu'il échée, qu'ils échéent.*

On pourroit encore, ce semble, se servir de l'imparfait, *qu'il échut, qu'ils échussent.* Tous les temps composés de ce verbe se forment du participe *échu*, & du verbe auxiliaire *être*.

Prétérit indéfini. Je suis échu, tu es échu, il est échu; nous sommes échus, vous êtes échus, ils sont échus. *Plusqueparfait.* J'étois échu, &c. Quelques-uns de ses temps simples peuvent encore se conjuguer avec le verbe *être*, ainsi que les passifs; comme le conditionnel présent, *je serois échu*, &c. le présent du subjonctif, *je sois échu*, &c. l'imparfait du même mode, *je fusse échu*, &c. **INFINITIF.** *Présent.* Échoir. *Prétérit.* Être échu. *Participe présent.* Échéant. *Participe passé.* Étant échu.

ÉCLORE. Verbe neutre défectif & irrégulier de la quatrième conjugaison. Il signifie paroître au jour, à la vie; il ne se dit au sens propre que des animaux ovipares & des fleurs. *Les vers à soie éclosent au commencement du printemps; les fleurs éclorent, s'il faisoit un peu plus chaud.* On dit au figuré, *ses passions vont bientôt éclore; son projet étoit prêt à éclore.*

Ce verbe ne se dit qu'au présent de l'infinitif, & aux troisiemes personnes des temps suivans.

INDICATIF. *Présent.* Il éclot, ils éclosent. *Futur.* Il éclora, ils écloront. *Conditionnel présent.* Il écloroit, ils éclorent. **SUBJONCTIF.** *Présent.* Qu'il éclore, qu'ils éclosent.

Dans ses temps composés ce verbe se conjugue avec l'auxiliaire *être*; il est éclos, il étoit éclos, &c. *Participe passé.* Éclos, éclosé.

ÉCRIRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrième conjugaison. C'est l'action de former des lettres, de tracer des mots ou des caractères alphabétiques sur le papier ou sur une autre matière. C'est-là son sens propre. On le

transporte au figuré pour exprimer des choses analogues à la formation de ces caractères. Ainsi on dit, *voilà un Livre bien écrit*, pour dire qu'il est bien fait, qu'il est travaillé avec esprit, avec goût & avec jugement. *Ecrire d'or* signifie écrire en style brillant & magnifique.

J'aurois voulu dans cette belle Histoire

Ecrire en or au Temple de Mémoire.

On dit de même, *ses crimes sont écrits dans ses yeux*, comme si les signes de fureur ou de désespoir, qui paroissent sur le visage d'un homme, étoient autant de caractères lisibles qui annoncent ses forfaits. On dit encore, *son malheur est écrit dans le Ciel*, pour dire qu'il est inévitable. Cette manière de parler vient de l'Astrologie judiciaire, pour qui le Ciel étoit un Livre, & les astres autant de lettres & de caractères ineffaçables.

INDICATIF. *Présent.* J'écris, tu écris, il écrit; nous écrivons, vous écrivez, ils écrivent. *Imparfait.* J'écrivois, &c. *Prétérit.* J'écrivis, &c. *Futur.* J'écrirai, &c. *Conditionnel présent.* J'écrivois, &c. IMPÉRATIF. Écris, qu'il écrive. SUBJONCTIF *présent.* Que j'écrive, &c. *Imparfait.* Que j'écrivisse, &c. Les temps composés sont réguliers. *Participes.* Ecrivant. . . écrit, écrite.

Ecrit est quelquefois substantif. *Je lui montrerai son Ecrit. Ses Ecrits sont pleins de goût & de chaleur*: voyez ECRIRE.

EFFETS. C'est un des lieux communs de la Rhétorique, propres à la preuve.

On entend par effet ce qui est fait & produit par une cause agissante: voyez CAUSE.

Ce mot vient d'un mot latin qui signifie être fait.

Il faut s'assurer de l'existence des effets avant que d'en chercher les causes; car il n'est que trop ordinaire à l'homme de prendre pour de véritables effets de pures chimères.

Plutarque, ce Philosophe si profond, nous indique une méthode excellente pour nous assurer de l'existence des effets. Voici comme il s'y prend pour résoudre cette question qu'il se propose: *Pourquoi les poulains qui ont été courus par les loups vont-ils plus vite que les autres?* C'est peut-être, dit-il d'abord, parceque les plus lents ont été pris par les loups; c'est peut-être aussi la peur

qui les aiguillone , & leur donne plus de vitesse ; mais peut-être aussi que cela n'est pas vrai.

Quand une fois on s'est bien assuré de l'existence de tel ou tel effet , on tâche ensuite de remonter à la cause , sur laquelle il est aussi bien difficile de ne pas se tromper. Les événements d'ici-bas sont pour l'ordinaire si compliqués qu'on prend souvent l'accessoire & les circonstances pour la cause. Heureux celui qui pourroit connoître cette chaîne mystérieuse & cachée !

EGLOGUE ou IDYLLE. On ne peut donner une meilleure idée générale de l'Eglogue ou Idyle , qu'en mettant sous les yeux la description qu'en a faite M. Despréaux.

Telle qu'une Bergere aux plus beaux jours de fête ,
 De superbes rubis ne charge point sa tête ;
 Et sans mêler à l'or l'éclat des diamans ,
 Cueille en un champ voisin ses plus beaux ornemens.
 Telle aimable en son air , mais humble dans son style ,
 Doit éclater , sans pompe , une élégante Idylle ;
 Son tour simple & naïf n'a rien de fastueux
 Et n'aime point l'orgueil d'un vers présomptueux :
 Il faut que sa douceur flatte , chatouille , éveille ;
 Et jamais de grands mots n'épouvante l'oreille.
 Mais souvent dans ce style un rimeur aux abois ,
 Jette là de dépit la flûte & le haut-bois.

La vie pastorale est l'objet général de l'Eglogue & de l'Idylle. Ce sont des Bergers qui y parient , & souvent en dialogue. Les termes doivent , comme les pensées , être naturels & naïfs ; le style moins orné qu'expressif & élégant ; les images riantes ; les comparaisons tirées d'objets communs & à la portée des Bergers ; les sentimens tendres & délicats ; les tours aisés & simples ; la cadence mesurée , mais pas trop harmonieuse. C'est dans ce genre sur-tout qu'il faut se souvenir que la Poésie est l'imitation de la nature choisie & embellie. La douce oisiveté dont jouissent les Bergers doit être peinte dans les Eglogues. Il faut éviter également le vice de Fontenelle , qui , sans respecter l'oreille , change , comme le dit Boileau :

Lycidas en Béotie , et Polydis en Toison :

A a 1 *

& le ridicule de placer de grands mots dans la bouche d'un Berger , & de lui faire emboucher la trompette ou débiter des sentimens & des maximes de Cour : c'est ce que l'on reproche aux Poësies Pastorales de M. de Fontenelle. Quelquefois néanmoins l'églogue s'élève jusqu'à chanter les actions des Héros ; mais elle le fait d'une maniere proportionnée au ton qui lui convient ; en s'approchant des grands elle doit toujours avoir l'air modeste & simple qui lui est propre.

Ordinairement on emploie dans l'églogue des vers alexandrins , & à rimes suivies : telles sont entr'autres , celles de Virgile traduites par M. Gresset.

Sous de frais alifiers Daphnis étoit assis ;
Près de lui deux Bergers , Coridon & Tyrfis ,
Gardoient tranquillement , couchés sur des feuillages ;
Leurs troupeaux réunis dans les mêmes herbages.
Tous deux jeunes encor , nés aux mêmes hameaux ,
Dans l'art de bien chanter furent toujours rivaux...

Mais souvent la mesure varie ; les vers sont mêlés : M. Gresset l'a fait dans les morceaux qui doivent être chantés :

Daphnis n'est plus ! En vain nos muses le regrettent ,
Les pleurs sont superflus !
Je le demande aux bois , & les bois me répètent :
Il n'est plus , il n'est plus !

• • • • •
• • • • •
Du sombre deuil tristes compagnes ,
Plaintes , fuyez de nos campagnes ;
Bergeres , & Bergers , reprenez vos haut-bois :
Du beau Daphnis chantez la gloire ;
Il n'a point passé l'onde noire ;
Il est au rang des Dieux protecteurs de vos bois. . .

Madame Deshoulières a des églogues , où les vers sont libres :

Errez , mes chers moutons , errez à l'aventure ;
 J'ai perdu mon Berger, ma houlette & mon chien ,
 S'il plaît aux Dieux je n'aimerai plus rien ,
 Qui soit sujet aux loix de la nature.

Daphnis , le beau Daphnis , l'honneur de ces hameaux ;
 Qui dans la tranquille Autonie ,
 De Pan conduisoit les troupeaux ,
 Accablé sur ces bords d'une peine infinie ,
 Négligeoit ses moutons , brisoit ses chalumeaux ;
 Ses charmes n'avoient plus leur éclat ordinaire.

L'enjoué Lyfidor , dont le doux entretien
 Si souvent avoit su lui plaire ,
 Conduit par le hazard dans ce lieu solitaire ,
 Ne l'eût pas connu sans son chien...

Voyez ARRANGEMENT DES VERS.

EH , est une des particules exclamatives : *voyez PARTICULES , CONSTRUCTION.*

EH BIEN : *voyez PARTICULES.*

ELEGIE. Les pleurs , les plaintes , les douleurs , les chagrins , les craintes ou les regrets qui suivent les amants ; voilà les sujets consacrés à l'Élégie. Au reste le style en doit être coulant , naturel & simple , tel qu'il convient à la douleur ; il doit même paroître négligé : mais le grand art est de donner cet air de négligence à des ouvrages très soignés. Il faut , pour tromper ainsi le Lecteur , que l'aisance & la facilité paroissent dominer dans toute la Piece. Quant au choix de la mesure des Vers , & à leur arrangement , on ne souffre pas communément d'au res Vers que les alexandrins en rimes suivies dans les Pieces élégiaques. Mais un goût fin sait souvent distinguer des pensées , des sentiments , & des situations pour lesquelles d'autres Vers & d'autres arrangements conviennent mieux. Ce genre de Poésie n'est pas aussi cultivé par nos Poètes qu'il semble le mériter ; car il est susceptible de grandes beautés.

Exemple tiré de Madame Deshoulières.

Généreux Licidas , ami sage & fidelle ,
 Dont l'esprit est si fort , de qui l'ame est si belle ,

Vous de qui la raison ne fait plus de faux pas ;
 Ah , qu'il vous est aisé de dire : n'aimez pas !
 Quand on connoît l'amour , ses caprices , ses peines ;
 Quand on fait , comme vous , ce que pèsent ses chaînes ;
 Sage par ses malheurs , on méprise aisément
 Les douceurs dont il flatte un trop crédule amant...

Autre.

Toi qui vis mon bonheur s'éclipser pour toujours ,
 Toi qui dans un moment terminas mes beaux jours ,
 Amante de Céphale , impitoyable Aurore ;
 Toi que dans mon chagrin je déteste & j'abhorre ,
 Témoin de mes soupirs , témoin de mes adieux :
 Tous les jours ma douleur te retrace à mes yeux :
 A ton seul souvenir , je tremble , je frissonne !
 J'ai beau me consoler ! ma raison m'abandonne ! ...

Voici un début d'Élégie en Vers d'une autre mesure
 & d'un autre arrangement.

Triste recours des malheureux ,
 Vous dont les accens douloureux ,
 Les pas errans à l'aventure ,
 Les cheveux flottans sans parure ,
 Les bras ou levés vers les Cieux ,
 Pour fléchir le courroux des Dieux ,
 Ou pendans avec nonchalance ,
 Fatigués de leur impuissance ;
 Vous dont les discours peu suivis ,
 Le cœur rongé par les soucis ,
 Les yeux abandonnés aux larmes ,
 L'esprit troublé par les allarmes ,
 Le regard mourant & plaintif ,
 L'air interressant & naïf ,
 Relevent les graces touchantes ,
 Aux disgraces les plus cuisantes
 Font trouver des charmes secrets ,
 Et du plaisir dans les regrets ;

O vous que la douleur cruelle
 Ne rend que plus tendre & plus belle ;
 Vous chez qui tout est éloquent ,
 Et fait naître le sentiment
 Dans l'ame la plus enlurcie ,
 Douce , aimable & tendre Elégie ,
 Venez , volez à mon secours ! . . .

Voyez ARRANGEMENT DES VERS.

ELLE , est un des pronoms personnels pour la troisième personne du singulier au féminin : voyez PRONOMS.

ELLES , est un des pronoms personnels pour la troisième personne du pluriel au féminin. Elle en est le singulier : voyez PRONOMS.

ELIRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrième conjugaison , composé de *lire* , sur lequel il se conjugue , & de la préposition séparative *e*. Il signifie choisir , séparer de la foule , prendre de préférence. *Élire un Roi ; élire un domicile.*

Participes. Elisant , éiu , élue.

ELISION. Ce mot signifie la suppression d'une lettre finale dans certaines occasions.

Nous ne comptons que trois lettres qui se trouvant à la fin d'un mot , se suppriment devant un autre mot lié au leur , & commençant par une voyelle ou un *h* non aspiré. Ces trois lettres sont *a* , *e* , *i*. Si nous avons d'autres lettres qui se suppriment dans quelques circonstances , on n'y applique point le terme d'*élision*.

Au reste il n'importe par quelle voyelle le second mot commence ; l'*a* & l'*e* muet qui finissent le précédent s'élident autant devant l'une que devant l'autre. On verra bientôt pourquoi nous ne disons pas la même chose de l'*i*. Mais il n'en est pas de même du mot qui finit par *a* ou par *e* muet : il s'en faut bien que tous les mots qui sont terminés par l'une ou l'autre de ces deux voyelles , leur permettent également de s'élider.

L'*a* s'élide toujours que lorsqu'il est dans l'article & le pronom *la*. Ainsi on dit , *je l'aime* , *je l'estime* , *je l'inite* , *je l'observe* ; & non pas , *je la aime* , *je la estime* ,

je la imite , je la observe , &c. Partout ailleurs *a* ne s'élide jamais : on écrit donc , *il va à Avignon , &c.* Remarquez que lorsqu'il y a élision , on met un signe qu'on nomme *apostrophe* (') , & qui est au dessus de la ligne après la lettre qui précède celle qu'on élide , & avant la voyelle qui commence le mot suivant.

Il n'y a que l'*e* muet & final , c'est-à-dire qui est la dernière lettre du mot , qui puisse s'élider. Cet *e* muet & final s'élide toujours dans la prononciation , quand le mot suivant commence par une voyelle. Mais il ne s'élide dans l'écriture que lorsqu'il termine un monosyllabe. Ainsi l'on prononce , *il commenç' à fair' un temps plus convenabl' à la saison* , de même que l'on prononce , *j'aime , qu'il vienne , &c.* & néanmoins on écrit , *il commence à faire un temps plus convenable à la saison* , tandis que l'on doit écrire , *j'aime , qu'il vienne , &c.* parceque les mots , *commence , faire , convenable* , sont de plus d'une syllabe ; ce qui n'est point pour les mots *je , que*. Quelque caprice qui paroisse dans cette pratique , ce seroit une faute égale de faire une élision dans le premier cas , ou de n'en point faire dans le second.

Au reste , il faut ici mettre au nombre des monosyllables le *que* , qui souvent se trouve uni avec d'autres mots , comme dans des pronoms ou des expressions conjonctives ; tels sont , *quelque , puisque , parceque , jusque , tant que , &c.* *Que'qu'innocence qu'il affecte , je le croirai coupable , puisqu'il est menteur. Je vous le conseille , parcequ'il le faut , &c.*

L'*e* muet s'élide dans *entre* , quand il est suivi de *elles , eux , autres* : *entr'eux , entr'elles , entr'autres*. Il en est de même quand il commence un verbe réciproque , comme *s'entr'aider , s'entr'aider , s'entr'ouvrir , &c.*

L'*e* muet qui termine le féminin *grande* , ne s'élide point dans l'écriture devant une voyelle , comme , *grande absurdité* ; en cela il est dans la règle : mais il s'élide devant les mots *mere , Messe , chambre , salle , chere , peur , pitié , chose* ; & même il ne s'y prononce point , quoique ces mots commencent par une consonne. On dit donc , & l'on écrit , *porter respect à sa grand'mere ; entendre la Grand'Messe ; Conseiller de la Grand'Chambre ; entrer dans la Grand'Salle ; faire grand'chere ; avoir*

grand' peur ; avoir grand' pitié ; ne pas dire grand' chose. Remarquez pourtant qu'il n'y a que *grand' mere* pour lequel la regle soit générale ; les autres ne souffrent point cette élision dans bien des occasions, & en particulier quand ils sont précédés de quelque prépositif, comme, *une grande chambre, la plus grande chere, très grande peur, la plus grande pitié, une bien grande chose, une très grande Messe, &c.* Il est même deux des exemples cités que l'on pourroit révoquer en doute pour toutes les circonstances ; ce sont *grand' pitié* & *grand' peur*. Il semble en effet qu'ils ne doivent point élider cet *e* muet dans la prononciation ni dans l'écriture.

Nous avons dit que pour que l'élision pût se faire ; il falloit que le second mot commençât par une voyelle, ou par un *h* non aspiré. Ainsi l'on dit, *le Héros*, & non pas *l'Héros*, parceque *h* s'aspire dans ce nom. On dit au contraire *l'héroïsme*, & non pas *le héroïsme*, parceque *h* n'est point aspiré dans ce mot. Mais il est quelques mots où il se trouve une aspiration forte & réelle, quoique l'usage ne soit point d'y mettre un *h*, & alors on n'élide point l'*e* muet du mot précédent ; tels sont *onze* & *onzieme* ; on dit & on écrit *le onze, le onzieme, &c.* Il en est quelques autres qui commencent par un *h*, que l'usage a fait tellement varier, que quelquefois il s'élide, & d'autres fois ne s'élide point ; tel est *Hollande, toile d'Hollande, venir d'Hollande, &c.* Sur cela voyez **ASPIRATION**.

L'*i* ne s'élide jamais que dans la conjonction *si*, encore faut-il que le mot suivant commence par un autre *i*. Bien plus, il ne s'élide que devant le pronom singulier *il*, ou le pluriel *ils* ; *s'il arrive, s'il est content ; s'ils approchent, s'ils sont exacts, &c.* pour *si il arrive ; si il est content ; si ils approchent, si ils sont exacts, &c.* Tout autre *i* final ne s'élide point, & celui-là ne le fait point devant tout autre mot ; ainsi on ne dit point, *auss'il dit*, pour *aussi il dit. . . ni s'indigne* pour *si indigne, &c.*

ELLIPSE. Ce mot signifie *omission*. C'est une figure de construction qui a lieu lorsque l'empressement de l'imagination fait supprimer quelque mot qui devrait être exprimé selon la construction pleine. Par exemple, au lieu de dire, *il est dans l'endroit où vous allez*, nous

difons fimplement , *il eft où vous allez*. Ainfi l'Ellipfe eft une figure par laquelle on fous-entend le corrélatif d'un mot exprimé ; ce qui ne doit avoir lieu que lorsque l'Ellipfe peut être aifément fuppléée , & qu'elle ne bleffe point l'ufage. Cette figure n'eft pas fort ufitée dans les Langues positives. Pour rendre raifon des phrafes elliptiques , il faut les réduire à la construction pleine , en exprimant ce qui eft fous-entendu felon l'analogie commune.

ELOCUTION. Le mot *Elocution* fignifie maniere de parler , de s'exprimer , de s'énoncer , foit verbalement , foit par écrit. L'élocution françoife eft donc la maniere de parler la Langue françoife , ou de l'écrire ; car ce dernier article eft comme une fuite & une appendice de l'autre. Au refte , ici ce mot *élocution* n'eft pris qu'en bonne part. Il ne s'agit donc pas dans cet Ouvrage de toutes les manieres bonnes ou mauvaises de parler & d'écrire la Langue , mais feulement des manieres de la bien parler , & de la bien écrire. Nous difons les manieres ; car s'il en eft une infinité de mauvaises , il en eft auffi plufieurs de bonnes. Dans une même Langue il y a en quelque forte autant d'idiômes différens que de différens ftyles. Tous ces idiômes , qui pourroient nous fournir une divifion nombreufe , peuvent fe réduire à deux principales branches , l'*Eloquence* & la *Poéfie*. Les autres ftyles demandent moins de connoiffances , moins d'appréts , & fe réduifent prefque , quant à l'élocution , à la feule étude de la Grammaire ; étude qui eft le premier fondement de toute élocution , & par conféquent de l'Eloquence & de la Poéfie. Pour bien parler & bien écrire une Langue , il faut , avant tout , le faire avec correction & pureté. Ce doit être là le fruit de l'étude de la Grammaire. Les autres conditions requifes dépendent des fujets que l'on traite , de la maniere de les traiter , & des circonftances ; ce qui nous ramene aux ftyles dont le choix doit être dicté par le goût : voyez GRAMMAIRE , GOÛT , STYLE , ELOQUENCE & POÉSIE.

ELOQUENCE. L'Eloquence eft l'art de toucher & de perfuader. Voilà pourquoi elle n'eft qu'images fortes & naturelles ; que fentiments pathétiques ; que

Raisonnemens frappans ; qu'expressions vives ; que traits enflammés , qu'elle jette dans l'ame de ses Auditeurs :
voyez FIGURES.

Il semble qu'elle seule connoisse les ressorts qui peuvent nous ébranler , nous émouvoir. Toutes nos passions sont entre ses mains ; elle les irrite & les apaise à son gré.

Un morceau de Racine dans Britannicus va faire sentir au Lecteur ce que c'est que l'éloquence. Néron , excité par la jalousie & par les conseils abominables de Narcisse , veut faire périr Britannicus son frere. Burrhus tâche de l'en détourner.

B U R R H U S .

Non , quoi que vous disiez , cet horrible dessein
Ne fut jamais , Seigneur , conçu dans votre sein.
De votre bouche , ô Ciel ! puis-je l'apprendre ?
Vous même sans frémir avez-vous pu l'entendre ?
Songez vous dans quel sang vous allez vous baigner ?
Néron dans tous les cœurs est-il las de regner ?
Que dira-t-on de vous ? Quelle est votre pensée ?

· · · · ·
· · · · ·

Et ne suffit-il pas , Seigneur , à vos souhaits ,
Que le bonheur public soit un de vos bienfaits ?
C'est à vous à choisir , vous êtes encor maître :
Vertueux jusqu'ici vous pouvez toujours l'être.
Le chemin est tracé , rien ne vous retient plus.
Vous n'avez qu'à marcher de vertus en vertus.
Mais si de vos flatteurs vous suivez la maxime ,
Il vous faudra , Seigneur , courir de crime en crime ,
Soutenir vos rigueurs par d'autres cruautés ,
Et laver dans le sang vos bras ensanglantés.
Britanicus mourant excitera le zele
De ses amis tout prêts à prendre sa querelle.
Ces vengeurs trouveront de nouveaux défenseurs ,
Qui même après leur mort auront des successeurs.
Vous allumez un feu qui ne pourra s'éteindre ,

Craint de tout l'univers il vous faudra tout craindre ;
 Toujours punir , toujours trembler dans vos projets ,
 Et pour vos ennemis compter tous vos sujets .
 Ah , de vos premiers ans l'heureuse expérience
 Vous fait-elle , Seigneur , haïr votre innocence ?
 Songez-vous au bonheur qui les a signalés ?
 Dans quel repos , ô Ciel , les avez-vous coulés !
 Quel plaisir de penser & de dire en vous-même ,
Par-tout en ce moment on me bénit , on m'aime .
On ne voit point le peuple à mon nom s'allarmer ,
Le Ciel dans tous leurs pleurs ne m'entend point nommer .
Leur sombre inimitié ne fuit point mon visage ,
Je vois voler par-tout les cœurs à mon passage .
 Quels étoient vos plaisirs ! Quel changement ! ô Dieux !
 Le sang le plus abject vous étoit précieux .
 Un jour , il m'en souvient , le Sénat équitable
 Vous pressoit de souscrire à la mort d'un coupable ;
 Vous résistiez , Seigneur , à leur sévérité .
 Votre cœur s'accusoit de trop de cruauté ,
 Et plaignant les malheurs attachés à l'Empire ,
Je voudrais , disiez-vous , ne savoir pas écrire .
 Non , ou vous me croirez , ou bien de ce malheur ;
 Ma mort m'épargnera la vue & la douleur .
 On ne me verra point survivre à votre gloire ,
 Si vous allez commettre une action si noire .
 Me voilà prêt , Seigneur , avant que de partir ,
 Faites percer ce cœur qui n'y peut consentir .
 Appelez les cruels qui vous l'ont inspirée ,
 Qu'ils viennent essayer leur main mal assurée .
 Mais je vois que mes pleurs touchent mon Empereur ;
 Je vois que sa vertu frémit de leur fureur .
 Ne perdez point de tems , nommez-moi les perfides
 Qui vous osent donner ces conseils parricides :
 Appelez votre frere , oubliez dans ses bras . . .

Néron touché , attendri , répond : *Ah , que demandez-vous ?* Tel est le charme de l'Eloquence , On sent bien que

que pour être éloquent il faut avoir une ame grande , noble , généreuse.

L'Eloquence existoit avant la Rhétorique. Celle-ci n'est autre chose que l'Eloquence réduite en art : voyez RHÉTORIQUE.

L'Eloquence emploie différents styles. Tantôt c'est un torrent qui brisé , qui renverse , qui entraîne tout ; tantôt c'est un fleuve majestueux qui roule ses ondes tranquilles au milieu des prairies émaillées ; quelquefois c'est un simple ruisseau dont le murmure endort , & cause une douce volupté : voyez STYLE , NOMBRE , HARMONIE , CADENCE.

EMPLOYER. Verbe actif de la premiere conjugaison , qui signifie mettre en œuvre , en usage. Quoiqu'il soit régulier , nous le conjuguerons néanmoins ici , à cause de sa difficulté. Il peut servir de modele pour tous les verbes en *oyer*. On dit *employer son crédit*. Il est quelquefois réciproque. *Cette Dame s'est employée pour moi*.

Ses participes sont , *employant* , *employé* , *employée*. Le participe passé masculin est quelquefois substantif , comme , *la France fourmille d'Employés*.

INDICATIF. *Présent*. J'emploie , tu emploies *ou* vous employez , il emploie ; nous employons , vous employez , ils emploient. *Imparfait*. J'employois , tu employois *ou* vous employez , il employoit ; nous employions , vous employiez , ils employoient. *Prétérit*. J'employai , tu employas *ou* vous employates , il employa ; nous employames , vous employates , ils employèrent. *Prétérit indéfini*. J'ai employé , tu as employé *ou* vous avez employé , il a employé ; nous avons employé , vous avez employé , ils ont employé. *Prétérit antérieur*. J'ai employé , &c. *Prétérit antérieur indéfini*. J'ai eu employé , &c. *Plusqueparfait*. J'avois employé , &c. *Futur*. J'emploierai , tu emploieras *ou* vous emploirez , il emploiera ; nous emploierons , vous emploirez , ils emploieront. *Futur passé*. J'aurai employé , &c. *Conditionnel présent*. J'emploierois , &c. *Conditionnel passé*. J'aurois *ou* j'eusse employé , &c. IMPÉRATIF. Emploie *ou* employez , qu'il emploie ; employons , employez , qu'ils emploient. SUBJONCTIF *présent*. Que j'emploie , que tu emploies *ou*

que vous employez , qu'il emploie ; que nous employions , que vous employiez , qu'ils emploient. *Imparfait*. Que j'employais , &c. *Prétérit*. Que j'aie employé , &c. *Plusqueparfait*. Que j'eusse employé , &c. *INFINITIF présent*. Employer. *Prétérit*. Avoir employé. *Participe actif présent*. Employant. *Passé*. Ayant employé. *Participe passif présent*. Employé , employée , étant employé , employée. *Passé*. Ayant été employé , employée. *GÉRONDIF*. En employant ou employant.

Les temps dont nous n'avons indiqué que la première personne suivent la première conjugaison des verbes réguliers : voyez CONJUGAISON.

Quand ce verbe se prend réciproquement , les temps simples prennent seulement avec eux le pronom réciproque ; & les temps composés se conjuguent avec le participe *employé* , les temps du verbe *être* , & le pronom réciproque , de même que tous les verbes réciproques : *exemples*. Je m'emploie , je me suis employé , tu t'emploie , tu t'es employé , il s'emploie , il s'est employé ; nous nous employons , nous nous sommes employés , vous vous employez , vous vous êtes employés ils s'emploient , ils se sont employés , &c.

ÉMOUDRE. Verbe actif irrégulier , de la quatrième conjugaison , composé de *moudre* , sur lequel il se conjugue ; il signifie éguiser sur une meule : *émoudre* , faire *émoudre* des couteaux , des ciseaux , &c. On dit tant au propre qu'au figuré , *combattre à fer émoulu* pour dire combattre tout de bon & à outrance. D'un homme qui a approfondi quelque matière depuis peu de temps , on dit qu'il en est tout frais émoulu.

ÉMOUVOIR. Verbe actif réciproque & irrégulier , de la troisième conjugaison , composé de *mouvoir* , sur lequel il se conjugue , & de la préposition latine *e* , qui marque *sortie de* . , qui annonce qu'une chose est tirée de . ; ainsi émouvoir signifie faire sortir de l'état où l'on étoit. Il signifie remuer , agiter , attendrir , animer ; il ne s'entend que des affections de l'ame ; & ce n'est qu'en prêtant en quelque sorte une ame aux choses inanimées qu'on peut dire d'elles , qu'elles sont émues. On dit *émouvoir les entrailles d'un père ; émouvoir les Auditeurs*.

On dit aussi : *émouvoir le Peuple*, c'est-à-dire, *l'attendrir* ou *le soulever*, &c. Quand ce verbe est réciproque, il se conjugue comme les verbes réciproques : voyez RÉCIPROQUE.

INDICATIF. *Présent*. J'émeus, tu émeus, il émeut ; nous émouvons, vous émouvez, ils émeuvent. *Imparfait*. J'émouvois, tu émouvois, il émouvoit ; nous émouvions, vous émouviez, ils émouvoient. *Prétérit*. J'émus, tu émus, il émut ; nous émumes, vous émutes, ils émurent. *Prétérit indéfini*. J'ai ému, tu as ému, &c. *Prétérit antérieur*. J'eus ému, &c. *Prétérit antérieur indéfini*. J'ai eu ému, &c. *Plusqueparfait*. J'avois ému, &c. *Futur*. J'émouvrai, tu émouvras, il émouvra ; nous émouvrons, vous émouvrez, ils émouvront. *Futur passé*. J'aurai ému, &c. *Conditionnel présent*. J'émouvrais, tu émouvrais, il émouvrait ; nous émouvriions, vous émouvriez, ils émouvraient. On doit sentir à la seule prononciation de ces deux temps, qu'il faut les éviter le plus qu'on peut dans l'usage. *Conditionnel passé*. J'eusse ou j'aurais ému, &c. IMPÉRATIF. Émeus, qu'il émeuve, émouvons, émouvez, qu'ils émeuvent. SUBJONCTIF. *Présent*. Que j'émeuve, que tu émeuves, qu'il émeuve ; que nous émouvions, que vous émouviez, qu'ils émeuvent. *Imparfait*. Que j'émusse, que tu émusses, qu'il émut ; que nous émussions, que vous émussiez, qu'ils émussent. *Prétérit*. Que j'aie ému, &c. *Plusqueparfait*. Que j'eusse ému, &c. Nous ne conjugons que la première personne des temps composés, parce que toutes les autres suivent celle-là, de même que dans les verbes réguliers. INFINITIF. *Présent*. Émouvoir. *Prétérit*. Avoir ému. *Participe actif présent*. Émouvant. *Participe actif passé*. Ayant ému. *Participe passif présent*. Emu, émue. *Participe passif passé*. Ayant été ému ou émue. GÉRONDIF. En émouvant ou émouvant.

Son passif est régulier dans tous les temps, & se conjugue comme tous les autres.

EN, est un des pronoms personnels pour la troisième personne : voyez PRONOMS.

EN, est aussi préposition ; voyez PRÉPOSITIONS.

ENCLORE. Ce verbe est actif irrégulier & défec-tif, de la quatrième conjugaison. Il est composé de *clore* & de la préposition *en*, qui signifie dedans, dans l'intérieur. Ainsi *enclore* veut dire enfermer une chose dans une autre. *Enclore un jardin de murailles*, c'est bâtir des murailles autour d'un jardin qui se trouve alors enfermé dedans. Ce verbe n'a pas d'autres temps que le verbe *clore*: voyez **CLORE**.

Participe passé. Enclos, enclose.

On dit aussi un *enclos*. C'est un terrain environné de aies ou de murailles, &c.

ENCORE, est une des conjonctions extensives: voyez **CONJONCTIONS**.

ENCORE, est un adverbe de quantité: voyez **ADVERBE**.

ENCOURIR. Verbe actif irrégulier, de la seconde conjugaison, composé de *courir*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition *en*. Ainsi *encourir* signifie *courir en, dans, tomber en*. Celui qui contrevient à la loi *encourt* les peines portées par la loi; c'est-à-dire, tombe dans les peines. Il a *encouru* l'indignation du Prince; c'est-à-dire, il est tombé dans l'indignation: voyez **COURIR**.

ENDORMIR. Verbe actif irrégulier de la seconde conjugaison. Il se conjugue sur *dormir*, mais il n'en est pas composé, comme il le paroîtroit. Il signifie faire dormir, disposer quelqu'un au sommeil. *On endort un enfant en le berçant*.

S'endormir marque les différentes gradations du sommeil qui s'empare de nous.

Soupire, étend les bras, ferme l'œil, & s'endort.

Au figuré on dit *s'endormir dans la mollesse*, pour, se laisser aller à la mollesse, & y croupir.

Il s'endort sur cette affaire; c'est-à-dire, il la néglige. *Endormir* signifie au figuré *ennuyer*. *Sa conversation m'endort*; ce Livre m'endort.

Participe présent actif indéclinable. Endormant, qui endort.

Participe passé passif. Endormi, endormie.

ENFIN, est une des conjonctions extensives: voyez **CONJONCTIONS**.

ENFIN, est un des adverbes composés. Il marque l'arrangement respectif des choses entr'elles : voyez ADVERBE.

ENFUIR, S'ENFUIR. Verbe neutre réciproque & irrégulier, de la seconde conjugaison, composé de *fuir* & de *en* adverbe de lieu, qui veut dire delà. *Il s'est enfui de l'endroit où on l'avoit enfermé.* Toutes les fois qu'il y a un nom de lieu après *enfuir*, c'est une espèce de pleonasme ; car *en*, qui est joint à ce verbe, marque déjà que c'est d'un lieu qu'on fuit : voyez PLEONASME.

Au figuré on dit d'une liqueur qui coule hors du vase où elle est, *qu'elle s'enfuit.*

INDICATIF. *Présent.* Je m'enfuis, tu t'enfuis, il s'enfuit ; nous nous enfuyons, vous vous enfuyez, ils s'enfuient. *Imparfait.* Je m'enfuyois, tu t'enfuyois, il s'enfuyoit ; nous nous enfuyions, vous vous enfuyiez, ils s'enfuyoient. *Prétérit.* Je m'enfuis, tu t'enfuis, il s'enfuit ; nous nous enfûmes, vous vous enfûtes, ils s'enfuirent. *Prétérit indéfini.* Je me suis enfui, tu t'es enfui, il s'est enfui, &c.

Dans les temps composés, le participe se décline, & varie selon les genres.

Prétérit antérieur. Je me fus enfui, &c. *Plusqueparfait.* Je m'étois enfui, &c. *Futur.* Je m'enfuirai, &c. *Futur passé.* Je me serai enfui, &c. *Conditionnel présent.* Je m'enfuirais, tu t'enfuirais, il s'enfuirait ; nous nous enfuirions, vous vous enfuiriez, ils s'enfuiraient. *Conditionnel passé.* Je me serois ou je me fusse enfui, &c. IMPÉRATIF. *Enfuis-toi*, qu'il s'enfuie ; *enfuyons-nous*, *enfuyez-vous*, qu'ils s'enfuient. SUBJONCTIF. *Présent.* Que je m'enfuie, que tu t'enfuies, qu'il s'enfuie ; que nous nous enfuyions, que vous vous enfuyiez, qu'ils s'enfuient. IMPÉRATIF. Que je m'enfuissse, que tu t'enfuisses, qu'il s'enfuit ; que nous nous enfuissions, que vous vous enfuissiez, qu'ils s'enfuissent. *Prétérit.* Que je me sois enfui, &c. *Plusqueparfait.* Que je me fusse enfui, &c. INFINITIF. *Présent.* S'enfuir. *Prétérit.* S'être enfui. *Participe présent.* S'enfuyant. *Passé.* S'étant enfui, ou enfui. GÉRONDIF. En s'enfuyant, ou s'enfuyant.

Les temps dont nous n'avons pas donné toutes les

personnes, suivent pour le surplus la marche ordinaire des verbes réciproques : voyez RÉCIPROQUE.

ÉNIGME & LOGOGRYPHE. Le mot *Enigme* est dérivé du grec : il signifie une chose obscure , dont le sens est difficile à pénétrer. C'est ordinairement une petite Piece en vers , où l'on peint une chose par ses propriétés , ses usages , ses effets , ses rapports , son origine , mais sans la nommer. Pour qu'une Enigme soit bien faite , il est nécessaire que les traits qu'on emploie pour désigner la chose qui en fait le sujet , ne puissent convenir qu'à cette seule chose , étant pris tous ensemble , quoiqu'ils paroissent pouvoir s'appliquer à des choses toutes différentes. C'est ce qui tient l'esprit en suspens.

Le *Logogryphe* a tiré son nom de deux mots grecs qui signifient *énigme de mot*. Dans ce petit Poème on divise les syllabes , & même les lettres du mot principal , pour en former autant d'énigmes , que le Lecteur patient cherche à deviner , & qui étant découverts font enfin connoître le mot principal d'où elles ont été tirées.

Ces jeux littéraires étoient en vogue parmi nous dès le temps de Charlemagne ; mais à mesure que le goût s'est perfectionné , on s'est occupé d'objets plus utiles.

Il est presque inutile de dire que l'Enigme & le Logogryphe n'ont point de style propre. Il doit être analogue à la chose qui en fait l'objet , & au but qu'on se propose. Par exemple , pour donner le change dans une énigme , on en annonce quelquefois le sujet en termes magnifiques , quoiqu'il ne s'agisse que d'une chose très futile. Nous n'en donnerons point ici d'exemples. On peut avoir recours au Mercure , qui donne tous les mois de nouvelles Enigmes.

ENJAMBEMENT DES VERS. On dit qu'un vers enjambe sur un autre , quand le sens de la phrase commencée ne finit pas dans le même vers , & se porte jusques sur le suivant. Dans ceux-ci , par exemple.

Viens , cher amant , m'inspirer tout à tour ,
Et des plaisirs , & même des allarmes. . .

Le premier enjambe sur le second , puisque ce n'est

que dans celui-ci qu'on trouve le régime du verbe *inspirer* qui est dans l'autre , & qu'ainsi le sens est encore suspendu à la fin : *m'inspirer tour à tour. . . & des plaisirs* , &c.

Mais le sens ainsi prolongé jusques sur le vers suivant , peut se terminer à la fin de ce second vers , comme dans les deux que nous venons de citer ; ou dans le cours & avant la fin de celui sur lequel on a enjambé , comme si l'on disoit :

Reçois des vers que ma muse en hommage
 Refuse aux Grands : ce n'est qu'aux yeux du Sage , &c.

où l'on voit que ces mots *refuse aux Grands* , complètent le sens du premier vers.

Ce n'est que cette dernière espèce d'enjambement que l'on condamne dans notre Poésie , & dont Boileau a dit :

Enfin Malherbe vint , & le premier , en France ,
 Sut mettre dans les vers une juste cadence :
 Les stances avec grace apprirent à tomber ,
 Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber.

L'autre espèce d'enjambement est très permise , & doit l'être , comme on le concevra bientôt. Ainsi les deux vers que l'on a vus plus haut seront réguliers , si l'on dit :

Reçois des vers que ma muse en hommage ,
 Refuse aux Grands , & n'accorde qu'au Sage.

Non-seulement on permet d'enjambrer d'un premier vers à un second , pourvu que le sens remplisse tout l'espace de celui-ci , mais on peut également du second prolonger le sens jusqu'au troisième , ou quatrième , ou cinquième , &c. pourvu que la phrase ne contracte ni obscurité , ni embarras par cette longueur , & que le vers où la phrase finit soit occupé tout entier à la compléter. Cette règle est pour tous les styles , à moins que des règles particulières à certains Ouvrages ne portent des loix contraires , comme dans les Stances. Ainsi ces

vers sont bons , quoiqu'ils enjambent l'un sur l'autre.

Si la vertu n'est rien , pourquoi l'humble innocence
 A-t-elle sur nos cœurs conservé sa puissance ?
 D'où vient qu'une Bergere assise sur les fleurs ,
 Simple dans ses habits , plus simple dans ses mœurs ,
 Impose à ses aimants surpris de sa sagesse ?
 Severe avec douceur , & tendre sans foiblesse ,
 Elle a l'art de charmer , sans rien devoir à l'art :
 Son devoir est sa loi , sa défense un regard ,
 Qui , joint à la fierté d'un modeste silence ,
 Fait tomber à ses pieds l'audace & la licence.

(M. de Bernis).

Au reste par phrases , nous n'entendons pas seulement ici celles qui renferment un sens absolu , complet & indépendant de toute autre chose , comme ,

La mode est le tyran du pays où nous sommes :
 Elle place les fots , & nomme les grands hommes.

mais nous entendons même ces phrases incidentes , liées à d'autres dans une période dont elles font membre ; & nous disons que même ces membres de périodes ne doivent jamais enjamber sur d'autres vers , qu'ils ne les remplissent tout entiers. Ainsi dans cette période...

Si le plaisir , vainqueur de nos douleurs ,
 Eternisoit l'éclat qui l'environne :
 Si les remords ne faoient point les fleurs
 Dont en tout tems sa tête se couronne ;
 Et si l'ennui qui souvent l'empoisonne ,
 A ses beaux yeux n'arrachoit quelques pleurs ;
 Dieu , comme vous , nos ames immortelles
 S'enivreroient de douceurs éternelles !

le premier membre ayant enjambé sur le second vers , ne finit qu'à la rime. Il en est de même des trois autres membres ; & l'on sent que l'Auteur auroit man-

qué, si l'une de ces quatre phrases liées ensemble, pour ne faire qu'un tout, étant portée sur un autre vers, finissoit au milieu : si dans la seconde, par exemple, il eut dit :

Si les remords ne fanoient point les fleurs
Dont il se pare ; & si

de sorte que ce vers eut été rempli par quelques mots appartenants au troisieme membre.

Mais si une pensée ayant commencé avec un vers se termine avant la fin de ce vers, ce n'est plus le cas de l'enjambement ; & le Poète est à l'abri de tout reproche. Souvent meme c'est une beauté, quand on fait le faire à propos, & qu'on évite l'excès qui rendroit le style trop coupé. Ainsi ces vers sont bons.

Il est une vertu. Qui résiste à ses charmes
Vivra dans les douleurs, gémira dans les larmes.

Il ne reste donc d'enjambement vicieux que celui des phrases qui finissent avant la fin d'un vers dans lequel elles n'ont point commencé.

Mais dans les fables, dans les vers de dix syllables en style marotique, & dans tous les sujets familiers, comme Comédies, Contes, &c. les enjambements sont beaucoup plus supportables, comme,

Quelqu'un fit mettre au cou de son chien qui mordoit,
Un bâton en travers. Lui se persuadoit
Qu'on l'en estimoit plus ; - quand un chien vieux & grave,
Lui dit : on mord en traître aussi souvent qu'en brave.

Benfcrade.

Ce n'est pas une faute d'interrompre au milieu d'un vers le sens qui a commencé dans le vers précédent, quand on le fait par un emportement figuré, par une interruption que la passion inspire, comme dans *Rodegunc*. . .

Où seule, & sans appui contre mes attentâts,
Je verrois . . . mais, Seigneur, vous ne m'écoutez pas!

Et dans la troisieme Satyre de Boileau :

N'y manquez pas du moins ; j'ai quatorze bouteilles
D'un vin vieux. . . Bucingo n'en a point de pareilles. . .

La même exception a lieu aussi dans le Dialogue ; lorsque celui qui parloit est interrompu par un autre : comme ,

Est-ce un frere , est-ce vous , dont la témérité
S' imagine.

R O D O G U N E.

Appaisez ce courroux emporté.

(Cornille).

Mais il faut alors que le sens soit bien suspendu à l'endroit où celui qui parle s'interrompt ; il faut que cette suspension semble arrêter des mots liés à la phrase, & qui alloient achever le vers ; car si le sens étoit suffisamment déterminé & complet, l'arrivée imprévue d'un Acteur , ni le changement subit de discours , ne sauroient point l'enjambement : comme si Despréaux avoit dit. . .

N'y manquez pas du moins ; j'ai quatorze bouteilles ;
De vin vieux.... Bucingo n'en a point de pareilles.

au lieu de dire , comme il a fait , *d'un vin vieux* ; car ici c'est le mot *un* qui suspend l'expression , & laisse quelque chose à attendre.

Il semble donc qu'on puisse donner pour regle générale , que dans la Tragédie , comme dans toute Poésie de haut style , chaque récit ne doit finir qu'avec un vers entier , à moins qu'il n'y ait une occasion favorable de couper celui qui parle , ou que le bout de vers par où l'on finit ne comprenne un sens entier , & séparé par un point, de tout ce qui a précédé. C'est ainsi que dans Andromaque, Oreste acheve un récit par un hémistiche qui ne tient à rien. . .

. . . De Troye en ces lieux réveillons les miseres ,

Et qu'on parle de nous ainsi que de nos peres.

Partons , je suis tout prêt :

C'est ainsi qu'Hermione finissant sa réponse , est interrompue avant la fin du vers :

Courez au Temple : il faut immoler. . .

O R E S T E .

Qui ?

H E R M I O N E .

Pyrrhus.

On pourroit même étendre cette sévérité jusques dans le style familier & burlesque , en ne permettant d'y enjamber que rarement , & dans les endroits où l'on sent que cette licence est agréable & expressive , comme dans ces vers de la Fontaine :

Un Astrologue un jour se laissa choir
 Au fonds d'un puits. On lui dit pauvre bête !
 Tandis qu'à peine à tes pieds tu peux voir ,
 Penses-tu lire au-dessus de ta tête ?

Dans le style sérieux on trouve que les plus graves Auteurs ne se sont pas toujours gênés sur cet article ; tel est cet endroit de Rodogune , qu'on peut cependant regarder comme une interruption.

. Seigneur , voyez ces yeux ,
 Déjà tout égaiés , troublés , & furieux ,
 Cette affreuse sueur qui court sur son visage.
 Cette gorge qui s'enfle . . . Ah , bons Dieux , quelle rage !

Il est probable que dans ces occasions les bons Auteurs ne se sont déterminés à prendre cette licence qu'avec peine , & après avoir cherché mieux. Ainsi c'est toujours une preuve de foiblesse. Que la difficulté la rende excusable , que le mérite du Poete la fasse oublier , les regles de la prononciation & de l'harmonie ne souffriront jamais qu'elle devienne une chose permise. Quand on lit des vers , on est obligé pour la cadence de prendre un repos sensible à chaque rime ; car autre-

ment comment la faire sentir ? & pour bien rendre la pensée , il faut encore s'arrêter plus ou moins à chaque ponctuation. Si donc le repos de la phrase ne s'accorde pas avec celui du vers , celui-la sera sans harmonie , parcequ'il ne fera pas sur la rime ; & celui-ci ne paroîtra point naturel , non-seulement parceque le sens n'y fera pas fini , mais parcequ'en ne doit pas faire une pause sensible si près de la fin d'une phrase ; au lieu que si cette phrase continue jusqu'à la fin du vers suivant , alors la distance qui reste encore à parcourir , est assez grande pour qu'on puisse reprendre haleine à la rime précédente. Dans les interruptions , la passion de celui qui s'interrompt lui-même , ou de celui qui le coupe , justifieront. Quand la phrase qui finit au milieu d'un vers n'a commencé que dans le même vers , elle est permise , parcequ'elle n'a point empêché le repos de la rime du vers précédent ; qu'il y a d'ailleurs à la césure un repos qui peut lui suffire si celui qui parle fait bien lire les vers , & qu'elle n'empêche pas que la phrase suivante ne donne encore un repos fort naturel à la fin du même vers , comme dans ces vers de M. de Bernis. . .

Que nos cœurs sont heureux , quand la loi du devoir ,
 De nos plus doux penchans consume le pouvoir !
 Il est une vertu. Qui résiste à ses charmes
 Vivra dans les douleurs , gémera dans les larmes ;
 Et devant elle un jour , malgré tous ses efforts ,
 Portera , pour tribut , le poids de ses remords.

Cette phrase , *il est une vertu* , n'empêche point du tout le repos qui doit être à la rime précédente *pouvoir* ! Elle ne nuit pas non plus à celui qui se trouve au mot *charmes*. Mais pour mieux faire sentir combien ces règles de l'enjambement sont dans la nature , suivons la lecture des six vers que nous venons de citer :

Que nos cœurs sont heureux , quand la loi du devoir

Il semble d'abord qu'il ne doive point y avoir de repos au mot *devoir* , vu que le sens n'y offre encore rien de précis à l'esprit , & qu'on en a eu un plus naturel au mot *heureux*. Cette remarque seroit vraie , si le verbe

régi par *la loi* venoit immédiatement après, dès le commencement du vers suivant, & sans être étroitement lié à d'autres mots avec lesquels il veut être lu tout de suite. Mais le Poète a eu soin de reculer ce verbe jusqu'à la fin du vers suivant :

De nos plus doux penchans *confirme le pouvoir.*

Il y auroit trop à lire sans reprendre haleine, si depuis *devoir* on vouloit aller jusqu'à ce verbe; & même son régime étant fort court, *le pouvoir*, & terminant le sens de toute la phrase, le repos ne pourroit encore se prendre sur le verbe. Ainsi il est tout-à-fait dans l'ordre de la nature de faire une légère pause au mot *devoir*.

Il est une vertu. Qui résiste à ses charmes

Vivra dans les douleurs, gémera dans les larmes;

Après le repos qui se trouve à *vertu*, on ne pourroit naturellement en marquer un qui fût assez sensible au mot *charmes*, si la phrase finissoit au mot *douleurs*, parcequ'une phrase demande à sa fin une pause considérable qui seroit dans ce cas-ci trop près du mot *charmes*; mais l'Auteur ne laisse au mot *douleurs* qu'un demi-repos, tel que le demande la césure, & cela en ajoutant, *gémera dans les larmes*. Ce sont, après *vertu*, comme trois membres de période trop courts pour exiger chacun un repos considérable, mais assez grands pour en fournir un petit & deux plus sensibles, en plaçant sur-tout celui qu'on veut affoiblir entre les deux autres; & c'est ainsi qu'ils le sont dans ces vers. Le membre suivant, qui ferme la période, favorise encore le repos du mot *larmes*, parceque ce membre est bien plus long que les autres, puisqu'il remplit deux vers :

Et devant elle un jour, malgré tous ses efforts,

Portera, pour tribut, le poids de ses remords.

On peut faire ici les mêmes observations. C'est une théorie très fine & très délicate, qui paroît futile au grand nombre, par-là même que le grand nombre ne la fait pas saisir. Sans doute qu'en composant, l'Auteur

pour arranger ses mots, n'a pas pensé à tout ce que nous disons ici : mais la délicatesse d'oreille & de sentiment, le dirigeoit d'elle-même. Le génie ne se traîne point lentement sur des espaces mesurés au compas : mais il faut que sa marche, toute hardie, toute libre qu'elle est, soit cependant régulière ; & qu'elle le soit, sans que l'Écrivain le sache, sans qu'il le veuille, sans qu'il y pense :
voyez NOMBRE ORATOIRE.

EN PRÉSENCE, est une des prépositions composées : voyez PRÉPOSITIONS.

ENSEMBLE, est un adverbe qui marque l'ordre & l'arrangement des choses entr'elles : voyez ADVERBE.

ENSUIVRE, S'ENSUIVRE. Verbe réciproque & irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *suivre* & du pronom *en*. Il n'est usité qu'au présent de l'infinitif, & à la troisième personne, tant du singulier que du pluriel. Exemple : *Je pousserai cette affaire malgré tout ce qui peut s'ensuivre. L'Arrêt qui est intervenu a cassé toute la procédure & tout ce qui s'en étoit suivi. Un grand désordre s'ensuivra de cette loi injuste.* Ce verbe se prend aussi impersonnellement. *Il s'ensuit delà que, &c.* On dit également, *il suit delà que, &c.* Il y a donc une espèce de pléonasme dans ces façons de parler, *un grand désordre s'ensuivra de cette loi ; il s'ensuit delà ;* car le pronom *en* joint au verbe *suivre*, paroît surabondant lorsque le verbe est suivi d'un autre régime : voyez PLÉONASME.

Participe présent. S'ensuivant, *indéclinable.* *Participe passé.* S'étant ensuivi, ensuivie.

EN TANT QUE, est une des conjonctions explicatives : voyez CONJONCTIONS.

ENTHIMÈME. L'Enthimème est l'argument consacré à la Rhétorique : c'est un raisonnement composé de deux propositions seulement ; une troisième qui n'y est point exprimée, peut se suppléer aisément. Ainsi on peut dire que l'enthimème est un syllogisme parfait dans l'esprit, & imparfait dans l'expression. Quintilien cite pour exemple ce vers, le seul qui nous soit resté de la Médée d'Ovide :

Servare potui, perdere an possim rogas ?

Je l'ai pu conserver, & ne pourrois le perdre !

Ce raisonnement est un enthymème : il n'a que deux propositions ; la première est supprimée. Il est aisé d'en faire un syllogisme , en exprimant cette première proposition , & en disant : *Celui qui peut conserver peut perdre ; or je l'ai pu conserver , donc je le pourrais perdre.*

L'Orateur supprime toujours quelque-une de ces trois propositions : c'est tantôt la première, tantôt la seconde, indifféremment. Il arrive même quelquefois qu'il renferme son raisonnement en une seule proposition , & cela pour lui donner plus de force , comme dans cet exemple :

Mortel ! Ne garde pas une haine immortelle.

L'enthymème est l'argument favori de l'Orateur , parcequ'étant plus court que le syllogisme , & moins méthodique , il est aussi plus vif , plus pressant , plus propre à persuader & à remuer les passions. Par exemple , Camuleius , Tribun du Peuple , veut prouver qu'il est juste que le Peuple Romain puisse élever les Plébéiens au Consulat. Après avoir montré qu'un Plébéien peut avoir les qualités nécessaires pour le Consulat , & que par conséquent il doit être permis de faire un Consul Plébéien , & que d'ailleurs on ne doit pas refuser à des Citoyens le Consulat , puisqu'on ne l'a pas refusé à des Etrangers , & même à des Esclaves ; il n'argumente pas par syllogismes , en disant : *Tout homme qui a les qualités requises pour être Consul , peut être élevé au Consulat.* Or un Plébéien peut avoir ces qualités , donc , &c. Ou bien : *On ne doit pas refuser à des Citoyens ce qu'on n'a pas refusé à des Etrangers , & même à des Esclaves.* Or on n'a pas refusé le Consulat à des Etrangers , & même à des Esclaves ; donc , &c. Il n'auroit pas fait grande impression sur l'esprit de ses Auditeurs. Mais il a recours à l'enthymème , par le moyen duquel il cache ses preuves , en les accumulant sans observer cet ordre & cette méthode froide & languissante du Logicien :

» Vous accordez , dit-il , les Charges à des indignes ;
 » vous les refusez à des personnes qui les méritent. On
 » a donné le souverain pouvoir à des Etrangers ; on en
 » éloigne des Citoyens. On y a admis des Esclaves ; on
 » n'y admettra pas des hommes aussi libres que vous !
 &c. Voyez FORMES DES PREUVES,

ENTRE , est une des prépositions simples : voyez PRÉPOSITIONS.

ENTREMETTRE , S'ENTREMETTRE. Verbe réciproque & irrégulier , de la quatrième conjugaison , composé de *mettre* , sur lequel il se conjugue , & de la préposition *entre* , qui annonce toujours une place intermédiaire. Ainsi s'entremettre signifie proprement *se mettre entre*. De là on dit , *s'entremettre des affaires d'un tiers* ; c'est-à-dire , s'en mêler pour les accommoder. *Depuis qu'il a bien voulu s'entremettre de mes affaires , elles ont pris un assez bon train. L'entremise de M. un tel n'a pas nuï à mes affaires.* Le terme *entremetteur* se prend ordinairement en mauvaise part. *Cet homme est un entremetteur , il faut s'en désfer.*

Participe présent. S'entremettant. *Participe passé.* S'étant entremis , ou s'étant entremise.

On vient de voir qu'*entremise* est aussi substantif. C'est l'action de s'entremettre.

ENTREPRENDRE. Verbe actif irrégulier de la quatrième conjugaison , composé de *prendre* , sur lequel il se conjugue , & de la préposition *entre*. Ce verbe paroît peindre l'action de prendre entre ses bras , d'embrasser , de se charger d'une chose qu'on a à cœur ; quelquefois aussi l'action de saisir quelqu'un par le milieu du corps de manière qu'il a peine à se défendre. De là ces différentes significations figurées : *entreprendre un ouvrage , une affaire* , pour dire s'en charger ; *entreprendre quelqu'un* , pour dire l'embarraiser.

Quelle pitié de voir l'Orateur entrepris ,
Relire dans la voute un Sermon mal appris !

Lorsqu'on fait suivre *entreprendre* par la préposition *sur* , alors il signifie *empiéter* : *vous entreprenez sur ma Jurisdiction.*

Participes. Entreprenant , entrepris , entreprise. Les deux premiers sont souvent adjectifs : le dernier est souvent substantif ; il signifie *projet*.

Entreprenant , entreprenante , ont divers sens figurés. On les emploie pour exprimer la hardiesse , la témérité , l'intrigue de quelqu'un : *c'est un homme entreprenant.*

ENTREVOIR.

ENTREVOIR. Verbe actif irrégulier de la troisième conjugaison, composé de *voir*, sur lequel il se conjugue, & de la préposition *entre*, qui désigne un ordre intermédiaire. Ainsi entrevoir signifie *voir entre*, voir à travers quelque chose qui se trouve entre, & qui offusque la vue; voir imparfaitement ou en passant. *L'éloignement & l'obscurité ne m'ont permis que de l'entrevoir. Je n'ai pu le distinguer, à cause des arbres qui étoient entre lui & moi; je n'ai fait que l'entrevoir.*

On dit figurément, *les lumières de l'homme sont si foibles & si bornées, qu'il ne fait qu'entrevoir la vérité.*

Entrevoir avec le pronom réciproque *se*, signifie se voir entre soi, se voir réciproquement, se rendre visite; *ils sont fort liés ensemble; ils s'entrevoient tous les jours.*

Participe présent. Entrevoyant, *indeclinable.*

Participe passé. Entrevu, entrevue.

Entrevue est aussi substantif. On dit *avoir une entrevue avec quelqu'un.* Entrevue est l'action de s'entrevoir pour parler d'affaires.

ÉNUMÉRATION DES PARTIES. L'Énumération des parties est un des lieux communs de la Rhétorique, propre à la preuve: voyez **SOURCES DES PREUVES.**

Elle consiste à parcourir les différentes parties d'un tout, les principales circonstances d'un fait. En voici un très bel exemple tiré de Racine. Bérénice toute occupée de Titus, en parle ainsi à sa Confidente:

De cette nuit, Phenice, as-tu vu la splendeur ?
 Tes yeux ne sont-ils pas tout pleins de sa grandeur ?
 Ces flambeaux, ce bucher, cette nuit enflammée,
 Ces aigles, ces faisceaux, ce peuple, cette armée,
 Cette foule de Rois, ces Consuls, ce Sénat,
 Qui tous de mon amant empruntoient leur éclat;
 Cette pourpre, cet or que rehaussoit sa gloire,
 Et ces lauriers encor témoins de sa victoire;
 Tous ces yeux qu'on voyoit venir de toutes parts,
 Confondre sur lui seul leurs avides regards;
 Ce port majestueux, cette douce présence,
 Ciel ! avec quel respect & quelle complaisance,
 Tous les cœurs en secret l'assuroient de leur foi !
 Parle. Peut-on le voir, sans penser comme moi,

Qu'en quelqu'obscurité que le fort l'eût fait naître ;
Le monde en le voyant eût reconnu son maître ?

Ce lieu commun est d'une grande ressource pour l'Eloquence. Il met sous les yeux les traits les plus frappans d'un objet qu'on veut dépeindre , afin de persuader , d'émouvoir , & d'entraîner.

ENVAIN : voyez ADVERBE.

ENVERS , est une des prépositions simples : voyez PRÉPOSITIONS.

ENVOYER. Verbe actif irrégulier de la première conjugaison. Il signifie mettre quelque chose en voie ou en chemin vers un lieu quelconque. Ce mot paroît venir de la préposition latine *in* (en) , & du mot latin *via* , voie , d'où l'on a formé *envoyer*. Il est toujours accompagné, dans la phrase, de la préposition à ou vers ou sur, présente ou sous-entendue. *J'ai envoyé une lettre à la poste. Je vous ai envoyé mon Laquais. Ce Ministre a été envoyé vers Leurs Hautes Puissances. On a envoyé ce Régiment sur les Côtes.*

Ses participes sont *envoyant* (peu en usage) , *envoyé* & *envoyée* , qui sont souvent substantifs ; *un Envoyé* , en parlant d'un Ministre départi vers quelque Prince ; *l'Envoyée* , en parlant de la femme de ce Ministre. On pourroit cependant les regarder encore comme adjectifs ; car il est certain que dans ces cas homme & femme sont sous-entendus.

INDICATIF. *Présent.* J'envoie , tu envoies *ou* vous envoyez , il envoie *ou* elle envoie ; nous envoyons , vous envoyez , ils envoient. *Imparfait.* J'envoyois , tu envoyois *ou* vous envoyiez , il envoyoit ; nous envoyions ; vous envoyiez , ils envoient. *Prétérit.* J'envoyai , &c. *Prétérit indéfini.* J'ai envoyé , &c. *Prétérit antérieur.* J'eus envoyé , &c. *Prétérit antérieur indéfini.* J'ai eu envoyé , &c. *Plusqueparfait.* J'aurois envoyé , &c. *Futur.* J'enverrai , tu enverras *ou* vous enverrez , il enverra ; nous enverrons , vous enverrez , ils enverront. *Futur passé.* J'aurai envoyé , &c. *Conditionnel présent.* J'enverrois , tu enverrois , il enverroit ; nous enverrions , vous enverriez , ils enverroient. *Conditionnel passé.* J'aurois *ou* j'eusse envoyé , &c. IMPÉRATIF. Envoie , qu'il envoie ; envoyons , envoyez , qu'ils en-

voient. SUBJONCTIF. *Présent.* Que j'envoie , que tu envoie , qu'il envoie ; que nous envoyions , que vous envoyiez , qu'ils envoient. *Imparfait.* Que j'envoyasse , &c. *Prétérit.* Que j'aie envoyé , &c. *Plusqueparfait.* Que j'eusse envoyé , &c. INFINITIF. *Présent.* Envoyer. *Prétérit.* Avoir envoyé. *Part. actif, présent.* Envoyant. *Passé.* Ayant envoyé. *Part. passif présent.* Envoyé , envoyée, ou étant envoyé , envoyée. *Passé.* Ayant été envoyé , envoyée. GERONDIF. En envoyant ou envoyant.

Les temps dont nous n'avons indiqué que la première personne , suivent pour la formation des autres , la marche ordinaire des verbes réguliers.

EPIGRAMME. L'Epigramme est une petite Pièce de Poésie qui , comme le *Maarigal* , ne renferme ordinairement qu'une seule pensée ; elle n'en diffère qu'en ce que la force & le sel de la pensée ne s'y trouve que dans les derniers vers. Il y en a de deux sortes ; la première est de celles qui consistent en un jeu de mots alliés ou opposés entr'eux.

Exemple de mots opposés.

Cy gît Monseigneur de Marca ,
Que le Roi pour Prélat marqua ;
Mais la mort qui le remarqua ,
Sur la liste le démarqua.

Exemple de mots alliés.

Certes l'on vit un triste jeu ,
Lorsqu'à Paris Dame Justice
Se mit le Palais tout en feu ,
Pour avoir trop mangé d'épice !

Cette sorte d'Epigramme ne doit être prise que pour ce qu'elle vaut , & elle vaut peu de chose . elle réveille l'esprit quand l'accord ou l'opposition des mots a quelque chose de plus heureux & de plus naturel que dans les deux exemples cités , dont le premier n'a rien de piquant , & dont le dernier est tout opposé au bon goût pour le jeu de mots. Aussi doit-on presque toujours éviter cette manière de tourner une Epigramme.

Et n'allez pas to jours d'une pointe frivole ,
Aiguïser par la queue une Epigramme folle.

La seconde espece d'Epigramme consiste dans le tout des pensées. Parmi ces pensées épigrammatiques, les unes sont vives & surprenantes, parcequ'elles ne sont pas attendues; les autres sont purement naïves, & plaisent par leur air franc, & par leur naïveté même.

Exemple de pensées vives & inattendues.

On dit que l'Abbé * * *
Prêche les Sermons d'autrui :
Pour moi qui fais qu'il les achete,
Je soutiens qu'il font à lui.

*Autre à M. de * * * qui venoit de débiter un très beau discours contre les plaisirs.*

Contre nos plaisirs en courroux,
Docteur, tu viens nous les défendre;
Il en reste un qui les vaut tous,
C'est celui de t'entendre.

Exemple pour les pensées naïves.

Ci git ma femme; ah! qu'elle est bien,
Pour son repos & pour le mien.

Autre.

Un maquignon de la Ville du Mans,
Chez son Evêque étoit venu conclure
Certain marché de chevaux bas-Normands,
Que l'homme saint louoit outre mesure.
Vois-tu ces crins? Vois tu cette encolure?
Pour chevaux Turcs on les vendit au Roi.
Turcs, Monseigneur! à d'autres. Je vous jure
Qu'ils sont Chrétiens, ainsi que vous & moi.

Roussseau.

Voyez STANCES.

EPIPHONÈME. Figure de Rhétorique, propre aux passions: *voyez* à la suite du mot APOSTROPHE.

EPIQUE (Poëme): *voyez* EPOPEE.

EPISTROPHE. Figure de diction ; nommée aussi *Complexion* : voyez RÉPÉTITION.

EPITHETE. Ce mot signifie nom ajouté ; ce qui revient tout-à-fait au mot *adjectif* : voyez cet article.

Il y a pourtant cette différence entre *épithete* & *adjectif*, que celui-ci marque les propriétés physiques & communes des objets , & que l'autre désigne ce qu'il y a de particulier & de distinctif dans les personnes & dans les choses , soit en bien , soit en mal. Ainsi dans *Louis le Bien-Aimé*, le *Bien-Aimé* est une *épithete* ; dans *Henri le Grand*, le *Grand* est une *épithete*.

Par la même raison un adjectif simple devient *épithete*, lorsqu'étant joint à un nom commun il le fait devenir nom propre par la marque de distinction qu'il lui attache. *Urbs magna*, la *grande Ville*, signifioit chez les Romains la *Ville de Rome*.

De même tous les adjectifs qui sont pris dans un sens figuré, sont des *épithetes*. La *fièvre ardente* a la marche *inéegale*.

Les *épithetes* qui ne font point d'images, qui ne donnent point plus d'énergie & de coloris au discours, le rendent froid & ennuyeux.

EPITHALAME. L'*épithalame* est une piece de vers faite à l'occasion d'un mariage. L'Amour, l'Hymen, Lucine & le Destin y font souvent leur partie, & couronnent les belles qualités des époux. Le Poëte y préconise la douceur & les agréments de l'union qu'ils forment.

L'*épithalame* n'a pas de forme bien fixée pour le choix & l'arrangement des vers : cependant si l'on traite le sujet en style sérieux, comme alors les images en doivent être grandes, & le ton noble & élevé, les vers alexandrins conviennent mieux.

Si l'*épithalame* est dans le genre gracieux, le style devant être alors plus aisé & plus naturel, les images plus agréables, les pensées plus enjouées & plus vives, on peut ou se fixer aux vers de huit syllabes, ou employer les vers libres. Si l'on prend un ton encore plus badin, un ton folâtre, alors les vers de dix syllabes sont les plus analogues : voyez ARRANGEMENT DES VERS.

ÉPÎTRE. L'Épître comme son nom le fait assez entendre, n'est proprement qu'une lettre en vers adressée à un être réel ou imaginaire.

Comme le style des épîtres peut varier à l'infini selon les sujets, les personnes & les circonstances, il s'ensuit qu'on peut les mettre en toutes sortes de vers ; *alexandrins* & *suivis* pour les sujets élevés ; *communs* pour les sujets satyriques ; *de huit syllabes* pour des sujets gracieux : enfin *libres* pour différens genres moins nobles.

Les ouvrages de Boileau, de Rousseau, Pavillon, Chaulieu, Lafontaine, Fontenelle, de MM. de Voltaire, de Bernis, fournissent des modèles de ces différentes sortes d'épîtres.

Nous n'en donnerons point d'exemples vu la grande facilité d'en trouver par-tout : voyez ARRANGEMENT DES VERS.

EPOPEE. L'épopée est le récit de quelque fait merveilleux ; c'est un sujet grand & intéressant mis en récit.

Le Poète s'y propose d'exciter l'admiration, la terreur, la pitié, & successivement toutes les passions les plus vives & les plus fortes. Le principal but du Poète étant de plaire, on doit aisément imaginer combien il emploiera de ressources & d'adresse pour le faire dans un Poème, qui de sa nature est fort long. De-là les épisodes qui servent de repos au récit principal, & où l'on déploie tout ce qui peut le plus attacher & étonner le cœur humain. De-là cet étalage pompeux de tout ce que la Poésie peut avoir de plus grand, de plus noble, & de plus beau. De-là les invocations, l'intervention des Puissances célestes & infernales, &c.

C'est d'après cela, & plus encore d'après les bons modèles, que l'on sentira le style qui convient à l'épopée.

Nous avons dans notre langue plusieurs Poèmes Epiques anciens, dans lesquels on trouve trop de défauts à côté de quelques beautés, pour qu'on ose les citer. Mais la France se glorifie de la Henriade, Poème tout-à-fait digne du grand Roi qui en est le Héros, & de l'Ecrivain sublime qui en est l'auteur : voyez ARRANGEMENT DES VERS.

EQUIVALOIR. Verbe neutre & irrégulier de la troisieme conjugaison, composé de *valoir*, sur lequel il se conjugue, & de l'adverbe latin *æquè*, qui signifie *également*. Ainsi *équivaloir* signifie *valoir autant*, être d'égale valeur. *Le jardin équivaux à la maison. La lâcheté d'un ami équivaux à la trahison.* Ce verbe est peu usité à l'infinitif.

Participe présent ; équivalant indéclinable.

ESPECE. L'espece est un des lieux communs de la Rhétorique, propre à la preuve : voyez **SOURCES DES PREUVES**.

On entend aussi par *espece* la réunion de plusieurs individus qui ont des qualités communes : voyez **GENRE**.

ESPRIT DOUX : voyez **ASPIRATION**.

ESPRIT RUDE : voyez **ASPIRATION**.

EST-CE ? SONT-CE ? Voyez l'article **VERBE SUBSTANTIF**, au mot **SUBSTANTIF** : voyez aussi l'article **PRONOMS**.

ET, est une des conjonctions copulatives : voyez **CONJONCTIONS**.

ÉTOPEÉE. Figure de Rhétorique, propre à orner & à embellir le discours. C'est une peinture du caractère & des mœurs d'une personne : comme dans ce portrait d'un Gentilhomme campagnard tiré du *Méchant*, Comédie de M. *Gresset*.

Or Geronte est un sot, qui croit avoir reçu
Toute sa part d'esprit en bon sens prétendu ;
De tout usage antique amateur idolâtre,
De toute nouveauté frondeur opiniâtre ;
Homme d'un autre siècle & ne suivant en tout,

Pour ton qu'un vieux honneur, pour loi que le vieux goût ;
Cerveau des plus bornés qui, tenant pour maxime

Qu'un Seigneur de Paroisse est un être sublime,

Vous entretient sans cesse, avec stupidité,

De son banc, de ses fiefs & de sa dignité.

On n'imagine pas combien il se respecte,

Ivre de son château dont il est l'architecte,

De tout ce qu'il a fait sotement entêté,
 Possédé du démon de la propriété,
 Il reglera pour vous son penchant ou sa haine,
 Sur l'air dont vous prendrez tout son petit domaine.
 D'abord en arrivant il vous faut préparer
 A le sui re par-tout, tout voir, tout admirer,
 Son parc, son potager, ses bois, son avenue,
 Il ne vous fera pas grace d'une laitue.

Il faut observer dans les portraits, qu'ils, ne doivent point être comme des tableaux faits d'imagination, mais comme des tableaux faits d'après nature. Que les traits qu'on y fait entrer, quelque naturels qu'ils soient, paroissent néanmoins extraordinaires & opposés les uns aux autres, sans cesser pour cela d'être compatibles, comme dans ce portrait de Cromwel (par M. Bossuet).

» Un homme s'est rencontré, d'une profondeur d'esprit
 » incroyable, hypocrite, raffiné autant qu'habile politi-
 » que, capable de tout entreprendre & de tout cacher ;
 » également actif & infatigable dans la paix & dans la
 » guerre ; qui ne laissoit rien à la fortune de ce qu'il
 » pouvoit lui ôter par conseil & par prévoyance ; mais
 » au reste si vigilant & si prêt à tout, qu'il n'a jamais
 » manqué les occasions qu'elle lui a présentées. Enfin
 » un de ces esprits remuans & audacieux qui semblent
 » être nés pour changer le monde.

ETYMOLOGIE. L'Étymologie est un des lieux communs de la Rhétorique, propre à la preuve. *Étymologie* est un mot grec qui signifie vrai sens d'un mot. Pour trouver ce vrai sens, il faut remonter à l'origine des mots. C'est par-là principalement qu'on peut fixer les véritables idées qu'on doit y attacher, & en tirer des argumens. Par exemple, c'est d'après l'étymologie du mot *se divertir* qu'on fait ce raisonnement. *Se divertir*, c'est se désappliquer des affaires sérieuses : or il y a bien des gens du monde qui ne se divertissent jamais ; à proprement parler, puisqu'ils ne s'appliquent jamais sérieusement.

L'étude de la science étymologique, comme on va le

voir, n'est pas aussi facile qu'on pourroit se l'imaginer.

Il n'est rien d'assuré, rien de permanent dans la Nature : tout se détruit, tout se renouvelle successivement. Les Langues, qui sembleroient être exemptes de cette loi générale, n'en sont pas exceptées. Les mots naissent, vieillissent & périssent, comme tout le reste. Ils participent aux changements, aux révolutions & aux mélanges des Peuples. La prononciation & l'orthographe s'alterent en passant des peres aux enfants. Les acceptions des termes se multiplient, se remplacent les unes les autres ; de nouvelles idées viennent accroître les richesses de l'esprit humain ; il faut détourner la signification primitive des mots par des métaphores, la fixer à certains points de vue particuliers par des inflexions grammaticales, & réunir plusieurs mots anciens pour exprimer les nouvelles combinaisons d'idées. Pour les comprendre, il est nécessaire de les analyser, de remonter des composés ou dérivés aux mots simples ou radicaux, & des acceptions métaphoriques au sens primitif.

Le mot qui sert à former un autre mot s'appelle *primitif* ; celui qui en est formé s'appelle *dérivé*. Par exemple, *dérivé* vient du mot latin *rivus*, qui signifie ruisseau, source, fontaine où l'on puise.

Mais un mot peut avoir plusieurs origines, plusieurs primitifs : alors on l'appelle *composé*. Pour en trouver l'étymologie, il faut le décomposer, en séparer les différentes parties. *Chirurgien*, par exemple, vient de deux mots grecs, dont l'un signifie *main*, & l'autre *ouvrage, travail, opération*.

Il faut donc, pour trouver l'étymologie des mots, connoître à fond la Langue dont on veut éclaircir les origines ; consulter sa grammaire, ses analogies : voyez GRAMMAIRE, voyez ANALOGIE ; remarquer dans les anciennes Chartes & dans les vieux Glossaires les révolutions qu'elle a essuyées, les changements arrivés dans la prononciation & dans l'orthographe, & qui ont effacé dans le dérivé presque toutes les traces de sa racine ; étudier le sens détourné des tropes & des métaphores, pour découvrir la signification primitive des expressions.

Mais cela ne suffit pas pour trouver la filiation des mots ; il faut de plus savoir parfaitement les Langues qui ont servi à former celle qu'on cherche à éclaircir , & dans lesquelles on doit trouver une grande quantité des racines de la Langue nouvelle. Par exemple , la Langue françoise étant , pour ainsi dire , la fille des Langues grecque & latine , pour la connoître à fond , il faut savoir ces Langues meres ; & de plus , les autres Langues qui en sont formées , comme l'Italien , le Gascon , &c. Les Langues des Peuples voisins avec lesquels on est en commerce sont aussi d'une très grande utilité , parcequ'il est inévitable qu'on n'adopte pas plusieurs mots les uns des autres.

Avec tous ces secours , il ne faut pas encore se flatter de découvrir toutes les étymologies ; car outre que la science étymologique est d'elle-même fort conjecturale , il y a souvent impossibilité de trouver une origine à une infinité de mots. Des Langues qui ont servi à en former une nouvelle ont disparu sans laisser presque aucunes traces de leur existence ; témoin la Langue celtique , qui a fourni beaucoup de mots à la Langue françoise. On ne la connoît plus , & je ne fais même s'il y a moyen de la retrouver. D'ailleurs combien de mots à la naissance desquels la raison n'a pas toujours présidé , & qui n'ont aucun rapport à la chose signifiée ? Combien qui ne doivent leur existence qu'au hazard ou à des circonstances qui n'ont duré qu'un instant ? Le mot de *falbala* peut servir ici d'exemple. Un Prince Etranger traversoit les Salles du Palais ; il étoit étonné de voir une si prodigieuse quantité de Marchands. Il y a quelque chose de bien plus surprenant , lui dit quelqu'un de sa suite , c'est qu'on ne peut rien demander à ces gens qu'ils ne vous le fournissent sur-le-champ , la chose n'eût-elle jamais existé. Le Prince se mit à rire , & voulut en faire l'essai. Il approche d'une boutique , & dit : Madame , auriez-vous des . . . des . . . des *falbalas* ? Oui , Monseigneur , répondit aussitôt la Marchande , sans savoir ce que signifioit ce mot qui venoit d'être prononcé pour la première fois ; & lui montrant des garnitures de robes & d'autres agréments , voilà , dit-elle , ce qu'on appelle des *falbalas*. Ce mot fut adopté , & regne encore aujourd'hui , sur-tout au Palais.

Tout cela prouve qu'il ne faut pas pousser trop loin les conjectures étymologiques, crainte de tomber dans des absurdités; comme Ménage, qui prétendoit qu'*alphana* venoit d'*equus*, & qui auroit peut-être trouvé aussi une étymologie grecque ou hebreuse à *salbala*.

Quant à l'influence que l'étymologie doit avoir sur l'orthographe, voyez ORTHOGRAPHE.

EUPHEMISME. Ce terme vient du grec, & signifie discours de bon augure, favorable, qui flatte l'esprit, qui déguise, qui adoucit des idées deshonorées, désagréables, ou tristes, sous des noms qui ne sont pas les noms propres de ces idées. Par exemple, quand un Ouvrier a rendu l'ouvrage qu'on lui a commandé, & qu'il est prêt de s'en aller, il dit: *Monsieur, n'avez-vous plus rien à m'ordonner*, au lieu de dire durement, *payez-moi*? Les Anciens ne disoient jamais, *il est mort*, mais *il a vécu*, *il a fini sa carrière*. Le mot de *mourir* leur paroïsoit funeste.

En général toutes les fois qu'on a quelque nouvelle accablante à annoncer, il est à propos d'avoir recours à l'*euphemisme*, c'est-à-dire, à des expressions qui adoucisent ce qui seroit trop dur & trop révoltant à énoncer par les termes propres.

On peut encore rapporter à l'euphemisme ces circonlocutions dont un Orateur délicat enveloppe habilement une idée qui toute simple exciteroit peut-être dans l'esprit de ceux à qui il parle une image ou des sentimens peu favorables à son dessein. Cicéron n'a garde de dire aux Juges, que les domestiques de Milon ont tué Clodius; ils firent, dit l'habile Orateur, ce que chacun de vous, Messieurs, eût voulu que ses esclaves eussent fait en pareille occasion.

Cette figure a beaucoup de rapport à la périphrase.

EUX, est un des pronoms personnels pour la troisième personne du pluriel au masculin. *Il en est le singulier*: voyez PRONOM.

EXCELLENT, est le superlatif de l'adjectif *bon*: voyez DEGRÉS DE COMPARAISON.

EXCEPTÉ, est une des prépositions simples: voyez PRÉPOSITIONS.

EXCLAMATION. Figure de Rhétorique propre aux

passions : voyez à la suite du mot APOSTROPHE.

EXCLURE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison. Il signifie, ou empêcher d'être admis dans un lieu, dans une Assemblée, dans une Société; *on résolut de l'exclure de l'Assemblée*; ou faire sortir, chasser; *aussitôt qu'il eut prononcé cette parole téméraire, il fut exclus de la présence du Prince*, pour dire qu'il en fut chassé. Il signifie aussi éloigner d'une Charge, d'une Dignité à laquelle on aspire; *il fut exclus du Consulat, de la Papauté.*

Ce verbe se coniugue de même que *conclure*. Il fait au participe passif *exclu, exclue, ou exclus, excluse.*

EXEMPLE : voyez FORMES DES PREUVES.

EXORDE. Ce mot vient du verbe latin *exordiri*, qui signifie commencer.

On entend en Rhétorique par exorde la première partie du discours : voyez DISPOSITION. Elle consiste à préparer doucement l'esprit des Auditeurs aux choses qu'on doit leur annoncer par la suite. Cette première partie est une des plus délicates à traiter. Les Orateurs l'appellent la partie la plus difficile du discours.

On distingue deux sortes d'exordes; l'un modéré, où l'Orateur prépare les Auditeurs, & les amène insensiblement aux choses qu'il va leur proposer.

L'autre véhément, où l'Orateur entre brusquement en matière. Ce dernier n'a gueres lieu que dans les cas d'une joie ou d'une indignation extraordinaire, ou de quelque autre passion extrêmement vive.

Tel est ce début d'Isaïe, imité par Racine dans Athalie :

Cieux, écoutez; terre, prête l'oreille.

Les Catilinaires de Cicéron commencent aussi, *ab abrupto.*

En général, il faut que l'exorde ait de la convenance, du rapport & de la liaison avec le reste du discours auquel il doit être comme la partie est au tout. C'est dans l'exorde qu'on fait sur-tout usage des mœurs. Elles intéressent & gagnent la bienveillance des Auditeurs : voyez MŒURS.

L'exorde doit être court. On y doit éviter les détails ;

ce n'est pas le lieu d'approfondir la matiere. Il ne faut pas qu'il soit amené de trop loin, comme dans ces deux Plaidoyers burlesques de la Comédie des Plaideurs, où les prétendus Avocats remontent jusqu'au cahos, à la naissance du monde, & à la fondation des Empires, pour parler du vol d'un chapon.

Enfin le style de l'exorde doit être périodique, noble, grave & mesuré.

On tire ordinairement l'exorde des circonstances, de la personne, de la chose, du temps, du lieu.

EXTÉNUATION. Figure de Diction : voyez LITOTE.

EXTRAIRE. Verbe actif, irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *traire*, qui signifie tirer, sur lequel il se conjugue, & de la préposition latine *ex*, qui marque qu'une chose ou une personne est tirée de... Ainsi extraire veut dire *tirer de*. . . *extraire une plante*, c'est tirer les principes qu'elle renferme. *Extraire un Livre*, c'est en tirer la substance, les principaux points. *Extraire un Procès*, c'est en tirer les principaux faits, les principaux moyens.

En arithmétique, *extraire la racine quarrée d'un nombre*, c'est diviser ce nombre de manière qu'on ait pour quotient la racine quarrée.

EXTRÊMEMENT, est un adverbe de quantité ; voyez ADVERBE.



F A B

F ou FE , est une des consonnes de l'alphabet : *voyez* ALPHABET , CONSONNES , & PRONONCIATION.

FABLE. Une Fable, dit M. de la Motte, est une instruction sous l'allégorie d'une action; c'est un petit Poème Epique qui ne le cede au grand que par l'étendue, & pour lequel l'Auteur, moins contraint dans le choix des personnages, peut prendre à son gré dans la Nature ce qu'il lui plaît de faire agir & parler pour son dessein. Il y peut même créer des Acteurs, s'il lui en faut; c'est-à-dire, personifier tout ce qu'il imagine. Mais il faut que les choses qu'on personifie puissent avec vraisemblance emprunter le langage & l'action des hommes. 1°. Les bêtes sont un petit monde assez semblable au nôtre, pour que nous soyons ravis de nous retrouver dans un miroir aussi expressif. 2°. Tout ce qui a quelque sorte de vie, peut encore faire rôle dans la Fable; ainsi les arbres, les plantes, les fleurs peuvent paroître sur cette scene. 3°. Les corps inanimés qui ont quelque mouvement qui leur paroît propre, comme les astres & les fleuves, peuvent encore être animés sans choquer la vraisemblance. 4°. Tout ce qui est visible, soit naturel, soit artificiel, peut jouir à peu-près des mêmes prérogatives, pourvu que les qualités connues de ces objets s'accordent bien, & montrent une analogie bien sensible avec ce qu'on leur fait dire ou ce qu'on leur fait faire; regle essentielle, condition qui fait comme la base de tout ce qu'on peut prescrire sur la composition des Fables.

Il est plus difficile de décider si, & jusqu'à quel point, on peut animer & personifier les sentiments, les idées, les membres, &c. parceque ces choses paroissent moins capables d'allégorie, & que si tout peut agir dans une métaphore, tout ne peut pas pour cela agir dans une allégorie suivie, telle qu'est la Fable. C'est à un goût fin, délicat & naturel à choisir le sujet, & à voir si l'ame qu'on lui donne n'en fait pas un être bizarre, un monstre propre à rebuter, plutôt qu'un Acteur propre à plaire.

Une des parties essentielles de la Fable , c'est la moralité ; cette sentence , vive & courte , qui exprime avec précision la vérité cachée sous le voile de la Fable. On demande s'il est mieux de la placer à la tête ou à la fin de la Fable , ou enfin de l'omettre ? A quoi l'on peut répondre que les trois systèmes sont bons , suivant les sujets & la manière dont ils sont traités. Si la vérité est couverte d'une gaze si claire , qu'elle laisse voir l'objet caché ; si c'est une vérité qui pourroit blesser étant trop nue ; si le Lecteur doit avoir plus de plaisir de la deviner que de la lire ; alors il faut l'omettre : hors delà , il faut la placer ; & en général elle a plus de grace à la fin qu'au commencement , parceque le Lecteur a le plaisir amusant de la suspension , & le mérite flatteur de prévoir où l'on veut le conduire. Cependant , si l'esprit peut prendre le change , & avoir le chagrin de s'être trompé , il vaut mieux le fixer d'abord , en plaçant la moralité au commencement de la Fable.

Pour le style de la Fable , il suffit de dire que la brièveté , la netteté , & l'élégance sont les principales qualités du récit ; il faut aussi y ajouter la simplicité. D'après la Fontaine , on peut distinguer deux manières de traiter la Fable ; l'une plus courte , & par-là même plus simple ; elle suit l'exemple des Anciens : l'autre plus étendue , & plus mêlée de réflexions fines ou badines ; c'est celle qui regne dans ses Contes. L'enjouement toujours joint à la naïveté , a presque réduit les Fables à un seul genre , depuis cet Auteur qui possédoit singulièrement ces deux qualités. La versification dans la Fable doit avoir , autant que l'on peut , toute la délicatesse de la Poésie , & l'heureuse négligence de la Prose familière. Ce juste assortiment des graces ingénues n'est que l'effet de l'épanchement d'un esprit naturel & cultivé , qui écrit d'après Nature , & sans songer qu'il rime. Les vers y sont libres pour la mesure & l'arrangement des rimes ; mais il faut toujours consulter l'oreille sur le tour & l'arrangement. La Fable est si connue , qu'il est inutile d'en donner des exemples : voyez ARRANGEMENT DES VERS.

FAILLIR. Verbe neutre , irrégulier & défectif , de la seconde conjugaison. Il tire son étymologie du verbe

latin *fallere* , qui veut dire tromper , manquer , errer ! En latin *fallit animus mihi* (le cœur me faut).

On dit aussi , *le pied m'a failli* , c'est-à-dire , m'a manqué , s'est trompé , ne s'est pas placé comme il falloit. *Cette famille va faillir* , c'est-à-dire , elle va manquer , elle n'a plus de rejetton , elle va cesser d'exister. *Ce Marchand a failli* , c'est-à-dire , a manqué , n'a pu satisfaire ses créanciers.

Ce verbe s'emploie au propre & au figuré.

INDICATIF. *Présent*. Je faux , tu faux , il faut ; nous faillons , vous faillez , ils faillent. *Prétérit*. Je faillis , tu faillis , &c. *Futur*. Je faudrai , tu faudras , il faudra ; nous faudrons , &c.

Il n'a point les autres temps simples ; il n'est même point en usage au futur , ni au présent de l'indicatif ; mais il a tous les temps composés.

Prétérit indéfini. J'ai failli , &c. *Prétérit antérieur*. J'eus failli , &c. *Prétérit antérieur indéfini*. J'ai eu failli , &c. *Plusqueparfait*. J'avois failli , &c. *Conditionnel passé*. J'aurois , ou j'eusse failli , &c. *Futur passé*. J'aurai failli , &c. SUBJONCTIF. *Prétérit*. Que j'aie failli , &c. *Plusqueparfait*. Que j'eusse failli , &c. INFINITIF. *Présent*. Faillir. *Prétérit*. Avoir failli. *Participe présent*. Faillant. *Participe passé*. Ayant failli. GÉRONDIF. En faillant , ou faillant.

Les autres personnes des temps que nous avons indiqués , se forment selon la seconde conjugaison.

FAIRE. Verbe actif irrégulier , de la quatrième conjugaison. L'usage lui a prêté une infinité de significations qu'il seroit trop long de rapporter , & qu'on peut voir dans le Dictionnaire de l'Académie Française. Sa signification naturelle est former , produire , créer. *Dieu a fait le Ciel & la Terre*. Comme dans ce sens primitif le mot *faire* emporte une idée de pouvoir , on s'en sert pour exprimer les choses où il en est question. *J'ai fait faire un habit* , c'est-à-dire , j'ai ordonné qu'on me fit un habit. Voilà deux fois le verbe *faire* dans la même phrase. Le premier présente à l'esprit le pouvoir , & le second l'action.

Ses participes sont , *faisant* , *fait* , *faite*.

Fait est quelquefois substantif, & signifie une action, une chose arrivée.

INDICATIF. Je fais, tu fais, il fait; nous faisons ou nous faisons, vous faites, ils font. *Imparfait*. Je faisois ou je faisois, &c. *Prétérit*. Je fis, &c. *Futur*. Je ferai, &c. *Conditionnel présent*. Je ferois, &c. IMPERATIF. Fais, qu'il fasse. SUBJONCTIF. *Présent*. Que je fasse. *Imparfait*. Que je fisse, que tu fisses, qu'il fît, &c.

Les autres temps sont réguliers.

FALLOIR. Verbe neutre, impersonnel, irrégulier & défectif, de la troisième conjugaison. On s'en sert pour marquer ce qu'on est obligé de faire par nécessité, par devoir, ou par bienfaisance.

C'est maintenant, Français, qu'il faut vaincre ou mourir.

A ses desseins flottans il falloit un appui.

Falloir, suivi d'un nom, marque le besoin qu'on a de quelque chose. *Il faut bien plus de choses à l'homme civilisé qu'à l'homme sauvage.*

INDICATIF. *Présent*. Il faut. *Imparfait*. Il falloit. *Prétérit*. Il fallut. *Prétérit indéfini*. Il a fallu. *Prétérit antérieur*. Il eût fallu. *Plusqueparfait*. Il avoit fallu. *Futur*. Il faudra. *Futur passé*. Il aura fallu. *Conditionnel présent*. Il faudrait. *Conditionnel passé*. Il auroit fallu. SUBJONCTIF. *Présent*. Qu'il faille. *Imparfait*. Qu'il fallût. *Prétérit*. Qu'il ait fallu. *Plusqueparfait*. Qu'il eût fallu.

Quand le verbe *falloir* est pris dans la signification de *manquer*, on le conjugue avec le verbe *être*, en l'employant avec la particule *en* & le pronom de la troisième personne. *Il ne peut pas s'en falloir tant sur la somme que je vous ai envoyée. Peu s'en faut que la rivière ne déborde. Il s'en falloit beaucoup qu'il n'eût toutes les voix. Il s'en fallut peu qu'il ne fût élu. Il ne s'en est presque rien fallu qu'elle ne devînt ma femme.*

FÉMININ : voyez GENRE (GRAMMAIRE.)

FI, est une des interjections acclamatives : voy. PARTICULES, CONSTRUCTION.

FIGURE. Ce mot signifie en général forme, conformation extérieure d'un corps. Si les Rhéteurs s'en sont servis pour exprimer certaines manières de parler fines &

déliçates , distinguées des façons ordinaires de s'exprimer , c'est qu'ils l'ont pris dans le sens métaphysique , & par imitation. Comme chaque corps , outre l'étendue qui lui est commune avec tous les autres corps , a encore une conformation particulière qui le distingue de tout autre , & que lorsqu'il en change on dit qu'il a changé de figure ; de même les mots construits , outre la propriété générale de signifier un sens , ont de plus des modifications , des dispositions particulières qui leur donnent un autre sens , & comme une autre forme , une autre figure.

Ces tours figurés tombent donc ou sur l'expression ou sur la pensée. Ce qui caractérise chaque figure , c'est le tour particulier qu'elle donne , soit à une expression , soit à une pensée.

Les figures sont un des principaux ornements du discours ; elles sont en quelque sorte la langue propre de l'imagination & des passions. La Poésie & l'Eloquence les emploient souvent , & avec succès. Elles s'en servent non-seulement pour plaire , mais aussi pour persuader & pour toucher. Sans ces figures le discours languit , tombe dans une espèce de monotonie , & est presque comme un corps sans ame. Au contraire , quand elles sont bien distribuées dans un Ouvrage , elles lui donnent un mouvement qui en fait comme l'ame & la vie. La Poésie en fait encore plus d'usage que l'Eloquence ; elles servent de coloris à son pinceau.

Elles sont aussi très fréquentes dans la conversation animée ; c'est ce qui a donné lieu de dire que le petit Peuple fait plus de figures un jour de marché à la Halle , qu'il ne s'en fait en plusieurs jours d'Assemblées Académiques.

Mais quoique ces figures contribuent infiniment à la beauté du discours , n'imaginons pas que les grands Orateurs aient voulu de dessein prémédité placer ici une exclamation , là une répétition , dans un autre endroit une antithèse , &c. Les circonstances , les passions ont suffi pour enseigner à l'homme à revêtir ses discours & ses pensées d'un tour d'expression propre à peindre , par exemple , l'injustice ou l'outrage qu'il a essuyé , à toucher ses Auditeurs , ou à leur plaire. Car quoi de plus

naturel à l'homme opprimé, que de détailler les circonstances de son oppression, de rendre non-seulement les paroles, mais de peindre les actions des personnages intéressés; de remarquer les temps, les lieux, s'ils contribuent à l'avantage de sa cause; de se récrier sur l'inhumanité de ses ennemis; d'implorer l'assistance des Auditeurs? Voilà les figures nommées *hypotypose*, *énumération*, *apostrophe*, &c.

Il en est de même d'une action héroïque; elle excite dans ceux qui en font le récit des sentiments d'admiration. On la compare avec d'autres, on la met en opposition avec des actions lâches & basses: delà la *comparaison*, l'*admiration*, l'*antithèse*. Le crime porte avec lui un caractère de noirceur qui révolte les âmes bien nées; ce sentiment produit une *invective*. Un faux raisonnement, les paroles & la conduite d'un adversaire qui se contredit inspirent d'abord l'*ironie*. L'intérêt qu'on a d'exagérer les choses fait naître l'*hyperbole*; & souvent le défaut d'expression pour peindre nos idées fait franchir les bornes ordinaires du langage, pour employer les *métaphores* & les *allégories*.

Une passion vivement émue transporte l'esprit; alors les expressions ordinaires deviennent des couleurs trop foibles pour exprimer ce que le cœur éprouve. Tous les lieux, tous les temps, tout ce qui existe dans la Nature, même ce qui n'existe plus, semble devoir prendre intérêt à ce qui nous touche. Delà la *prosopopée*.

Il n'est point de figure qui ne tire son origine & son mérite de la Nature: c'est elle qu'il faut consulter sur le choix; car quelque éclat que les figures communiquent au discours, elles déplairoient placées sans discernement.

Division des Figures.

Les figures, comme nous l'avons insinué, se divisent en *figures de mots* & en *figures de pensées*. La différence qu'il y a entre ces deux sortes de figures est bien sensible. La figure de mots tient au matériel des expressions. Si on les change, plus de figure. La figure de pensées au contraire est dans l'essence, dans la forme de la pensée, & dans la nature du sentiment de celui qui parle ou qui

écrit. Ainsi elle subsiste toujours, quelques soient les mots dont on se sert pour l'énoncer.

Les figures de mots regardent particulièrement la Grammaire. Elles se subdivisent,

1°. En *figures de diction*. Ce sont celles qui ont rapport aux changements qui arrivent aux lettres ou aux sons dont les mots sont composés : voyez PRONONCIATION, QUANTITÉ.

2°. En *figures de construction*. Ce sont celles qui ont rapport à la construction grammaticale : voyez ELLIPSE, ANTISTROPHE, PLÉONASME, PARENTHÈSE, HYPERBATE, RÉPÉTITION, ONOMATOPEE, ANTANACLASE, CONSTRUCTION, INVERSION.

3°. En *tropes*. Ce sont celles qui ont rapport au changement qui arrive à la signification propre du mot : voyez TROPES.

Les figures de pensées ont rapport à la Rhétorique. Les Rhéteurs admettent un nombre infini de ces figures. Nous ne choisirons que les principales & les plus brillantes. Nous les diviserons en trois classes qui se rapportent aux trois fins principales que doit se proposer l'Orateur.

P R E M I E R E C L A S S E.

Des figures les plus convenables à la preuve.

Voyez *Distribution, Prétermission, Licence, Concession & Permission, Correction, Communication, Occupation & Subjection.*

S E C O N D E C L A S S E.

Des figures propres aux passions.

Les figures suivantes sont des modifications particulières, que l'ame agitée par quelque passion fait employer pour expliquer ses transports, pour presser & poursuivre ceux qui mettent obstacle à ses desirs; pour intéresser en faveur de ce qui l'occupe; pour se livrer à l'admiration; pour délibérer avec elle-même : voyez *Hypotipose, Apostrophe, Exclamation, Epiphonème,*

Dubitation , Interrogation , Réticence , Profopopée , Suspension , Déprécation , Gradation.

T R O I S I E M E C L A S S E.

Des figures d'ornement.

Plaire est un devoir de l'Orateur. Il peut y parvenir en donnant à la vérité un air aimable, en l'ornant de figures brillantes : voyez *Antithèse , Démonstration , Étopée , Prosographie , Topographie , Chronographie.*

FLORIR. Verbe neutre, de la seconde conjugaison. Il vient du verbe latin *florere*, qui veut dire fleurir. Il ne s'emploie que dans le sens figuré. Il signifie être en honneur, en crédit. Autrefois on disoit *florir , florissant* en parlant des arbres & des plantes qui sont en fleurs. On ne se sert plus aujourd'hui de ces termes qu'en parlant des Arts, des Sciences & des personnes célèbres. *C'est un Art florissant. Virgile florissait du temps d'Auguste. Les bienfaits du Souverain font florir les Sciences.*

FORCLORE. Verbe actif irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *clore*, qui veut dire enfermer, & de l'adverbe latin *foris*, qui signifie *dehors*. Forclore signifie donc, si l'on peut parler ainsi, enfermer dehors, empêcher d'entrer, mettre dehors, exclure. Il ne s'emploie qu'en style de Palais. Les deux parties ont un temps limité pour produire les Pièces justificatives de leur Cause; celle des deux Parties qui ne produit pas dans le temps, est exclue de produire, *est forclosé*, & perd sa Cause par *forclusion. Participe passé. Forclos , forclosé.*

Ce verbe n'est guère usité qu'au présent de l'infinitif & au participe.

FORMES DES PREUVES. On donne différentes formes aux preuves que l'on emploie pour persuader ou dissuader; de là les différents raisonnements. Nous ne parlerons ici que de ceux qui sont en usage chez les Orateurs.

Ils emploient quelquefois le syllogisme, mais bien différemment du Logicien; l'enthymème, le dilemme, le sorite, l'induction ou l'exemple, les arguments ap-

pellés à *majori ad minus*, à *minori ad majus*, à *pari*; l'argument conditionnel & l'argument personnel.

Quant à ce qui regarde le *syllogisme*, l'*enthymême*, le *dilemme*, voyez ces articles.

Les autres ne nous ont pas paru mériter des articles à part; nous allons dire ici ce qu'il suffit d'en favoir.

Le *sortite* est un enchaînement de plusieurs propositions liées ensemble, de maniere que l'attribut de la premiere proposition devient le sujet de la seconde; l'attribut de la seconde devient le sujet de la troisieme, & ainsi des autres jusqu'à la dernière, dont le sujet est le même que celui de la premiere. De toutes ces propositions on en tire une induction, que l'on nomme *sortite*. Exemple tiré de l'Art de penser: *Les avarés sont pleins de désirs; ceux qui sont pleins de désirs manquent de beaucoup de choses, parcequ'il est impossible qu'ils satisfassent tous leurs désirs; ceux qui manquent de ce qu'ils désirent, sont misérables; donc les avarés sont misérables.*

L'*induction* ou l'*exemple* n'est autre chose qu'un raisonnement, où l'on établit un fait particulier par un ou plusieurs autres faits qui se rapportent à la même idée générale. C'est par des exemples, que Paulin, dans la Bérénice de Racine, tâche de détourner Titus de l'envie qu'il a d'épouser la Reine Bérénice.

Jules qui le premier soumit Rome à ses armes,
 Qui fit taire les Loix dans le bruit des allarmes,
 Brûla pour Cléopatre, & sans se déclarer,
 Seule dans l'Orient la laissa soupirer.
 Antoine, qui l'aima jusqu'à l'idolâtrie,
 Oublia dans son sein sa gloire & sa patrie,
 Sans oser toutefois se nommer son époux.
 Depuis ce tems, Seigneur, Caligula, Néron;
 Monstres dont à regret je cite ici le nom,
 Et qui ne conservant que la figure d'homme,
 Foulerent à leurs pieds toutes les Loix de Rome,
 Ont craint cette Loi seule, & n'ont point à nos yeux,
 Allumé le flambeau d'un hymen odieux.

L'*argument* (à *majori ad minus*) est fondé sur la dis-

proportion du plus au moins qui se trouve entre deux objets que l'on rapproche l'un de l'autre : exemple. Cicéron dans son beau Plaidoyer pour Roscius d'Amerie , voulant montrer qu'il n'est pas étonnant que les manœuvres & les intrigues des partisans de Crisogonus , ennemi de Roscius , ne soient pas parvenues à la connoissance de Sylla , se sert de ce raisonnement :

Si Jupiter , tout grand , tout puissant , tout éclairé qu'il est , ne fait pas tout ce qui se passe sur la terre ; à plus forte raison bien des choses doivent-elles échapper à la connoissance de Sylla.

L'argument (*à minori ad majus*) consiste au contraire à raisonner du moindre au plus grand. Un exemple le rendra sensible. Massillon emploie ainsi cet argument dans son Sermon sur la vérité de la Religion.

« O homme , vous ne connoissez pas les objets que
 « vous avez sous l'œil ; & vous voulez voir clair dans
 « les profondeurs éternelles de la Foi ! La Nature est
 « pour vous un mystère , & vous voudriez une Religion
 « qui n'en eût point. Vous ignorez les secrets de l'homme ,
 « & vous voudriez connoître les secrets de Dieu.
 « Vous ne vous connoissez pas vous-même , & vous
 « voudriez approfondir ce qui est si fort au dessus de
 « vous , &c.

L'argument (*à pari*) est fondé sur l'égale proportion qui se trouve entre deux objets que l'on compare ensemble : exemple.

Crébillon fait dire à Electre qui veut tuer sa mere :

Mais qui peut retenir le couroux qui m'anime ,
 Clytemnestre osa bien s'armer pour un grand crime ,
 Imitons sa fureur par de plus nobles coups.

L'argument conditionnel est un raisonnement où l'on suppose d'abord que si le principe étoit faux , la conclusion seroit pareillement fautive ; mais on assure ensuite que si le principe est vrai , la conclusion l'est aussi : exemple.

Dans la *Mort de César* , Tragédie de M. de Voltaire , Cassius voulant engager Brutus à demeurer ferme dans le parti des Conjurés , emploie cet argument :

. Si tu n'étois qu'un citoyen vulgaire
 Je te dirois, va, fers, sois tyran sous ton pere,
 Ecrafe cet Etat que tu dois soutenir,
 Rome aura désormais deux traîtres à punir;
 Mais je parle à Brutus, à ce puissant génie,
 A ce Héros armé contre la tyrannie,
 Dont le cœur inflexible, au bien déterminé,
 Epura tout le sang que César t'a donné.

L'argument personnel est un raisonnement par lequel on rétorque contre l'adversaire ses propres paroles ou ses actions. Cet argument bien employé terrasse & met hors de combat : exemple.

Cicéron dans la seconde Philippique s'en sert fort heureusement contre Antoine.

Antoine accusoit en plein Sénat Cicéron d'avoir trempé dans la conjuration contre César, & pour le prouver il disoit : « Brutus, que je cite ici par honneur, tenant le poignard encore tout sanglant, appella Cicéron. « L'Orateur répliqua aussitôt : « Admitez, Peres conf-
 « cripts, la stupidité de mon accusateur ; il cite ici par
 « honneur celui qui venoit d'enfoncer le poignard dans
 « le sein de César, & il traite de scélérat celui qu'il
 « soupçonne d'avoir eu quelque connoissance de la con-
 « juration.

FORT, est un adverbe de quantité : voyez ADVERBE.

FRIRE. Verbe actif irrégulier & défectif, de la quatrième conjugaison. Il signifie faire cuire du poisson ou autre chose dans de l'huile, du beurre ou de la graisse bouillante. *Frir* exprime assez le pétilllement que fait l'huile bouillante lorsqu'on y met le poisson, &c.

On dit proverbialement : *Cet homme est frit*, pour dire qu'il est ruiné. *Il n'y a rien à frir pour vous ici* ; c'est-à-dire, *vous n'y trouverez rien dont vous puissiez faire votre profit*.

INDICATIF. *Présent*. Je fris, tu fris, il frit. Il n'a point de pluriel, ni d'imparfait ni de prétérit. *Futur*. Je frirai, &c. *Conditionnel présent*. Je frirois, &c. Dans tous les verbes ce temps est formé du futur : lorsque le verbe a un futur, il a aussi un conditionnel présent. *Im-*

Impératif. Fris , sans pluriel. *Imparfait du subjonctif.* Je frierois , &c. *Participe passé.* Frit , frite.

Pour suppléer aux temps qui manquent à ce verbe , on se sert ordinairement du verbe *faire* avec *frire* à l'infinitif. Je fis frire , que je fasse frire , que je fisse frire , faisant frire.

FUIR. Verbe actif & irrégulier , de la seconde conjugaison. Il signifie courir avec précipitation pour s'éloigner. Ce terme dénote toujours de la crainte ; aussi est-il employé pour la plupart des choses qui inspirent ce sentiment : *Fuir le combat , le vice , l'occasion.* Dans le figuré on dit , *se fuir soi-même* , pour dire , éviter de réfléchir sur ses actions , ses démarches , dans la crainte d'y trouver des sujets de remords , ou de repentir.

Fuir est quelquefois neutre , & alors il ne peint , pour ainsi dire , que le physique de l'idée qu'il présente ; c'est-à-dire , la précipitation , la rapidité qu'il semble annoncer : par exemple , *le temps fuit , l'onde fuit* , &c. Il est employé dans le même sens en termes de Peinture & d'Architecture : *ce lointain , ces colonnes fuient bien* , pour dire que la perspective en est bien ménagée. L'œil leur prête , si je puis parler de la sorte , l'action & le mouvement des choses qui s'éloignent en fuyant. Ce verbe n'a qu'un composé , *enfuir* : voyez ce verbe.

INDICATIF. *Présent.* Je suis , tu es , il est ; nous sommes , vous êtes , ils sont. *Imparfait.* Je fus , tu es , il est ; nous étions , vous étiez , ils étaient. *Prétérit.* Je fus , tu es , il est ; nous fûmes , vous fûtes , ils furent. *Prétérit défini.* J'ai fui , &c. *Prétérit antérieur.* J'eus fui , &c. *Prétérit antérieur défini.* J'ai eu fui , &c. *Plusqueparfait.* J'avois fui , &c. *Futur.* Je fuirai , tu fuiras , &c. *Futur passé.* J'aurai fui , &c. *Conditionnel présent.* Je fuirais , &c. *Conditionnel passé.* J'aurois ou j'eusse fui. **IMPÉRATIF.** Fuis , qu'il fuie ; fuyons , fuyez , qu'ils fuient. **SUBJONCTIF.** *Présent.* Que je fuie , que tu fuies , qu'il fuie ; que nous fuyions , que vous fuyiez , qu'ils fuient. *Imparfait.* Que je fusse , que tu fusses , qu'il fût ; que nous fuissions , que vous fussiez , qu'ils fussent. *Prétérit.* Que j'aie fui , &c. *Plusqueparfait.* Que j'eusse fui , &c. **INFINITIF.** *Présent.* Fuir. *Prétérit.* Avoir

fui. *Participe présent.* Fuyant. *Participe passé.* Ayant fui.
 GÉRONDIF. En fuyant, ou fuyant.

Les temps qui ne sont qu'indiqués suivent les règles communes.

FUTUR. C'est un des temps des verbes, qui annonce qu'une chose qui n'est pas arrivée arrivera dans un temps qui n'est pas encore : voyez TEMPS DES VERBES, CONJUGAISON.

FUTUR PASSÉ. Ce temps annonce qu'une chose, qui n'est pas encore, sera passée lorsqu'une autre chose arrivera : voyez TEMPS DES VERBES, CONJUGAISON.



G A L

Gou GUE, est une des consonnes de l'alphabet : voyez ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

GALLICISME. On donne ce nom à des constructions autorisées par l'usage de la Langue françoise, quoiqu'elles paroissent contraires aux regles communes de la Grammaire. En voici deux exemples tirés des Tragédies de Racine.

Avez vous pu penser qu'au sang d'Agamemnon,
Achille préférât une fille sans nom,
Qui de tout son destin ce qu'elle a pu comprendre,
C'est qu'elle sort d'un sang, &c.

(Iphigénie).

M. l'Abbé d'Olivet remarque que voilà un *qui* dont le verbe ne paroît point.

Je ne fais qui m'arrête & retient mon courroux,
Que, par un prompt avis de tout ce qui se passe,
Je ne courre des Dieux divulguer la menace.

(Ibidem).

Je ne fais qui m'arrête que je ne courre. » Voilà encore un gallicisme, dit M. l'Abbé d'Olivet. Après l'exemple de Racine, douterons-nous, ajoute-t-il, que plusieurs de ces irrégularités ne puissent avoir place en toute sorte de styles, puisqu'elles ne déparent point le tragique ? « Il pense à ce sujet comme Vaugelas, qui disoit : *Tant s'en faut que ces phrases extraordinaires soient vicieuses ; qu'au contraire elles ont d'autant plus de grace, qu'elles sont particulieres à chaque Langue : tellement que lorsqu'une façon de parler est usitée à la Cour & des bons Auteurs, il ne faut pas s'amuser à en faire l'anatomie, ni à pointiller dessus, comme font une infinité de gens : mais il faut se laisser aller au torrent, & parler comme les autres, sans daigner écouter ces Eplucheurs de phrases,*

Nous avons dit dans la définition des gallicismes ; que ce sont des constructions qui paroissent contraires aux regles communes de la Grammaire ; & en effet , suivant la remarque de M. l'Abbé d'Olivet , nos gallicismes pourroient bien n'être autre chose qu'une ellipse , ou plusieurs ellipses combinées , qui ont fait disparoître peu à peu divers mots , diverses liaisons , qu'un long usage rend faciles à sous-entendre , quoiqu'il ne soit pas toujours facile de les suppléer , ni même de les deviner.

GARE , est une des particules admonitives : voyez PARTICULES.

GAI , est une des particules admonitives : voyez PARTICULES.

GENRE (RHÉTORIQUE). Les hommes ont bien senti qu'il leur seroit impossible de reconnoître & de distinguer cette foule d'objets qui frappent leurs yeux , s'il falloit que chaque individu eût sa dénomination particuliere & dépendante. Persuadés d'ailleurs que pour étendre leurs idées il étoit nécessaire qu'ils vissent les rapports & la connexité que ces individus ont entre eux , ils ont examiné les qualités communes qui se trouvent entre plusieurs individus , & les ont réunies sous le nom commun d'*especes* ; & trouvant encore des qualités communes entre les especes , ils les ont réunies sous différents genres , nom commun & plus général encore. Ils sont parvenus ainsi des individus aux especes & des especes aux genres , jusqu'au genre suprême , qu'on appelle *Substance*, duquel on descend ensuite , par des divisions du genre suprême aux genres inférieurs , des genres inférieurs aux especes , & des especes aux individus.

Prenons le mot *substance* pour exemple. Divisant la substance en *corporelle* & en *spirituelle* ; la corporelle en *substance animée* & *inanimée* ; la substance animée en différentes especes d'*animaux* ; nous parviendrons jusqu'à l'individu de chaque espece animée. Réunissant ensuite les qualités communes des individus sous le nom d'*especes*, celles des especes sous le nom de genres , celles des genres inférieurs sous le nom de genres supérieurs , nous remontrons jusqu'à la substance.

Les qualités communes s'appellent *déterminations générales*. Leur nombre augmente, comme on voit, par la division des genres en espèces, & diminue par la réunion des espèces en genres. Ainsi il arrive nécessairement que la notion du genre inférieur, outre la détermination qui lui est propre, est toujours comprise dans celle du genre supérieur, & celle du genre supérieur comprend la notion générale du genre inférieur, ou des espèces; mais non pas la détermination particulière. Autrement, le genre convenant à chaque espèce, chaque espèce conviendrait à l'autre, si le genre, outre la notion générale, contenoit encore la détermination propre de chaque espèce.

On voit que tout cela forme une chaîne non interrompue qui lie tous ces objets entr'eux.

On observe cet enchaînement dans l'ordre des idées : on monte par degrés, de l'idée la plus particulière à la plus générale, & on descend de la plus générale à la plus particulière : voyez MÉTHODE, ANALYSE, SYNTHÈSE.

D'après ce que nous venons de dire, il est aisé de voir comment on argumente par le genre, & comment on argumente par l'espèce.

On argumente par le genre, lorsque pour soutenir une proposition particulière, on commence par établir le principe général qui contient cette proposition particulière. Par exemple, Cicéron voulant prouver que Milon a pu sans crime tuer Clodius, remonte à cette proposition générale : *il est permis de tuer un ennemi qui menace nos jours* ; & il le prouve par des exemples, par la loi naturelle, par la loi écrite, & par l'usage où l'on est de porter les armes ; d'où il conclut que Milon a pu & même dû tuer Clodius, qui en vouloit à sa vie.

Le même Orateur voulant faire l'éloge du Poète Archias, commence par faire l'éloge de la Poésie.

Telle est la marche de presque tous les Orateurs, d'argumenter par le genre. Le Philosophe qui cherche la vérité, aime mieux partir des idées les plus simples ; il court moins de risque de se tromper. L'Orateur au contraire gagne souvent, non pas à se tromper, mais à tromper les autres.

Argumenter par l'espece , c'est lorsque voulant établir , par exemple , qu'il n'y a point de vertu à se donner la mort , on commence à prouver qu'il n'y a dans cette action ni courage , ni prudence , ni justice. Courage , prudence & justice sont des especes comprises sous le terme générique *vertu* : voyez *ESPECE*.

GENRE (SYNTAXE). Comme les noms adjectifs sont de nature à convenir à plusieurs , disent les Auteurs de la Grammaire de Port-Royal , on a jugé à propos , pour rendre le discours moins confus , & aussi pour l'embellir par la variété des terminaisons , d'inventer dans les adjectifs une diversité , réglée selon les substantifs auxquels on les appliqueroit.

Il a donc fallu diviser les substantifs eux-mêmes en plusieurs classes ; & pour fonder cette distinction sur quelque principe stable , les hommes se sont premièrement considérés eux-mêmes ; & ayant remarqué parmi eux une différence extrêmement considérable , qui est celle des deux sexes , il étoit tout naturel de regler la division de leurs substantifs sur cette différence , & de varier leurs adjectifs en conséquence , en leur donnant diverses terminaisons , selon qu'ils se rapporteroient à des substantifs de l'une ou de l'autre classe.

Ainsi les adjectifs ont eu une terminaison réglée pour les cas où ils se rapporteroient à un substantif *masculin* , c'est-à-dire , à un substantif qui représente l'idée d'un mâle. Les mêmes adjectifs ont eu une autre terminaison réglée pour les cas où ils se rapporteroient à un substantif *féminin* , c'est-à-dire , à un substantif qui représente l'idée de femelle.

Voilà , selon la Grammaire de Port-Royal , l'origine & la cause de la distinction des genres , dont l'un est masculin & l'autre féminin. Mais , ajoutent les Auteurs , il a fallu aller plus loin : car ces mêmes adjectifs qu'on avoit enrichis de diverses terminaisons , pouvoient être attribués à d'autres qu'à des hommes ou à des animaux ; & cependant ces adjectifs en pareil cas devoient prendre l'une de leurs terminaisons : ainsi on avoit dit , *bon homme* , *bon chat* , *bonne femme* , *bonne chatte* ; & ce mot *bon* pouvoit convenir à des êtres qui n'ont & ne peuvent avoir aucune marque de sexe , comme à du *pain* , à une

maison, &c. ; & en appliquant cet adjectif à ces substantifs, il a fallu donner à l'adjectif *bon* une des deux terminaisons réglées, ou lui en trouver une troisième, d'où résulteroit un troisième genre, nommé *genre neutre*.

Quelques Langues, comme la Latine, ont suivi ce dernier parti : mais il s'en est bien manqué que l'on ait rangé dans la classe des noms neutres tous ceux qui n'avoient aucun rapport au sexe : ainsi *fulcus*, *sillon*, étoit masculin ; *alvus*, *ventre*, étoit féminin ; *Cæli*, *les Cieux*, étoit masculin, tandis que *Cælum*, *le Ciel*, étoit neutre, &c. Le caprice acheva donc cette division des genres que le génie avoit inventée, & que la raison auroit dû régler tout-à-fait.

Les autres Langues, comme la Françoisë, n'ont point admis ce genre neutre. Les substantifs qui n'avoient aucun rapport aux sexes, s'y sont donc trouvés, les uns masculins, les autres féminins, suivant ce que le caprice en a décidé ; car la raison ne portoit pas plus à les assujettir à l'un qu'à l'autre de ces deux genres. On ne doit pas être surpris, d'après cela, si l'on a souvent vu de ces substantifs changer de genre, non-seulement d'une Langue à l'autre, mais dans la même Langue, comme *le Navire*, que l'on nommoit, il n'y a pas long-temps, *la Navire*, &c.

On a encore distingué, 1^o. le *genre douteux* pour les noms que l'on a vu pris dans un genre par les uns, & dans un autre genre par les autres, comme *le Comté*, *le Duché*, ou *la Comté*, *la Duché* ; 2^o. le *genre commun*, qui ne convient proprement qu'à quelques noms d'animaux, qui en grec ou en latin se joignent à des adjectifs masculins & féminins, selon qu'on veut leur faire signifier le mâle ou la femelle. Nous n'en avons point en françois.

Quant au *genre épïcène*, ce n'est point un genre séparé ; qu'on en juge par *aigle* en françois, qui se dit également du mâle & de la femelle. Il est certain que ce nom est toujours féminin ; *une aigle*. D'où l'on peut conclure que le caprice a étendu ses droits bien loin en ce qui regarde les genres, & qu'il ne faut pas tant y considérer la signification du nom, que l'usage de don-

ner telle terminaison aux adjectifs qui l'accompagnent.

Quelques Grammairiens ont prétendu que *ce* en françois étoit du genre neutre, il n'en est pas plus que *homme, pain, Ange, Dieu, Palais, &c.*

Les genres étant une œuvre du caprice dans la pratique, doivent rendre les Langues très difficiles, & en même-temps plus agréables par la diversité qu'ils produisent dans les noms. Nous ne donnerons point ici les règles suivant lesquelles on peut connoître le genre des noms de la Langue françoise, parceque nous les avons placées aux articles mêmes qui traitent des différentes sortes de noms, comme *substantifs, &c.*

GÉRONDIS. Le *gérondif* est une sorte de nom adverbial, formé du participe présent & actif des verbes; tel que, *en aimant les hommes, on n'est pas dispensé d'aimer Dieu. En aimant* est *gérondif*. Nous disons qu'il est un nom adverbial, non pas seulement parcequ'il est invariable, & qu'il est, ou peut être presque toujours accompagné de la préposition *en*, ainsi que plusieurs expressions proverbiales composées; mais encore & principalement parcequ'il s'emploie toujours pour exprimer une action passagère, laquelle sert de manière ou de moyen à l'action principale de la phrase, ou qui en marque le temps, & que le *gérondif* modifie par conséquent l'action principale de la phrase, de la même façon que les adverbes.

On pourroit donc définir le *gérondif*, une expression formée sur le participe présent actif, & servant à mettre l'idée du verbe duquel il dérive, en forme adverbiale. Ainsi dans cette phrase, *c'est en s'abaissant qu'on parvient à s'élever; en s'abaissant* marque la manière, le moyen de *s'élever*, & donne à l'action de ce verbe la modification adverbiale. Dans celle-ci, *en lui parlant, n'oubliez pas de lui dire. . . En lui parlant* marque la circonstance du temps; c'est-à-dire, *lorsque vous lui parlerez, tandis que vous lui parlerez. . .* C'est donc l'idée du verbe *parler*, mise en forme adverbiale, & modifiant le verbe *n'oubliez pas, &c.*

Nous avons dit que le *gérondif* en françois est toujours formé du participe présent actif; & cela est vrai, puisque ce participe forme le *gérondif* par ses propres sons, sans aucun changement; & que si ce dernier se
fait

fait souvent précéder de la préposition *en*, il peut aussi s'en passer très souvent; de sorte qu'alors l'un ne diffère de l'autre que par le sens que la phrase indique.

Nous n'avons que deux gérondifs qui ne puissent jamais être accompagnés de la préposition *en*; ce sont, *ayant* & *étant*. Pour les autres, ils la prennent ou la peuvent toujours prendre, si ce n'est quand le sens de la phrase ne permet pas qu'on leur donne la signification du participe, & que par conséquent il ne peut y avoir d'amphibologie; alors il est quelquefois plus élégant de sous-entendre la préposition: il est même des occasions où l'amphibologie est de si peu d'importance, où le sens souffre si peu d'altération en prenant le participe pour un gérondif, ou le gérondif pour un participe, qu'on peut n'y point mettre de mot distinctif, comme *les hommes jugeant sur l'apparence, sont sujets à se tromper*. Il importe peu pour le fonds de la pensée, qu'on entende, *les hommes, en jugeant sur l'apparence, sont sujets à se tromper*; ou, *les hommes qui jugent sur l'apparence, sont sujets à se tromper*.

Pour pouvoir discerner si un mot semblable placé sans préposition, est un participe ou un gérondif, il faut voir s'il peut se tourner par *qui* ou par *parceque, vu que*; & alors il est participe: ou s'il peut se tourner par *lorsque* ou admettre la préposition *en*; & alors il est gérondif: car celui-ci marque toujours le moyen, la manière, ou le tems, comme nous l'avons dit, & le participe marque toujours la cause de l'action principale de la phrase, ou l'état de la chose ou de la personne à laquelle il se rapporte. On cite quelquefois pour phrase ambiguë celle-ci; *je l'ai rencontré allant à la campagne*: mais elle ne peut l'être que pour ceux qui ne saisissent pas l'esprit de la construction françoise: car ce mot *allant* ne peut se rapporter qu'à celui que j'ai rencontré: & si l'on veut le faire rapporter à *je*, il faut dire, *je l'ai rencontré en allant à la campagne*.

Il est des constructions qui exigent la préposition devant le gérondif, quoique sans elle il n'y ait point d'amphibologie: il seroit long & difficile de les marquer; on ne peut là dessus renvoyer qu'à l'usage: telles sont entr'autres les phrases qui commencent par *c'est*.

suivi du gérondif , comme *c'est en travaillant beaucoup , avec méthode , & constamment , qu'on devient habile.*

Quant à la place des gérondifs dans la phrase , il faut avoir à-peu-près les mêmes précautions que pour le participe : ainsi le gérondif doit le plus souvent se rapporter au *subjectif* de la phrase principale , ou à un nom ou pronom exprimé , & qui soit plus près de ce gérondif que le subjectif.

Telle est , dit M. l'Abbé d'Olivet , la nature de notre gérondif , qu'il sert à désigner une circonstance liée avec le verbe qui le régit , *vous me répondez en riant* ; & par conséquent il ne peut se rapporter qu'au substantif , qui est le nominatif (le *subjectif*) de ce verbe , ou qui lui tient lieu de nominatif. J'ajoute *qui lui en tient lieu* , parcequ'en effet il y a des phrases comme celle-ci ; *on ne voit gueres les hommes plaisanter en mourant* , où d'abord il semble que le gérondif ne se rapporte pas à un nominatif. Mais c'est comme si l'on disoit , *on ne voit gueres que les hommes plaisantent en mourant*. Ainsi la règle subsiste toujours , *que le gérondif doit se rapporter au substantif qui sert de nominatif au verbe , dont il exprime une circonstance.*

Fondé sur cette règle , M. l'Abbé d'Olivet examine cette phrase de Racine dans *Britannicus*.

Mes soins en apparence épargnant ses douleurs ,
De son fils en mourant lui cachèrent les pleurs.

» Mettons-la , dit-il , dans son ordre naturel : *Mes soins en mourant lui cachèrent les pleurs de son fils*. Or peut-on dire que des soins fassent quelque chose *en mourant* ? Aussi n'est-ce pas-là ce que l'Auteur nous a voulu dire : mais la construction de sa phrase le dit malgré lui «.

D'après l'exemple même cité par M. d'Olivet , on voit que le gérondif ne se rapporte pas toujours au subjectif ou nominatif , mais quelquefois , comme nous l'avons dit , à un nom ou pronom exprimé , & qui se trouve plus près de ce gérondif que le subjectif. Ainsi on voit dans la phrase de Racine , que le gérondif *en mou-*

rant se rapporte plutôt au pronom *lui*, dont il est plus près, qu'au subjectif *soins*.

GOÛT. Qu'est-ce que le *goût* ? Voilà peut-être de toutes les questions qui regardent la Littérature, celle à laquelle il est le plus difficile de bien répondre.

Le goût est presque devenu indéfinissable à force d'avoir été défini. Il faut avouer aussi qu'il n'est pas de nature à souffrir aisément une définition. Le goût est un objet mixte, composé d'une qualité de l'esprit, & d'un sentiment du cœur : or tout ce qui tient au sentiment ne peut se définir. Le goût n'est donc définissable qu'en partie ; le reste peut se faire entendre par le développement.

Le goût renferme une qualité de l'esprit, la facilité à voir d'un coup d'œil & à saisir dans l'instant le point de beauté qui convient à chaque sujet que l'on traite, ou qui se trouve dans chaque expression qu'on lit ou qu'on entend. Cette qualité est habituelle ; par conséquent elle se forme par la lecture, s'épure par les comparaisons que l'on fait entre divers Ouvrages, se fortifie par les réflexions, s'étend par les exemples, & s'affermi par l'imitation des endroits choisis. Mais puisque sous ce premier point de vue c'est la beauté qui est son objet, il faut au moins savoir ce que l'on entend par beauté dans les Ouvrages de Littérature.

La première beauté consiste dans la vérité, parceque la parole n'a été instituée que pour faire passer la vérité d'un esprit à l'autre comme un bien commun à tous : vérité dans les faits, dans les raisonnements, & dans l'imitation, selon que l'Ouvrage est historique, philosophique, ou qu'il concerne les beaux Arts.

La seconde beauté d'un Ouvrage de goût, c'est l'ordre entre les parties, parcequ'il y en a un entre les idées, les premières éclairant les suivantes, & celles-ci donnant à leur tour aux premières par leur suite naturelle, une espèce de nouvel éclat.

La troisième beauté, c'est la décence, c'est-à-dire, le respect pour la Religion & la pudeur, parceque la considération que l'on doit aux hommes & aux premiers principes de leur morale, veut que l'on parle toujours de la Divinité avec respect, & qu'on s'énonce avec mo-

destie. La décence renferme encore les bienséances , les égards , ce qu'on doit aux temps , aux lieux , à la nature de son sujet , à l'état , au caractère de celui qui parle , à celui des personnes à qui vous parlez , à leurs qualités , à leur rang , à leur raison surtout qui va juger de vous par vos paroles.

Ces trois premières sortes de beautés sont pour la raison. Il en est d'autres qui regardent l'imagination ou le cœur. En effet , nous sommes plus sensibles que raisonnables , & nous n'aimons à entendre que ce que nous pouvons imaginer ; nous croyons ne bien connoître que ce que nous pouvons sentir ; nous ne nous laissons persuader que par des mouvements qui nous transportent.

La beauté pour l'imagination , consiste à revêtir la vérité d'images ; celle qui regarde le cœur consiste à lui faire goûter la vérité par des sentiments , à l'entraîner au parti de la vérité par les mouvements convenables.

Dans les images , nous aimons le grand qui nous élève , & le gracieux qui nous attache : dans les sentiments , nous aimons le noble , le fin & le délicat ; le noble qui nous fait sentir notre supériorité sur les choses basses ; le fin , le délicat , qui nous donne un plaisir pur , qui nous saisit sans nous troubler. Dans les mouvements , nous aimons le fort ou le tendre ; l'un qui nous réveille , nous applique , nous détermine , nous subjugue ; l'autre qui nous attire , nous engage , nous sollicite.

Enfin il est dans la Littérature des beautés d'une troisième espèce , celles qui résultent de l'agrément des paroles , c'est-à-dire , de l'expression qui rend la pensée , & du tour qui lui donne une certaine forme.

La beauté dans l'expression , c'est la clarté , la pureté , la précision , la correction , la justesse des termes propres ou figurés , & le pathétique des mouvements forts ou tendres. Ces expressions doivent ensuite avoir un tour qui soit propre à l'Auteur , & qui caractérise son esprit , qui façonne les idées à sa manière , les peigne des couleurs de son imagination , & les anime des mouvements de son cœur , de telle sorte qu'il en résulte un certain air marqué , & souvent original ; tel qu'on le voit dans les Ouvrages faits chez les différentes Nations ; grave & majestueux chez les Espagnols ; libre & enjoué chez les

François ; véhément & impétueux chez les Anglois ; délicat & fin chez les Italiens ; solide & ferme chez les Allemands : tel qu'on le trouve encore dans les Ouvrages des différents Auteurs d'une même Nation ; sublime dans Corneille ; gracieux dans Racine ; sensé dans Boileau ; enjoué dans Moliere ; fort dans Bossuet ; délicat dans Fenelon ; noble dans Malherbe ; brillant dans Fontenelle ; naïf dans la Fontaine ; rapide dans Bourdaloue ; insinuant dans Massillon ; profond dans Mallebranche ; léger dans Pélisson ; élégant dans Gresset ; ingénieux dans la prose de Voltaire ; harmonieux dans les Odes de Rousseau , &c.

Force & vivacité du génie ; liaison exacte de toutes les parties ; rapport immédiat des unes avec les autres ; justesse dans ces rapports , & même dans les contrastes, comme dans le plan ; nuances & tons de couleurs bien assortis ; hardiesse sans écarts dans les idées ; ornements sans parure dans le style ; variété sans bigarrure dans les tours de construction ; richesse sobre & sans faste ; sagesse égayée sans indiscretion ; facilité qui ne soit point négligence ; finesse qui ne soit point affectation ; méthode qui soit sans contrainte ; l'art enfin , mais déguisé ; noblesse & vérité ; l'élévation , le touchant , le décent & le pathétique ; voilà ce qui constitue le beau dans les Ouvrages de Littérature ; ce qui fait l'objet du goût.

Le goût considéré dans le cœur ne se définit pas, puisque c'est un sentiment ; il ne s'acquiert pas , c'est une qualité que donne la Nature : sentiment du vrai , droiture de raison , voilà ses principes : justesse de pensées , netteté d'expressions , voilà ses regles : souplesse de l'esprit à la loi des bien-séances ; sagesse de détail qui adopte le nécessaire & l'utile , en rejetant le superflu ; économie dans l'ordonnance ; voilà ses qualités.

D'après cela , on doit sentir la nécessité & l'utilité du goût dans la Littérature. Sans lui le génie le plus sublime est souvent très dangereux , parceque naturellement hardi , il s'élève au dessus du vrai comme au dessus du commun ; que la nouveauté fait sa passion ; qu'il cher-

che une région supérieure d'où il puisse dominer ; qu'emporté sur les aîles de l'imagination, son essor le perd dans des régions inconnues. Sans le goût, l'esprit, qui ne peut atteindre à la hauteur du génie, & qui se contente de marcher, se trompe encore dans sa marche ; elle devient irrégulière, & ne le conduit point à son but : un goût frivole s'empare de lui ; il tourne sans cesse dans le tourbillon de la mode. Ce n'est plus qu'un papillon qui cherche une lueur favorable pour faire briller les couleurs dont ses aîles sont nuancées. Il plaît d'abord aux Lecteurs légers, aux enfants ; mais son éclat ne dure qu'un instant ; ses aîles se dessèchent bientôt, & l'insecte rampe. Ainsi si le goût manque à l'esprit, ses efforts se réduiront à un style marqueté, à quelques sentences hardies & hasardées, à un tour peu naturel de pensées bizarres, à un assemblage informe d'expressions singulières, à un jargon obscur, vuide & précieux, à une barbarie de langage parée de faux brillants, où le vernis est substitué à la peinture, la découpe au tableau, le frivole de l'affectation au sérieux du bon sens.

Le goût peut seul faire éviter tant d'abus & d'inconvénients : il soutient le génie dans son essor, mais le rappelle de ses écarts ; il lui marque sa route, lui prescrit ses bornes, & lui fixe son terme ; en lui laissant toute la liberté que l'imagination demande, il le retient dans les limites que la raison prescrit.

Il y a tant de mauvais goûts, qu'il est quelquefois difficile de s'assurer qu'on a rencontré le bon : pour cela il faut confronter le jugement que l'on porte des ouvrages, avec celui qu'en ont porté les grands-maîtres, les hommes regardés comme les plus éclairés, & dans les ouvrages desquels tout le Public a reconnu & avoué ce bon goût que l'on cherche.

L'objet du goût dans les choses que renferme notre ouvrage, est sur-tout de marquer à chaque sujet le style qui convient : voy. STYLE, ÉLOQUENCE, POÉSIE, &c.

GRADATION. Figure de Rhétorique, propre aux passions. Par cette figure l'Orateur s'élève de pensée en pensée, comme par degrés, jusqu'à ce qu'il ait atteint

le degré d'élevation où il veut parvenir. Par exemple , le second Chant du Lutrïn de Boileau finit par une gradation qui forme un tableau parfait.

. La moleſſe opreſſée
 Dans ſa bouche à ce mot ſent ſa langue glacée ;
 Et laſſe de parler , ſuccombant ſous l'effort ,
 Soupire , étend les bras , ferme l'œil , & ſ'endort.

C'eſt ordinairement par des gradations bien ménagées que l'on prépare les reconnoiſſances dans les Pièces dramatiques , à moins qu'elles ne ſe faſſent par un coup de théâtre ; c'eſt-à-dire , ſans aucune préparation.

GRAMMAIRE. La Grammaire eſt l'art qui enſeigne à parler & écrire ſelon un uſage convenu. C'eſt en effer la convention qui attache les idées aux mots , & c'eſt auſſi par une convention, que ces mots forment une Langue.

Les Langues ont deux branches principales ; l'une , qui conſiſte à communiquer ſes penſées, par des ſons ou par des mots prononcés ; l'autre , qui conſiſte à communiquer ces mêmes penſées, par des mots écrits. Les mots ſont les ſignes établis de nos idées , & l'écriture eſt un ſigne établi des mots. L'écriture & les mots ſont donc le double objet ſur lequel la Grammaire établit des principes , & poſe des regles dont l'objet eſt de diriger ceux qui veulent ſ'inſtruire de la Langue , & de leur en faciliter l'étude.

Une Grammaire qui donneroit des regles & des principes communs à toutes les Langues , & qui ſeroient d'ailleurs ſuffiſants , ſeroit une Grammaire générale ; celle qui ne donne des principes & des regles que pour une Langue particulière , n'eſt que la Grammaire de cette Langue ; & telle eſt celle dont nous traitons dans cet Ouvrage , qui n'a pour objet que l'élocution françoiſe. Nous ſommes cependant obligés de toucher à bien des principes généraux. La conformation des organes eſt la même chez les hommes de tous les pays & de tous les temps ; ce ſont ces organes qui décident des Langues , puisſque ce ſont eux qui exécutent les ſons : d'ailleurs les hommes ont tous une même nature , des

facultés & des besoins semblables ; ainsi il est aisé de sentir combien de traits de ressemblance on doit trouver entre toutes les Langues. Une Grammaire particuliere dont les principes ne seroient applicables qu'à une seule Langue , seroit donc nécessairement une Grammaire défectueuse.

Une Langue est un composé de sons & de caracteres convenus & destinés à marquer nos idées selon un ordre établi & reçu par une certaine quantité d'hommes, par toute une Nation , par exemple. La prononciation des sons , ces sons eux-mêmes , les idées qui y sont attachées , les caracteres qui les désignent , l'ordre de ces sons & de ces caracteres ; voilà les objets de la Grammaire.

Elle doit donc enseigner avec méthode , 1°. quels sons on emploie dans une Langue pour désigner les idées. Ce premier article est l'objet des Vocabulaires ou Dictionnaires de Langues , & il n'entre point par conséquent dans les Traités ordinaires de Grammaire. 2°. Quelles regles il faut suivre pour bien prononcer , pour bien former chacun de ces sons ; 3°. quel ordre il faut mettre entre chacun de ces sons prononcés , pour rendre les idées dans le même ordre dans lequel l'esprit les aperçoit ; 4°. quelles variations ces sons souffrent selon les différentes circonstances ; 5°. de quels caracteres on doit se servir pour peindre ces sons sur le papier ; 6°. quel ordre encore il faut suivre dans l'usage de ces caracteres. Nous avons taché de remplir tous ces objets d'une maniere satisfaisante dans les différents articles de Grammaire répandus dans ce Dictionnaire. Nous y avons suivi l'usage autant que nous avons pu le saisir , parcequ'il est le seul maître des Langues ; l'usage de parler , pour la Langue prononcée ; l'usage d'écrire , pour la Langue écrite : le premier recueilli d'après la méthode du plus grand nombre des personnes instruites , soit à la Cour , soit à la Ville ; le second saisi d'après la pratique des Ecrivains actuels les plus estimés pour leurs connoissances grammaticales & litteraires.

Mais nous avons cru devoir souvent appuyer cette pratique d'usage par des notions & des raisonnements

philosophiques qui portent dans l'esprit des connoissances utiles , & l'accoutumement à remarquer souvent dans ce que la Nature nous fait faire sans réflexion , plus de vûes , plus d'avantages , & plus de sagesse que dans tout ce que nous parvenons à faire nous-mêmes par les études les plus pénibles & les plus longues. On fait combien il est essentiel d'habituer la jeunesse à penser. Rien ne fournit plus à la méditation que l'examen des Langues. Il faut donc en profiter comme d'une heureuse occasion qui se présente d'elle-même à ceux qui sont chargés d'instruire les jeunes gens.

C'est un inconvénient très grand , & cependant très ordinaire , de faire apprendre les éléments des Langues précisément par routine & par mémoire. On accoutume les esprits à se payer de mots qu'ils n'entendent pas , à suivre une route où ils ne connoissent rien , pour aller à un terme dont ils n'ont point d'idée ; & cette faute influe beaucoup plus qu'on ne pense sur la manière dont ces mêmes esprits verront ou croiront voir , & jugeront quand ils seront formés. Si l'on veut étudier avec suite toutes les parties grammaticales de cet Ouvrage , & disposer toutes ces parties dans un ordre conforme aux choses , on peut consulter l'article ΜΟΤ. Les mots sont effectivement l'objet unique & général des Grammaires ; tout s'y réduit aux mots prononcés , mots construits , mots écrits , &c.

On voit par tout ce que nous venons de dire , que la méthode est le principal mérite d'une bonne Grammaire. Sans elle que deviennent les principes les plus solides , les règles les plus justes , & les observations les plus utiles ? Ce sont des membres épars qui manquent d'un point de réunion , ou qui étant déplacés ne peuvent faire un corps , ou n'en font qu'un dont le jeu est irrégulier , dont la marche est fautive , & dont les opérations se choquent , s'embarassent , & se nuisent mutuellement. Cette méthode consiste sur-tout dans l'ordre & la génération des branches de la Grammaire. Que chaque chose y paroisse à son rang , semble amenée par les précédentes , & faire naître celles qui suivent. On ne peut croire combien ce moyen met de facilité dans les

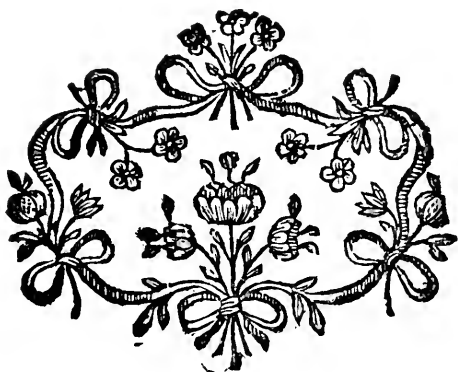
choses les plus difficiles : mais il faut en même-temps que les définitions soient exactes, & les regles justes. Combien de Grammairiens ont manqué à ce second point, & plus encore au premier ? Nous avons lu tout ce qu'il y a de meilleur sur la Langue françoise, & nous avons tâché de le lire sans prévention, sans préjugés. Quand nous avons trouvé quelque chose d'assez bon pour ne pouvoir esperer de faire mieux, nous n'avons pas sacrifié l'utilité publique à la vanité de ne parler que d'après nous : quand nous avons cru trouver des erreurs, nous avons tâché de les corriger, & de leur substituer la vérité & la justesse. Du reste on doit être clair sur-tout dans un Ouvrage dont l'objet est d'instruire, & dont les premiers éléments tiennent à ce que la Métaphysique a de plus abstrait, & c'est pour cela que nous avons multiplié les exemples qui rendent si sensibles les principes auxquels on les applique.

Mais ce n'est pas assez de cette méthode, de ces principes & de ces regles dont un Grammairien doit faire tant de cas : il doit savoir que les Langues, fruits de la Nature tout ensemble & du caprice, ont d'un côté des exceptions aussi nombreuses que de l'autre les regles & les principes sont incontestables. Ces exceptions doivent avoir leur place, elles sont quelquefois très importantes. Il y en a même de si générales, qu'on pourroit presque les prendre pour des regles. Il ne faut en omettre aucune de celles qui ont quelque étendue, ou qui sont d'un usage fréquent. Il faut savoir les placer à côté des regles auxquelles elles dérogent ; mais il ne faut pas entreprendre de tout dire, sans quoi l'on diroit beaucoup trop. Il est bien des minuties qu'il faut savoir distinguer, appeler, & corriger.

Après toutes ces précautions il ne faut pas encore se flatter que l'Ouvrage que l'on aura fait soit suffisant pour instruire seul de la Langue qui en est l'objet : non, les Grammaires peuvent diriger les Maîtres, éclaircir quelques doutes, donner des principes ; mais aucune ne peut enseigner parfaitement une Langue à quelque Lecteur que ce soit : il faut pour cela le maître même des Grammaires, *l'usage*. On ne doit pas conclure delà que

les Grammaires soient d'une médiocre utilité ; au contraire , une bonne Grammaire doit être regardée comme un ouvrage également nécessaire aux Nationaux & aux Etrangers. Les premiers y apprendront à faire par principes & pour des raisons connues , ce qu'ils faisoient par routine , à le faire plus sûrement , & plus constamment bien. Les Etrangers y trouveront un secours, un guide qui les dirigera dans l'étude de l'usage. Ils y verront de plus près le caractère constitutif , le génie propre de la Langue.

GUILLEMETS : voyez ALPHABET,



H H A I

H ou HE , est une des consonnes de l'alphabet : voy. ALPHABET , CONSONNES & PRONONCIATION.

HA , est une des particules exclamatives : voyez PARTICULES , CONSTRUCTION.

HAIR. Verbe actif irrégulier , de la seconde conjugaison. Il exprime cette aversion , ce desir de vengeance que nous avons contre quelqu'un qui nous a fait du mal , ou qui peut nous en faire ; cette répugnance , cette antipathie que nous sentons pour quelqu'un ou quelque chose. *Nous haïssons ordinairement un homme que nous savons avoir des raisons de nous haïr nous-mêmes. Il hait les compliments. Il ne hait pas les liqueurs.* Remarquez que *ai* dans *hair* fait deux syllabes dans tous les temps de ce verbe , excepté aux trois personnes singulieres du présent de l'indicatif , & à la seconde personne de l'impératif. Quand *ai* fait deux syllabes , on met deux points sur l'*i* , sinon on n'en met qu'un , comme on verra dans la conjugaison suivante.

INDICATIF. *Présent.* Je hais ou je hai , tu hais , il hait ; nous haïssons , vous haïssez , ils haïssent. *Imparfait.* Je haïssois , &c. *Prétérit.* Je haïs , tu haïs , il haït ; nous haïmes , vous haïtes , ils haïrent. *Prétérit indéfini.* J'ai hai , tu as hai , il a hai , &c. *Prétérit antérieur.* J'eus hai , &c. *Prétérit antérieur indéfini.* J'ai eu hai , &c. *Plusqueparfait.* J'avois hai , &c. *Futur.* Je hairai , &c. *Futur passé.* J'aurai hai , &c. *Conditionnel présent.* Je haïrois , &c. *Conditionnel passé.* J'aurois ou j'eusse hai , &c. IMPÉRATIF. Hai ou hais ; qu'il haïsse , haïssons , haïssez , qu'ils haïssent. SUBJONCTIF. *Présent.* Que je haïsse , que tu haïsses , qu'il haïsse ; que nous haïssions , que vous haïssiez , qu'ils haïssent. *Imparfait.* Que je haïsse , &c. Ce temps se forme comme le précédent , en observant toutefois d'appuyer sur la seconde syllabe. *Prétérit.* Que j'aie hai , &c. *Plusqueparfait.* Que j'eusse hai , &c. INFINITIF. *Présent.* Hair. *Passé.* Avoir hai. *Participe actif présent.* Haïssant. *Passé.* Ayant hai. *Par-*

icipie passif présent. Hai , haie ou étant hai , haie. *Passé.* Ayant été hai , haie. GERONDIF. En haissant ou haissant.

Les temps dont nous n'avons pas indiqué toutes les personnes , prennent pour le surplus les terminaisons des verbes réguliers de la seconde conjugaison.

HARMONIE. Les Auteurs les plus exacts confondent souvent l'harmonie avec la mélodie & le nombre : d'autres n'ayant pas l'ame assez délicate pour sentir ces beautés fines de l'élocution , négligent de se faire une idée juste de l'une & de l'autre. Nous ne pouvons que plaindre ces derniers de ce que la Nature leur a refusé ce tact heureux qui se réveille à la plus légère impression. Nous allons tâcher de rendre en peu de mots les principes que les meilleurs Auteurs nous ont laissés sur ces parties essentielles du style , après les avoir distinguées le plus clairement qu'il nous sera possible.

L'*harmonie* est un accord des sons qui se suivent & se lient entr'eux. Le *nombre* ne consiste que dans les interruptions ; il règle les intervalles de proche en proche , ou de loin en loin. L'harmonie est semblable au bruit d'un fleuve qui roule ses flots continuellement & sans interruption. Le nombre place le repos d'une façon convenable , & prépare les chûtes pour l'agrément de l'oreille & la facilité de la prononciation.

Ainsi les phrases considérées comme une suite de sons qui se succèdent , sont soumises aux règles de l'harmonie ; & elles le sont à celles du nombre , quand on les considère comme terminées : voyez NOMBRE.

L'harmonie , avons-nous dit , est un accord des sons qui se suivent & se lient entr'eux ; mais on peut (& c'est une division que nous avons souvent occasion de faire) considérer ces sons comme signes de nos idées , & confronter leur suite & leur liaison avec celle qui se trouve entre les choses que nous voulons exprimer & dont nous avons les idées ; c'est-là l'objet de l'harmonie proprement dite : ou bien on peut ne les considérer que comme sons , & voir leur suite & leur liaison sans aucune comparaison ; & c'est l'objet de la mélodie , ou harmonie improprement dite.

La *mélodie* est donc l'accord des syllabes & des mots

qui arrivent & se succèdent tour à tour. Elle consiste dans la manière dont les sons simples ou composés sont assortis & liés entr'eux pour former les syllabes, les syllabes pour former les mots, les mots pour former un membre de période, & les périodes pour former un discours.

Pour cette mélodie, il faut éviter les voyelles qui ne se mêlent point en se rapprochant, & qui forment un *hiatus* ou *baillement*, une prononciation laborieuse & surchargée : comme,

Et y ayant des Citoyens.

Quand même ces baillements n'y seroient pas, trop de voyelles rendroient le langage mou & flottant, comme trop de consonnes le rendroient dur & scabreux ; il faut donc les mêler, pour unir la consistance à la douceur ; pour que les consonnes appuient & soutiennent les voyelles, & que celles-ci lient & adoucissent les consonnés. Si vous avez à placer un mot, dans lequel trop de consonnes, ou bien des consonnes doubles viennent comme écraser les voyelles, telles que *Sphinx* & *Xerxès*, il faut du moins les adoucir, en plaçant des voyelles immédiatement devant & après.

Le concours trop fréquent des monosyllabes, & celui des mots longs, est encore un vice opposé à la mélodie. Le premier ôte à une période toute sa consistance ; le second la rend lâche & traînante. Il faut éviter ces défauts, sur-tout dans la Poésie.

Corneille dans *Polieucte* a dit : *Jugez-le par la crainte.* Il faut, dit *M. de Voltaire*, éviter ces *le* après les verbes. *Jugez-en* ne seroit pas moins dur.

Fuyez des mauvais sons le concours odieux.

Boileau.

. . . . Il peut tout ce qu'il veut,

. . . . Il veut tout ce qu'il peut.

Corneille dans Nicomède.

» La versification héroïque, dit encore *M. de Vol-*
 » taire, exige que les vers ne finissent point par des ver-
 » bes en monosyllabes. L'harmonie en souffre. *Il peut,*
 » *il veut, il fait, il court,* sont des syllabes sèches &

» rudes. Il n'en est pas de même dans les rimes féminines, *il vole, il presse, il prie*. Ces mots sont plus soutenus. Ils ne valent qu'une syllabe; mais on sent qu'il y en a deux qui forment une syllabe longue & harmonieuse. Ces petites finesses de l'art sont à peine connues, & n'en sont pas moins importantes «.

. . . . A la mettre plus bas.

Cornille, Ibid.

» Remarquez que *bas* est un adverbe monosyllabe; ne finissez jamais un vers par *bas, à bas, plus bas, haut, plus haut*.

M. de Voltaire.

Ces défauts ne seront que plus sensibles, si la même consonne ou la même voyelle revient trop souvent dans des mots qui se suivent.

. . . . La mollesse oppressée,
Dans sa bouche à ce mot sent sa langue glacée.

Mais on recherche quelquefois ce concours, pour mieux peindre par la dureté qu'il produit, l'objet dont on parle: alors c'est un coup de maître. Tel est le dernier vers de Boileau que nous venons de citer.

C'est pour des raisons semblables que les Auteurs semblent quelquefois donner dans les autres défauts du style. S'ils paroissent trop affermir leurs sons, s'ils font choquer les voyelles & les consonnes, ou s'ils descendent aux tons les plus doux, c'est qu'ils veulent faire retentir la trompette guerrière, ou faire entendre le flageolet des Bergers. Mais un homme médiocre qui voudra les imiter, manquera le but, & donnera dans un vice choquant. Tout ce qu'on peut conseiller à cet égard, c'est de bien étudier la Nature & l'intérêt de son sujet. Nous allons donc quitter la mélodie, en faisant encore deux petites observations.

1°. Plus les sons approchent de la simplicité des éléments des mots, plus ils sont doux; plus ils sont longs, plus ils sont harmonieux; plus ils sont développés, plus ils sont sonores; plus ils sont composés, brefs, ferrés, plus ils sont durs, secs & sourds.

2°. C'est pour ménager la mélodie que notre *e* muet

à la fin d'un mot s'unit à la consonne initiale du mot suivant. Il y devient comme le lien des deux mots, où il se perd, se plonge dans la voyelle initiale, pour éviter l'hiatus; comme, le *génie aisé de la Langue latine*: le muet qui est à la fin de *génie*, se perd dans la syllabe *ai*, & celui qui termine le mot *Langue*, se porte sur l'*l* du mot *latine*. C'est aussi pour cela qu'on dit *l'homme*, & non pas *le homme*; *mon épée*, & non pas *ma épée*, & qu'on emploie tant d'autres manières de parler qui sont contre la concorde des genres.

L'harmonie des sons considérés comme signes, est l'accord des sons avec les choses significées. Elle consiste dans la convenance & le rapport des sons, des syllabes, des mots avec les objets qu'ils expriment, & dans la convenance du style avec l'objet qu'on traite.

La première de ces deux convenances est l'accord entre les parties de l'expression & les parties des choses qui leur sont relatives; la seconde l'est du tout d'une part, avec le tout de l'autre.

Quoiqu'il semble d'abord que les sons qui composent les Langues n'aient par eux-mêmes aucun rapport de convenance avec les objets de nos idées & les mouvements de notre ame, il est cependant aisé de se convaincre du contraire. Si au lieu de nos idiômes nous n'avions que la voix seule, que les premières combinaisons des sons qui sont communs à tous les hommes, nous trouverions cependant moyen de nous faire entendre: dans le besoin pressant, l'organe de la voix agiroit de toute sa force, & rendroit des sons vifs, perçants, sourds, rapides, traînants, roulants, éclatants, tous configurés par les différentes modifications qu'ils recevroient en passant par le gozier, sur la langue, à travers les dents, sur les lèvres, & le tout en conformité des qualités de l'objet qu'il s'agiroit de désigner: c'est ce que font souvent les enfants par des sons imitatifs. Or ces sons imitatifs qui existent dans la Nature, sont fondus dans les Langues, & il est même naturel qu'ils le soient. Nous en avons une foule qu'il seroit infini de rapporter, mais que des esprits délicats & exacts observateurs ne peuvent manquer de saisir. *Gron-*
der, murmurer, tonner, siffler, gazouiller, claquer, étin-
celer,

celer, *piquer*, *lancer*, *bourdonner*, &c. sont des sons imitatifs.

Nous avons dit qu'il étoit naturel que ces sons fussent fondus dans les Langues : & en effet, les mots peuvent aisément imiter tous les objets qui font du bruit, parceque le son est aisé à imiter par le son. Ils peuvent imiter aussi le mouvement, parceque les sons marchant à leur maniere, peuvent exprimer la marche des objets. Enfin il y a du moins des rapports analogiques entre la Musique ou les sons, & la configuration, la couleur & les autres qualités des objets. C'est ainsi que la joie dilate ; la crainte retrécit ; l'espérance relève ; la douleur abbat ; la longueur traîne ; la rondeur coule ; les angles s'élancent & font saillie ; le bleu est doux ; le rouge est vif ; le verd est gai, &c.

Nous ne donnerons qu'un morceau de Racine, pour faire sentir combien ces sons imitatifs donnent d'expression & d'harmonie au discours.

Jusqu'au fonds de nos cœurs notre sang s'est glacé.
 Des coursiers attentifs le crin s'est hérissé.
 Cependant sur le dos de la plaine liquide,
 S'élève à gros bouillons une montagne humide ;
 L'onde approche, se brise, & vomit à nos yeux,
 Parmi des flots d'écume, un monstre furieux.
 Son front large est armé de cornes menaçantes,
 Tout son corps est couvert d'écailles jaunissantes.
 Indomptable taureau, dragon impétueux ;
 Sa croupe se recourbe en replis tortueux.
 Ses longs mugissemens font trembler le rivage ;
 Le Ciel avec horreur voit ce monstre sauvage ;
 La terre s'en émeur ; l'air en est infecté ;
 Le flot qui l'apporta, recule épouvanté.

Sang glacé ; le crin s'est hérissé ; s'élève à gros bouillons ; l'onde approche, se brise ; son front large est armé ; sa croupe se recourbe ; replis tortueux ; longs mugissemens ; trembler ; avec horreur ; recule épouvanté ; tous ces mots ont le caractère imitatif.

Les longues & les breves font beaucoup pour cette

harmonie ; mais elle n'est guere que pour la Poésie , & même celle qu'on appelle haute Poésie. Ailleurs tout se réduit presque à la mélodie.

L'harmonie qui tient aux mots comme liés entr'eux , ainsi que le sont les objets dans la Nature , & comme le sont nos idées , nos sentiments dans notre ame , cette harmonie , dis-je , fait un caractère de conformité ou d'opposition , tel que les choses le demandent : elle est presque pour tous les styles & pour tous les Ouvrages , ainsi que la suivante.

L'harmonie du ton général de l'Ecrivain & de l'Acteur , avec le sujet pris dans sa totalité , & revêtu de ses circonstances , rentre dans le style : voyez STYLE.

Dans le style simple on évite l'harmonie soutenue , le nombre sensible , les grands mots : les chûtes sont négligées ; il n'y a point de progression marquée dans les idées , ni dans les phrases. On peut en juger par cette Lettre de Madame de Sevigné à son gendre , sur la mort de M. de Turenne.

» C'est à vous que je m'adresse , mon cher Comte ,
 » pour vous écrire une des plus fâcheuses pertes qui pût
 » arriver en France ; c'est la mort de M. de Turenne. Si
 » c'est moi qui vous l'apprends , je suis assurée que vous
 » ferez aussi touché & aussi désolé que nous le sommes
 » ici. Cette nouvelle arriva Lundi à Versailles. Le Roi
 » en a été affligé comme on doit l'être de la perte du
 » plus grand Capitaine & du plus honnête-homme du
 » monde. Toute la Cour fut en larmes , & M. de Con-
 » dom pensa s'évanouir. On étoit prêt d'aller se divertir
 » à Fontainebleau ; tout a été rompu. Jamais homme
 » n'a été regretté si sincèrement. Tout Paris & tout le
 » Peuple étoient dans l'émotion. Chacun parloit & s'at-
 » troupoit pour regretter ce Héros. Je vous envoie une
 » très bonne relation de ce qu'il a fait les derniers jours
 » de sa vie. C'est après trois mois d'une conduite toute
 » miraculeuse , & que les gens du métier ne se lassent
 » point d'admirer , qu'arrive le dernier jour de sa gloire
 » & de sa vie.

On voit dans ce récit des circonstances étrangères : *si c'est moi qui vous l'apprends. . des phrases communes : une des plus fâcheuses pertes. . . du plus honnête-homme*

du monde. . . *Les gens du métier*. . . Enfin un style libre & aisé, le vrai style épistolaire; mais point d'harmonie.

HÉLAS ! est une des particules exclamatives : voyez PARTICULES, CONSTRUCTION.

HELLÉNISME. Figure de construction, qui consiste dans une imitation de quelques façons de parler tirées soit d'une Langue étrangère, soit d'une même Langue où ces façons de parler sont employées dans d'autres circonstances : voyez l'article HELLÉNISME au mot CONSTRUCTION.

HEM, est une des particules admonitives : voyez PARTICULES.

HÉMISTICHE. Les vers françois sont coupés en deux par la césure, & chaque partie fait un *hémistiche* : voyez CÉSURE.

HIATUS. Si l'on place de suite deux mots dont le premier finisse par une voyelle autre qu'un *e* muet, & le second commence par quelque voyelle que ce puisse être; ce concours fait une rencontre de voyelles qu'on ne peut prononcer de suite sans y interposer une sorte de baillement; qui rend la mesure extrêmement languissante. C'est ce concours, cette rencontre, ce baillement qu'on appelle *hiatus* dans ces vers de Théophile.

Il est vrai que mon sort en ceci est mauvais ;
C'est que beaucoup de gens savent ce que je fais ;
Quelques lieux si cachés où mon péché se niche,
Aussitôt mon péché au carrefour s'affiche ;
Par-tout où on me voit je suis toujours ami.

Il y a dans ces vers trois hiatus; *ceci est*. Ceci finit par une voyelle autre qu'un *e* muet, par un *i*, & *est* commence par une voyelle. On ne peut lire ces deux mots de suite sans éprouver cette difficulté, ce baillement dont nous parlons. Le même défaut se retrouve dans le quatrième vers, *péché au*. . . & dans le cinquième à ces mots, *où on*. . .

Nous avons dit que pour qu'il y eût un hiatus, il falloit que la voyelle par où finit le premier mot, fût autre qu'un *e* muet; car un *e* muet s'élideroit, & l'hiatus n'y seroit plus, comme dans le vers suivant,

Vivre toujours en guerre accable enfin d'ennui.

où l'*e* final du mot *guerre* se perd dans l'*a* qui commence le mot *accable*, comme l'*e* final du mot *accable* s'élide avec l'*e* qui commence le mot *enfin*.

Les Auteurs les plus exacts n'ont point d'égard à l'*hiatus* dans la répétition du mot *oui*, apparemment parce que ce mot ne peut se répéter qu'on n'appuie beaucoup sur le premier, & plus encore sur le second, & qu'en conséquence on ne doit reprendre haleine, & faire un repos entre les deux; ce qui empêche l'*hiatus* d'être senti.

Oui, oui, crois si tu veux, qu'on en veut à ta vie.

(*Scuderi*).

Mais l'*hiatus* ne se souffre point entre le mot *oui* & un autre mot, soit qu'il soit placé devant, soit qu'il soit après. Ainsi on ne diroit pas :

Il m'a blessé; oui, je l'en punirai.

Moliere dit dans la Comédie des *Fâcheux* :

Ah ! il faut moderer un peu ses passions.

Mais cet hiatus peut être sauvé dans la prononciation; parcequ'on peut aspirer l'*h* dans le mot *ah*.

Si Racine dans *les Plaideurs* dit, *tant y a*, c'est une faute faite exprès, parceque ce mot peignoit bien le caractère du personnage qu'il fait parler.

Les mots qui commencent par un *h* sont regardés comme ayant une consonne à leur tête si cet *h* est aspiré, & alors il n'y a point d'*hiatus*; ainsi ce vers est bon :

J'ai honte d'un succès qu'il faut qu'un crime achete.

Mais si ce *h* est doux, s'il ne s'aspire point, alors le mot est regardé comme n'ayant à sa tête que la voyelle qui suit le *h*, & conséquemment cette lettre n'empêche point l'*hiatus*, comme dans le vers suivant, qui est défectueux par-là.

J'ai horreur d'un succès qu'il faut qu'un crime achete.

Dans l'adverbe *hier*, le *h* est assez aspiré pour pouvoir être placé après un mot finissant par une voyelle. Ainsi ces vers de Thomas Corneille sont bons.

. Ces lâches Soldats,
Qui hier même à vos yeux cherchent mon trépas....
Aussi hier à l'abord il m'étoit fort nouveau....
Sachez que Dom Alvar vous conta hier l'Histoire.

Cependant si le mot qui est devant *hier*, finit par un *o* muet, l'aspiration n'est pas assez forte pour empêcher l'éliision : ainsi on ne dit point, *le jour de hier*, *encore hier*; mais *le jour d'hier*, *encor'hier*.

Vous le connoissez donc arrivé d'hier au soir ?

Thomas Corneille.

Au surplus pour le mot *hier* : voyez SYLLABES.

Huit, *huitieme*, *huitain*, ont un *h* consonne, & non pas muet, dit Vaugelas, & cependant ce *h* ne s'aspire point, comme font les autres *h* consonnes : ainsi Richer a pu dire, sans faire un *hiatus*,

Se rend droit entre huit & neuf,
Où le clair-voyant Pique - bœuf
Avoit choisi son corps de garde.

Puisqu'on dit & qu'on écrit aujourd'hui constamment *le onze*, *le onzieme*, *du onze*, *du onzieme*, l'*o* à la tête du mot peut faire office de consonne, dans ces mots *onze*, *onzieme*, & empêcher l'*hiatus*, ou du moins il est toléré dans notre Poésie.

Vous le voyez sur le Pont Neuf,
Tout barbouillé d'un jaune d'œuf,
Depuis sept heures jusqu'à onze,
Faire la cour au Roi de bronze.

(Saint Amant).

Voiture dit :

Mais cependant je suis dedans l'onzieme ;

ce qui montre qu'autrefois on faisoit l'éliſion, & qu'on peut abſolument la faire encore, ou aspirer l'o, comme on le jugera à propos.

Le *t* ne ſe faiſant jamais ſentir dans la conjonction *et*, &c, elle demeure ſujette à l'*hiatus*, comme ſ'il n'y avoit ſeulement que *é*. Ainſi ces vers de Ronſard ne ſeroient plus reçus :

. Et en cent neruds retords,
Accourcit, & allonge, & enlace ſon corps.

Si en ſe ſervant de ces expreſſions, *pié à pié*, *pié à terre*, on veut éviter l'*hiatus*, il faut écrire, *pied à pied*, *pied à terre*, & faire ſonner le *d* comme un *t*.

L'enfant met pied à terre, & puis le vieillard monte.
(*La Fontaine*).

Il faut également faire ſentir le *d*, ſi l'on veut que ce vers de Sarraſin ſoit bon.

Pour ſubſiſter mange ſon bled en verd.

Cette loi qui interdit l'*hiatus* de toute Poéſie françoiſe, eſt faite pour l'agrément de l'oreille. Il eſt bon même d'y faire attention en proſe, ſur-tout pour certains concours de voyelles qui ſont très dures à prononcer.

» Il faut, dit *M. de Voltaire*, éviter ſoigneuſement
» au milieu des vers les mots *bayes*, *haies*, & ne les
» jamais faire rencontrer par des ſyllabes qui les heur-
» tent. On eſt obligé de faire ces mots de deux ſyllabes,
» comme dans ce vers du *Menteur* de *Corneille* :

On leur fait admirer les bayes qu'on leur donne.

» & ce ſon eſt très déſagrémentable ; c'eſt ce qu'on appelle
» le *demi-hiatus*. Nous avons des regles certaines d'har-
» monie dans la Poéſie : pour peu qu'on s'en écarte,
» les vers rebutent, & c'eſt en partie pourquoi nous
» avons tant de mauvais Poètes ».

Pour un plus grand détail, voyez ÉLISION & CONSONNES.

HIER, eſt un adverbe de temps : voyez ADVERBE.

HIHI , est une des particules exclamatives : voyez PARTICULES , CONSTRUCTION.

HO , est une des particules admonitives : voyez PARTICULES.

HOLA , est une des particules admonitives : voyez PARTICULES.

HOMONIMES. Un nom *homonime* est celui qui restant toujours le même , sert à représenter plusieurs choses différentes ; ou si l'on veut , le même nom donné à plusieurs objets , rend ces objets *homonimes*.

On voit par-là que les homonimes sont une source d'équivoques : ce sont donc des défauts dans une Langue : car n'avoir pour présenter l'idée d'un objet , qu'un mot qui présente également l'idée d'un ou de plusieurs autres objets différents , sans fixer plus déterminément l'esprit sur l'un que sur l'autre , c'est un inconvénient à peu-près égal à celui de n'avoir point de mot pour cette idée , puisqu'il est égal de ne rien dire , ou de dire des choses qui produisent des erreurs , ou laissent l'esprit en proie à des doutes pires que l'erreur.

Il y a des homonimes pour l'écriture ou l'orthographe , d'autres pour le son ou la prononciation , & d'autres pour les deux. Ceux de la première espèce se prononcent différemment , quoiqu'ils s'écrivent de même ; ils n'ont donc d'équivoque que pour les yeux , & point pour les oreilles : tels sont les mots *haïe* , participe féminin du verbe *haïr* ; & *haïe* , cri que font les Charretiers pour animer leurs chevaux. Le premier forme trois syllabes , *ha-ï-e* ; le second n'en forme que deux , dont la première est une diphthongue brève.

Pain , sorte de nourriture , & *pin* arbre , s'écrivent différemment , mais se lisent de même ; ils sont homonimes quant au son. Il en est de même des mots *vin* , liqueur , & *vain* (celui qui a de la vanité) ; *vaine* , féminin de ce dernier , & *veine* , vaisseau du corps ; *plaine* campagne , rase , & *pleine* , adjectif féminin qui signifie remplie ; *chêne* arbre , & *chaîne* lien de fer , &c.

Nous en avons beaucoup qui n'ont aucune différence ni pour l'écriture ni pour la prononciation : tels sont *coin* (angle) , *coin* pièce de fer ou de bois propre à

écarter deux choses unies , ou à séparer les parties d'un solide ; *coin* , fruit de l'arbre qu'on nomme *coignassier* : *vain* , homme qui a de la vanité ; *vain* , qui est inutile : *son* (bruit) ; *son* , la partie la plus grossière du bled moulu ; *son* , adjectif possessif ou pronominal (*son œil* , pour l'œil de lui ou d'elle) &c.

On pourroit étendre les listes de ces trois sortes d'homonymes : mais il suffit d'indiquer des exemples pour chacune , & de recommander , 1°. de les éviter le plus qu'il est possible en écrivant , sur-tout ceux de la troisième espèce , ou du moins si l'on ne peut se dispenser de s'en servir , de bien ménager leur place , & de faire en sorte que ce qui les accompagne lève absolument toute équivoque ; 2°. en lisant , de faire sentir en quelque sorte le sens dans lequel l'homonyme est employé , & cela par le ton , & plus encore par une prononciation bien exacte & bien précise , sur-tout dans les homonymes de la première espèce.

HORMIS , est une des prépositions simples : voyez PRÉPOSITIONS.

HORS , est une des prépositions simples : voyez PRÉPOSITIONS.

HU , est une des particules admonitives : voyez PARTICULES.

HUITAIN : voyez STANCES.

HYPERBATE. Ce mot grec signifie confusion , mélange. C'est une figure de construction qui a lieu lorsque l'on s'écarte de l'ordre successif des mots , & de la construction simple. Cette figure est fort usitée dans les Poètes qui suivent plutôt l'ordre des idées que celui des mots. On en trouvera plusieurs exemples au mot *inversion*. En voici encore d'autres.

L'Histoire de Dom Quichote commence par une hyperbate.

Dans une contrée d'Espagne qu'on appelle la Manche , vivoit il n'y a pas long-temps un Gentilhomme , &c. L'ordre de construction est , un Gentilhomme vivoit dans , &c.

Dans l'Oraison Funèbre du grand Condé , par M. Bossuet , on lit :

Restoit cette redoutable Infanterie de l'armée d'Espagne , &c.

HYPERBOLE. Lorsque nous sommes vivement frappés de quelqu'idée que nous voulons représenter, & que les termes ordinaires nous paroissent trop foibles pour exprimer ce que nous voulons dire, nous nous servons de mots, qui, à les prendre à la lettre, vont au-delà de la vérité. Ceux qui nous entendent rabattent de notre expression ce qu'il en faut rabattre, & il se forme dans leur esprit une idée plus conforme à celle que nous voulons y exciter, que si nous nous étions servis des mots propres.

Virgile dit de la Princesse Camille, qu'elle surpassoit les vents à la course, & qu'elle eût couru sur les épis de bled sans les faire plier. Voilà une hyperbole.

Saint Jean, à la fin de son Evangile, dit que si l'on racontoit en détail les actions & les miracles de J. C., il ne croit pas que le monde entier pût contenir les Livres qu'on en pourroit faire. C'est une hyperbole. Il faut user de cette figure avec modération.

A l'exemple du Ciel j'ai fait beaucoup, de rien.

Corneille dans D. Sanche.

» Ces traits hardis surprennent souvent le Parterre;
 » mais y a-t il rien de moins convenable que de se com-
 » parer à Dieu ? Quel rapport les actions d'un Soldat qui
 » s'est élevé, peuvent-elles avoir avec la création ? On
 » ne sauroit être trop en garde contre ces hyperboles au-
 » dacieuses qui peuvent éblouir des jeunes gens, que
 » tous les hommes sensés réprouvent, & dont vous ne
 » trouverez jamais d'exemple ni dans *Virgile*, ni dans
 » *Cicéron*, ni dans *Horace*, ni dans *Racine*.

M. de Voltaire.

HYPOTHESE : voyez RHÉTORIQUE.

HYPOTYPOSE. C'est une figure de Rhétorique propre aux passions. *Hypotypose* signifie en grec *image*, *tableau*. C'est une description vive & frappante qui affecte en quelque sorte les yeux plus que les oreilles; tels sont ces vers de Clitemnestre dans l'*Iphigénie* de *Racine*.

Un Prêtre, environné d'une foule cruelle,
 Portera sur ma fille une main criminelle !

Déchirera son sein ! & d'un œil curieux ,
 Dans son cœur palpitant consultera les Dieux !

Vous en trouverez encore un bel exemple dans le récit de la mort d'Hyppolite que nous avons cité au mot **HARMONIE**.

Cependant sur le dos de la plaine liquide , &c.

Racine. V. Act. Scene VI.

Ce qui fait l'hypotypose, c'est l'image, la peinture. Il faut que l'action semble se passer sous vos yeux. Ces peintures sont plus d'usage lorsqu'il s'agit d'amuser l'imagination, que lorsqu'on a dessein de toucher le cœur. La tristesse parle plus simplement ; elle fuit l'ornement & le coloris des figures. C'est par cette raison que quelques Critiques ont blâmé cette description pompeuse de Racine, dont nous venons de parler. Elle leur a paru trop affectée, trop étudiée dans une occasion aussi triste que celle de la mort d'un fils.

Dans la plupart des hypotyposes, tous les verbes sont au présent. Ce tour d'élocution peint les choses plus vivement.



I M P

I est une des voyelles de l'alphabet : voyez ALPHABET , VOYELLES & PRONONCIATION.

IA , est une des diphthongues : voyez DIPHTHONGUES & PRONONCIATION.

IAN , est une des diphthongues : voyez DIPHTHONGUES & PRONONCIATION.

IAU , est une des diphthongues : voyez DIPHTHONGUES & PRONONCIATION.

ICI , est un des adverbes de lieu : voyez ADVERBE.

IDYLLE : voyez EGLOGUE.

IÉ , IÈ , sont deux diphthongues : voyez DIPHTHONGUES & PRONONCIATION.

IEN , est une des diphthongues : voyez DIPHTHONGUES & PRONONCIATION.

IEU , est une des diphthongues : voyez DIPHTHONGUES & PRONONCIATION.

IL , est un des pronoms personnels pour la troisième personne du singulier au masculin : voyez PRONOMS.

ILS , est un des pronoms personnels pour la troisième personne du pluriel au masculin. Il est son singulier : voyez PRONOMS.

IMPARFAIT. L'imparfait est un des temps des verbes. On s'en sert pour marquer qu'une chose est passée quant à présent; mais qu'elle étoit présente dans un temps passé que l'on désigne : voyez TEMPS DES VERBES , & CONJUGAISON.

IMPÉRATIF. Ce mot vient du verbe latin *imperare* , qui signifie commander. C'est un mode des verbes : voyez MODES & VERBE. Il marque la volonté , soit que nous commandions , soit que nous priions : écrivez , lisons. Si le désir est exprimé d'une façon moins forte , alors c'est l'*optatif* qui est un mode destiné à marquer le désir , mais que nous n'avons point dans notre Langue , & que nous avons fondu dans notre *subjonctif* : voyez SUBJONCTIF.

Il ne faut point mettre de *s* à la fin de la seconde per-

sonne du singulier de l'impératif, à moins qu'il n'y en ait un à la première personne du présent de l'indicatif : exemple, *je viens*, à l'impératif *viens* ; *je donne*, à l'impératif *donne* ; *je prends*, à l'impératif *prends* ; *je mange*, à l'impératif *mange*.

On dit, *pardonne aux malheureux*, & non pas, *pardonnez aux malheureux*.

Il y a pourtant une exception pour les pronoms *en* & *y*. Toutes les fois qu'ils viennent immédiatement après l'impératif, celui-ci est obligé de prendre *s* final, quoiqu'il n'y en ait pas au présent de l'indicatif. Il faut dire, *donnes-en ce que tu voudras*, & non pas, *donne-en*, &c. *portes-y la paix*, & non pas, *porte-y la paix*. Au reste voyez SYNTAXE & CONJUGAISON.

IMPERSONNELS. *Impersonnel* signifie, *qui n'a point de personnes*. Nous avons dans notre Langue quelques verbes auxquels nous donnons cette dénomination. Est-ce avec raison ? Non, en prenant les termes dans leur signification stricte, & en analysant avec précision les verbes qu'on donne pour impersonnels.

En effet, pour qu'un verbe fût exactement impersonnel, il faudroit qu'il exprimât une action qui ne pût être rapportée à aucune cause, & qui par conséquent n'en eût point : par exemple, *il faut*, *il importe*, *il pleut*, sont des verbes dits *impersonnels*. Or ils désignent tous une idée d'action ou de chose existante ; le premier l'idée d'une nécessité existante ; le second celle d'une importance actuelle, & le troisième celle d'un événement produit. Aussi qu'on les examine dans des phrases complètes : *il faut travailler quand on est jeune* ; *il importe de bien employer le temps*, on voit que le vrai sens est : *quand on est jeune, travailler est une chose nécessaire, une chose qu'il faut faire* ; *bien employer le temps importe* ; & dans celle-ci *il pleut*, c'est comme s'il y avoit *le tems, le ciel ou l'atmosphère pleut, donne de la pluie*.

Ce n'est donc point à la rigueur, ni quant au sens, que ces verbes sont impersonnels : ils ne le sont que parceque les choses qu'ils expriment sont produites par des causes cachées, obscures, indéterminées, ou ignorées, & qu'on les examine indéterminément par l'article *il* ou par le pronom *on*, ou par *ce*.

On distingue deux sortes de verbes impersonnels ;

ceux qui ne peuvent jamais être employés qu'à la troisième personne du singulier, comme, *il faut* ; & ceux qui peuvent ou s'employer comme les verbes ordinaires, ou prendre un sens indéterminé qui les restreigne à cette troisième personne du singulier indéterminée ; comme, *convenir*, qui est verbe neutre ordinaire dans cette phrase, *je conviens de cette imprudence* ; & impersonnel dans celle-ci, *il convient d'écouter un homme avant que de le condamner*. C'est au sens de la phrase & à la connoissance de l'usage, à décider si un verbe précédé du pronom *il* est impersonnel ou non ; cependant il ne l'est jamais, quand ce pronom peut être remplacé par un nom déjà exprimé ou sous-entendu.

Les verbes *être* & *devoir* deviennent impersonnels avec *ce* : *c'est un abus de tout croire : ce devrait être un crime puni par les loix que d'être ingrat*. Tous les verbes, exceptés ceux qui sont toujours impersonnels de leur nature, le peuvent devenir en prenant avant eux le pronom indéterminé, *on* ; comme, *on aime*, *on dit*, *on vient*, &c.

Les principaux verbes impersonnels, c'est-à-dire, ceux qui le sont avec le pronom *il* sont en très grand nombre. Ils sont conjugués dans ce Dictionnaire chacun à leur ordre alphabétique, à titre de verbes défectifs. Voyez *pleuvoir*, *falloir*, *neiger*, &c.

Quant à ceux qui le deviennent quelquefois, les principaux sont, *agir* ; *il s'agit de l'honneur*. *Aller* ; *il y va de la vie*. *Arriver* ; *il arrive qu'on se trompe*. *Convenir* ; *il convient que vous y alliez*. *Éclairer* ; *il éclaire avant que de tonner*. *Ennuyer* ; *il m'ennuie de jouer*. *Etre* suivi d'un adjectif sans substantif ; *il est bon de tout voir*. *Etre* suivi d'un substantif ; *il est des âmes bien fausses & bien noires*. *Faire* ; *il fait un tems sombre*. *Paraître* ; *il paroît qu'il vous aime*. *Pouvoir* ; *il se peut*, ou *il peut se faire*, ou *il peut arriver qu'on vous trompe*. *Plaire* ; *il me plaît ainsi : il me plaît de vous le dire moi-même*. *Suffire* ; *il suffit que vous le vouliez*. *Tenir* ; *il ne tient qu'à vous d'être la personne du monde la plus heureuse*. *Valoir* ; *il vaut mieux ne chercher à faire que ce que l'on doit, que de chercher à faire ce que tout le monde veut*.

Les verbes qui sont toujours impersonnels se réduisent à-peu-près à ceux-ci : *Y avoir ; il y a tems pour tout. Falloir ; il faut savoir pardonner , quand on veut vivre avec les hommes. Geler ; il a gelé tout cet hyver. Gréler ; il grêle souvent dans ce pays. Il importe ; il importe aux méchants eux-mêmes que leurs semblables soient punis. Neiger ; le tems se radoucit quand il veut neiger ; mais le froid redevient plus piquant , quand il a neigé. Pleuvoir ; il pleut souvent à Paris. Sembler ; il semble que le soleil tourne autour de la terre.*

IMPRÉCATION. Figure de Rhétorique propre aux passions. Le nom de cette figure a quelque chose d'odieux. Quelquefois elle n'est que l'expression de la colère & de la fureur. Ainsi dans la Tragédie de *Mariamne* par M. de *Voltaire*, les imprécations que fait Hérode contre la Judée , contre Jérusalem , & contre lui-même , font voir l'état violent ou la mort de *Mariamne* avoit plongé son ame.

Infideles Hébreux ! vous ne la vengez pas !
 Cieux , qui la possédez tonnez sur ces ingrats ;
 Lieux teints de ce beau sang que l'on vient de répandre ,
 Murs que j'ai relevés, Palais, tombez en cendres ,
 Cachez sous les débris de vos superbes tours
 La place où *Mariamne* a vu trancher ses jours ;
 Temple, que pour jamais tes voutes se renversent :
 Que d'Israël détruit les enfans se dispersent ;
 Que sans Temple & sans Rois , errants , persécutés ,
 Fugitifs en tous lieux , & partout détestés ,
 Sur leurs fronts égarés portant dans leur misère ,
 Des vengeances de Dieu l'effrayant caractère ,
 Ce peuple aux Nations tranfinette avec terreur
 Et l'horreur de mon nom & la honte du leur.

Quelquefois l'imprécation est dictée par l'horreur pour le crime & pour les scélérats ; telle est cette imprécation que *Racine* met dans la bouche du Grand Prêtre *Joab* : (*Athalie*).

Confonds dans ses conseils une Reine cruelle ,
 Daigne , daigne , mon Dieu , sur Mathan & sur elle
 Répandre cet esprit d'imprudence & d'erreur ,
 De la chute des Rois funeste avant-coureur.

INCESSAMMENT , est un adverbe de tems : voyez
 ADVERBE.

INDICATIF. L'indicatif est un mode des verbes :
 voyez VERBE , MODES ; on l'a ainsi nommé parcequ'il
 affirme l'action , non-seulement avec indication des
 tems & des personnes ; car de la sorte l'impératif & le
 subjonctif seroient aussi des indicatifs , mais parcequ'il
 affirme cette action & l'indique comme sure & indubita-
 ble , sans qu'elle soit dépendante d'aucune condition :
 j'aime , j'ai aimé , j'aimerai : voyez CONJUGAISON ,
 SYNTAXE.

INDUCTION. Voyez FORMES DES PREUVES.

INFINITIF. L'infinif est un mode des verbes : voyez
 MODES , VERBES. Il est ainsi nommé , parcequ'il ne
 désigne & n'exclud , ni personnes , ni nombres , ni con-
 dition. Il est indéterminé par rapport à ces trois objets.
 C'est l'affirmation pure & simple d'une chose , sans être
 restreinte ni appliquée à celui-ci , ni à celui-là. *Aimer ,*
écrire , sont deux *infinifis* : voyez CONJUGAISON , SYN-
 TAXE.

Les infinitifs des verbes se prennent quelquefois sub-
 stantivement. On dit *le boire & le manger , le coucher* ,
 c'est tout son *avoir* , &c. Nous avons fait cette obser-
 vation à l'article SUBSTANTIF & dans tous les verbes
 irréguliers , lorsqu'elle s'est présentée.

INSCRIRE. Verbe actif , irrégulier , de la quatrième
 conjugaison , composé d'*écrire* , sur lequel il se conju-
 gue , & de la préposition latine *in* , qui signifie *sur , dans ,*
contre. Ainsi , *inscrire* signifie *écrire , sur , dans ou con-*
tre. Il est *inscrit sur le tableau des Avocats*. Il se dit
 aussi d'une manière absolue. *Il est tems de vous faire*
inscrire. *Ce triangle est inscrit dans un cercle*. En termes de
 Jurisprudence , *je vais m'inscrire en faux contre cette*
pièce. Au figuré , *je m'inscris en faux contre ce que vous*
dites : voyez ECRIRE.

INTERDIRE. Verbe actif, réciproque & irrégulier, de la quatrième conjugaison, composé de *dire* & de la préposition latine *inter*, qui signifie *entre*. Dans la composition des mots cette préposition désigne l'intervalle, la distance, la séparation qui se trouve entre une chose & une autre. Par exemple, dans *interrompre* elle marque l'intervalle qui se trouve entre le moment où une chose est arrêtée & celui où elle recommence. Dans *intercaler*, elle présente l'idée d'une chose placée entre deux autres & qui les sépare: dans *interdire* de même elle désigne une Loi, une Ordonnance qui se trouve comme une barrière de séparation entre la chose qu'on interdit & la personne à qui on l'interdit. De-là, *interdire* a pris la signification de séparer, éloigner. Aussi *interdicere*, verbe latin, d'où vient le mot françois *interdire*, signifie exiler, éloigner d'une Ville. *On lui a interdit l'entrée de la Ville*, c'est-à-dire, il y a une Ordonnance entre lui & l'entrée de la Ville qui lui défend d'entrer. De-là, *interdire* signifie défendre. *On l'a interdit de la fonction de sa charge*, c'est-à-dire, on a mis entre lui & sa charge un intervalle qui ne lui permet pas d'en approcher, de l'exercer.

Ce verbe se prend quelquefois dans un sens absolu. On dit simplement; *on a interdit ce Juge, ce Prêtre*, c'est-à-dire, on leur a défendu d'exercer leurs fonctions. *C'est un prodige, il faut le faire interdire*, c'est-à-dire, lui défendre l'administration de ses biens. On se sert particulièrement de ce verbe lorsqu'il s'agit des fonctions d'un Juge ou d'un Ecclésiastique. *Interdire une Ville, un Royaume*, c'est y défendre aux Ecclésiastiques l'exercice de leurs fonctions, & la célébration des Sacremens. *Le droit, que les Papes s'étoient arrogé, d'interdire les Royaumes a causé bien des troubles en France dans les siècles d'ignorance & de superstition.*

Sur cette réponse il s'est interdit, au point qu'il n'a pas pu continuer. Dans cette phrase le verbe est réciproque.

Interdire se conjugue sur *dire*, excepté à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif, où il faut dire; *vous interdisez*, & non pas *vous interdites*.

Le participe passé *interdit*, se prend substantivement lorsqu'il

lorsqu'il signifie la Sentence ou l'Arrêt qui interdit. Lorsque les Rois ne vouloient pas souscrire aux vues ambitieuses des Papes, ceux-ci fulminoient des interdicts sur leurs Royaumes, & soulevoient contre eux leurs propres Sujets.

INTERJECTION. C'est cette partie d'oraison qui exprime le cri des passions, l'admiration, la joie, &c. Voyez PARTICULES, CONSTRUCTION.

INTERROGATION. Figure de Rhétorique, très propre au pathétique. On peut s'en servir pour exprimer toutes les passions vives, pour presser, convaincre, réduire & confondre l'adversaire: c'est ainsi que le bouillant Achille parle à Agamemnon pour Iphigénie qui lui a été promise.

Juste Ciel ! Puis je entendre & souffrir ce langage ?

Est ce ainsi qu'au parjure on ajoute l'outrage !

Moi ! je voulois partir aux dépens de ses jours !

Et que m'a fait à moi cette Troie où je cours ?

Aux pieds de ses ramparts qu l'intérêt m'appelle ?

Pour qui, sourd à la voix d'une mere immortelle,

Et d'un pere éperdu négligant les avis,

Vais-je chercher la mort tant prédite à leur fils ?

.

Qu'ai-je à me plaindre ? Où sont les pertes que j'ai faites ?

Je n'y vais que pour vous, barbare que vous êtes, &c.

(Racine).

INTERROMPRE. Verbe actif irrégulier, composé de rompre sur lequel il se conjugue, & de la préposition *inter* (entre) que notre langue a francisée. Il signifie toujours, d'après l'étymologie de rompre, faire une discontinuation de parties dans un tout, avec cette différence, que la discontinuation n'est pas absolue; la chose n'est pour ainsi dire que suspendue. *Interrompre une conversation*, c'est la suspendre, ou empêcher qu'on ne la continue, mais pour un tems seulement. On dit au figuré *interrompre quelqu'un*: on met alors la personne à la place de la chose.

Participes. Interrompant , interrompu , interrompue : voyez ROMPRE.

INVENTION. L'invention, considérée relativement à la Rhétorique , consiste à trouver en chaque sujet les moyens les plus propres à persuader.

Il y a trois moyens de persuader. Savoir , les *preuves* , les *mœurs* , & les *passions* : voyez *ces articles*.

INVERSION. Ce mot signifie renversement. Une inversion dans une Langue est donc le renversement d'un ordre établi. Or il y a trois ordres auxquels il faut faire attention , quand on considère une Langue ; 1°. l'ordre des pensées ; 2°. l'ordre des expressions ; 3°. l'ordre de la Langue, par opposition à d'autres Langues auxquelles on la compare , ou par opposition à l'ordre qu'elle suit elle-même dans un autre langage , comme dans la Prose & dans la Poésie. Ainsi les mots ont trois ordres ou trois arrangements qu'ils peuvent suivre ; 1°. l'ordre grammatical relativement aux rapports réciproques qu'ils ont entr'eux , quand on les considère comme régis ou régissants ; 2°. l'ordre métaphysique en les considérant relativement aux rapports réciproques des idées ou des objets , à leur convenance , à leur génération ; 3°. l'ordre oratoire relativement au but de celui qui parle.

1°. L'ordre grammatical demande dans notre Langue que le régissant soit avant le mot régi : *la lumière du soleil*. *La lumière* est le mot régissant : *du soleil* est le mot régi. Ce dernier doit donc être mis après l'autre. *Alexandre a vaincu Darius*. *Alexandre* est le mot régissant , ou , si l'on veut , le subjectif du verbe *a vaincu*. *Darius* est le régime ou objectif du même verbe. *Darius* devoit donc être placé après , & *Alexandre* devant le verbe.

2°. L'ordre métaphysique veut que le sujet d'une proposition soit avant son attribut ; la cause avant l'effet ; la substance ou l'existence avant le mode ou les qualités. Ainsi dans l'exemple cité , *Alexandre* , qui est le sujet de la proposition , est avant *Darius* , qui en est l'attribut. Dans cet exemple , *le soleil est la source de la lumière* , *le soleil* doit être placé avant *lumière* , qui n'en est que l'effet. Dans cet autre , *Dieu est bon* , le mot *Dieu* ,

qui marque la substance , doit être placé avant le mot *bon* , qui en est la qualité. Ces deux ordres, le grammatical & le métaphysique , rentrent l'un dans l'autre : le premier , tout mécanique qu'il paroît , est fondé sur le second ; & à cet égard , il est vrai qu'aucune Langue n'a un ordre aussi naturel que la nôtre : voyez CONSTRUCTION.

3°. L'ordre oratoire est celui qui est déterminé par l'intérêt & les vues de celui qui parle. Cet ordre varie donc comme les passions & les circonstances. L'objet principal , l'objet intéressant , l'objet qui fait parler , est tantôt le sujet de la phrase , tantôt l'attribut , ou l'action ou la manière. Pour cet ordre il faut donc placer , tantôt un subjectif , tantôt un régime , tantôt un verbe , ou un adjectif ou un adverbe , dans l'endroit le plus éminent & le plus saillant du discours , qui souvent est le commencement , quelquefois le milieu ou la fin de la phrase.

Comme nous ne parlons que pour quelque intérêt , l'ordre oratoire devrait donc être le plus exactement suivi : l'harmonie & le nombre devraient seuls avoir droit de faire exception à cette règle ; mais notre Grammaire s'y oppose encore plus.

Si je veux faire entendre à un homme qu'il doit fuir ou rechercher quelque objet , commencerai-je par l'engager à s'avancer ou à s'éloigner ? Non , je lui montrerai l'objet , & l'objet lui dira ce qu'il doit faire. *J'ai vu un serpent , & j'ai fui*. Il faut donc que je lui donne d'abord l'idée du danger , si je veux qu'il se détermine à fuir. L'intérêt qui me fait parler demanderoit donc que je dise , *ce serpent fuyez* ; & la Langue veut qu'on dise , *fuyez ce serpent*. L'Empereur Domitien avoit une adresse singulière à tirer de l'arc : il faisoit passer ses fleches entre les doigts écartés d'un Esclave placé pour but à une grande distance , & ne le bleffoit point. Voilà notre construction grammaticale , où nous voyons que l'Empereur tire de l'arc , sans qu'on ait vu les fleches , vers un but qui n'est pas encore présenté. Il semble qu'il faudroit présenter d'abord l'Esclave qui a la main levée & les doigts écartés , & montrer ensuite l'Empereur qui tire à quelque distance delà ; enfin les fleches qui sans

blesser l'Esclave passent entre ses doigts ; voilà un de ces occasions où la Langue françoise se prête difficilement.

De tout ceci il suit que pour trouver l'arrangement & l'ordre général & détaillé qui convient à un discours, il faut consulter tout à la fois trois juges, l'esprit, le sentiment, & l'oreille : l'esprit donne la marche des idées ; le sentiment y met quelques variations par l'intérêt & les passions, & l'oreille veut qu'on accorde quelque chose à sa délicatesse. Le talent est de contenter l'un sans blesser l'autre, d'avoir de la clarté sans étouffer la passion ni choquer l'harmonie ; de suivre l'intérêt sans être obscur, & sans violer les loix du langage ; enfin d'être harmonieux en même-temps qu'on est exact & intéressant.

La gêne que la Langue françoise souffre en cela, vient de deux causes : La première, de ce qu'elle n'a point de cas proprement dits, & que les mots en conséquence ne sont déclarés régis ou régissants que par la place qu'ils occupent. Dans cette phrase, *Alexandre a vaincu Darius*, *Alexandre* & *Darius* ne sont pris, l'un pour subjectif, & l'autre pour attribut, que parceque l'un est devant, & l'autre après le verbe ; tellement qu'ils changeroient de fonction, & la phrase de sens, si en les changeant de place on disoit, *Darius a vaincu Alexandre*. La seconde, de ce que la Langue a une multitude d'auxiliaires, dont la marche n'est pas toujours facile à régler, ou qui du moins la surchargent & occasionnent des longueurs, & l'embarassent : auxiliaires dans l'actif, c'est le verbe *avoir*, *j'ai aimé* ; dans le passif, c'est le verbe *être*, *il est aimé* ; quelquefois tous les deux ensemble, *j'ai été enseigné* ; auxiliaires pour la personne, *je, te, il, nous, vous, ils* : *je cherche, nous cherchons*, &c. ; auxiliaires pour certains modes, *que tu vienne* ; pour la manière, ce sont les adverbes, *que tu aies été exactement enseigné* ; auxiliaires dans les noms, ce sont principalement les articles ; *le point du jour*. Ces deux raisons demandent souvent un ordre qui n'est pas celui de l'intérêt, & qui le détruit ou le gêne ; car, 1°. dans notre Langue le sujet doit être placé en premier lieu, le verbe ensuite, & l'attribut à la fin ;

2°. tous les adjectifs doivent être à côté de leurs substantifs , & tous les adverbes auprès des verbes ou des adjectifs auxquels ils se rapportent. Si l'ordre oratoire demande que l'attribut , par exemple , soit d'abord présenté : la chose est quelquefois impossible , à moins de recourir à des longueurs pires que l'inversion de l'ordre oratoire. Dans cette pensée , *le pere aime le fils* , si l'intérêt demande que l'idée du fils soit présentée la première , il faut se servir du passif , & dire , *le fils est aimé par le pere* ; ce qui rend la phrase traînante & désagréable , par les mots dont elle est surchargée sans nécessité. Car la Langue ne permet pas de mettre l'attribut avant le verbe , quand même ce verbe ne seroit pas actif. On ne peut pas dire , *un chien malade étoit ; coiffée étoit la Dame ; coiffée la Dame étoit*. C'est presque pour tous les mots qui composent une phrase , que la place est ainsi marquée par le génie de la Langue. De deux substantifs , le régissant marche toujours avant l'autre ; *le charme du printems*. On ne peut dire du moins en prose , *du printems le charme*. On ne le diroit même pas en poésie , si *le charme* n'étoit suivi d'un adjectif , *du printems le charme flatteur* , ou si entre *du printems* & *le charme* il n'y avoit quelques mots intermédiaires , *du printems qui renait le charme nous séduit*. La préposition marche aussi devant son régime , *par pitié*. Les adjectifs se mettent quelquefois avant , quelquefois après le substantif : on dit également , *un ouvrage admirable , un admirable ouvrage* : cependant le grand usage fait loi , & détruit cette liberté dans certains cas : on dit *un bon enfant* , & non pas *un enfant bon*. Au reste voyez ADJECTIF.

Si la marche de la Langue empêche souvent de suivre l'ordre oratoire dans l'arrangement des mots d'une phrase , cet ordre peut se suivre du moins dans les périodes & la marche des raisonnements ; & même entre les mains des grands Ecrivains , cette Langue sait bien se plier ; mais en conservant toujours ce caractère de netteté , de clarté & de précision qui lui est propre , & qui la rend digne de devenir la Langue des Philosophes.

Ecoutez Fléchier , c'est une Princesse mourante qu'il fait parler : *La lumière de mes yeux s'éteint ; un nuage*

sans fin s'éleve entre le monde & moi ; je meurs , & je m'échappe insensiblement à moi même ; triste moment ! terme fatal de ma languissante jeunesse ! Dans cet exemple les verbes étant réciproques , c'est-à-dire , actifs en même-temps & passifs , ils ont mis l'Orateur en état de suivre l'ordre naturel sans l'obliger de multiplier les signes. Cet ordre demande que l'objet intéressant soit mis en tête ; *la lumiere de mes yeux. un nuage sans fin.* Voilà sur quoi la Princesse mourante a l'attention fixée , & sur quoi par conséquent elle veut que ceux à qui elle parle fixent la leur. C'est pour ces objets que ces deux phrases sont faites : les verbes qui arrivent après eux , ne sont que des modificatifs ; *la lumiere de mes yeux s'éteint ; un nuage sans fin s'éleve*. Il en est de même de ces deux autres membres ; *je meurs ; je m'échappe insensiblement à moi-même*. Ici l'objet est dans le verbe même : c'est l'action même qui se passe , que la Princesse veut présenter ; *je meurs , je m'échappe*. Le reste de la phrase n'est que pour en exprimer la maniere , *insensiblement à moi-même* ; enfin dans les deux exclamations , *triste moment ! terme fatal de ma languissante jeunesse !* la personne qui parle n'a pas cru nécessaire d'y ajouter un verbe , parceque l'objet présenté s'explique assez par lui-même , & que portant en soi plus de chaleur que de lumiere , il avoit moins besoin de mots que de tours.

Pour mieux sentir combien l'Orateur a su dans cette occasion plier sa Langue à l'intérêt oratoire , prenons les mêmes pensées dans un ordre plus familier à la Langue ; *la mort éteint la lumiere de mes yeux ; elle éleve entre le monde & moi un nuage sans fin ; j'ai rempli ma carrière ; une force inconnue me ravit à moi-même : que ce moment est triste ! Voilà donc quel est le terme d'une jeunesse passée dans la langueur !* Un Orateur ordinaire ne seroit pas mécontent de cette expression ; elle est naturelle , aisée & riche. Mais qu'on la compare avec la premiere , on en sentira là différence , & l'on verra qu'elle vient de ce que dans cette derniere élocution les signes sont disposés plutôt selon le génie de la Langue que selon les loix de la Nature , & que dans la premiere , la Nature seule semble avoir réglé les rangs.

Outre qu'un habile homme fait se tirer avec avantage, comme on vient de le voir, des entraves de la construction françoise, la Langue elle-même admet en bien des occasions des inversions de l'ordre grammatical, non-seulement en vers, mais encore en prose. *Quelle discipline peut établir dans son camp celui qui ne peut regler ni son esprit, ni sa conduite? & comment saura calmer ou émouvoir, selon ses desseins, dans une armée tant de passions différentes, celui qui ne sera pas maître des siennes?* Fléchier.

L'inversion est évidente dans ces deux phrases. Pour la faire sentir, il ne faut que les rétablir dans leur construction grammaticale: *celui qui ne fait regler ni son esprit ni sa conduite, peut-il établir la discipline dans un camp? & comment celui qui ne sera pas maître de ses passions, saura-t-il calmer ou émouvoir selon ses desseins, dans une armée, tant de passions différentes?* Cette marche est conforme à nos regles: mais ce n'est point celle de l'Orateur; il en a renversé l'ordre; il a mis à la fin ce qui est au commencement, & au commencement ce qui est à la fin.

Sans ces inversions, dans lesquelles la Grammaire se sacrifie en quelque sorte à la passion, que deviendroit la vivacité & l'énergie? Ce sont elles qui donnent la vie, l'ame, le nerf au discours; qui le rendent piquant, en offrant d'abord à l'attention l'objet qui peut attirer l'esprit avec le plus de force; car l'éloquence ne dépend pas seulement du petit nombre & du choix des signes employés pour peindre les idées, mais encore de la manière dont on les dispose. Nous devons donc tâcher que ces signes soient arrangés à peu-près de même que nos idées le sont: c'est presque l'unique base de l'élocution oratoire: nous y réussissons sur-tout, quand notre imagination bien allumée peut s'affranchir des regles mécaniques du langage, pour ne suivre que celles de l'éloquence naturelle.

Ces grands avantages de l'inversion ont fait croire à quelques Auteurs que c'étoit elle qui caractérisoit le vers, & qui en faisoit l'essence. On convient avec eux qu'elle y porte de grandes beautés; & qu'elle y paroît d'autant mieux placée, que la Poésie est en général un

langage plus libre , plus hardi , plus passionné. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il peut y avoir d'excellents vers , même dans le haut style , sans le secours de l'inversion ; témoin ce morceau de Corneille , & mille autres que nous pourrions citer.

Manes des grands Bourbons , brillans foudres de guerre ,
 Qui fûtes & l'exemple & l'effroi de la terre ,
 Et qu'un cli : a f cond en glorieux exploits ,
 Pour le soutien des Lys , fit naître de nos Rois ;
 Ne soy.z point jaloux qu'un Roi de votre race
 Egale tout d'un coup votre plus nob'e audace ,
 Vos grands noms *dans le sien revivent* aujourd'hui :
 Toutes les fois qu'il vainc vous triomph.z en lui ,
 Et les hautes vertus que *de vous il hérite* ,
 Vous donnent votre part aux encens qu'il mérite.

Dans ces dix vers de style sublime , il n'y a qu'une inversion bien sensible , *que de vous il hérite* ; au lieu de dire , *qu'il hérite de vous* . Cette autre , *dans le sien revivent* , pour , *revivent dans le sien* , est si douce , qu'il faut en être averti pour s'en appercevoir

Il y a cependant des inversions qui font bien dans les vers , & qu'on ne souffriroit pas en prose. Pour éclaircir ce point , il ne faut qu'en distinguer de deux sortes ; les unes plus sensibles , & les autres moins : celles-ci conviennent aux deux styles ; celles là n'appartiennent qu'à la Poésie : mais elles ne diffèrent des premières que par plus de hardiesse. Quelques détails acheveront de développer cet article.

La Prose & la Poésie n'admettent point l'inversion d'un objectif avant le verbe. On souffre trop d'entendre , *il doit cueillir le fruit , & non l'arbre arracher* , pour , *& non arracher l'arbre ; mon ame la terre quitte* , pour , *quitte la terre* .

Mais l'une & l'autre admettront cette inversion , si l'on place avant le verbe l'objectif , en le mettant dans un sens absolu , de manière qu'il ne paroisse être ni régissant ni régime , & si l'on a soin de le remplacer auprès du verbe par un pronom , comme *tout ce qu'il y a de plus révééré* , l'orgueil le condamne , au lieu de dire ,

l'orgueil condamne tout ce qu'il y a de plus révérend. Cependant il faut observer que cette inversion n'a lieu que quand le régime du verbe est composé de plusieurs mots, qu'il présente comme une phrase incidente & une pensée à part, comme dans l'exemple cité, *tout ce qu'il y a de plus révérend* : ainsi on ne dit pas, *le Peuple on le foule*, pour on foule le Peuple, excepté dans certains cas particuliers, comme dans une reprise des différents membres d'une énumération ou d'une division : exemple. Le Philosophe fuit également les richesses & les dignités ; *les richesses, il les craint ; les dignités, il les méprise.*

En vers & en prose, on met très bien le subjectif après le verbe.

En vers.

. Le monstre affreux
 Que devoit mettre au jour ce couple malheureux...
 Le signal qu'a promis l'amour.

En prose.

C'est ainsi que parloit autrefois un Roi selon le cœur de Dieu.

M. de Turenne fait voir ce que peut pour la défense d'un Royaume un Général d'armée, qui s'est rendu digne de commander.

On permet l'inversion d'un nom régi par un autre nom & précédé de la préposition *de*, qui nous tient lieu de génitif.

En vers.

D'un travail épincieux endurer les tortures.
 Des biens du malheureux maudier les débris.

En prose.

C'est d'un pere de famille que l'Evangile nous propose l'exemple :

D'un nom régi par la préposition *de*.

En vers.

Seigneur, de mes malheurs ce sont-là les plus doux.

En prose.

De tous les hommes c'est assurément le plus heureux :

D'un nom régi par un verbe avec quelque préposition que ce soit.

En vers.

De ses fureurs songez à vous défendre.

En prose.

D'une voix entre-coupée de sanglots ils s'écrierent.

En vers.

*A cet hymen forcé les Silvains applaudirent ,
Tous les bois d'alentour à leurs cris répondirent.*

En prose.

*A des impressions si vives quelle ame peut résister . . ?
A toutes ces injures qu'avez-vous pu répondre ?*

En vers.

Après un long combat , tout son camp dispersé , &c.

En prose.

Après ses prières accoutumées elle s'abaissoit jusqu'à son néant.

En vers.

Dans ce vaste Univers il se trouve borné.

En prose.

Dans des agitations si longues & si cruelles , elle n'oublia jamais sa foi.

En vers.

*Par le sang de Caton , par celui de Pompée ,
Par les mânes sacrés de tous ces vrais Romains ,
Jurez que , &c.*

En prose.

*Par la loi du corps , je tiens à ce monde qui passe , &
par la foi , je tiens à Dieu qui ne passe point.*

En vers.

*Sur ces demeures solitaires ,
Veillez , ô mes Dieux Tutelaires !*

En prose.

*Sur des bruits populaires vous êtes bien fou de vous
allarmer.*

En vers.

*Sous un ombrage frais
fait exprès ,
Lisette dormoit en paix ;
Mais.*

En prose.

*Sous la discipline du Prince d'Orange, il apprit l'art
de la guerre.*

En vers.

*Contre un amant si tendre ,
Qu'on a de peine à se défendre.*

En Prose.

*Contre des assauts si violens & si souvent répétés, il
n'employoit que la patience & la modération.*

En vers.

*Dans ces prés fleuris ,
Qu'arrose la Seine ,
Cherchez*

En prose.

*Dans la défiance où elle étoit de ses propres forces ,
elle avoit souvent demandé à Dieu qu'il l'en délivrât.*

Il en est de même des phrases incidentes liées à des
phrases principales par des adverbes de lieu ou des
conjonctions , comme :

*Dès qu'il put les connoître il sappa mes Autels...
Où se forge la foudre il ne tonne jamais...
Et à comme en un miroir le monstre se contemple...*

En s'éclairant soi-même éclairer l'univers.

.

Tel est l'objet du sage.

*Au lieu de l'éclairer ses lumières le flattent ,
 Loin d'élever son cœur ses passions l'abattent ;
 Mais jusques dans ses goûts elle a de la sagesse.*

Si sa vie avoit moins d'éclat , je m'arrêteroïis sur la grandeur & la noblesse de sa maison , &c.

Il y a cependant quelques conjonctions qui ne peuvent se transposer ni dans la Prose ni dans les vers , parcequ'elles supposent nécessairement un autre membre avant elles : telles que *cependant* , *car* , *mais* , &c.

De tout ceci il suit que nous avons beaucoup d'inversions dans notre langue , soit en Prose , soit en Poésie ; qu'en Poésie elles sont plus fréquentes & plus sensibles , parceque la Poésie est le langage des passions ; qu'elle est hardie , vive , énergique , & qu'elle doit chercher l'harmonie & frapper l'esprit. La Prose doit être plus circonspecte ; les mots doivent être plus éloignés l'un de l'autre , pour que l'inversion en soit convenable. On dit bien , c'est *d'un pere de famille* qu'on vous propose l'*exemple* ; mais on ne diroit pas , c'est *d'un pere l'exemple* qu'on vous propose.

Quelque liberté qu'on accorde pour l'inversion , on ne doit cependant l'employer que pour la clarté , ou l'énergie ou l'harmonie. Sans cela on ne la pardonneroit pas même en vers : elle ne paroîtroit y être que pour produire la rime , ou opérer une élision dont le besoin seroit visible ; en un mot elle dépleroit parcequ'elle annonceroit la foiblesse & l'indigence plutôt que la liberté & le goût. C'est pour cela que les inversions de Chapelain sont insoutenables.

Nos Poètes sont même fort réservés aujourd'hui sur l'usage de quelques inversions qu'on trouve néanmoins dans les meilleurs ouvrages du dernier siècle.

Sur qui sera d'abord sa vengeance exercée ?

(Racine dans *Bajazet*)

Quand *sera* le voile arraché ,
 Qui sur-tout l'univers jette une nuit si sombre ?

(*Idem* dans *Esther*).

» On voit dans ces deux exemples le verbe auxiliaire
 » *sera* , mis avant son nominatif , & le nominatif mis
 » avant le participe. On se permettoit aussi l'inversion du
 » participe avec l'auxiliaire *avoir*.

O Dieu , dont les bontés de nos larmes touchées ,
 Ont aux vaines fureurs les armes *arrachées* !

(*Malherbe*).

» Pour *ont arraché les armes*.

Un certain loup , dans la saison
 Où les tièdes zéphirs *ont* l'herbe *rajeuni*

La Fontaine.

Pour *ont rajeuni l'herbe*.

» Cette inversion , ajoute M. l'Abbé d'Olivet , étoit
 » d'une grande commodité pour la rime , parcequ'elle
 » rend le participe déclivable ; au lieu qu'étant mis
 » avant son régime , il ne se décline jamais. Pourquoi
 » nos Poètes se privent-ils d'une douceur que l'usage
 » leur accordoit ? car l'Académie , dans l'examen qu'elle
 » fit des vers de Malherbe qui viennent d'être cités ,
 » ne censura nullement cette inversion «.

ION. Est une des diphtongues : voyez DIPHTONGUES
 & PRONONCIATION.

IOU. Est une des diphtongues : voyez DIPHTONGUES
 & PRONONCIATION.

IRONIE. L'ironie est un trope par lequel on dit tout
 le contraire de ce qu'on pense & de ce qu'on veut faire
 penser aux autres. Ainsi les mots n'y sont jamais pris
 dans un sens propre ni littéral ; le ton de la voix , la
 qualité de la personne à qui l'on parle , & plus encore la
 connoissance du mérite ou du démérite personnel de
 quelqu'un , & de la façon de penser de celui qui parle ,
 servent plus à faire sentir l'ironie que les paroles mêmes
 dont on se sert.

» Cette figure , dit M. de Voltaire , tient presque tou-
 » jours du comique , car l'ironie n'est autre chose qu'une

» raillerie. L'éloquence souffre cette figure en prose.
 » Démosthène & Cicéron l'emploient quelquefois. Ho-
 » mere & Virgile n'ont pas dédaigné même de s'en ser-
 » vir dans l'Épopée : mais dans la Tragédie il faut l'em-
 » ployer sobrement ; il faut qu'elle soit nécessaire ; il
 » faut que le personnage se trouve dans des circonstan-
 » ces où il ne puisse s'expliquer autrement, où il soit
 » obligé de cacher sa douleur, & de feindre d'applau-
 » dir à ce qu'il déteste. *Racine* fait parler ironiquement
 » *Axiane* à *Taxile*, quand elle lui dit :

Approche, puissant Roi,
 Grand Monarque de l'Inde, on parle ici de toi,

» Il met aussi quelques ironies dans la bouche d'*Her-*
 » *mione* : mais dans ses autres Tragédies, il ne se sert
 » plus de cette figure. Remarquez en général que l'iro-
 » nie ne convient point aux passions : elle ne peut aller
 » au cœur, elle sèche les larmes. Il y a une autre es-
 » pece d'ironie, qui est un retour sur soi-même, & qui
 » exprime parfaitement l'excès du malheur. C'est ainsi
 » qu'*Oreste* dit dans l'*Andromaque* :

Oui, je te loue, ô Ciel, de ta persévérance.

» C'est ainsi que *Gatimozin* disoit au milieu des flam-
 » mes, & moi, suis-je sur un lit de roses ? Cette figure est
 » très noble & très tragique dans *Oreste* ; & dans *Gati-*
 » *mozin* elle est sublime «.

Voici des exemples tirés de l'*Andromaque* de *Racine*,
 où *Hermione* tient ce discours à *Pyrrhus* :

Est-il juste après tout qu'un Conquérant s'abaisse
 Sous la servile loi de garder sa promesse ;
 Non, non, la perfidie a de quoi vous tenter,
 Et vous ne me cherchez, que pour vous en vanter.

.

Vous venez de mon front observer la pâleur,
 Pour aller dans ses bras rire de ma douleur ;

Pleurante après son char vous voulez qu'on me voie :
 Mais , Seigneur , en ce jour ce feroit trop de joie ;
 Et fans chercher ailleurs des titres empruntés ,
 Ne vous fuffit-il pas de ceux que vous portez ?
 Du vieux pere d'Hector la valeur abatue ,
 Aux pieds de fa famille expirant à fa vue ,
 Tandis que dans son fein votre bras enfoncé ,
 Cherche un reste de fang que l'âge avoit glacé ;
 Dans des ruisseaux de fang , Trove ardente plongée ;
 De votre propre main Polixene égorgée ;
 Aux yeux de tous les Grecs indignés contre vous ,
 Que peut-on refuser à ces généraux coups !

Boileau en parlant de Quinault , à qui il n'a pas rendu la justice qu'il méritoit , dit :

Je le déclare donc : Quinault est un Virgile.

Tout le monde fait ce vers de Chimene dans le Cid.

A de plus hauts partis Rodrigue doit prétendre.

L'ironie est fondée comme on voit sur une espèce de contraste qu'il y a ou que nous imaginons entre un objet & un autre.

IRRÉGULIER. Ce mot se dit de ce qui ne suit point les regles communes aux choses de même sorte. Nous donnons ce nom à ceux de nos verbes , qui pour la formation de leurs modes , temps & personnes , ne suivent pas les conjugaisons générales.

Nous ne pouvons mieux faire que de donner ici la liste des principaux , & de renvoyer à l'article de chacun d'eux pour leur conjugaison. Ainsi *aller* est un verbe irrégulier de la premiere conjugaison ; & c'est au mot *aller* qu'on verra comment il forme tous ses temps. Il en est de même des autres.

Nous avons ajouté sur chacun de ces verbes irréguliers une note assez détaillée de leur signification précise , & de leur usage. Ce qui nous a portés à en agir de la sorte , c'est que nous avons remarqué que les difficultés de notre Langue , soit pour la syntaxe des verbes avec leurs régimes , soit pour leur signification , regardoient

sur-tout les verbes irréguliers ; ceux-ci étant plus sujets à varier , moins connus , & d'un usage plus rare que les autres.

Au reste ce que nous disons des verbes irréguliers , nous l'avons également fait pour les verbes *défectifs* , & pour les mêmes raisons : voyez DEFECTIFS.

LISTE DE VERBES IRRÉGULIERS.

Première conjugaison.

Aller. Je vais , j'allai , allant , allé.

Nota. Nous marquons ici les temps d'où se forment les autres , c'est-à-dire , le présent de l'infinitif , le présent de l'indicatif , le prétérit du même mode , le participe présent , & le passé.

Puer. Je pus , je puai , puant , pué.

Envoyer. J'envoie , j'envoyai , envoyant , envoyé.

Les autres verbes en *oyer* ne sont pas irréguliers ; cependant comme ils sont difficiles à conjuguer à cause de l'y , qui quelquefois se change ou se peut changer en i , & d'autrefois se fait suivre de cet i , nous en avons conjugué quelques-uns à leur place , comme ,

Employer. J'emploie ou j'emploie , j'employai , employant , employé.

Irréguliers de la seconde conjugaison.

Courir. Je cours , je courus , courant , couru.

Cueillir. Je cueille , je cueillis , cueillant , cueilli.

Faillir. je faillis , faillant , failli.

Florir. Florissant

Fuir. Je fuis , je fuis , fuyant , fui.

Hair. Je hais , haïssant , haï.

Mourir. Je meurs , je mourus , mourant , mort.

Ouir. J'ois , j'ouïs , oyant , ouï.

Querir

Acquérir. J'acquiers , j'acquis , acquérant , acquis.

Saillir. Je faille ou je faillis , je faillis , saillant , sailli.

Tressaillir. Je tressaille , je tressaillis , tressaillant , tressailli.

Vêtir. Je vêts , je vêtis , vêtant , vêtu.

Revêtir. Je revêts , je revêtis , revêtant , revêtu.

Irréguliers.

*Irréguliers de la troisieme conjugaison.**Avoir.* J'ai, j'eus, ayant, eu.*Choir.* chu.*Déchoir.* Je déchois, je déchus. . . déchus.*Echeir.* J'échois, j'échus, échéant, échu.*Falloir.* Il faut, il fallut. fallu.*Mouvoir.* Je meus, je mus, mouvant, mu.*Pleuvoir.* Il pleut, il plut, pleuvant, plu.*Pouvoir.* Je peux, je pus, pouvant, pu.*Savoir.* Je fais, je fis, sachant, su.*Seoir.* Je sieds, séant ou séyant, sis.*S'asseoir.* Je m'assieds, je m'assis, s'asseyant, assis.*Surseoir.* Je sursois, je surfis, surfoyant, surfis.*Valoir.* Je vaux, je valus, valant, valu.*Voir.* Je vois, je vis, voyant, vu.*Pouvoir.* Je pourvois, je pourvus.*Pourvoyant.* Pourvu.*Vouloir.* Je veux, je voulus, voulant, voulu.*Irréguliers de la quatrieme conjugaison.**Battre.* Je bats, je battis, battant, battu.*Boire.* Je bois, je bus, buvant, bu.*Braire.* Je brais.*Bruire.* bruyant.*Circoncire.* Je circoncis, je circoncis, . . circoncis.*Conclure ou conclurre.* Je conclus, je conclus, concluant, conclu.*Confire.* Je confis, je confis, confisant, confit.*Coudre.* Je couds, je cousis, cousant, cousu.*Croire.* Je crois, je crus, croyant, cru.*Dire.* Je dis, je dis, disant, dit.*Maudire.* Je maudis, je maudis, maudissant, maudit.*Ecrire.* J'écris, j'écrivis, écrivant, écrit.*Être.* Je suis, je fus, étant, été.*Exclure.* J'exclus, j'exclus, excluant, exclus.*Faire.* Je fais, je fis, faisant, fait.*Frيره.* Je fris, je fris. . . frit.*Lire.* Je lis, je lus, lisant, lu.*Luire.* Je luis. . . . luisant, lui.*Mettre.* Je mets, je mis, mettant, mis.

Moudre. Je mouds, je moulus, moulant, moulu.

Naître. Je nais, je naquis, naissant, né.

Nuire. Je nuis, je nuisis, nuisant, nu.

Prendre. Je prends, je pris, prenant, pris.

Rire. Je ris, je ris, riant, ri.

Rompre. Je romps, je rompis, rompant, rompu.

Soudre.

Absoudre. J'absous, . . . absolvant, absous.

Résoudre. Je résous, je résolus, résolvant, résous, ou résolu.

Suffire. Je suffis, je suffis, suffisant, suffi.

Suivre. Je suis, je suivis, suivant, suivi.

Traire. Je trais. . . trayant, trait.

Vaincre. . . . Je vainquis, vainquant, vaincu.

Vivre. Je vis, je vécus, vivant, vécu.

Nous n'avons pas marqué les composés qui suivent la conjugaison de leurs simples ; c'est à l'article de ceux-ci qu'on les trouvera. Ainsi au mot *mettre*, on trouvera *promettre*, *admettre*, &c. qui sont ses composés.

ITALIQUE (caractère) : voyez ALPHABET.

J

J U S

J ou JE, est une des consonnes de l'alphabet : voyez ALPHABET, CONSONNES & PRONONCIATION.

JAMAIS, est un adverbe. Il désigne le temps : voyez ADVERBE.

JE, est un des pronoms personnels pour la première personne du singulier : voyez PRONOMS.

JE NE SAIS QUI, ou UN JE NE SAIS QUI ou JE NE SAIS QUOI, &c. L'usage a placé cette expression parmi les pronoms indéfinis : voyez cet article à la fin du mot PRONOMS.

JUSQU'A ou JUSQUES A, est une des prépositions composées : voyez PRÉPOSITIONS.



K.

K ou KA, est une des consonnes de l'alphabet : voyez ALPHABET , CONSONNES & PRONONCIATION.

L A L A I.

L ou LE, est une des consonnes de l'alphabet : voyez ALPHABET , CONSONNES & PRONONCIATION.

LA, est un des pronoms personnels pour la troisieme personne du singulier au féminin : voyez PRONOMS.

LA, est aussi l'article singulier qui se place devant les noms féminins : voyez ARTICLE.

LA, est un des adverbes de lieu : voyez ADVERBE.

LA ou LAS, est une des particules exclamatives : voyez PARTICULES.

LAI & VIRELAI. Le Lai, Poëme qui n'est plus d'usage, consistoit en une certaine quantité de petits vers distribués également en Couplets, dont il ne paroît pas que le nombre ait été bien déterminé, non plus que celui des vers de chaque Couplet.

Au reste ces Couplets étoient terminés & distingués par de petits bouts de vers de deux ou trois syllabes ; ce qui produisoit d'espace en espace un vuide, d'où les lais furent aussi nommés *Arbres fourchus*.

Ces arbres fourchus, qui ne sont guere propres qu'à faire rire, étoient jadis employés pour des sujets lugubres, ou quelque grave moralité.

Sur l'appui du monde,
Que faut-il qu'on fonde ?

Desespoir.

Cette mer profonde
En débris féconde,

Fait voir

Calme au matin l'onde ;
Et l'orage y gronde

Le soir.

Le Virelai demandoit un effort plus merveilleux : Voici en quoi il consistoit : Après avoir conduit pendant quelque temps le Lai sur une rime dominante, comme *onde* dans l'exemple cité, il falloit le faire tourner ou *vire* sur l'autre rime, qui devenoit dominante à son tour ; comme seroit encore dans notre exemple la rime en *oir*. La premiere ne seriroit plus alors qu'à distinguer les Couplets qui doivent être égaux en nombre à ceux qui font le Lai. Cette seconde sorte d'Ouvrage est exactement ce que l'on nommoit *Virelai*.

Il est encore une autre espece de Virelai, sur laquelle les Rimeurs s'excrimoient quelquefois pour s'amuser. Ici on n'emploie que deux rimes, dont la premiere doit dominer dans toute la Piece ; l'autre ne venant que de temps en temps pour faire un peu de variété. Ainsi la regle de ne mettre jamais plus de deux rimes masculines ou féminines de suite, generoit le caractère plaisant & familier du *Virelai*, & en détruiroit l'esprit.

Le premier vers, ou les deux premiers se répètent dans la suite, ou tous deux, ou séparément par maniere de refrain, & autant de fois qu'ils tombent à propos, & ferment le Virelai. Les vers de sept syllabes y viennent les mieux de tous. On se sert aussi de ceux de huit syllabes. On pourroit également employer ceux de dix. Pour les alexandrins, ils sont trop majestueux. Mais il faut que tous ceux de la Piece soient d'une même mesure.

L E R I M E U R R E B U T É.

A Dieu vous dis, triste lyre,

C'est trop apprêter à vire.

De tous les métiers le pire,

Et celui qu'il faut élire

Pour mourir de male-faim,

C'est à point celui d'écrire.

Adieu vous dis, triste lyre.

J'avois vu dans la fatyre

Pelletier cherchant son pain ;

Cela me devoit suffire.

M'y voilà, s'il le faut dire ;

Faquin , & double faquin !
 (Que de bon cœur j'en soupire !)
 J'ai voulu part au pasquin.
C'est trop apprêter à rire.
 Tourneons ailleurs notre mire ,
 Et prenons plutôt en main
 Une rame de navire :
Adieu vous dis , triste lyre.
 Je veux que quelqu'un délire ,
 Voire , brûle de nous lire ;
 Qu'on nous dore en maroquin ;
 Qu'on grave sur le porphyre
 Notre nom , ou sur l'airain ;
 Que sur l'aîle du zéphire ,
 Il vole en climat lointain.
 Ce maigre loz où j'aspire
 Remplira-t-il ma tir-lire ?
 En ai-je mieux de quoi frire ?
 S'habille-ton de velin ?
 Hélas , ma chevance expire ;
 Soucis vont me déconfire ;
 J'en suis plus jaune que ciré.
 Par un si falot martyre
C'est trop apprêter à rire.
 Et puis , pour un qui m'admiée ,
 Maint autre & maint me déchire ,
 Contre mon renom conspire ,
 Veut la rime m'interdire :
 Tel cherche un bon Médecin ,
 (S'il en trouve , il fera fin !)
 Pour me guérir du délire ,
 Et comme à cerveau mal sain ,
 L'hellebore me prescrire.
 Je ne suis ni le plus vain ,
 Ni le plus sot Ecrivain ;
 Si fais-je bien pour certain ,
 Qu'aisément s'enflamme l'ire

Dans le littéraire Empire.
 Despréaux encor respire
 Toujours franc , toujours mutin.
A dieu vous dis , triste lyre.
 Jouter avec ce beau Sire ,
 Seroit pour moi petit gain ,
 Sans bruit mes guêtres je tire ,
C'est trop apprêter à rire :
A dieu vous dis , triste lyre.

Voyez STANCES.

LE , est un des pronoms personnels pour la troisième personne du singulier : *voyez* PRONOMS.

LE , est aussi l'article singulier qui se place devant les noms masculins : *voyez* ARTICLE.

LE-LONG , est une des prépositions composées : *voy.* PRÉPOSITIONS.

LEQUEL , est un des pronoms relatifs : *voyez* PRONOMS.

LES , est un des pronoms personnels pour la troisième personne du pluriel. *Le* en est le singulier : *voyez* PRONOMS.

LES , est aussi le pluriel de l'article *le* : *voy.* ARTICLE.

LETTRES MAJUSCULES & MINUSCULES : *voyez* ALPHABET.

LEUR , est un des pronoms personnels pour la troisième personne du pluriel. *Lui* en est le singulier : *voyez* PRONOMS.

LEUR , est aussi adjectif possessif : *voyez* ADJECTIF.

LICENCE (RHÉTORIQUE). C'est une figure de Rhétorique convenable à la preuve. Par cette figure l'Orateur promet de ne point déguiser à des personnes qu'il respecte , certaines vérités qui pourroient leur déplaire , comme dans le discours que Burrhus , Gouverneur de Néron , tient à Agrippine.

Je ne m'étois chargé dans cette occasion
 Que d'excuser César d'une seule action ;
 Mais puisque sans vouloir que je le justifie
 Vous me rendez garant du reste de sa vie ,
 Je répondrai , Madame , avec la liberté

D'un Soldat , qui fait mal farder la vérité.
 Vous m'avez de César confié la jeuneſſe
 Je l'avoue , & je dois m'en ſouvenir ſans ceſſe ;
 Mais vous avois-je fait ferment de le trahir ,
 D'en faire un Empereur qui ne fut qu'obéir ;
 Non , ce n'eſt plus à vous qu'il faut que j'en réponde ,
 Ce n'eſt plus votre fils c'eſt le maître du monde ,
 J'en dois compte , Madame , à l'Empire Romain ,
 Qui croit voir ſon ſalut ou ſa perte en ma main.

(Racine dans *Britannicus*).

LICENCES POÉTIQUES. On appelle communément *Licences Poétiques* certains mots ou certaines manières de les conſtruire & de les écrire , qui ne ſeroient pas reçus dans la Proſe , & qu'il eſt permis aux Poètes d'employer. Plusieurs même de ces expreſſions ont beaucoup plus de grace & de nobleſſe , ſur-tout dans la Poéſie ſublime , que ceux dont on ſe fert dans l'uſage ordinaire. Nous allons indiquer la plupart des mots qu'on appelle communément *poétiques* ; après quoi nous parlerons de quelques autres licences relatives à l'orthographe ou à la conſtruction , & dont on n'uſe encore qu'en Poéſie.

Au lieu de dire *les hommes* , on dit ſouvent *les mortels* , ou *les humains*.

Mon cher fils , dit Louis , c'eſt de-là que la grace
 Fait ſentir aux *humains* ſa faveur efficace. . . .

(*Henriade*).

Plus ſage en mon reſpect , que ces hardis *mortels*
 Qui d'un indigne encens profanent tes autels.

On dit encore *forfaits* pour *crimes*.

O toi , de mon repos compagne aimable & ſombre ,
 A de ſi noirs *forfaits* prêteras-tu ton ombre ?

Courſier pour *cheval*.

Les momens lui ſont chers , il court dans tous les rangs ,
 Sur un *courſier* fougueux plus léger que les vents.

H h iv

Glaive pour épée.

Ils s'attaquent cent fois , & cent fois se repoussent ;
Leur courage s'augmente , & leurs *glaives* s'émoussent.

Penser pour pensée.

Votre ame à ce *penser* de colere murmure.

Ce dernier est un peu vicieux : il est peu d'occasions où il puisse plaire.

Les ondes pour les eaux.

Le limon croupissant dans leurs grottes profondes
S'éleve en bouillonnant sur la face des *ondes*.

Flanc pour sein.

Les Dieux m'en sont témoins , ces Dieux qui dans mon *flanc*
Ont allumé le feu fatal à tout mon sang.

Antique pour ancien.

Suivez moi , rappelez votre antique vertu . . .
C'est un usage *antique* , & sacré parmi nous.

L'Eternel pour Dieu.

L'Eternel en ses mains tient seul nos destinées ;
Il fait , quand il lui plaît , veiller sur nos années.

Hymen ou Hymenée , pour mariage.

Crois-tu que d'une fille humble , honnête & charmante ,
L'hymen n'ait jamais fait de femme extravagante ?
. . . A qui même en secret je m'étois destinée ,
Avant qu'on eût conclu ce fatal *hymenée* ?

Espoir au lieu d'espérance.

D'un *espoir* renaissant le peuple est en nivrés.

Jadis au lieu de autrefois.

Sermens *jadis* sacrés , nous brisons votre chaîne.

Soudain pour aussi-tôt.

Le salpêtre enfoncé dans ces globes d'airain ,
Part , s'échauffe , s'embrase , & s'écarte *soudain*.

Alors que pour lorsque.

Aveuglé par son zèle, il te défobéit ;
Et pense te venger *alors qu'il* te trahit.

Cependant que pour pendant que.

Cependant que j'embrasse une image frivole,
Rome entiere m'appelle aux murs du Capitole.

N'aguere ou n'agueres, pour *il n'y a pas long-temps*.

Cette loi que *n'a guere* un saint zèle a dictée,
Du Ciel en ta faveur y semble être apportée,

Prospere pour *heureux*,

Ont vu bénir le cours de leurs destins *prosperes*.

Racine dans Esther.

Prospere ne se dit plus en prose, comme l'observe M. l'Abbé d'Olivet : mais en vers il est toujours beau ; & ce mot, ajoute-t-il, n'est pas le seul qui, à mesure qu'il vieillit pour la prose, n'en devient que plus poétique. *Jadis*, *ennui*, pour signifier en général toute sorte d'affliction, *n'agueres*, *mensonger*, un *penfer*, & quelques autres, que je ne me rappelle pas présentement, se trouvent dans Racine.

Comme pour comment.

Comme échapperons nous *en* des nuits si profondes.

(*Malherbe*).

Devant que pour avant que.

J'aime, je le confesse ; & *devant que* votre ame
Prévenant mon esprit, m'eut déclaré sa flamme . . .

Avant que, *avant de*, pour *avant que de*.

Vous êtes son Tyran *avant qu'être* son Roi.

Il en est plusieurs autres que l'on remarquera assez dans la lecture de nos Poètes ; nous n'avons ici donné que les principaux.

La seconde sorte de licences que nous avons indiquée,

est celle des mots , dans lesquels les Poètes retranchent ou ajoutent souvent quelques lettres , selon qu'ils en ont besoin , soit pour la rime , soit pour le nombre des syllabes , soit pour éviter ou produire quelque élision ; tel est le mot *encore* , qu'ils peuvent écrire *encor*.

Encor si ta valeur à tout vaincre obstinée
Nous laissoit pour le moins respirer une année.

Cela n'empêche pas que souvent on ne fasse ce mot de trois syllabes , en lui laissant l'*e* muet , comme . . . *il en est temps encore*. Nos Poètes anciens , & même ceux du dernier siècle , écrivoient aussi *avecque* pour *avec*.

Quittons donc pour jamais une Ville importune ,
Où l'honneur est en guerre *avecque* la fortune.

Il faut toujours prononcer le *c* dans *avec* , devant quelque lettre qu'il se rencontre ; mais de façon cependant que ce mot demeure toujours de deux syllabes. *Avecque* , écrit & prononcé en trois syllabes , se trouve dans l'*Alexandre* de *Racine*.

M'entretenir moi seul *avecque* mes douleurs.

Mais M. l'Abbé d'Olivet fait remarquer que ce grand Poète l'a corrigé partout ailleurs où ses premières éditions nous apprennent qu'il l'avoit employé.

Le *s* qui termine la première personne de certains verbes , peut être ou retenu ou retranché , selon que le demande la rime. Cette licence n'est pas pour tous les verbes , il s'en faut bien : nous allons citer les principaux de ceux pour lesquels on en trouve des exemples :

Je crois ou *je croi*.

Mais moi qui dans le fonds fais bien ce que *j'en crois* ,
Qui compte tous les jours ses défauts sur mes doigts. . . .

Boileau

. Mais enfin *je te croi* ,
Ou plutôt je fais vœu de ne croire que toi.

(*Racine*).

Il en est de même des autres verbes en *ois*, comme ;
je reçois, *je vois*, &c.

Je vous donne un conseil qu'à peine *je reçois* :
Du coup qui vous attend, vous mourrez moins que moi.
(*Le même*).

Je dis, ou *je di*.

A quoi bon se montrer, & comme un étourdi,
Me venir démentir de tout ce que *je di* ?
(*Moliere*).

On en peut user de même pour beaucoup d'autres
verbes dont la première personne est en *is*, comme :

. Ah, bons Dieux, *je frémi* :
Pandolphe qui revient ! fut-il bien endormi !
(*Le même*).

Vifir, songez à vous, *je vous en averti*,
Et sans compter sur moi, prenez votre parti.
(*Racine*).

Quel importun devoir m'est enjoint aujourd'hui !
Va, Comte, je me rends ; c'est assez, *je te sui*.
(*Rotrou*).

Que jamais lorsque *je couvri*
D'exploits d'éternelle mémoire,
Les plaines d'Arques & d'Ivry.
(*Malherbe*).

On en voit encore des exemples pour les personnes
en *iens*, comme :

Ce Louvet, si *je m'en souvien*,
Fut fait d'une louve & d'un chien.
(*Richer*).

Vous a mis à la main la lettre que *je tien*,
De laquelle, il est vrai, le caractère est mien.
(*Scarron*).

Cette licence de retrancher le *s* ne se prend que pour
les premières personnes des verbes : on ne peut l'étendre

aux secondes ; ainsi Richer ne peut servir ni de modèle ; ni d'excuse , quand il dit :

*Tu joue à te casser le cou ,
Et puis tu t'en prendras à moi.
Va bellement , si tu me croi.*

pour *tu joues* , & pour *si tu me crois*.

On voit la même faute dans cet impromptu :

Quoi , Voiture , *tu dégénere* ?
Sors d'ici , maugrebi de toi !
Tu ne vaudras jamais ton pere ;
Tu ne vends du vin ni n'en *boi*.

pour *tu dégéneres* , & *ni n'en bois*.

On trouve encore le même défaut dans ce vers de l'*Avorton* :

Et du fonds du néant où *tu rentre* aujourd'hui. . . .

pour , *tu rentres*.

On voit d'autres retranchements de lettres , qui sont les uns d'un usage assez établi , les autres plus douteux. On retranche souvent le *d* dans *pied* & *bled* , pour la rime. Benferade dit :

L'âne disoit au loup , je suis estropié
D'une épine , & voyez de quel air je chemine :
Comme à l'âne le loup voulut tirer l'épine ,
L'âne au milieu du front lui tire un coup de *pié*.

Pour un cheval elle eut le sens troublé ,
Et songea plus à l'avoine qu'au *blé*.

Madame Deshoulières retranche même le *d* dans *répond* , pour le faire rimer avec *bon* :

Plus d'un exemple vous *répon*
Des malheurs dont ici je vous ai menacée.
Le savoir nuit à tout , la mode en est passée.
On croit qu'un bel esprit ne sauroit être *bon*.

Sarrafin dit encore après Saint Gelais :

Quand je les montrerois au *doigt* ,
 Vous feroient-elles plus connues ?
 Maintenant renvoyez-les *moi* ;
 Elles feront les bien venues.

Mais cette licence ne peut être tolérée, non plus que la suivante, qui est encore du même :

Si pour Cimetiere *Saint Jean* ,
 J'ai dit, Saint Jean le Cimetiere,
 La faute n'est pas fort grossiere.
 C'est blanc bonnet, & bonnet *blanc*.

Cependant Racine dans *les Plaideurs* retranche le *e* dans *donc*, comme Sarrafin dans *blanc*.

Tu porterois au pere un faux exploit ?

Quoi *don* ?

Tu rendrois à la fille un billet ?

Pourquoi *non* ?

La Fontaine retranche le *t* final dans *désert*, *ouvert*, *accourt*, pour faire les rimes suivantes :

désér, ouver, il accour,
 Jupiter, fer, tour.

Il fait même rimer *tant* avec *champ* ; ce qui suppose que ces mots sont écrits, *tan*, *chan*.

Benferade en fait de même pour *champ* & *méchant*.

Un Laboureur pourvu d'un taureau fort *méchant* ,
 S'avisa de scier ses cornes sur le *champ*.

Sarrafin supprime le *t* dans *vulgairement* & *naïvement*, afin d'avoir des rimes pour *Roman* ; c'est-à-dire, qu'il écrit *vulgairemen*, *naïvemen* ;

Quittant là le *roman*
 Ecrivit *naïvemen t*
 Ce qui fuit en cette page.

Sur ces licences contraires aux loix de l'orthographe, il ne faut pas oublier les réflexions suivantes :

1°. Qu'on ne doit prendre que celles que l'on peut justifier par l'exemple des meilleurs Ecrivains ; autrement on en viendroit bientôt à brouiller toute l'orthographe , au point que même la bonne prononciation & le sens du discours en souffriroient.

2°. Qu'il en est beaucoup que l'on permettroit dans des Pieces burlesques ou familières , & qui ne seroient pas souffertes dans un style grave & sérieux.

3°. Que dans certaines petites Pieces assujetties à des loix particulieres , comme les Sonnets & les Madrigaux , toutes ces libertés sont nécessairement des fautes , parcequ'on y exige beaucoup d'exactitude.

4°. Que la licence ne peut jamais aller jusqu'à faire rimer le singulier avec le pluriel dans les noms , sous prétexte que le *s* qui distingue ces deux nombres , ne se prononce point ; ainsi il n'est point d'exemples de rimes pareilles aux suivantes :

larme ,	bonté ,	desir ,	désert ,
charmes ,	beautés ,	plaisirs ,	concerts.

5°. Que le *r* final des Infinitifs ne permet point la rime avec les mots qui n'ont point cette lettre , comme :

congé ,	vangé ,	armés ,	assez ,
songer ,	changer ,	charmer ,	passer.

6°. Que le retranchement dont nous parlons ne doit tomber , lorsqu'il peut se faire , que sur la dernière consonne du mot , quoiqu'il y en ait plusieurs. Ainsi la dernière rime est défectueuse dans ces vers de l'*Art de prêcher* :

Veux-tu peindre un Héros ? Veux-tu qu'avec Eugene
 Sur l'esprit , sur la langue Ariste s'entretienne ?
 Imite de Bouhours le style *délicat* :
 Mais si tu veux prêcher , fuis ce soin trop *exact*.

pour *exact*.

Mais Benserade a pu dire :

Les oiseaux en plein jour voyant le Duc paroître ,
 Sur lui fondirent tous à son hideux *aspect* ;
 Quelque parfait qu'on puisse être ,
 Qui n'a point son coup de *bec* ?

D'un marais desséché les tristes habitantes :
 Voulant choisir un puits , une des plus prudentes
 Qui pour leur sûreté trouvoit ce lieu *suspec* ,
 Dit , que deviendrons nous , si le puits devient *sec*.

Ote-moi ce chef dont l'*aspect* ,
 Sur mes gens a fait tel *ébec*.

Ces deux derniers vers sont de Richer.

Nous n'entreprendrons pas de marquer ici toutes les licences outrées que quelques Poètes se sont permises , & que l'on doit éviter , non plus que tous les mots sur lesquels on trouve des variations : cependant nous dirons que *quilles* ne rime point avec *villes* , ni avec *habiles* ; que *grilles* ne le fait point avec *villes* , quoique l'on trouve dans *Sarasin* , dans l'*Ovide Bouffon* , & dans l'*art de prêcher* :

Jamais ne serviez-vous de pavé pour les *Villes* ,
 Jamais ne serviez vous de boule pour les *quilles*.

Où la jeunesse dont les *quilles*
 A la course étoient plus *habiles* . . .

Toujours prêt à parler , il est brigué des *grilles* ,
 Des Moines demandé , des Villages , des *Villes*.

C'est que *l* forme deux sons très différents l'un de l'autre , selon que cette lettre est ou n'est pas mouillée.

Les Poètes, dans les occasions où ils ont besoin d'une élision , écrivent encore *Londre* , *Athene* , *Thebe* , quoique ces mots prennent plus ordinairement un *s* à la fin : L'usage autorise cette licence ; mais non pas celle de dire *catherre* & *guiterre* , au lieu de *catarre* & *guitare* , comme on le voit dans quelques vieux Poètes.

Sommeil , répans à pleines mains
 Tes pavots sur la *terre* :
 Assoupis les yeux des humains
 D'un gracieux *catherre*.

Saint-Amant.

L'une empétoit sur une *ierre* ,
 L'autre raclait de sa *guiterre*.

Il faut aussi se bien garder de dire *coral* pour *corail* ,
comme le fait *Saint-Amant* dans ces vers :

De maintes branches de *coral*
Qui croît sous l'eau comme de l'herbe ,
Et dont Neptune est *libéral* ,
Il porte un panache superbe.

mais on dit , & l'on écrit assez indifféremment *métal* ou
métail. On ne doit jamais écrire *Court* pour la *Cour* ,
quoique Malherbe dise :

Qui ne fait que toute *la Court*
Pour regarder tes exercices ,
Comme à des théâtres *accourt* ?

Les Anciens employoient très souvent *die* pour *dise* ;
mais aujourd'hui *die* vieillit.

Et toutefois , Madame , il faut que je vous *die*
Qu'un trône est plus pénible à quitter que *la vie*.

On retranche *l* final du mot *gentil* , au moins dans la
prononciation , quand on s'en sert pour dire , *joli* , *mi-*
gnon , *aimable* :

Ceux-là sont *petits* ,
Gaillards , éveillés & *gentis*.

Zépher s'écrit indifféremment , *zéphir* ou *zéphire* au
singulier ; mais au pluriel on écrit *zéphirs* :

Va , Mélisse , & donne ordre à l'aimable *zéphire*
D'accomplir promptement tout ce qu'*Atys* *désire*.

Quinault.

Je vais préparer les *zéphirs*
A suivre vos *désirs*.

(*Le même*).

Enfin on écrit *jusque* ou *jusques* ; *mêmes* ou *même* , ad-
verbe ; *guere* ou *guerres* ; *graces* aux *Dieux* , ou *grace* aux
Dieux.

Et lorsque son démon commence à l'agiter ,
Tout *jusqu'* à sa servante est prêt à déserter.

Boileau.

Et na point de potrail où *jusques* aux corniches ,
 Chaque pilier ne soit enveloppé d'affiches.

(*Le même*).

• • • • • Mais la naïveté
 Dont *mêmes* au berceau les enfans te confessent . . .

Malherbe.

Jusqu'ici la fortune & la victoire *mêmes*
 Cachoient mes cheveux blancs sous trente diadèmes :

Racines.

Et crois que votre front prête à mon diadème
 Un éclat qui le rend respectable aux Dieux *meme.*

Racine.

Et je rends *grace* au Ciel qui nous a rassemblés.

Racine.

Graces au Ciel , mais mains ne sont pas criminelles.

(*Le meme*)

Au temps qui court , nous n'en voyons plus *guerres*
 De ces Héros , de ces gens peu vulgaires . . .

(*Benferade*).

Sensible à tout plaisir , il ne t'importe *guere* ,
 Si la Scene a perdu le célèbre Moliere.

(*Le Pays*)

La troisieme sorte de licences poétiques concerne
 la construction des phrases : on retranche souvent le
ne dans les phrases négatives , comme : des cœurs de
 diamant *s'amolliroient - ils pas ?* pour , *ne s'amolli-*
roient-ils pas ?

On dit de même , *peut-on pas* , pour *ne peut-on*
pas ; fais-je pas , pour *ne fais-je pas* , &c.

Sais-je pas que Taxille est une ame incertaine ,
 Que l'amour le retient , quand la crainte l'entraîne ?

Sais-je pas que sans moi la timide valeur . . .

(*Racine*).

Vous semble-t-il pas bien injuste

(*Voiture*).

Il faut mettre au nombre des licences permises en poésie, & qui seroient des fautes en prose, ces phrases & autres semblables :

Appellez-vous regner, lui céder ma couronne,
 Quand le sang & le peuple à la fois me la donne ?
 (Racine)

Que ma foi, mon honneur, mon amour y consente ?
 Mais vous qui me parlez d'une voix menaçante. . .
 (Le même).

Il faudroit donner, y consentent, selon les regles de la Grammaire.

On peut mettre au nombre de ces licences de construction certaines inversions que la Prose ne peut soutenir, & qui sont souvent un agrément dans les vers : mais à ce sujet, voyez CONSTRUCTION, & surtout INVERSION.

Nous croyons devoir ajouter à ces trois especes de licences dont nous avons parlé, & qui sont les plus ordinaires, certaines hardiesses d'expression qui ne sont permises qu'aux Poètes. Par exemple, Racine a dit dans *Andromaque* ;

Grace aux Dieux ! mon malheur passe mon espérance.

M. l'Abbé d'Olivet pense que Racine avoit sans doute en vue ces paroles de Didon dans Virgile : *Hunc ego si potui tantum sperare dolorem* ; & il ajoute :
 » Quintilien n'est pas content de cette expression,
 » qui pourtant se lit encore dans un autre endroit de
 » l'Enéide. Il ne l'a condamnée vraisemblablement
 » que comme trop forte pour convenir à un Orateur.
 » Quoi qu'il en soit, permettons aux Philosophes de
 » la trouver impropre, puisque l'espérance ne peut
 » réellement avoir que le bien pour objet : mais prions-
 » les en même-temps d'avoir un peu d'indulgence
 » pour nous, qui croyons sentir que ces sortes de har-
 » dieesses font un merveilleux effet dans la Poésie, lorf-
 » qu'elles sont placées à propos, & de loin à loin ».

LIRE. Verbe actif irrégulier, de la quatrième conjugaison, il signifie, d'après le latin *legere*, dont il tire

son origine , recueillir , rassembler. Ainsi l'œil rassemble , pour ainsi dire , les caractères , les lettres , les chiffres , les notes , &c. ; & cet effort , qui cesse d'en être un par l'habitude , s'appelle *lire* , soit qu'on profere les mots ou les sons que forment ces caractères ainsi assemblés , soit qu'on ne les profere pas. *Lire un Livre , lire de la Musique.*

Il signifie quelquefois développer , expliquer ; *le Professeur lit Homere en Classe ; c'est-à-dire , l'explique à ses Ecoliers.*

On dit au figuré , *lire dans les yeux , dans l'ame de quelqu'un ;* ce qui revient toujours à notre définition : au lieu de caractères , ce sont alors certains signes , certaines marques , que notre œil rassemble & rapproche pour en conclure la pensée ou le sentiment de la personne en qui ces signes se rencontrent. *Les yeux sont le livre de notre ame.*

INDICATIF. *Présent* Je lis , tu lis , il lit ; nous lisons , vous lisez , ils lisent. *Imparfait.* Je lisois , &c. *Préterit.* Je lus , &c. *Futur.* Je lirai , &c. *Conditionnel présent.* Je lirois , &c. IMPÉRATIF Lis , qu'il lise , lisons , &c. SUBJONCTIF. *Présent.* Que je lise , &c. *Imparfait.* Que je lusse. *Participe.* Lisant , lû , lûe.

Les temps composés se forment avec le participe *lu* , selon les regles communes.

LITOTE. Ce mot grec signifie simple , nud , foible. On cherche quelquefois , par modestie ou par quelque autre motif , à affoiblir par les expressions une pensée dont on fait bien que les idées accessoires feront sentir toute la force. Cette figure , en exprimant le moins , ne manque jamais de réveiller l'idée du plus.

Quand Horace dit que *Pythagore n'est pas un Auteur méprisabile* , il fait sentir que cet Auteur mérite d'être estimé.

Je ne fais pas si difforme , je me suis vu dans le miroir d'une onde claire , dit le Berger Coridon à sa maîtresse dans une Eglogue. Il fait entendre par-là qu'il est bien fait.

On appelle encore cette figure *exténuation*. C'est l'opposé de l'hyperbole.

LOGOGRYPHE ; voyez ENIGME.

LOIN, est un adverbe de distance : voyez **ADVERBES**.
LONGUES. On appelle *longues*, dans la prononciation, les voyelles ou les syllabes qu'on prononce plus lentement, sur lesquelles on s'arrête plus longtemps, qui ont la plus grande quantité de son : voyez **QUANTITÉ & PRONONCIATION**.

LORSQUE, est une des conjonctions périodiques : voyez **CONJONCTIONS**.

LUI, est un des pronoms personnels pour la troisième personne du singulier : voyez **PRONOMS**.

LUIRE, est un verbe neutre irrégulier & défec-tif, de la quatrième conjugaison. Il vient du latin *lucere*, répandre de la lumière, de l'éclat.

J'en atteste le Ciel & le jour qui nous luit.

Dans le figuré on dit, *un rayon d'espérance luit encore aux plus malheureux. Pourquoi vous refuser à l'espoir qui vous luit ?* Parceque l'espérance semble porter dans notre ame je ne sais quoi de serein & de lumineux.

INDICATIF. Présent. Je luis, tu luis, il luit ; nous luïsons, vous luïsez, ils luïsent. **Imparfait.** Je luïsois, &c. Il n'a point de prétérit. **Futur.** Je luïrai, &c. **Conditionnel présent.** Je luïrois, &c. **IMPÉRATIF. Présent.** Luis, qu'il luise, &c. **SUBJONCTIF. Présent.** Que je luise, &c. Il n'a point d'imparfait. **Participes. Présent.** Luïfant. **Passé.** Lui, sans féminin. Est-il nécessaire de dire qu'il ne faut pas confondre ce participe passé *lui*, qui est indéclinable, avec le pronom *lui*, qui s'écrit & se prononce de même ?

L'UN ET L'AUTRE, est un des pronoms indéfinis. Ces deux mots sont aussi quelquefois simples adjectifs : voyez **PRONOMS & ADJECTIFS**.

L'UN L'AUTRE, est un des pronoms indéfinis ; voyez cet article au mot **PRONOMS**.



